



HAL
open science

Pêche maritime côtière et pêche continentale villageoise au Gabon : analyse comparée des processus techniques et investissements socioculturels, linguistiques et halieutiques

Cédric Ondo Obame

► **To cite this version:**

Cédric Ondo Obame. Pêche maritime côtière et pêche continentale villageoise au Gabon : analyse comparée des processus techniques et investissements socioculturels, linguistiques et halieutiques. Sociologie. Institut National des Langues et Civilisations Orientales- INALCO PARIS - LANGUES O', 2023. Français. NNT : 2023INAL0018 . tel-04650854

HAL Id: tel-04650854

<https://theses.hal.science/tel-04650854>

Submitted on 17 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut National des Langues et Civilisations Orientales

École doctorale n°265

Langues, littératures et sociétés du monde

Langues et Civilisations à Tradition Orale (LACITO-CNRS)

THÈSE

présentée par

Cédric ONDO OBAME

soutenue le 18 décembre 2023

pour obtenir le grade de **Docteur de l'INALCO**

en sociologie, anthropologie

Pêche maritime côtière et pêche continentale villageoise au Gabon : analyse comparée des processus techniques et investissements socioculturels, linguistiques et halieutiques

Thèse dirigée par :

Madame Isabelle LEBLIC, DRCE HDR au CNRS-LACITO-INALCO, directrice

Madame Catherine SABINOT, Chargée de Recherche à l'IRD, UMR Espace-Dev, co-directrice

RAPPORTEURS :

Madame Hélène ARTAUD, Maître de Conférence HDR, MNHN

Monsieur Guy-Serge BIGNOUMBA, Professeur des Universités, Université Omar Bongo

MEMBRES DU JURY :

Mesdames Isabelle LEBLIC et Catherine SABINOT, directrices

Madame Hélène ARTAUD et M. Guy-Serge BIGNOUMBA, rapporteurs

Monsieur Georges ALAO, Professeur des Universités, INALCO

Madame Ariadna BURGOS, Chargée de Recherche à l'IRD

Monsieur Serge BAHUCHET, Professeur émérite, MNHN

Madame Émilie MARIAT-ROY, Expert

SOMMAIRE

.....	2
REMERCIEMENTS	5
DÉDICACE	6
AVIS AU LECTEUR	7
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
I. Choix du sujet, des terrains ethnographiques et construction de la problématique	11
I.1. Travailler sur la pêche au Gabon	11
I.2. Les deux sociétés de pêcheurs étudiées : les Yorùbá-Ìlàjẹ et les Fang-ntumu	16
I.3. Le sujet.....	18
II. Problématique et orientations théoriques	20
II.1. État de l’art	21
III. Les enquêtes ethnographiques au Gabon.....	44
III.1. La collecte des données.....	44
III.2. À Akam-si	48
III.3. À Bac-aviation	50
III.4. Annonce du plan	55
Première partie : Pêcheurs ouest-africains et pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlàjẹ au Gabon : contexte socio-historique et organisation socio-halieu- tournée vers la mer	57
Chapitre 1 : Des communautés de pêcheurs ouest-africains sur le littoral estuarien gabonais : un enjeu	58
Section 1.1 : La baie de Corisco du littoral estuarien : un espace au cœur des migrations des pêcheurs ouest-africains au Gabon	58
Section 1.2 : Pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ : représentation de l’espace marin et migrations du Delta du Niger au littoral estuarien (baie de Corisco)	73
Section 1.3 : Le débarcadère de Bac-aviation, une strate mineure de pêche artisanale maritime à Libreville.....	83

Chapitre 2 : Processus techniques de pêche et présentation du milieu aquatique et sa biomasse chez les pêcheurs nigériens yorùbà-Ìlàṣẹ	116
Section 2.1 : Description des processus techniques et chaînes opératoires de pêche	116
Section 2.2 : Le milieu aquatique et sa biomasse dans la pêche des Nigériens yorùbà-Ìlàṣẹ	162
Deuxième partie : Approches historique et socio-économique d'un peuple transfrontalier et aux savoirs et savoir-faire halieutiques en Afrique centrale.....	172
Chapitre 3 : La communauté fang-ntumu : origine, mode de vie et rapports halieutiques	173
Section 3.1 : Origine des Fang et leurs savoirs et savoir-faire.....	173
Section 3.2 : Les Fang-ntumu du bassin du Ntem : histoire et organisation socio-économique d'une communauté d'agro-pêcheurs transfrontaliers d'Afrique centrale...	184
Section 3.3 : Un village aux diverses activités socio-économiques et halieutiques .	200
Chapitre 4 : Description des processus techniques de pêche et présentation du milieu aquatique et sa biomasse chez les agro-pêcheurs fang-ntumu.....	221
Section 4.1 : Description des processus techniques de pêche.....	221
Section 4.2 : Milieux aquatiques fang-ntumu : hydrographie, correspondances technologiques de pêche et biomasse prélevée	269
Troisième partie : Apprentissages des savoirs technologiques et description des parts de l'invisible et du foncier aquatique dans la pratique de la pêche.....	284
Chapitre 5 : L'apprentissage de la pêche et les actions technologiques de prélèvement de la ressource aquatique	285
Section 5.1 : Entre apprentissage et abandon de la pêche.....	286
Section 5.2 : Action passive et indirecte des techniques de pêche et connaissances de l'environnement des poissons	309
Section 5.3 : Action active et directe des techniques de pêche et connaissance des signes comportementaux des poissons.....	316
Chapitre 6 : Interdits, invisible et foncier aquatique.....	324
Section 6.1 : Les interdits dans la pratique de la pêche	325

Section 6.2 : Invisible et pratiques rituelles	337
Section 6.3 : Foncier aquatique, occupation et gestion des espaces halieutiques ...	354
CONCLUSION GÉNÉRALE	374
ANNEXES.....	383
Annexe 1 : glossaire des pêcheurs fang-ntumu et yorùbá-Ìlàjẹ au Gabon	384
Annexe 2 : présentation des langues des pêcheurs : le yorùbá-Ìlàjẹ et le fang-ntumu .	397
Annexe 3 : trois versions du mythe Odùduwà à Ifẹ (Nigeria).....	408
Annexe 4 : le mythe Ozamboga.....	409
Annexe 5 : le mythe Evus.....	410
Annexe 6 : une version du récit de déroulement du rite propitiatoire du « Saraka » chez les communautés de pêcheurs du littoral estuarien	411
Annexe 7 : une version du récit de déroulement du rite propitiatoire du « Sà » chez les Fang-ntumu du village Akam-si (bassin du Ntem, Nord-Gabon)	412
Annexe 8 : quelques photographies technologiques de pêche non présentées dans le texte	413
BIBLIOGRAPHIE	415
INDEX DES AUTEURS	438
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	441
TABLE DES MATIÈRES	447

REMERCIEMENTS

J'aimerais formuler ma plus profonde gratitude envers toutes les personnes physiques et morales qui ont contribué à la réalisation de cette thèse de doctorat aussi bien en France qu'au Gabon. J'exprime d'abord ma grande reconnaissance envers mes directrices de thèse Isabelle Leblic et Catherine Sabinot, pour avoir accepté de diriger cette thèse depuis octobre 2017. Je les remercie pour leur disponibilité, leur rigueur, leur patience, leurs conseils et orientations, pendant toutes mes années de travail. Quand le doute, la pression et le stress s'installaient en moi, elles n'ont pas arrêté de me soutenir et de m'encourager moralement et même financièrement, quand je faisais face à des situations difficiles. Chères directrices, vous resterez à jamais dans mon cœur et je penserai toujours à vous dans la suite de mon parcours, car vous êtes pour moi, des exemples à suivre dans le monde de la recherche.

Je présente également ma gratitude envers mon école doctorale (Ed 265-INALCO) et mon laboratoire de rattachement (LACITO-CNRS-Villejuif), pour la formation et l'encadrement sous leur tutelle et dans leurs locaux. Ils m'ont fait bénéficier d'un cadre de travail adapté, des outils de travail adéquats, des financements pour mes missions de terrain au Gabon et de l'assistance sociale lors de mes deux dernières années de thèse sans bourse. À ce propos, je me souviens avoir pu bénéficier d'une aide financière exceptionnelle en 2021-2022 de la part de l'INALCO (VP relations internationales) et de deux années d'exonérations des frais de scolarité à cause de ma situation sociale. Pour tout cela, je vous suis éternellement reconnaissant.

Ma reconnaissance va aussi à l'endroit de mon pays, le Gabon, qui a bien voulu financer quatre ans de mon cursus doctoral en France par le canal de son agence national des bourses (ANBG), en collaboration avec Campus-France (gestionnaire des étudiants gabonais boursiers en France). Cela m'a permis de bien commencer ma thèse et travailler dans de bonnes conditions jusqu'en quatrième année.

Enfin, je remercie l'ensemble de mes interlocuteurs, sans qui ce travail n'aurait pu prendre forme jusqu'à son achèvement ; mes parents pour leur accompagnement, leur investissement sur moi, leur confiance et leur patience ; mes amis, collègues doctorants et connaissances ayant participé de près ou de loin à ce travail.

DÉDICACE

À

Ma fille Ntsame Ondo Génésys Confidence

Mon père Minko mi Mvé Théophile

Ma mère Ntsame Allogo Confidence

Mon oncle Ondo Allogo Modeste

Ma tante Ada Allogo Espérance

Ma défunte grand-mère Avomo Nguema Delphine

Toute ma famille

*Tous ceux qui sont partis très tôt, alors qu'ils voulaient me voir franchir
cette étape importante de ma vie.*

Je vous dédie cette thèse de doctorat, car vous restez tous importants et d'un amour inestimable pour moi. Je vous porte dans mon cœur et ne vous oublierai jamais.

AVIS AU LECTEUR

Alors que vous êtes sur le point d'entamer la lecture de cette thèse, j'aimerais attirer votre attention sur quelques éléments de précisions à propos des transcriptions, citations, illustrations, et de la pêche en langues yorùbá-Ìlàjẹ et fang-ntumu.

- *Transcriptions*

Dans l'ensemble de ce corpus, la plupart des entretiens et extraits d'entretiens sont en « français local gabonais » ou dans un registre familier. Cela signifie que nous avons choisi de respecter la fidélité des énoncés tel que formulés par les interlocuteurs, en fonction du niveau de leurs connaissances de la langue française. Au cours de votre lecture, vous rencontrerez parfois un « français du village » pour ceux/celles qui ne sont pas allés à l'école et qui vivent au village ; un « français ouest-africain » pour les communautés francophones d'Afrique de l'Ouest ; un « français tricoté » chez les pêcheurs analphabètes et surtout en communautés de pêcheurs anglophones du littoral estuarien gabonais tels que les Nigériens yorùbá-Ìlàjẹ. Seuls quelques extraits d'entretiens réalisés auprès de certains agents administratifs sont dans un français courant voire soutenu. Ne soyez donc pas surpris en découvrant que certaines phrases, expressions et certains termes aient un sens différent ou approximatif de celui du français académique.

- *Citations*

Cette thèse contient des citations tirées des propos et discours d'un grand nombre d'interlocuteurs et d'auteurs. Elles viennent soutenir les éléments d'analyse mobilisés dans l'argumentaire de ce travail. Leur apparition régulière tout au long du texte est le résultat d'un choix délibéré. C'est une façon de mettre en corrélation les données empiriques et théoriques dans le traitement de ma problématique de recherche. Dans le texte, toutes les citations seront en caractère Times New Roman 11 avec retrait à gauche. Chaque citation d'auteur sera toujours accompagnée, entre parenthèse, du nom de l'auteur, de la date de parution et de la page de l'ouvrage d'origine. Quant aux citations des interlocuteurs, elles seront suivies, entre parenthèse, par la fonction de l'intéressé, sa communauté d'appartenance, son âge, le lieu et la date de l'entretien. Pour garder l'anonymat demandé par les interlocuteurs, leurs noms ne seront pas donnés.

- ***Illustrations***

La quasi-totalité des photographies et planches photographiques a été réalisée par moi-même, ainsi que les dessins, schémas, graphiques, tableaux et diagrammes. Seules quelques photographies ont été prises dans certains travaux consultés tout au long des recherches. Les cartes ont aussi été prises dans des travaux que nous avons consultés, parce qu'elles correspondaient à ce que nous avons besoin d'illustrer au niveau géographique. Toutefois, je leur ai parfois ajouté quelques éléments de précisions utiles pour étayer mes analyses, tout en respectant leurs auteurs et réalisateurs d'origines.

- ***À propos de la pêche en langues yorùbá-Ìlàje et fang-ntumu***

Vous rencontrerez dans cette thèse plusieurs transcriptions linguistiques en langues yorùbá et fang-ntumu d'un certain nombre d'espèces aquatiques, végétales, animalières ; des engins de pêche ; et bien d'autres connaissances se rapportant à cette pratique sociale au sein des deux communautés d'étude. À chaque fois qu'un nom, une expression ou désignation quelconque sera donné(e) dans une de ces langues, celui-ci/celle-ci sera en italique et en gras. De plus, les noms en français local de végétaux, animaux et ressources aquatiques seront toujours suivis de leurs noms scientifiques.

Dans les annexes de ce manuscrit, un glossaire non exhaustif (annexe 1) regroupera l'ensemble des noms, appellations et expressions endogènes se rapportant à la pêche dans ces deux langues sur la base des communautés de pêcheurs abordées. Ce glossaire sera suivi de la présentation de ces langues afin de bien suivre l'écriture des termes utilisés dans l'ensemble de ce manuscrit.

- ***À livre ouvert***

Cette thèse est le produit de six longues années de volonté et d'abnégation. Je voudrais surtout souligner que tout ce qui a été collecté n'a pas été utilisé. Je n'ai choisi que ce qui était nécessaire pour la rédaction de cette thèse. C'est d'ailleurs, l'une des grandes difficultés auxquelles chaque chercheur est souvent confronté au moment de réaliser un travail comme celui-ci.

Je voudrais, enfin, souligner que je n'écarte pas la possibilité que vous trouviez dans ce texte des erreurs de saisies, de syntaxe, des fautes grammaticales, d'orthographe et autres omissions. Car tout travail de rédaction en particulier, comprend souvent ce type d'imperfections involontaires.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AEF : Afrique équatoriale française
AGASA : Agence gabonaise de sécurité alimentaire
ANPN : Agence nationale des Parcs nationaux
ANBG : Agence nationale des bourses du Gabon
API : Alphabet phonétique internationale
BULAC : Bibliothèque universitaire des langues et civilisations
CCGL : Comité consultatif de gestion locale
CAPAL : Centre d'appui à la pêche artisanale de Libreville
CETMA : Centre d'ethno-technologie en milieux aquatiques
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
DGPA : Direction générale de la pêche et de l'aquaculture
DGS : Direction générale de la statistique
FAO : Food and agriculture organisation
IRD : Institut de recherche pour le développement
INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales
LGIDF : Langues et grammaires en Île-de-France
LABAN : Laboratoire d'anthropologie de l'Université Omar Bongo
LACITO : Langues et civilisations à tradition orale
LUTO : Laboratoire universitaire des traditions orales
MNHN : Muséum national d'Histoire naturelle
OHADA : Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
PALOC : Patrimoines locaux, environnement et globalisation
PIB : Produit intérieur brut
PTP : Processus techniques de pêche
SAPAC : Société anonyme de pêche, d'armement et de conservation
SPAEF : Société pétrolière d'Afrique équatoriale française
UOB : Université Omar Bongo
WCS : Wildlife conservation society
ZEE : Zone économique exclusive

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Cette introduction générale est composée de trois parties. La première aborde la naissance de notre recherche, les sociétés d'étude et le sujet choisi. La deuxième présente la problématique et l'état de l'art. La dernière partie porte sur nos enquêtes ethnographiques au Gabon et annonce le plan de cette thèse.

I. Choix du sujet, des terrains ethnographiques et construction de la problématique

Nous commencerons par expliquer ce qui nous a amené à travailler sur la pêche artisanale gabonaise et ses sociétés de pêcheurs. Ensuite, nous présenterons les deux sociétés choisies (Nigériens yorùbá-Ìlájẹ et Gabonais fang-ntumu), avant de terminer par l'exposé du sujet de cette thèse.

I.1. Travailler sur la pêche au Gabon

Le choix de travailler sur la pêche du point de vue des sociétés de pêcheurs au Gabon s'appuie sur l'observation de deux grands groupes locaux de sociétés de pêcheurs à savoir les pêcheurs ouest-africains du littoral et les agro-pêcheurs continentaux de l'arrière-pays. Ce choix se justifie, d'une part, à travers les représentations sociales et discours empiriques souvent formulés à l'endroit de ces groupes de pêcheurs au Gabon ; et d'autre part, à travers les fortes implications et dispositions de l'administration gabonaise dans ce secteur au cours des vingt dernières années ; sans oublier les diverses missions d'intervention et d'ajustement menées par l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture à propos de la pêche dans le pays (FAO, 2004 ; 2018 ; 2023). À cela s'ajoutent, entre autres, l'implication d'un ensemble de coopérations dans ce secteur d'activités à partir des années 1990-2000 à nos jours. Ils s'agit des coopérations Nord-Sud de l'État gabonais avec l'Union européenne, le Canada, la Chine, le Japon, puis des coopérations Sud-Sud avec le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, les Sao tomé et Príncipe, pour le renforcement de ses capacités dans la formation des jeunes gabonais à la pêche, l'évaluation et valorisation de ses ressources aquatiques, pour des dotations de matériel et le développement de ses structures et système de pêche, ainsi que pour l'exploitation de ses eaux marines en thonidés, Ethmaloses et bien d'autres espèces spécifiques (Bignoumba, 1998 ; 1999 ; 2007 ; 2010 ; 2017). Dans ce cadre, le rôle et la politique de l'État gabonais consiste en l'ouverture de ses espaces aquatiques marins côtiers voire continentaux aux pays mieux outillés (l'occident et l'Afrique de l'Ouest) pour le développement

de son système et effort de pêche, ainsi que l'exploitation de ses ressources jusqu'à sa zone économique exclusive (ZEE). Car les communautés autochtones du pays n'ont pas toujours eu à développer la culture ou la vocation de l'exploitation maritime (Bignoumba, 1999). Il s'agit donc d'un rôle qui est de promouvoir ce secteur, surtout chez les jeunes générations, afin qu'il contribue valablement à l'économie nationale du pays et qu'il soutienne les autres secteurs économiques tels que les mines (pétrole, manganèse, fer, uranium, et bien d'autres), l'agroindustriel, le bois, pour ne citer que ceux-là.

Nous rappelons de ce fait que le Gabon connaît plusieurs catégories de pêche et une production non négligeable de ressources diversifiées de poissons dans ses eaux marines et continentales. On y trouve une pêche industrielle hauturière, une pêche artisanale côtière, ainsi que des pêches coutumières, scientifiques et sportives (Gabon, Code des pêches et de l'aquaculture, Loi n°015/2005 et Décret n°0579/PRIMPE du 30 novembre 2015 fixant les modalités et conditions d'exercice de la pêche). Les données statistiques avancées par certains travaux et études scientifiques révèlent que le cumul des quantités de poissons pêchées en eau gabonaise est d'environ 40 000 tonnes par an en moyenne depuis les années 2000, la demande du pays en poissons étant estimée à 70 000 tonnes par an. Ainsi, les deux principales catégories de pêche à savoir : la pêche artisanale et celle industrielle oscillent respectivement entre 18 000 et 30 000 tonnes, puis entre 7000 et 15 000 tonnes par an (DGPA, 2003 ; Badjina, 2011 ; DGPA & WCS, 2014 ; Cardiec, 2021). Eu égard à l'instabilité de ces chiffres, le produit intérieur brut (PIB) de la pêche n'est que d'environ 1.5% de l'ensemble des ressources économiques du pays depuis plusieurs années (Ovono Edzang, 2013 : 118). Par conséquent, le pays connaît également une forte importation de la ressource halieutique en provenance des pays étrangers (soit environ 26 000t/an), afin d'essayer de combler ce déficit qui restreint la consommation régulière de protéines animales aquatiques des communautés.

Au regard de cet état des lieux, il ressort que la pêcherie gabonaise et ses sociétés de pêcheurs (environ 21 000 pêcheurs étrangers et nationaux confondus en 2013), nécessite davantage une attention particulière en se focalisant surtout sur sa technologie et les réalités socioculturelles en vigueur. Cela nous amène alors à présenter les deux grands groupes de sociétés de pêcheurs qui sont au cœur de cette étude ainsi que nous l'avons annoncé au début de notre développement.

Le premier groupe est celui des immigrés ouest-africains reconnus pour la pratique d'une pêche côtière commerciale de la ressource halieutique sur le littoral gabonais. Dans ce sens, un certain nombre d'acteurs sociaux (pêcheurs artisans autochtones des villages côtiers, des consommateurs de la ressource aquatique nommés « clients », de l'administration en charge des pêcheries artisanales maritimes et, enfin, certains chercheurs), lui reprochent la pratique d'une « pêche sans réserve et inconsciente ». En quête perpétuelle de production pour la commercialisation du poisson, les pêcheurs ouest-africains seraient en train d'épuiser à long terme les quantités de poissons des zones de pêche qui leur ont été assignées sur la côte gabonaise (Bignoumba, 1998 : 693-694 ; DGPA & WCS, 2014 ; ANPN & WCS, 2016 ; DGPA, WCS & IRD, 2018). De plus, ils violeraient sans cesse les zones aquatiques marines protégées par l'administration et celles assignées à la pêche coutumière. Depuis leur arrivée à partir des années 1960-80 sur le littoral, les quantités de poissons auraient progressivement et considérablement diminué (Bignoumba, 1999 : 359-372 ; Loungou, 2014 : 1-18). Les plus critiques de ces pêcheurs migrants sont les pêcheurs gabonais qui vivent sur la côte, lesquels pointent particulièrement les ressortissants nigériens du doigt comme principaux responsables de cette situation, comme l'indiquent ces extraits d'entretiens :

« Nous on est ici à Bambouchine là. Quand tu montes d'ici jusqu'à même Cocobeach là-bas, sur tout le long de la côte-là, tu vas trouver les étrangers dans les petits débarcadères qui sont déjà partout ici. C'est eux qui pêchent tout ça avec leurs longs filets. Nous on n'attrape même plus rien, quand ils ont déjà mis leurs filets. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur gabonais de 45 ans environ, Bambouchine, 24/11/2017)

« Mon frère, les Ouest-Africains là viennent même jusqu'à dans notre zone ici au Cap-Estérias. Ils font comme ils veulent. Surtout les Nigériens là, ils sont remplis dans la zone entre Libreville et Cocobeach. Ils ont envahi tout ça pour pêcher. On les croise tout le temps à l'eau et y a même souvent des problèmes avec eux. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur gabonais de 35 ans environ, Cap Estérias, 22/11/2017)

« Je peux te dire que si maintenant, l'État est en train de nous embêter comme-ça à l'eau, c'est à cause de ces Ouest-Africains là. Ils font trop le désordre à l'eau là-bas. Ils ne respectent rien. C'est seulement tuer le poisson qui les intéressent. On les croise partout avec leurs longs filets qui traînent dans l'eau pendant des jours. Quand c'est comme ça, nous on n'attrape plus rien, on décide alors d'aller les trouver à l'eau là-bas pour qu'ils enlèvent ça... » (Extrait d'entretien avec un pêcheur gabonais de 40 ans environ, Cap-Estérias, 22/11/2017)

Parmi ces pêcheurs étrangers ouest-africains, on note la présence massive de la communauté nigérienne majoritairement composée des Yorùbá-Ìlájẹ et d'une minorité de leurs compatriotes Ijaw et Ìjẹ̀bù en petits groupes parsemés dans la zone Libreville-Cocobeach. Ces communautés sont les plus nombreuses et face à elles se trouvent des communautés de pêcheurs béninois, ghanéens, togolais, sénégalais, saotoméens, équato-guinéens. dont le nombre

n'est pas aussi à prendre à la légère sur le littoral gabonais et dont la pêche intègre aussi une économie de type capitaliste.

De nos jours, les Gabonais utilisent les appellations de « Calaba ou Biafra-ais » pour désigner le collectif des ressortissants nigériens, dont les pêcheurs en particulier. En effet, le terme « Calaba » fait référence à la ville Calabar de l'État de Cross-River au Nigeria. L'histoire sociopolitique africaine rapporte que cette ville du Sud-Est du pays a longtemps été le refuge de fugitifs et esclaves de la sous-région ouest africaine entre le XVII^e et le XIX^e siècle. Ce serait de là que plusieurs vagues d'esclaves africains y compris les Nigériens en particulier, embarquaient pour le nouveau monde. Entre-temps, le renvoi à cette ville a fini par prendre une connotation péjorative à l'échelle de la sous-région, étant donné toute la précarité qui y était engendrée pendant près de deux siècles. Ainsi, traité quelqu'un de « Calaba », surtout lorsqu'il s'agit des ressortissants nigériens en général, est très dépréciatif voire considéré comme une injure en rapport à l'esclavage et à la précarité dans l'imaginaire social des Gabonais, à cause de cette représentation historique de la ville de Calabar. Quant au terme « Biafra / Biafra-ais », il fait référence à la « rébellion » qui a entraîné la guerre civile nigérienne à partir de l'ancien État du Biafra en plein cœur des communautés yorùbás et igbos entre 1967 à 1970 (Golé Koffi, 2011 : 24-40). Certains détracteurs gabonais pensent que ces événements sociopolitiques et historiques justifieraient certains comportements « laxistes » et « hors la loi » de nombre des ressortissants nigériens au Gabon, et surtout dans le secteur de la pêche côtière. Pour eux, ces communautés auraient développé un trait de caractère forgé dans leur mémoire collective à la suite de ces événements passés. Être traité de « Biafra » signifierait donc qu'on est « rebelle » ou « hors la loi », s'agissant de migrants nigériens dans l'imaginaire des Gabonais. C'est dans ce sens que nous avons souvent entendu des expressions telles que : « Ce sont des Calaba. », ou bien : « Ce sont des pêcheurs biafra-ais qui font le désordre ici [...] ».

Récemment, les Gabonais utilisent ces mêmes appellations pour catégoriser l'ensemble des pêcheurs étrangers ouest-africains qui ne se conforment pas aux lois de pêche en vigueur au Gabon. Selon eux, les communautés de pêcheurs nigériens seraient la principale cause d'une pêche maritime artisanale « inconsciente » sur le littoral et auraient « contaminés » les autres communautés de pêcheurs migrants ouest-africains dans leur comportement de « rebelle ». Ce même type de discours est aussi désormais tenu à l'endroit des chalutiers chinois au sujet de la pêche industrielle hauturière au Gabon. Un interlocuteur nous a dit à ce propos que :

« Les Chinois attrapent tout au large là-bas, mêmes les petits poissons. Ils font le désordre comme les Nigériens-là [...]. » (Extrait d'entretien avec un ancien pêcheur côtier d'environ 60 ans, Cap-Estérias, 22/11/2017)

Quant au deuxième groupe, il est constitué de sociétés d'agro-pêcheurs autochtones spécialisées dans la pratique de la pêche continentale villageoise c'est à dire une pêche saisonnière et d'autoconsommation de la ressource aquatique. Ces protagonistes sont principalement des agro-pêcheurs, des revendeuses des produits de pêche dans les marchés locaux, des chercheurs et, enfin, l'administration en charge des pêches continentales. Ils pensent que l'activité de pêche de ce groupe démontre une certaine considération des représentations socioculturelles et écologiques des communautés vis-à-vis des ressources naturelles aquatiques. Il s'agit ainsi d'une activité secondaire dans les systèmes de production locale des communautés forestières, derrière l'agriculture itinérante sur brûlis (Kouerey, 1986 ; Righou Ide, 2004 ; Kialo, 2005 ; Boussougou, 2012). Dans une telle configuration, la réalité est que cette pêche n'entre pas véritablement dans les projets de développement économique des communautés locales et du pays en général. En revanche, elle fait plutôt ressortir l'identité sociale et culturelle de ces communautés, en mettant en avant les particularismes technologiques, artistiques, créatifs, cognitifs, de leurs savoirs et savoir-faire en vue de l'exploitation coutumière et artisanale des espaces aquatiques forestiers.

Bien que pourvoyeuse d'une alimentation variée et nutritionnellement riche en ressources halieutiques des rivières, mobilisable à tout instant notamment lors que la production des autres activités de subsistance diminue (Dounias *et al.*, 2019 : 233), cette pêche reste néanmoins instable tout au long de l'année malgré l'efficacité de ses nombreuses techniques. Cette situation est observable dans l'ensemble des milieux aquatiques continentaux au Gabon, quelle que soit la communauté en présence, à l'instar des Myènè (Kouerey, 1986) ; Nzébi (Mateki, 2005), des Pové (Kialo, 2005), des Fang (Kialo, 2008 ; Assengone, 2011 ; Ondo Obame, 2016). Les pêcheurs fang-ntumu, avec qui nous avons travaillé, nous ont dit avoir conscience de cette vulnérabilité de leur pêche villageoise. C'est pourquoi l'agriculture reste avant tout à la base de leurs ressources. Ils s'appuient également sur la chasse et autres activités pour assurer l'équilibre et la complémentarité de leurs ressources alimentaires, tel que l'indiquent les extraits d'entretiens ci-dessous.

« Moi je fais tout. Je fais la pêche avec mes hameçons et parfois, si j'achète un filet, je pêche aussi avec ça. Mais avec ma femme qui est là, on a aussi les plantations pour le manioc et la banane. Ça nous aide aussi si ma femme va vendre un peu en ville. Je fais même aussi les pièges en brousse et autour de nos plantations de manioc. Ici au village on fait tout en même temps. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 43 ans, Akam-si, 20/10/2020)

« Tous ceux que tu vois là, qui font la pêche à la rivière kyè ou à Ntem ou même dans les petites rivières dans notre contrée ici, ce sont aussi des chasseurs, des piégeurs, et ils ont aussi des plantations avec leurs femmes. Même moi là, je pêche aussi. Mais, si je t'amène en brousse là-bas, tu vas voir ma plantation que je viens de brûler pour planter après. C'est tout ça qui nous nourrit ici au village. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 50 ans, Akam-si, 12/11/2020)

Cette pêche ne peut donc pas assurer à elle seule l'autonomie économique ou alimentaire des communautés continentales villageoises, quoiqu'elle contribue à subvenir à de nombreuses nécessités dans la vie des pêcheurs. Différente d'une économie de production au sens capitaliste, elle intègre ce qu'Arjun Appadurai (1986 [2020]) nomme « économie sociale », et qu'il entend comme une économie qui s'articule surtout autour de la prise en compte des besoins de premières nécessités chez un individu ou une communauté.

Comme nous l'avons souligné en prélude, c'est sur la base de toutes ces diverses informations et représentations empiriques que nous avons nourri l'intérêt de travailler sur la pêche artisanale comparée au Gabon notamment en eaux fluviales et marines. Dès lors, notre « question de départ » (Quivy *et al.*, 1993[2017 : 39-58 ; 2022]) pour cette recherche fut, dans un premier temps, de savoir quels sont les processus technologiques qui alimentent les techniques de pêche maritime côtière et continentale villageoise ? Ensuite, elle fut de comprendre comment ces processus sont mobilisés et exécutés en fonction des modèles de pêche, milieux aquatiques et sociétés de pêcheurs en présence au Gabon ?

En partant de cet état des lieux sur la question de la pêche et la présentation des deux grands groupes de sociétés de pêcheurs observés au Gabon, notre développement se poursuit sur les communautés de pêcheurs choisies dans chacun de ces groupes, ainsi que les raisons de ces choix.

1.2. Les deux sociétés de pêcheurs étudiées : les Yorùbá-Ìlàjẹ et les Fang-ntumu

Les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ et fang-ntumu sont les deux sociétés de référence de cette étude. Découvrons les raisons qui nous ont amenés à les choisir en commençant par la première société.

Nous avons choisi de travailler avec les Yorùbá-Ìlàjẹ, premièrement, à cause de leur représentativité importante dans notre première zone d'étude (le littoral estuarien) où ils avoisinent à eux seuls près de 70 % de pêcheurs nigériens qui faisaient environ 900 individus entre 2017 et 2018 (DGPA, IRD & WCS, 2018). Nous rappelons qu'en général, les pêcheurs

nigériens sont la plus grosse communauté de pêcheurs ouest-africains au Gabon et, de ce fait, en avant-garde de la pêche artisanale maritime côtière du pays avec environ 40 % de pêcheurs et d'engins de pêche (Bignoumba, 2000 ; Ovono Edzang, 2006 : 7 ; Badjina, 2011 : 32 ; ANPN & WCS, 2013 ; 2016 ; Cardiec, 2021). Certains d'entre eux soulignent que cette forte représentativité est due à leur ancienneté au Gabon dans ce secteur d'activités depuis les années 1950-70. C'est pourquoi il nous importait de travailler avec une de leurs communautés à savoir les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ.

Deuxièmement, c'est l'une des sociétés de pêcheurs avec un dispositif de pêche important sur le littoral estuarien. Jusqu'en 2020, elle comptait 8 débarcadères de pêche, près de 50 pirogues monoxyles motorisées fonctionnelles, ainsi qu'une diversité de techniques de pêche, dont 3 au filet maillants (filet de surface, calé de fond et dérivant de fond) pour les adultes, et une à l'hameçon pour les enfants. Basée sur une pêche essentiellement masculine, leur savoir et savoir-faire a été acquis et développé depuis le Nigeria (pays d'origine) avant de venir se poursuivre au Gabon (pays d'accueil). Leur dispositif de pêche fait ainsi preuve d'un héritage transterritorial de connaissances de pêche, transmis de génération en génération au sein de cette communauté. Bien qu'absente dans l'effort de production du poisson en mer, la présence féminine n'est pas à négliger dans cette communauté. Elle est surtout requise dans le cadre du traitement (nettoyage, fumage et vente) du poisson au débarcadère et dans la sponsorship des matériels de pêche des hommes avec qui elles sont fortement associées.

À ces raisons, nous ajoutons entre autres que lors de notre inscription en thèse, l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) nous avait demandé de travailler sur des communautés dont une langue y sont enseignée. D'où le choix de la société yorùbá. Nous avons ainsi pris part à des séminaires, cours magistraux de linguistique et de culture yorùbá pendant un semestre à l'INALCO afin d'acquérir quelques fondamentaux de cette langue. C'est grâce à ces connaissances que nous avons pu réaliser un glossaire de pêche (en annexe 1) dans cette langue.

Les raisons du choix de cette première communauté de pêcheurs ne s'éloignent pas de celles de la deuxième : les pêcheurs fang-ntumu. Nous l'avons choisi, d'abord, en raison de leur grand nombre dans notre deuxième zone d'étude qui est le bassin du Ntem au Nord du pays (à la frontière avec le Cameroun et le Nord-Est de la Guinée Equatoriale). Ils font partie de la communauté fang, la communauté gabonaise la plus nombreuse avec près de 35 % de population alors que le pays ne compte qu'un peu plus de 2 119 036 habitants (estimation du recensement de 2018). Nous l'avons également choisi parce que nous sommes originaire de

cette communauté et donc locuteur de la langue fang. Ce qui a davantage facilité les échanges pendant les moments d'ethnographie.

La deuxième raison concerne leurs riches dispositifs et connaissances de pêche au rythme des saisons annuelles (deux saisons sèches et de pluies). Ces pêcheurs pratiquent des techniques du filet trémail en nylon, des hameçons en métal, des barrages (à nasses tubuliformes ou antonoire), et usent également de pirogues monoxyles et radeaux (morceaux de bois flottants et reliés les uns aux autres) en fonction du type de cours d'eau en présence. En dehors de cette connaissance hégémonique masculine, on note également une présence féminine avec des savoirs de pêche propres notamment en grande saison sèche pour compléter les activités agricoles. Ces techniques de pêche féminines (*alóq, mesama/abula*) sont surtout pratiquées avec des nasses rondes tissées de nylon.

Pour clore, le choix des deux sociétés de pêcheurs repose, d'une part, sur leurs représentativité au sein de leurs différentes zones géographiques d'activité de pêche, et d'autre part, sur leurs riches connaissances et dispositifs de pêches au Gabon. Ces sociétés africaines côtoient et exploitent leurs cours d'eau environnant en vue de nourrir leurs communautés et commercialiser leurs captures. En plus de cela, de nombreux travaux de recherche et projets de développement questionnaient déjà ces communautés et leurs sites de pêche sur diverses problématiques (mode de vie, système économique, population, rapports à l'eau, et bien d'autres) bien avant nous. En les consultant et en les associant à notre ethnographie, ils ont été un facteur déterminant qui nous a davantage inciter à travailler avec ces pêcheurs.

Dans la suite de notre développement, nous exposons ci-dessous le sujet de cette thèse.

1.3. Le sujet

Le sujet de cette thèse porte sur les sociétés de pêcheurs artisans et leurs technologies de pêche au Gabon, à travers leur occupation, exploitation et gestion des milieux aquatiques environnants et leurs ressources. Il est la continuité des travaux commencés en master autour d'une anthropologie de la pêcherie fang-ntumu dans le département du Ntem du Nord-Gabon (Ondo Obame, 2016). Pour le traiter, nous avons intitulé notre thèse comme suit : « Pêche maritime côtière et pêche continentale villageoise au Gabon : analyse comparée des processus techniques et des investissements socioculturels, linguistiques et halieutiques ». Il s'agit d'une étude comparative des savoirs et savoir-faire des technologies et halieutiques en anthropologie

aquatique, maritime et surtout en ethno-technologie en milieux aquatique auprès des pêcheurs gabonais.

Cette thèse cerne d'une part, de la pêche artisanale maritime côtière chez les pêcheurs ouest-africains (Nigériens yorùbá-Ìlájẹ) du littoral estuarien et, d'autre part, de la pêche continentale villageoise chez les agro-pêcheurs fang-ntumu des milieux fluviaux du Nord de l'arrière-pays. Elle aborde plus précisément les processus techniques et leurs chaînes opératoires afin de définir et comprendre l'organisation des systèmes de pêche en présence.

Elle propose ainsi, de réévaluer et réactualiser les savoirs et savoir-faire locaux des sociétés halieutiques gabonaises. Elle apporte, enfin, des éléments de réponses à certaines préoccupations actuelles de la pêcherie dans une dimension élargie, notamment :

- la place et le statut de la pêcherie au sein des espaces aquatiques marins et aquatiques dans une société donnée ;
- des inventaires, descriptions et classifications des techniques de pêche et des ressources halieutiques prélevées dans les eaux marines et fluviales ;
- des représentations et imaginaires de l'invisible dans les rapports aux technologies de pêche, aux espaces aquatiques et ressources halieutiques ;
- des systèmes de désignation des savoirs et savoir-faire technologiques et des ressources halieutiques en langues des communautés de pêcheurs ;
- des conflits d'imaginaires des différents types de pêche et statuts des pêcheurs ; des conflits symboliques et juridiques du foncier aquatique au sujet des territoires, terroirs et zones de pêche ;
- la gestion participative ou partagée des ressources naturelles aquatiques au sein des communautés humaines.

Autant de préoccupations qui nous ont amené à entrevoir, une redéfinition de la pêche en allant au-delà du simple cadre de « la capture d'organismes aquatiques dans les eaux marines, côtières et continentales » (FAO, 2018 *in* Cardiec, 2021 : 18), une redéfinition de l'espace aquatique et sa ressource, ainsi qu'une réactualisation de la définition d'une technique de pêche dans le contexte gabonais. Cette thèse s'inscrit alors dans le questionnement sur l'ethno-technologie en milieux aquatiques, et sur la dynamique des sociétés gabonaises de pêcheurs et leurs systèmes de savoirs et savoir-faire locaux. Elle démontre, entre autres, que la matérialité des connaissances locales endogènes des communautés étudiées est indissociable des réalités symboliques et invisibles qui les sous-tendent, surtout dans le cadre des pêcheries. Comme nous le verrons, il s'agit d'une dualité « idéale et matérielle » (Godelier, 2010 ; Lemonnier, 2013 ; Leblic, 2013), qui constitue le socle de l'identité, la valeur et l'efficacité de l'ensemble des pratiques socioculturelles au sein des sociétés humaines.

Dans la partie qui va suivre, nous décrivons la problématique et présentons l'état de l'art de cette recherche.

II. Problématique et orientations théoriques

Nous commencerons par rappeler le principal questionnement de ce travail avant d'enchaîner avec la présentation de l'état de l'art qui permettra, entre autres, de dévoiler les orientations théoriques de cette recherche.

La problématique de ce travail est un questionnement sur la technologie des sociétés de pêcheurs gabonais dans l'exploitation et la gestion des ressources aquatiques au regard des imaginaires et représentations endogènes qui alimentent ce secteur à l'échelle du pays, notamment à propos des pratiques des pêcheurs migrants et autochtones. L'objectif est ainsi d'appréhender la pêche artisanale en faisant dialoguer deux sociétés de pêcheurs (yorubá-Ìlájẹ et fang-ntumu), en montrant d'une part, leurs différences et, d'autres parts, leurs similitudes sous-jacentes. C'est en mobilisant leur technologie que nous avons entrepris nos analyses. L'accent a été particulièrement mis sur les processus et chaînes opératoires des pêches aux filets et hameçons de ces communautés, afin de ressortir ce que nous avons appelé leurs investissements socioculturels, linguistiques et halieutiques. Cette problématique est importante en ce sens que la technologie de la pêche est au fondement des rapports, conflits et productions halieutiques au sein des communautés de pêcheurs. Nous nous sommes ainsi posé un certain nombre de questions dont la principale est de savoir :

- En quoi les pratiques de pêche de ces deux sociétés de pêcheurs révèlent-elles les différentes dimensions qui caractérisent leurs rapports communs à la pêche et aux milieux aquatiques au Gabon ?

À la suite de ce questionnement, nous répondons que les dimensions communes de ces communautés de pêcheurs portent, d'abord, sur les processus d'apprentissage de pêche et actions endogènes des techniques employées au moment de la capture des poissons. Ensuite, elles portent sur les implications technologiques et symboliques des pêcheurs dans les processus et chaînes opératoires de pêche. Elles portent, enfin, sur les parts de l'invisible et du foncier aquatique dans les activités de chaque communauté de pêcheurs. Cette hypothèse propose donc que les pratiques de pêche de ces communautés gabonaises sont universelles, bien qu'observant des particularités socioculturelles liées à chaque groupe de pêcheurs et à l'espace aquatique exploité.

Nous avons enrichi tout ce qui précède d'un ensemble de lectures de plusieurs travaux de recherche dont nous rendons compte ci-dessous.

II.1. État de l'art

Quatre thématiques regroupant et confrontant les travaux consultés seront présentées ici. Chacune d'elle sera abordée en montrant son intérêt spécifique à ce travail. Il sera respectivement question de l'étude des sociétés de pêcheurs et les méthodes de recherche appliquées à ces dernières, des dynamiques et transformations opérés dans l'activité de pêche, de la technologie appliquée à la pêche ainsi que le concept clé développé dans ce travail, et enfin, du champ disciplinaire et l'approche théorique choisie. Commençons donc par la première thématique.

II.1.1. L'étude des sociétés de pêcheurs

Nombre de chercheurs ont décrit les sociétés de pêcheurs et analysés leurs organisations. Parmi eux, nous retenons surtout les travaux d'Yvan Breton (1981), Aliette Geistdoerfer (1982 ; 1987), Isabelle Leblic (1989a ; 1993 ; 2007 ; 2008), Marie-Claire Bataille-Benguigui (1994), Edmond Dounias (1995 ; 2011 ; 2016). Certains y ont même consacré leurs recherches doctorales à l'instar de, Catherine Sabinot (2008), Linda Badjina (2011), Pauline Laval (2016), Floriane Cardiec (2020), et bien d'autres. De ces contributions, il ressort qu'une société de pêcheurs est tout groupe social dont l'économie ou le mode de vie se fonde principalement sur la pêche, bien qu'il s'implique aussi dans des activités terrestres. Pour Yvan Breton (1981 : 19-20) : « les sociétés de pêcheurs ont souvent une organisation partagée entre espaces marins et espaces terrestres ».

Tout d'abord, on retient que la pêche, en tant que mode et procès de production halieutique, est au centre toute société de pêcheurs. Plusieurs travaux des auteurs précédemment cités ci-dessus et bien d'autres, ont ainsi décrit et appréhendé les communautés de pêcheurs à partir de l'orientation sociale, économique, juridique, symbolique, environnementale, de leurs pêcheries. L'article d'Yvan Breton (1981) sur les sociétés de pêcheurs au Canada propose une bonne étude sur le mode de vie et les problèmes des pêcheurs côtiers face au développement du capitalisme dans la zone maritime. En plus de démontrer l'élargissement du champ de l'anthropologie maritime sur l'étude des sociétés de pêcheurs, cette étude permet surtout de voir que les pêcheurs ont un mode de vie dynamique et sont souvent amenés à s'adapter aux

paradigmes socioéconomiques qui influencent leur activité. Dans ce sens, il y a aussi les travaux d'Aliette Geistdoerfer à l'instar de l'ouvrage publié en 1987 intitulé : *Pêcheurs acadiens, pêcheurs madélois, Ethnologie d'une communauté de pêcheurs*. Elle y présente la comparaison de ces deux sociétés de pêcheurs dont l'une est continentale tandis que l'autre est côtière. Elle décrit et analyse, non seulement, les systèmes techniques et socioéconomiques qui les régissent, mais aussi leurs contraintes économiques de transformation et de commercialisation du poisson. Elle montre aussi la fonction spécifique des techniques de pêche dans l'évolution de ces sociétés et les rapports sociaux de dépendance entre pêcheurs et marchands de poissons.

Chez les Oyapocks du Brésil, Pauline Laval (2016 : 115-116) parle de « spectre économique » en tant qu'enjeu initial réunissant deux catégories de représentation de la pêche. Ce terme désigne l'existence, d'une part, des communautés de pêcheurs oyapocks dont la pêche est une activité d'autosubsistance ou d'autoconsommation et, d'autre part, celles dont la pêche est une activité dite « professionnelle », en vue de la commercialisation de la ressource. La pêche revêt ainsi deux dimensions économiques. Dans sa fonction d'autosubsistance et d'autoconsommation, elle est, dans un premier temps, figure et moyen d'alimentation quotidienne parmi une variété d'activités d'acquisition et de production de ressources naturelles (Kouerey, 1986 ; Kialo, 2008 ; Dounias, 2011 ; 2016). Les pêcheurs la pratiquent pour manger et nourrir la famille, au même titre que d'autres activités artisanales. Dans un deuxième temps, la pêche est considérée comme « un métier, un travail » et désigne de ce fait les pêcheurs « professionnels » exerçant comme marin ou membre d'équipage d'embarcations artisanales. Dans ce cadre, un pêcheur ou une communauté de pêcheurs donnée peut souvent se dire « spécialiste » d'une technique spécifique, c'est-à-dire une technique qu'il apprécie tout particulièrement et dont il en est expert (Laval, 2016 : 121-125). Dans ces différents cas de figure, on note que toute recherche portée sur la pêcherie nécessite de mettre en avant la place et le rôle de la société de pêcheurs concernée. C'est également ce que nous comptons mettre en exergue dans le cadre de cette recherche.

Au sein des communautés de pêcheurs marins (et même en eau fluviale), la pêche est généralement une pratique masculine. Cette masculinité a été soulignée par Aliette Geistdoerfer dans un de ses articles intitulé « Les travailleuses de la Mer », publié en 1987. Elle y aborde, comme Yvan Breton, Isabelle Leblic, Catherine Sabinot et bien d'autres, la division du travail au sein des communautés de pêcheurs en concluant que les métiers de la mer sont le plus souvent masculins.

« [...] La pleine mer, les navires et pirogues seraient symboliquement reconnus comme espace et engins féminisés auxquels les femmes ne peuvent et ne doivent avoir accès au risque de les souiller ou les rendre stériles. » (Geistdoerfer, 1987a : 249)

D'après cette auteure, la séparation des métiers de la mer en général, dont celui de la pêche en particulier, met en exergue une dimension symbolique entre l'homme, l'espace marin et les engins de pêche. Comme nous le verrons, cette dimension traduit les notions de « permis » et de « non permis », de sacré et de profane ou encore de souillure et de pureté, dans la pratique de la pêche au sein des communautés de pêcheurs. Souvent identifiée comme souillées au sein de certaines sociétés africaines de pêcheurs et même ailleurs, les femmes ne prennent pas part aux activités de pêche en mer. Elles doivent rester à terre et c'est là qu'elles vont recevoir la ressource halieutique, une fois qu'elle est débarquée. C'est à ce moment précis que leur travail sur le poisson et autres ressources de mer commence. En revanche, les pêcheurs marins se présentent, quant à eux, comme une sorte de « mari » de la mer et des engins de pêche (Geistdoerfer, 1987a ; Benguigui, 1994), du fait de leur genre masculin. Ils les fécondent durant la pratique la pêche et les poissons qui en résultent sont comme des enfants issus de cette fécondation. Ils incarnent l'expression de la virilité, la force de production de la ressource aquatique grâce à leurs savoirs et savoir-faire technologiques appliqués en mer.

La pêche masculine en mer montre surtout que cet espace aquatique est caractérisé par ce qu'Aliette Geistdoerfer (2012) a appelé « le 4^e dimension » dans un de ses articles intitulé : « La formation des marins au gré des marées. Apprendre tous les jours pour entrer dans la 4^e dimension. Devenir marin pêcheur ». En effet, ce terme renvoie au fait que la mer ne laisse rien paraître lorsqu'on la regarde de la surface, si ce n'est qu'un vaste étendu d'eau dont on ne voit pas le fond. Il s'agit donc de tout le contenu caché sous les flots de la mer, y compris les poissons. En expliquant comment on devient marin pêcheur par le moyen de l'apprentissage à bord des bateaux, elle met l'accent sur ce côté invisible de la mer, entendu comme tout ce qui est au fond de l'eau. C'est à cette 4^e dimension que le pêcheur vient confronter sa force virile masculine et son savoir-faire au moment de son activité de pêche. L'auteure précise que :

« La mer, est en partie invisible (fonds et profondeur), du fait de ses propriétés physico-chimiques, non bornable et insaisissable. Elle ne présente que de très rares traces visibles et permanentes de l'occupation humaine (bouée, espar, balise, tourelle, phare en mer, objets en dérive), lesquels sont présents à l'approche de la côte. Les ressources animales à exploiter sont pour la plupart migratrices et en constants déplacements et les hommes n'ont pas la maîtrise des variations des quantités, qualités ni de leur présence ou disparition. Les caractéristiques biologiques, éthologiques (alimentation, zones de reproduction), et océanographiques (mouvements des mers ...) ne sont que partiellement observables. Les variations irrégulières des conditions climatiques amplifient le caractère d'imprévisibilité des activités en mer et de la production » (Geistdoerfer, 2012 : 46)

En eau douce fluviale, ce même type de représentation existe aussi dans le cadre de la pêche masculine, à la différence que tous les cours d'eau n'ont pas la même profondeur ni la même couleur physiologique. Les plus profonds (eau noire) sont souvent ceux qui ne laissent rien paraître en surface, tandis que les moins profonds (eau transparente) ont la possibilité de montrer leur fond).

Tout comme la pêche masculine marine, la présence ou le rapport aux femmes peut aussi être néfaste en pêche masculine continentale villageoise (Kialo, 2005 ; Badjina, 2011 ; Ondo Obame, 2016). Les hommes vont à leurs pratiques de pêche et de chasse tandis que les femmes restent au village, au campement ou au champ, où elles recevront le poisson apporté par ces derniers afin de le traiter (fumer, saler, sécher). Toutefois, les femmes possèdent aussi quelques techniques de pêche qui leur sont propres telles que *alóq*, *mesama* ou *fis* (Assengone, 2011 ; Kialo, 2008 ; Ondo Obame, 2016). Lors des campagnes de pêche féminines, quand les femmes sont entre elles, elles ne tolèrent la présence des hommes que pour aider dans les tâches difficiles. Cela dépend surtout de la technique de pêche utilisée et du groupe en présence.

L'étude des sociétés de pêcheurs souligne, ensuite, une implication de l'invisible rituel dans les pratiques de pêche. Dans leurs thèses doctorales respectives portant sur l'anthropologie de la forêt au Gabon et en Afrique centrale, Paulin Kialo (2005 : 131) et Alain Boussougou (2012 : 82) abordent respectivement les notions de « forêt invisible » et de « forêt plurielle ». D'après ces auteurs, toute activité socioculturelle forestière (y compris la pêche en eau douce continentale) en communautés d'Afrique subsaharienne contient toujours une partie liée à l'invisible symbolique. Dans le cadre de la pêche, des auteurs tels que Catherine Sabinot et Isabelle Leblic, ayant respectivement travaillé au Gabon et en Nouvelle-Calédonie soutiennent que les espaces marins, engins de pêche, sont tenues par des réalités invisibles symboliques. Nous sommes nous aussi tentés de parler d'espaces aquatiques pluriels ou symboliques et par extension, de « pêche plurielle » ou de « pêche symbolique » ou encore de « pêche rituelle », c'est-à-dire une pêche traduisant l'étroite symbiose entre pratiques techniques et pratiques rituelles (Benguigui, 1994 : 278).

Ce rapport à l'invisible dans la pratique de la pêche nous met en phase avec des imaginaires, représentations et pratiques symboliques qui accompagnent et encadrent les tech-

niques de pêche au moment de leurs pratiques. Marie-Claire Bataille-Benguigui (1994), ayant travaillé à Tonga en Polynésie occidentale, a montré que les poissons et la mer ont un statut symbolique et sacré dans la pratique de la pêche. Au-delà d'être une proie à capturer, à consommer et à commercialiser, le poisson symbolise aussi une source divine, un être sacré et une filiation parentale. Le poisson est l'enfant de la « femme de l'eau » et c'est pourquoi, d'après certains auteurs et certaines communautés de pêcheurs, la mer est surtout le domaine de l'homme et non celui de la femme (Geistdoerfer, 1987a : 249 ; Leblic, 1989 : 110 ; 2008 : 13). À ce titre, les ressources halieutiques et la mer font l'objet de représentations et d'identification symbolique par les communautés de pêcheurs non seulement chez les Tonga mais aussi ailleurs. Cette considération de la ressource halieutique laisse alors entrevoir un rapport social et surtout symbolique entre le pêcheur et le poisson qu'il doit prélever dans un espace marin donné. Le poisson représente autre chose qu'une simple proie. Il fait partie de l'identité culturelle du pêcheur, voire du groupe social en présence. C'est pour cela que nous parlerons également de « poisson-totem » (Leblic, 2008 : 200 *sq.*). Nous viserons à comprendre comment le poisson est défini et représenté dans l'imaginaire social et symbolique des pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ et fang-ntumu.

L'invisible se traduit aussi par l'exécution de certains rites ou cérémonies purificatoires, l'observation d'interdits ou l'exclusion temporaire du pêcheur hors de son groupe d'appartenance. L'objectif recherché est l'acquisition d'un état de pureté pour s'attirer les faveurs d'une bonne pêche et d'une protection symbolique durant la partie de pêche. Cela est dû au fait que le pêcheur se représente l'espace aquatique (mer et autres cours d'eau) et toute sa ressource halieutique, comme un milieu sacré et pur. Pour y accéder, il faut donc être purifié au préalable. Cette quête de purification symbolique conduit le pêcheur à devenir un acteur déterminant, car il va incarner la figure même de l'invisible quel que soit le type de pratique symbolique exécuté pour atteindre son objectif. Faire recours aux éléments invisibles dans la pratique de la pêche aide le pêcheur à assurer sa technique, sa protection et sa production halieutique. Comme bon nombre d'auteurs, Marie-Claire Bataille-Benguigui (1964 : 84-113) a analysé la fonction symbolique de la magie chez les pêcheurs Tonga. Elle explique que la pratique de rituels magiques chez le pêcheur est censée compenser ses manques et ses insuffisances et lui permettre de retrouver confiance et assurance en lui apportant aide et protection. Richard Price (1964 : 84-113) aborde également cela dans son étude associant « Magie et pêche en Martinique ». Il pense que le recours à la magie permet au pêcheur de surmonter son impuissance à assurer le succès de sa tâche.

« [...], il a recours à la magie précisément en ces instants où, saisi d'angoisse devant son impuissance à assurer le succès de sa tâche, il lui faut néanmoins persévérer coûte que coûte. [...] » (Price, 1964 : 84)

Isabelle Leblic (1993 : 206-209) souligne également cet aspect lorsqu'elle observe la dimension symbolique des processus techniques de pêche kanak.

« Des pratiques propitiatoires accompagnent les différentes phases des processus techniques de la pêche : fabrication des engins de pêche, quête, capture et consommation des poissons et autres animaux marins. » (Leblic, 1993 : 93)

Elle poursuit en montrant que les rituels et pratiques magiques censés assurer cette fonction symbolique dans la pratique de la pêche sont souvent maintenus par des individus qualifiés ou même des groupes de pêcheurs bien définis, notamment des « clans de pêcheurs » chez les Kanak de Nouvelle-Calédonie (Leblic, 1989 : 109-123). Elle précise qu'appartenir à un tel groupe c'est :

« [...] être reconnu détenteur des connaissances et objets magico-religieux nécessaires à la capture de la faune marine. » (Leblic, 1989 : 112)

Ces clans pêcheurs utilisent des techniques de pêche subordonnées à leurs pouvoirs magiques (leurs connaissances de l'invisible). Au sein des communautés de pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ et fang-ntumu, nous verrons que les pêcheurs ne sont pas nécessairement organisés en clan comme en Nouvelle-Calédonie, pour faire intervenir l'invisible dans leur pêche. C'est plutôt quelque chose d'individuel, chacun le fait pour et par soi-même en fonction de sa disposition cosmologique préalable, à travers des rituels ou cérémonies propitiatoires, l'usage de fétiches ou de médicament, et le respect d'interdits, pour assurer leur protection et le succès de la pêche.

Aleksandre Cimpric (2011 : 873-892), en travaillant sur les *Talimbi* (homme crocodile) au Congo, a abordé un autre aspect intéressant de l'invisible dans la pratique de la pêche. Il s'agit de la métamorphose des pêcheurs pour capturer les poissons. Il nous apprend qu'ils peuvent constituer eux-mêmes leur propre fétiche, en s'appuyant sur certaines prédispositions sorcellaires de leur corps. Cela concerne surtout une catégorie de pêcheurs dont le fétiche repose sur la capacité à se métamorphoser en animal marin pour attirer et capturer le poisson. L'auteur nous met en phase avec l'imaginaire symbolique de « l'animal dans le corps » humain. Le pêcheur est un être symbolique aux connaissances plurielles (aussi bien techniques que symboliques) qui garantissent sa pêche. Aleksandre Cimpric explique une fois de plus que, le plus souvent, l'animal marin invoqué est celui qui est rattaché au clan du pêcheur (le totem), ce qui faciliterait la métamorphose au moment de la pêche (Leblic, 2008). Ce même

type d'observation est aussi faite par Christian Coiffier (2002 : 243-254) lorsqu'il décrit les rapports entre les villages, les cours d'eau et les animaux marins dans la vallée du Sépik en Papouasie Nouvelle-Guinée.

Dans sa thèse portant sur les dynamiques d'acquisitions des savoirs et savoir-faire des communautés littorales du Sud-Gabon, Catherine Sabinot (2008 : 205-209) aborde les « relations aux existants non humains ». Il s'agit plus précisément des rapports des communautés de pêcheurs de cette région littorale gabonaise aux génies des eaux qui, pour nombre de sociétés de la région, habitent les eaux marines, saumâtres, douces, et dans certaines végétations aquatiques d'eaux saumâtres ou douces.

« Le monde invisible est en effet omniprésent dans le quotidien de chacune des communautés de la Nyanga et il est important de porter notre regard sur un des supports de ces savoirs : les génies des eaux. » (Sabinot, 2008 : 205)

« Les génies peuvent aussi être localisés grâce à la végétation présente. En effet, si une végétation particulière étonne par son emplacement, c'est qu'elle est l'œuvre des génies. Ainsi, dans le sud de la lagune, des palétuviers, affectionnant ordinairement les eaux saumâtres, se sont développés en eau douce sur une surface de quelques mètres carrés : ils sont donc une de leurs œuvres. » (Sabinot, *Ibid.* : 214)

L'invisible traduit par les génies des eaux est répandu dans l'ensemble du littoral et de l'espace aquatique forestier gabonais¹. En fonction de la région aquatique en présence, les différentes communautés sont en contact quasi-permanent avec ces « gens de l'eau ». Dans notre travail, il s'agira de cerner la façon dont les communautés de pêcheurs considèrent les génies des eaux et, plus précisément, la *Mammy water* (Wintorb, 1970 ; Drewal, 2008 ; Sabinot, 2008 ; Okwuosa, 2017).

En dehors de l'implication de l'invisible, l'étude des sociétés de pêcheurs met également l'accent sur la part du foncier aquatique, ce qui nous a amené à cerner les logiques foncières aquatiques qui soutendent la mise en œuvre des techniques de pêche. Nous avons également cerné le rapport des pêcheurs à leurs terroirs et territoires de pêche par l'entremise de leurs techniques, aussi bien en mer qu'en eaux fluviales comme l'ont abordé les travaux de Marie Cormier-Salem (2000), Adama Mbaye (2018), en Afrique de l'Ouest notamment au Sénégal. La thèse doctorale Floriane Cardiec (2021) sur la pêche artisanale maritime au Gabon, a montré que les lieux de pêche spatialisent les efforts et dispositifs de pêche. Cela veut

¹ C'est également ce que décrit Isabelle Leblic pour les Kanak de Nouvelle-Calédonie (2000 : Diables et « choses d'ailleurs » à Ponérihouen (Nouvelle-Calédonie), *Cahiers de littérature orale* 48 : « Diable(s) », Paris, Publications Langues 'O, pp. 203-230.).

dire que les techniques et engins de pêche sont utilisés par les pêcheurs en fonction des lieux ou zones de pêche fréquentées.

Au sein des communautés de pêcheurs, les espaces aquatiques constituent des propriétés individuelles ou communautaires soit, par transmission des patrimoines fonciers aquatiques ancestraux de génération en génération, ou par la pratique répétée des techniques de pêche dans certains cours d'eau. Dans ce dernier cas, les cours d'eau deviennent souvent des propriétés de pêche, à court et à long terme. Il s'agit donc de systèmes d'appropriation endogènes des espaces aquatiques et de leurs ressources au sein des communautés de pêcheurs (Salem, 1995 ; 2000 ; 2004). Pour le domaine maritime, cette question du foncier halieutique est souvent à la base de plusieurs conflits pour l'accès aux espaces marins du littoral gabonais, entre pêcheurs ou communautés de pêcheurs autochtones et migrants d'une part, puis entre l'ensemble de tous pêcheurs et l'administration d'autre part (WCS & DGPA, 2014 ; DGPA, WCS & IRD, 2018 ; Cardiec, 2021). Le fait est que les pêcheurs autochtones de la côte se plaignent des pêcheurs étrangers qui viendraient pêcher dans les zones que l'administration a accordé aux premiers. Pour le justifier, les pêcheurs étrangers disent que la zone qui leur a été donnée n'est plus rentable parce qu'ils sont trop nombreux à pêcher à cet endroit. De plus, la création du Parc Akanda (espace semi-marin) a suffisamment réduit cette zone de pêche.

Le parc étant interdit à la pêche (sauf dans sa zone tampon du parc autorisé aux pêcheurs autochtones qui possèdent visiblement un faible dispositif de pêche), les pêcheurs étrangers ouest-africains se retrouvent désormais à la recherche de plus de poisson en train de violer les zones interdites que celui-ci englobe. C'est pourquoi l'administration intervient régulièrement dans cette zone aquatique depuis les années 2000 pour réguler cette situation. C'est justement ce genre de configuration conflictuelle qu'ont traité Joiris et Binot (2007) dans leur travail intitulé : « Les règles d'accès et gestion des ressources pour les acteurs des périphéries d'aires protégées : foncier et conservation de la faune en Afrique centrale ». Ils décrivent l'important rôle de l'administration, tout comme celui des communautés locales, dans la gestion et la conservation foncière des ressources naturelles. Cela implique aussi le cas des espaces halieutiques protégés et leurs ressources dont nous discuterons en détails dans cette étude.

Enfin, l'étude des sociétés de pêcheurs nous a amené à mobiliser deux méthodes de recherche que nous présentons ci-dessous.

Décrire et comparer : deux méthodes de recherche privilégiées

La première méthode a consisté en la description des communautés de pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ et fang-ntumu et leurs pratiques de pêche.

Nous avons commencé par décrire l'organisation de chaque communauté en fonction de son orientation et ses intérêts de pêche, avant de nous intéresser ensuite à la description de leurs pratiques de pêche. Nous avons décrit les techniques de pêche en insistant sur la décomposition de chaque technique « en phases, opérations, actes et gestes » (Leblic, 2008 : 19) en vue de les rendre appréhendables. Nous avons également décrit les espaces aquatiques fréquentés par les deux communautés de pêcheurs et les ressources halieutiques qui y sont prélevées.

Quant à la seconde méthode, elle a comparé les données recueillies chez les communautés de pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ et fang-ntumu. Cette comparaison a porté sur les processus techniques de pêche au filet et hameçon, en vue de cerner les investissements socioculturels, linguistiques et halieutiques des uns et des autres, pour dégager leurs similitudes. Chez les pêcheurs fang-ntumu, la pratique de la pêche est saisonnière, se fait à temps partiel, et comprend des logiques d'autosubsistance et d'autoconsommation des ressources halieutiques. Leurs principes techniques de pêche sont répartis en trois catégories à savoir : les filets, les hameçons et les pièges. Quant aux pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ, ils pratiquent la pêche à temps plein, car elle est totalement orientée vers la commercialisation des ressources pêchées. La pratique de cette pêche repose essentiellement sur deux principes techniques à savoir : le filet pour les adultes et, récemment, l'hameçon chez les enfants. Dans les deux cas, la comparaison reste centrée sur l'action de la technique sur la ressource prélevée, sur le rapport à la technique employée, le rapport à l'engin de pêche, à l'espace aquatique, ainsi qu'aux ressources aquatiques, dans les deux communautés de pêcheurs.

Nombre d'auteurs à l'instar de Catherine Sabinot (2008) ont adopté cette méthode dans leurs travaux. Pour sa part, elle a abordé la comparaison du filet et de l'hameçon chez les communautés de pêcheurs de la Banio qu'elle a étudiée au Sud du littoral gabonais. Dans sa recherche doctorale, elle s'est intéressée entre autres à l'évolution des savoirs et savoir-faire liés à ces engins de pêche et aux transformations touchant les modalités de leurs transmissions au sein de ces communautés, et entre elles. Pour terminer, la comparaison est la base des communautés humaines et de la discipline anthropologique. C'est pourquoi Mondher Kilani (2012) souligne que :

« L'anthropologie place les différences par lesquelles se distinguent les sociétés et les cultures au centre de sa démarche. Elle fait appel à l'analyse comparative pour saisir, sous les discontinuités observables des sociétés, des invariants propres à toute l'humanité. C'est une discipline contrastive par excellence : elle ouvre les plus larges perspectives sur les sociétés dans leur diversité géographique et historique, en même temps qu'elle tente d'atteindre des généralisations concernant l'ensemble des comportements des Hommes en société. Son projet est d'articuler les rapports du local et du global. » (Kilani, 2012 : 20)

Au cours de nos lectures, il a également été noté que l'activité de la pêche a souvent connu des dynamiques et transformations au sein des communautés de pêcheurs et leurs pratiques aussi bien au Gabon qu'ailleurs. C'est ce que montre le sous-point ci-dessous.

II.1.2. Dynamiques et changements dans la pratique de la pêche

Les dynamiques et changements en lien avec la pêche artisanale renvoient directement à l'évolution ou aux changements diachroniques opérés dans cette activité aussi bien en milieu côtiers que continentaux. La pêche ne date pas d'aujourd'hui et en fonction de la communauté en présence, elle a une histoire. Elle est transmise de génération en génération tout en subissant des transformations qui touchent non seulement les techniques et engins utilisés, mais aussi les modalités de productions, pratiques d'acquisition et mêmes les normes institutionnelles en vigueur.

Dans le Pacifique notamment en société de pêcheurs kanaks, Isabelle Leblic (2008 : 173-185), dans son ouvrage intitulé : *Vivre de la mer, vivre avec la terre... en pays kanak*, développe bon nombres de transformations opérées dans la pêche. En effet, elle commence par montrer que ces transformations sont d'abord d'ordre symboliques, car certaines techniques anciennes auraient été prises aux esprits avant d'être perpétuées ensuite tout en subissant des modifications. C'est le cas de l'appropriation du filet par un humain après une lutte victorieuse contre les génies de la nuit détenteurs de la technique de pêche du filet, d'après un vieux récit mythique chez les Wapâ et Vano de l'Île des Pins du Pacifique. Ensuite, elle aborde véritablement les éléments dynamiques apportés par la colonisation dans la pêche kanak. Des matériaux traditionnels (fibres végétales, bois, pierre) ont été substitués au fur et à mesure des décennies par des matériaux coloniaux plus solides (fer pour l'hameçon, le coton et le nylon pour les lignes et le filet). Elle précise toutefois que ces apports allogènes n'ont pas nécessairement changé les processus de pêche ou de fabrication d'engins de pêche, ils les ont plutôt renforcés. Pour finir, l'auteure relève quelques conséquences liées à ce dynamisme tel que la disparition progressive des matériaux endogènes, et surtout la mise en place d'unités de

distribution des matériaux allogènes désormais nécessaires à la pêche. De là va naître la commercialisation des produits de pêche pour permettre aux pêcheurs d'acheter leurs matériaux et engins.

En Afrique équatoriale et plus précisément en sociétés yasa et fang-ntumu du Sud-Cameroun, Edmond Dounias (2011) souligne des aspects dynamiques similaires à propos du filet et l'hameçon. Il rapporte que le filet était d'abord tissé par les pêcheurs eux-mêmes à partir de fibres de végétaux humides ou séchés. Plus tard, la modernisation a apporté les nappes de filet épervier et trémail en nylon que les pêcheurs achètent dorénavant en magasins, déjà tissées. Ces nappes de filet sont disponibles en plusieurs tailles de mailles que les pêcheurs mesurent en « doigts ». Elles vont d'un à cinq doigts voire au-delà. L'auteur souligne également l'aspect dynamique des hameçons qui, autrefois, étaient confectionnés en crochets d'épine de Porc-épic *Atherurus africanus*, avant de devenir métallique. Enfin, il aborde, entre autres, les pirogues monoxyles de pêche. Celles-ci sont parfois substituées par des radeaux contenant entre deux et sept troncs d'arbres reliés côte à côte les uns aux autres, avec des ralingues en fibres végétales, en nylon ou avec des clous (en fonction de la largeur recherchée par le pêcheur). Ces éléments dynamiques s'observent aussi dans d'autres sociétés de pêcheurs d'Afrique centrale notamment au Gabon et en Guinée équatoriale où on retrouve pratiquement les mêmes communautés et réalités de pêche en milieu forestier.

Au Gabon en particulier, les premières publications sur la pêcherie commencent à partir de 1960², en dehors des quelques travaux monographiques effectués par des missionnaires tel que Paul Du Chaillu (1855-1866). Ces monographies consistaient vaguement en la description des communautés côtières et intérieures du pays, ainsi que certaines de leurs pratiques socioéconomiques telles que la chasse au Gorille en forêt équatoriale et les petites pêche d'autosubsistance (Perrois & Hombert, 2007). En réalité, c'est l'ouvrage d'André Raponda-Walker et Roger Sillans (1961) intitulé : *Rites et croyances du Gabon*, qui constitue un travail pionnier des savoirs et savoir-faire liés à la pêche au Gabon. Il décrit des formes rudimentaires de technique de pêche en eaux continentales rurales, tout en soulignant les implications symboliques en vigueur. Les auteurs y abordent la pêche en tant que rite associé à des pratiques et croyances au sein des communautés intérieures du pays.

² Année de l'indépendance du Gabon (le 17 août 1960).

Des travaux interdisciplinaires (surtout en géographie, anthropologie, éco-anthropologie et histoire) ont commencé à paraître plus de vingt ans plus tard après le travail de Raponda Walker et Roger Sillans (1961), au fur et à mesure de l'intérêt croissant des recherches sur la pêche en mer et en eaux douces dans le pays. Les recherches se tourneront tardivement du côté du littoral et ses activités de pêche, tandis qu'elles ont débuté un peu plus tôt avec la pêche en rivières et fleuves dans l'intérieur des terres. Dans les deux cas, on note plusieurs travaux respectifs dont les thèses doctorales d'Adiwa Kouerey (1986), de Guy Serge Bignoumba (1995), de Catherine Sabinot (2008), de Linda Badjina Engombengani (2011), de Landry Ekouala (2013), d'Aline Joëlle Lembe (2014) et de Floriane Cardiec (2021). Il y a aussi les mémoires de maîtrise et de master de Joachin Moussavou (1985), Mesmin Edou (1985), Emmanuel Ango Meye (1992), Guy Faustin Mbadinga Mouketou (1995), Georgina Assengone (2011), Cédric Ondo Obame (2016), et bien d'autres. Enfin, il y a les articles de Paulin Kialo (2008), Serge Loungou (2014), Noël Ovono Edzang (2006), Guy-Serge Bignoumba (1998 ; 1999 ; 2007 ; 2010 ; 2017) et Catherine Sabinot (2018 ; 2020 ; 2021).

Au cours des quinze dernières années, les thèses de Catherine Sabinot (2008) et Linda Badjina (2011) sont les travaux qui décrivent profondément les dynamiques et changements dans l'activités de pêche au Gabon. La première montre que la transmission des savoirs et savoir-faire fait l'objet d'un dynamisme intercommunautaire des activités littorales de la Bannio et même dans l'ensemble du littoral gabonais. En tant qu'espace d'interfaces écologiques et humaines (Sabinot, 2008: 47), ce littoral constitue une scène d'acquisition, de transmission et de partage de connaissances entre la nature et l'Homme, entre les membres d'une même communauté, puis entre les différentes communautés qui y vivent. Ce travail a donc montré que les dynamiques des savoirs et savoir-faire dudit littoral sont aussi bien homogènes qu'hétérogènes. Elles concernent la pratique de la pêche, l'apprentissage des techniques, la fabrication de engins, l'emprunt des savoirs et mêmes les rapports avec les entités aquatiques symboliques. Quant à la thèse de Badjina, elle passe en revue les changements matériels opérés dans l'activité de pêche gabonaise de 1900 à nos jours. C'est un travail historique et ethnographique qui cerne les aspects importants de l'évolution de la pêche au Gabon. L'auteure commence par décrire la pêche de la période pré-indépendante du pays qu'elle décrit comme une pêche de type européenne, car basée sur une activité essentiellement maritime pour la

pêche industrielle au chalut (S.A.P.A.C³ : 60t de poissons en 1956 et 101t en 1957), à la baleine (1940-50) et au requin (1950-60) sur les côtes de l'ancienne AEF⁴(Badjina, 2011 : 75-81).

Elle parle, ensuite, de la « pêche indigène » entendue comme étant la petite pêche qui a toujours été pratiquée avant, pendant et après l'ère coloniale jusqu'aujourd'hui, par les communautés autochtones des eaux intérieures et littorales du pays. Elle aborde, enfin, la pêche artisanale maritime côtière qui sera véritablement introduite avec les arrivées par vagues des communautés de pêcheurs ouest-africains à partir du milieu des années cinquante et soixante. Pour ces deux dernières formes de pêche, l'auteure montre les changements introduits sur les engins tel que le filet (de la fibre végétale au nylon et coton, puis le passage du monofilament au multifilament) ; sur les hameçons (l'introduction de l'hameçon en métal au détriment de celui en épine d'*Atherurus africanus*) ; sur les pirogues (le moteur à propulsion qui substitua la voile et la pagaie pour naviguer).

Les dynamismes concernent également la réorganisation des zones de pêche (Cardiec, 2021), des communautés de pêcheurs (en coopératives), des lois administratives de pêche (surtout avec la création des aires marines protégées à partir des années 2000), les engins de pêche ainsi que le statut du pêcheur au cours des vingt dernières années. Tout cela s'est souvent matérialisé par un certain nombre de dispositions nationales et transnationales de la part de l'administration gabonaise dans le secteur de la pêche en s'investissant dans des coopérations avec l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2004 ; 2018), avec plusieurs pays occidentaux tels que l'Union européenne, le Canada, la Chine, le Japon, et des pays africains à l'instar du Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, les Sao tomé et Principe, où ce secteur connaît déjà un essor socioéconomique visible. Ce dynamisme porté par ces coopérations Nord-Sud et Sud-Sud a souvent eu pour objectif : le renforcement des capacités dans la formation des jeunes gabonais à la pêche, l'évaluation et la valorisation des ressources aquatiques, des dotations de matériel ainsi que le développement des structures de pêche. Tout ceci démontre donc qu'une activité telle que la pêche, demeure étroitement liée aux dynamiques socioculturelles, économiques, juridiques, environnementales, nationales et transnationales des communautés humaines et gabonaises en particulier, car c'est en fonction de celles-ci qu'elle est facilement appréhendable quel que soit la société.

³ Société Anonyme de Pêche, d'Armement et de Conservation. Elle fut la première entreprise industrielle de pêche en AEF.

⁴ L'Afrique Équatoriale Française était un gouvernement général dont le chef-lieu était Brazzaville et qui comprenait un ensemble de colonies françaises de l'Afrique centrale (Gabon, Moyen-Congo, Tchad et l'Oubangui Chari) et dont le territoire atteignait 2 500 000 km²

Dans la suite de cet état de l'art, les travaux mobilisés nous ont conduit à cerner la technologie appliquée à la pêche au Gabon et ailleurs, ainsi que nous allons le voir ci-dessous.

II.1.3. La technologie appliquée à la pêche : une système complexe d'acquisition de la ressource aquatique

En appréhendant la technologie appliquée à la pêche, nous avons également mis l'accent sur les nomenclatures de description et de classification des techniques de pêche, ainsi que sur le concept clé de cette recherche ethnographique.

La technologie de pêche constitue l'objet spécifique d'étude de cette thèse. En tant que système technique d'acquisition de la ressource halieutique, elle concerne l'étude, la mise au point et l'amélioration des techniques directes et indirectes employées pour la capture du poisson. Dans le développement des pêcheries, la technologie de pêche a plusieurs rôles essentiels à jouer. Elle assure la production de ressources halieutiques et son augmentation avec une amélioration de la condition des pêcheurs et une exploitation rationnelle des ressources (Nedelec *et al.*, 1951 : 150). C'est ainsi que dans le cadre du présent travail, cette technologie de pêche nous amène surtout à comprendre comment l'exécution des processus techniques de pêche définit et révèle des caractéristiques endogènes du rapport à la pêche et à l'espace aquatique en communautés de pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ et fang-ntumu au Gabon.

La technologie de pêche rend compte de la mise en œuvre des processus techniques dans les systèmes et pratiques de pêche des communautés de pêcheurs. Elle décrit l'organisation des activités halieutiques entre pêcheurs ou groupes de pêcheurs, entre pêcheurs et non pêcheurs notamment les mareyeuses, les techniques et les espaces aquatiques que ces derniers investissent lors de leurs activités (Bouju, 1993). Elle est le moyen par lequel nous appréhendons les investissements socioculturels, linguistiques et halieutiques des communautés de pêcheurs au Gabon. Elle nous a permis de comprendre comment ces dernières s'organisaient pour exploiter et gérer les espaces aquatiques et nous a amené à identifier leurs similitudes universelles (apprentissage technologiques, actions de capture halieutique, parts de l'invisible et du foncier dans la pêche), au-delà de leurs différences socioculturelles.

La technologie de pêche nous met en phase avec le lien entre efficacité technique et efficacité sociale (Leroi-Gourhan, 1971 ; Lemonnier, 1976 ; Guille-Escuret, 2003), ainsi que le lien entre système technique et social, notamment chez les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ et fang-ntumu. Cela signifie que l'étude d'un processus technique (même dans le cadre de la pêche) implique inévitablement de cerner la dimension sociale et symbolique mobilisée par le

pêcheur qui l'exécute. C'est pourquoi Pierre Lemonnier (1976) souligne ce qui suit, dans un de ses articles intitulé : « La description des chaînes opératoires. Contribution à l'analyse des systèmes techniques » :

« En portant notre intérêt sur les processus techniques, nous affirmons implicitement qu'il est pertinent d'analyser un système technique en soi. C'est à dire qu'il existe des caractéristiques socialement déterminées au sein du seul système technique d'un groupe, et que les activités techniques peuvent être culturellement marquées indépendamment de l'organisation sociale qui les accompagne.[...]. Il ne s'agit donc ni de répéter après M. Mauss (1934) que les plus "élémentaires" de nos gestes portent une marque sociale, ni de nier l'existence d'un déterminisme technique qui limite le champ des variantes culturelles possibles dans le domaine de l'action de l'homme sur la matière (Leroi-Gourhan, 1971: 14-15; 27 sq ; 321 sq) mais de chercher où, dans un processus technique, peut se situer une caractéristique culturelle. » (Lemonnier, 1976 : 107-108)

Dans cette configuration et tel que nous le verrons tout au long de cette thèse, la technologie de la pêche se présente, non seulement comme un « fait social total » (Mauss, 1925), mais surtout comme un « fait technique total » (Mauss, 1936 ; Leroi-Gourhan, 1945 ; Schlangier, 1991). Cela veut dire qu'elle mobilise plusieurs domaines d'analyse dans la description et l'appréhension des processus et chaînes opératoires de la pratique de la pêche au sein de la société d'étude.

La technologie de la pêche nous a, en outre, amené à cerner des nomenclatures de descriptions et classifications des techniques de pêche proposées par certains auteurs, dans l'objectif de décrire et classer les techniques des pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ et fang-ntumu.

De fait, la pêche constitue en elle-même une technique de prédation ou d'acquisition constituée de plusieurs sous-techniques qui permettent d'accéder aux ressources halieutiques. Celles-ci constituent des savoirs et savoir-faire acquis et transmis au sein des communautés de pêcheurs. Pour bien les appréhender, nous avons repris, comme l'a fait Isabelle Leblic (2008), la classification d'André Leroi-Gourhan qui les a rangés en « principes techniques ». Parmi ces derniers, il y a le filet, l'hameçon, le leurre, le piège, le poison et les mains (Leroi-Gourhan, 1945 : 71). Que ce soit en eau marine ou en eau douce, ces « principes techniques » sont présents et se pratiquent en fonction des systèmes de pêche de chaque communauté de pêcheurs. Il est donc important de connaître tout d'abord le principe technique de la pêche pratiquée, avant de procéder à sa description et à sa classification.

Avec sa classification fonctionnelle des engins de pêche, Théodore Monod (1973) est aussi parti des « principes techniques » établis par André Leroi-Gourhan, pour proposer sa propre classification. Il a parlé d' « une classification fonctionnelle » qui comprend les techniques de pêche respectivement composées d'engins à parois immobilisantes, de perforation

buccale localisée, de piège, de paralysie et de production. Son objectif était de déterminer l'action que subit une proie au moment de sa capture, lors de l'emploi d'un quelconque principe technique de pêche. Ce point de départ fut aussi celui d'Albert Percier (1967) avant d'également proposer par la suite une classification des techniques de pêche qu'il désigna par « méthodes de pêche ». Il fut particulièrement focalisé sur l'attitude du pêcheur dans l'emploi de sa technique et surtout au moment de la capture du poisson.

Pratiquer une technique de pêche est synonyme de la maîtrise de l'enchaînement de son processus en exécutant sa ou ses chaîne(s) opératoire(s), c'est-à-dire la maîtrise des phases, opérations, actes et gestes de toute chaîne opératoire, techniquement et symboliquement combinées jusqu'à l'accès à la ressource. Cette maîtrise permet, en retour, de pouvoir décomposer la chaîne opératoire du pêcheur en vue de décrire le processus technique en vigueur. Dans ses travaux, Isabelle Leblic (1984) a appréhendé la composition de la chaîne opératoire qu'exécutent les pêcheurs bretons de Molène dans la réalisation d'un casier à homard. Elle a procédé à sa description technologique en s'inspirant des travaux d'André Leroi-Gourhan (1945), Pierre Lemonnier (1976) et Robert Cresswell (1982), qui font partie des précurseurs de la description des techniques en ethnologie des techniques. De même, la thèse de Catherine Sabinot (2008) mobilise aussi les chaînes opératoires des pêcheurs, à la manière de ces mêmes précurseurs, dans un objectif d'appréhender les transformations dans les modalités de transmission des savoirs. Source de notre inspiration, ces contributions ont aidé à décrire les processus techniques de pêche yorùbá-Ìlàjẹ et fang-ntumu au Gabon.

La technologie appliquée à la pêche nous a, enfin, amené à développer le concept clé de cette étude : processus technique de pêche, ainsi que nous le développons dans notre prochain sous-titre.

Le concept de processus technique de pêche (PTP)

Le concept principal de cette étude est celui des « processus techniques de pêche » (PTP). Pour commencer, le terme « processus » est souvent perçu comme une succession continue et ordonnée d'étapes, d'opérations ou d'actions en liens les unes aux autres pour atteindre un résultat, un objectif. Dans ses premiers travaux de technologie, André Leroi-Gourhan (1945 : 70-71) fut le premier à aborder ce terme qu'il a défini comme un « procédé technique », c'est-à-dire la manière dont s'exécute une technique étape par étape, en vue d'atteindre un résultat bien précis.

Une vingtaine d'années plus tard après Leroi Gourhan, Albert Percier (1967) a plutôt parlé de « méthode technique », en mettant également l'accent sur les différents moments qui constituent le déroulement d'une technique quelconque jusqu'à l'obtention d'un résultat. Puis, il y a eu par la suite ce que d'autres auteurs plus récents, tels que Pierre Lemonnier (1976 ; 2010), Robert Cresswell (1983), Ludovic Coupaye (2010), et bien d'autres ont nommé « processus techniques ». Dans le cadre de la pêche, nous entendons ainsi ce terme comme l'enchaînement technologique exécuté par les pêcheurs, à travers l'usage de leurs techniques de pêche, en vue d'accéder aux ressources halieutiques. C'est alors que nous aboutissons au concept de processus techniques de pêche (PTP), que nous présenterons ci-dessous.

Pour construire notre concept, nous allons utiliser des dimensions et des indicateurs ou encore des descripteurs empiriques. Les dimensions renvoient au domaine de référence permettant d'explicitier le concept principal, en s'appuyant sur des éléments pertinents que sont les indicateurs empiriques. Quant à ces derniers, ils vont faciliter la compréhension des dimensions en se basant sur les données matérielles collectées sur le terrain, tel que le montre le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1: La conceptualisation des « processus techniques de pêche » (PTP)

CONCEPT PRINCIPAL	DIMENSIONS	INDICATEURS
« Processus Techniques de Pêche » (PTP)	<i>Principes techniques, chaînes opératoires et pratiques langagières des pêcheurs</i>	Identification des communautés de pêcheurs
		Inventaire, description et classification des techniques et engins de pêche
		Désignations des savoirs et savoir-faire des pêcheries yorùbá-Ìlàjẹ et fang-ntumu
	<i>« Or-bleu » espaces aquatiques et ressources halieutiques</i>	Occupation, gestion et exploitation des milieux aquatiques
		Inventaire et classification de la ressource halieutique
		Autoconsommation, commercialisation et préservation de la ressource halieutique
	<i>Fonctions, représentations et imaginaires socioculturel de la pêcherie</i>	Contextes d'usage des techniques de pêche
		Représentations sociales et symboliques des espaces aquatiques et leurs ressources
		L'imaginaire administratif des espaces aquatiques et de la ressource halieutique

En définitive, l'état de l'art nous a permis de définir et décrire le champ disciplinaire de cette recherche, ainsi que l'approche théorique dans laquelle elle s'inscrit.

II.1.4. L'ethno-technologie en milieu aquatique, l'anthropologie écologique et l'ethnoscience(s)

En abordant les espaces aquatiques et leurs ressources dans un cadre technologique et halieutique, il ressort que chaque plan d'eau de pêche (mer, fleuve, rivière, lac, lagune, ruisseau) est spécifique et nécessite chez le pêcheur et sa technologie, une certaine connaissance des caractéristiques endogènes dudit plan d'eau afin de mieux l'exploiter. Dans ce cadre, le champ disciplinaire de cette recherche est celui de l'ethno-technologie en milieu aquatique ainsi nous le développons ci-dessous.

L'ethno-technologie en milieu aquatique comme champ disciplinaire de recherche

Étant donné des différents rapports des communautés de pêcheurs aux espaces et espèces aquatiques qui les environnent, ce champ disciplinaire s'associe également à l'anthropologie aquatique et l'anthropologie maritime. En effet, cette discipline étudie la culture du rapport à la technologie au sein d'une communauté donnée, et décrit la façon dont celle-ci perçoit, s'approprie et pratique l'espace aquatique qui l'environne pour accéder à sa ressource. Elle soutient ainsi la liaison entre les eaux marines et continentales que l'Homme, à travers sa technologie occupe, gère et exploite en fonction son besoin, à l'instar de la pêche en communautés de pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ et fang-ntumu au Gabon.

Au cours des dernières décennies, l'étude des espaces aquatiques en lien avec des implications technologiques et socioculturels est restée au cœur de plusieurs travaux de recherche d'anthropologie maritime au sein du Centre d'ethno-technologie en milieux aquatiques (CETMA), principale source documentaire de la discipline ethno-technologique, et dont la fondatrice fut Aliette Geistdoerfer (pionnière de l'anthropologie maritime en France). L'objectif de ce Centre était de réunir les personnes travaillant sur les communautés aquatiques ainsi que leurs pratiques d'exploitation, en vue de créer une [bibliothèque d'anthropologie maritime](#)⁵ (constituée des publications sur les différents sujets traités par les membres dudit centre). Dans un compte-rendu d'articles d'anthropologie maritime du CETMA, Marie

⁵ [Portal 'portal_model_instance bibliotheques specialisees.xml' doesn't exist. \(mnhn.fr\)](#)

Giasson (1984) rappelle que le centre a mis au cœur de son champs d’actions, la considération de tout type d’espace aquatique. C’est ce qu’Isabelle Leblic, une des auteures ayant contribué aux activités du centre, reprecise ci-dessous :

« L’utilisation du terme “aquatique” dans CETMA signifie bien que l’on s’intéresse à toutes les activités de pêche, quel que soit le milieu, marin ou eau douce. Le terme maritime dans anthropologie maritime est une simplification qui repose sur le fait que la plupart des pêcheurs étudiés travaillaient en mer, notamment ceux sur lesquels Aliette a fondé son école. » (comm. pers. I. Leblic)

Dans leur travail en commun sur le CETMA, Émilie Mariat-Roy et Christophe Sécula ont également ajouté ce qui suit :

« Les thématiques couvertes par le centre de documentation du CETMA sont les suivantes [...] les pratiques religieuses, rituelles et symboliques des gens de mer et des gens des eaux douces. » (Mariat-Roy & Sécula, 2018 : 3)

Ainsi, l’anthropologie maritime est indissociable de l’ethno-technologie en milieux aquatiques et même de l’anthropologie aquatique tel qu’énoncé en amont. Cet aspect est, enfin, complété avec Hélène Artaud (2018) dans son article intitulé « Anthropologie maritime ou anthropologie de la mer ». Elle souligne que :

« La mer, plutôt que de se caractériser par une radicale altérité, va dès lors apparaître comme le prolongement d’un espace continental avec lequel elle partage un même type d’activité, des logiques de production fondamentalement identiques et relevant du « secteur primaire » (Breton, 1981 : 15)8. [...] Si des dynamiques relativement divergentes définissent donc dès ses débuts le domaine de l’anthropologie maritime, elles demeurent discrètes et largement modérées par un socle de réflexions et de présupposés communs. » (Artaud, 2018 : 4)

Avec ce champ disciplinaire, il ressort que la nature du cours d’eau et le type de ressources sollicitées, orientent le pêcheur dans l’ajustement technologique de sa pratique de pêche.

L’ethno-technologie en milieu aquatique, comme on peut l’entendre, comprend surtout une dimension technologique des communautés de pêcheurs dans l’exploitation des espaces aquatiques respectivement fréquentés. Nous avons, pour cela, réévalué d’une part, les systèmes technologiques de pêche et, d’autre part, inventorié, décrit et classé les techniques de pêche à partir des discours et représentations endogènes des pêcheurs. Les descriptions technologiques prennent en compte, non seulement les confections et combinaisons d’engins à l’intérieur des chaînes opératoires des processus techniques de pêche, mais aussi les pratiques symboliques des pêcheurs. C’est ce qui détermine l’efficacité technologique des techniques de pêche, tant en pêche maritime côtière que continentale villageoise, au sein des communautés respectives de pêcheurs.

Pour rappel, un processus technique consiste à observer une pratique technique quelconque, afin d'en décomposer ou reconstituer la(es) chaîne(s) opératoire(s) (Lemonnier, 1976 : 105-111 ; Lemonnier, 1976 : 10 ; Cresswell, 1982 : 144). En tant que matière première de l'ethnologie des techniques (Lemonnier, 2004 : 1), la chaîne opératoire d'un processus technique est, quant à elle, définie comme étant :

« Une série d'opérations qui transforment une matière première en un produit, elle est constituée d'actions sur la matière, de phases de préparation matérielle ou non, des actions, et de temps morts, nécessaires ou non à l'obtention du résultat technique visé. » (Lemonnier, 1976 : 106)

« Un enchaînement des faits techniques, dont les opérations sont articulées comme des maillons au long d'un processus tendant à un certain résultat, de telle manière que l'observateur doit pouvoir rapporter un acte technique même isolé à la série dans laquelle il prend sens, techniquement et socialement. » (Balfet, 1991 : 12)

Leroi-Gourhan (1945 : 71) pense trois critères pour traduire l'efficacité d'une technique quelconque de façon générale. Il s'agit du « procédé », de « l'instrument » et de « l'objet ». Le procédé renvoie à la manière dont s'exécute la technique, c'est-à-dire comment elle opère étape par étape. Cela renvoie plus précisément au cadre général d'opération d'un principe technique (à la main, avec un animal, avec des armes, avec un leurre, avec un piège, avec un filet).

L'instrument représente l'engin matériel c'est-à-dire, ce avec quoi la technique opère à l'intérieur du procédé. C'est l'engin utilisé pour agir techniquement (mains, chien, flèche, appât, appel, hameçons, filets, nasses). Enfin, l'objet désigne le résultat, la proie recherchée c'est à dire l'objet pour lequel une technique est utilisée. Toutefois, l'efficacité n'est pas que technique, mais est aussi sociale (rituelle, immatérielle). C'est pourquoi on considère que la technique est : « Un acte traditionnellement efficace » (Mauss, 1968 : 150), une « action socialisée sur la matière » ou une « production sociale » (Lemonnier, 2016 : 697-698).

La chaîne opératoire d'une technique est l'instrument idéal pour montrer les connexions entre matérialité et idéalité (Coupaye, 2010 : 50-67). Elle est à la base de l'efficacité d'une technique au sein d'un groupe (Guille-Escuret, 2003 : 2-7). C'est un aspect que nous prenons aussi en compte dans l'analyse des techniques de pêche yorùbá-Ìlàjẹ et fang-ntumu. La dimension technologique en anthropologie aquatique nous met en phase avec la classification endogène des techniques des pêcheurs nigériens yorùbá et fang-ntumu. À ce propos, des auteurs tels qu'André Leroi-Gourhan, Albert Percier, Théodore Monod et bien d'autres encore, ont proposé des nomenclatures classificatoires des techniques de pêche en sciences so-

ciales. Celles de Leroi-Gourhan basées sur « les principes techniques » et de Théodore Monod basée sur « la nature de l'action subie par le poisson », nous semblent les plus adéquates pour notre recherche. Nous verrons qu'elles se rapprochent au mieux des classifications empiriques des pêcheurs, car ces nomenclatures permettent de dépasser le simple cadre de la « la forme de l'engin » de pêche.

En outre, comme nous l'avons déjà souligné, l'ethno-technologie des pêcheurs prend profondément en compte les caractéristiques endogènes des cours d'eau de pêche. Dans cette recherche, ces caractéristiques ont été utiles pour inventorier, décrire et classer ces cours d'eau en s'inspirant des contributions d'auteurs tels qu'Aliette Geistdoerfer, Isabelle Leblic, Edmond Dounias, Catherine Sabinot, pour citer que ceux-là. Chez Isabelle Leblic (2002a : 115-117) en particulier, il apparaît que le phénomène classificatoire (des espaces marins et poissons) est un phénomène complexe qui associe les opérations d'identification, de dénomination et d'insertion dans un système social de référence. C'est pourquoi, il faut une connaissance préalable des spécificités des espaces aquatiques.

Enfin, ce champ disciplinaire révèle les représentations et considérations symboliques qui encadrent les poissons sollicités au sein des communautés de pêcheurs. Dans plusieurs régions du monde (Bataille-Benguigui, 1994 ; Geistdoerfer *et al.*, 2002 ; Leblic, 2008 ; Sabinot 2015), en Afrique (Paugy, 2011) et particulièrement au Gabon (Sabinot, 2008 ; Badjina, 2011 ; Cardiec, 2021), les animaux aquatiques ont d'autres fonctions symboliques (Leblic, 1989b), au-delà de leur consommation. Cela signifie qu'après sa capture, le poisson est souvent mangé, vendu ou utilisé à des fins symboliques. Il s'agit ainsi des fonctions alimentaire, commerciale et symbolique des captures. C'est ce que développe Marie-Claire Bataille Benguigui (1994) dans son ouvrage intitulé *Le côté de la mer. Quotidien et imaginaire aux îles Tonga (Polynésie occidentale)*. Elle y aborde les rapports symboliques des hommes (pêcheurs) avec les poissons qu'ils pêchent en montrant que le poisson n'est pas seulement une proie à capturer et à manger mais, fait aussi partie de tout un imaginaire qui appartient à un monde de divinités tutélaires. Isabelle Leblic a aussi fait des observations similaires chez les Kanak de Nouvelle-Calédonie, lorsqu'elle décrit les rapports que ces communautés ont avec les « poissons du clan » (Leblic & Teulières, 1985 : 271 ; Leblic, 1989a,b, 2002b). Uniquement capturés par les pêcheurs membres d'un clan de pêcheurs, ces poissons ne sont pas prélevés n'importe comment et ont un usage communautaire souvent accompagné de rituels.

L'ouvrage collectif de Didier Paugy, Christian Lévêque et Isabelle Mouas (2011) intitulé : *Poissons d'Afrique et peuples de l'eau*, constitue également un apport majeur sur les rapports cosmologiques des communautés humaines avec la faune aquatique en Afrique. Il présente l'histoire socioculturelle des poissons africains, ainsi que les représentations et imaginaires qui sont rattachés à ces derniers en fonction de la communauté humaine (pêcheurs) en présence. On note ainsi le statut et la fonction symbolique voire sacré de certains animaux aquatiques et poissons tels que le crocodile (Dogon du Mali, Mossi du Burkina), les silures et silures chats (Akan de Côte d'Ivoire, Man du Libéria), et le Tilapia *Oreochromis niloticus* dans l'ancienne culture égyptienne. Dans la Banio au Sud du littoral gabonais, Catherine Sabinot (2008) a particulièrement souligné la fonction symbolique du poisson Mâchoiron de mer en société de pêcheurs vili. Elle rapporte que :

« Singulièrement chez les Vili, le mâchoiron de mer est considéré comme un intermédiaire entre des génies et les autres poissons : il suit le génie et entraîne avec lui les autres poissons. Ces derniers pourront être capturés par l'homme alors que le mâchoiron en question sera sauf, aux côtés du génie » (Sabinot, 2008 : 217)

Cette fonction symbolique des animaux aquatiques nous a, entre autres, amené à prendre connaissance des poissons thérapeutiques et totémiques connus ou pêchés chez les Fang-ntumu et d'autres peuples forestiers du Gabon. Sur le littoral en revanche, nous n'avons pas vraiment observé ce phénomène avec les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ. Ils nous ont plutôt souligné que certaines communautés gabonaises autochtones de la côte ont des affinités avec certains poissons et animaux aquatiques qu'ils ne pêchent ni ne mangent à l'instar du Dauphin, la tortue marine et certains mâchoirons.

Après avoir présenté le champ disciplinaire, nous présentons également l'approche théorique mobilisée.

Les approches théoriques de l'anthropologie écologique et l'ethnoscience(s)

Ce travail s'oriente dans une double approche théorique. Il s'agit d'abord d'une approche anthropo-écologique des pratiques, savoirs et savoir-faire socio-halieuistiques. Cette approche rend compte d'un système de relations, normes cognitives, d'éthique sociale et individuelle, relatives aux relations (harmonieuses ou non) entre les communautés humaines et les ressources naturelles qui les environnent (eau, poisson, forêt, gibier, minerais, hydrocarbures).

Pour Tim Ingold (2013), cette anthropologie écologique est :

« Une anthropologie organiquement inscrite dans une approche écologique de l'homme dans son milieu [...]. Cette anthropologie écologique soutient que les relations entre les organismes et leurs environnements passent par la médiation de la culture. » (Ingold, 2013 : 177)

L'anthropologie écologique privilégie la culture comme principal outil d'analyse des façons de faire et de sentir, des savoirs et savoir-faire des Hommes, société par société, en vue de cerner leurs interactions écologiques. Grâce à cette approche, il ressort que les communautés de pêcheurs fang-ntumu et yorùbá-Ìlájẹ interagissent avec leurs environnements aquatiques immédiats. Dans leurs pratiques halieutiques, ils occupent, gèrent, exploitent ou préservent les cours d'eau marins et fluviaux et leurs ressources aux moyens de leurs connaissances cognitives et socioculturelles. Ils organisent leurs activités de pêche, non seulement en connaissance de chaque cours d'eau fréquenté, mais aussi en considération des représentations socio-symboliques locales (interdits, rites, mythes), et éléments environnementaux significatifs (vent, marée, saison de l'année, période lunaire). Cela démontre une cohabitation interactionnelle de ces derniers avec leurs milieux aquatiques de vie.

L'objectif est, non seulement, de cerner les pêcheurs fang-ntumu et yorùbá-Ìlájẹ vis-à-vis de leurs écologies aquatiques respectives, mais aussi les interactions des ressources aquatiques sollicitées et leurs biotopes naturels. Cela veut dire que l'anthropologie écologique présente l'Homme comme une entité culturelle faisant preuve d'une double dimension analytique du rapport à la nature. Autant il s'auto interroge dans son propre lien avec la nature, autant il a la faculté de décrire et comprendre les liens qui régissent cette dernière avec les autres éléments ou organismes qui la constituent. Le caractère socioculturel de l'Homme lui permet donc d'appréhender les rapports des autres organismes avec leurs milieux de vie naturel, au-delà de l'appréhension de ses propres interactions écologiques. C'est ce que Tim Ingold (2013 :178-179) décrit en termes d'une « anthropologie écologique alternative ».

Étant donné que nous parlons des ressources naturelles (halieutiques) et de leur exploitation par l'Homme en tant qu'entité socioculturelle, cette recherche s'oriente également dans le champ des ethnosciences ou l'ethnoscience (Conklin, 1954b ; Friedberg, 1997 ; Roué, 2019). Les ethnosciences sont un ensemble de disciplines qui fait son apparition dans le XX^e siècle et s'intéresse aux interactions entre les sociétés humaines et les ressources naturelles. Tout comme l'anthropologie écologique vue précédemment, elles soutiennent que l'Homme interagit avec son milieu naturel et vice-versa. Dans ce cadre, elles sont complémentaires à l'ethnoscience au singulier, qui est plutôt une approche basée sur la prise en compte des savoirs locaux ou « traditionnels » et symboliques des communautés humaines à propos de leur environnement naturel (Johannes, 1981b ; 1993). Cette approche fait, entre autres, référence à la notion de « culture écologique », à celle des « savoirs et savoir-faire naturalistes » (Friedberg, 1984), ou encore à celle des « savoirs populaires sur la nature » (Friedberg, 1999).

Dans son article intitulé « Ethnoscience et sciences cognitives », Claudine Friedberg (1997) entend l’Ethnoscience comme étant une discipline dont l’objectif est d’aborder les savoirs naturels à partir des catégories des acteurs, et à travers l’analyse des termes locaux qu’ils utilisent pour les désigner. Cela démontre que l’appréhension et la dynamique du lien social de l’Homme à son milieu de vie nécessite de cerner les savoirs, mécanismes locaux et cognitifs de ce dernier dans son adaptation audit milieu. À partir des communautés de pêcheurs étudiées dans ce travail, l’ethnoscience nous permet de cerner leurs savoirs et savoir-faire halieutiques tant naturels que culturels. Il nous sera ainsi possible de les inventorier, les décrire, les analyser et même les nommer avec les termes locaux en vigueur au sein de ces communautés.

Au terme de la deuxième partie de cette introduction générale, la dernière partie va consister en la présentation de nos enquêtes ethnographiques au Gabon.

III. Les enquêtes ethnographiques au Gabon

Il n’y a pas de recherches anthropologiques sans ethnographie. C’est pourquoi Stéphane Beau et Florence Weber (2003: 16) pensent que : « [...], faire du terrain, c’est avoir envie de se coller avec les faits, de discuter avec les enquêtés, de mieux comprendre les individus et les processus sociaux [...]. ». De même, Jean Copans (2010 : 7) souligne que : « [...], l’ethnologie personnifie par excellence la culture de l’enquête de terrain ». Donc, aussi complexe puisse-t-il être, le terrain reste le laboratoire du chercheur. C’est là qu’il entre en contact avec les logiques émiqes, et qu’il puise les données qui lui permettront de construire sa recherche (Bertier, 2016). C’est dans ce même esprit que nous allons faire état de nos missions ethnographiques et leurs enjeux respectifs au sein de nos différentes communautés de pêcheurs au Gabon. Nous commencerons par parler des techniques de collecte des données mobilisées à savoir les entretiens et observations. Nous exposerons ensuite les moments ethnographiques à Akam-si et Bac-aviation. Enfin, nous annoncerons le plan de cette thèse.

III.1. La collecte des données

Notre collecte des données ethnographiques comprend un total de dix mois (soit 300 jours environ, saisons sèches et saisons de pluies confondues) chez nos deux communautés d’études au Gabon.

Ces dix mois de terrain n'ont pas été consécutifs, car une première partie des missions (quatre mois entre 2016 et 2017) a été faite en explorations c'est-à-dire avant de commencer notre cursus doctoral. La seconde partie, la plus longue (six mois), a été réalisée en deux phases de trois mois chacune notamment, en 2018 et 2020. Nous y reviendrons en détails plus tard, au niveau de la présentation ethnographique.

Pour collecter nos données, nous avons procédé par entretiens ethnographiques et observations (directes et participantes). Classiques et efficaces chez les anthropologues, ces techniques sont complémentaires car : « il n'existe pas de coupure entre les deux » (Beaud & Weber, 2010 : 155). Nous les avons mobilisés depuis nos phases d'explorations ethnographiques jusqu'à la fin de nos différentes missions de terrain. Toutefois, il peut arriver qu'une des deux techniques soit plus utilisée que l'autre, en fonction de la situation présente ou de l'orientation de l'enquête ethnographique. Car, c'est le terrain qui oriente le chercheur sur la technique à privilégier à un moment bien précis de son enquête ethnographique. Commençons par voir à quoi ont servi les entretiens.

III.1.1. Les entretiens : rencontres et échanges directs avec les pêcheurs

Cette technique de collecte nous a permis d'aller à la rencontre des communautés de pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ et fang-ntumu, afin de recueillir les discours portant sur la pratique de leurs pêcheries respectives au Gabon.

Nous avons effectué des « entretiens ethnographiques » (Sauvaire, 2013) avec différentes catégories d'acteurs au sein de ces communautés à savoir : les hommes et les femmes de différentes classes d'âges, les potentiels interlocuteurs étaient majoritairement des pêcheurs, anciens pêcheurs et familles de pêcheurs. Ensuite, nous nous sommes intéressés aux non-pêcheurs, aux consommateurs de poissons, aux mareyeuses et vendeuses et à leurs clients. Les entretiens ont été organisés en thématiques (semi-directifs ou libres) de manière à obtenir un maximum d'informations focalisées et interprétables au sein de nos deux communautés de pêcheurs.

Ces entretiens ont été pour nous un moyen d'amener l'interlocuteur à nous communiquer des informations dans sa langue de communication concernant les connaissances, savoirs et savoir-faire, liés à la pratique de pêche en vue de cerner l'organisation des techniques. L'objectif était de cerner le rapport à l'espace aquatique et aux ressources halieutiques. Il fal-

lait également appréhender la dimension historique de la pêche au sein des deux communautés pour comprendre les modalités, les systèmes de production halieutique, les pratiques des techniques de pêche, les systèmes de gestion de ressources et des espaces aquatiques. Les pêcheurs parlaient librement, ils prenaient plaisir à exposer l'étendue de leurs connaissances en la matière. Au cours de certains entretiens et observations menés en soirée au village ou au débarcadère, ils pouvaient se retrouver à trois ou quatre au même endroit pour discuter de la pêche autour d'un partage de boisson alcoolisée que j'offrais ou qu'ils se procuraient eux-mêmes. Cela nous permettait d'avoir plusieurs points de vue en même temps. À d'autres occasions, c'était pendant la pêche qu'on communiquait.

Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits. Ils ont été accompagnés de prises de notes, de dessins, et parfois de photos avec les interlocuteurs. Les entretiens avec les Fang-Ntumu ont été réalisés dans la langue fang-ntumu qui est notre langue maternelle. Ceux avec les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ ont été réalisés en français, et parfois en anglais, car nous ne maîtrisons pas la langue et n'avions pas d'interprète. Mais, nous avons tenu à ce que tout le vocabulaire lié à la pêche (ensemble des désignations et autres connaissances connexes) soit en langue yorùbá standard, afin de préserver l'originalité de nos entretiens au sein de cette communauté de pêcheurs. De plus, la transcription de certaines expressions et désignations yorùbá a été faite avec certains de nos interlocuteurs pêcheurs yorùbá de notre zone d'étude. Elle a ensuite été complétée par des connaissances de la langue acquises pendant un semestre de cours de yorùbá standard en auditeur libre, à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO). Nous avons également consulté des ouvrages linguistiques du yorùbá standard à la bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) et recouru aux dictionnaires anglais-yorùbá et français-yorùbá, afin de compléter les transcriptions et surtout se familiariser avec l'orthographe et le vocabulaire de la langue. Comme annoncé, les entretiens ont été complétés avec des observations directes et participantes sur le terrain. C'est ce que nous allons voir à présent.

III.1.2. Les observations directes et participantes pour s'intégrer

Les observations menées sur le terrain comprennent deux orientations méthodologiques, à savoir : l'observation directe et l'observation participante. La première nous a amené à nous rendre dans les débarcadères et lieux de pêche, afin d'observer la pratique de la pêche tout en interrogeant les pêcheurs, en vue de confronter les discours collectés, aux pratiques

observées. Nous étions discrets et agissions avec respect, afin de regarder et identifier de l'extérieur les agissements des uns et des autres, c'est-à-dire les rôles et fonctions des acteurs pêcheurs, du début jusqu'à la fin de la pratique d'une technique de pêche ou de fabrication d'engins de pêche par exemple.

Quant à l'observation participante, c'était le moyen de comprendre les différents groupes de l'intérieur. Nous avons alors été amené à nous engager davantage aux côtés des pêcheurs fang-ntumu au village Akam-si et pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ au débarcadère de Bac-aviation. L'objectif était de comprendre en profondeur la vie de ces groupes. Pour ce faire, il était question de s'intégrer au sein de ces communautés, en participant aux activités en rapport à la pêche et faire oublier les préjugés.

En se basant sur « un triple travail de perception, de mémorisation et de notation » (Beaud & Weber, 2010 : 125), l'observation en général est un moyen de vivre de façon pratique ce que l'interlocuteur pêcheur a souligné pendant l'entretien. C'est un moyen pour le chercheur de comprendre le contexte matérialisé de la pratique sociale étudiée au sein d'une communauté donnée. Il s'agit d'un « outil de découverte et de vérification de données » (Beaud & Weber, 2010 : 129). C'est dans ce cadre que nous avons observé la pratique de la pêche maritime côtière et continentale villageoise au Gabon. Nous avons pu observer la mise en pratique des processus techniques de pêche et de fabrication de certains engins chez les pêcheurs, qui nous les ont eux-mêmes, souvent décrits, en entretiens et en situation de pêche.

Pour tous ces moments de collecte en entretiens et observations, nous étions munis d'un appareil photo numérique à l'aide duquel nous avons pu prendre des photographies et faire quelques vidéos de pêcheurs en situation de pêche. Nous avons photographié des matériaux et engins de pêche, des poissons et les pêcheurs eux-mêmes. Nous avons photographié des actions techniques de pêcheurs en pleine exécution des processus techniques de pêche.

Sur la base de ces techniques de collecte, les données recueillies sont de quatre types à savoir :

- Textuelles (récits d'entretiens oraux ; récits mythiques ; inventaires des techniques de pêche locale ; inventaires des engins de pêche ; inventaires de la ressource marine)
- Iconographiques (photographies, schémas, dessins, tableaux et diagrammes ...)
- Sonores (des chants, courtes vidéos, ...)
- Linguistiques (lexiques de pêche fang-ntumu et yorùbá-standard ; désignations endogènes en langues locales des pratiques des pêcheurs, des engins de pêche, des milieux aquatiques et des ressources halieutiques).

Ayant ainsi décrit et défini nos outils et techniques de collecte ethnographique, la suite de notre développement démontre leur application matérielle sur le terrain à Akam-si et Bac-aviation.

III.2. À Akam-si

Notre principal terrain ethnographique chez les agro-pêcheurs fang-ntumu est le village Akam-si (à Bitam), tel que l'indique plus bas, notre carte de localisation des zones d'études. Cependant, pour avoir une vision large de la pêche dans le bassin du Ntem, nous avons aussi visités d'autres zones stratégiques de pêche, au sein de la province du Woleu-Ntem du nord-Gabon. Cela nous a amené à rencontrer d'autres communautés de pêcheurs dans d'autres villages également dépositaires des savoirs et savoir-faire de la pêche en milieux aquatiques forestier. Il s'agit des communautés des bassins des fleuves Woleu (à Oyem), Komo (à Medouneu), Okano (à Mitzic) ou dans le Haut-Ntem (à Minvoul). Ces différents bassins constituent les principaux cours d'eau de la province du Woleu-Ntem et caractérisent ses départements géopolitiques. Ils offrent aux populations d'innombrables lieux de pêche, afin d'accéder aux ressources halieutiques grâce à des sommes de pratiques techniques de pêche quasi-similaires. Nous avons ainsi eu le temps de nous rendre à certains de ces endroits également peuplés de Fang et y observer la pratique de la pêche en eau douce continentale.

Notre enquête ethnographique au village Akam-si a commencé en **2015-2016**, alors que nous étions encore en cycle de master à l'Université Omar Bongo de Libreville-Gabon. En ce temps-là, nous avons passé trois mois en saison sèche et deux mois en saison de pluies avec les agro-pêcheurs fangs de ce village, en allant à la pêche avec eux. Nous avons observé que la petite saison sèche (fin décembre-février) et la grande saison sèche (juin-fin août) sont celles qui enregistrent la plus grande fréquence de pêche avec une large gamme de techniques mises en œuvre par les hommes et les femmes. Quant aux petites et grandes saisons des pluies (mars-mai et septembre-début décembre), elles n'enregistrent que quelques techniques de pêches masculines au filet et hameçons. Les sorties de pêche se faisaient très tôt le matin, quelle que soit la technique de pêche mobilisée, et prenaient fin en après-midi ou en soirée. Les pêcheurs se préparaient toujours un ou plusieurs jours avant la sortie de pêche (rassemblement et vérification des engins de pêche, recherche d'appâts, observation des interdits, provisions alimentaires). C'est aussi à ce moment que nous apprêtons notre matériel d'enquête de terrain. Le lendemain, nous rendons en forêt pour prendre part aux parties de

pêche aux côtés des pêcheurs. Ce n'était pas facile au début, mais c'est au fur et mesure des parties de pêche qu'on a fini par s'habituer et prendre plaisir.

Lors de cette période d'enquête, l'objectif était surtout de dresser un inventaire des techniques de pêche et leurs engins chez les hommes et chez les femmes, tout en précisant leurs désignations en langue fang-ntumu. À partir de là, nous avons cherché à comprendre le statut et l'organisation de la pêche dans un village qui connaît aussi la chasse, l'élevage domestique et l'agriculture à la base. Nous avons également recherché l'apport et l'importance du réseau hydrographique qui couvre l'activité de pêche dudit village, ainsi que les rapports variés des populations à l'espace aquatique et ses ressources. Tout ce travail fut soldé par l'élaboration de notre mémoire de master en juin 2016. Mais, ces données nous ont aussi été très utiles pour les temps ethnographiques qui ont suivis dans le cadre de cette thèse.

De fin **juillet** à début **octobre 2018**, alors que nous étions déjà à notre première année de thèse en France, nous sommes repartis pour une durée de trois mois au village Akam-si en saison sèche avec l'ambition de dépasser le simple cadre de l'inventaire des techniques de pêche en allant identifier, non seulement les principes techniques mais surtout, les processus technologiques de pêche et de fabrication d'engins de pêche. En nous intéressant à ces processus, l'objectif était de les décrire afin de pouvoir cerner par la suite le rapport du pêcheur à sa technique et à son engin en situation de pêche. À ce niveau, nous avons encore procédé par accompagnement des pêcheurs pour la quasi-totalité de leurs techniques, afin d'observer étape par étape l'exécution de leurs différentes chaînes opératoires. Cela nous a valu une quinzaine de parties de pêche genrées et mixtes. Tout au long de cette mission, nous avons donc analyser comment s'organisaient les pêcheurs des deux sexes et des différentes classes d'âge. Nous avons également pu appréhender la classification endogène des techniques de pêche et des ressources prélevées en langue fang-ntumu. Nous avons aussi pu comprendre l'implication des parts de l'invisible, du symbolique et du foncier aquatique dans la pratique de la pêche au sein de ce village.

De début **octobre** à **mi-novembre 2020**, nous sommes repartis pour un dernier séjour en début de saison de pluies afin de continuer le recueil des processus techniques de pêche, des pratiques sociales et symboliques qui les encadrent, et comprendre les logiques d'apprentissage des savoirs et savoir-faire de la pêche. N'ayant pas bien cerné cet aspect lors de la précédente mission, nous avons cette fois-ci réduit le champ de notre recherche en se focalisant uniquement sur deux principes techniques : les techniques aux filets et aux hame-

çons. Avec près d'une dizaine de participations aux parties de pêche avec les pêcheurs, nous sommes arrivés à comprendre le rapport des pêcheurs à leurs techniques, à leurs engins, et les actions technologiques lors des captures des poissons, dans le but d'en décrire les processus techniques. Cela nous a permis aussi de relever et comprendre les processus d'apprentissage et les contextes endogènes d'usage des techniques de pêche, y compris toutes les représentations et imaginaires qui les encadrent.

III.3. À Bac-aviation

Le débarcadère de Bac-aviation des pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlàḡe à Libreville est notre deuxième terrain, après celui des Fang-ntumu du village Akam-si. Mais, nous avons également visité d'autres débarcadères de pêcheurs ouest-africains des périphéries de Libreville et Cocobeach, dans la baie de Corisco, afin d'avoir une vision élargie du rapport à la pêche et à l'espace halieutique et ses ressources dans le cadre de la pêche artisanale maritime côtière. Nous avons rencontré des pêcheurs nigériens ijaw, béninois popo, équato-guinéens, saotoméens et gabonais du nord du littoral gabonais, et plus précisément au sein de la « strate majeure »⁶ de pêche de l'Estuaire.

Nos enquêtes ethnographiques au débarcadère de Bac-aviation des Yorùbá-Ìlàḡe ont commencé en **2017**, avant de venir en France pour commencer officiellement notre thèse. Nous avons commencé à côtoyer cette communauté durant deux mois (de novembre à décembre) en participant au projet Arc émeraude du WCS et de l'IRD en 2017, supervisé en partie par ma codirectrice de thèse Catherine Sabinot. Cela nous a permis de faire la prise de contact avec les pêcheurs, de réaliser des premiers entretiens semi-directifs (à titre exploratoire) et ainsi de nous préparer à de véritables enquêtes ethnographiques pour notre thèse. L'objectif des premières enquêtes portait sur la dimension historique de cette communauté au Gabon et sur la compréhension de l'organisation de leur débarcadère. Nous réalisions aussi l'inventaire de leurs techniques et engins de pêche, l'analyse du système de gestion de la ressource prélevée, et enfin nous identifions à travers des cartes géographiques les zones de pêche fréquentées en mer. Dans cette étape de nos recherches, plusieurs rapports de re-

⁶ On entend par « strate majeure » et « strate mineure » de pêche, un classement en grand ensemble et sous ensemble des sites de pêche selon leur effectif de pêcheurs, leur dispositif de pêche, leur quantité de captures de pêche et leur emplacement géographique, au sein d'une zone bien précise (province, département, ville).

cherches notamment ceux de la direction générale de la pêche artisanale, du wildlife conservation society et de l'agence nationale des Parcs nationaux, ont été mis à notre disposition.

En **janvier 2018**, après le projet Arc émeraude nous avons réalisé un mois d'observation auprès des pêcheurs du débarcadère de Bac-aviation. Dans les entretiens avec les pêcheurs, il s'agissait de comprendre la façon dont se pratique chacune des techniques de pêche employées de sorte à appréhender les processus techniques et leurs chaînes opératoires. Nous avons souvent demandé aux pêcheurs de nous expliquer, étape par étape, la pratique des techniques l'une après l'autre. L'objectif était d'identifier dans un premier temps, les différents principes techniques mobilisés et ensuite, les phases, opérations, actes et gestes techniques exécutés par les pêcheurs, lors de l'enchaînement de la chaîne opératoire d'un processus de pêche donné. Nos entretiens ont également été centrés sur la considération de plusieurs dimensions connexes à la pratique de la pêche au sein de cette communauté. Il s'agissait d'abord de l'implication de la part de l'invisible en rapport à la pêche. Ensuite, il était question des conflits dus aux pratiques foncières maritimes côtières, ainsi que la forte implication des autorités administratives des pêches dans le contrôle des zones octroyées à l'ensemble des débarcadères ouest-africains sur le littoral estuarien.

De **mi-novembre à décembre 2020**, nous sommes repartis pour un mois et demi en saison de pluies chez ces pêcheurs pour observer la pratique de la pêche et compléter les informations manquantes sur les descriptions techniques et symboliques des processus techniques. Pour ce faire, nous avons pris part à cinq parties de pêche en mer avec les pêcheurs, afin d'observer de plus près la pratique des différentes techniques de pêche. Les parties de pêche prenaient toute la journée pour la pêche à la sardine et trois jours au minimum pour la pêche aux poissons divers. Ainsi, nous avons pris le soin de bien définir et décrire les enchaînements technologiques à l'intérieur des processus techniques et de leurs chaînes opératoires. Nous avons été attentifs au rapport des pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ à leurs techniques et engins de pêche.

Nous avons identifié comment la présence ou l'absence du pêcheur entre en jeu dans l'efficacité de l'action de sa technique sur le poisson. Nous avons aussi défini les différents contextes d'usage des différentes techniques de pêche, et cerner les processus d'apprentissage des savoirs et savoir-faire de pêche. À partir de là, nous avons pu confronter les données reçues en entretiens au débarcadère avec ce qui est fait de façon pratique en mer. Les départs se faisaient entre 5 et 6 h du matin et les retours généralement à la tombée de la nuit. Comme les

pêcheurs, nous embarquions nourriture et eau pour la journée et nous emmenions de plus notre matériel d'enquête (carnet, stylo, enregistreur, appareil photo).

Nous avons assisté à des embarquements et débarquements de pirogues de pêche au quotidien. Cela avait toujours lieu en matinée (6h00-10h00) et en soirée (16h00-18h00). Ces moments nous offraient souvent des possibilités d'entretien avec les pêcheurs et autres membres de la communauté restant à terre, dans l'optique d'une compréhension détaillée des activités de pêche au sein du débarcadère. C'est ainsi que nous nous sommes davantage intéressés au travail des mareyeuses au sujet de la gestion des captures halieutiques une fois débarqués. C'était toujours le moment où elles étaient le plus actives au débarcadère. Juste après ces moments d'effervescence, elles rentraient chez elles. Nous nous sommes aussi intéressés à la transformation du poisson notamment le « poisson fumé », comme l'appellent les pêcheurs, mareyeuses, commerçants, clients, et autres consommateurs au sein de ce débarcadère de pêche et même en dehors.

Au demeurant, il faut souligner que certains interlocuteurs pêcheurs était parfois retissant pendant les moments ethnographiques. Beaucoup ne voulaient pas me recevoir, sous prétexte que je pourrais être un des agents de la police d'immigration pour les surveiller et voir s'ils étaient en situation irrégulière dans le pays. D'autres pensaient que j'avais été envoyé depuis Libreville par l'administration pour les espionner dans leurs pratiques de pêche. D'autres encore pensaient que j'étais un représentant d'un parti politique ou d'un homme-politicien de l'opposition, envoyé pour sonder les opinions parmi les pêcheurs. Pour toutes ces raisons, ils m'évitaient et cela me limitait beaucoup. Mais, grâce à l'aide des interlocuteurs qui me faisaient déjà confiance, je parvenais toujours à obtenir des entretiens avec les pêcheurs méfiants. Ils me présentaient souvent comme n'étant pas hostile, car « j'étais venu de la ville pour faire les devoirs de l'école sur la pêche parce que c'est ce que j'étudie ».

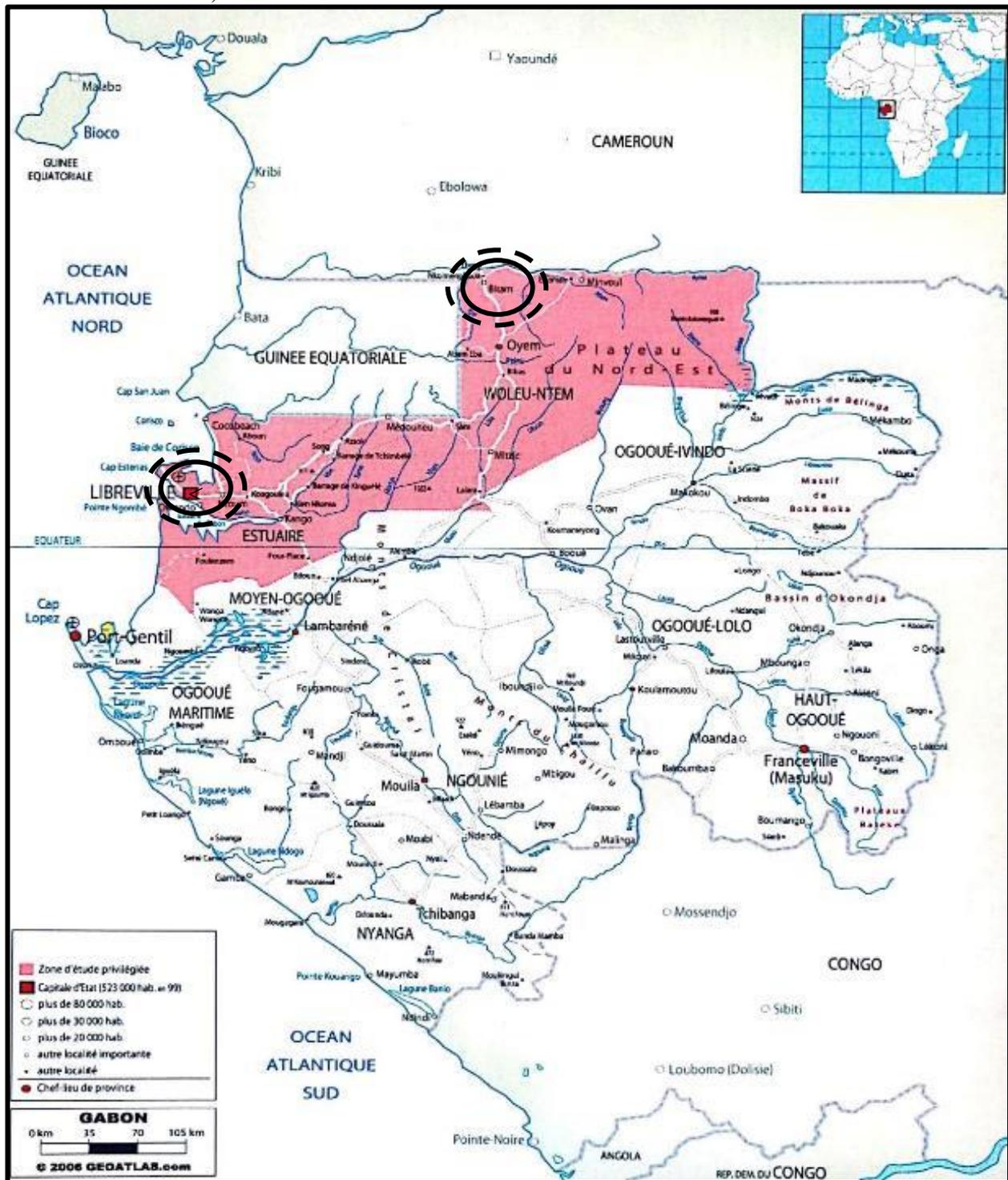
Avec les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlàjẹ, il m'a fallu surmonter le mal de mer afin de réaliser des observations et entretiens de qualité en quantité. Chez les Fang-ntumu en revanche, nous marchions des kilomètres, soit en forêt ou dans l'eau, avant d'atteindre le lieu de pêche indiqué. Pour accompagner les pêcheurs à l'eau ou pour les remercier du temps qu'ils nous accordaient, nous leur apportions des boissons (sodas, bières et dans certains cas du whisky, surtout pour le chef et les pêcheurs les plus âgés). Pour les fumeurs, on leur apportait

des paquets de cigarettes. Nous donnions également un peu d'argent (entre 10 et 15 €) aux interlocuteurs pour qu'ils nous acceptent en entretien, surtout pour les premières fois.

Le reste du temps, ils nous recevaient quand ils étaient disponibles pour continuer les conversations. Pour assister aux parties de pêche avec les Yorùbás en mer par exemple, il fallait d'abord faire un présent au chef du débarcadère pour qu'il autorise aux pêcheurs de nous embarquer lors des parties de pêche. Je m'arrangeais également à trouver une petite somme d'argent (20 à 25 €) au chef de l'embarcation avant chaque partie de pêche en mer. Cela contribuait à la prise en charge du carburant de la pirogue. Surtout, ils étaient davantage motivés à nous accepter et à nous amener en mer sous leur protection. Au fil des sorties en mer, plusieurs pêcheurs et leurs embarcations me devenaient de plus en plus disponibles parce que je les aidais en retour avec les petites sommes d'argent et présents que je donnais.

Nos deux zones d'étude au Gabon sont matérialisées sur la carte 1 ci-dessous par deux cercles noirs : la côte librevilloise à l'ouest, d'une part, et Bitam au nord du pays, d'autre part.

Carte 1: Localisation de la zone d'étude au Gabon. Source : Georgin Mbeng (2012 : 25), modifié par Cédric Ondo Obame, le 12/08/2020



Après avoir présenté les enquêtes ethnographiques et précisé la zone d'étude privilégiée au Gabon, notre prochain sous-titre annonce l'organisation de ce travail.

III.4. Annonce du plan

Dans le cadre de notre étude des pêcheries artisanales côtières et continentales au Gabon à travers la comparaison des communautés de pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ et fang-ntumu, l'accent sera mis sur leurs processus techniques et chaînes opératoires de pêche. Ainsi, trois grandes parties structureront cette thèse de six chapitres, en dehors de l'introduction et la conclusion.

La première partie portera sur les pêcheurs ouest-africains de la strate majeure de pêche de la province de l'Estuaire. Elle abordera plus précisément la communauté des pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ du débarcadère de Bac-aviation à Libreville. Cela consistera à ressortir le contexte historique, culturel et surtout l'organisation socioéconomique de ces communautés au sein de la baie de Corisco du littoral estuarien gabonais. Constituée de deux chapitres, le premier aura pour objectif de cerner l'histoire des mobilités migratoires et culturelles puis, l'organisation socioéconomique des pêcheurs ouest-africains, tout en spécifiant le cas des pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ. Le deuxième chapitre quant à lui, va décrire les processus techniques de pêche et présente la ressource halieutique prélevée par la communauté de pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ sur le littoral estuarien.

La deuxième partie sera focalisée sur la communauté de pêcheurs fang-ntumu du département du Ntem, tout au Nord de la province du Woleu-Ntem au Gabon. Également composée de deux chapitres, le premier va d'abord présenter le contexte historique, socioéconomique et culturel des Fangs en général, avant de s'appesantir par la suite sur le cas spécifique des Fang-ntumu du bassin du Ntem. Nous verrons ainsi comment ces communautés font le lien entre espace terrestre et espace aquatique, en milieu forestier. Cela va permettre de cerner les différentes activités sociales pratiquées par ces communautés et leurs organisations. Nous nous appuierons surtout sur le village Akam-si, un village environné d'une dizaine de cours d'eau, qui offre un cadre de pêche propice à ses habitants. Le deuxième chapitre fera la description des chaînes opératoires des processus des techniques de pêche employés par les pêcheurs, ainsi qu'un inventaire et une classification des ressources halieutiques prélevée dans le bassin du Ntem et ses affluents.

Enfin, la troisième partie présentera une analyse des logiques technologiques de la pêche et imaginaires socioculturels de l'invisible et du foncier aquatique chez les pêcheurs fang-ntumu et nigériens yorùbà-Ìlàjẹ au Gabon. Composée de deux chapitres, le premier va aborder l'apprentissage des techniques de pêche, ainsi que leurs actions technologiques en vue de l'acquisition des ressources halieutiques en mer et en eau continentale. Le second traitera des parts de l'invisible et du foncier aquatique dans la pratique de la pêche au Gabon, à travers les communautés de pêcheurs choisies.

Après la conclusion générale, nous aurons une partie constituée de 8 annexes respectives à savoir :

- _ le glossaire de pêche des deux communautés étudiées
- _ la présentation des langues yorùbà et fang-ntumu
- _ trois versions du mythe Odùduwà à Ifẹ
- _ le mythe Ozamboga
- _ le mythe *Evus*
- _ le déroulement du rite propitiatoire du *Saraka*
- _ le déroulement du rite propitiatoire du *Sa*
- _ photographies de quelques séquences technologiques non présentées dans le texte

Ces annexes sont des données ethnographiques non utilisées dans le corps du texte, mais restent toutefois importantes et complètent le contenu de cette recherche. Nous les suggérerons donc à titre de lecture et de consultation complémentaires. Après ces annexes, il y aura un index d'auteurs, une bibliographie, une table des illustrations et, enfin, une table des matières. L'ensemble du manuscrit sera clôturé par une quatrième de couverture qui reprendra l'intitulé de la thèse en français et en anglais ainsi que les deux résumés et les mots clés.

Première partie : Pêcheurs ouest-africains et pêcheurs nigériens yorùbà-Ìlàṣẹ au Gabon : contexte socio-historique et organisation socio-halieuque des communautés tournées vers la mer

Chapitre 1 : Des communautés de pêcheurs ouest-africains sur le littoral estuarien gabonais : un enjeu

Ce premier chapitre composé de trois sections présente les communautés de pêcheurs migrants ouest-africains en zone Atlantique du golfe de Guinée et analyse leurs organisations socio-halieuistiques.

La première section montre la place et le rôle stratégique de la baie de Corisco dans les migrations socio-historiques des pêcheurs migrants en direction du Gabon, et présente les raisons qui attirent ces derniers dans l'espace aquatique marin dudit pays. Elle aborde également leur système d'installation et mode de vie une fois en pays d'accueil.

La deuxième section décrit spécifiquement la communauté de pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlàjẹ en discutant de leur rapport à l'eau, leur migration et l'orientation de leurs activités de pêche au Gabon. Elle présente également un panorama de l'ensemble de leurs débarcadères de pêche sur le littoral estuarien.

Enfin, la troisième section rend compte de l'organisation spatiale et sociale du débarcadère de pêche de Bac-aviation à Libreville, où sont principalement déployées les activités de pêche yorùbá-Ìlàjẹ.

Section 1.1 : La baie de Corisco du littoral estuarien : un espace au cœur des migrations des pêcheurs ouest-africains au Gabon

Le Gabon a longtemps fait preuve d'une politique d'ouverture de son territoire marin afin de faire face à la quasi-absence ou petit nombre de ses ressortissants autochtones dans la pratique de la pêche artisanale en mer (Bignoumba, 1998 : 685 ; 1999 : 359-372 ; 2007 : 1-9 ; 2017 : 1-34 ; DGPA, 2003 ; 2005 ; DGPA & WCS, 2014 ; FAO, 2004). En conséquence, les communautés de pêcheurs en provenance d'Afrique de l'Ouest se sont peu à peu installées sur son littoral. Devenues de plus en plus nombreuses de nos jours, ces communautés retiennent l'attention de plusieurs chercheurs gabonais et étrangers, qui s'attèlent à décrire et analyser leurs déplacements ainsi que les activités auxquelles elles s'adonnent dans l'ensemble du littoral gabonais (Sabinot, 2008 : 45, 2020, 2021 ; Ovono Edzang, 2013 ; Loungou, 2014 ; Cardiec, 2021).

« Le phénomène des pêcheurs migrants ouest-africains prend de l'ampleur d'année en année et concerne toutes les composantes de la filière pêche artisanale au Gabon. Selon les données de l'enquête cadre réalisée en janvier 2003 dans la province de l'Estuaire par la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture (DGPA), les pêcheurs migrants étrangers représentaient 87,96 % de l'effectif total des pêcheurs. » (Ovono Edzang, 2013 : 114)

Dans cette configuration, la baie de Corisco se présente comme un des espaces stratégiques de ces communautés au Gabon, et particulièrement, une de leur principale porte d'entrée au sein du littoral estuarien, ainsi que nous le montrons ci-dessous.

1.1.1. Une porte stratégique d'entrée des pêcheurs migrants au sein du littoral estuarien

1.1.1.1. Situation géographique de la baie de Corisco

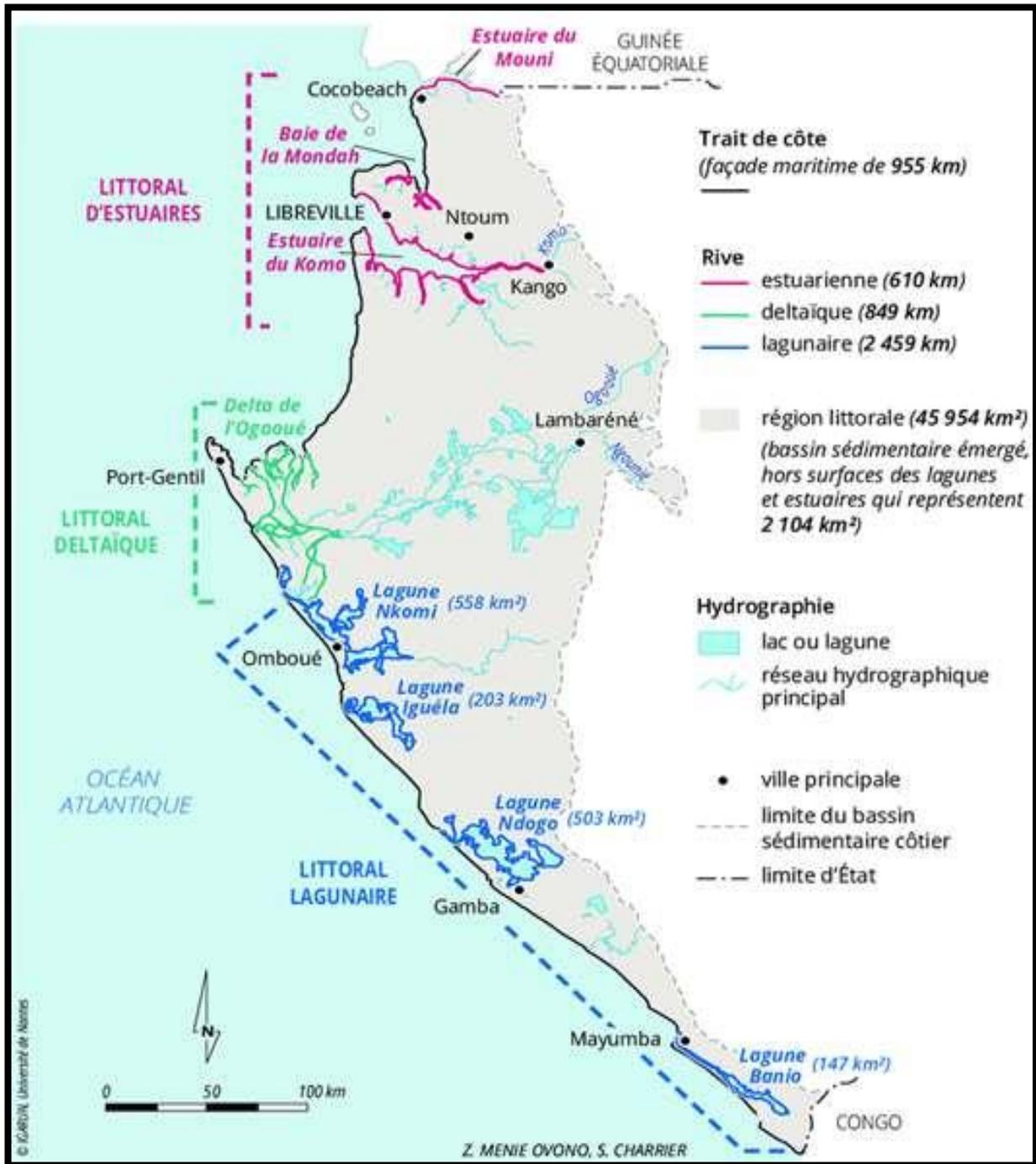
Le Gabon a une façade maritime dont le littoral avoisine les 955 km de long et dont l'ensemble du domaine maritime est d'environ 191 944 km² (Bignoumba, 1999 ; Pottier & Menie Ovono, 2017 : 2 ; Menie Ovono & Charrier, 2017 : 23). Cette façade est constituée de trois grands ensembles de rivages littoraux respectivement présentés ci-dessous.

Le premier grand ensemble est le « littoral d'estuaires » ou estuarien qui est situé tout au Nord du littoral gabonais. Il comprend la baie de Corisco, la baie de la Mondah, l'estuaire du Komo et l'estuaire du Muni. En tant que zone frontalière maritime entre le Nord-Ouest du Gabon (province de l'Estuaire) et le Sud-Ouest de la Guinée équatoriale (Estuaire du Rio Muni), c'est aussi dans cet ensemble qu'on retrouve les villes de Libreville (capitale du pays), Cocobeach, Ntoum et Kango (Badjina, 2011 : 132).

Le deuxième grand ensemble est le « littoral deltaïque ». Il est essentiellement composé du Delta de l'Ogooué en plein centre de la façade maritime du littoral gabonais et comprend la ville de Port-Gentil.

Enfin, le dernier grand ensemble est le « littoral lagunaire ». Il est situé au Sud de la côte et regroupe les lagunes Nkomi, Iguéla, Ndogo et Banio au Sud). Il comprend les villes Omboué, Gamba et Mayumba (Sabinot, 2008 : 37). La carte géographique 2 ci-dessous nous aide à détailler au mieux toute cette présentation descriptive.

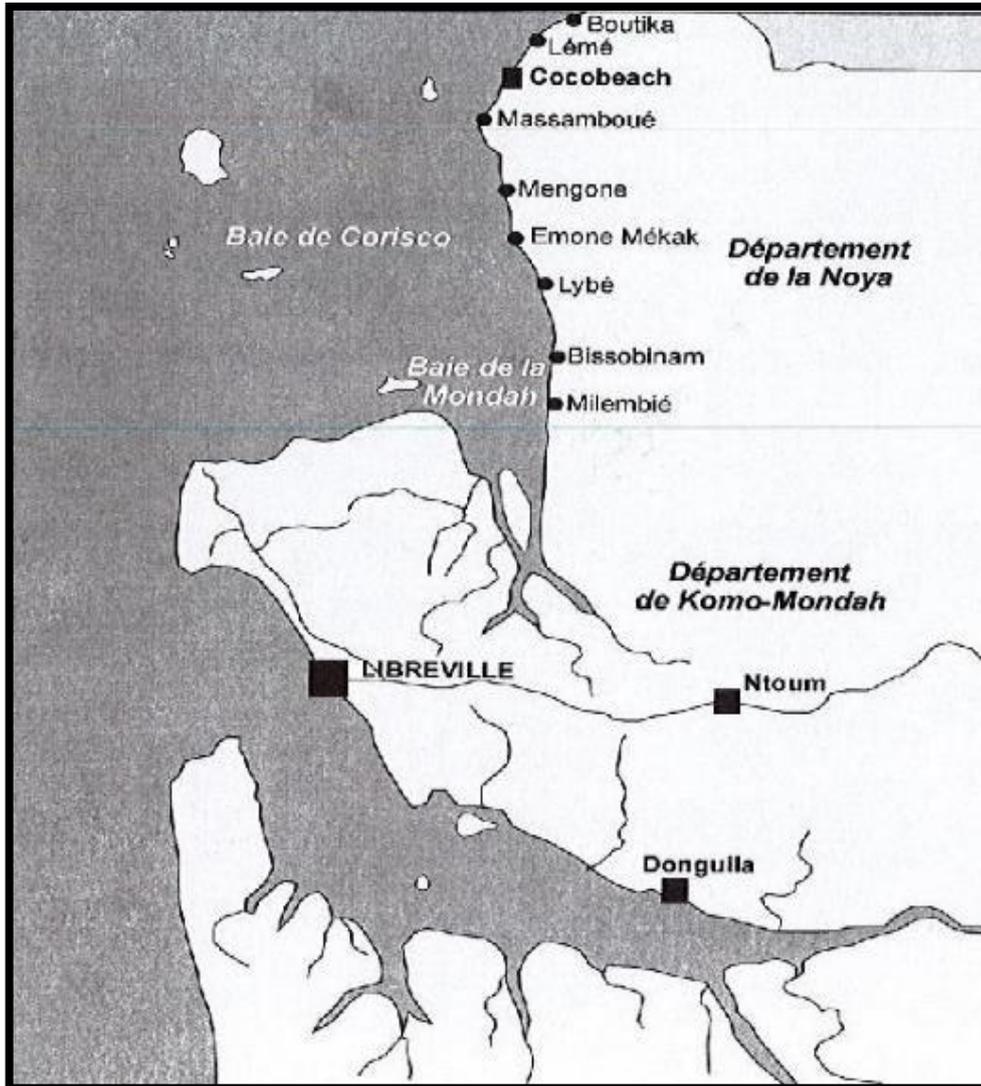
Carte 2 : Carte de la façade maritime gabonaise et de ses rivages littoraux (source : Menie Ovono et Charrier, 2017 : 23)



En somme, la baie de Corisco est située au large des côtes des villes de Cocobeach et Libreville dans l'océan Atlantique. Elle est le prolongement de la baie de la Mondah et des estuaires du Komo et du Muni (Sud-ouest de la Guinée équatoriale) sur le littoral estuarien.

Tout comme le reste du littoral gabonais, la baie de Corisco connaît une forte présence et activité de migrants ouest-africains pêcheurs et non-pêcheurs (Bignoumba, 2007 ; Badjina, 2010 ; Edzang, 2013). La carte 3 détaille la disposition de certains villages de pêcheurs migrants qui peuplent cette baie sur le littoral estuarien.

Carte 3 : Localisation des sites d'occupation des pêcheurs migrants dans le département de la Noya et zones de conflits entre pêcheurs dans les baies de Corisco et Mondah - province de l'Estuaire (source : Ovono Edzang, 2011 : 114)



Au-delà de cet aspect géographique, le prochain sous-point aborde, à proprement dit, les enjeux migratoires et halieutiques de cette baie.

1.1.1.2. Un espace stratégique de flux migratoires et d'activités halieutiques diverses

La situation géographique de la baie de Corisco lui permet de voir arriver au fil des années des vagues de communautés de migrants ouest-africains en vue de s'établir dans son espace marin voire plus au sud sur le long de la côte gabonaise. Les pêcheurs une fois débarqués s'installent au sein de petits villages de pêche de leurs compatriotes prédécesseurs, et s'adonnent directement à l'activité de pêche avec eux. Les non-pêcheurs en revanche, cherchent souvent à rallier Ntoun, Cocobeach ou Libreville, quelques temps après leur arrivée. Ils se livrent alors à de petits commerces informels et autres petites activités socio-économiques dans les villages de pêcheurs autochtones ou migrants. C'est ce que reprend un pêcheur équato-guinéen du débarcadère de Bambouchine dans l'extrait d'entretien ci-après :

« Ici à Bambouchine, ou bien même dans les autres débarcadères là-bas, tu vas trouver qu'il y a les gens qui sont arrivés ici depuis [longtemps]. Comme moi là, ça me fait déjà six ans ici. Et, tu vois que je suis pêcheur des muets parce que c'est ce qu'on pêche ici. Moi je viens de Guinée équatoriale, là à côté. Quand je suis venu, je suis arrivé directement ici. C'est un ami gabonais qui est ici qui m'a demandé ce que je peux faire comme travail. C'est comme ça que j'ai dit que je peux faire la pêche parce que je connais ça quand-même. Après il m'a aidé. J'habite dans une petite maison en planches là-bas avec ma copine. Je suis bien ici, seulement que, à l'eau là-bas, les gens qui travaillent au Parc Akanda-là embêtent beaucoup pour pêcher [...]. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur équato-guinéen de 40 ans, Bambouchine, 13/12/2018)

Cette baie endosse au fil des années un statut de zone d'accueil et de transit de migrants, car elle est frontalière avec le littoral équato-guinéen, avec qui elle a toujours entretenu des rapports d'échanges socio-économiques et communautaires.

Les pêcheurs migrants ouest-africains présents à Corisco et ses périphéries environnantes du littoral estuarien (en dehors de ceux qui sont nés sur place), sont arrivés, pour la plupart, sur cette baie d'années en années. Au-delà de leurs activités de pêche, nombreux de leurs détracteurs les soupçonnent également de trafic de clandestins nocturnes au large de la baie (Edzang, 2013 ; Loungou, 2014 ; DGPA, WCS & IRD, 2018). Ils soulignent que cette zone côtière et frontalière leur est favorable aussi bien pour la pêche artisanale marine, que pour faire venir leurs familles, marchandises et autres, de leurs différents pays d'origine clandestinement.

« Beaucoup de choses se passent vraiment ici à Corisco, surtout avec ces migrants qui arrivent de l'Afrique de l'Ouest- là. Non seulement ils entrent toujours par ici la nuit, ils pêchent en désordre partout dans la zone, et ils font aussi des trafics de clandestins au large là-bas. Quand l'État a finalement compris ça, il a commencé à nous envoyer en patrouille ici à l'île Nendé à partir des années 2000 pour couvrir un peu cette zone. C'est surtout aussi parce que y a déjà le Parc Akanda qui est là pour le protéger de ces gens-là [...]. » (Extrait d'entretien avec deux agents de la brigade nautique, île Nendé (baie de Corisco), 26/11/2020)

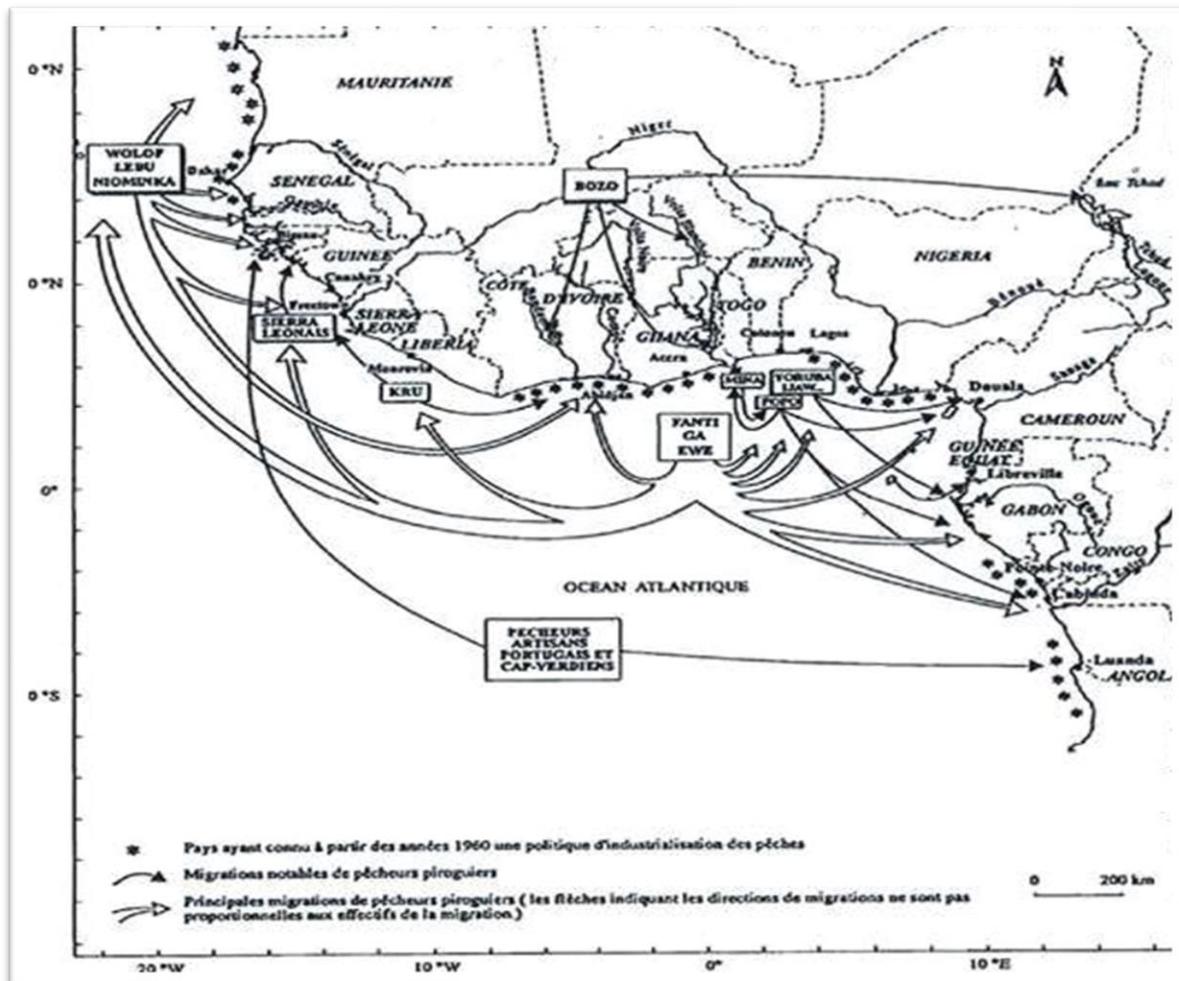
Ainsi la baie de Corisco joue un rôle important dans les flux migrations des communautés ouest-africaines vers le Gabon. Dans la section ci-dessous, nous traiterons de l'histoire et des motivations migratoires des pêcheurs issus de ces communautés dans le golfe de Guinée, et surtout en direction du Gabon.

1.1.2. Histoire des migrations de pêcheurs ouest-africains en zone atlantique

1.1.2.1. Les déplacements des pêcheurs dans le Golfe de Guinée

Les déplacements des pêcheurs ouest-africains dans le Golfe de Guinée ne datent pas d'aujourd'hui. Ils font partie de l'histoire de la pêche artisanale maritime en zone atlantique. Dans son article intitulé : « L'apport des synthèses régionales. Perspectives historiques et institutionnelles sur la recherche interdisciplinaire dans le domaine des pêches artisanales », Jean-Pierre Chauveau (1991) a montré la diversité des migrations de pêcheurs artisans africains du Golfe de Guinée depuis le XIX^e siècle. Il a ainsi réalisé la carte géographique ci-après.

Carte 4 : Migrations des populations de pêcheurs en Afrique à partir de la fin du XIX^e siècle aux années 1980 (source : Chauveau, 1991)



Les migrations des peuples pêcheurs du Golfe de Guinée font aussi connaître les communautés les plus et moins expérimentées dans l’histoire de l’exploitation artisanale de l’espace marin côtier ouest-africain de l’Atlantique. Jean Pierre Chauveau développe ce point de vue dans un ouvrage collectif intitulé : *Les pêches piroguières en Afrique de l’Ouest*, publié en 2000. Dans cet ouvrage, lui et tous les autres auteurs mettent en avant, que les communautés de pêcheurs les plus engagées en migrations en Afrique de l’Ouest sont les Fanti, Ga et Ewé du Ghana et Togo ; les Wolof, Lebu et Niominka du Sénégal ; les Mina et Popo du Bénin ; et enfin, les Yorùbá et Ijaw du Nigeria, tel que le montre la carte. Pour eux, ces migrations de pêche ne datent pas d’aujourd’hui et elles contribueraient à l’histoire des relations maritimes artisanales ouest africaines voire de l’Afrique en général, depuis le XV^e siècle (Chauveau, 1986 : 173-235).

Trente ans après les travaux de Chauveau, Catherine Sabinot (2008 : 34) a également observé durant ses enquêtes au Gabon, que : « Les habitants ouest-africains des pays du golfe de Guinée (Ghana, Togo, Bénin, Nigeria) sont toujours les plus voyageurs et restent réputés très bons pêcheurs ». Cela montre que le phénomène migratoire de pêche a toujours été présent au sein des communautés de pêcheurs de ces pays, et que leur capacité à pouvoir migrer pour la pêche attesterait aussi de leur maîtrise dudit savoir-faire depuis des générations voire des siècles. C’est pourquoi la carte de Chauveau, indique de petites étoiles devant certains pays côtiers ouest-africains, afin d’y souligner la présence d’anciennes politiques d’industrialisation et de développement des pêches artisanales côtières, à l’instar du Sénégal (Seck, 2014), Ghana (Nketia, 2018), Nigeria (Oyinbo, 2013 ; Olalekan, 2018).

Sur la carte de Chauveau vu précédemment, le Gabon ne fait pas partie des pays étoilés de la pêche dans l’Atlantique, malgré « sa politique d’ouverture de son espace maritime à d’autres communautés de pêcheurs ». Toutefois, nous allons voir que les migrations des pêcheurs (et non-pêcheurs) ouest-africains affluent en direction de ce pays par voies maritime et terrestre.

1.1.2.2. Deux types de flux migratoires vers le Gabon

Le Gabon est l’une des destinations majeures des communautés de pêcheurs (et non-pêcheurs) ouest-africains dans le Golfe de Guinée (Bignoumba *et al.*, 2017 :142 ; Ovono Edzang, 2013 :114). Pour entrer au Gabon, ces communautés procèdent par voies maritime et terrestre tel que nous l’avons annoncé, et comme le montre la carte géographique 5 ci-après.

Carte 5 : Géographie des migrations à destination du Gabon (source : Loungou et Charrier, 2017 : 142)



Les migrations maritimes partent des littoraux ivoiriens, ghanéens, togolais, béninois, nigériens, camerounais et équato-guinéens, avant d'atteindre la côte gabonaise. Quant aux migrations terrestres, elles partent des espaces continentaux de ces mêmes pays, y compris le Sénégal, le Burkina Faso, le Congo, avant d'arriver au Gabon. Ce mode opératoire englobe aussi bien les pêcheurs et le non-pêcheurs originaires de ces pays d'Afrique de l'Ouest.

Si ces pêcheurs migrent autant vers d'autres pays et surtout vers le Gabon, ils le font pour des motivations diverses.

1.1.3. Motivations migratoires variées

Les motivations migratoires des pêcheurs ouest-africains varient en fonction de tout un chacun et des caractéristiques endogènes du pays d'accueil ciblé.

1.1.3.1. Chacun a sa raison pour migrer

Dans ses travaux de thèse doctorale sur *les migrations nigérianes dans le sud-ouest du Cameroun*, Thomas Lothar Weiss (1996) relève que plusieurs raisons amènent les communautés humaines à migrer. Surtout, tout dépend de la situation de départ de la communauté qui est amenée à migrer. Plus précisément, Weiss souligne ceci :

« Les migrations sont des phénomènes sociaux qui se traduisent en termes spatiaux. Le déplacement dans l'espace est le symptôme d'une situation qui affecte les sociétés migratrices. Le phénomène migratoire représente le cadre à travers lequel peuvent être saisi des déterminations sociales plus profondes. Ces déterminations sociales profondes sont façonnées par l'environnement social, économique et politique particulier dans lequel évoluent les migrants. » (Weiss, 1996 : 101)

Deux pêcheurs nous ont également rapportés les propos suivants :

« La mer pour pêcher, c'est pareil au Nigeria et ici. Mais sauf que, ici, y a encore quand même le poisson plus que là-bas, parce qu'on pêche beaucoup. » (Extrait d'entretien d'un pêcheur yorùbá-Ìlájẹ de 38 ans, Bac-aviation, 23/11/2020)

« Moi, je suis venu ici parce que mes frères sont déjà ici depuis longtemps. Ils pêchent depuis. Donc, quand je suis venu, je travaille directement avec eux pour pêcher en mer là-bas et ça attrape quand même beaucoup plus qu'au Nigeria. » (Extrait d'entretien d'un pêcheur yorùbá-Ìlájẹ de 35 ans, Ambowè, 27/11/2020)

Comme l'a souligné Lothar Weiss, les migrations sont sous-tendues de déterminations sociales profondes et sous-jacentes au sein des communautés. Cela s'applique aussi au cas des migrations de pêcheurs ouest-africains. Ces migrations sont d'abord motivées par la recherche permanente d'espaces marins qui contiennent des quantités abondantes de poissons devenus de plus en plus rares en pays d'origine. À cela s'ajoute, d'après les pêcheurs, leur grand nombre au sein des espaces halieutiques en pays d'origine, ce qui a souvent considérablement réduit leurs quantités de captures, au point de chercher à migrer ailleurs. Les pêcheurs ouest-africains parcourent ainsi des lagunes, embouchures, baies et hautes mers, jusqu'au-delà des limites géographiques de leurs espaces aquatiques d'origine.

En dehors de cette raison halieutique, diverses autres raisons d'ordres politiques, socioculturels, environnementaux, et symboliques, sont identifiables et définissables en fonction du pêcheur ou de son pays (Sabinot, 2008 ; 2020 ; 2021 ; Ovono Edzang, 2013 : 119). Dans cette diversité de raisons, Ovono Edzang décrit et distingue, à travers l'extrait de citation ci-dessous, celles qui sont volontaires de celles qui ne le sont pas, et qu'on qualifierait de contraignantes.

« Diverses raisons sont à l'origine des départs des pêcheurs migrants de leurs pays vers le Gabon. Nous en mentionnons quelques-unes ci-après. La recherche de débouchés économiques et l'amélioration du cadre et du niveau de vie pourraient expliquer les vagues de migrations. Nous avons également le chômage qui sévit avec plus d'acuité dans certains pays ouest-africains d'où sont originaires la majorité de pêcheurs migrants vivant au Gabon. Autres éléments non négligeables, la richesse et l'abondance en ressources halieutiques des eaux gabonaises et l'appauvrissement en ressources des eaux des pays d'origine de ces migrants. Ces quatre premières causes sont à mentionner dans les migrations volontaires. En effet, les pêcheurs migrants, sans contraintes, choisissent de migrer. Autre motivation qui est plus culturelle : de nombreux pêcheurs migrants (nigériens et ghanéens surtout) appartiennent à des familles de pêcheurs et ils immigrent partout où ils peuvent exercer leurs activités, gagner de l'argent et améliorer leur cadre de vie. Le fait d'immigrer est un principe, c'est souvent une décision familiale. Il s'agit d'essayer de faire fortune à l'extérieur de son pays et de revenir investir ces revenus dans son pays d'origine [...]. » (Ovono Edzang, 2013 : 119)

Les motivations sociales portent principalement sur les fortes démographies de ces pays d’Afrique de l’Ouest. Lorsque les populations vivent dans des conditions précaires, le désir d’aller en « aventure » est vu comme une issue palliative. Les motivations politiques émergent chez les ressortissants des pays marqués par des guerres civiles, attentats et mauvaises gestions des chefs d’États, en particulier ceux subissant des régimes politiques dictatoriaux qui contraignent et stigmatisent les communautés.

Enfin, les motivations économiques concernent en particulier des pays marqués par une surpêche comme au Sénégal (Seck, 2014). Dans sa thèse portant sur les pêcheurs migrants de Guet-Ndar (Saint-Louis du Sénégal), cet auteur fait état de plusieurs difficultés qui incitent les pêcheurs à migrer d’une région côtière à une autre. Pour lui, ces difficultés sont non seulement sociopolitiques, mais aussi économiques et conflictuelles pour l’accès à la ressource. Cette situation sénégalaise ne s’éloigne pas de celle des autres pays côtiers pêcheurs d’Afrique de l’Ouest tel que le Nigeria (Oyinbo, 2013 ; Olalekan, 2018), où les ressources halieutiques connaissent déjà de grands prélèvements depuis des décennies, au point que les pêcheurs décident de migrer vers de nouveaux espaces de pêche moins saturés.

En dehors des raisons migratoires des uns et des autres, il y a aussi les caractéristiques endogènes du Gabon, lesquelles ne cessent d’attirer les pays ouest-africains limitrophes et non limitrophes. C’est ce que nous démontrons ci-dessous.

1.1.3.2. Quand les caractéristiques endogènes du Gabon motivent les immigrations ouest-africaines de pêche

Il fut un temps où on ne retrouvait que des communautés gabonaises autochtones dans les villages côtiers de la baie de Corisco. Il s’agissait surtout des Benga, Sékiani et Fangmekè, en partant de Cocobeach jusqu’au nord de Libreville. Mais depuis une cinquantaine d’années, cette partie du littoral voit arriver différentes nationalités de pêcheurs ouest-africains. Hormis les Benga et les Sékiani qui pratiquaient une pêche en mer avec des embarcations à voiles et à rames (Badjina, 2011), les autres communautés gabonaises côtières n’ont pas une culture développée en exploitation de la mer. Pour celles qui pratiquaient une petite pêche, l’usage des ressources halieutiques ne servaient qu’à des fins d’autoconsommation (Bignoumba, 1999 : 12 ; Loungou, 2014 : 6). Même-si quelques pêcheurs autochtones vendaient parfois quelques kilos en trop de leurs poissons, cela n’a jamais été pour une exploitation commerciale des ressources marines. En réalité, cette situation est en partie l’une des conséquences de la politique qu’a toujours prônée l’Etat gabonais depuis son indépendance en

1960. La politique du pays a toujours mis l'accent sur le secteur administratif et moins sur les secteurs pêche, agriculture, élevage. Cela a incité les populations gabonaises à se tourner davantage dans la recherche des emplois de « bureaux administratifs ». C'est ce qui fait que l'activité de la pêche, pour ne prendre que cet exemple, est restée aux mains des étrangers jusqu'aujourd'hui. De même, lorsque les revenus du pétrole (cas du boom pétrolier des années soixante-dix) étaient encore abondants dans le pays, la pêche était d'une importance négligeable par l'administration. C'est progressivement que la côte gabonaise est devenue une destination prometteuse pour la pratique d'une pêche artisanale maritime étrangère.

En plus de ce qui précède, la faible démographie du pays est aussi un autre véritable facteur d'attrait des communautés ouest-africaines. Avec actuellement près de 2 119 036 habitants (recensement de 2018), la population gabonaise est loin de couvrir l'ensemble de la superficie du pays (266 667 km²) et encore moins, son long littoral d'environ 950 km (Pottier *et al.* 2017 ; Cardiec, 2021), en termes d'exploitation des ressources marines.

Seules trois des neuf provinces du pays, à savoir l'Estuaire, l'Ogooué maritime et la Nyanga, sont en contact direct avec la façade maritime. Avec environ 1 200 000 habitants (DGS, 2013) soit plus de 60 % de la population globale du pays, le nombre d'habitants des trois provinces demeure insuffisant dans l'exploitation maritime de la côte. Libreville, Port-Gentil et Mayumba étant respectivement leurs principales villes côtières, celles-ci sont alors ciblées par les communautés de pêcheurs ouest-africains, dont l'objectif est d'exprimer leurs savoirs et savoir-faire halieutiques. Les extraits d'entretiens ci-dessous nous en donnent un aperçu.

« [...], si les Gabonais ne pêchent pas en mer comme nous, c'est parce qu'ils ne connaissent pas. Mais, nous on connaît ça bien depuis là, où on vient donc, on pêche tranquillement [...] ». (Extrait d'entretien d'un pêcheur yorùbá-Ìlàḗ de 50 ans, Bac-aviation, 14/11/2017)

« Quand je suis arrivé ici à Bac-aviation en 1987, tout ça était encore vide. C'était la forêt partout, pas de maison. Même la route là, y avait pas vraiment. Toute la partie de Nendé jusqu'à vers Corisco là c'était vide. Le temps-là, si tu pars à la pêche comme ça, tu ne dures même pas, tu as déjà tout le poisson que tu veux. Personne d'autre ne connaissait pas pêcher dans la zone là. Les gens (Gabonais côtiers) qui sont dans les villages là-bas ne faisaient pas vraiment ça. Ils faisaient seulement leurs choses et nous on pêchait tranquillement parce que la pêche c'est notre métier depuis même le Nigeria. Moi je fais dans les premiers qui pêchent ici avant tout le monde là avec mes frères. » (Extrait d'entretien d'un pêcheur yorùbá-Ìlàḗ de 65 ans, Bac-aviation, 15/11/2017)

Ces pêcheurs ouest-africains attestent de leur occupation de l'espace côtier gabonais après y avoir migré et décrivent la faible connaissance de la pêche marine des habitants autochtones à leur arrivée. Cela justifie davantage leur intérêt pour ce pays.

Dans la suite de notre réflexion, nous allons parler du système d'installation et mode de vie de ces pêcheurs ouest-africains une fois arrivés au Gabon.

1.1.4. Installation et mode de vie « en marge » sur le littoral gabonais

Actuellement, le littoral gabonais est pluricommunautaire et pluriculturel. Chaque communauté de pêcheurs occupe et organise son espace d'activités de pêche et de vie socio-économique à sa manière (Sabinot, 2008 : 45). Cela signifie que le système d'installation des pêcheurs ouest-africains au Gabon s'appuie sur l'espace géographique dont dépend l'organisation de leurs activités de pêche (Ovono Edzang, 2006 : 11). Guy Serge Bignoumba avance également à ce propos que :

« L'organisation sociale des populations de pêcheurs ouest-africains au Gabon permet d'observer qu'elles vivent généralement en marge de la société du pays d'accueil, dans des villages ou campements littoraux situés en périphérie des agglomérations urbaines [...]. » (Bignoumba, 2011 : 35-36)

Les premières installations des pêcheurs ouest-africains au Gabon se sont faites entre 1950 et 1958 avec les premiers pêcheurs nigériens yorùbá et ijaw (Cardiec, 2021 : 36), et entre 1960 et 1962 avec la création des campements de pêcheurs béninois et togolais dans les régions périphériques de Port-Gentil (Ovono Edzang, 2013 : 114 ; Loungou, 2014 : 6 ; Cardiec, 2021 : 36-37). Ces derniers résultaient d'une immigration favorisée par le pouvoir colonial, pour servir de main d'œuvre dans la société pétrolière d'Afrique équatoriale française (SPAEF) (Ovono Edzang, 2013 : 114). À la fin de l'ère coloniale, cette main-d'œuvre ouest-africaine a favorisé la venue d'autres communautés ouest-africaines. D'aucuns se sont donc orientés vers la pêche en mer et lagunes dans cette région, jusqu'aujourd'hui. D'autres se sont mis dans le petit commerce et les transports (taximan). Les installations se sont poursuivies dans les années 70-80 avec l'arrivée en masse de ces mêmes communautés sur la côte librevilloise (Cardiec, 2021 : 37). Pour finir, des pêcheurs sénégalais (Sabinot, 2008 : 76) et ghanéens (Badjina, 2010 : 85) firent aussi leur arrivée dans cette partie de la côte, à partir des années 90, et se mirent directement dans la pêche artisanale en lagune.

Sur la côté gabonaise, il apparait que les communautés de pêcheurs ouest-africains vivent généralement en dehors des agglomérations urbaines, en créant des petits villages, campements ou quartiers, en zones périphériques du long du littoral (Bignoumba, 2011 : 35-36 ; Sabinot, 2008 : 51).

1.1.4.1. Choix des sites d'installation des pêcheurs ouest-africains au Gabon

Deux facteurs majeurs justifient du choix des sites de pêche chez les pêcheurs migrants du littoral gabonais. Il s'agit de la proximité d'un espace aquatique et l'isolement site.

En premier lieu, les pêcheurs recherchent de préférence des endroits en lien direct avec les cours d'eau (mer, lagune ou mangroves), afin de pouvoir exercer leurs activités de pêche et activités connexes en toute liberté. Cette proximité est aussi un facteur qui facilite les embarquements et débarquements des matériaux et captures de pêche. Elle permet de surveiller en permanence les dispositifs de pêche (pirogues et filets notamment) et d'observer directement les mouvements de marées dont dépendent les sorties de pêche en mer.

« Comme nous on pêche en mer, on ne peut pas partir encore habiter loin en ville là-bas. C'est comme ça, on préfère rester à côté ici, là où il y a l'eau pour partir à la pêche et revenir garer la pirogue comme tu vois là. » (Extrait d'entretien d'un jeune pêcheur nigérian yorùbá-Ìlájẹ au débarcadère de Bac-aviation, 12/08/2017)

« Quand le débarcadère est à côté de l'eau comme ça, toi-même tu vois que c'est facile de partir à l'eau. On peut aussi vite venir si y a un problème avec le matériel. Et puis quand on amène le poisson, c'est facile de prendre ça pour donner aux clients. » (Extrait d'entretien d'un pêcheur yorùbá-Ìlájẹ de 43 ans, Bac-aviation, 21/12/2020)

En dehors de ce critère de proximité, il y a aussi celui de l'isolement géographique du site à occuper. À ce propos, Serge Loungou souligne que cet isolement permet de :

« Mener sans désagrément pour les populations urbaines alentours, des activités connexes à la pêche telles que le fumage et le salage de poisson, particulièrement polluantes [...]. Cet isolement favoriserait également le maintien de la cohésion sociale dans ces communautés très souvent constituées par affinité ethnique. » (Loungou, 2014 : 6)

Être à l'écart des populations urbaines alentours permet à ces pêcheurs de pratiquer le fumage du poisson et autres activités connexes sans aucun dérangement extérieur. En réalité, cela signifie qu'ils choisissent ces lieux éloignés, isolés et séparés des villes en toute conscience de la pollution et de l'insalubrité que leurs activités de pêche pourraient générer.

« Quand les femmes fument le poisson, ça donne beaucoup la fumée partout au débarcadère. Et puis, parfois quand le poisson pourri, ça sent mauvais. Comme ça, on ne peut pas faire le débarcadère là où les gens habitent. On préfère aller un peu loin. Mais, nous-mêmes on est déjà habitué avec ça. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlájẹ de 50 ans à Bac-aviation, 12/12/2017)

De plus, l'isolement des sites de pêche démontre que les pêcheurs cherchent à créer leur propre espace de travail à l'abri des contraintes urbaines. C'est pour cette raison qu'un groupe de pêcheurs nous disait que :

« Nous on évite les problèmes avec les gens qui habitent un peu vers la ville là-bas. On préfère rester un peu loin parce que nous on veut faire notre travail tranquillement [...] ».

Au sein de ces espaces homogènes de production halieutique, les pêcheurs ouest-africains s'organisent surtout en systèmes associatifs comme l'indique notre prochain sous-titre.

1.1.4.2. Structuration en systèmes associatifs sur le littoral : tontines et coopératives

Les pêcheurs ouest-africains sont à première vue regroupés par appartenance ethnique et communautaire. Cela leur permet de faire des tontines (regroupements de plusieurs personnes ayant pour objectif une mise en commun de leurs finances, et dont chaque membre recevra la totalité des fonds à tour de rôle à des périodes bien définies) à but non lucratif et de créer des associations de pêcheurs plus facilement.

Les tontines naissent des ententes mutuelles au sein des communautés de pêcheurs, et constituent une forme de solidarité à intérêts financiers mutuels et obligatoires. Ovono Edzang (2013) les décrit comme des « associations collectives d'épargne » au sein des communautés de pêcheurs étrangers au Gabon. Il souligne que :

« Dans les villages et/ou campements des pêcheurs migrants, le moyen le plus utilisé pour constituer une épargne destinée à acheter du matériel de pêche est la tontine (association collective d'épargne). Ces derniers utilisent cet argent pour améliorer leurs moyens de production (achat de filets neufs, de moteur, d'une nouvelle pirogue). Une partie non négligeable de ce revenu est aussi rapatriée dans le pays d'origine pour aider les enfants et les femmes qui s'y trouvent. » (Ovono Edzang, 2013 : 116)

Les tontines sont de microfinances populaires et informelles. Elles consistent à réunir des sommes conséquentes d'argent, au moyen de cotisations mensuelles fixées à un prix qui convient à l'ensemble des membres adhérents. Chaque membre recevra à son tour dans un cycle mensuel, la somme d'argent qu'il a investie aux autres membres de la tontine. Etant donné qu'on parle de communautés de pêcheurs, cet argent sert souvent au bénéficiaire à l'acquisition ou au renouvellement du matériel de pêche, à subvenir aux besoins de premières nécessités (nourriture, boisson, santé, loyer, ...).

Dans cette configuration, les tontines expriment ce qu'Arjun Appadurai entend par « économie sociale » dans son ouvrage intitulé *The social life of Things: Commodities in Cultural perspective*, publié en 2011. L'auteur y met en avant la prédominance de la substance sociale dans toute organisation humaine quel que soit le domaine ou le secteur d'activité dans lequel on se trouve. Cela sous-entend que l'élément économique et financière que porte la tontine reste toujours supplantée par une substance sociale.

En dehors des tontines, il y a aussi d'autres formes d'associations de pêcheurs qui n'intègrent pas forcément le côté financier obligatoire des tontines. Elles sont plutôt centrées sur des éléments tels que l'assistance sociale et les cotisations libres. Dans leur description, elles correspondent généralement à des fraternités masculines, car la pêche en mer est surtout une affaire d'hommes. Au sein de ces organisations, les membres adhérents ont des droits et des devoirs vis-à-vis de l'association, et sont aussi tenus de respecter les règles de fonctionnement établies et les décisions du chef. D'après Serge Loungou (2014), ces associations de pêcheurs ouest-africains garantissent à leurs adhérents une :

« Sécurité sociale tous risques, en ce sens qu'elles couvrent un large domaine d'intervention qui va de l'aide aux pêcheurs en détresse en mer à l'assistance matérielle et financière, aux familles lors des événements sociaux coûteux tels que mariages, naissances, décès. » (Loungou, 2014 : 7)

Actuellement, ces deux formes d'organisations « classiques » sont progressivement en train d'être remplacées par une nouvelle forme : les « coopératives de pêche ». De façon globale, les coopératives d'activités rurales (agriculture, pêche, élevage) en Afrique de l'Ouest et centrale, prennent leur essence dans le nouvel Acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives, publié au *Journal officiel de l'OHADA*⁷ le 15 décembre 2010. Sur cette base, le Gabon (membre des pays de l'OHADA) promulgua à son tour une loi sur les coopératives et leurs modalités dans l'ensemble de son territoire. Il s'agit de l'arrêté n°0003/MAEPDR/CAB, fixant les modalités d'immatriculation des Sociétés coopératives en République gabonaise, publié au *Journal officiel de la République gabonaise* le 30 décembre 2011.

L'administration gabonaise utilise actuellement cet arrêté sur l'organisation en coopérative, dans l'optique de gérer au mieux les communautés de pêcheurs ouest-africains, de plus en plus nombreuses sur le littoral. Cela fait qu'aujourd'hui, les coopératives ont pris de l'ampleur au sein de toutes les communautés de pêcheurs et sont dirigées par leurs chefs locaux respectifs, lesquels sont en contact avec l'administration. Entre autres, ces coopératives regroupent non seulement les logiques de cohésion sociale et économique qu'assuraient les associations et tontines, mais constituent aussi un véritable système d'intégration de nouveaux pêcheurs (néophytes autochtones et ceux nouvellement débarqués sur le territoire gabonais). Les coopératives ont, ainsi, une dimension plus large que les organisations classiques des pêcheurs. Dans certains cas, nous avons vu qu'elles ne se limitent plus qu'aux seuls membres d'une même origine, mais peuvent désormais intégrer des membres externes.

⁷ OHADA : Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires.

« Ça fait déjà quand même près de deux ans que je suis avec les pêcheurs nigériens ici au débarcadère. Je comprends même déjà leur langue, même le pidgin. Je suis gabonais et j'ai 33 ans. J'avais déjà laissé l'école depuis la quatrième. Là, j'ai vu que la pêche rapporte et que les Nigériens là connaissent bien ça. Donc j'ai commencé à partir en mer avec eux pour apprendre la pêche. C'était dur au début mais là ça va. » (Extrait d'entretien d'un jeune pêcheur gabonais au débarcadère nigérien d'Ambowè 1, 12/12/2017)

Dans la section suivante, nous verrons comment les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ du littoral estuarien gabonais ont vécu leurs migrations et quels sont leurs liens à l'espace marin.

Section 1.2 : Pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ : représentation de l'espace marin et migrations du Delta du Niger au littoral estuarien (baie de Corisco)

Du littoral de Lagos (dans le Delta du Niger) au littoral estuarien gabonais (baie de Corisco), les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ sont étroitement liés à l'espace aquatique marin. C'est pour cela que nous commençons par discuter de ce lien, avant de revenir sur la migration de cette communauté en direction du Gabon.

1.2.1. L'espace marin : un espace socio-symbolique dans le rapport à l'eau et à la pêche chez les Yorùbá-Ìlájẹ

La communauté de pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ est avant tout un peuple de l'eau, tout comme plusieurs autres peuples d'Afrique en général. Au Nigeria, on la retrouve au bord de la mer, plus précisément au Sud-Est (environ 70km) de la ville de Lagos appelé *Eko* dans la culture yorùbá. Chez les Yorùbá-Ìlájẹ, l'espace marin est commun et l'eau y occupe une place capitale. Des interlocuteurs nous ont fait savoir que par le passé, lorsqu'un bébé venait au monde, on le trempait dans l'eau de la mer afin de l'en imprégner et de le mettre en phase avec les savoirs et savoir-faire de cet élément naturel. Cette pratique était aussi celle de leurs compatriotes pêcheurs nigériens ijaw, qui sont aussi un peuple de l'eau au Nigeria. De nos jours, cela se ferait encore dans certains villages yorùbá-Ìlájẹ au Nigeria, d'après certains témoignages. Mais au Gabon, ces communautés nous ont déclaré qu'elles ne pratiquaient pas ce rituel parce qu'il implique beaucoup d'éléments symboliques que leur génération actuelle ne maîtrise pas. Il en va de même pour plusieurs autres pratiques symboliques en rapport avec la mer au sein de cette communauté. Car, les membres deviennent de plus en plus « chrétiens », et tendent à ne pas/plus connaître ce type de pratiques. En somme, la mer définit et caractérise

historiquement et socio culturellement la communauté yorùbá-Ìlájẹ, en même temps qu'elle abrite l'ensemble de ses activités aquatiques au Gabon.

Les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ se représentent la mer comme un cadre spatio-temporel de rapports entre trois entités intimement liées à savoir : les pêcheurs, le milieu marin et la ressource aquatique. Cela signifie que chaque pêcheur est amené à pleinement s'investir dans le milieu marin qu'il fréquente, afin d'accéder à la ressource qu'il sollicite. C'est pourquoi, il doit connaître certains éléments essentiels à sa pratique de pêche, tels que : les mouvements et variations des marées ; les déplacements et variations de populations de poissons ; l'écologie marine ; les lieux de pêche ; les indicateurs spatio-temporels. Catherine Sabinot (2008 : 55) souligne également que, l'espace marin est investi par l'homme, tout comme celui-ci est aussi investi par l'espace marin. Cela signifie qu'il y a une interdépendance entre l'homme et l'espace marin qui l'environne et qu'il exploite. Cette analyse est aussi valable en communauté de pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ au Gabon. Car, on peut cerner non seulement la façon dont ils perçoivent leur milieu aquatique en vue de l'occuper, le gérer et l'exploiter, mais aussi, comprendre que celui-ci les oriente dans leur quête permanente de la ressource marine. C'est ce qui explique que certains pêcheurs sont souvent capables de développer une compréhension du « langage de la mer » c'est-à-dire qu'ils deviennent capables d'interpréter ses caprices, ses signes et présages, surtout quand la partie de pêche n'est pas bonne.

« Y-a des fois, si la mer ne veut pas, elle ne donne rien et on retourne à la maison comme ça. On ne peut pas forcer parce que ça ne va rien donner. Donc nous-mêmes on sait déjà ça. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlájẹ de 43 ans, Bac-aviation, 12/07/2017)

Aliette Geistdoerfer relève aussi cet étroite relation des pêcheurs avec le milieu marin dans un de ses articles portant sur les apprentis pêcheurs québécois, où elle retient que :

« [...], les marins ont appris à « lire », entendre, dialoguer et répondre à la mer car leur vie, leur travail, dépendent de leurs capacités à répondre, à court et à long terme aux signaux reçus et à en mémoriser les effets pour prévoir et ainsi construire ses savoirs [...]. » (Geistdoerfer, 2012 : 47)

L'espace social marin en société yorùbá-Ìlájẹ se traduit aussi par des rapports de proximité, de solidarité et de fraternité entre pêcheurs durant les séjours de pêche en mer. Car, ces derniers communiquent ensemble, s'entraident, travaillent en équipe, et veillent les uns sur les autres jusqu'au retour de la partie de pêche. Cela a souvent lieu entre membres d'une même pirogue ou de différentes pirogues, s'ils se retrouvent dans une même zone de pêche au même moment.

« Tu sais, l'eau c'est pour tout le monde. Et, quand on est à l'eau là-bas, nous sommes des frères parce que on pêche nous tous. Même-si y a eu les problèmes là-bas, ça reste entre nous et on n'oublie tout à l'eau là-bas. On n'amène pas ça à terre. Ce qui s'est passé à l'eau reste à l'eau. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbà-Ìlàjẹ de 35 ans, Bac-aviation, 13/04/2017)

Discuter de l'espace marin en société de pêcheurs nigériens yorùbà-Ìlàjẹ nous mène, entre autres, à la notion d'« espace social » parce que la mer se présente comme tel au sein de cette communauté. Elle est génératrice de plusieurs interactions pendant et en dehors des temps de pêche. Pour George Condominas (1980), un pionnier de ce concept, l'espace social est déterminé par un système ou un ensemble de réseaux, de relations caractéristiques du groupe considéré. Il pense de ce fait que l'espace social prend la même connotation que le « fait social total » de Marcel Mauss, car il s'agit d'un espace au sein duquel l'ensemble des domaines de la société s'enchevêtrent mutuellement par l'intermédiaire des Hommes (Brocheux, 1983). Marc Augé (1992) qui s'est également intéressé à cette notion des années plus tard, a souligné que l'espace social est un « lieu » anthropologique, qu'il distingue du « non-lieu » anthropologique. Le lieu anthropologique est une construction concrète et symbolique d'un espace d'interactions. Il est doté de caractères communs, identitaires, susceptibles de permettre l'identification de la personne qui y naît, y vit et y meurt. À *contrario*, le « non-lieu » désigne un espace qui ne peut se définir, non pas seulement comme identitaire mais aussi, comme relationnel ou historique. C'est un espace solitaire et socialement vide de relations. C'est pourquoi Bernard Débarbieux (1993 : 90-91) ajoute que : « Les lieux anthropologiques créent du social organique, tandis que les non-lieux créent de la contractualité solitaire ». En d'autres termes, il fait la distinction entre le lieu social à caractère humain et communautaire, et le lieu non-social à caractère non-humain et solitaire. En poursuivant son propos, Débarbieux parle aussi de « haut-lieu » c'est-à-dire un espace non seulement géographique mais, également historique et social à partir duquel l'homme peut se reconnaître et se définir. En somme, l'espace social est constitué de corrélations entre les éléments qui le composent, notamment les entités matérielles et immatérielles, l'humain et le non-humain (Houdart & Thiery, 2011).

C'est dans cette même configuration que nous appréhendons l'espace marin dans ce travail, et précisément chez les pêcheurs yorùbà-Ìlàjẹ. D'ailleurs, des auteurs tels qu'Aliette Geistdoerfer (1974), Isabelle Leblic (2008), Catherine Sabinot (2008), Hélène Artaud (2017) et bien d'autres, ont réalisé que, l'ensemble des espaces de la mer offre une diversité d'interactions sociales et symboliques. Cela fait de cette dernière un lieu sociologique entretenant en son sein des rapports de cohabitation entre les hommes, les littoraux, les

ressources et fonds aquatiques. C'est dans cette optique qu'Isabelle Leblic (2008 : 15) parle « d'espace-mer » chez les clans pêcheurs kanak. Elle entend par cette expression, que la mer se présente comme un territoire social auquel ces pêcheurs s'identifient au quotidien parce qu'elle est fortement prise en compte dans les constitutions et représentations de leur monde socioculturel et symbolique. La mer contribue à l'identification de tout ce qu'elle renferme et de tous ceux qui la fréquentent.

Après avoir montré ce qui précède, nous voulons également montrer que le rapport à l'espace marin et particulièrement la pratique de la pêche au sein de cette communauté de pêcheurs n'est pas sans source, ni fondement. En effet, il nous été souligné que, tous leurs savoirs et savoir-faire proviennent du mythe *Odùduwà*, mythe fondateur de tout le peuple Yorùbá au Nigeria.

1.2.2. Le mythe *Odùduwà* : source de « tout » chez tous les Yorùbá

1.2.2.1. *Tout part d'Ifè*

Toute la communauté yorùbá se reconnaît et s'identifie à partir d'un mythe originel et fondateur de leur civilisation : le mythe *Odùduwà*⁸ du « village Ifè »⁹ au Nigeria (Biodun, 2001 ; Yemi, 2010 ; Toyin & Akintunde, 2016 ; Sidi & Dadjá-Tiou, 2022). Ce mythe dont nous présentons trois versions complémentaires en annexe 3 afin de mieux le cerner, est la base de toutes connaissances (savoirs et savoir-faire, rapports à l'eau et la pêche, instinct migratoire.) chez les Yorùbá.

Sur le terrain, on pouvait entendre les Yorùbá eux-mêmes faire des déclarations telles que : « Nous, on vient d' Ifè, là où *Odùduwà* a tout créé », ou encore : « Tous les Yorùbá connaissent *Odùduwà* et *Ifè* ». Ce mythe est pour eux une référence socioculturelle, symbolique, et un repère historique. Mais, seuls les plus âgés sont encore un peu capable de se souvenir de son contenu. Les jeunes le connaissent juste de nom.

« Oui, *Odùduwà*, c'est là que les Yorùbá sont venus avec tout ce qu'ils ont. Mais, on n'oublie déjà tout ça aujourd'hui. *Odùduwà* est descendu du ciel sur une corde et il est arrivé sur la terre pour créer Ifè. C'est son père *Olódùmarè* qui envoyé lui. Il a tout créé là et il a eu beaucoup d'enfants. C'est eux qui ont créé les Yorùbá... Mais l'histoire-là c'est très long mon fils, on ne connaît plus ça bien. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ilàjè de 52 ans, Bac-aviation, 20/11/2017)

8 Fils du dieu tout puissant *Olódùmarè* et père des rois du pays des Yorùbá au Nigeria et Bénin, celui qui a créé l'existence de tous les Yorubas, selon Biodun Jekayinfa (2001 : 1-2).

⁹ Que l'on peut traduire par « amour » en langue yorùbá standard.

Odùduwà est le fondateur et ancêtre mythique des Yorùbá au Nigeria (Johnson, 1921). C'est lui qui a créé le « village *Ifẹ̀* » devenu aujourd'hui une grande ville, l'endroit où tout a commencé pour cette communauté (Obontiba, 1997). Après avoir établi ce village, le mythe dit qu'il y régna pendant très longtemps jusqu'à sa vieillesse. C'est à la suite de sa postérité que la civilisation yorùbá a été fondée, avant de commencer à se diffuser dans d'autres aires socioculturelles (Jekayinfa, 2001 : 10-29). Cet auteur nous apprend plus précisément que : « [...] When he was old, he called all his children, crowned them and also sent them out to establish various kingdoms in order to expend the nation [...] ». En d'autres termes, une fois très vieux à *Ifẹ̀*, *Odùduwà* rassembla tous ses enfants pour les couronner et leur ordonner d'aller établir divers autres royaumes, afin d'étendre les connaissances du groupe, non seulement au Nigeria, mais également ailleurs.

Étant donné que, cette recommandation est aussi le fondement symbolique des migrations des ressortissants yorùbás (Jekayinfa, 2001 : 11 ; Yemi Ogunyemi, 2010 : 10), le cas des pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ est aussi profondément concerné. Cela justifie par ailleurs la présence de l'homme Yorùbá un peu partout dans le monde, notamment au Bénin, Togo, Cuba, Brésil, Mexique, les Antilles, où certains rites religieux yorùbás, ainsi que leurs musiques et croyances, sont pratiqués (Ogbontiba, 1997 ; Jekayinfa, 2001 ; Munoz, 2003 ; Sidi & Dadja-Tiou, 2022).

Dans la mesure où toute la connaissance des Yorùbá viendrait du mythe *Odùduwà* d'*Ifẹ̀*, nous allons de ce fait aborder le lien de ce mythe avec la pêche et son rapport à l'eau au sein de cette communauté.

1.2.2.2. Rapport à la pêche dans le mythe Odùduwà à Ifẹ̀

En se référant à ce même mythe, certains pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ ont insisté sur le fait que ce « village » *Ifẹ̀* reste également la source de leurs savoirs concernant la pêche en particulier. Selon eux, « Tout » leur viendrait de là-bas. Nous essayons d'étayer cela avec un extrait dudit mythe, afin de comprendre la création du « village » *Ifẹ̀* par *Odùduwà*, et essayer d'en déduire le rapport à l'eau et à la pêche au sein de cette communauté *Ìlájẹ* des Yorùbá.

« In the beginning there was no land but water, and God the Almighty otherwise called by the Yorubas as *Olódùmarè* decides to populate the world. Therefore, God sent his son ODÙDUWÀ who descended from heaven, instructed by the *Olódùmarè* (God, his father), to establish the kingdom of the earth. The surface of the earth was covered with water and a five fingered fowl was sent by him from the summit of the heaven with magical sand, the sand was thrown, and fowl spread it all over the earth. By the power and ordinance of *Olódùmarè*, dry land appeared and ODÙDUWÀ henceforth decided to rule the land which is now called *Ifè*. Therefore, *Ifè* is the first of creation here below, the original home of all things; the place from where the day dawns; the enchanted; the holy place; the city; the home of divinities and mysterious spirits, techniques, arts [...]. » (Biodun Jekayinfa, 2001 : 14)

Ici, l'auteur montre d'abord comment *Ifè* berceau de la nation yorùbà et ses savoirs et savoir-faire, a été créé sur une terre qui fut, *a priori*, submergé d'eau (Yemi Ogunyemi, 2010 : 11). À ce niveau, « l'eau » précède le fondement de ce lieu et s'inscrit dans un rapport naturel et socioculturel avec les habitants qui l'occupent. Dans la dernière phrase de cet extrait, il est clairement mentionné qu'*Ifè* est le lieu de toutes connaissances et savoir-faire techniques et artistiques des Yorúbàs. Cela veut dire qu'il est possible de dire que ce mythe est l'origine des connaissances technologiques se rapportant particulièrement à la pêche chez les Yorúbà-Ìlàjẹ et ijẹ̀bù, qui sont l'une des seules communautés yorúbàs à vivre en bordure de mer sur le littoral de Lagos au Nigeria. La mythologie yorùbà, également originaire d'*Ifè*, révèle à ce propos un grand rapport de ce peuple à l'écosystème aquatique et son contenu, notamment avec les déités aquatiques yorúbàs telles qu'*Olokun*¹⁰, *Yemaya*¹¹ ou *Ochun*¹² (Sachnine, 1996). C'est certainement pourquoi les communautés yorúbà-Ìlàjẹ vivent en lien étroit avec la mer dans l'objectif de continuer à sauvegarder leurs rapports avec leurs divinités marines, et de continuer à exploiter les ressources halieutiques à travers leur maîtrise indéniable de la pêche.

« Normalement, moi je ne connais pas trop les choses des génies là quand je pars à l'eau. Jusque, nous on aime l'eau depuis longtemps, quand on est encore bébé, parce que nos grands-parents vivaient toujours à côté de ça au Nigeria là-bas. Peut-être que y a les gens qui connaît encore ça bien parce que les choses-là, c'est depuis-depuis. Mais moi, je sais seulement que j'aime pêcher parce que j'aime aller à l'eau depuis que je suis petit. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorúbà-Ìlàjẹ de 47 ans, Bac-aviation, 19/07/2017)

En dehors de cet aspect mythologique, le peuple Yorùbà a aussi appris et conforté ses divers savoirs et savoir-faire dans son contact avec l'Égypte antique, ainsi nous le voyons ci-dessous.

10 Déesse/dieu de la mer et des marais qui règne sur l'élément liquide qui existait avant que la terre ne soit créée.

11 Déesse de la mer

12 Déesse des rivières et de l'eau douce.

1.2.2.3. *Le contact égyptien du peuple Yorúbà*

Dans l'introduction générale de ce travail, nous avons commencé à montrer qu'à l'instar des Fang et bien d'autres peuples du continent africain, les Yorúbà ont aussi côtoyé l'ancienne Égypte (Olumide, 1948 ; Diop, 1954). Au fil des siècles, ce contact a dû contribuer à la consolidation de leurs connaissances, savoirs et savoir-faire, y compris les rapports à l'eau, et certainement à la pêche (pour le sous-groupe Ìlàjẹ en particulier).

« Connection with ancient Egypt. Whilst it is doubtful whether the view of an Asiatic origin is correct, there can be no doubt that the Yorúbà were in Africa at a very early date. A chain of evidence leads to the conclusion that they must have settled for many years in that part of the continent known as Ancient Egypt. The facts leading to the conclusion may be grouped under the following heads: Similarity or identity of language; similarity or identity of religious beliefs; similarity or identity of religious ideas and practices; survival of customs, and of names of persons, places, objects. » (Olumide, 1948: 18, *in* Diop, 1954: 369-370)

Comme on peut le remarquer dans cet extrait de texte, il y a en effet plusieurs éléments socioculturels communs entre les Yorúbà et l'ancienne Égypte. D'après cet auteur, leurs similarités vont de l'identité du langage jusqu'à la survivance des coutumes, des noms des personnes, des lieux, des objets. Tout cela montre que l'histoire des Yorúbà fait partie de l'histoire africaine dont l'Égypte antique porterait la source. Ainsi le rapport à l'eau et particulièrement la pêche chez cette communauté a certainement connu ses premières formes dans ce contact ancien.

Enfin, si les Yorúbà sont passés par l'ancienne Égypte, cela voudrait dire qu'il s'agit d'une communauté qui a migré à travers le continent avec ses savoirs et savoir-faire, avant de se retrouver au Nigeria (Diop, 1954 : 374). Dans la suite de notre développement, un autre aspect a attiré notre attention sur les communautés de pêcheurs yorúbá-Ìlàjẹ au Gabon. Il s'agit de l'implication particulière de la guerre du Biafra dans leurs migrations vers ce pays ainsi que nous l'aborderons ci-dessous.

1.2.3. La guerre du Biafra, un tournant majeur de la migration nigériane des pêcheurs yorúbá-Ìlàjẹ vers le Gabon

La guerre du Biafra a une grande signification pour les pêcheurs nigériens yorúbá-Ìlàjẹ qui en n'ont souvent fait mention lors de nos entretiens. Ils la considèrent comme un des moments clés de l'histoire de leurs déplacements vers d'autres pays côtiers d'Afrique et notamment au Gabon. C'est pour cela que nous rappelons les différents contextes et faits de cette guerre.

La guerre du Biafra est un conflit qu'a connu le Nigeria de 1967 à 1970, lorsque la province orientale du pays, le Biafra, a décidé de faire sécession en annonçant officiellement la création de la République du Biafra (Gole, 2011 : 25). Ce grand événement historique d'Afrique de l'Ouest a été causé par des motivations nationales et internationales. Les premières portent sur des tensions ethniques entre les Igbo, les Haoussa et les Yorùbá. Ces tensions sont d'abord d'ordre religieux et culturel. Ensuite, elles sont d'ordre politique et enfin, d'ordre économique. Les trois grandes ethnies majoritaires du Nigeria se sont toujours disputé le contrôle du pouvoir et des ressources naturelles (pétrolifères, gazières, ferroviaires et charbonnières) inégalement redistribuées dans le pays. Les tensions ainsi générées ont longtemps été attisées par les trois protagonistes depuis le début des années 1960 (décennie de décolonisation d'un nombre important de territoires africains), c'est-à-dire environ sept ans avant le début de cette guerre.

Quant aux motivations internationales, elles constituent une grande particularité dudit conflit. Pour Gole Koffi Antoine (2011 : 25-26), la guerre du Biafra est connue pour son internationalisation car ayant mobilisé de nombreux acteurs extérieurs africains et non africains, à travers les prises de position du Nigeria sur la scène internationale. Pour cet auteur, le conflit survient en période de guerre froide et dans la période des indépendances des pays africains. Ce contexte va en conséquence renforcer les enjeux politiques et idéologiques de cette guerre au-delà des frontières du continent africain, notamment avec la France, les Etats-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, la Chine, l'URSS (Union des Républiques Socialistes Soviétiques), et plusieurs autres pays africains (Gabon, Sao tomé, Côte d'Ivoire). Parmi ces pays, il y avait, d'une part, des pro-biafrais et, d'autre part, des partisans de la fédération. Les premiers sont ceux qui reconnaissaient et soutenaient l'Etat du Biafra. Les seconds en étaient contre et voulaient que la situation d'avant la guerre civile soit restaurée.

Au-delà de ces causes nationales et internationales, on retient que pendant trois ans, le pays (Nigeria) sera dans le chaos de cette guerre civile, marquée par la famine et la mort (Pérouse, 1999 : 35-37 ; Desgrandchamps, 2012). Cette situation suscita des migrations forcées de milliers de natifs nigériens de diverses ethnies vers d'autres pays d'Afrique et du reste du monde jusqu'au-delà de 1970. C'est pour cela qu'au Gabon, bon nombre de pêcheurs âgés de plus de cinquante ans gardent encore en mémoire cette guerre civile du Biafra. Même les plus jeunes pêcheurs nés au Gabon disent avoir entendu parler de cette guerre et de ses multiples conséquences. D'autres pêcheurs nigériens nous ont clairement souligné qu'en débar-

quant sur le sol gabonais entre les années 1960 et 1980, ils avaient trouvé « paix et protection » car ils avaient longtemps été :

« Des fugitifs depuis le Nigeria et qu'il fallait à tout prix partir car c'était la mort et la faim partout. Même après la guerre, il n'y avait rien pour manger ou travailler. C'est pour ça qu'on est parti. [...] » (Extrait d'entretien d'un pêcheur nigérian de 58 ans, Bac-aviation, 23/11/2017)

Le mouvement migratoire des pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ a donc fortement été influencé par la guerre du Biafra. Leur arrivée, sur la côte gabonaise fait de ces derniers (et leurs compatriotes ijaw) les premiers pêcheurs nigériens (Ovono Edzang, 2013 : 114). Aujourd'hui, ils accueillent à leur tour plusieurs de leurs compatriotes, au sein de leurs différentes installations locales de pêche (de Cocobeach à Libreville).

Pour finir cette section, nous allons à présent montrer, que la migration des pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ comprend deux trajectoires en direction du Gabon, tout comme c'est aussi le cas avec d'autres pêcheurs ouest-africains.

1.2.4. Trajectoires migratoires des pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ vers le Gabon

Les trajectoires migratoires des pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ sont directes et indirectes (ou transitaires) par voie maritime.

« Les Nigériens biafrais entrent directement par ici en pirogue la nuit. Mais là, ils ont arrêté un peu à cause des gens qui surveillent le parc Akanda. Ils s'installent là avec leurs frères et ils pêchent leur poisson partout ici dans la baie de Corisco. Ils viennent tous par la mer là [...]. » (Extrait d'entretien avec un ancien pêcheur bengala de 53 ans, village côtier Oveng, 16/10/2017)

1.2.4.1. Trajectoire directe (sans transit)

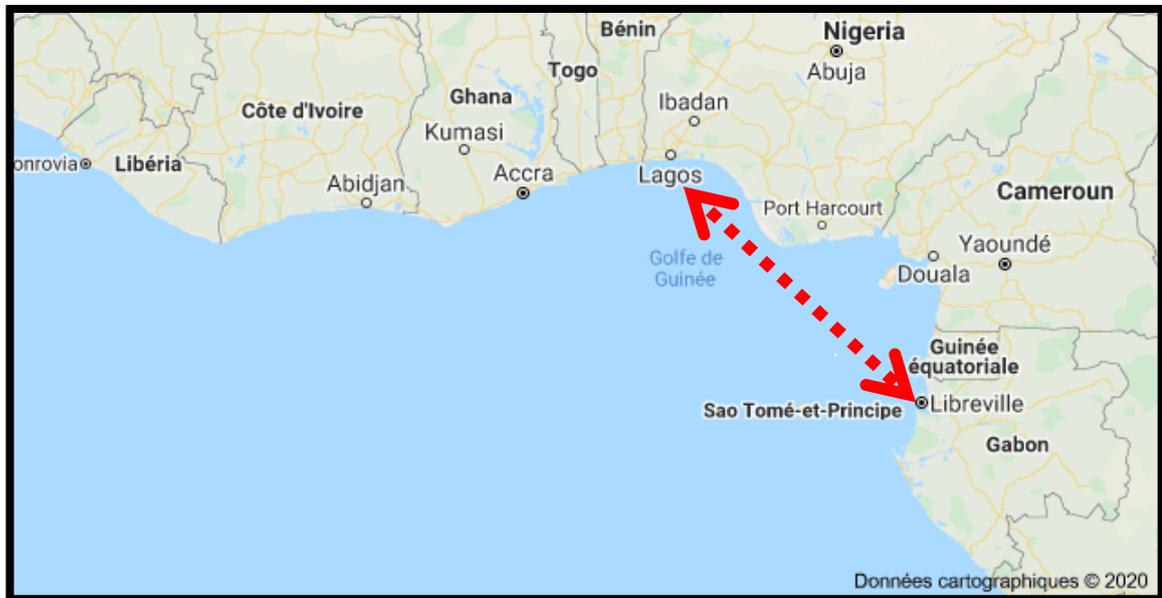
La trajectoire directe part de la côte nigérienne de Lagos jusqu'à la baie de Corisco.

« Quand nous on est arrivée ici, c'était avec la pirogue dans la mer directement jusqu'à Nkenjẹ. On habitait longtemps après ils sont venus nous chasser là-bas. On n'a pas arrêté dans un autre pays quand on est venu. Après j'ai trouvé mes frères pour recevoir moi. Moi-même j'ai déjà la femme ici et les enfants à Bac-aviation. Je fais la pêche à la sardine [...]. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlájẹ au débarcadère de Bac-aviation, le 22/11/2017)

« Je suis née ici et j'ai grandi ici au débarcadère parce que mes parents sont ici depuis 40 ans et moi j'ai 30 ans. Souvent, il y a parfois nos frères qui venaient depuis Lagos avec la pirogue pour venir nous trouver ici mais, avec la police en mer, y-a plus ça, c'était avant [...]. » (Extrait d'entretien d'un jeune pêcheur yorùbá-Ìlájẹ du débarcadère de Bac-aviation, 22/04/2017)

Les communautés de pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlàḗ effectuent des voyages directs en pleine Océan Atlantique et sans transit jusqu'à destination, comme le montre la carte géographique 6 ci-dessous.

Carte 6 : Trajectoire migratoire des pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlàḗ en direction du Gabon (source : données cartographiques Google Map 2020), modifié par Cédric Ondo Obame le 23/04/2020



Cette carte géographique sous-entend également que la trajectoire migratoire « directe » des pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlàḗ est à double sens. Car, nos interlocuteurs nous ont rapporté qu'il est souvent arrivé que certains pêcheurs ouest-africains en général et nigériens yorùbá-Ìlàḗ en particulier, repartent au Nigeria volontairement ou par expulsion (Loungou, 2014 : 1-20), soit par bateau ou par avion. En dehors de la trajectoire migratoire directe, il y a aussi celle indirecte, bien que très peu envisagée par ces pêcheurs.

1.2.4.2. Trajectoire indirecte ou par transit

Cette deuxième trajectoire migratoire est très peu envisagée d'après les pêcheurs. Ils disent qu'elle prend beaucoup de temps et agrandit souvent les risques de ne pas atteindre la destination souhaitée.

Toutefois, en partant du Nigeria, il arrive que ces pêcheurs fassent respectivement escales sur les littoraux camerounais (Weiss, 1996) ou équato-guinéen (Confère carte 6) ci-dessus, avant d'arriver finalement au Gabon par la baie de Corisco. D'après certains interlocuteurs, venir au Gabon par transit de pays intermédiaires, peut-être dû à deux raisons. Il peut d'abord s'agir d'un problème de moyens financiers ne permettant pas de faire un voyage direct par avion ou par pirogue. Ou bien, si la pirogue de navigation a un problème durant le

voyage, il est souvent obligatoire de s'arrêter afin d'éviter un naufrage (par exemple). Mais en dehors de cela, la plupart des immigrants clandestins se font parfois interpeler par les brigades nautiques des pays intermédiaires et même une fois dans les eaux du pays de destination. Cela fait que ces pêcheurs se retrouvent souvent en transit forcé, contre leur gré. Ce n'est que plus tard (après des mois ou années) qu'ils finissent par arriver à destination, s'il n'y a pas eu d'incident majeur comme des décès.

« Y a les frères là, mêmes les Béninois là aussi, ils s'arrêtent d'abord au Cameroun là, même en Guinée équatoriale aussi, avant d'arriver ici au Gabon. Mais seulement que c'est trop long, et y a le risque en mer pour venir [...]. Quelqu'un peut tomber malade ou mourir ». (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlájẹ de 40 ans, Bac-aviation, 17/11/2020)

Un autre pêcheur ajoute que :

« Quand tu fais beaucoup les arrêts dans les autres pays-là, c'est vraiment long. Et si on t'attrape en mer, c'est là que c'est même encore compliqué, parce qu'on peut vous renvoyer derrière. C'est là que y a les gens qui ne supportent pas, et ils meurent. Même quand tu viens directement là, c'est aussi pareil, parce que tu peux aussi mourir, si tu as froid ou bien, si tu ne supportes pas la mer [...] » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlájẹ de 37 ans, Ambowè 1, 21/11/2020)

Pour clore, les trajectoires et itinéraires de déplacement que prennent les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ en mer en direction du Gabon, sont dangereux et contraignants au point que « certains tombent souvent gravement malade ou succombent le long du trajet ».

Ci-dessous, la dernière section va poursuivre notre discussion sur les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ à travers leur principal débarcadère de pêche, celui de Bac-aviation à Libreville.

Section 1.3 : Le débarcadère de Bac-aviation, une strate mineure de pêche artisanale maritime à Libreville

Le débarcadère de Bac-aviation est l'un des plus connus du littoral estuarien en communautés de pêcheurs nigériens et surtout chez les Yorùbá-Ìlájẹ. Avant de le décrire, nous passons d'abord en revue l'ensemble des débarcadères dudit littoral afin de mieux les distinguer.

1.3.1. Panorama des débarcadères de pêche artisanale maritime de la baie de Corisco

Du Nord de Libreville à Cocobeach, nous avons répertorié plus de quatorze (14) débarcadères de pêche inégalement répartis en trois communautés de pêcheurs côtiers. Il s'agit respectivement d'environ huit (8) débarcadères nigériens, trois (3) débarcadères béninois, et quatre (4) débarcadères gabonais.

La communauté de pêcheurs nigériens comprend les Yorùbá-Ìlájẹ et leurs compatriotes ijaw. Tous deux comptent huit (8) débarcadères, dont six (6) sont habités par les Yorùbá-Ìlájẹ à savoir : Bac-aviation, Ambowè 1, Bienvenue, les Émergents (tous situés à Libreville), puis Amitié à Massamboué et Believe in God à Lémé (Cocobeach). Quant aux pêcheurs nigériens ijaw, on les retrouve au débarcadère de Bikélé et aussi à Lémé. À ce niveau, nous tenons à préciser que ces deux communautés de pêcheurs ne cohabitent pas beaucoup. Le fait est qu'elles n'emploient presque pas les mêmes techniques de pêche en mer (DGPA, WCS & IRD, 2018), ne parlent pas la même langue ou le même dialecte, et ne viennent pas de la même région au Nigeria.

Il y a ensuite, la communauté de pêcheurs béninois. Elle regroupe majoritairement les Popo qui sont installés aux débarcadères d'Ambowè 2, Akiliba (à Libreville) et au débarcadère de Requin blanc (Cocobeach). Enfin, il y a les pêcheurs gabonais des communautés villageoises autochtones, installées le long de la côte estuarienne. Parmi eux, on compte respectivement les Sékiani avec pour débarcadère Bambouchine, les Benga avec pour débarcadères Jeanne-Ebori et Cap-Estérias, puis les Fang-Mekè avec pour principal débarcadère Bissobinam (un village dont le débarcadère regroupe en une seule coopérative les pêcheurs de l'ensemble des villages fang-mekè autour de Cocobeach). Le tableau 2 ci-dessous reprend l'ensemble de ces communautés de pêcheurs et leurs débarcadères en partant du Nord de Libreville à Cocobeach.

Tableau 2 : Les débarcadères de pêche de la baie de Corisco en fonction de leurs communautés de pêcheurs

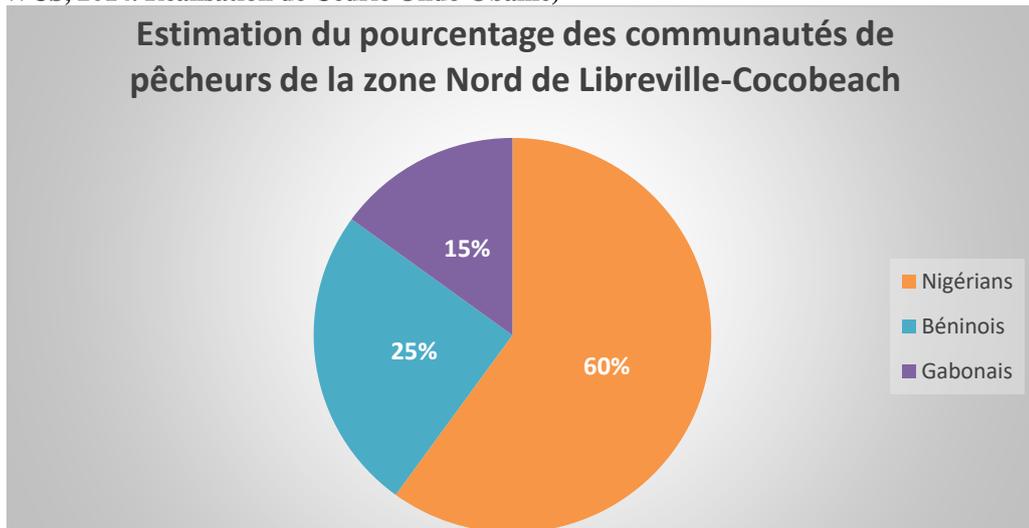
Les débarcadères de pêche		
	À Libreville	À Cocobeach
Les pêcheurs nigériens yoruba et ijaw	Bac-aviation	Believe in God à Lémé
	Ambowè 1	Amitié à Massamboué
	Bienvenue	Lémé
	Les émergents	
	Bikélé	
Les pêcheurs béninois Popo	Ambowè 2	Requin blanc
	Akiliba	
Les pêcheurs gabonais : sékiani, benga et fang-mekè	Jeanne-Ebori	Bissobinam
	Bambouchine	
	Cap-Estérias	

Comme on peut l'observer ci-dessus, la communauté de pêcheurs nigériens (les Yorúbà et Ijaw) est la plus investie dans la pêche en mer avec un plus grand nombre de débarcadères de pêche au sein de notre zone d'étude. D'après Ovono Edzang (2013 : 3), la forte représentativité des pêcheurs nigériens au Gabon remonte aux années 2000 (avec près de 1 000 pêcheurs nigériens sur un total d'environ 1 600 pour l'ensemble du littoral estuarien à cette époque).

« En janvier 2003, la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture a réalisé une enquête cadre dans la province de l'Estuaire. Il s'agissait d'un recensement des données de base sur les activités de pêche. Ces données portaient sur les différents villages et/ou campements de pêche, les différents groupes socio-économiques et les moyens de production. Pour ce qui est des effectifs, sur un total de 1595 pêcheurs, 192 étaient gabonais et 1403 étrangers dont 971 nigériens, soit 60,87% de l'effectif global. » (Ovono Edzang, 2013 : 115)

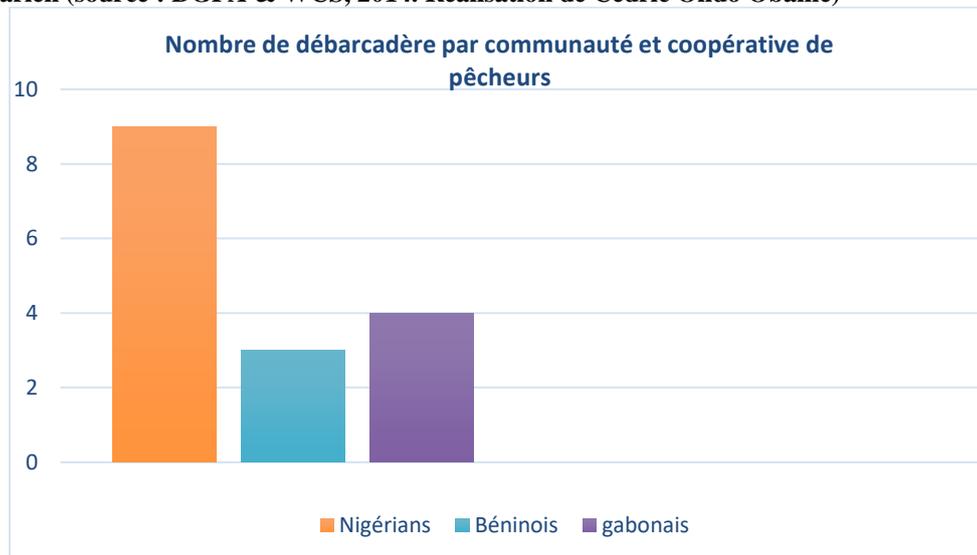
Ce même scénario perdure jusqu'à présent. Sur la base d'une étude collaborative de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture et du WCS en 2014, la série de diagrammes 1, 2 et 3 ci-dessous, apporte des estimations chiffrées de l'ensemble des communautés de pêcheurs et leurs débarcadères respectifs sur le littoral estuarien.

Diagramme 1 : Estimation en pourcentage des pêcheurs de l'ensemble de la zone estuarienne (source : DGPA & WCS, 2014. Réalisation de Cédric Ondo Obame)



Ce diagramme montre que les nigériens sont les plus nombreux avec près de 60 % de pêcheurs du littoral estuarien (DGPA & WCS, 2014). Comme nous l'avons signalé plus haut, les Yorùbá-Ìlàjẹ en sont majoritaire par rapport à leurs compatriotes ijaw. Quant aux Béninois et Gabonais, ils représentent respectivement 25 % et 15 % de la population des pêcheurs. Cette situation concerne aussi la répartition des débarcadères de pêche entre ces communautés, tel que nous le présentons ci-dessous avec les digrammes 2 et 3.

Diagramme 2 : Estimation quantitative des débarcadères en fonction des communautés de pêcheurs du littoral estuarien (source : DGPA & WCS, 2014. Réalisation de Cédric Ondo Obame)



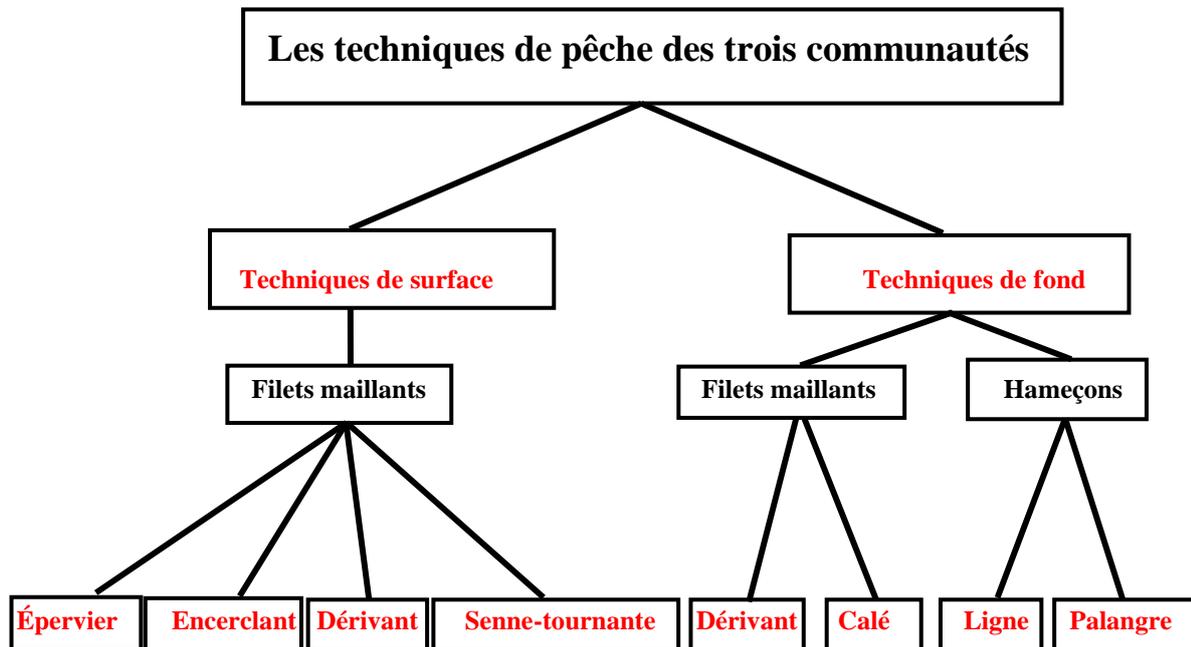
Le diagramme 3 ci-dessous apporte une précision sur les coopératives de pêche présentes au sein des débarcadères.

Diagramme 3 : Répartition des débarcadères par communautés et coopératives de pêche (source : DGPA & WCS, 2014. Réalisation de Cédric Ondo Obame



Nous avons, en outre, jugé utile de proposer en schéma 1 ci-après une présentation de l'ensemble des techniques de pêche utilisées par les trois communautés de pêcheurs du littoral estuarien (Nigériens, Béninois et Gabonais), en vue de connaître les différentes catégories technologiques de pêche en vigueur.

Schéma 1: Les techniques de pêche des communautés de pêcheurs de la zone d'étude



Ce schéma présente, d'une part, des techniques de surface essentiellement constituées des filets maillants à savoir l'épervier, le filet encerclant, le filet dérivant et la senne tournante. D'autre part, il y a des techniques de fond, constituées des filets maillants dérivant et calés, et les hameçons que sont la ligne de main et la palangre.

Au-delà de ce qui précède, notre prochaine sous-section aborde de façon détaillée le débarcadère de Bac-aviation des pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ à Libreville.

1.3.2. Bac-aviation, un débarcadère yorùbá-Ìlájẹ aux diverses activités de pêche

Libreville est environné de mangroves sous lesquelles se logent plusieurs petits réseaux de cours d'eau à marée qui se jettent, soit dans l'estuaire du fleuve Komo, soit dans la mer. Cette caractéristique écologique favorise l'accès à la mer lors des sorties de pêche, et est aussi un facteur de la croissance du nombre de débarcadères de pêche artisanale ouest-africains au sein de la Capitale gabonaise. C'est dans cette configuration que nous présentons le débarcadère de Bac-aviation des pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ.

1.3.2.1. Implantation et peuplement du débarcadère

Situé au Nord-Est de Libreville, ce débarcadère a été créé dans les années quatre-vingt-dix (90) par des pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ à la recherche d'un lieu approprié à leurs activités de pêche (débarquement des captures, parking de pirogues, fumage du poisson). Il est le principal des six débarcadères de pêche de cette communauté, et constitue à lui seul une strate mineure de pêche maritime côtière. Tous les autres débarcadères yorùbá-Ìlájẹ gardent contact avec celui-ci, car c'est là que réside leur chef communautaire et leur représentant administratif auprès des autorités gabonaises.

Bac-aviation fut d'abord implanté dans un petit bassin versant à marée entre une partie du Sud-Est de l'aéroport international de Libreville et le quartier Alibandeng (un quartier riverain de l'aéroport). Il se trouvait plus précisément dans une décharge insalubre dudit quartier, à proximité des mangroves et loin des agglomérations urbaines. C'est pourquoi il porte le nom de Bac-aviation. Une dizaine d'années après l'implantation, les autorités administratives de l'urbanisme décidèrent de chasser ces communautés de pêcheurs de cet endroit pour cause de réaménagement des alentours de l'aéroport de Libreville. Le débarcadère fut réimplanté un peu plus en amont du lieu initial sur un autre petit bassin versant longeant le Sud-est de l'aéroport. Parsemé de mangroves, ce petit court d'eau se déverse dans la mer à environ 5 kilomètres du débarcadère.

La carte géographique 7 ci-dessous nous indique la localisation actuelle de ce débarcadère dans la façade maritime librevilloise.

Carte 7 : Localisation du débarcadère de Bac-aviation dans la façade maritime de Libreville (source : données cartographique Google Map), modifié par Cédric Ondo Obame le 17/02/2024.



Sur cette carte, on peut apercevoir le débarcadère de Bac-aviation localisé au-dessus du quartier Charbonnages vers le Nord de Libreville (partie hachurée en blanc et délimitée par des petits points rouge). Plus précisément, ce débarcadère est situé au sein du quartier Alibandeng tel que nous l'avons souligné en amont, et qui n'apparaît sur la carte. On remarque en effet que ledit débarcadère est proche de la côte, ce qui favorise les sorties des pêcheurs en mer, surtout en marée haute. D'après ses habitants, cette situation géographique est le principal atout qui a favorisé leur installation de pêche à cet endroit. En parlant justement d'habitants de cet espace, nous allons aborder ci-dessous la population de pêcheurs qui y vit.

1.3.2.2. Peuplement des pêcheurs du débarcadère

Actuellement constitué de plus d'une vingtaine de familles de pêcheurs, Bac-aviation est essentiellement composé de ressortissants nigériens yorùbá-Ìlájẹ dont l'âge va de zéro quatre-vingts ans au maximum. Le débarcadère compte ainsi plus d'une cinquantaine de pêcheurs actuellement en activité et dont l'âge va de 18 à 65 ans (d'après le chef de la communauté et du débarcadère). Parmi eux, il y a ceux qui sont installés sur place depuis sa création et ceux qui habitent dans les environs du quartier Alibandeng où est installé le débarcadère. Mais, au-delà de tout cette mixité, la communauté de pêcheurs en activité de Bac-aviation connaît une certaine décroissance au cours des vingt dernières années.

1.3.2.2.1. Une population de pêcheurs en décroissance au fil des années

Les pêcheurs n'ont pas cessé de nous souligner que l'effectif de la population de pêcheurs de Bac-aviation est en baisse depuis plusieurs années. Selon eux, cela est dû, en grande partie, à la délocalisation du débarcadère en 2000. Ils évoquent aussi la diminution des ressources halieutiques causée par la restriction administrative des zones de pêche en mer dans la baie de Corisco. Ils nous ont fait comprendre que dans les années 1990, la communauté de leur débarcadère comptait encore presque la totalité de ses pêcheurs par rapport à maintenant (30 ans plus tard). Il s'agirait d'une époque où l'accès à la ressource ne souffrait d'aucunes contraintes majeures, en dehors de quelques normes administratives de pêche à respecter en ce temps-là.

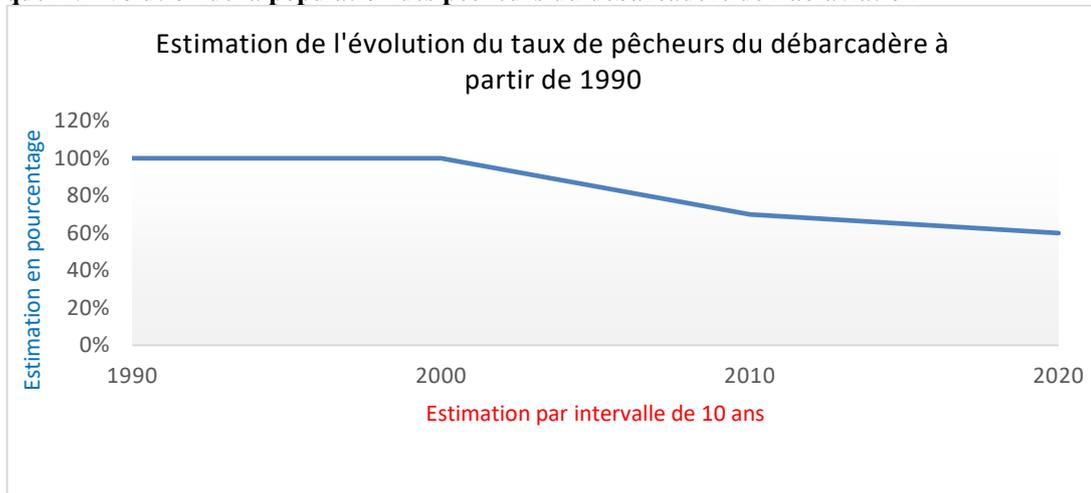
« Avec le problème des zones de pêche en mer, il n'y a plus de poisson et beaucoup de pêcheurs sont en train d'abandonner ça pour chercher à faire autre chose comme "le taximan". La pêche ne gagne plus comme avant. Même avant là, on supportait encore mais maintenant là, c'est plus vraiment ça. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlájẹ de 60 ans, Bac-aviation, 02/09/2018)

« Il y a beaucoup de nos frères qui étaient ici mais qui sont déjà partis habiter ailleurs, en ville là-bas. Ils ne pêchent plus parce qu'on ne gagne plus le poisson, on perd seulement l'argent pour le matériel. Eux, là-bas, ils se débrouillent. Mais, on ne peut pas aussi directement tout laisser comme ça, c'est pour ça que nous on essaye encore un peu » (Extrait d'entretien avec un jeune pêcheur yorùbá-Ìlájẹ de 26 ans, Bac-aviation, 02/09/2018)

Certains pêcheurs sont même allés jusqu'à dire qu'ils ne souhaiteraient pas que leurs enfants s'intéressent à la pêche. Ils préfèrent les envoyer à l'école pour faire autre chose, étant donné que la pêche ne rapporte plus grand-chose comme par le passé. La population des pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ du débarcadère de Bac-aviation demeure donc instable depuis 1990. D'où

la proposition du graphique 1 ci-dessous, réalisé à l'aide des discours des pêcheurs et certains rapports de recherches locaux de la DGPA, le WCS et l'IRD. Celui-ci propose une estimation de l'évolution du taux de pêcheurs de ce débarcadère de 1990 à aujourd'hui. Les estimations sont faites par intervalles de dix ans entre 1990 et 2020.

Graphique 1 : Évolution de la population des pêcheurs du débarcadère de Bac-aviation



En plus de ce que nous venons de voir, les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ de Bac-aviation ont souvent fait l'objet de mobilités inter débarcadères au fil des années depuis sa création, ainsi que nous l'abordons ci-dessous.

1.3.2.2.2. Bac-aviation, sujet de mobilités inter-débarcadères

Nous avons constaté que plusieurs pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ, notamment ceux qui sont arrivés plus tard à Bac-aviation, sont d'abord passés par d'autres débarcadères intermédiaires avant de s'installer. C'est aussi une observation que Linda Badjina (2011) souligne dans sa thèse au sujet de l'ensemble des communautés de pêcheurs ouest-africaines de Libreville.

« Les nombreuses générations de pêcheurs artisans étrangers que compte la province de l'Estuaire ont connu depuis leur arrivée sur les côtes du Gabon, plusieurs lieux de vie. En effet, l'emplacement actuel de la majorité d'entre eux n'est pas d'origine. » (Badjina, 2011 : 145)

Comme cet auteur, nous avons également reconstitué les mouvements inter-débarcadères des pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ de Bac-aviation à Libreville. Ces pêcheurs ont eu des emplacements initiaux, transitoires puis définitifs, au sens de Badjina Engombengani (2011 : 147). Un pêcheur nous aussi dit ce qui suit à ce propos :

« J'ai commencé au débarcadère de Lalala ici à Libreville. C'est là-bas que je suis né et mon père pêchait là-bas quand j'étais encore petit. Il est venu ici au Gabon depuis 1951. Mais, j'ai aussi travaillé d'abord à Oloumi et maintenant, on pêche ici à Aviation depuis des années. » (Extrait d'entretien d'un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlàjẹ de Bac-aviation, 09/08/2017)

En dehors de ce pêcheur, d'autres nous ont livré des parcours similaires. L'analyse de tous ces discours nous a permis de réaliser le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Déplacements inter-débarcadères des pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ de Bac-aviation, entre Cocobeach et Libreville

	Emplacement		
	initial	transitoire	Définitif
Débarcadères	Lalala	Oloumi	Bac-aviation
	Oloumi	Bac-aviation	Ambowè 1
	Cocobeach		Bac-aviation
	Ambowè 1		Bac-aviation
	Bac-aviation		Bac-aviation

Ce tableau propose cinq cas (recensés) de déplacements internes de certains pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ (anciens et nouveaux), avant de s'installer définitivement au débarcadère de Bac-aviation. Bon nombre de pêcheurs actuels de ce débarcadère auraient d'abord habité initialement ou transitoirement les débarcadères de Lalala, Oloumi, Cocobeach ou Ambowè 1, après être arrivé au Gabon. Le débarcadère de Bac-aviation constitue en même temps un emplacement initial, transitoire et définitif, en fonction du pêcheur concerné.

1.3.2.3. Mode de vie et activités socioéconomiques du débarcadère

1.3.2.3.1. La coopérative de pêche de Bac-aviation

Le mode de vie des pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ du débarcadère de Bac-aviation repose actuellement sur une organisation en coopérative de pêche, ainsi que nous l'avons développé avec l'ensemble des pêcheurs migrants ouest-africains du littoral gabonais dans notre première section. Il y a vingt ans, ce débarcadère n'avait qu'une petite association interne de pêcheurs d'une même origine ethnique. Ayant actuellement à sa tête un chef et des adjoints chargés des rapports administratifs, la coopérative de Bac-aviation est surtout constituée de pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ et récemment de quelques jeunes néophytes gabonais. On y trouve aussi des mareyeuses.

« L'État nous a demandé de faire la coopérative et nous on a respecté. Je suis le chef de la coopérative de ce débarcadère et je suis aussi le responsable de notre communauté de pêcheurs. J'ai deux jeunes qui sont mes adjoints pour m'aider. Dans la coopérative, il y a tout le monde. Mais, il y a d'abord les pêcheurs, après il y a aussi un peu les petits gabonais qui partent à la pêche avec nous et aussi les mareyeuses. Si deux personnes ont un problème ici, on va tout faire pour trouver une solution. Et si les pêcheurs ont des problèmes avec les autorités à l'eau (Brigade nautique, Police du parc) ou bien avec les pêcheurs gabonais vers Cocobeach là-bas comme maintenant, je vais envoyer mes adjoints pour trouver la solution... » (Extrait d'entretien d'un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlàjẹ de 43 ans, Bac-aviation, 21/08/2018)

La coopérative des pêcheurs de Bac-aviation assure la sécurité et la protection des pêcheurs qui en sont membres, en même temps qu'elle gère leurs activités de pêche. Par exemple, en cas de conflit au sein du groupe ou avec un autre groupe de pêcheurs, le chef communautaire prend la mesure appropriée, afin de résoudre le problème. Cet individu fait donc figure d'autorité du débarcadère et de la communauté. Il est aussi informé de toute sortie de pêche en mer.

1.3.2.3.2. Des activités socio-économiques générées au sein du débarcadère

Les activités socio-économiques du débarcadère de Bac-aviation se présentent sous la forme d'une organisation répartie en tâches en fonction des acteurs c'est-à-dire qu'elles répondent à une division sexuelle du travail. Ces activités reposent principalement sur la pêche en mer, le traitement du poisson (nettoyage et fumage), la commercialisation du poisson, et les cultes ecclésiastiques chrétiens. En communautés de pêcheurs, ce type d'organisation ne date pas d'aujourd'hui. Il a souvent attiré l'attention des chercheurs et fait l'objet d'un bon nombre de travaux. On peut notamment citer les travaux de Raymond Firth (1946) en communautés de pêcheurs malais et indonésiens, une référence ethnographique ancienne où l'auteur fait une description et une analyse approfondies de leur économie paysanne de pêche. Il passe ainsi en revue l'organisation du travail de la pêche, les dispositifs et engins de pêche, les individus impliqués, la topographie aquatique des lieux de capture, la gestion des captures, et le circuit économique de l'activité (vente et relations entre pêcheurs et clients). Sous cette configuration, c'est un travail remarquable qui nous a aidé à cerner les activités socioéconomiques des pêcheurs de Bac-aviation, tout comme d'autres travaux tels que ceux d'Aliette Geistdoerfer, Yvan Breton, Isabelle Leblic, Bataille Benguigui, Catherine Sabinot, Linda Badjina, et bien d'autres.

Commençons donc par présenter les activités des hommes de ce débarcadère.

- *Les hommes « Ọkùnrin », les garants de l'effort de pêche*

En communauté de pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ de Bac-aviation, les femmes n'ont pas accès à la pêche en mer, c'est un travail qui revient exclusivement aux hommes (dont l'âge varie entre 18 et 65 ans), car la force masculine traduit l'expression de la virilité pour supporter l'effort de pêche en mer. C'est certainement pourquoi Aliette Geistdoerfer (1987 : 249) a affirmé dans ses travaux en communautés de pêcheurs canadiens, que : « Les métiers de la mer sont exclusivement masculins ».

D'un point de vue symbolique, la gent masculine entrerait en fécondation avec certains engins de pêche (pirogue et filet) et la mer, afin de produire la ressource halieutique lors des parties de pêche. Ces différents engins de pêche seraient donc considérés comme féminisés chez les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ comme le soutient l'extrait d'entretien ci-dessous.

« La pêche c'est seulement pour les hommes ici. Peut-être chez les Ijo là-bas, les femmes pêchent en mer, mais nous, non c'est seulement l'homme. La femme ne peut pas aller en mer, sinon elle sera jalouse. Elle ne doit même pas monter dans la pirogue parce que c'est pas bon. C'est comme ça chez nous, c'est interdit. » (Extrait d'entretien d'un pêcheur yorùbá-Ìlàjẹ de 37 ans, Bac-aviation, 08/08/2017)

La gestion totale de l'effort de pêche par les hommes amène aussi ces derniers à s'occuper quotidiennement de l'entretien du matériel de pêche (filets, pirogues, moteurs), lorsqu'ils ne sont pas sortis en mer. Beaucoup de pêcheurs passent souvent du temps à ramener leurs filets, afin de les apprêter pour les prochaines sorties de pêche. Si les filets sont en coton, ils doivent être installés au soleil pour les faire sécher entre deux utilisations.

Les hommes s'occupent aussi de leurs pirogues en vérifiant surtout leurs parois afin de les renforcer si nécessaire. Le même travail est aussi fait pour les visites techniques des moteurs de navigations. La planche photographique 1 présente certaines des activités masculines du débarcadère.

Planche photographique 1 : Quelques activités masculines du débarcadère (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)



Les pêcheurs de Bac-aviation commencent l'activité de la pêche dès leur jeune âge. Cela leur permet de venir en aide à leurs aînés et ainsi commencer à se familiariser avec l'activité de pêche.

« Je suis né ici et j'ai commencé à aller en mer à 17 ans avec mes grands frères et parfois mon père aussi [...]. Je connais conduire la pirogue, arranger le filet, je connais tout faire. » (Extrait d'entretien d'un pêcheur nigérian yorùbá-llàjẹ, au débarcadère de Bac-aviation, 05/04/2017)

Les équipages des pirogues sont constitués en grande partie des pêcheurs de la tranche d'âge évoquée plus haut. Cela permet à ceux qui ne sont pas encore expérimentés d'être encadrés par les plus âgés et plus expérimentés dans l'activité de pêche.

Spécialisé dans la pêche aux filets maillant encerclant de surface, calé et dérivant de fond, le débarcadère de Bac-aviation compte actuellement près de quarante-quatre licences de pêche pour autant de pirogues dont chacune a un équipage minimum de deux pêcheurs (recensement DGPA & WCS, 2014 ; ANPN, 2016). Lors de nos différents passages à Bac-aviation jusqu'en décembre 2020, nous n'avons pas eu l'opportunité de voir toutes ces pi-

rogues. Toutefois, on a pu en compter plus d'une trentaine d'un seul coup pendant un week-end.

Pour finir, les pêcheurs du débarcadère de Bac-aviation se considèrent eux-mêmes comme des professionnels de la pêche. Ils disent que c'est leur « métier », c'est tout ce qu'ils savent faire de mieux depuis leur jeune âge.

« Avec mes frères ici, nous on pêche depuis qu'on est petit. On ne connaît pas faire un autre métier, on connaît ça depuis [...]. » (Extrait d'entretien avec un groupe de pêcheurs yorùbà-Ìlàjẹ, Bac-aviation, 02/10/2018)

Ce que ces pêcheurs qualifient de « métier » de pêche renvoie surtout à ce que sait faire le pêcheur pour pêcher. Il s'agit d'une connaissance qui consiste à combiner un ou plusieurs engins de pêche dans l'objectif de prélever une ou plusieurs espèces de poissons dans un milieu aquatique donné. D'autres critères tels que la saisonnalité ou la durée du séjour de pêche, peuvent aussi être pris en compte pour cette définition du métier de pêche.

Pour finir, les pêcheurs travaillent surtout en collaboration avec les femmes. Elles sont leurs associées et partenaires commerciales dans l'achat du matériel de pêche et la vente du poisson ainsi que nous le voyons ci-dessous.

- *Les femmes « Ọ̀bínrín » et la fonction de mareyeuse*

Différentes des hommes qui vont à l'eau, les femmes du débarcadère de Bac-aviation restent à terre pour attendre le poisson que ramèneront les pêcheurs en vue de le commercialiser, c'est pourquoi elles portent l'appellation de « mareyeuses¹³ ». Aliette Geistdoerfer (1987 : 250-251) fait aussi une description similaire dans ses travaux portant sur les communautés de pêcheurs acadiens et madelinots du Canada, où elle qualifie les femmes de « travailleuses de la mer ». Elle montre que les femmes qu'elle a étudiées au sein de ces communautés, étaient uniquement chargées de recevoir le poisson une fois qu'il était débarqué, avant de le traiter ensuite. C'est cette même observation que nous avons faite avec les femmes yorùbà-Ìlàjẹ, et que Catherine Sabinot (2008) fit aussi avec certaines femmes des pêcheurs étrangers et autochtones de la Banio, au Sud du littoral gabonais. Dans ce cadre, un pêcheur nous a rapporté ceci :

13 Les mareyeuses sont les femmes qui travaillent en collaboration ou partenariat avec les pêcheurs. Elles investissent de l'argent pour fournir du matériel aux pêcheurs et, en contrepartie, c'est à elles que revient la commercialisation du poisson sur le marché. Parmi ces mareyeuses, il y a les femmes des pêcheurs ou des commerçantes de la ville.

« Chez nous les Yorùbá-Ìlájẹ, la femme ne pêche [pas]. Elle doit seulement attendre le poisson au débarcadère là-bas pour vendre ou pour fumer ça. » (Extrait d'entretien d'un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlájẹ, à Bac-aviation, 08/08/2017)

La femme a une fonction de réceptionniste, travailleuse et vendeuse du poisson frais ou fumé, une fois débarqué au débarcadère. Certaines de ces femmes vivent avec leurs maris pêcheurs au débarcadère, tandis que d'autres (des femmes associées des pêcheurs) habitent ailleurs et ne viennent au débarcadère que pour débarquer les captures des pêcheurs. L'âge de ces femmes varie entre 20 et 60 ans. Debout ou assises au bord du débarcadère, dans l'effort d'une attente quotidienne des pirogues de pêche, les femmes mareyeuses sont toujours en groupe. Elles se retrouvent toujours au débarcadère quasiment au même moment.

Dans la plupart du temps, elles savent à l'avance les jours et les heures d'arrivées des pirogues. Chacune d'elles attend précisément une ou deux pirogues en particulier. Le plus souvent, il s'agit des pirogues de leurs maris ou celles de pêcheurs associés avec qui elles auraient passé au préalable des arrangements. Cela montre un rapport de complémentarité entre ces femmes mareyeuses et les pêcheurs.

« Moi, j'ai quatre pirogues avec des pêcheurs. Je suis une mareyeuse ici au débarcadère de Bac-aviation. Ces pirogues m'appartiennent et je fournis tout à mes pêcheurs pour travailler. Quand le poisson arrive, je récupère tout, je mets en vente chez mes clients. Je paye mes pêcheurs par mois. C'est mon petit commerce et je ne suis pas la seule qui fait ça. » (Extrait d'entretien avec une femme gabonaise mareyeuse, Bac-aviation, 06/08/2018)

« Moi je travaille avec mon mari qui [est] pêcheur ici. Lui il part pêcher et moi je vends quand lui amène le poisson ici. On est associés. » (Extrait d'entretien d'une femme de pêcheur yorùbá, Bac-aviation, 06/08/2018)

Il y a deux catégories de mareyeuses au débarcadère de Bac-aviation. Il y a celles à qui appartiennent les équipements de pêche et qui rémunèrent les pêcheurs puis, celles qui travaillent en tant qu'associée avec les pêcheurs, notamment leurs maris. Dans la plupart des cas, ce sont ces femmes mareyeuses qui subventionnent les pêcheurs en finançant les dépenses des sorties de pêche, comme nous l'ont dit un grand nombre de pêcheurs. Cela est même souvent fait à crédit ainsi que l'a dit Noël Ovono Edzang ci-dessous :

« [...] Autre moyen de financement, les prêts faits par les femmes commerçantes (de poissons) sous forme de crédit. Elles avancent de l'argent aux hommes pour l'achat de matériel de pêche (pirogue, filet et autres) et dans certains cas, pour l'achat des accessoires nécessaires pour aller à la pêche. Le pêcheur vend à cette dernière son poisson à un prix raisonnable et rembourse ainsi la somme empruntée. » (Ovono Edzang, 2013 : 118)

Ces femmes investissent dans les dispositifs de pêche. Elles sont les sources financières des pêcheurs, car ces derniers n'ont pas d'accord de crédits des institutions financières au Gabon (Ovono Edzang, 2013 : 118). En revanche, cette situation nous a fait comprendre que c'est à ces femmes que revient souvent la décision sur les captures rapportées et leur vente quelle que soit la quantité. Les hommes sont la force productive du poisson tandis que les femmes en sont la force financière et active de vente d'où leur complémentarité. Ceci traduit une pêche artisanale dont l'accent est surtout mis sur la commercialisation de la ressource en communauté de pêcheurs ouest-africains, et nigériens yorùbá-Ìlájẹ en particulier au Gabon. Ci-après, nous présentons la planche photographique 2 montrant quelques-unes des activités des femmes de Bac-aviation à savoir l'attente au débarcadère pour réceptionner les quantités de captures des pêcheurs et les vendre.

Planche photographique 2: Quelques activités féminines au débarcadère (Cédric, Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)



À Bac-aviation, les femmes (surtout les femmes yorùbá-Ìlájẹ des pêcheurs du débarcadère) fument aussi le poisson afin de le conserver à longue durée, et le commercialiser sous cette forme. Il n'y a pas de salage du poisson parce que le fumage est leur seul moyen de transformation et de conservation du poisson, à défaut de commercialiser tout frais (Sabinot, 2008 ; DGPA, WCS & IRD, 2018). Le débarcadère de Bac-aviation dispose de grandes installations artisanales de claies de fumage de poisson que les pêcheurs ont mis en place à la de-

mande des femmes. Ces installations permettent à ces dernières de fumer le poisson en grande quantité sur place au débarcadère. Il s'agit de plusieurs étalages de fumoir d'environ 20 à 50 m de long dans une surface d'environ 300 m². Ces claies sont faites de demi-barres de fer (d'environ 1m de long), grilles métalliques et sont couvertes de toitures de tôles.

Le débarcadère yorùbá-Ìlájẹ de Bac-aviation est réputé dans la production fumée de l'*Ethmalosa fimbriata* communément appelée « sardine ». Les femmes y ont même développé une façon de faire qui leur est propre. C'est pourquoi Catherine Sabinot (2008 : 177) parle de « technique de fumage de sardine à la nigériane » en communautés de pêcheurs de la Banio. La sardine est le poisson que les femmes fument le plus dans ce débarcadère, car c'est le plus vendu sous cette forme au Gabon.

« Selon les données de la brigade de pêche de Cocobeach, le poisson fumé représenterait 33,4 % de la production, soit environ 459,2 tonnes. Aussi, les principales espèces fumées sont : l'Ethmalose ou sardine, bars, bossus, raies, bécunes, requins, Carangues, mâchoirons, mulets, carpe de mer, ceintures, capitaines, rouges, soles. » (Badjina, 2011 : 285)

D'autres espèces de poissons y sont aussi fumées mais pas autant que l'*Ethmalosa fimbriata*, surtout durant la période de fermeture de la pêche à sardine, ainsi que le stipule la décision n° 4/MEFEPEPN du 6 janvier 2003 instituant une période de fermeture de la pêche à la sardine au Gabon. Comme dans plusieurs communautés où le poisson est transformé par la pratique du fumage (Maizi, 2006 ; Sabinot, 2008 ; Cardiec, 2021), les femmes de Bac-aviation fument le poisson en suivant quelques étapes importantes. Une fois en possession du poisson et après l'avoir nettoyé, celui-ci est disposé sur des nappes de claie métallique en position verticale pour favoriser l'écoulement de son eau et sa graisse. Ensuite, le poisson sera braisé jusqu'à la cuisson, et perdra toute sa graisse et toute son eau, sous l'effet prolongé de la chaleur et de l'abondante fumé qui viennent du feu doux qui est en dessous de la claie métallique. Après cela, vient enfin l'étape des longs moments de séchage répétés, jusqu'à ce que la chair du poisson durcisse sous l'effet des rayons de soleil. D'après certaines femmes expérimentées dans ce travail au sein du débarcadère, toutes ces étapes peuvent prendre plusieurs longues journées, surtout à cause de la phase du séchage qui semble être la plus longue du processus avant d'obtenir le produit fini (poisson fumé). À l'aide de quelques photographies, nous présentons dans la planche 3 ci-dessous, quelques moments de l'activité de fumage du poisson à Bac-aviation.

Planche photographique 3 : Activités de fumage de la sardine (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2018)



D'après une étude de l'ANPN et du WCS (2016) portant sur le diagnostic de la pêche artisanale dans la zone du Cap-Estérias et de Cocobeach, le débarcadère de Bac-aviation est l'un des plus gros centres de transformation artisanale de Libreville, c'est-à-dire l'endroit où la quasi-totalité du poisson *Ethmalosa fimbriata* fumé est produite en grande quantité avant d'être acheminée vers les petits marchés de Libreville. Leurs rapports soulignent également que des quantités d'*Ethmaloses* fumées seraient redistribuées dans le reste du pays, voire exportées vers le Cameroun et la Guinée équatoriale (pays limitrophes de la côte estuarienne gabonaise).

L'autre activité importante chez les femmes du débarcadère de Bac-aviation, et même ailleurs sur la côte gabonaise, est la vente du poisson. Frais ou fumé, le poisson est commercialisé en gros et en détails. Cette activité est visible dans les petits marchés que les mareyeuses et les femmes commerçantes des pêcheurs ont fini par mettre en place au sein des débarcadères. Ces petits marchés deviennent de plus en plus renforcés à mesure que les quantités de poissons continuent de débarquer au sein des débarcadères de pêche. En réalité, toute cette organisation économique de gestion des captures nous met en lien avec ce que Raymond Firth (1946) a démontré en tant que « place du capital dans l'économie paysanne » de pêche chez les pêcheurs malais. Il s'agit de la dimension économique et financière que génère la pêche au sein de toute communauté des pêcheurs. C'est pourquoi au Gabon, la DGPA (Direction générale des pêches et de l'aquaculture), en collaboration avec une coopération japonaise, ont mis en place en 2011, un centre d'appui et de commercialisation des produits de pêche

maritime artisanale au Sud de Libreville (CAPAL : centre d'appui à la pêche artisanale de Libreville). Cette plateforme matérielle permet aux femmes commerçantes et mareyeuses d'y écouler le poisson directement reçus des pêcheurs sur place, en toute traçabilité et légalité.

En fait, le principe voudrait que tous les pêcheurs artisans marins de Libreville et ses environs aillent débarquer leurs captures au CAPAL pour que l'administration puisse contrôler les quantités de poissons pêchées et aussi veiller sur le respect des prix homologués de vente pour chaque espèce de poisson. Malheureusement, beaucoup de pêcheurs dérogent à cette règle et préfèrent écouler leurs captures au sein de leurs installations à l'instar des pêcheurs nigériens yorùbà-Ìlàjẹ de Bac-aviation. Ils nous soulignaient à ce propos que le CAPAL étaient trop loin pour eux (Sud de Libreville) alors qu'ils sont installés vers le Nord. De plus, cela leur coûterait beaucoup en carburant pour s'y rendre après une partie de pêche. La planche photographique 4 ci-dessous présente quelques images de la commercialisation féminine du poisson frais et fumé issu de la pêche artisanale maritime à Libreville.

Planche photographique 4 : Commercialisation du poisson (Cédric Ondo Obame, Libreville, 2018)



Pour clôturer, le principal circuit de vente du poisson frais et fumé des femmes de Bac-aviation part dudit débarcadère où quelques ventes sont faites sur place, pour également alimenter les petits marchés alentours notamment ceux des quartiers Trois manguiers, La pompe, Ambowè, Charbonnage. Le poisson est entreposé dans des cuvettes en aluminium d'une contenance d'environ 50 à 70l tel qu'on peut le voir ci-dessus, puis acheminé dans des véhicules jusqu'aux espaces de vente ciblés pour être écoulé. Le même circuit peut également être observé et retracé au sein de chaque débarcadère en dehors des pêcheurs qui vont directement débarquer au CAPAL (centre d'appui à la pêche artisanale de Libreville).

- *Les enfants « omɔ » : observateurs, aides et joueurs au débarcadère*

Le débarcadère de Bac-aviation est fréquenté au quotidien par des enfants des pêcheurs et d'autres issus des quartiers situés non loin du débarcadère. Scolarisés pour certains et non scolarisés pour d'autres, l'âge de ces enfants varie entre 7 et 14 ans.

Dans un premier temps, les enfants viennent au débarcadère pour observer les pêcheurs qui travaillent sur leurs engins de pêche ou lorsqu'ils débarquent leurs poissons au retour d'une partie de pêche en mer. Ils viennent aussi observer les femmes mareyeuses dans leurs différentes activités de travail du poisson. Certains aident leurs parents et d'autres encore plus vaillants parviennent à trouver de petits travaux monnayés par certains adultes. C'est ainsi qu'ils apprennent déjà certaines activités en rapport avec la pêche.

Deuxièmement, les enfants viennent au débarcadère pour jouer. Souvent en groupe de deux, trois voire quatre, les enfants jouent dans les pirogues du débarcadère, surtout en l'absence des pêcheurs. Ils passent de pirogue en pirogue en se lançant de petits défis entre eux. Ils profitent également de fabriquer des petites lignes pour attraper des petits poissons au bord du débarcadère. On verra dans le chapitre suivant que cette petite pêche à la ligne introduit une dimension ludique ancrée dans une sorte de mise en œuvre des savoir-faire de la pêche appris en amont en compagnie des adultes. L'espace du débarcadère de Bac-aviation devient dans ce cas un espace de socialisation infantile non seulement du rapport à l'eau, des activités de pêche, mais aussi de jeux (Sabinot, 2008 :173-174). La planche photographique 5 montre quelques enfants dudit débarcadère.

Planche photographique 5 : Quelques enfants du débarcadère (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)



Pour terminer, la dernière activité du débarcadère de Bac-aviation porte sur le fait religieux. Cette activité est mixte et concerne tous les habitants du débarcadère. Pour ce faire, le débarcadère comporte un temple nommé « église biblique des séraphins et des chérubins¹⁴ ». Celui-ci permet aux pêcheurs et à leurs familles de se retrouver et de prier en communion chaque dimanche matin de 10 h à 13 h. Cela montre que les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlàṣe de Bac-aviation sont des adeptes chrétiens, et que les dimanches sont leurs jours de culte et de repos de la pêche. Le débarcadère est en activité du lundi au samedi et parfois, il arrive qu'une pirogue revienne de la pêche le dimanche mais, c'est surtout en soirée, c'est-à-dire après que le culte religieux ecclésiastique soit terminé. À force d'être avec les pêcheurs durant nos missions de terrain, nous avons même fini par réaliser que le chef communautaire de Bac-aviation était aussi le diseur de messes. Ci-dessous, se trouve en photographie 1 la devanture du temple de cultes des pêcheurs dudit débarcadère.

¹⁴ Nous avons appris par l'intermédiaire d'un ressortissant nigérian yorùbá que les adeptes de cette branche ecclésiastique aiment toujours s'installer en bordure de cours d'eau (mer) au Nigeria. Donc, en observant ses pêcheurs s'installer près de la côte estuarienne à Libreville et ses périphériques, cela justifierait certainement aussi leur rapport et rapprochement à l'eau en pays d'accueil.

Photographie 1: Église des pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ « église des Séraphins et des Chérubins » (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)



En poursuivant la description de ce débarcadère, je présent ci-dessous ses dispositifs et engins de pêche, ainsi que son calendrier d'activités halieutiques.

1.3.3. Dispositifs, engins et calendriers de pêche du débarcadère de Bac-aviation

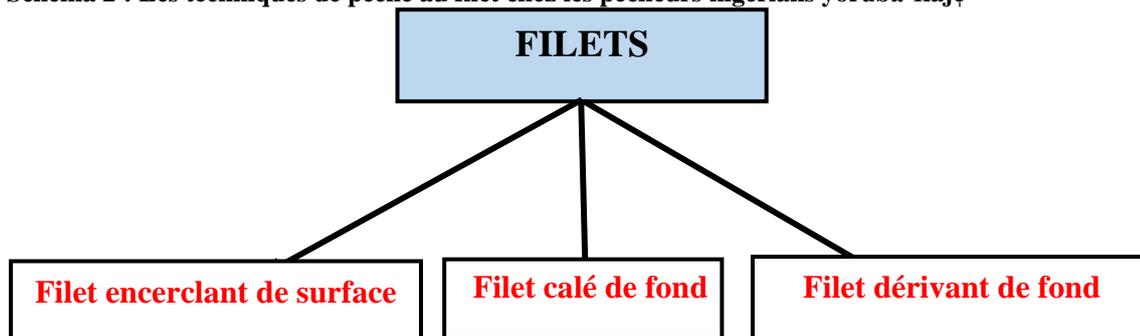
Comme nous le savons déjà les pêcheurs du débarcadère de Bac-aviation sont surtout spécialisés dans la technique du filet encerclant de surface *tapé-tapé*¹⁵ pour capturer l'*Ethmalosa fimbriata*, et dans la technique du filet calé de fond pour la capture de « petits et gros poissons »¹⁶ aussi appelés « divers¹⁷ ». Accessoirement, certains pêcheurs utilisent aussi la technique du filet dérivant de fond pour capturer davantage le petit et gros poisson. Ci-dessous, nous reprenons en schéma 2 les trois techniques de pêche dans un schéma afin de bien les identifier.

¹⁵ *Tapé-tapé* est le mouvement qui accompagne la technique du filet encerclant de surface pour disperser le banc de poissons qui doit être capturé, chez les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlàjẹ, c'est-à-dire qu'on tape sur l'eau.

¹⁶ Petits poissons : poissons de moins de 50 kg et gros poissons : poissons de plus de 50 kg (en dehors de l'*Ethmalosa fimbriata*).

¹⁷ Divers : toute autre sorte de poisson en dehors de l'*Ethmalosa fimbriata* (sardine) et les *Mugil* (mulets).

Schéma 2 : Les techniques de pêche au filet chez les pêcheurs nigériens yorùbá-Ilàjẹ



En fonction du rythme des saisons tout au long de l'année, chacune de ces techniques a son calendrier c'est-à-dire ses moments de pêche en mer. Elles sont utilisées pour prélever spécifiquement un type de poisson bien précis, en fonction de ce que recherchent les pêcheurs. Les engins de pêche du débarcadère concernent principalement les différents filets maillants utilisés par les pêcheurs, les pirogues monoxyles bordées de planches et les moteurs hors-bords de propulsion des pirogues.

1.3.3.1. Les filets « àwọ̀n »

Les premiers engins sont les filets en coton ou en crin nylon multi filament achetés en ballots en magasin. Une nappe de filet est achetée en ballot de 100 m à 120 000 FCFA, soit environ 190 €. Les pêcheurs ne fabriquent pas leurs filets, ils savent plutôt les gréer, les monter, les ramender, leur faire des tessures, comme le montre la planche photographique 6 ci-dessous.

Planche photographique 6 : Présentation des filets de pêche (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2018)



Les filets ont en moyenne une longueur d'environ 1 à 3 km avec une profondeur comprise entre 5 à 20 m environ. Ces mesures varient en fonction du type de filet et sa spécialité. La taille du filet dépend de la technique dans laquelle il est employé. Le filet de l'*Ethmalosa Fimbriata* fait entre 800 et 1000m de long et sa maille est de 40 mm en diagonale.

Les filets maillants du petit/gros poisson sont utilisés en cale ou en dérive de fond et leur longueur varie entre 1500 et 3000m. Leur maille moyenne est de 45 mm en diagonale (petit-poisson) ou de 60 mm au minimum pour le gros-poisson (Cardiec, 2021 : 74-75).

1.3.3.2. Les pirogues « ḡkḡ »

La pirogue a quotidiennement vocation à servir de moyen de déplacement comme de support à l'activité de pêche (Coiffier, 2001 ; Sabinot, 2008 : 156 ; Cardiec, 2021). Au débarcadère de Bac-aviation comme dans d'autres que nous avons visités, les techniques de pêche aux filets maillant sont réparties par type de pirogue de pêche. Cela signifie que la technique du filet encerclant de surface (pour la sardine) a son type de pirogues et que les techniques de filet calé et dérivant de fond (pour petits et gros poissons divers), ont aussi leurs types de pirogues. C'est aussi de cette façon qu'on distingue les pêcheurs dans ce débarcadère et dans l'ensemble du littoral estuarien.

Étant donné que les pirogues de la technique d'encercllement de surface font un aller-retour, elles exercent durant une journée entière pour capturer la sardine. Pour cela, elles n'ont pas le même équipement que les pirogues qui vont dormir en mer, pour la capture des petits et gros poissons divers de fond. Nous avons appris à distinguer ces pirogues aux côtés des pêcheurs au quotidien.

La photographie 2 ci-après nous présente les deux types de pirogues de pêche à Bac-aviation.

Photographie 2 : Deux pirogues de pêche au débarcadère (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)



Sur cette photographie on remarque, en effet que la pirogue de gauche ne contient que le filet avec un espace pour le moteur à l'arrière et des pagaies. C'est la pirogue de la sardine *Ethmalosa fimbriata*. Quant à la deuxième pirogue, elle contient un filet, un bac à glace et un petit abri de bâche vers la proue pour le repos du pêcheur. C'est la pirogue de la pêche des petits et gros poissons divers capturés en fond. Elle peut passer trois à quatre jours en mer car les filets doivent passer du temps au fond de l'eau pour capturer les proies sollicitées. Par ailleurs, les pêcheurs gabonais spécialistes de la palangre, ont des pirogues plus courtes (3 à 5 m de long) et faites de fibres.

« Les pêcheurs migrants possèdent en général du matériel de pêche performant, capable de les faire aller d'un site à un autre sans trop de difficultés. Ils sont équipés principalement de pirogues de bonne facture (pirogue de type nigérian¹⁸ et/ou de type ghanéen¹⁹), de grand gabarit (plus de 12 m) et de moteurs puissants (40 cv, 25 cv, 15 cv, 8 cv, 6 cv, 4 cv et 2 cv). » (Ovono Edzang, 2013 : 116)

Au débarcadère de Bac-aviation, plus de vingt-cinq pirogues pêchent aux filets mailants encerclant de surface pour la capture de l'*Ethmalosa fimbriata*, tandis que près d'une quinzaine pêchent aux filets mailants calés et dérivant de fond pour la capture des petits et gros poissons. Bordées de planches, elles sont propulsées par des moteurs hors-bords allant de

18 Pirogue monoxyde robuste en provenance du Nigeria.

19 Pirogue monoxyde robuste en provenance du Ghana.

40 à 80 chevaux. Cependant, ces pirogues ne sont pas entièrement fabriquées sur place au débarcadère. Leur fabrication est le résultat d'un long processus qui commence hors du débarcadère (parfois même à l'étranger) avant de s'achever au débarcadère.

La partie monoxyde inférieure est souvent commandée soit dans une scierie, soit dans un des pays côtiers voisins (Nigeria, Benin, Togo) à raison d'une somme moyenne de 500 000 FCFA²⁰ ou plus, en fonction de la taille de la future pirogue. À cela s'ajoutent les frais de transport ou de livraison qui peuvent s'élever à une somme de 300 000 FCFA, si le colis vient de loin. Une fois que cette partie est livrée, le montage des bords avec des planches peut se faire sur place au débarcadère, tout comme la réfection d'une pirogue en cas de nécessité.

« La flottille artisanale de pêche de ces communautés est piroguière, avec une domination de la pirogue monoxyde que l'on peut, selon les cas, renforcer par des bordures surmontées et inclinées vers l'intérieur de la pirogue pour lui donner une allure plus robuste et plus apte à la navigation marine. La plupart des embarcations sont importées d'Afrique de l'Ouest grâce aux pêcheurs migrants ouest-africains, qui se trouvent en position de monopole dans le secteur artisanal de la pêche maritime côtière. » (Bignoumba et Loungou, 2017 : 3)

Il importe aussi de noter que les pêcheurs désignent leurs embarcations par leurs noms. Ces derniers sont toujours gravés vers la proue, plus précisément sur le côté gauche ou droit de l'avant de la pirogue, à côté du numéro de matricule de la pirogue. Cette disposition permet d'identifier en même temps le nom de la pirogue et son matricule, tel qu'on peut le voir sur la planche photographique 7 ci-dessous.

Planche photographique 7 : Présentation des pirogues avec leurs noms et matricules (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)



²⁰ Environ 770 €

En réalité, ces noms ne sont pas vides de sens et encore moins monosémiques. Chacun d'eux renvoie à la réalité imaginaire du propriétaire de la pirogue. C'est ainsi que dans leurs travaux portant sur les rapports de nom entre les pêcheurs et leurs pirogues à Victoria (Australie), Peter Dwyer *et al.*, (2003) ont souligné ceci :

« We show, first, that the names Victorian fishers give to boats are peculiar to the profession. Secondly, we argue that most of those names express either an 'affiliation' which is particular to the person who named the boat or an 'intention' which, through the namer, is particular to the boat. Here, then, our emphasis is with 3 ways in which named boats give expression to past, present, or anticipated future relationships of the person (or persons) who assigned the name. Thirdly, we argue that an outcome of observed naming practices – neither an intended nor an acknowledged outcome – is to socialize the sea, to both recreate on the water, through the personalization of boats, the on-shore attachments and connections entailed in the names that those boats carry and to re-present connections among fishers who have owned and worked on those boats. Here our emphasis is with ways in which a set of names may establish and mediate relations among the members of a community of fishers. » (Dwyer *et al.*, 2003 : 2-3)

Ces auteurs concluent que les noms donnés aux pirogues renvoient à la profession ou à l'activité de pêche, à l'affiliation ou à l'intention du pêcheur envers sa pirogue et, enfin, à la socialisation de la mer ou de l'espace aquatique fréquenté. Dans ce cadre, leur conclusion corrobore nos observations au débarcadère de Bac-aviation. Que ce soit en langue yorùbà ou en français, le principe est le même. Le sens des noms des pirogues de pêche varie en fonction des représentations endogènes des propriétaires. Nous avons noté que les noms renvoient le plus souvent à la morphologie de la pirogue, au divin, à un animal marin, à une personne, à un élément naturel, à une émotion, à une phrase, à un verset biblique.

« En effet, les noms des pirogues de pêche sont généralement des messages dictons, proverbes, noms de personnes, de la flore ou de faune. Cette pratique est généralement courante chez les pêcheurs étrangers. Tous ces symboles sont inscrits dans un système langagier, destiné aux membres de sa propre communauté et des autres communautés, dans le but de définir généralement le propriétaire de la pirogue. » (Badjina, 2011 : 229)

« Au-delà d'une forte identité nationale ou ethnique, chaque pirogue reflète et représente son propriétaire : elles sont toutes colorées et baptisées. Les noms choisis, non dénués d'humour, formulent parfois une affiliation passée ou présente, expriment souvent une intentionnalité. » (Sabinot, 2008 : 90)

Pour finir, un pêcheur nigérian yorùbà nous a également laisser entendre ceci :

« Moi, ma pirogue s'appelle *Joie du cœur*. J'ai donné le nom là parce que quand j'ai acheté ça, j'étais dans la joie. Donc quand je suis dedans, j'ai toujours la joie. Et quand on part à la pêche, il faut toujours la joie parce qu'on ne sait pas la situation qu'on peut trouver à l'eau. » (Extrait d'entretien d'un pêcheur yorùbà-Ìlàjẹ de 45 ans, à Bac-aviation, 23/09/2017)

Il existe donc un lien sous-jacent entre le pêcheur, la pirogue et le nom qui est donné à cette dernière. Dans la plupart des cas, le nom de la pirogue traduit l'identité symbolique de celui qui a donné le nom (Leblic, 1995). De plus, ce nom est souvent pensé dans l'optique souhaiter les faveurs d'une bonne pêche à l'embarcation désignée. Ce qui est davantage du domaine de l'invisible.

1.3.3.3. Les moteurs hors-bords engin

Comme nous le savons déjà, chaque pirogue de pêche est équipée d'un moteur de propulsion acheté en magasin à environ un à deux millions de Francs CFA (1 à 2 000 000 FCFA), en fonction de la puissance de propulsion (40 et 80 chevaux). La photographie 3 nous en présente un aperçu.

Photographie 3 : Un moteur hors-bord de 45 chevaux de marque Yamaha (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)



1.3.3.4. Calendriers de pêche du débarcadère de Bac-aviation

À l'aide des tableaux 4 et 5 ci-après, nous présentons deux calendriers complémentaires des moments de pêche au débarcadère de Bac-aviation en fonction des techniques employées. Un code couleur a été proposé afin de permettre une meilleure lisibilité et une bonne compréhension des deux tableaux. La couleur jaune est pour la technique du filet maillant encerclant de surface (pour *Ethmalosa fimbriata*, communément appelée sardine). La couleur rouge est pour la technique du filet maillant calé de fond (pour petits et gros poissons). La couleur bleue est pour la technique du filet maillant dérivant de fond (pour petits et gros poissons).

Tableau 4 : Calendrier de pêche du débarcadère de Bac-aviation (techniques et saisons de pêche) (1)

Mois	janv-fév-mars	avril-mai-juin	juillet-août-sept	oct-nov-déc
Saisons	Pte saison sèche	Pte saison pluies	Gde saison sèche	Gde saison pluies
Filet maillant encerclant de surface (sardine)				
Filet maillant calé de fond (petit et gros poisson)				
Filet maillant dérivant de fond (petit et gros poisson)				

Tableau 5 : Calendrier de pêche du débarcadère de Bac-aviation (techniques, saisons, marées et moments de pêche) (2)

	Janv.-fév. Mars Petite saison sèche				Avril-mai-juin Petite saison des pluies				Juillet-août-septembre Grande saison sèche				Octobre-novembre-déc. Grande saison des pluies				
	Pte marée		Gde marée		Pte marée		Gde marée		Pte marée		Gde marée		Pte marée		Gde marée		
	J	N	J	N	J	N	J	N	J	N	J	N	J	N	J	N	
Filet maillant encerclant de surface	X		X		X		X		X		X		X		X		X
Filet maillant calé de fond	X	X	X						X	X	X	X					
Filet maillant dérivé de fond	X	X	X						X	X	X	X					

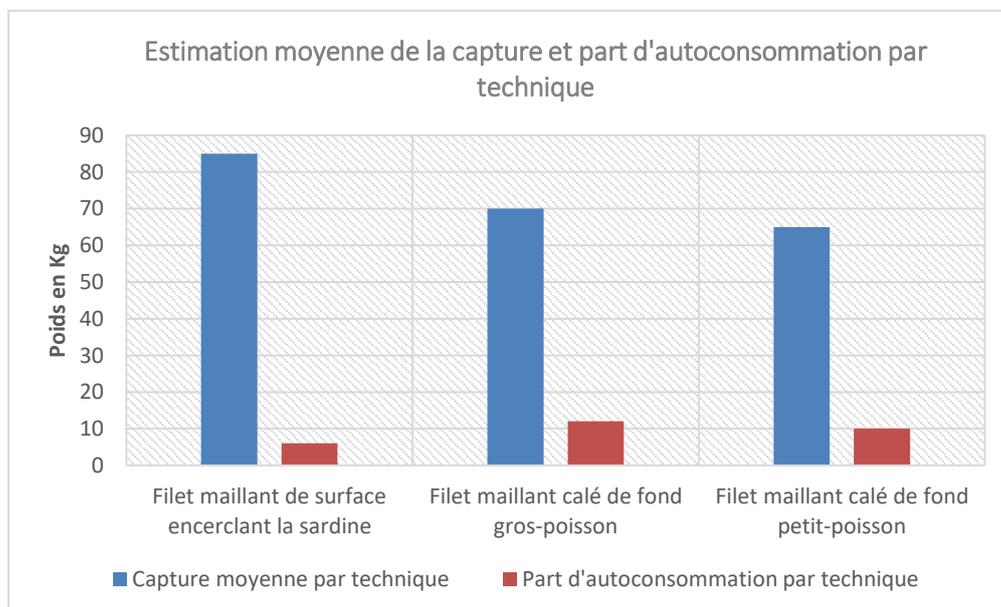
Au débarcadère de Bac-aviation, la pêche se fait à plein temps au rythme des marées tout au long des quatre saisons de l'année. Cette forte fréquence de pêche a démontré entre 2002 et 2004, que ce débarcadère avoisinait les douze tonnes (12t) de production halieutique (FAO, 2004). Et, malgré les restrictions actuelles des zones de pêche et la diminution des quantités de poissons capturées, cette fréquence de pêche demeure au sein du débarcadère.

La petite saison sèche comprend les mois de janvier, février et mars. Cette période abrite la pratique des trois techniques de pêche. Le filet maillant encerclant de surface n'est pratiqué que la journée et uniquement pendant la petite marée. C'est une technique diurne tandis que le filet calé et celui dérivant de fond sont pratiqués nuit et jour à toutes les marées.

Ensuite, il y a la petite saison des pluies qui commence en avril et se termine en juin. Cette période permet uniquement la pratique de la technique du filet maillant encerclant de surface pendant la journée, quel que soit le niveau de la marée. Les deux autres techniques ne sont pas pratiquées à cause de la montée des eaux en début des pluies. La troisième saison va de juillet à septembre, c'est la période de la grande saison sèche. Toutes les techniques sont utilisées pendant la petite et la grande saison sèche. Enfin, la dernière saison est la grande saison des pluies. Seule la technique du filet maillant encerclant de surface est pratiquée, uniquement, en petite marée, car le niveau d'eau fortement accru perturbe beaucoup sa pratique en grande marée (et surtout les techniques de fond).

Ci-dessous nous proposons dans le diagramme 4 l'estimation moyenne des captures du débarcadère de Bac-aviation en fonction des techniques du filet encerclant de surface et calé de fond. Cette estimation permet aussi de distinguer la part de poissons commercialisée de celle qui est autoconsommée pour chaque technique de pêche lors d'une sortie de pêche. La technique de pêche au filet maillant dérivant de fond ne figure pas dans ce graphique parce qu'elle n'est que rarement utilisée par les pêcheurs de ce débarcadère, tout comme la pêche à la ligne que pratiquent les enfants de temps à autres lorsqu'ils viennent au débarcadère.

Diagramme 4: Estimation moyenne des captures par technique de pêche au débarcadère des Bac-aviation (source : DGPA & WCS, 2016. Réalisation de l'auteur)



Chaque technique de pêche utilisée capture en moyenne 70 kg de poissons par sortie de pêche et la part de poissons destinée à l'autoconsommation ne dépasse pas plus de 10 kg. La quasi-totalité des captures est destinée à la vente.

1.3.4. Les zones de pêche des pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ de Bac-aviation

Selon le décret n° 0062/PR/MEFPE portant réglementation de la pêche en la république gabonaise publié le 10/01/1994, les différentes zones de pêche sont clairement définies dans les articles 10 à 23. L'espace maritime est découpé en quatre zones avec les catégories de pêcheurs qui doivent les fréquenter.

La zone 1 constitue les eaux continentales. Il s'agit de toutes les eaux qui se trouvent derrière la ligne de base²¹. Cette zone est exclusivement réservée à la pêche artisanale faite par les Gabonais. La zone 2 est comprise entre la ligne de base et les trois milles nautiques vers le large. Cette zone est toujours réservée à la pêche artisanale, mais est ouverte aux entreprises conjointes entre Gabonais et étrangers. La zone 3 s'étend entre la zone 2 et les six milles nautiques vers le large. Pêcheurs gabonais et étrangers peuvent y pratiquer la pêche artisanale et cette zone admet la pêche industrielle gabonaise et conjointe. La zone 4 s'étend après les six milles nautiques jusqu'à la limite de la ZEE²², et est ouverte à la pêche artisanale et industrielle, quelle que soit le pêcheur (Cardiec, 2021 : 46-47). De plus, la loi n° 003/2007 relative aux parcs nationaux stipule que la pêche est interdite dans les parcs, sauf la pêche à usage coutumier (le cas des pêcheurs gabonais des villages de la côte). Car c'est ce que prévoit l'article 14 de ladite loi : « Ne peuvent être autorisées que des activités anthropiques²³ n'ayant pas d'impact négatif sur le parc ».

Les pêcheurs étrangers en général et les Nigériens yorùbá-Ìlàjẹ en particulier, ne sont autorisés à pratiquer la pêche qu'à partir de la zone 2 jusqu'à la zone 4 (dès les trois milles nautiques jusqu'à la limite de la zone économique exclusive). La zone 1 et les zones marines protégées (parcs marins et autres) leurs sont complètement interdites. Mais, ces interdictions ne sont pas souvent respectées par ces pêcheurs comme le souligne l'extrait d'entretien ci-dessous.

« Des réalités sont à surveiller en mer comme : le désordre écologique, la surexploitation halieutique et certains trafics divers que font les communautés de pêcheurs ouest-africaines au travers de la pêche en mer et surtout dans les zones interdites par l'administration. » (Discours de deux agents des Parcs nationaux à Libreville, 13/06/2017)

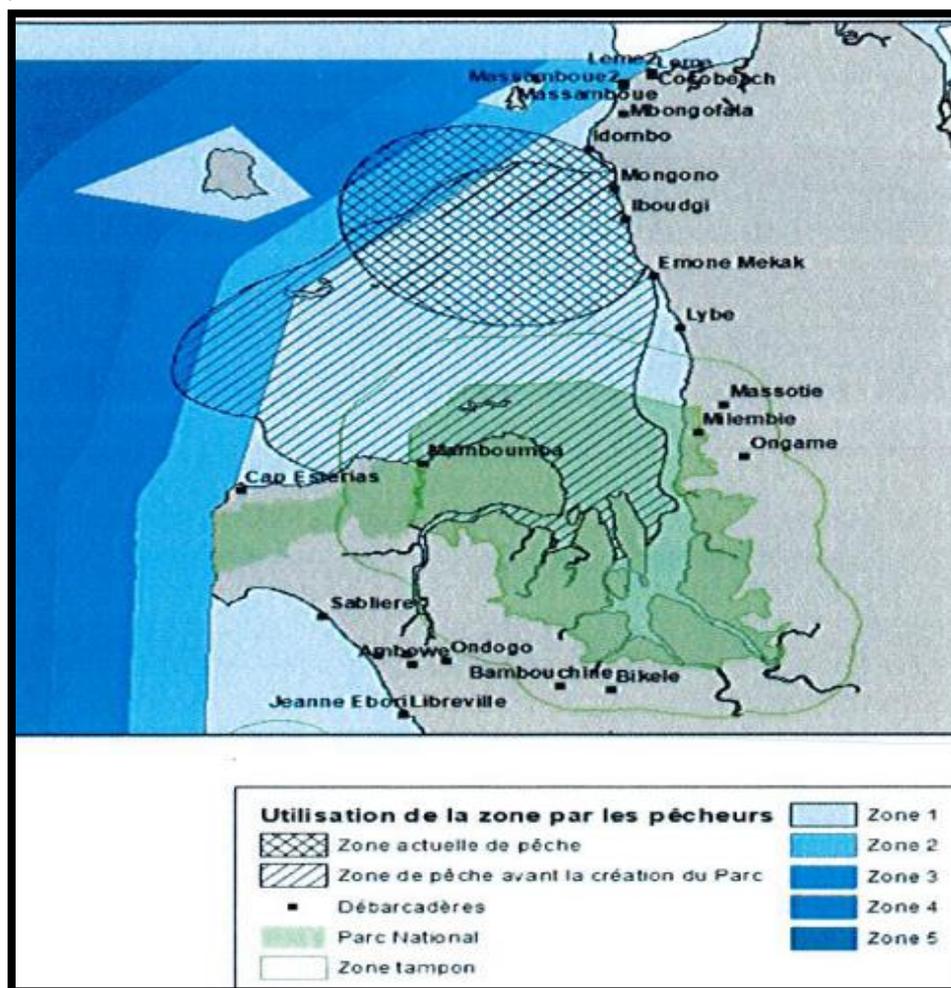
21 La ligne de base comprend le rivage maritime.

22 Zone économique exclusive.

23 Des activités artisanales ou coutumières telles que : le piégeage du gibier, pêche coutumière, la cueillette.

Par le passé c'est-à-dire avant la création des zones marines protégées par l'État, les pêcheurs pêchaient partout sur la côte sans interdiction. Mais actuellement, ceux de Bacaviation et tous les autres du littoral estuarien pêchent dans la baie de Corisco (non loin de Cocobeach et proche des îles Mbanié). Cette nouvelle disposition montre certes l'implication de l'administration dans ce secteur, mais attise aussi beaucoup de conflits intercommunautaires des pêcheurs. Les cartes géographiques 8 et 9 respectivement présentées ci-dessous permettent ainsi de bien distinguer l'ancienne zone de pêche de la nouvelle au sein du littoral estuarien.

Carte 8 : Ancienne et nouvelle zones de pêche de tous les pêcheurs de la baie de Corisco (source : ANPN & WCS, 2016)



L'ancienne zone de pêche des pêcheurs du Nord de Libreville à Cocobeach partait de l'intérieur des eaux de l'actuelle parc Akanda jusqu'au large des eaux des villages côtiers de Cocobeach, tout en passant par l'étendue de la baie de Corisco.

Tout ce domaine aquatique offrait des quantités conséquentes de poissons de différentes espèces aux pêcheurs. L'administration s'y impliquait moins, les pêcheurs étaient libres de pêcher dans l'ensemble des zones 1 à 3.

« Quand y'avait pas encore les histoires de parc là, c'était bon. On ne durait même pas longtemps à l'eau. À peine tu pars, tu reviens le soir ou le matin avec la pirogue pleine. Le poisson était partout [...]. Mais actuellement, il n'y a plus rien depuis que y a le parc. » (Groupe de pêcheurs nigériens yorùbá-ìlájẹ au débarcadère d'Ambowè 1, 22/05/2017)

Les pêcheurs (surtout les étrangers) avaient la possibilité de pêcher en toute impunité avant les nouvelles dispositions de l'administration. Actuellement, l'espace de pêche a été réduit de moitié et tous les pêcheurs étrangers se retrouvent uniquement concentrés dans le périmètre de la baie de Corisco, comme le détaille la carte 9.

Carte 9 : Zone actuelle de pêche des pêcheurs de Bac-aviation (source : Google Map, 2018, modifié par nous le 22/07/2020)



Sur cette carte, on peut apercevoir deux lignes de direction, dont une flèche en rouge et une autre en bleu décrivant les itinéraires respectifs des pêcheurs étrangers sur le littoral estuarien. Ainsi, certains pêcheurs partent de Cocobeach et ses périphéries, tandis que d'autres partent de Libreville, pour tous se retrouver dans le sillage de la Baie de Corisco. C'est surtout le cas particulier des pêcheurs nigériens yorùbá-ìlájẹ.

*

* *

Au terme de ce premier chapitre qui a porté sur les pêcheurs ouest-africains et particulièrement sur les pêcheurs nigériens yorùbá-ìlájẹ du littoral estuarien, le second chapitre va porter sur la description et la classification des techniques de pêche employées par ces pêcheurs, ainsi que sur le milieu aquatique de pêche fréquenté et la ressource poissonneuse sollicitée.

Chapitre 2 : Processus techniques de pêche et présentation du milieu aquatique et sa biomasse chez les pêcheurs nigériens yorùbà-Ìlájẹ

Ce chapitre aborde en deux sections la description des techniques et espaces aquatiques de pêche, ainsi que la ressource poissonneuse prélevée en communautés de pêcheurs yorùbà-Ìlájẹ du littoral estuarien.

La première section décrit successivement les processus et chaînes opératoires des techniques du filet maillant encerclant de surface « tapé-tapé », du filet maillant calé de fond, du filet maillant dérivant de fond, et de la canne à pêche à main. Elle fait également une classification de ces techniques à partir des principes classificatoires d'André Leroi-Gourhan et de la nomenclature de Théodore Monod, et du système classificatoire empirique des pêcheurs.

La deuxième section aborde quant à elle les caractéristiques de l'espace marin fréquenté par les pêcheurs en fonction du type de poisson sollicité. Cela nous amène à dresser par la suite un inventaire et une classification émiqne de la ressource poissonneuse prélevée et non prélevée.

Section 2.1 : Description des processus techniques et chaînes opératoires de pêche

Pour bien rendre compte de nos descriptions technologiques, nous allons décomposer le cheminement de chaque technique de pêche étape par étape, afin d'identifier les différents niveaux et moments d'intervention technologique et symbolique du pêcheur. Nous procéderons de ce fait par rédaction littéraire des différentes étapes descriptives des processus techniques de pêche.

Illustrée de photographies, schémas, tableaux et de dessins, cette rédaction descriptive facilitera la cohérence et la compréhension de chaque unité d'analyse des chaînes opératoires (phases, opérations, actes et geste) de pêche. Cette façon de faire nous a été inspiré par les travaux d'Isabelle Leblic, qui à son tour, s'est inspiré de ceux d'André Leroi Gourhan, Pierre Lemonnier, Robert Cresswell et d'Aliette Geistdoerfer.

2.1.1. Technique du filet maillant encerclant de surface (tapé-tapé)

2.1.1.1. Présentation de la technique

Le processus technique du filet maillant encerclant de surface tapé-tapé²⁴ comprend une seule chaîne opératoire. Cette dernière est composée de trois grandes phases regroupant respectivement des séries d'opérations, d'actes et de gestes combinés et exécutés par les pêcheurs. La première phase porte sur la préparation du filet de pêche du tapé-tapé. La deuxième phase porte sur le mouillage dudit filet en cercle. Enfin, la troisième phase porte sur la capture des poissons à l'aide de l'opération du tapé-tapé.

Appelée localement filet encerclant²⁵ de surface par l'ensemble des pêcheurs yorùbà-Ìlàjẹ, il s'agit d'une technique de « pêche pélagique » (Percier, 1967 : 231). Au Gabon et plus précisément sur le littoral estuarien, cette technique fut introduite par les pêcheurs nigériens et béninois (WCS & DGPA, 2014). Essentiellement masculine, elle se pratique la journée en toute saison et marée. Les pêcheurs nigériens yorùbà-Ìlàjẹ l'utilisent pour capturer le poisson *fóló* (*Ethmalosa fimbriata* ou sardine). En revanche, les pêcheurs béninois popo et certains pêcheurs gabonais des villages côtiers (Benga et Sékiani), l'utilisent aussi pour capturer l'*Ethmalosa fimbriata*, et le *Mugil céphalus* dit mullet et le *Pseudotolithus elongatus* (bossu). Selon les espèces de poisson recherchées, la taille des mailles des filets employés varie entre 25 et 60 mm en diagonale. Leur longueur est comprise entre 800 m et 1 km, et la profondeur entre 2,5 à 18 m.

Cette technique se pratique avec trois principaux matériaux à savoir : un filet maillant encerclant *àwòn*, une pirogue monoxyle bordée de planches *òkò* et un moteur hors-bord de propulsion *engín*.

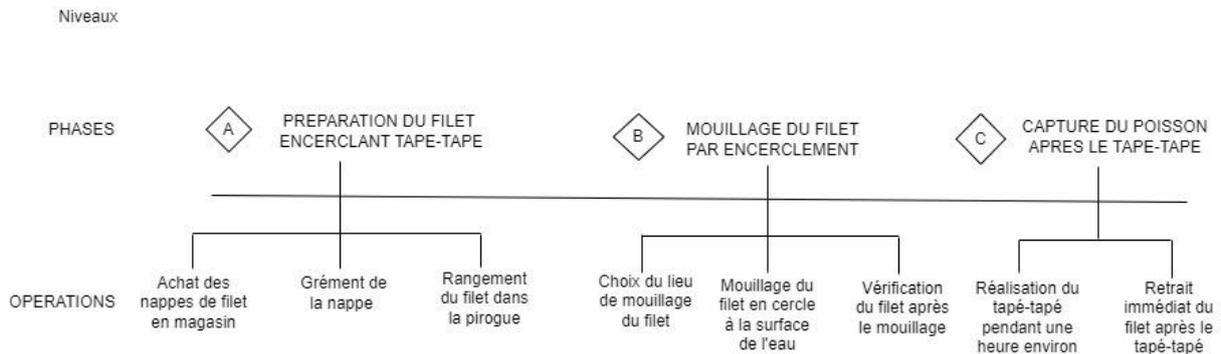
2.1.1.2. Description de la chaîne opératoire de la technique

Le schéma 3 ci-dessous présente les trois grandes phases que nous allons respectivement décrire.

24 Désigne la façon dont se pratique la technique en situation de pêche, c'est-à-dire que l'on tape sur l'eau pour diriger les poissons.

25 Le filet encerclant est défini comme : « Un filet maillant de longueur limitée, généralement utilisé en eaux peu profondes, la ralingue, flotteurs restant à la surface, et mis à l'eau en décrivant un cercle » (Nedelec et George, (1991 :96).

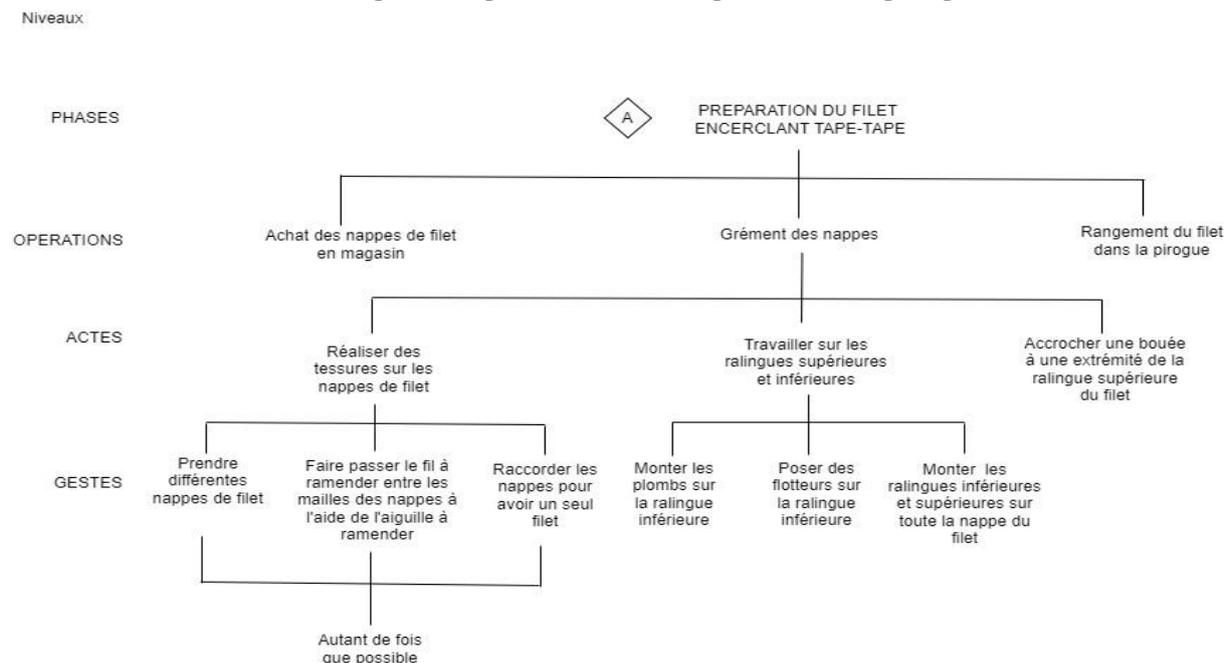
Schéma 3 : Pêche au filet mailant encerclant de surface tapé-tapé, enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse



PHASE A : préparation du filet encerclant tapé-tapé

Elle permet aux pêcheurs de préparer le filet de pêche et les matériaux nécessaires qui contribueront à son grément. Trois opérations rendent compte de cette phase préparatoire tel que le présente le schéma 4.

Schéma 4 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire du tapé-tapé



- Première opération : Achat des nappes de filet en magasin

En magasin, une nappe de filet d'un ballot de 100 m coûte environ 120 000 FCFA (soit 190 €). Le pêcheur prend alors le nombre de ballots nécessaires pour aller en faire des tessures et obtenir la taille maximale de son filet de pêche. En dehors des nappes de filet, les pêcheurs prévoient aussi des ralingues, orins, flotteurs, plombs et des bouées pour grémenter le filet. À défaut d'être achetés en magasin, ces différents matériaux de grément du filet sont

parfois fabriqués sur place au débarcadère. La planche photographique 8 présente des images de quelques matériaux et engins nécessaires pour la pratique du filet encerclant *tapé-tapé*.

Planche photographique 8 : Le matériel de pêche à acquérir par les pêcheurs (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2018)



Après cette opération, les pêcheurs procèdent ensuite au gréement du filet pour qu'il soit prêt à la pêche.

- *Deuxième opération : Gréage des nappes du filet*

D'après les pêcheurs eux-mêmes :

« On n'amène pas directement le filet à la pêche quand on vient d'acheter ça parce que nous même, on travaille encore ça d'abord [...]. » (Extrait d'entretien d'un jeune pêcheur yorùbá-Ìlájè de 31 ans Bac-aviation, 12/09/2018)

Cette opération permet de travailler essentiellement sur le filet. Pour ce faire, des actes et gestes techniques sont exécutés par les pêcheurs. Mais avant cela, les pêcheurs doivent suivre certains interdits afin de préserver leur pureté et celle des engins de pêche.

De fait, avant de venir toucher au filet pour le gréer, les pêcheurs s'abstiennent de consommer de l'alcool, rapports sexuels ou un quelconque autre acte qui « souillerait » leur corps. Le respect de ces interdits préserve la pureté du pêcheur et de ses engins de pêche. Cette pureté sera requise jusqu'au moment de la pêche, car c'est à partir de là que commence la préparation de la partie de pêche (du lendemain).

Le gréement du filet commence par la réalisation des tessures²⁶ avec les nappes en possession, avant d'y rajouter des flotteurs, des ralingues, des plombs et une bouée. Au sens de Nedelec (1991 : 120), dans le *Dictionnaire des engins de pêche*, la tessure consiste à raccorder plusieurs nappes de filets identiques ou différentes pour en obtenir une seule. Étant donné que le filet encerclant de surface atteint souvent une longueur de plus de 800 m, le pêcheurs doit réaliser au moins huit tessures avec des nappes de filet de 100 m (la taille en magasin).

Pour faire une tessure, le pêcheur associe trois gestes consécutifs. Il prend d'abord les deux nappes de filet à raccorder et les dépose au sol. L'objectif est de voir la disposition des mailles de chaque nappe de filet, afin d'entrevoir comment s'y prendre pour les raccorder. Ensuite, le deuxième geste consiste à se munir d'une aiguille et d'un fil à ramender. Le fil doit être de la même matière que les nappes afin de procéder à leur raccord. Si les nappes sont en coton, le pêcheur utilisera un fil à ramender en coton pour les raccorder. S'il s'agit de nappes de crin de nylon, il utilisera un fil à ramender en nylon pour les raccorder. Le dernier geste est de faire passer l'aiguille à ramender de part et d'autre des mailles des deux nappes de filet et ainsi obtenir des nœuds qui rallieront les nappes des filets afin d'en obtenir une seule. Pour réussir son ramendage, le pêcheur emploie le pouce de son pied pour tendre suffisamment le fil à ramender. À l'aide de son aiguille, il fait ensuite passer le fil entre les mailles des différentes nappes de filet pour former les nœuds serrés qui vont raccorder les mailles. Cela sera fait autant de fois que nécessaire pour réaliser sa tessure.

Le deuxième acte consiste à ajouter des ralingues inférieure et supérieure à la nappe de filet après la tessure. Pour cela, il faut d'abord poser des plombs sur la ralingue inférieure, suivie de l'installation des flotteurs sur la ralingue supérieure du filet. Pour poser un plomb sur la ralingue, le pêcheur prend un morceau de plomb de forme rectangulaire et rallongée. Il l'aplatit ensuite avec un marteau. Après cela, il pose la ralingue sur le morceau de plomb aplati et l'enveloppe avec ce dernier en cognant avec un marteau. Il pose ces plombs sur tout le long de la ralingue à équidistance d'un mètre environ. Ces derniers permettront au filet de bien descendre en profondeur lors du mouillage. Quant aux flotteurs, ils sont posés sur la ralingue supérieure du filet. De fait, chacun d'eux a une ouverture par laquelle on fait simplement passer le bout de la ralingue sans faire de nœud. Tout comme les plombs, les flotteurs

²⁶ C'est aussi un « dispositif de pêche formé par un nombre variable de filets dérivants, réunis par leurs extrémités. » (Gruss, 1978).

sont aussi installés à équidistance d'un mètre environ sur la ralingue supérieure. Ils permettent au filet de rester en surface lors du mouillage.

Pour finir, une ou plusieurs la bouée(s) est/sont accrochée(s) à une des extrémités de la ralingue supérieure du filet. La bouée marque le début et la fin du mouillage du filet, et sert aussi de repérage du filet en situation de pêche. Ci-dessous, se trouvent en planche photographique 9 quelques séquences de gréement du filet du *tapé-tapé*.

Planche photographique 9 : Quelques séquences de gréement du filet de pêche (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation 2020)



Une fois que cette opération est terminée, l'étape suivante est de ranger le filet grée à bord de la pirogue.

- *Troisième opération : Rangement du filet dans la pirogue*

Après avoir travaillé le filet au sol, les pêcheurs doivent ensuite le ranger dans la pirogue. Vu qu'il est devenu très long, il faut bien le ranger pour qu'il ne s'emmêle pas et pour qu'il soit prêt à être mouillé. C'est pourquoi les pêcheurs exécutent ce rangement avec précaution dans un travail à la chaîne. Le plus souvent, deux ou trois personnes sont chargées de le faire en accomplissant des actes et des gestes techniques précis.

Le premier acte consiste, pour un premier pêcheur, de se positionner dans la pirogue où il réceptionne le filet pour ensuite le ranger en spirale ou en plis. Pendant ce temps, les autres pêcheurs se retrouvent à terre où ils ramassent le filet avec précaution et le montent

dans la pirogue jusqu'à la fin du rangement. Si après sa phase de gréement, le filet est à terre, les pêcheurs montent dans la pirogue. Ci-dessous, nous présentons en photographie 4 un filet déjà rangé en pirogue et prêt à aller en mer.

Photographie 4: Présentation d'un filet encerclant rangé dans une pirogue (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2018)

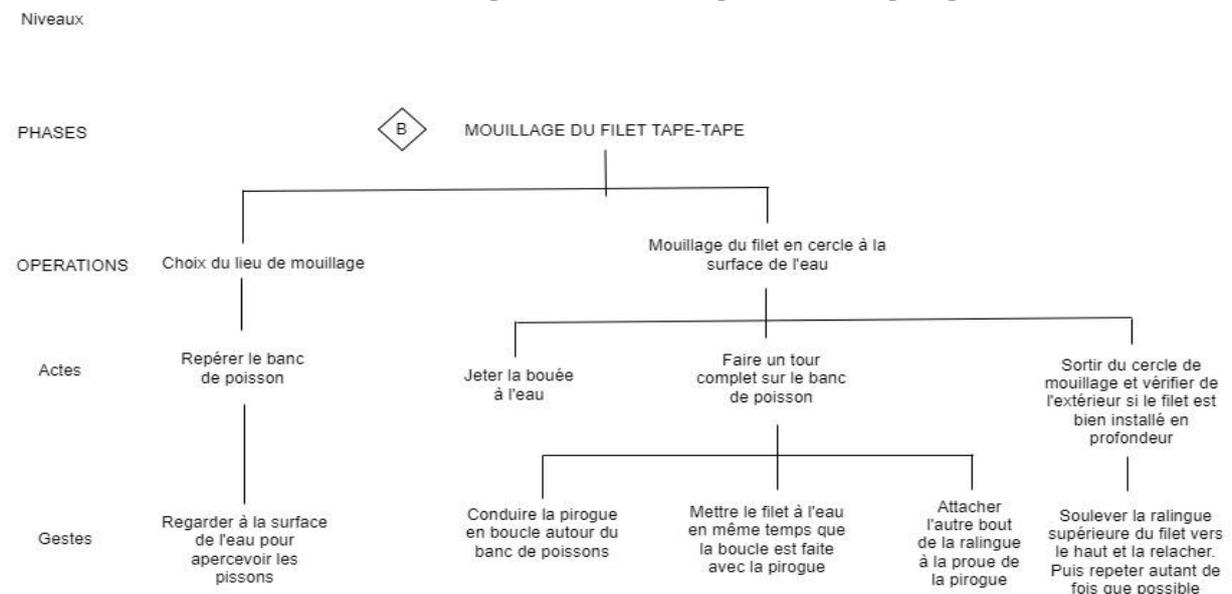


Le rangement du filet se fait à bord d'une pirogue déjà disposée au débarcadère, où cette dernière fait également l'objet d'inspections minutieuses, et n'attend plus qu'on y installe un moteur muni de carburant pour l'embarquement.

Après la phase de préparation, viens ensuite la phase B c'est-à-dire celle du mouillage que nous entamons ci-dessous.

PHASE B : Mouillage du filet tapé-tapé

Schéma 5 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire du tapé-tapé



Deux opérations sont exécutées par les pêcheurs à savoir le choix du lieu de mouillage et le mouillage du filet à proprement dit. Tout comme pour l'opération du gréement du filet, cette phase exige un état de pureté de la part des pêcheurs depuis la veille respectant certains interdits et rites qu'ils jugent eux-mêmes importants pour la réussite de la pêche. Ils doivent éviter tout rapport sexuel avant de se rendre en mer au risque de souiller la partie de pêche. S'il néglige cet aspect, ils devront d'abord exécuter un rituel de purification du corps, c'est-à-dire prendre un bain d'eau fraîche avant de se rendre ensuite en mer. Ce bain aurait pour fonction de purifier et de procurer symboliquement au pêcheur sa « pureté originelle » et surtout une « nature aquatique », afin de favoriser son rapport à l'espace marin et sa ressource pendant la pêche.

Aussi, les pêcheurs doivent bien manger et prendre un peu de boisson forte avant d'aller à l'eau. Pour eux, on ne doit pas aller à la pêche le « ventre vide » au risque de ne pas avoir une pêche fructueuse. Quant à la boisson forte, elle symbolise la virilité, le courage et l'éveil du pêcheur allant à l'eau. En un mot, tous ces aspects qui traduisent un certain rapport à l'invisible, sont partie intégrante de la pratique et participent à son efficacité. Pour finir, nous voulons souligner en outre que, les éléments symboliques pris en compte dans cette deuxième phase de la technique du filet maillant encerclant de surface, sont les mêmes qui reviennent pour l'ensemble des techniques de pêche en communautés yorùbá-Ìlájẹ. Il ne sera pas nécessaire de revenir dessus au moment d'aborder les autres techniques.

Commençons- par voir en quoi consiste la première opération de cette phase de mouillage.

- *Première opération : Choix du lieu de mouillage*

Avant de commencer à mouiller le filet, les pêcheurs s'assurent d'abord de la présence de bancs de poissons dans la zone de pêche. En mer, l'*Ethmalosa fimbriata* ou sardine est une espèce de poisson qui nage en bancs à la surface de l'eau et surtout dans les espaces marins à fond sablonneux. Dans une telle zone aquatique, il peut y avoir plusieurs bancs de sardines visibles à la surface. C'est pourquoi le premier acte de cette opération consiste au repérage de ces bancs de poissons.

Le geste qui accompagne le repérage consiste à regarder à la surface de l'eau pour voir les agitations des sardines. Ce repérage peut prendre du temps ou pas, en fonction du mouvement de la marée. Des pêcheurs expérimentés nous ont souvent dit qu'il faut aussi prendre en

compte la présence des oiseaux migrateurs (héron *Bubulcus ibis*) de couleur blanche, qui survolent souvent les zones de pêche, à la recherche des petits poissons à capturer en surface.

« Quand tu vois les oiseaux qui sont blanc là, toi-même tu vois non ? ceux qui sont souvent au bord-là, c'est que la sardine est à côté. Parce que, eux ils viennent pour manger ça ». (Extrait d'entretien d'un pêcheur yorùbá-Ìlàḡe, Bac-aviation, 12/11/2020)

Ces oiseaux indiquent au pêcheur l'emplacement des bancs de poissons. Alors, une fois que le poisson est repéré et que la zone de pêche est choisie, la deuxième opération est le mouillage du filet.

- *Deuxième opération : Mouillage du filet en cercle à la surface de l'eau*

L'opération peut prendre une trentaine de minutes voire une heure. Le premier acte consiste d'abord à mouiller la bouée.

La bouée est jetée à l'eau pour indiquer le début et la fin du cercle que formera le filet lors du mouillage. À l'aide d'une ralingue, la bouée est rattachée à une extrémité du filet tandis que l'autre restera attachée à la proue de la pirogue. Les pêcheurs s'assurent donc que l'endroit où est placée la bouée ne dérangera pas le second acte qui porte sur l'encerclement du banc de poissons (le mouillage du filet).

« On ne jette pas la bouée comme ça. Ça ne doit pas être trop près de l'endroit où il y a le poisson sinon quand on encercle, ça va être trop serré et certains poissons risquent de ne pas être dans le filet. C'est pourquoi nous on utilise les filets qui sont très long comme 1km comme ça et qui sont aussi profond comme dix mètres. Ça permet de bien entourer tous les poissons jusqu'au fond de l'eau là-bas. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá de 45 ans, Bac-aviation, 14/11/2017)

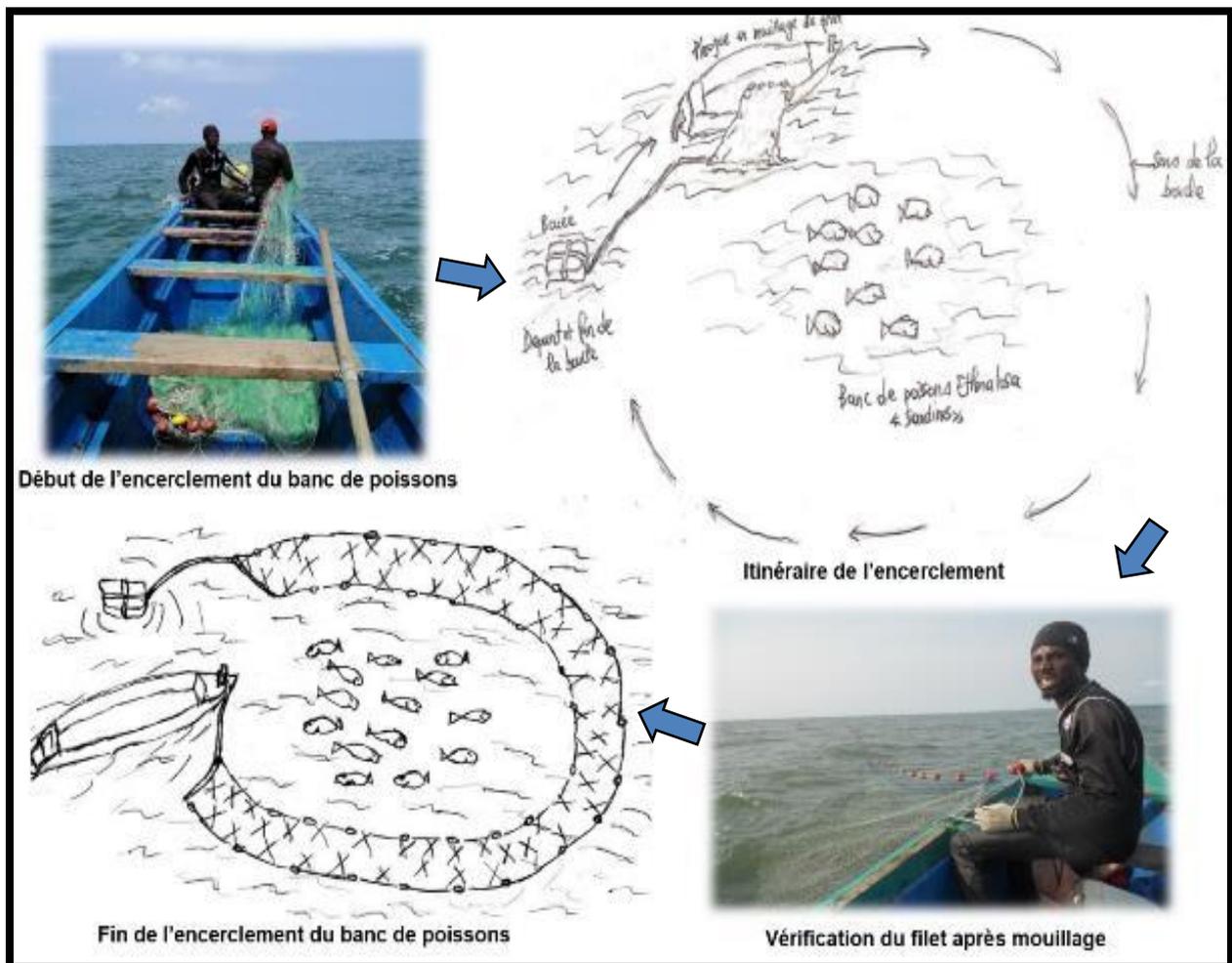
Le mouillage se fait à l'aide d'une seule pirogue motorisée et munie d'un équipage de deux pêcheurs au minimum. En effet, la pirogue part de la bouée pour effectuer un tour complet (le sens de ce tour est au choix : soit dans le sens des aiguilles d'une montre ou en sens inverse) en encerclant le banc de poisson avec le filet qui est simultanément mouillé, avant de revenir au point de départ. Le périmètre de couverture du cercle est proportionnel à la longueur du filet et à la taille du banc de poisson.

Dans un équipage de trois pêcheurs, un pêcheur est chargé de conduire la pirogue en exécutant une boucle autour du banc de poissons repéré en amont. Quant aux deux autres pêcheurs, ils exécutent l'acte de mouiller le filet, en même temps que la pirogue fait sa boucle. Ainsi, l'un est à la poupe de la pirogue tandis que l'autre se trouve vers le milieu. Dans ce cas, ils sont positionnés en relais. Celui qui est au centre de la monture prend le filet avec précaution en évitant de l'emmêler et le dispose aisément pour faciliter la tâche au pêcheur qui est à

la poupe, et qui se charge de le mouiller en toute précaution. Mais dans un équipage à deux pêcheurs, c'est un seul pêcheur qui s'en occupe. Après avoir jeté la bouée à l'eau, le pêcheur mouilleur fait passer le filet par-dessus son bras afin de bien le contrôler alors qu'il atterrit dans l'eau, à mesure que la pirogue avance. Cette façon de faire permet de s'assurer du bon mouillage du filet. Selon le sens de rotation de la pirogue, le mouillage se fait, soit de façon latérale c'est-à-dire, sur le flanc tribord ou bâbord de la pirogue, soit directement sur le plat bord de la poupe de la pirogue.

Si la pirogue tourne dans le sens horaire, cela veut dire que le mouillage se fait par le tribord. Si elle tourne dans le sens antihoraire, le mouillage se fait par bâbord. De ce fait, la pirogue se retrouve hors du cercle du filet après le mouillage. Ayant fréquemment pris part à ces moments spécifiques, c'est depuis la proue de la pirogue que j'ai souvent observé les pêcheurs à l'œuvre. La planche 10 ci-dessous présente quelques moments successifs clés du mouillage du filet avant d'arriver à l'opération du tapé-tapé.

Planche photographique 10 : Moments clés du mouillage du filet en encerclement de surface avant le tapé-tapé (Cédric Ondo Obame, Baie de Corisco, 2020, pour les 2 photographies)

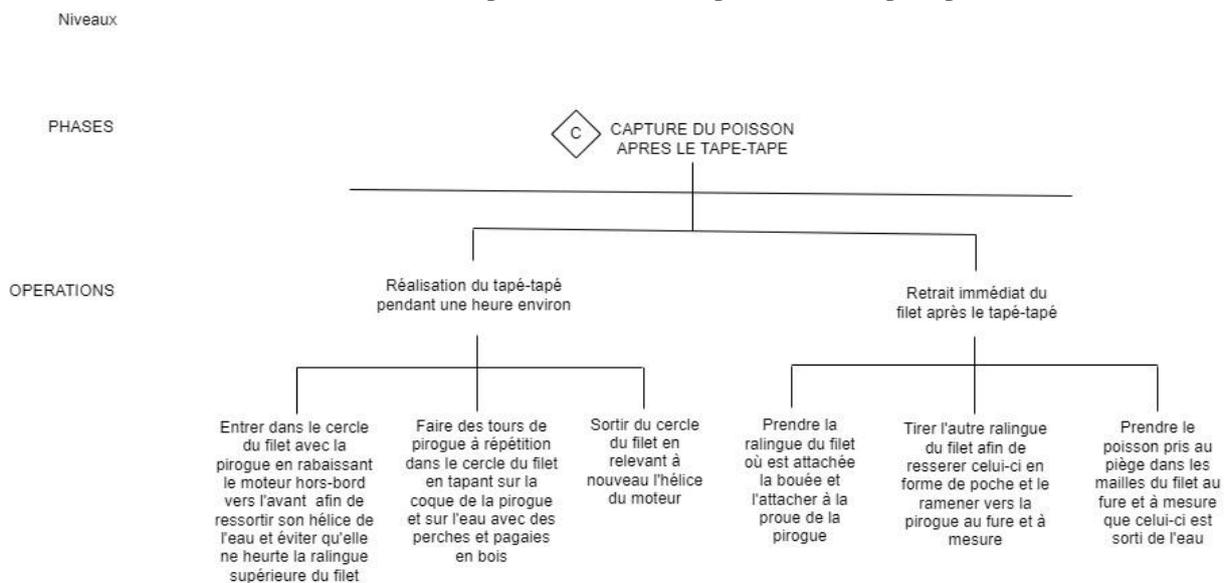


Après le mouillage du filet, les pêcheurs ont un dernier acte à accomplir. Il s'agit de vérifier si le filet a bien été mouillé de sorte que sa nappe soit bien installée en profondeur. Pour ce faire, ils longent l'ensemble de leur filet en soulevant régulièrement la ralingue supérieure du filet à plus d'un mètre vers le haut avant de la relâcher brusquement. Ce geste permet au filet de bien descendre et de s'étendre en profondeur. Une fois que la vérification est finie, les pêcheurs prennent l'extrémité de la ralingue qu'ils tiennent avec eux dans la pirogue pour l'attacher à l'extrémité qui contient la bouée. C'est là que s'arrête cette opération.

Ayant exécuté toute cette phase du mouillage du filet encerclant, les pêcheurs procèdent enfin à la capture des poissons à l'aide du *tapé-tapé*, la dernière phase de la chaîne opératoire de cette technique de pêche.

PHASE C : La capture du poisson par le tapé-tapé

Schéma 6 : Enchaînement de la troisième phase de la chaîne opératoire du tapé-tapé



Deux opérations constituent cette phase : la réalisation du *tapé-tapé* et le retrait immédiat du filet pour capturer le poisson après le *tapé-tapé*.

- *Première opération : Réalisation du tapé-tapé*

Le *tapé-tapé* dure une heure de temps environ et son objectif est de contraindre le poisson à se diriger dans les mailles de la nappe de filet. Pour sa réalisation, les pêcheurs exécutent une série d'actes composée de gestes techniques. Le premier acte est d'entrer à l'intérieur du cercle formé par le filet lors du mouillage avec la pirogue. Pour cela, les pê-

cheurs s'assurent de relever leur moteur hors-bord vers l'avant afin de soulever son hélice et éviter qu'elle ne heurte la ralingue supérieure du filet à la surface de l'eau.

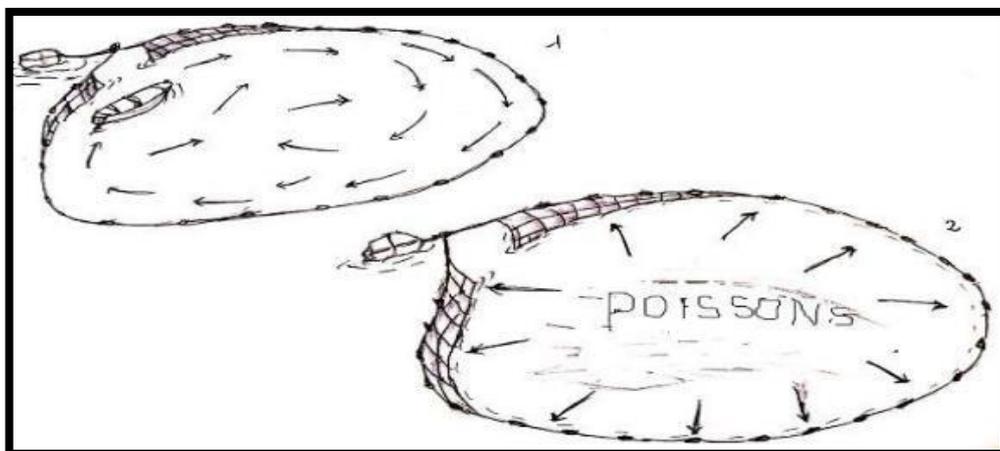
Une fois dans le cercle, ils commencent le *tapé-tapé*. Pour l'exécuter, les pêcheurs vont faire des dizaines de tours en boucle et dans tous les sens avec leur pirogue dans le cercle du filet. Ils font également fortement ronfler le moteur hors-bord de la pirogue à répétition. Cela va produire beaucoup de vagues et de bruits sonores à la surface de l'espace d'eau circonscrit. Hormis cela, ils donnent aussi de coups de perche et de pagaie sur la partie supérieure de la coque de la pirogue (plat bord) et/ou à la surface de l'eau. À ce propos, je me souviens qu'en participant à une partie de pêche avec la technique du *tapé-tapé*, les deux pêcheurs avec qui j'étais, ne cessaient de me demander de taper fort avec la pagaie sur la coque de la pirogue. Pour eux, cela « permet d'embrouiller les poissons et de les amener à fuir vers le filet. Comme ça, ils vont se faire attraper seuls ».

Tout le bruit orchestré produit des ondes sonores qui s'infiltreront en profondeur dans l'eau et vont déstabiliser la tranquillité des poissons piégés par le cercle du filet. Tous effrayés, les poissons qui étaient en banc au départ vont s'éparpiller dans tous les sens et iront se mailler d'eux-mêmes dans la nappe du filet qui les encercle. Un pêcheur précisait encore à ce propos que :

« C'est là qu'on fait tout le bruit qu'on veut. On aime bien faire ça. Pendant 30 minutes ou une heure comme ça, on fait les tours dans le cercle avec la pirogue. L'eau est vraiment dérangée et les poissons ont peur du bruit. Même si les poissons sont à cinq mètres de profondeur, ils vont comprendre le bruit et ils veulent s'échapper. Mais c'est là que le filet va maintenant les attraper. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbà, Bac-aviation, 15/11/2017)

À l'aide du dessin 1 ci-dessous, nous essayons d'illustrer les mouvements respectifs de la pirogue et des poissons pendant la séquence du *tapé-tapé*.

Dessin 1 : (1). Sens des mouvements de la pirogue ; (2). Sens des poissons pendant le « tapé-tapé » (Cédric Ondo Obame, 2021)



Après cette séquence, les pêcheurs vont ensuite entamer la levée immédiate du filet de l'eau.

- *Deuxième opération : Retrait du filet après le tapé-tapé*

Cette opération peut prendre une heure au minimum parce qu'elle est aussi directement accompagnée de la saisie des poissons dans le filet. Après le *tapé-tapé*, les pêcheurs vont effectuer la levée du filet dans l'intention de récupérer tout le poisson capturé. Pour ce faire, ils sortent d'abord du périmètre d'encerclement du filet en arrêtant le moteur à nouveau pour sortir son hélice de l'eau. Une fois en dehors du cercle, ils remettent le moteur à l'eau. Ensuite, ils vont immédiatement accomplir le deuxième acte qui est de saisir les deux principales ralingues du filet. Ils vont tirer sur celles-ci afin de resserrer le filet et le ramener dans la pirogue au fur et à mesure de sa longueur. C'est à ce moment-là que tout le poisson pris dans le filet sera progressivement récupéré tel qu'on peut le voir à l'aide de la planche 11.

Planche photographique 11 : Retrait du filet et prélèvement des poissons (Cédric Ondo Obame, Baie de Corisco, 2020)



2.1.1.3. Analyse d'une technique qui opère par encerclement

À la fin de cette description, on retient d'abord que la technique du filet maillant encerclant de surface implique un savoir-faire technique et symbolique de la part du pêcheur. Ce dernier associe connaissances techniques et rapport à l'invisible (respect des interdits, bain purificateur), pour avoir une bonne partie de pêche.

Ensuite, l'action subie par le poisson au moment de sa capture est l'immobilisation dans les mailles du filet (Monod, 1973). De plus, il s'agit d'une technique active et chaude, étant donné l'interaction entre le filet et le poisson au moment de la capture. Cela se poursuit à travers l'omni présence du pêcheur tout au long du déroulement de cette technique de pêche. C'est cette omni présence qui, enfin, va ressortir un rapport de continuité ou de prolongement du pêcheur dans sa technique de pêche. En effet, il incite et oriente le poisson vers son filet pour se faire. Ce facteur s'exprime par la complémentarité ou l'interdépendance entre le pêcheur et son filet, afin d'accéder à la ressource sollicitée. Il agit en symbiose avec son engin en jouant un rôle essentiel à l'intérieur du processus de sa technique. On parle alors d'un rapport direct du pêcheur ou du chasseur avec son engin, ainsi que l'ont respectivement développé des auteurs tels que Jamin (1979) ou Bahuchet et Pujol (1975) dans le cadre de la chasse (en Europe comme en Afrique).

2.1.2. Technique du filet maillant dérivant de fond

2.1.2.1. Présentation de la technique

Le processus technique du filet maillant dérivant de fond comprend une seule chaîne opératoire. Cette dernière est composée de trois grandes phases regroupant respectivement des séries d'opérations, d'actes et de gestes combinés et exécutés par les pêcheurs en situation de pêche. La première phase porte sur la préparation du filet dérivant. La deuxième phase porte sur le mouillage du filet en semi-fond. La troisième phase porte sur le retrait du filet après plusieurs jours.

Appelée localement filet dérivant²⁷ de fond par les pêcheurs, cette technique est très peu utilisée par les pêcheurs nigériens yorùbà-Ìlàjẹ de Bac-aviation. Néanmoins, ils la pratiquent en renfort du filet calé de fond en vue d'attraper le petit poisson (moins de 50kg) et le gros poisson (plus de 50kg). C'est une technique de pêche démersale²⁸ qui se pratique en toute saison et marée, de jour comme de nuit, car le filet dérive 24h/24 avec la marée pendant plusieurs jours. Cette technique a été empruntée aux pêcheurs béninois qui en sont les spécialistes sur le littoral estuarien. Actuellement, certains pêcheurs néophytes gabonais l'utilisent

27 « C'est un filet maillant maintenu à la surface, ou à une certaine distance en dessous de celle-ci, grâce à de nombreux flotteurs, et qui dérive librement avec le courant, isolement, ou le plus souvent avec le bateau auquel il est amarré. La nappe est tendue verticalement dans l'eau, entre la ralingue supérieure et la ralingue inférieure... », C. Nedelec & J.P. George (1991 : 96).

28 Qui capture les poissons qui nagent en semi-fond (entre la surface et le fond de l'eau).

aussi. La ressource halieutique capturée par toutes ces communautés grâce à cette technique est composée de démersaux²⁹ tels que :

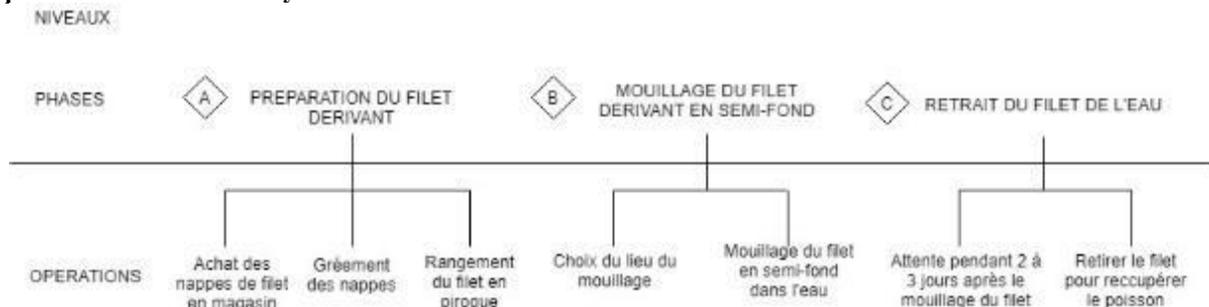
- _ *Pseudotolithus* sp. (localement appelé bar);
- _ *Awó Pseudotolithus elongatus* (localement appelé bossu);
- _ *Ofón Galéoides* (localement appelé capitaine) ;
- _ *Kuta Sphyraena barracuda* (localement appelé bécune)

Tout comme la technique précédente, la pratique de cette technique nécessite un filet maillant *áwò* de type multi filament et dont la taille des mailles de sa nappe varie de 45 à 60mm en diagonale (petit poisson), et de 60 à 90mm en diagonale (gros poisson). À côté de cela, il faut une pirogue monoxyde *ókò* comprise entre 12 et 17 mètres de long, un moteur de propulsion *engín* (entre 40 et 80 chevaux) et un bac à glaces *yínyín* (d'une contenance d'environ 200m³ pour accueillir le poisson et le conserver à long terme, car la partie de pêche dure souvent plusieurs jours). Les pêcheurs dépensent souvent environ 30.000 francs CFA (50 € environ) pour acheter de la glace chez des grossistes.

2.1.2.2. Description de la chaîne opératoire dans le processus technique

Le schéma 7 présente les trois grandes phases de la chaîne opératoire à décrire dans le cadre de cette technique de pêche. Chaque phase sera présentée et analysée individuellement.

Schéma 7 : Le processus de la technique du filet maillant dérivant de fond, enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse

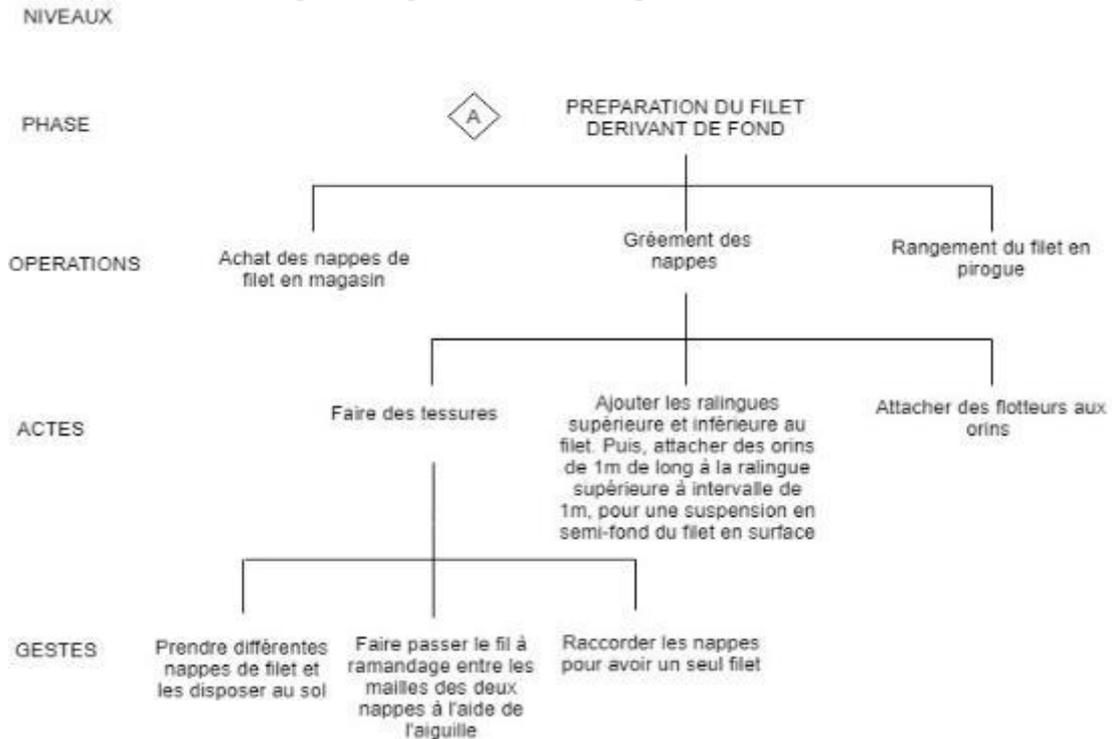


Commençons à décrire ci-dessous, la première phase portant sur la préparation filet dérivant de fond.

²⁹ Les démersaux sont des poissons ou animaux marins qui se situent plus ou moins au milieu, en dessous du domaine pélagique mais au-dessus du domaine strictement benthique dans l'eau. In <https://www.aquaportail.com/definition-3206-demersal.html>

PHASE A : Préparation du filet dérivant de fond

Schéma 8 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire



Cette première phase permet aux pêcheurs de préparer leur filet dérivant de fond à l'aide des matériaux nécessaires pour ce faire. Trois opérations permettent d'en rendre compte.

- *Première opération : L'achat des nappes de filet en magasin*

La nappe de filet est achetée en magasin en ballot de 100 m à environ 120 000 FCFA, soit environ 190 €. Le pêcheur prend le nombre de ballots nécessaires pour obtenir la longueur recherchée de son filet de pêche. Pour le grèement du filet, il faudra aussi prévoir des ralingues, orins, flotteurs, plombs et la bouée.

La planche photographique 12 ci-dessous nous présente quelques images des matériaux nécessaires pour cette technique de pêche chez les pêcheurs yorùbà-Ìlájẹ.

Planche photographique 12 : Quelques matériaux de la technique du filet dérivé de fond (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)



Après l'acquisition des nappes du filet dérivant de fond, l'opération suivante est celle du gréement de ce dernier.

- *Deuxième opération : Gréement du filet*

Tel que nous l'avons déjà souligné avec la technique précédente, le respect de certains interdits (état d'ivresse et rapports sexuels) en amont de la réalisation du gréement est essentiel. Cela contribue à préserver la pureté du pêcheur et du filet. Chez les pêcheurs yorùbà-Ìlajè, ce principe s'applique pour tout travail de filet et quel que soit la technique.

Après l'achat des nappes de filet en magasin, les pêcheurs vont les gréer, car d'après eux, leurs dimensions sont insuffisantes pour couvrir un grand périmètre de pêche. D'où la nécessité de faire des tessures aux nappes de filet, et rajouter des flotteurs, ralingues, plombs et des bouées à l'ensemble du filet obtenu.

Pour la réalisation des tessures et de gréements des nappes de filet, nous en avons déjà largement présenté avec la technique précédente. Nous n'allons donc pas y revenir, car c'est

la même chose qui est reprise pour cette technique, et même pour celle que nous allons voir dans la suite. Nous présentons ci-dessous en planche photographique 13 quelques séquences de gréement du filet dérivant de fond.

Planche photographique 13 : Quelques séquences de gréement du filet dérivant de fond (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)



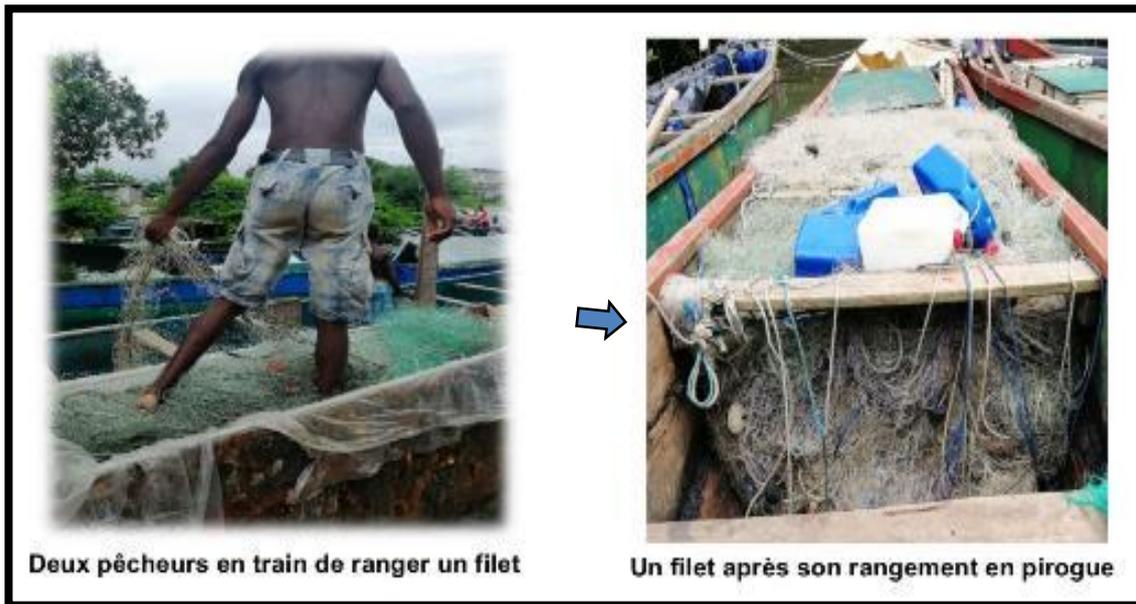
Après tout ce travail, avant d'embarquer pour la mer, il faut préparer la pirogue. Le plus souvent, la pirogue est souvent déjà parquée au débarcadère où elle fait l'objet d'une inspection minutieuse de la part du pêcheur, et ne demandera plus qu'on y installe un moteur muni de carburant et des sacs de glace, au moment de l'embarquement. Mais, un autre gros travail est celui du rangement du filet dans l'embarcation, tel qu'on peut le découvrir dans la troisième et dernière opération de la chaîne opératoire ci-dessous.

- *Troisième opération : Rangement du filet en pirogue*

Après avoir gréé le filet, les pêcheurs doivent le ranger dans la pirogue. Il faut bien le ranger pour qu'il ne s'emmêle pas et surtout pour qu'il soit prêt à mouiller. Les pêcheurs exécutent donc ce rangement avec précaution.

Le plus souvent, deux personnes sont chargées de le faire en accomplissant des actes et des gestes techniques, ainsi que nous l'avons vu dans la technique précédente. Nous en avons encore un aperçu dans la planche 14 ci-après.

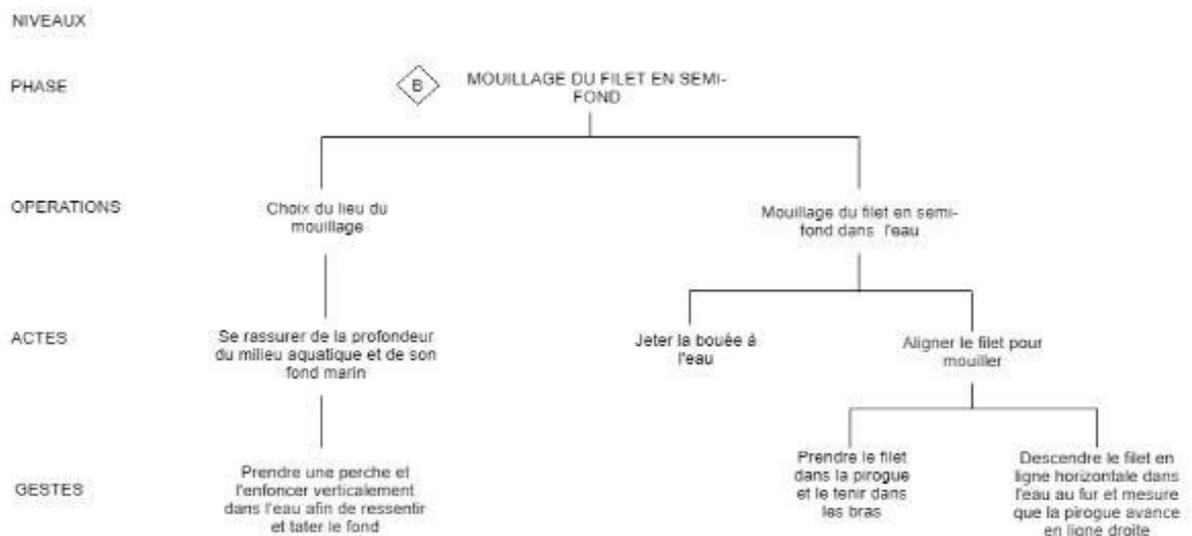
Planche photographique 14 : Rangement du filet dérivant en pirogue (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)



Après toute cette première phase de préparation, la deuxième phase va consister au mouillage du filet en situation de pêche, c'est-à-dire en mer.

PHASE B : Mouillage du filet en semi-fond

Schéma 9 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire



Au moment où les pêcheurs se retrouvent en situation de pêche, ils n'ont plus rien à faire d'un point de vue symbolique. Comme nous l'avons déjà dit dans la technique précédente, ce niveau de la chaîne opératoire est déjà précédé d'un état de pureté de ces derniers

depuis la veille, en suivant certains interdits. C'est dans ce même état d'esprit que le mouillage du filet est exécuté.

Avant de commencer à mouiller le filet dérivant de fond, les pêcheurs s'assurent d'abord du type de fond marin en présence. Ils pensent à ce propos que : « Le fond marin est relatif à l'espèce de poisson qui y vit, et qu'ils sollicitent, c'est pourquoi il est important de le connaître avant de pêcher ». Ainsi, deux opérations composent cette phase.

- *Première opération : Choix du lieu de mouillage*

Le choix du lieu de mouillage est relatif, non seulement à la profondeur de l'espace marin (environ 5 à 10m), mais aussi à son fond. Dans ce cadre, les pêcheurs ont précisé qu'il fallait surtout éviter les fonds marins rocaillieux et plutôt privilégier les fonds marins sablonneux ou boueux qui, selon eux, caractérisent l'habitat des espèces ciblées, et favorisent aussi une bonne dérive du filet sans encombrement en semi-fond. C'est ce que précise l'extrait d'entretien ci-dessous.

« Nous, on évite les zones qui ont les cailloux au fond l'eau sinon le filet va se coincer et se déchirer. On préfère là où il y a la boue ou le sable pour que le filet dérive bien, sans problèmes. Là où il y a les cailloux, c'est bien pour caler seulement le filet par ce que ça ne bouge pas. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlàjẹ, Ambowè 1, 27/12/2017.

Pour se rassurer de la présence du fond marin souhaité, les pêcheurs procèdent souvent avec une perche en bois de 5 à 10m environ (surtout en marée de faible amplitude, car le niveau d'eau est très élevé en grande marée). Pour ce faire, le premier geste qu'ils accomplissent est de prendre la perche et l'enfoncer verticalement dans l'eau jusqu'à atteindre le fond de l'eau. En touchant le fond, le pêcheur chargé de la tâche s'appuie sur la perche pour ressentir si elle s'enfonce (cas des zones de boue ou de sable) ou si elle ne s'enfonce pas (cas des zones de rocaillieux). La zone de pêche est choisie par ce résultat.

En revanche, à force de fréquenter ces endroits marins, les pêcheurs ont fini par les mémoriser avec leurs fonds marins. Du coup, ils n'ont plus vraiment besoin de les vérifier à chaque sortie parce qu'ils savent déjà où aller. Une fois sur place, ils se préparent au mouillage, comme le démontre la deuxième opération de la chaîne opératoire.

- *Deuxième opération : Le mouillage du filet en dérive de fond*

À ce moment précis, les pêcheurs ont déjà préalablement apprêté le filet et définis le périmètre de pêche. Le mouillage du filet commence par le mouillage de la bouée. À l'aide d'une ralingue, la bouée est attachée au filet depuis la surface, tandis que celui-ci reste totalement immergé dans l'eau. Cette bouée indique le début du filet parce qu'elle est en alignement avec la première extrémité du filet tandis que l'autre extrémité est rattachée à la proue de la pirogue. Ainsi, le filet ne risque pas de se perdre pendant sa dérive. La bouée flottera et dérivera avec lui ses flotteurs de surface.

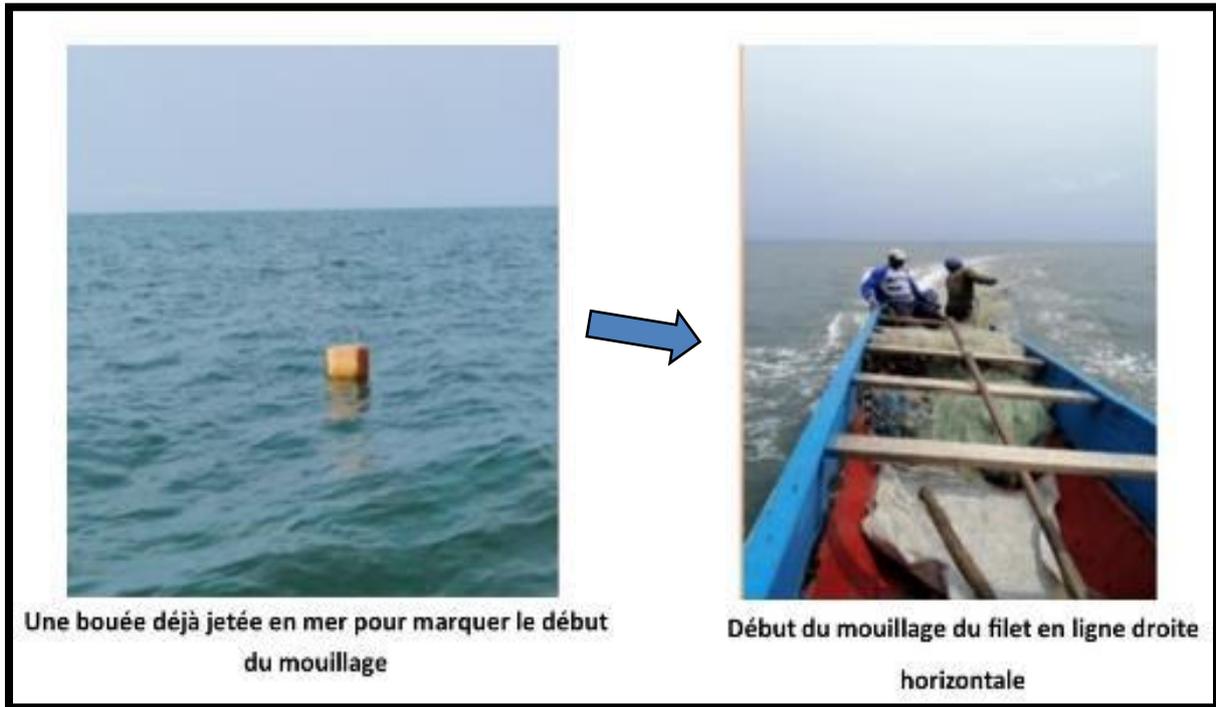
Après avoir mouillé la bouée, les pêcheurs commencent à mouiller le filet à l'endroit où se trouve la bouée à l'aide d'une pirogue motorisée. C'est le deuxième acte à exécuter. Les pêcheurs mouillent ainsi le filet en semi-fond et de manière rectiligne. Ce travail se fait à deux.

Tout comme avec la technique précédente, le mouillage du filet se fait de la même façon. Si l'équipage comprend plus de deux membres, un premier pêcheur sort le filet de son rangement dans la pirogue et le dispose librement afin de faciliter la tâche au pêcheur mouilleur placé à la poupe. Ensuite ce dernier se sert de la force de rétention de l'eau au contact du filet pour réussir son mouillage. Plus précisément, en retombant dans l'eau, le filet est retenu par le poids de l'eau au fur et à mesure que la pirogue avance, car c'est l'eau qui le tire de la pirogue. Le pêcheur mouilleur ne fait que contrôler la séquence en faisant passer le filet par-dessus son bras. À la fin de la séquence, le filet sera mouillé entre la surface et le fond de l'eau grâce aux flotteurs qui le garde en suspension vers la surface en l'empêchant de couler totalement au fond sous le poids de ces plombs.

Pendant l'effort, les pêcheurs communiquent entre eux, entonnent des petits chants d'encouragement. Ceux qui sont moins bavards travaillent silencieusement. La durée de cette séquence est d'environ une heure et la distance du travail s'étend sur 3 à 4 km. Cette distance correspond aussi à la longueur du filet pour une, si les pêcheurs sont rapides, sinon cela met plus de temps. Dans sa dérive, le filet maillera tout poisson qu'il trouve sur son passage en dehors de ceux correspondant à d'autres tailles de mailles.

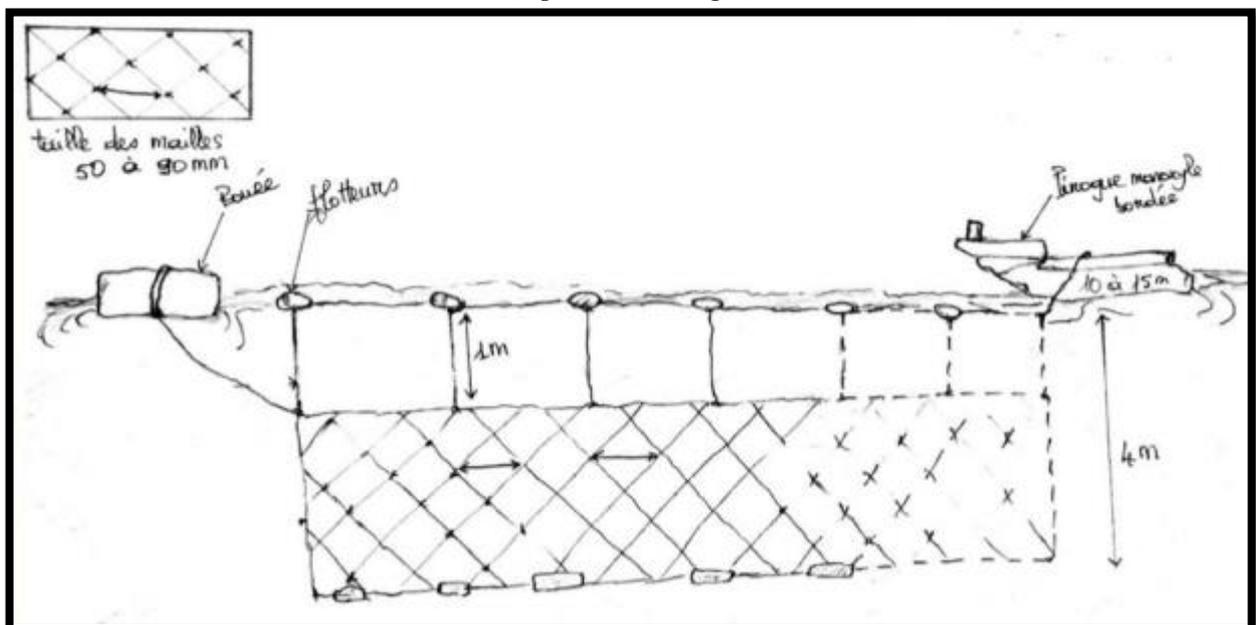
Le filet dérive avec la marée et dure plusieurs jours dans l'eau. Voici, à travers la planche photographique 15, deux moments importants du mouillage dudit filet en situation de pêche.

Planche photographique 15 : Mouillage du filet (Cédric Ondo Obame, Baie de Corisco, 2020)



Cette planche de photographique se complète avec le dessin 2 ci-dessous, représentant un filet dérivant au fond de l'eau après son mouillage.

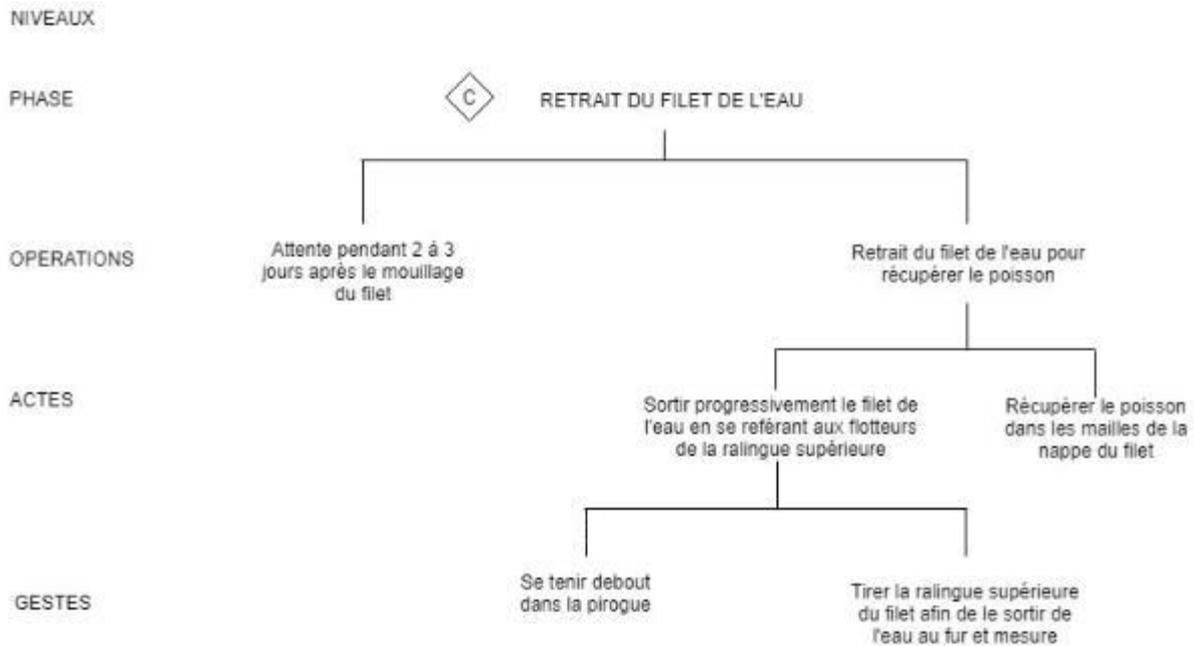
Dessin 2 : Un filet dérivant au fond de l'eau, après le mouillage (Cédric Ondo Obame, 2020)



Après tout ce travail de la phase du mouillage du filet, vient enfin la dernière phase qui va consister au retrait de celui-ci pour prélever les poissons pris en captivité plusieurs jours plus tard.

PHASE C : Retrait du filet de l'eau

Schéma 10 : Enchaînement de la troisième phase de la chaîne opératoire



Il n'y a qu'une opération dans cette dernière phase, il s'agit de retirer le filet afin de prélever le poisson. Cette opération est précédée par une longue attente d'un à plusieurs jours de la part des pêcheurs après avoir mouillé le filet.

- *Opération : Retirer le filet de l'eau pour récupérer le poisson*

Après le mouillage du filet, les pêcheurs vont patienter pendant plusieurs jours avant de venir le retirer. D'après eux, une longue attente offre plus de possibilités pour une capture abondante. Pendant l'attente, les pêcheurs restent à bord de leur embarcation. Ils passent les nuits dans une petite cabine couverte de bâche ou de plastique vers l'avant de la pirogue. Elle leur sert aussi d'abri contre la pluie et le soleil. D'autres nous ont dit qu'ils se rapprochent parfois des rivages de la côte ou des îles proches de leurs lieux de pêche pour passer les jours d'attente, et s'y reposer quand ils sont fatigués du large. Ils ne repartent en mer que pour retirer leur filet. Étant donné que le filet dérive avec les marées, les pêcheurs le retrouvent à l'aide de la ralingue qui est attachée à la proue de la pirogue.

Pour retirer le filet, les pêcheurs procèdent dans le sens inverse du mouillage. Ils commencent à le retirer à l'endroit où le mouillage s'est arrêté c'est-à-dire du côté de la pirogue. Car après le mouillage, une ralingue du filet reste attachée à la proue de la pirogue. Ils commencent par-là et vont remonter l'ensemble du filet en ligne horizontale jusqu'à la bouée

qui se trouve à l'autre extrémité du filet. Pour ce faire, deux pêcheurs se tiennent debout, l'un après l'autre, dans la pirogue tandis qu'un autre la conduit.

L'acte à exécuter consiste à sortir le filet de l'eau en tirant sur la ralingue supérieure et les orins qui tiennent chaque flotteur à la surface. L'ayant saisi avec les mains, les pêcheurs tirent le filet pour le remonter en surface par portion. À la remontée du filet, les pêcheurs procèdent simultanément à la récupération du poisson dans les mailles. Ces deux moments sont étroitement liés et s'enchaînent automatiquement dans les gestes techniques des pêcheurs.

Pour cerner davantage cette étape, nous la complétons avec la planche photographique 16 ci-dessous.

Planche photographique 16 : Le retrait du filet dérivant pour prélever le poisson (Cédric Ondo Obame, Baie de Corisco, 2020)



2.1.2.3. Analyse d'une technique opérant par la dérive du filet au fond de l'eau

La technique du filet maillant dérivant de fond, comme celle du filet maillant encerclant de surface *tapé-tapé*, demande un savoir-faire technique et une connaissance symbolique chez le pêcheur. C'est pourquoi ce dernier entremêle maîtrise technique, respect des interdits et rite de purification de son corps en vue d'assurer une bonne partie de pêche. Toute la di-

mension du rapport à l'invisible est intrinsèque à la chaîne opératoire de la technique de pêche en présence.

L'action subie par le poisson au moment de sa capture est l'immobilisation dans la paroi de la nappe du filet. En dehors de cela, il y a aussi le rapport du pêcheur avec sa technique. Nous avons vu qu'après le mouillage, il laisse le filet opérer de lui-même jusqu'à la capture de la proie. Cela laisse apparaître une sorte rupture ou de discontinuité prolongée entre le pêcheur et son engin de pêche. Le mode opératoire de la technique prévoit dans l'attitude du pêcheur une séparation d'avec son engin au moment de la capture de la proie. Cette rupture est exprimée par l'absence du pêcheur après avoir mouillé le filet. Ce dernier n'a pas besoin d'être présent ni de faire quoi que ce soit pour que le filet capture le poisson. Il y a délégation d'action sur la capture. Cependant, cette discontinuité n'influence en rien l'efficacité et la performance de la technique bien au contraire, cela en fait partie. C'est pourquoi Pauline Laval (2016) parle de pêche « ceptologique », un concept qu'a aussi utilisé par Jamin (1979 : 31) pour exprimer le caractère fondamental du piégeage animalier dans le cadre de la chasse.

Enfin, cette technique peut être traduite comme une technique active et chaude. Active, car en dérivant avec les marées, le filet de pêche va vers la proie pour l'emmailler dans sa nappe. Et, étant donné l'interaction qu'il y a entre le filet et la proie au moment de sa capture dans l'eau, cette technique devient aussi une technique chaude.

2.1.3. Technique du filet maillant calé de fond

2.1.3.1. Présentation de la technique

Le processus technique du filet maillant calé de fond comprend une seule chaîne opératoire composée de trois grandes phases. La première phase porte sur la préparation du filet calé de fond. La deuxième porte sur le mouillage du filet en fond. Et enfin la troisième porte sur le retrait du filet pour récupérer le poisson. Appelée localement filet calé³⁰ de fond par les pêcheurs nigériens yorùbà-Ìlàjẹ et même par l'ensemble des communautés de pêcheurs du littoral, cette technique masculine est la deuxième la plus utilisée par cette communauté de

³⁰ Le filet calé est « posé sur le fond, ou maintenu à une certaine distance de celui-ci, grâce à un lestage approprié », C. Nedelec & J.P George (1991 : 113)

pêcheurs après la technique encerclant de surface. Elle est pratiquée jour et nuit en saison sèche pendant la petite et la grande marée. En revanche :

« On ne fait pas le filet calé de fond en grande marée quand c'est la saison des pluies à cause de la grande de la houle. Ça embête beaucoup avec le vent et l'eau est trop en mouvement ». (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbà-Ìlàṣe de Bac-aviation, le 21/12/2017)

Avec cette technique, les pêcheurs yorùbà-Ìlàṣe pratiquent une pêche démersale et benthique (Albert Percier, 1967), qui leur permet de capturer généralement des poissons qui nagent en fond et semi-fond. Il s'agit des poissons suivants :

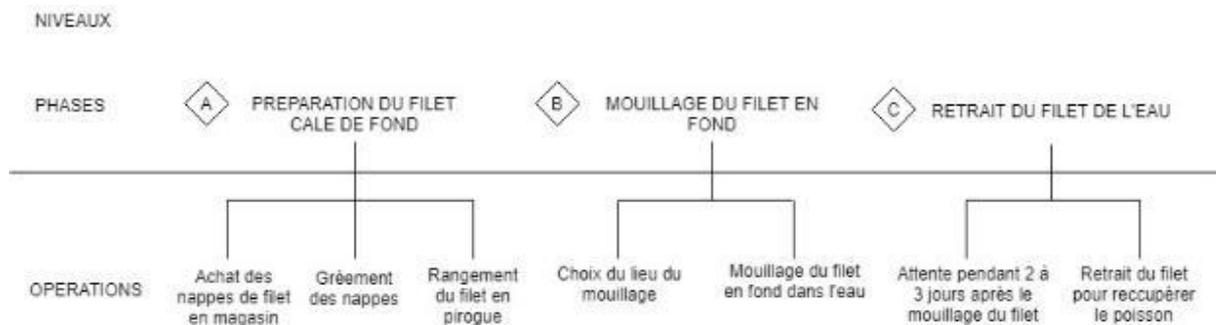
- _ *Pseudotolithus* (Bar);
- _ *Awó Pseudotolithus elongatus* (Bossu);
- _ *Ofón Pentanemus quinquarius* (capitaine royal) ;
- _ *Kuta Sphyraena barracuda* (Bécune);
- _ *Okè Sparus Aurata* (Dorade).

La pratique de la technique du filet calé de fond nécessite d'abord un filet *áwò* d'une nappe synthétique de nylon multi filament. La taille des mailles de sa nappe est de 50 à 60mm pour cibler les petits individus et de 60 à 90mm pour les plus gros. Il faut ensuite une pirogue monoxyde *ókò* d'une longueur entre 12 et 15m, et un moteur hors-bord d'une puissance comprise entre 40 à 80 chevaux. Les pêcheurs doivent aussi avoir un bac à glaces *yínyín* pour accueillir et conserver le poisson pendant plusieurs jours de pêche.

2.1.3.2. Description de la chaîne opératoire dans le processus technique

Le schéma 11 ci-dessous présente les deux premières étapes de l'analyse des trois grandes phases à décrire. Le reste sera présenté au fur et à mesure de notre progression descriptive.

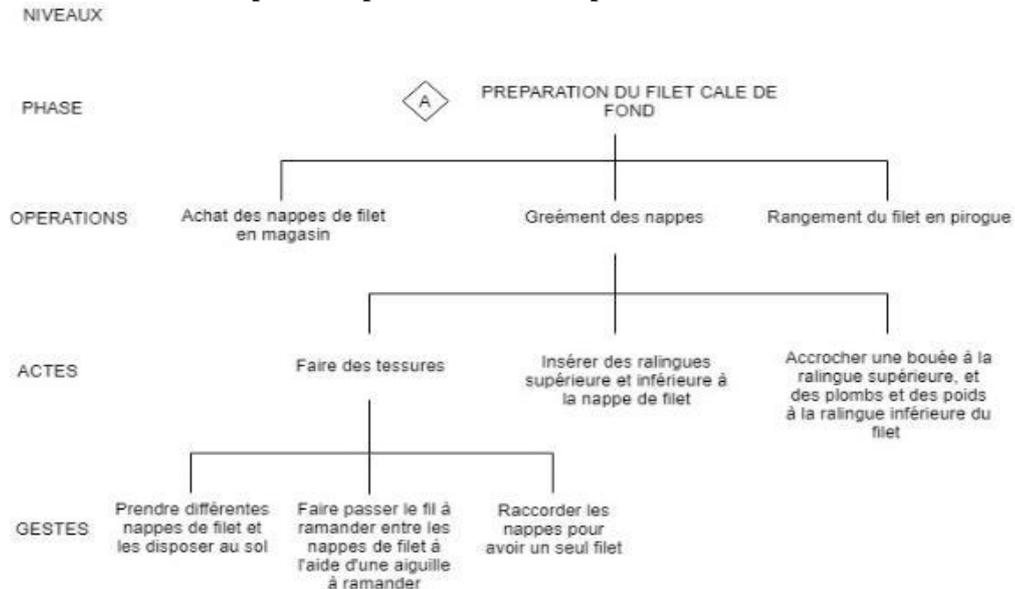
Schéma 11 : Le processus de la technique du filet mailant calé de fond, enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse



Commençons avec la première phase et l'enchaînement de ses opérations, actes et gestes techniques exécutés de la part des pêcheurs.

PHASE A : Préparation du filet calé de fond

Schéma 12 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire



Cette phase permet aux pêcheurs de préparer le filet calé de fond et aussi trouver d'autres matériaux qui serviront à son gréement. Trois opérations permettent d'en rendre compte.

- *Première opération : Achat des nappes de filet en magasin*

Comme pour tous les filets vus précédemment, une nappe de filet est achetée en magasin en ballot de 100 m pour un prix d'environ 120 000 CFA, soit 190 €.

Les pêcheurs regroupent aussi des ralingues, orins, flotteurs, plombs et des bouées. Ces matériaux, parfois achetés en magasin ou fabriqués sur place au débarcadère, serviront lors de l'opération du gréement du filet. Les images ci-dessous en planche photographique 17, nous montrent des matériaux nécessaires à la technique du filet calé de fond.

Planche photographique 17 : Quelques matériaux nécessaires pour la pêche au filet calé de fond (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)



- *Deuxième opération : Gréement du filet*

Tel que vu avec les précédentes techniques, les pêcheurs se doivent de respecter certains interdits en amont de cette opération, afin de préserver leur pureté et celle du filet. Et, cela marque le commencement de la partie de pêche à terre, avant d'aller la poursuivre à l'eau.

Quant au moment de gréement du filet, nous retiendrons qu'il s'agit de l'habillage du filet après son achat en magasin, et avant d'aller l'utiliser à l'eau. Cela inclut également l'ajout des ralingues au filet, maintenant qu'il atteint plus de 3km de long. Etant donné que ce filet n'a pas de flotteurs le long de la ralingue supérieure, comme nous l'avons vu avec les deux premiers types de filet, il sera tout simplement calé au fond de l'eau. Seuls la bouée et les gros flotteurs de repères seront visibles à la surface. Le gréement inclut enfin l'ajout des plombs et des poids pour alourdir le filet, pour qu'il soit stable et immobile au fond de l'eau (peu importe les mouvements de la marée). Pour mieux montrer cela, la planche photographique 18 présente quelques séquences du gréement du filet de pêche calé de fond.

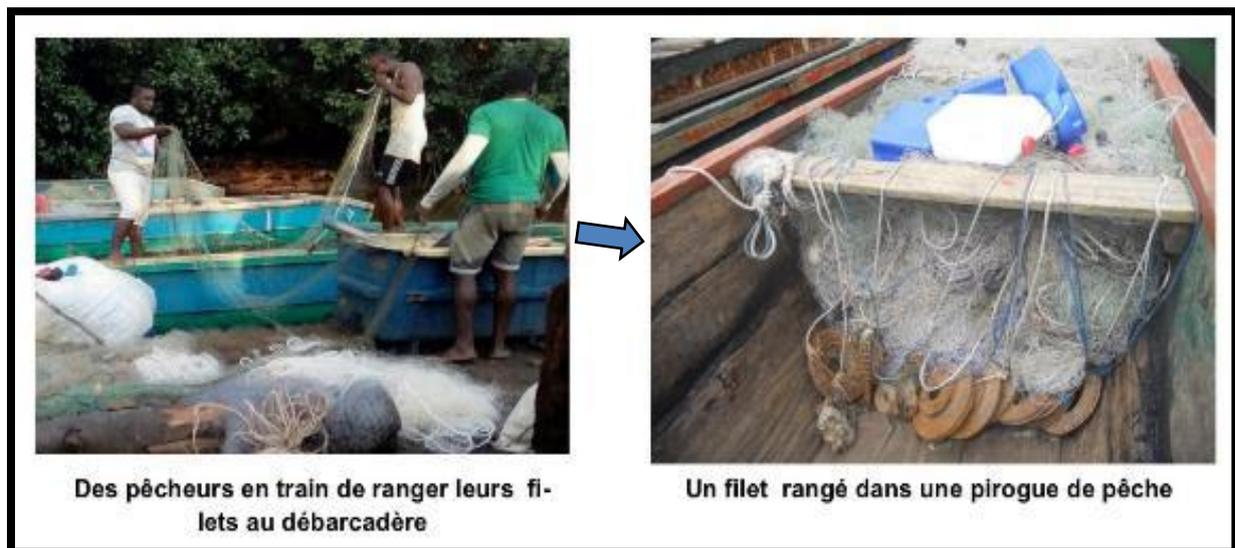
Planche photographique 18 : Quelques séquences de gréement du filet calé de fond (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)



- *Troisième opération : Rangement du filet en pirogue*

Après avoir traité le filet, les pêcheurs le rangent ensuite en pirogue, ainsi que nous l'avons développé précédemment. La planche photographique 19 nous en présente également deux photographies afin de cerner davantage cette opération.

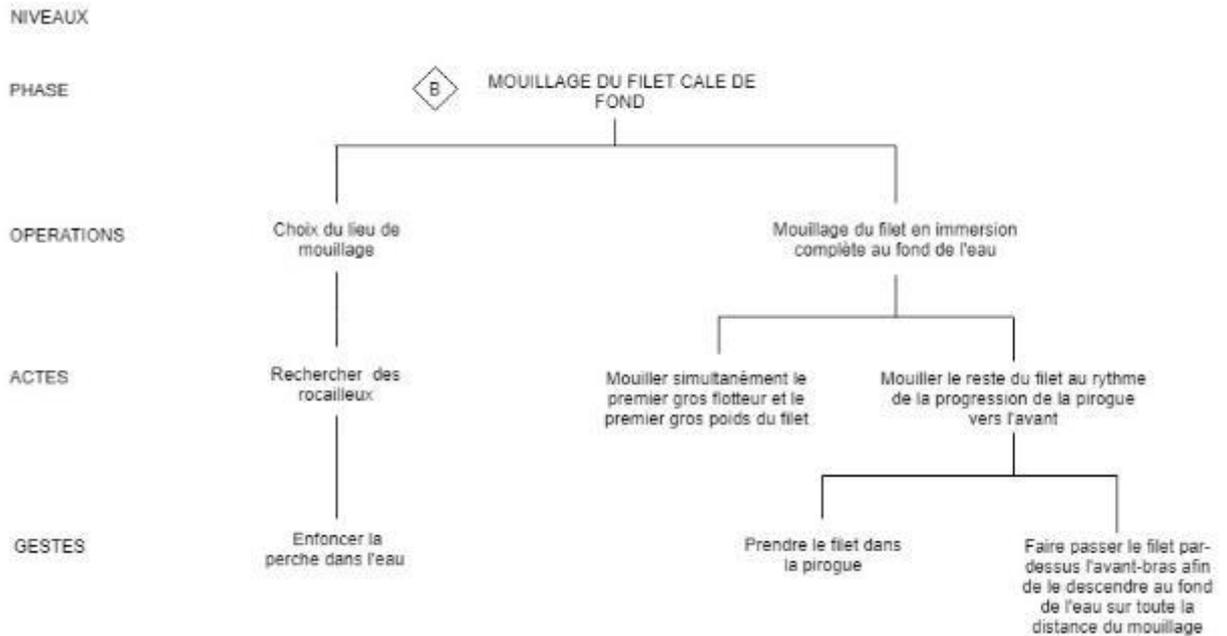
Planche photographique 19 : Rangement du filet calé dans la pirogue (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)



Après cette première phase, la deuxième est celle du mouillage du filet une fois en situation de pêche en mer.

PHASE B : Mouillage du filet en fond

Schéma 13 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire



Nous avons déjà souligné avec les précédentes techniques qu'à ce niveau de la chaîne opératoire, les pêcheurs respectent déjà certains interdits. Cela conforte leur croyances à l'invisible et concourt à l'efficacité de la technique et la partie de pêche.

- *Première opération : Choix du lieu de mouillage*

Pour la cale de fond, le choix du lieu de mouillage est relatif à la profondeur du niveau d'eau et au type de fond marin en présence. Il est d'usage de mouiller ce filet dans un fond marin rocailloux en marée basse, afin qu'il conserve son emplacement et qu'il capture le poisson mobilisé par la haute marée. Un pêcheur précise à ce propos que :

« Pour faire le filet calé de fond là, on met ça là où y a les cailloux en bas parce que tu sais que c'est dur. Quand le poids tire le filet en bas de l'eau là-bas, ça dort bien et le filet ne bouge pas. Mais si c'est la boue ou bien le sable en bas là-bas, avec la marée, ça peut glisser parce que ça n'attrape pas bien comme le caillou. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigériens yorùbá-Ilàjẹ de 48 ans, Bac-aviation, 23/11/2020)

Pour connaître le fond marin, à défaut d'avoir déjà mémorisé l'endroit de pêche grâce à plusieurs fréquentations, les pêcheurs utilisent une longue perche en bois d'environ 5 à 10m qu'ils embarquent à bord de leur pirogue. Également utilisé lors des accostages et sorties au débarcadère, cette perche comme un intermédiaire de transmission et de confirmation du fond

marin en présence en ce sens que le pêcheur la plonge dans l'eau en marée basse jusqu'à atteindre le fond et exerce une pression dessus. Si la perche résiste, cela signifie que le fond est solide et que le bon lieu de mouillage a été trouvé.

- *Deuxième opération : Mouillage du filet en cale de fond*

L'opération peut prendre plusieurs heures. À bord de leur pirogue, les pêcheurs exécutent d'abord un premier acte qui va consister à mouiller le premier poids du filet, en le jetant au fond de l'eau comme une ancre, afin qu'il aille se poser au fond. Cela se fait en alignement avec la nappe du filet et le gros flotteur qui sert de repère à la surface. Le poids et le flotteur sont tous deux respectivement attachés au filet. Le poids tient le filet en profondeur, alors que le flotteur le tient en surface, à travers une même ralingue qui part de la surface jusqu'au fond de l'eau. La nappe du filet se retrouve donc entre le flotteur et le poids de fond.

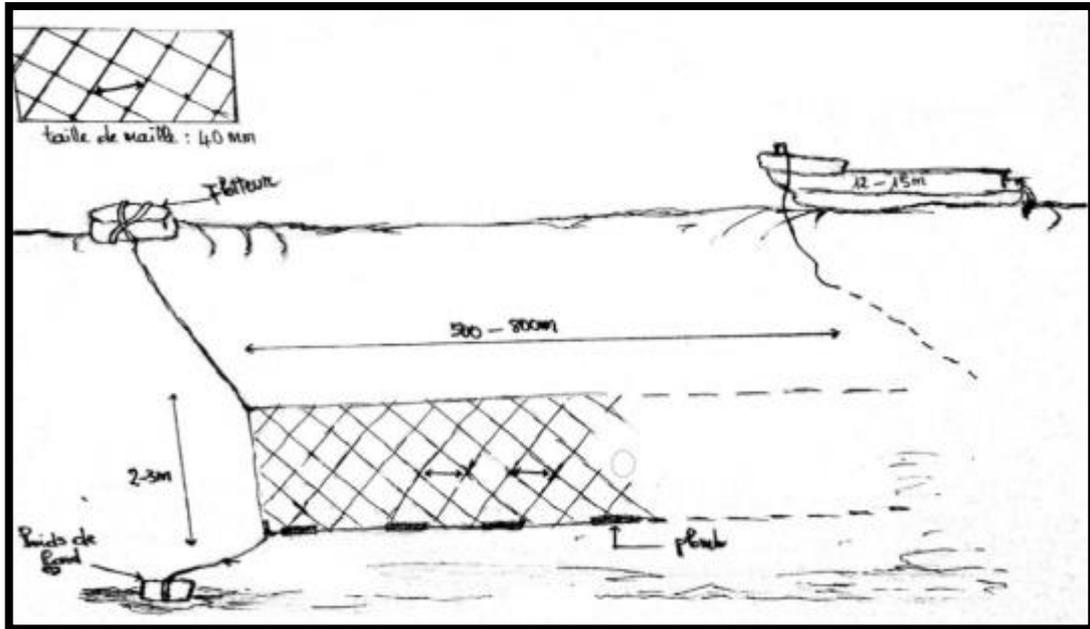
Après cela, le deuxième acte consiste à mouiller l'ensemble du filet. Toujours à bord de leur pirogue, les pêcheurs commencent à mettre le filet à l'eau en ligne droite horizontale, en commençant à l'endroit où se trouvent le flotteur et le premier poids. Le filet se mouille en sections et chacune d'elles contient plusieurs poids. Tout ce lestage permettra la stabilisation du filet au fond de l'eau. Ce travail va continuer jusqu'à ce que tout le filet soit entièrement mouillé, au bout d'une heure environ. À la fin du travail, une extrémité de la ralingue supérieure du filet reste attachée au flotteur principal, marquant ainsi le début du filet, et l'autre extrémité sera attachée à la proue de la pirogue. À travers la photographie 5 qui suit, nous avons une représentation d'un moment de mouillage du filet calé de fond.

Photographie 5 : Mouillage du filet en calé de fond (Cédric Ondo Obame, Baie de Corisco, 2020)



Cette photographie se complète avec le dessin 3 qui se trouve ci-dessous. Ce dernier montre comment le filet calé de fond se présente dans l'eau après avoir été mouillé.

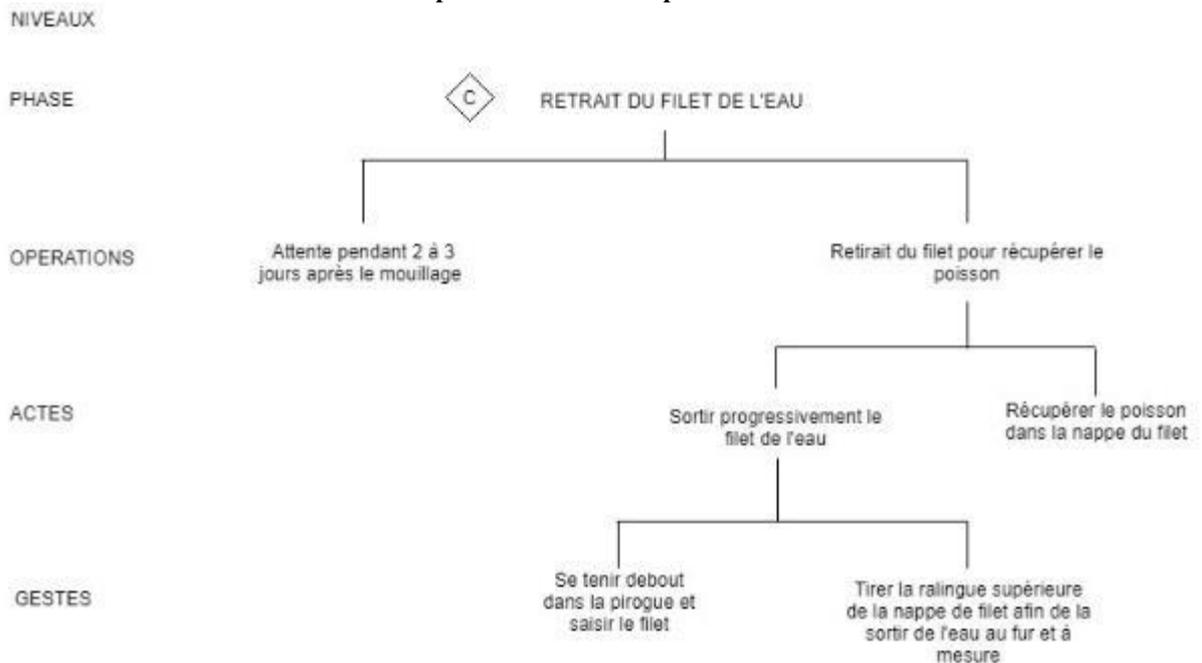
Dessin 3 : Un filet calé de fond dans l'eau après le mouillage (Cédric Ondo Obame, 2020)



Après la phase du mouillage vient en dernier lieu la phase du retrait du filet afin de prélever la ressource capturée.

PHASE C : Retrait du filet de l'eau après l'attente

Schéma 14 : Enchaînement de la troisième phase de la chaîne opératoire



- *Opération : Retirer le filet pour récupérer le poisson*

Après le mouillage du filet, les pêcheurs vont patienter durant un ou plusieurs jours avant de venir le retirer. D'après certains pêcheurs, une longue durée d'attente offre plus de possibilités pour une capture conséquente.

Le retrait du filet se fait en sens inverse du mouillage, c'est-à-dire que les pêcheurs commencent à lever le filet à partir de l'endroit où le mouillage s'est arrêté. Pour retirer le filet de l'eau, un ou deux pêcheurs tiennent debout dans la pirogue, tandis qu'un autre se charge de la diriger. Ils tirent d'abord sur la ralingue supérieure du filet qui est attachée à la proue de la pirogue afin de saisir sa nappe. Dès que la nappe est saisie, ils peuvent ensuite commencer à remonter le filet en surface.

Ayant saisi la nappe du filet, les pêcheurs la remontent progressivement avec les poids qui maintenaient au fond de l'eau. Tout au long de cette remontée du filet, les pêcheurs procèdent simultanément à la récupération du poisson dans ses mailles. Cette séquence plus laborieuse que la séquence de mouillage dure près d'une heure environ. Le poisson récupéré est nettoyé et rangé dans le bac à glace se trouvant dans la pirogue au fur et à mesure qu'il est sorti de l'eau à l'aide du filet, ainsi qu'on peut le voir en planche photographique 20.

Planche photographique 20 : Retrait du filet et prélèvement d'un poisson (Cédric Ondo Obame, Baie de Corisco, 2020)



2.1.3.3. Analyse d'une technique opérant par calage du filet en fond

Cette technique de pêche démersale implique un savoir-faire non seulement technique mais également symbolique de la part du pêcheur. Ce dernier associe en effet maîtrise technique et respect des interdits et rites de purification de son corps pour assurer une bonne partie de pêche.

La technique du filet maillant calé de fond est une technique passive et chaude. Elle est passive, car c'est le poisson qui vient vers le filet pour s'y prendre et elle est chaude en raison du contact qu'il y a entre le filet et le poisson au moment de la capture. L'action subie par le poisson est l'immobilisation (Monod, 1973). Le pêcheur est absent au moment où le filet procède à l'immobilisation de la proie après l'avoir mouillé. On comprend donc que le pêcheur laisse son engin de pêche opérer de lui-même pour venir plus tard récupérer le poisson. Nous observons donc une présence discontinue du pêcheur. Le plus souvent, cette discontinuité est prolongée, car le pêcheur ne revient que le lendemain ou plusieurs jours plus tard pour récupérer le poisson. La discontinuité se traduit par la rupture entre le pêcheur et son engin, à l'intérieur du processus technique.

Cette rupture n'influence en rien l'efficacité ou la performance de la technique dans l'accès à la ressource, elle fait partie de la technique. Il semblerait donc, que le pêcheur mettrait en avant son engin de pêche, bien que faisant aussi confiance à son savoir-faire et à ses choix techniques pour accéder à la ressource halieutique.

1.4. La canne à pêche chez les enfants : une pratique ludique qui suit un cheminement technologique

2.1.4.1. Présentation de la technique

En communauté de pêcheurs yorùbà-Ìlàjẹ du débarcadère de Bac-aviation, les petits garçons s'amuse souvent à pêcher à la ligne de canne à pêche à main en plein journée, afin de capturer des petites carpes *Chromidotilapia kingsleyae*, lorsque la marée commence à se retirer au débarcadère. Cela s'observe surtout en saison sèche. Pour ce faire, ils utilisent un hameçon en métal, une ligne de coton ou crin d'un mètre environ et des appâts de lombrics qu'ils trouvent à certains endroits humides du débarcadère.

En général, contrairement à leurs homologues gabonais, béninois ou les autres communautés qui habitent sur le littoral estuarien, les hommes adultes yorùbà-Ìlájẹ ne pêchent qu'avec les filets. Ils n'utilisent ni hameçon, ni palangres. En revanche, seuls leurs enfants pêchent à l'hameçon, même-si c'est pour s'amuser. Cela nous a alors amené à chercher à comprendre comment ces enfants sont arrivés à utiliser la ligne et l'hameçon dans un contexte social et technique qui repose uniquement sur le filet. Pour pratiquer leur technique, les enfants sont souvent au bord de l'eau, assis dans les pirogues du débarcadère ou s'aventurent un peu dans l'eau, afin de jeter leurs lignes. Du point de vue des adultes, les enfants pratiqueraient cette technique de pêche pour s'amuser, et apprendre ainsi par eux-mêmes à pêcher, étant donné qu'ils ne peuvent encore aller en mer. C'est ce qu'a repris un pêcheur yorùbà-Ìlájẹ adulte dans l'extrait d'entretien ci-dessous :

« Les enfants viennent souvent s'amuser là, ils pêchent là avec les petits hameçons et avec le fil des sacs de riz là. Ils attrapent les petits poissons qui sont à côté du débarcadère là mais, ils ne font rien avec. Ils font ça pour s'amuser. C'est comme ça qu'ils apprennent à pêcher. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbà-Ìlájẹ de 43 ans, Bac-aviation, 23/09/2018)

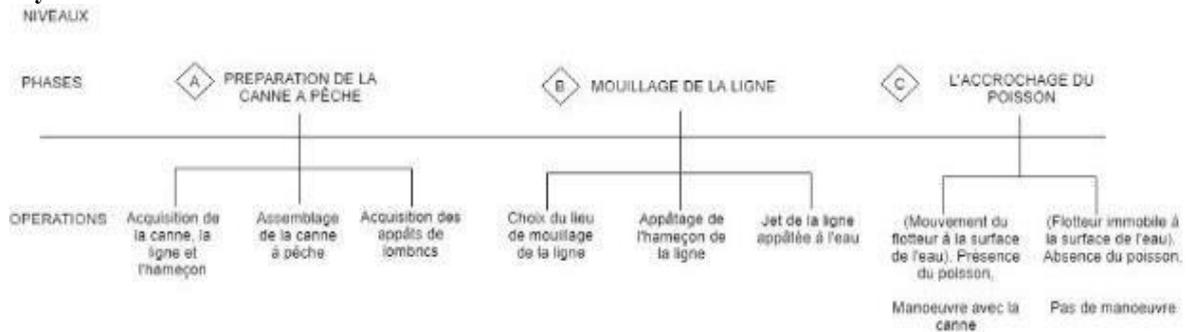
En dehors du contact avec l'activité de pêche, ils apprennent aussi à connaître les poissons, en dehors de ceux qui proviennent de la mer profonde avec leurs parents pêcheurs. En attrapant des petites carpes, ils apprennent à les décrocher de l'hameçon. Souvent, ils rejettent les plus petits poissons à l'eau et ne gardent que les plus gros. Le poisson n'est pas une denrée rare pour eux puisque leurs parents en capturent en quantité.

Parfois, après leur partie de balade ou de jeu, il leur arrive même d'abandonner ces quelques poissons au débarcadère à défaut de les emmener à la maison. Mais dans leur façon d'exécuter la technique de la canne à pêche à main, nous remarquons que ces enfants suivent un certain processus technologique qui semble suivre la même façon de faire des adultes qui utilisent les filets. Sans qu'ils ne s'en rendent eux-mêmes compte, nous avons réalisé qu'ils accomplissent des séries d'opérations, d'actes et de geste techniques pour prélever leurs proies. Nous allons ci-dessous essayé de les décrire à l'aide de quelques schémas et explications littéraires, tel que nous avons commencé à le faire précédemment.

2.1.4.2. Description de la chaîne opératoire dans le processus technologique

Le schéma 15 regroupe les trois grandes phases du processus technique à décrire.

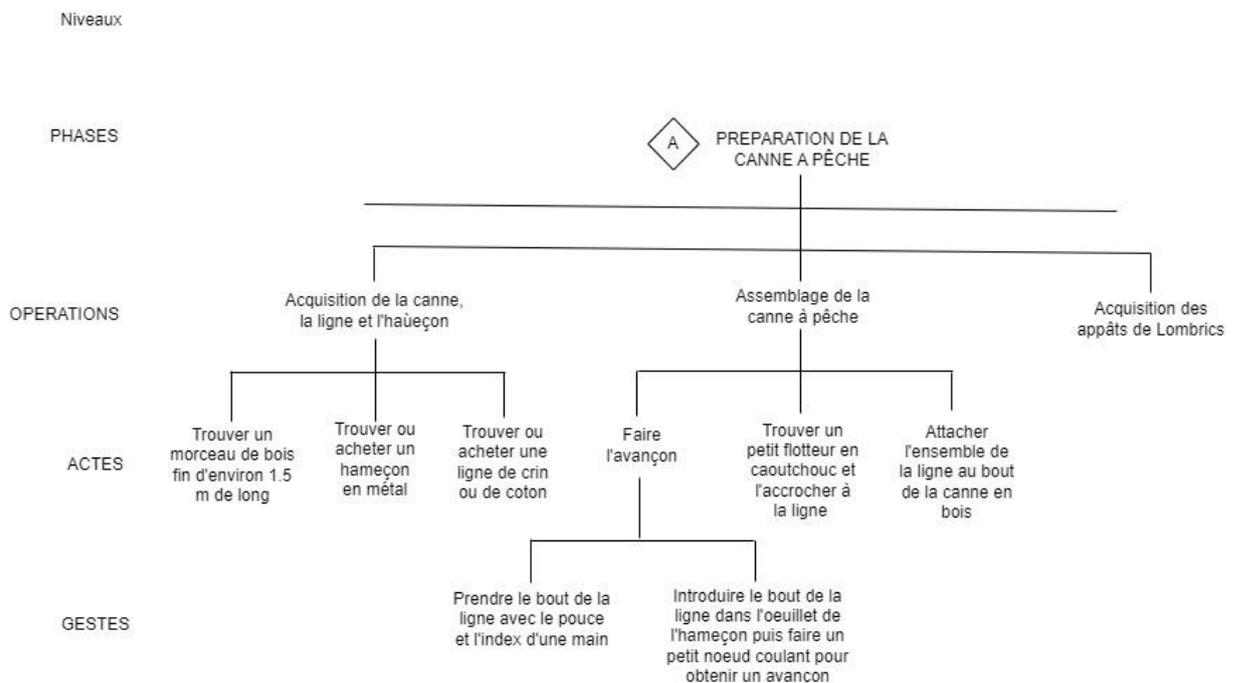
Schéma 15 : Le processus technique de la canne à pêche à main : enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse



Commençons, à présent, par la description de la phase A de ce processus technique de la canne à pêche à main en situation de pêche, chez certains enfants yorùbà-Ìlajẹ au sein des débarcadères.

PHASE A : Préparation de la canne à pêche

Schéma 16 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire



Cette phase comprend trois grandes opérations. Chacune d'elle contient à son tour des actes et gestes techniques exécutés par le pêcheur.

- *Première opération : Acquisition de la canne, la ligne et l'hameçon*

Les enfants regroupent de façon respective une petite canne, un hameçon en métal, une ligne.

Pour la canne, ils cherchent souvent un petit bâton en bois humide ou sec d'environ 1,5m. Ils peuvent s'en procurer dans la mangrove ou derrière les habitations du débarcadère. L'hameçon en métal de numéros 18 ou 20 est acheté chez le boutiquier à 50CFA (soit 0.07 centimes d'euros) l'unité. Ils préfèrent cette taille d'hameçon parce que, selon eux, les poissons qui viennent nager au bord du débarcadère ne sont pas gros. Quant à la ligne, ils prennent souvent du fil de coton blanc ou du crin en nylon acheté également chez le boutiquier à 50CFA le mètre. Après l'acquisition de ces matériaux vient directement la deuxième opération que nous voyons ci-dessous.

- *Deuxième opération : Assemblage de la canne à pêche*

Cette opération commence avec l'avançon. C'était pour nous très intéressant d'apprendre que ces enfants savaient faire l'avançon. Un enfant de pêcheur yorùbá-Ìlájẹ nous a dit qu'il avait appris à faire l'avançon avec ses amis gabonais qui savent bien le faire car, ils pêchent souvent ensemble au débarcadère. Pour réaliser l'avançon à leur façon, ils prennent le bout de la ligne avec le pouce et l'index d'une main et vont l'introduire dans l'œillet de l'hameçon qui est tenu dans l'autre main, et termine par un double « nœud coulant »³¹ afin de le rendre solide sur la hampe de l'hameçon. De la sorte, la ligne est liée à l'hameçon sans risque de se détacher quand viendra le moment pour accrocher le poisson à l'aide de la manœuvre faite avec la canne.

Après avoir lié la ligne à l'hameçon, les enfants vont ensuite chercher un petit flotteur en caoutchouc pour l'accrocher à la ligne. Ce dernier peut-être un morceau de caoutchouc qu'ils peuvent trouver par terre au débarcadère ou le couper d'un objet en plastique usé. En un mot, ils cherchent quelque chose pouvant flotter, c'est pour cela qu'ils l'appellent flotteur. À partir de là, la ligne sera munie d'un hameçon tout au bout et un flotteur en son milieu. Enfin, ils prennent l'ensemble de la ligne pour l'attacher sur un bout du morceau bâton en bois qui

31 Le nœud coulant est considéré comme étant un nœud simple. Il permet de serrer la ligne autour de la hampe de l'hameçon de la façon la plus simple possible. L'objectif visé est que plus le poisson tire sur la ligne pour fuir, plus celle-ci serre davantage l'hameçon.

leur sert de canne. C'est ainsi que leur canne à pêche est complète. Ils peuvent déjà se rendre au débarcadère pour leur petite pêche. Mais avant cela, ils iront d'abord chercher les appâts. C'est la troisième et dernière opération.

- *Troisième opération : Acquisition des appâts de lombrics*

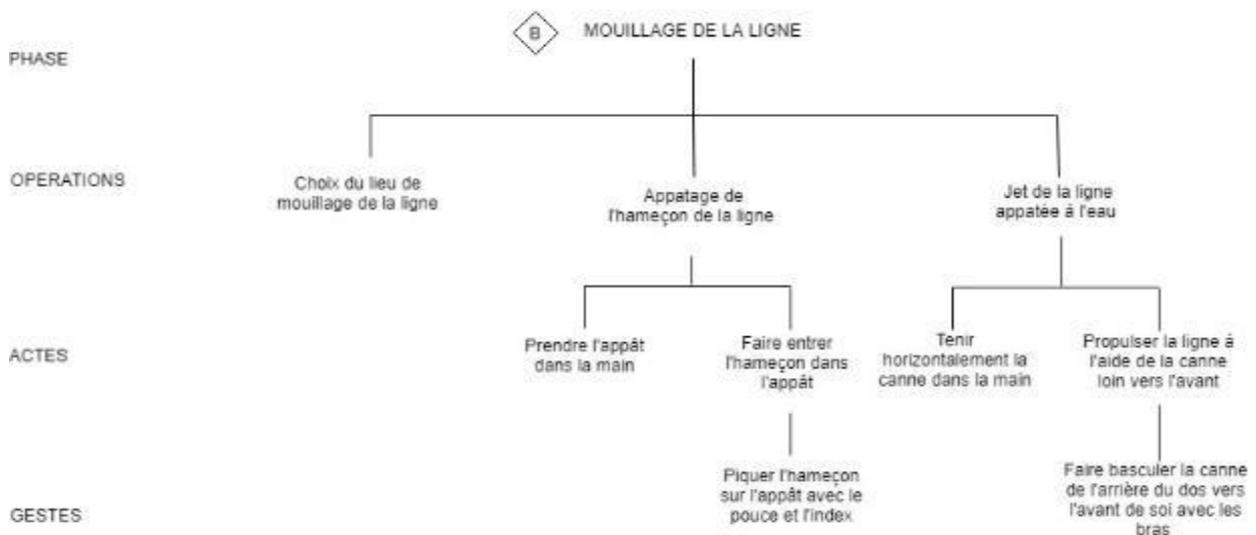
Les enfants nous ont dit qu'ils aimaient pêcher avec les lombrics (ver de terre), de préférence ceux qui sont encore vivants parce qu'ils aiment les voir bouger et aussi parce que les poissons aiment les manger. Pour s'en procurer, ils vont souvent les chercher dans les endroits boueux du débarcadère, ou bien derrière les maisons.

Après toute cette première phase vient celle du mouillage de la ligne.

PHASE B : Mouillage de la ligne

Schéma 17 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire

NIVEAUX



- *Première opération : Choix du lieu de mouillage de la ligne*

Composée de trois opérations, cette phase commence directement avec celle du choix du lieu de mouillage de la ligne. Au débarcadère, les enfants aiment pêcher à des endroits où les pirogues du débarcadère ne sont pas garées. Ils préfèrent aussi des endroits ouverts et lumineux pour leur permettre de bien observer les mouvements du flotteur quand la ligne sera jetée à l'eau.

- *Deuxième opération : Appâtage de l'hameçon de la ligne*

Arrivés au débarcadère, les enfants se placent soit au bord de l'eau ou assis sur les coques des pirogues. C'est de là qu'ils procèdent à l'appâtage de l'hameçon qui est au bout de la ligne avec un lombric. Pour ce faire, ils prennent le mollusque par la tête dans une main et l'hameçon dans l'autre main. Ils font ensuite entrer progressivement l'hameçon de la tête jusqu'au reste du corps du lombric dans le sens de sa longueur. Une fois que c'est fait, vient la dernière opération, celle du jet de la ligne à dans l'eau.

- *Troisième opération : Jet de la ligne appâtée à l'eau*

Après avoir accroché l'appât à l'hameçon, la ligne est ensuite jetée à l'eau à l'aide de la canne. Pour réaliser le jet, la canne à pêche est tenue à l'horizontal dans l'une des mains du pêcheur. De cette façon, elle va ensuite être basculée de l'arrière du dos vers l'avant, à l'aide d'un mouvement de va et vient de l'avant-bras. La ligne sera ainsi propulsée loin devant par la force et la pression de l'avant-bras, à l'endroit ciblé par le jet. Après cette opération vient enfin la dernière phase de la chaîne opératoire.

PHASE C : L'accrochage du poisson

Schéma 18 : Enchaînement de la troisième phase de la chaîne opératoire



Cette phase comprend deux opérations, sinon une seule en réalité.

- *Première opération : Manœuvre d'accrochage du poisson*

Cette opération se base surtout sur l'observation du flotteur de la ligne après l'avoir mouillé. Etant à la surface de l'eau, son rôle est de signaler le contact du poisson à l'hameçon au fond de l'eau. Si le flotteur est en mouvement, le pêcheur déclenche aussitôt la manœuvre d'accrochage du poisson. Celle-ci consiste à secouer brusquement la canne que tient le pêcheur dans sa main. En exécutant ce mouvement avec la canne il s'assure qu'il se répercute en même temps jusqu'à l'hameçon par l'intermédiaire de la ligne. Si le mouvement est bien exécuté, le poisson est immédiatement accroché par l'hameçon au fond de l'eau. Ensuite, il ne manquera plus qu'à soulever ou retirer la ligne de l'eau pour récupérer le poisson. Si le mouvement est mal exécuté, le poisson pourra s'en fuir avec l'appât sans se faire accrocher par l'hameçon.

- *Deuxième opération : Pas de manœuvre d'accrochage*

Normalement, cette opération est facultative. Si le flotteur ne bouge pas en surface, ça voudrait dire que l'appât porté par l'hameçon n'a pas encore été touché par un poisson. Et dans ce cas, il ne peut donc pas y avoir de manœuvre d'accrochage de quoi que ce soit. Toutefois, le pêcheur, pour se rassurer, peut décider de tout simplement retirer la ligne de l'eau afin de vérifier l'état de l'appât, et mouiller à nouveau la ligne.

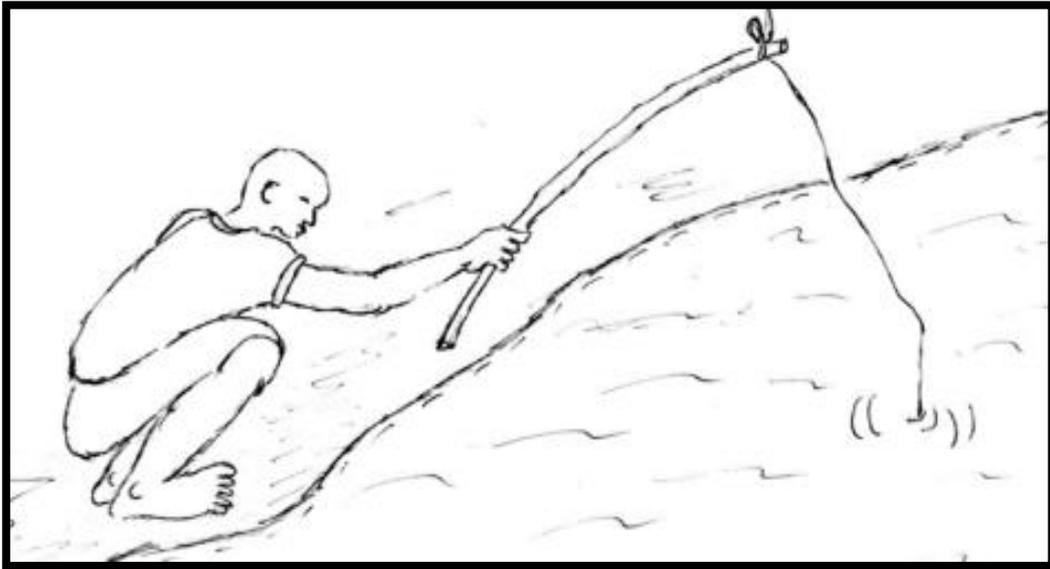
2.1.4.3. Analyse d'une technique de pêche ludique qui opère en surface

Au sortir de cette description, ce qui est surtout intéressant c'est que toute cette chaîne opératoire est exécutée dans une dimension ludique ainsi que nous l'a fait entendre un petit garçon du débarcadère de Bac-aviation :

« Quand y a pas l'école, on vient ici au débarcadère pour jouer dans les pirogues et aussi avec les poissons. On attrape ça nous-mêmes avec une corde. Tu attaches ça sur le bois et tu mets l'hameçon. Tu mets un petit ver de terre et on met ça dans l'eau. Après tu attends quand le poisson vient, tu attrapes ça. » (Extrait d'entretien avec un garçon de 11 ans, fils de pêcheur yorùbá-Ìlájẹ 40 ans, Bac-aviation, 23/09/2018)

Nous complétons cet extrait d'entretien avec le dessin 4 ci-dessous.

Dessin 4 : Un enfant en train de pêcher avec sa canne à pêche (Cédric Ondo Obame, 2021)



Cette dimension ludique introduit l'aspect socialisant que revêt cette pratique de pêche chez les enfants. Cette socialisation a surtout lieu entre l'enfant et le poisson qu'il cherche à capturer. Cela donne lieu à une sorte d'interaction socialisante entre les enfants et l'environnement aquatique en présence. De plus, les enfants ne nous ont jamais parlé du respect d'un quelconque interdit de leur pêche « ludique ». Il y a donc lieu de dire qu'il n'y a pas d'implication du symbolique dans cette pratique de pêche infantile, comme chez les adultes.

En outre, il s'agit d'une technique active et chaude, étant donné tout ce que nous avons déjà démontré dans les techniques précédentes au sujet de ces termes descriptifs. L'action subie par le poisson au moment de sa capture est la perforation buccale. Et, le rapport du pêcheur avec immédiat et direct, car c'est lui-même qui manœuvre son engin de pêche pour accéder à la ressource. Par ailleurs des analyses similaires à cette technique seront complétées avec la technique *ofá* (canne à pêche à main) chez les pêcheurs fang-ntumu. On pourra voir que les deux techniques sont quasi identiques du point de vue de leurs chaînes opératoires. Cependant, les pêcheurs fangs semblent y ajouter un peu plus d'éléments endogènes que les enfants pêcheurs yorùbà-Ìlájẹ. Car, il s'agit d'une de leurs techniques de prédilection.

Ayant terminé avec la description des techniques de pêche chez les yorùbà-Ìlájẹ, nous allons à présent les classer sur la base du filet et de l'hameçon. Nous nous appuyons de ce fait sur des nomenclatures théoriques et surtout sur des données empiriques des pêcheurs.

2.1.5. Classification des techniques de pêche à partir de leurs engins

La classification des techniques de pêche fait appel à certains travaux pionniers. Tous ces travaux sont incontournables, car présentent certaines nomenclatures dans la classification des techniques de pêche. Pour en citer quelques-unes, il y a :

- Le principe technique de l'engin chez Leroi Gourhan (1945 : 71) ;
- L'attitude technique du pêcheur chez Albert Percier (1967 : 153);
- L'action subie par la proie chez Théodore Monod (1973 : 3) ;
- La forme de l'engin chez Aliette Geistdoerfer (1987 : 95).

Toutes ces contributions étant complémentaires, c'est surtout la nomenclature de Théodore Monod et celle d'André Leroi Gourhan que nous utiliserons. D'une part, nous appliquons ces nomenclatures aux techniques de pêche yorúbà-Ìlàjẹ. D'autre part, nous nous appuyons au système classificatoire empirique des pêcheurs sur le terrain. Nous précisons que, nous procéderons de la même façon pour les techniques de pêche fang-ntumu dans le chapitre quatre. Commençons donc par cerner les deux auteurs et leurs contributions.

2.1.5.1. André Leroi Gourhan et Théodore Monod : des nomenclatures complémentaires

Dans ses ouvrages *Milieu et Techniques* et *L'Homme et la matière*, tous deux respectivement publiés en 1945 et 1993 par les éditions Albin Michel à Paris, André Leroi Gourhan parle de « principes techniques ». Pour lui, un « principe technique » contient un procédé, un instrument et un objet. Le procédé renvoie à la manière dont s'exécute la technique ou à son cadre général d'opération ; l'instrument renvoie au matériel, ce avec quoi la technique opère ; et l'objet est la proie recherchée par la technique, c'est-à-dire le résultat recherché.

Pour l'auteur, ces trois éléments indissociables traduisent l'efficacité de toute technique, à partir d'un principe technique donnée. Leroi Gourhan classe les techniques de pêche en sept principes techniques à savoir : à la main ; avec les armes ; avec un leurre ; avec le poison ; dans un récipient ; avec le filet, et enfin avec un piège. Sa classification met davantage l'accent non seulement sur la morphologie des principaux engins des techniques de pêche, mais également sur les procédés de capture du poisson. Plus précisément, il s'agit de ce qui fait l'efficacité technique de l'engin et son procédé de pêche dans l'atteinte de la proie.

Théodore Monod propose pour sa part un système classificatoire fonctionnel des engins de pêche. Au passage, il reprend Leroi Gourhan sur l'efficacité technique, avant de la compléter ensuite en se focalisant sur l'action subie par le poisson au moment de sa capture.

Dans son article publié en 1973 et intitulé : « Contribution à l'établissement d'une classification fonctionnelle des engins de pêche », *In Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle, écologie générale* 12, N°156, mai-juin, pp 205-231, Monod établit une classification fonctionnelle des techniques de pêche à travers leurs engins. Pour ce faire, il se base sur la nature de l'action principale subie par le poisson au moment de sa capture. Pour lui, cette classification est à la fois morphologique et fonctionnelle c'est-à-dire qu'elle met l'accent sur la forme et surtout sur la fonction de l'engin qui est utilisé dans une technique de pêche pour capturer sa proie. Pour soutenir son propos, il souligne ceci :

« Il y aurait intérêt à considérer une classification des engins comme une véritable taxinomie, et jusque dans sa disposition hiérarchique. Ce qui signifie y distinguer des niveaux systématiques superposés : classes (ou ordres), familles, genres, et au besoin, si l'on devait entrer, localement, dans plus de détail : espèces. » (Monod, 1973 :3)

L'auteur parvient ainsi à élaborer douze (12) classes fonctionnelles. Ces classes se subdivisent en familles et celles-ci sont encore subdivisées en genre (il regroupe l'espèce, c'est le plus petit niveau de la hiérarchie classificatoire selon Monod). Ces douze classes sont alors les suivantes : le Pincement ; la constriction ; la percussion ; la perforation ; l'auto-accrochage ; l'accrochage provoqué ; l'adhésivité ; les parois immobilisantes ; la compression ; la paralysie ; l'atterrissage et enfin le déterrement-ramassage.

Sur l'appui de ces deux nomenclatures classificatoires complémentaires, il apparaît donc que les pêcheurs yorùbà-Ìlájẹ ont deux principes techniques de pêche : avec le filet et avec un leurre (hameçon et appât). Selon la classification fonctionnelle de Monod, le principe technique du filet se rapporte à la classe des engins à paroi immobilisante (le poisson est immobilisé dans la paroi du filet au moment de sa capture). Quant au principe technique avec un leurre, il s'agit de la classe des engins de perforation. Ici, l'hameçon perfore le poisson au niveau buccal en venant consommer l'appât que le pêcheur lui a accroché. Le tableau 6 qui suit fait un récapitulatif de ces contributions de Monod et Leroi Gourhan.

Tableau 6 : Classification théorique des techniques de pêche yorùbà-Ìlájẹ d'après T. Monod et A. Gourhan

Classification d'après Théodore Monod (1973)		Classification d'après Leroi Gourhan (1945)	
Filet maillant	Hameçon	Filet maillant	Hameçon
Engin à paroi immobilisante	Engin de perforation buccale	Principe technique avec le filet	Principe technique avec le leurre
_ filet encerclant de surface (tapé-tapé) _ filet dérivant de fond _ filet calé de fond	_ canne à pêche à la ligne	_ filet encerclant de surface (tapé-tapé) _ filet dérivant de fond _ filet calé de fond	_ canne à pêche à la ligne

Ce tableau fait la catégorisation des techniques des pêcheurs nigériens yorùbà-Ìlájẹ au Gabon, sur la base des travaux de nos deux auteurs. Et, comme nous le disions, ces travaux sont complémentaires en ce sens qu'ils prennent tous deux en compte la morphologie des engins de pêche au-delà de leurs actions sur les poissons au moment des captures. On peut ainsi remarquer, que les mêmes engins de pêche sont d'une part, classés à partir de leurs fonctions envers la proie et, d'autre part, à partir de leurs principes techniques. À présent passons au système classificatoire endogène des pêcheurs eux-mêmes.

2.1.5.2. Le système classificatoire empirique des pêcheurs

Il s'agit de voir comment les pêcheurs yorùbà-Ìlájẹ classent leurs techniques de pêche sur le terrain notamment à partir de leurs savoirs halieutiques locaux (Johannes, 1981b ; 1993). D'après nos observations, ils classent leurs techniques de pêche en fonction de trois classificateurs endogènes indissociables. Il s'agit de la taille des mailles des filets et de l'hameçon, de l'espèce ou le type de poisson sollicité, et enfin la profondeur d'usage du filet ou de l'hameçon en situation de pêche. Un groupe de pêcheurs nous a souligné ceci :

« Ici, y a trois filets que nous on pêche avec ça. On a le filet sardine, c'est maille 25 à 30. C'est avec ça qu'on encercle le poisson à la surface là. On a le filet petit-poisson, c'est maille 40 jusqu'à 60 comme ça. Il y a aussi le filet gros-poisson, c'est maille 60 jusqu'à 90 et plus. Pour les deux filets là, on fait ça calé de fond ou bien dérivé de fond. » (Groupe de pêcheurs nigériens yorùbà-Ìlájẹ, Bac-aviation, 17/11/2017)

Commençons donc par présenter ces trois classificateurs afin de voir comment ils organisent la classification des techniques de pêche en communauté yorúbà-Ìlàḽe.

2.1.5.2.1. La taille des mailles du filet ou de l'hameçon

La taille de la maille du filet ou de l'hameçon constitue le premier classificateur des techniques de pêche chez les pêcheurs nigériens yorúbà-Ìlàḽe. Sur les trois techniques de pêche au filet maillant employées, on relève trois séries de mailles respectives à savoir : 25-30 mm ; 40-60 mm et 60-90mm. La première série correspond au filet maillant encerclant de surface. Mais, celui-ci existe aussi en maille 20 mm chez les pêcheurs béninois et gabonais. Quant aux deux autres séries, elles correspondent aux filets maillant calés et dérivant de fond. La taille des mailles permet de sélectionner la taille du poisson à prélever. Il en va de même pour la taille de l'hameçon chez les enfants qui pêche souvent à la ligne.

2.1.5.2.2. L'espèce sollicitée

L'autre classificateur porte sur l'espèce de poisson sollicitée par chacune des trois techniques de pêche des Yorúbà-Ìlàḽe. En premier lieu, il y a d'abord le cas du poisson *Ethmalosa Fimbriata* (sardine). Ce poisson pélagique ne se capture qu'avec le filet encerclant de surface. Les pêcheurs béninois utilisent aussi ce même filet pour capturer le *Mugil Céphalus*, un autre poisson pélagique connu sous le nom du mullet. Il en est de même pour certains pêcheurs gabonais qui l'utilisent pour capturer le *Carassius auratus* (poisson rouge) et le *Mugil Céphalus* (mulet).

En dehors de l'*Ethmalosa*, les pêcheurs yorúbà-Ìlàḽe prélèvent ce qu'ils appellent les « poissons divers », c'est-à-dire les poissons autres que l'*Ethmalosa*. Ces derniers sont à leur tour répartis en deux catégories à savoir, le « petit poisson » et le « gros poisson ». La première renvoie aux poissons de moins de 50kg quel que soit l'espèce en dehors de l'*Ethmalosa Fimbriata*. La deuxième renvoie quant à elle, aux poissons de plus de 50kg toute espèce confondu. Mais dans ces deux cas, il s'agit des poissons démersaux et benthiques qui se prélèvent avec les filets maillant calé et dérivé de fond.

2.1.5.2.3. La profondeur d'usage en eau marine

La profondeur de l'usage des filets de pêche en mer est le troisième classificateur des techniques de pêche chez les pêcheurs yorùbà-Ìlájẹ. Certains filets sont uniquement mouillés en surface, en semi-fond ou en fond, en fonction de la technique du pêcheur. Le filet encerclant de surface cible les poissons pélagiques de la surface de l'eau. La ligne de canne à main qu'utilisent les enfants dans les débarcadères est aussi utilisée en surface. Ce n'est pas une technique de fond.

Il y a aussi le cas des techniques des filets maillant calé et dérivant en semi-fond et en fond chez les pêcheurs nigériens yorùbà-Ìlájẹ. Elles ciblent toutes deux des poissons démersaux et benthiques, c'est-à-dire des poissons qui vivent respectivement en semi-fond ou complètement au fond de l'eau. En dehors Yorùbà-Ìlájẹ, ces profondeurs aquatiques sont également exploitées par les pêcheurs béninois et gabonais avec la technique de la palangre de fond. Le tableau 7 ci-dessous synthétise les classificateurs des filets de pêche yorùbà-Ìlájẹ.

Tableau 7 : Classificateurs des techniques de pêche au filet des pêcheurs yorùbà-Ìlájẹ

Filets maillants			
Numéros de mailles	25 à 30mm	40 à 60mm	60 à 90mm
Poissons prélevés	Sardine <i>Ethmalosa fim-</i> <i>briata</i>	(Divers) Petit-poisson	(Divers) Gros-poisson
Profondeurs	En surface	En fond Semi-fond	En fond Semi-fond

Après avoir décrit et classé les techniques de pêche des Yorùbà-Ìlájẹ du littoral estuarien gabonais dans cette première section, celle qui va suivre consistera en la présentation et l'analyse de l'espace aquatique fréquenté par ces pêcheurs et la ressource qu'ils y prélèvent.

Section 2.2 : Le milieu aquatique et sa biomasse dans la pêche des Nigériens yorúbà-Ìlájẹ

Cette section décrit les caractéristiques socio-écologiques de l'espace marin de pêche en communauté yorúbà-Ìlájẹ, et présente un inventaire ainsi qu'une classification endogène de la ressource prélevée.

2.2.1. Les fonds marins, une caractéristique des lieux de pêche en mer

Chez les pêcheurs nigériens yorúbà-Ìlájẹ au Gabon et même pour l'ensemble des pêcheurs côtiers du pays, les fonds marins constituent les principaux marqueurs de reconnaissance des lieux ou zones de pêche. Nous verrons que c'est en fonction de ces derniers que les pêcheurs choisissent de déployer techniques de pêche. Les fonds marins que les pêcheurs évoquent régulièrement en situation de pêche sont les fonds marins sablonneux, rocailleux et boueux. Cela signifie que chaque pêcheur sait où aller pour prélever le type de poisson recherché. Pour les pêcheurs nigériens yorúbà-Ìlájẹ en particulier, il s'agit surtout des fonds marins sablonneux et de ceux rocailleux que nous présentons respectivement ci-dessous.

2.1.1. Les fonds marins sablonneux

Nombre de pêcheurs (yorúbà-Ìlájẹ et autres), ont souligné que toutes les zones aquatiques dans lesquelles se pratique la technique du filet maillant encerclant de surface sont des zones à fond marin sablonneux, car c'est l'habitat de l'*Ethmalosa Fimbriata* (sardine), comme le remarque l'extrait d'entretien ci-dessous.

« On pêche la sardine là où y a le sable parce que la sardine aime rester là où y a le sable. Tu ne peux pas trouver ça dans la boue là-bas, ou bien là où y a les cailloux. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérien yorúbà-Ìlájẹ de 43 ans, Bac-aviation, 26/06/2017)

Cela veut donc dire que connaître le fond marin du lieu de pêche permet d'être sûr de se retrouver au bon endroit, afin de capturer ce qu'on recherche. En réalité, les pêcheurs connaissent déjà tous les endroits de pêche et leurs fonds marins respectifs puisqu'ils les fréquentent depuis des décennies. Ils n'ont plus besoin de s'en rassurer. Mais par le passé, alors qu'ils ne connaissaient pas encore tous sur le littoral estuarien, ils étaient souvent obligés d'utiliser une perche pour s'en rassurer, tel que nous l'avons montré dans nos descriptions technologiques.

Pour rappel, nous avons dit que les pêcheurs procédaient par immersion partielle en verticale d'une perche en bois d'environ cinq à dix mètres de long en marée basse pour facilement atteindre le fond. Saisissant la perche avec les deux mains, ils la plantaient plusieurs fois dans l'eau pour ressentir le fond. Si la perche continue de s'enfoncer, cela veut dire qu'ils sont en présence d'un fond boueux ou sablonneux. Dans le cas contraire, il s'agit d'un fond marin rocailleux. Ce savoir-faire s'appliquait à tous les milieux marins fréquentés. Mais à présent, ils n'ont plus besoin de le faire.

Comme nous l'avons annoncé, après les fonds sablonneux, il y a aussi les fonds rocailleux dans la pêche des Yorúbà-Ìlájẹ. D'où notre prochain sous-titre.

2.1.2. Les fonds marins rocailleux

Les fonds marins rocailleux sont aussi fréquentés par les pêcheurs nigériens yorúbà-Ìlájẹ dans leurs campagnes de pêche sur le littoral estuarien. C'est à ces endroits qu'ils capturent les poissons qu'ils nomment « les divers », ou le « petit-poisson et le gros-poisson ». Un pêcheur nous disait à ce propos :

« On attrape le petit-poisson et le gros-poisson là où y a les cailloux. C'est là-bas qu'on attrape ça. Tu peux trouver les rouges, bécunes, dorades, mérou, soles, thons, disques, capitaines, les bars aussi, là où y a les cailloux là. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérien yorúbà-Ìlájẹ de 38 ans, Bac-aviation, 11/12/2017)

De cet extrait d'entretien, on retient aussi qu'en fréquentant les espaces marins à fond marin rocailleux, les pêcheurs yorúbà-Ìlájẹ accèdent à plus d'une dizaine d'espèces de poissons démersaux et benthiques qui y vivent. Les techniques de pêche utilisées sont celles des filets maillants calé de fond. Enfin, il y a les fonds marins boueux.

2.1.3. Les fonds marins boueux

Normalement, les fonds marins boueux ne font pas partie des lieux de pêche exploités par les pêcheurs yorúbà-Ìlájẹ. Cependant, c'est le troisième type de fond marin des lieux de pêche fréquentés par d'autres communautés de pêcheurs du littoral estuarien. Ces fonds marins caractérisent surtout les embouchures, mangroves et vasières. Or, ce sont des endroits que les pêcheurs yorúbà-Ìlájẹ ne fréquentent pas, ou du moins, ils les fréquentent rarement. Ces fonds marins abritent particulièrement le *Mugil Céphalus* (mulet) et le *Pseudotolithus Elongatus* (Bossu), des poissons qui ne sont pas vraiment sollicités par les pêcheurs yorúbà-Ìlájẹ, sauf par inadvertance dans un filet. Ces poissons sont en revanche, capturés par les autres

communautés de pêcheurs du littoral estuarien notamment, les pêcheurs béninois et pêcheurs gabonais.

Dans le souci d'une meilleure compréhension, le tableau 8 ci-dessous reprend les différents fonds marins présentés, tout en indiquant la ressource halieutique correspondante.

Tableau 8 : Caractéristiques des fonds marins et leurs ressources

Fonds marins de prélèvement	Boueux	Sablonneux	Rocailleux
Poissons prélevés	Mulet <i>Mugil cephalus</i> Bossu <i>Pseudolithus elongatus</i>	Sardine <i>Ethmalosa</i>	Petit-poisson /Gros-poisson (Divers)

En continuant notre développement sur les caractéristiques du milieu aquatique dans la pêche nigériane yorùbà-Ìlàjẹ du littoral estuarien, nous allons maintenant présenter les indicateurs spatio-temporels auxquels ces pêcheurs sont souvent confrontés en mer, lors des parties de pêche. Nous discuterons surtout de leur rôle ou de leur apport aux moments de pêche.

2.2.2. Les indicateurs spatio-temporels en mer pour accéder à la ressource marine

Dans l'accès à la ressource halieutique en mer, les pêcheurs yorùbà-Ìlàjẹ prennent en compte la pluie, le vent, la marée et la lune. Nous verrons alors en quoi ces éléments sont importants.

2.2.2.1. La pluie, le vent et la marée

Pour ces pêcheurs, ces trois éléments sont liés. En effet, les pêcheurs ont observé qu'en mer, les grandes pluies sont le plus souvent accompagnées de vent violent. Elles sont donc nuisibles à la pêche quelle que soit la technique utilisée. En revanche, une légère pluie est souvent bonne et avantageuse, car elle favorise le déplacement des poissons qui cherchent à se nourrir de jour comme de nuit. Cette situation est surtout favorable à la technique du filet maillant encerclant de surface, en vue de capturer l'*Ethmalosa Fimbriata*.

« Quand il y a la petite pluie là, c'est bon. Parce que la sardine vient à la surface pour chercher à se nourrir. Les sardines là bien quand la pluie fait bouger l'eau à la surface la journée. Peut-être ils croient que c'est la nourriture dont ils sortent pour venir manger ça. Là on peut mettre le filet partout. Mais c'est pour calé de fond là, ça ne fait rien. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbà-Ìlàjẹ de 39 ans, Bac-aviation, 13/11/2017)

Une forte pluie provoque souvent la houle. La marée bascule avec la pluie et le vent cause ainsi des vagues qui peuvent souvent renverser les pirogues. Lorsqu'une pluie accompagnée d'un vent violent s'abat sur le lieu de pêche, les pêcheurs sont souvent contraints d'arrêter la pêche et se réfugient à la proue de la pirogue, à l'endroit où se trouve la petite cabine de bâche (nous en avons parlé lorsque nous avons présenté les types de pirogues de pêche chez les Yorùbá-Ìlájẹ de Bac-aviation dans notre premier chapitre). Alors, un pêcheur nous a souligné ceci :

« Quand la pluie devient trop forte, là on arrête tout parce qu'il peut même avoir des accidents comme ça. Donc, on attend d'abord que ça passe. Avec le vent là, l'eau bouscule la pirogue partout, c'est vraiment compliqué. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlájẹ de 42 ans, Bac-aviation, 13/11/2017)

Les pêcheurs considèrent qu'il y a deux types de vents : le vent doux et le vent violent. De même, qu'il y a la petite pluie (favorable à la pêche) et la grande pluie (qui est plutôt nuisible pendant la pêche). L'autre indicateur tout aussi important que les précédents est la lune.

2.2.2.2. La lune

L'implication de la lune dans leurs activités de pêche concerne surtout les moments de clair de lune, si la pêche a lieu de nuit. Si ce n'est pas le cas, les pêcheurs ont affirmé que la lune n'influçait pas leurs techniques de pêche durant les jours ordinaires. À ce titre, ils se basent surtout sur des raisons purement écologiques. Dans un premier temps, la technique du filet maillant encerclant de surface par exemple, ne se pratique que la journée chez ces pêcheurs. Or, la lune ne sort que de nuit pour éclairer la surface de l'eau. Logiquement, cette technique de pêche est donc épargnée de la lune. Dans un second temps, les pêcheurs complètent qu'il en est de même pour les techniques des filets maillant dérivants ou calés de fond. Ils précisent que ces filets passent tout leur temps au fond de l'eau, où ils capturent le poisson, à l'abri du clair de lune. Ils ne peuvent donc pas subir l'effet de la lune qui sévit surtout en surface. Ce sont plutôt les techniques de surface nocturnes qui sont souvent embêtées par le clair de lune. Un pêcheur disait ce qui suit :

« La lune, y a pas la différence pour nous quand on pêche. Quand nous on a déjà mis le filet dans l'eau, il reste là-bas au fond. Même-si y a la lumière de la lune, ça ne peut arriver là-bas. Y a toujours le poisson qui vient dans le filet. Peut-être que chez les autres pêcheurs comme les Béninois ou Ghanéens là-bas, la lune ça fait la différence. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlájẹ de 38 ans, Bac-aviation, 12/11/2017)

Comme le dit le pêcheur ci-dessus, le clair de lune s'arrête à la surface de l'eau. Cela amène les poissons à se réfugier en profondeur, fuyant la lumière de la lune. Mais, c'est justement pourquoi les pêcheurs utilisent les techniques des filets calés ou dérivants en fond afin de pouvoir capturer les poissons réfugiés en profondeur.

Dans d'autres sociétés de pêcheurs tels que chez les Kanaks de Nouvelle Calédonie par exemple, le cycle lunaire influence beaucoup les activités de pêche. Isabelle Leblic (2008 : 29) souligne à ce propos que : « C'est en fonction de la lune que les pêcheurs déterminent les jours et les endroits favorables à la pêche ». Dans ce cadre, la lune devient un régulateur de pêche, ce qui n'est pas le cas, du moins en se basant sur nos données, avec les pêcheurs yorùbà-Ìlàjẹ du littoral estuarien. On peut alors comprendre que les connaissances du milieu marin diffèrent en fonction de l'ethnoculture en présence. Chaque culture est différente, et c'est au chercheur de bien orienter ses analyses.

Ayant fini la présentation des indicateurs spatio-temporels, nous allons de ce pas, discuter de la biomasse prélevée par les pêcheurs yorùbà-Ìlàjẹ sur le littoral estuarien.

2.2.3. La ressource prélevée : dénomination et classification empirique

À l'aide des techniques du filet maillant encerclant de surface, des filets maillants calés et dérivants de fond, les pêcheurs nigériens yorùbà-Ìlàjẹ accèdent à une ressource halieutique diversifiée dans la Baie de Corisco du littoral estuarien. Cette ressource halieutique est essentiellement composée, de l'*Ethmalosa Fimbriata* (Sardine), et des « poissons divers », catégorisés en « petit-poisson » et « gros-poisson ».

Petits et gros poissons sont deux sous-catégories classificatoires des poissons à l'intérieur de la catégorie des « divers », d'après les pêcheurs yorùbà-Ìlàjẹ, et l'ensemble des autres communautés de pêcheurs du littoral. Quant à l'*Ethmalosa Fimbriata*, elle constitue sa propre catégorie tout comme le *Mugil Céphalus* (mulet) et le *Carassius auratus* (poisson rouge), chez les autres communautés de pêcheurs du littoral. Notre analyse s'appuie donc sur un inventaire non exhaustif de la ressource halieutique classée sur la base des données empiriques.

2.2.3.1. Inventaire de la ressource halieutique prélevée ou connue

Pour commencer, Isabelle Leblic (2008 : 34) nous apprend que : « Dénommer un objet, c'est pouvoir en parler et communiquer avec les autres à propos de cet objet ». Pour cela, chaque espèce de poisson inventoriée dans ce travail sera nommée dans la langue locale des pêcheurs, afin de saisir davantage la portée ethnolinguistique de nos communautés de pêcheurs.

Nous aurons ainsi les noms vernaculaires des poissons *Eja*³², leurs noms locaux en français et leurs noms scientifiques, tel que le présente le tableau ci-dessous. Nous précisons que ces noms vernaculaires, tels que présentés, ont été directement collectés auprès des pêcheurs eux-mêmes.

Tableau 9 : Inventaire de la ressource connue et prélevée chez les pêcheurs yorúbà-Ìlàjẹ

Noms en yorúbá	Noms locaux	Noms scientifiques
Les espèces connues et ciblées par les pêcheurs yorúbà-Ìlàjẹ		
<i>folo</i>	Sardine	<i>Ethmalosa fimbriata</i>
<i>awó</i>	Bossu/ Mérrou	<i>Cromileptes altivelis/ Pseudotolithus elongatus</i>
<i>ofon</i>	Capitaine	<i>Polydactylus quadrifilis</i>
<i>abò</i>	Sole	<i>Solea gabonensis</i>
<i>kútà</i>	Bécune	<i>Sphyraena barracuda</i>
<i>obira</i>	Poisson rouge	<i>Adioryx hastatus</i>
<i>àgàsà</i>	Thon	<i>Thunnus thynnus</i>
<i>natē</i>	Raie	<i>Batoïdes, Batoïdea</i>
<i>ayò</i>	Maquereau	<i>Scomber scombrus</i>
<i>òké</i>	Dorade	<i>Sparus Aurata</i>

32 Terme générique pour désigner le poisson en communauté yoruba.

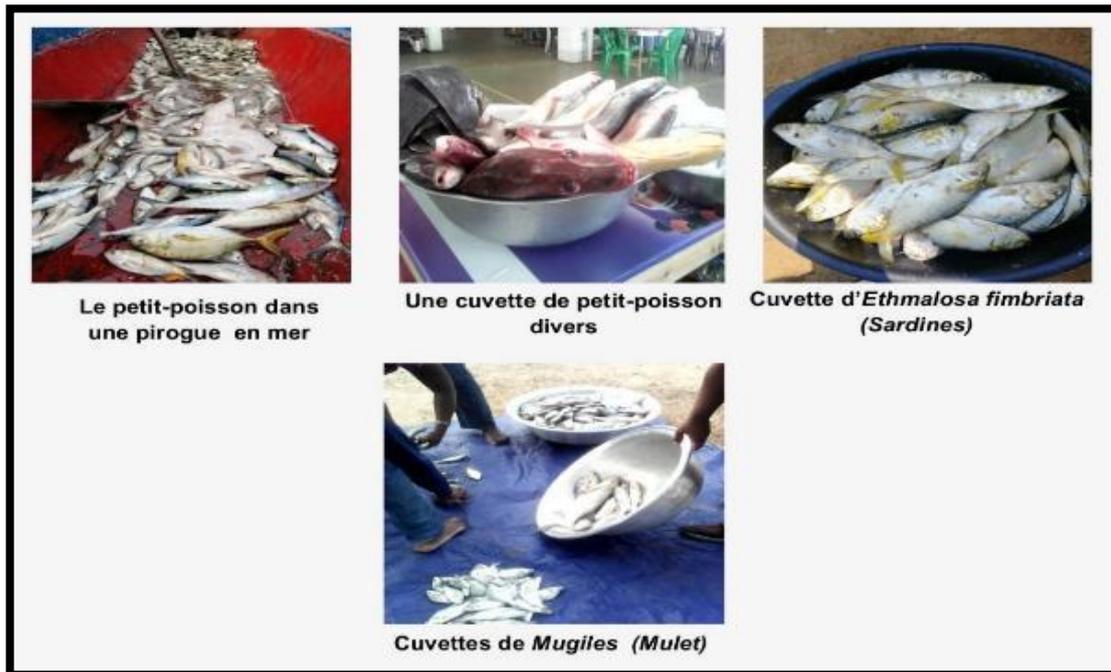
/	Bar	<i>Dicentrarchus labrax</i>
/	Carpe	<i>Chromidotilapia kingsleyae</i>
Les espèces connues, mais non ciblées par les pêcheurs yorúbà-Ìlàḽe		
<i>tòkò</i>	Mulet	<i>Mugil céphalus</i>
<i>àgaàrù</i>	Crabe	<i>Paguroidea</i>
<i>edé</i>	Crevette	<i>Palaemonideae</i>
<i>yānyàn</i>	Requin	<i>Selachimorpha, Selachii</i>
<i>Emímíoku</i>	Baleine	<i>Balaenidea</i>
<i>òbègè</i>	Dauphin	<i>Tursiops truncatus</i>
<i>adáyín</i>	Lamantin	<i>Trichechus</i>
<i>ìjápà okun</i>	Tortue de mer	<i>Chelonioidea</i>

Deux sections composent le tableau. D'une part, il y a les poissons prélevés par les pêcheurs yorúbà-Ìlàḽe et d'autre part, ceux qu'ils connaissent, mais ne ciblent pas. Nous avons voulu apporter cette distinction, afin de cerner la variation des captures halieutiques des pêcheurs yorúbà-Ìlàḽe.

Il faut noter que les communautés de pêcheurs du littoral estuarien se distinguent les unes des autres, par la capture privilégiée de certaines espèces halieutiques présentes dans le tableau ci-dessus. Chaque communauté est plus ou moins spécialisée dans la capture d'une ou plusieurs espèces de poissons spécifiques (spécialistes de la sardine, spécialiste du mulet).

Avec la planche la photographique 21 nous présentons quelques espèces halieutiques prélevées par les pêcheurs sur le littoral estuarien, et les Yorúbà-Ìlàḽe en particulier.

Planche photographique 21 : Présentation de quelques espèces prélevées par les pêcheurs sur le littoral estuarien (Cédric Ondo Obame, Libreville, 2020)



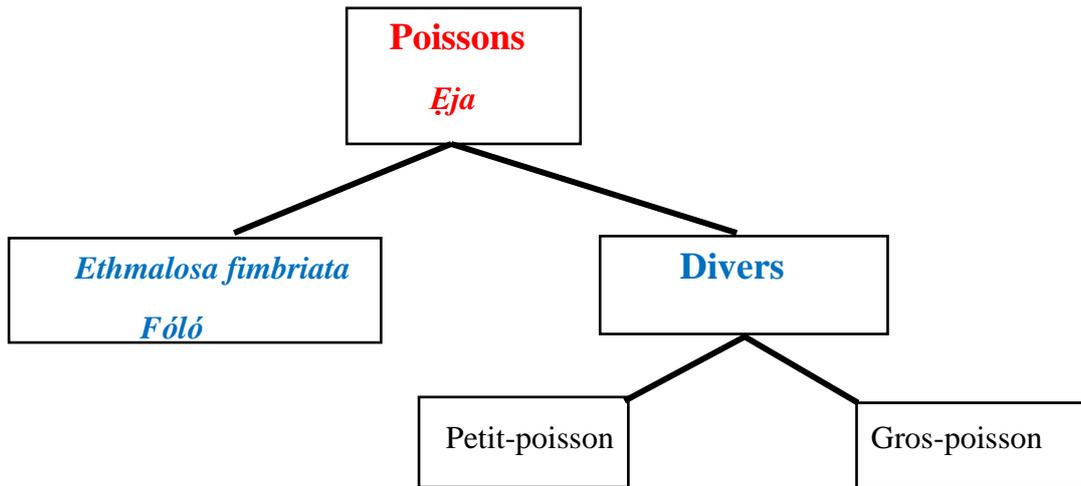
Après avoir inventorié la ressource halieutique prélevée par les Yorúbà-Ìlájẹ, nous avons aussi jugé utile de la classer en fonction des logiques empiriques de ces pêcheurs. D’où notre prochain sous-titre.

2.2.3.2. La classification de la ressource halieutique chez les pêcheurs yorúbà-Ìlájẹ

Notre classification de la ressource prélevée par les pêcheurs yorúbà-Ìlájẹ permet de mettre en relief la façon dont ces derniers catégorisent leurs ressources halieutiques. Car cela témoigne de l’étendue de leurs « savoirs locaux » (Johannes, 1993) de pêcheurs. Ainsi, nous convenons avec Isabelle Leblic (2008 : 34), lorsqu’elle avance que : « Le processus classificatoire est un phénomène complexe qui associe trois opérations : identifier, dénommer et insérer dans un système de référence ».

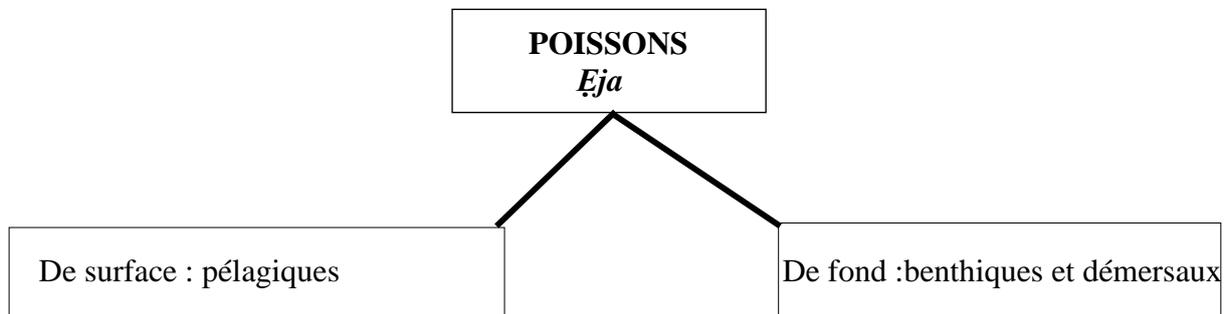
Nous savons déjà dit que les pêcheurs yorúbà-Ìlájẹ scindent leurs ressources halieutiques en deux catégories. Il s’agit des « poissons divers » d’un côté, et l’*Ethmalosa Fimbriata* de l’autre. La catégorie des poissons « divers » se subdivise encore en deux sous-groupes à savoir le « petit-poisson » et le « gros-poisson ». Ces deux sous-catégories se basent surtout sur le classificateur de la « taille » du poisson, ainsi que l’illustrent les schémas 19 et 20.

Schéma 19 : classification empirique des poissons chez les pêcheurs yorúbà-Ìlàjẹ (1)



En dehors de la taille, la ressource halieutique est aussi classée à partir d'un autre classificateur qui est la profondeur de prélèvement du poisson, tel que nous l'avons aussi développé avec les techniques de pêche. On parle ainsi de poisson de surface et poisson de fond, tout comme on parle des techniques de fond et de surface. D'où le schéma complémentaire ci-dessous.

Schéma 20: Classification empirique des poissons chez les pêcheurs yorúbà-Ìlàjẹ (2)



Les deux schémas classificatoires présentés sont complémentaires et permettent de saisir la classification empirique de la ressource halieutique, en communauté de pêcheurs yorúbà-Ìlàjẹ. Ce système de classification est observable chez l'ensemble des communautés de pêcheurs du littoral estuarien en fonction de ce que chaque communauté prélève. C'est pour cela que nous avons décidé de répartir les poissons ciblés et prélevés par les pêcheurs yorúbà-Ìlàjẹ en fonction du classificateur de la profondeur de prélèvement. Cela permet, entre autres, de connaître quel poisson est prélevé à telle profondeur en mer, comme l'indique le tableau 10 ci-dessous.

Tableau 10 : Répartition empirique des poissons de surface et de fond

Poissons de surface (les pélagiques)	Poissons de fond (divers : démersaux et benthiques)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Folo <i>Ethmalosa fimbriata</i> (Sardine) ➤ Tòkò <i>Mugil Céphalus</i> (Mulet) ➤ Obíra <i>Carassius auratus</i> (Poisson rouge) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Awó <i>Cromileptes altivelis</i> / <i>Pseudolithus elongatus</i> (Bossu) ➤ Ofon <i>Polydactylus quadrifilis</i> (Capitaine) ➤ Abò <i>Solea gabonensis</i> (Sole) ➤ Kútà <i>Sphyraena barracuda</i> (Bécune) ➤ àgàsà <i>Thunnus thynnus</i> (Thon) ➤ Natē <i>Batoïdes, Batoïdea</i> (Raie) ➤ Ayò <i>Scomber scombrus</i> (Maquereau) ➤ òké <i>Sparus Aurata</i> (Dorade) ➤ / <i>Dicentrarchus labrax</i> (Bar)

Nous ajoutons, en outre, que les poissons prélevés par les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ, et même dans l'ensemble du littoral estuarien de la Baie de Corisco sont des poissons osseux du Super-Ordre des Téléostéens, de la classe des Ostéichtyens et de la sous-classe des Actinoptérygiens. C'est en consultant quelques travaux scientifiques de classification des poissons en biologie marine sur des sites tels que *fish-base* ou *côtebleue.org*, que nous avons pu l'établir.

*

* *

Pour clore cette première partie de l'étude, notre réflexion a porté sur les communautés de pêcheurs ouest-africains dont font partie les nigériens yorùbá-Ìlájẹ du littoral estuarien. En deux chapitres, nous avons vu qu'il s'agissait des communautés essentiellement tournées vers la mer et ses ressources, depuis leurs pays d'origine jusqu'en pays d'accueil. Nous avons respectivement discuté par la suite de leurs contextes historique et socio-économique, puis décrit et classé leurs techniques de pêche, leurs espaces aquatiques et les ressources halieutiques prélevées. Dans ce même ordre d'idées, la deuxième partie va traiter des Fang et plus précisément des pêcheurs fang-ntumu du Nord-Gabon. Le premier chapitre abordera respectivement leurs contextes historique et socio-économique, avant de décrire et classer leurs techniques de pêche, espaces aquatiques et ressources halieutiques dans le second chapitre.

Deuxième partie : Approches historique et socio-économique d'un peuple transfrontalier et aux savoirs et savoir-faire halieutiques en Afrique centrale

Chapitre 3 : La communauté fang-ntumu : origine, mode de vie et rapports halieutiques

Ce chapitre discute, en trois sections, de la communauté d'agro-pêcheurs fang-ntumu. La première section retrace l'origine du peuple Fang et surtout la source de ses savoirs et savoir-faire socioculturels et halieutiques en Afrique à partir de sources écrites et orales.

La deuxième section aborde particulièrement la communauté d'agro-pêcheurs fang-ntumu en mettant l'accent sur son histoire, son organisation socioculturelle, et ses connaissances halieutiques en milieu transfrontalier du bassin du Ntem au Nord du Gabon.

La troisième section s'appesantit sur les agro-pêcheurs fang-ntumu du village Akam-si du bassin du Ntem. Elle présente leur peuplement, décrit leurs activités de pêche, ainsi que les cours d'eau de proximité de leur village.

Section 3.1 : Origine des Fang et leurs savoirs et savoir-faire

Des sources écrites et orales rapportent que l'origine des Fang, ainsi que leurs savoirs et savoir-faire, est fondamentalement liée à leur migration transafricaine au fil des siècles jusqu'à nos jours, et au village Ozamboga (Alexandre & Binet, 1958 ; Medjo Mvé, 1997 ; Mba Abessolo, 2006 ; Nguema Obam, 2009 ; Abomo, 2013 ; Mengome, 2015). Ces sources se recourent et se complètent dans la dimension mythique qui est fondement de cette origine. Nous aborderons et analyserons respectivement cette migration ainsi que ce village afin d'appréhender en particulier, la provenance des connaissances aquatiques et halieutiques de ce groupe.

3.1.1. Migration transafricaine : (De la mer Rouge du Moyen Orient antique aux bords de l'Atlantique ouest africaine (Golfe de Guinée))

La migration du peuple Fang peut se comprendre en six grandes étapes que nous présentons respectivement ci-dessous, tout en essayant d'identifier en chacune d'elle, le rapport à l'aquatique et surtout à l'activité halieutique.

- *Hamate et Hamata*³³, point de départ de la migration fang sur les bords de la mer Rouge (entre l'actuel Djibouti et le Moyen-Orient antique)

La migration des Fang eut pour point départ, la ville d'Hamate qui était située au bord de la mer Rouge entre les régions côtières du Djibouti et celles du Moyen-Orient antique, et eut pour point d'arrivée, les terres d'Afrique subsaharienne actuelle, à la recherche de la « terre promise³⁴ » (Mba Abessolo, 2006 : 51 ; Abomo, 2012 : 11-12). D'après ces auteurs, la ville d'Hamate était surtout réputée pour les atouts favorables de sa faune aquatique. Ces atouts constituaient le principal lien des habitants de cette ville avec l'espace marin (Mer Rouge) qui longeait son littoral. Certains témoignages rapportent, entre autres, que la proximité à la mer Rouge, a certainement favorisée la naissance de la pêche chez les Fang d'Hamate qui cherchaient à se nourrir en poissons à cette époque très ancienne. Pour étayer cette hypothèse, un doctorant en littératures orales africaines, travaillant sur les légendes et migrations fangs à l'Institut national langues et civilisations orientales (INALCO), nous a confié ce qui suit :

« Dans mes recherches, depuis mon master jusqu'à mon cycle doctoral actuel, je travaille sur la migration des Fang. Et, j'ai moi aussi compris qu'ils ont un fort rapport à l'eau. Mais pour bien comprendre cela, il faut remonter à la mer Rouge, avant leur arrivée en Afrique en passant par l'Égypte. Donc, si tu cherches l'origine de la pêche, je pense que ça peut aussi venir de là. Mais, il faut vraiment bien vérifier... » (Extrait d'entretien avec Colbert Mba Mbega, doctorant en littérature orale africaine, INALCO, 22/09/2021)

Dans cette même voie, il y a une œuvre musicale intitulée *Bibulu* de l'ancien musicien et poète gabonais Pierre Claver Zeng Ebome et parue dans les années 70-80, dans laquelle il rappelle le rapport à l'eau et l'intérêt porté sur les richesses aquatiques en communautés fang, depuis la ville d'Hamate (lieu de départ de leur migration). Il y chante la tradition, les savoirs et savoir-faire fang, peuple dont il était lui-même issu. Pour lui, le titre *Bibulu* est une sorte de métaphore socio-historique qui signifie : terre de richesses, de joie, d'abondance et de prospérités économiques et environnementales. C'est ainsi qu'il recontextualise l'origine et le vécu de ce peuple depuis les abords de la mer Rouge du Moyen-Orient antique.

Jean-René Ovono Mendame (2015 : 55-56) complète plus tard cette contribution analytique de Pierre Claver Zeng Ebome dans ses travaux, après avoir retranscrit quelques paroles de cette chanson *Bibulu* en français. Sa retranscription dit ceci :

³³ Hamata, premier ancêtre des Fang au bord de la mer Rouge, portait le même nom que la ville d'Hamate dont il était chef et souverain (Mba Abessolo, 2006 : 36)

³⁴ Terme utilisé pour désigner La côte ouest Atlantique dans la migration fang.

« [...] Je postule *Bibulu*.
 On m'a mis au monde là-bas.
 C'est de *Bibulu* que vient le clan,
 Que descendent les tribus
 Là-bas, se sont forgés le caractère et la connaissance.
 Terre de fortune, la nourriture y est aussi abondante que les arbres des forêts.
Bibulu est énorme.
 Peuple qui parle comme « Mendzim-Sossô ».
 Dont les mots résonnent comme les xylophones.
 Fier comme les guerriers ékangs.
Bibulu est l'arc-en-ciel aux couleurs miroitantes.
 Qui résiste à la pluie, au soleil [...] » (Mendame, 2015 : 56)

En quelques mots, cet auteur souligne la mémoire collective et la nostalgie du temps passé (à *Bibulu*), pour sous-entendre l'origine des savoirs et savoir-faire du peuple fang à travers sa migration historique. Cela inclut aussi en particulier le rapport à l'eau et à la pêche que nous essayons de développer ici.

Ensuite, en partant de la ville d'Hamate, la migration des Fang eut pour première étape les bords d'un fleuve qu'ils nommèrent Nyissii³⁵ ou la « mer de sel³⁶ ».

- *Sur les berges du Nyissii (mer de sel) : mort d'Hamata et relève d'Afri kara*

Toujours dans la région du Moyen-Orient antique, la communauté fang se retrouva sur les berges du Nyissii ou la mer de sel. C'est aussi à cet endroit qu'ils apprirent à se nourrir d'aliments salés (Abomo, 2012 : 11 ; 2013 : 64). Il s'agissait probablement d'aliments aquatiques qu'ils prélevaient à cet endroit et les salaient par la suite. Hamata et les siens y fondèrent un nouveau village et y vécurent très longtemps. Près de deux cent soixante-dix ans (270 ans) plus tard après la mort d'Hamata, Karekoba, un des membres du groupe eut un fils du nom d'Afri Kara (Abomo, 2013 : 64). C'est lui qui prit la relève du peuple fang pour poursuivre l'aventure de la migration (Mba Abessolo, 2006 : 54). Devenu grand, Afri Kara et le reste de la communauté vécurent également longtemps au bord du Nyissii.

³⁵ « Qui entre sous terre ». Il est facile de connaître le verbe *nyii* (entrer) et le substantif (terre), voir Abomo (2012 : 11).

³⁶ L'eau de ce cours d'eau était tellement salée que mêmes les poissons étaient rares (Abomo, 2013 : 63)

Combattu par d'autres communautés de la même région notamment un groupe d'étrangers appelé « les hommes rouges » (Abomo, 2012 : 25-27), le groupe fut contraint de quitter cet endroit, après une attaque farouche. C'est dans leur fuite que les Fang d'Afri Kara se retrouvèrent en train de traverser littéralement la mer Rouge et entrer ainsi dans le continent africain, plus précisément dans les contrées nubiennes, soudanaises et de l'Égypte antique (Lalouel, 1957 : 371 ; Mba Abessolo, 2006 : 67 ; Abomo, 2013 : 64-65). Ils vécurent également de longs moments à ces endroits. À ce propos, on a souvent entendu dire sur le terrain que : « Les Fang viendraient d'Égypte ». Mais en réalité, ils n'y étaient que de passage, car ils ne faisaient que suivre le cours de l'itinéraire de leur migration d'Est en Ouest c'est-à-dire, jusqu'à la côte atlantique ouest-africaine (Diop, 2011 : 392 ; Abomo, 2013 : 63). Cet itinéraire est celui qu'ont suivi sept des nombreux enfants d'Afri Kara après sa mort, lesquels devinrent à leur tour, les ancêtres respectifs des communautés fangs d'Afrique centrale (Diop, 2011 : 370). Après les bords du Nyissii, la migration se poursuivit vers l'Atlantique tel que nous le développons ci-dessous.

- *Poursuite de la migration vers l'Atlantique ouest africaine avec Fang Afri et ses six frères*

Les Fang poursuivirent leur marche vers le Sud-Ouest du continent, après avoir quitté les bords du Nil, à la même période où les Juifs quittaient l'Égypte antique vers 1250 avant J.-C.³⁷ (Mengome, 2015 : 11-13). Leur marche se poursuivit en région désertique et montagneuse de Djebbel Hoggar du Maghreb (Mba Abessolo, 2006 : 62-63), avec à sa tête Fang Afri, l'aîné des sept fils d'Afri Kara, accompagné de ses six frères. Le groupe pénétra ensuite la région centrafricaine vers le XV^e siècle, c'est-à-dire entre 1600 et 1690 (Mengome, 2015 : 17). Et, tout au long du périple, le peuple s'affirma siècle après siècle dans la maîtrise du fer (métallurgie), des armes et l'art de la guerre, d'où leur nom de peuple *ekay*³⁸ (Tsira Ndong Ndoutoume, 1975, 1993 ; Abomo, 2013 : 65 ; Ondo, 2014).

Il est également dit que Fang Afri et les siens se trompèrent plusieurs fois d'itinéraires dans le désert, plus précisément dans la région des plateaux de l'Adamaoua au Nord du Cameroun vers le XIX^e siècle (entre 1825 et 1840), juste avant la percée du Canal de Suez³⁹

³⁷ J.-C. : Jésus Christ, d'après le calendrier judéo-chrétien.

³⁸ Une dénomination des Fang, due à leurs ancêtres légendaires, célébrés par le chant épique de la musique traditionnelle du *mvet* en tant que combattants redoutables et « immortels ».

³⁹ Percée du Canal de Suez, de 1859 à 1869.

(Abomo, 2013 : 62). Ce n'est que plus tard qu'ils retrouvèrent finalement le chemin et entrèrent cette fois-ci, dans la savane et la région forestière.

Comme on peut le remarquer, après que le groupe eut quitté les contrées égyptiennes, cette étape ne mentionne pas vraiment un contact avec l'eau ou la pratique de la pêche. Mais les Fang développèrent un autre savoir-faire qui fut celui de la métallurgie. Nous verrons par la suite que cela leur fut nécessaire aussi bien pour des outils manufacturés des travaux manuels, que pour certains engins de pêche en métal (l'hameçon), au moment où ils entrèrent en zone de savane et de forêt, ainsi que nous le présentons ci-dessous.

- *L'entrée en savane et en forêt : le village Ozamboga et ses contrées*

À ce niveau, Abomo Maurin (2013) commence par souligner que :

« [...] L'arrivée dans la savane de hautes herbes apporte le soulagement aux voyageurs ; la savane est également le lieu où ceux-ci, après s'être trompés d'itinéraire, retrouvent celui qui avait été tracé par l'ancêtre [ce ne sera pas l'unique fois où les descendants d'Afri Kara se tromperont de route], [...]. L'arrivée dans la forêt, ensuite, favorise le développement de très nombreuses activités, notamment l'introduction de l'agriculture avec la conservation des semis : une révolution de taille dans cette existence de migrants. » (Abomo, 2013 : 65-66)

En entrant en région de savane et forêt, Fang Afri et les siens fondèrent le village Ozamboga (Mba Abessolo, 2006 ; Nguema Obam, 2009 : 17), et ce fut un moment clé de leur migration. Nous reviendrons particulièrement sur les détails mythiques et symboliques de cette étape migratoire dans le prochain sous-point, car ils expliquent mieux le fondement de ce village. Pour l'instant, retenons qu'à Ozamboga, Fang Afri et les siens réorganisèrent leur communauté, la stratifièrent pour y définir des codes d'activités sociales. Naissance d'une organisation et d'une homogénéisation des connaissances, savoirs et savoir-faire, le village Ozamboga fut finalement considéré comme le repère et la véritable source fondamentale des Fang. Ce fut le tournant de leur développement social et culturel dans tous les secteurs (y compris la pêche).

« Les Fang font remonter les données fondamentales de leurs connaissances à Ozamboga. Ils veulent signifier par-là que leurs comportements, leurs attitudes, leurs croyances, leurs coutumes, tout ce qui fait la valeur d'une vie, ne datent pas d'aujourd'hui mais renvoient à un passé lointain où la sagesse des anciens avait forgé les assises d'une société qui se tenait parce qu'elle était formée d'éléments cohérents qui donnaient à l'ensemble un sens et une signification. » (Nguema Obam, 2009 : 57)

Abomo Maurin corrobore davantage ces faits en évoquant un lieu nommé *Mébondong* dans la contrée antique du village Ozamboga. Elle pense que ce lieu s'assimile entièrement à

ce village, car fut selon elle, le lieu symbolique où les Fang établirent leurs lois et codes de vie à l'époque d'Ozamboga.

« La douceur de la vie à Mébondong y fixe le groupe pendant de longues décennies ; c'est là que s'élaborent les codes et les lois, là aussi que la communauté se donne de nouveaux dieux, qu'elle se stratifie et qu'elle hiérarchise les domaines d'actions. Dès cette étape, on assiste à une transformation radicale des activités et des rôles : la coordination des activités culturelles et sociales incombe désormais aux Sages. » (Abomo, 2013 : 66)

Considéré dans cet extrait de citation comme l'origine des premiers bouleversements sociaux et religieux, ou encore l'origine des interdits, du statut profane de la femme, de la sorcellerie et rites initiatiques en communauté fang d'Ozamboga (Abomo, 2013 : 71), *Mébondong* sous-entend aussi le développement de la pêche et des rapports à l'eau. Pour finir, c'est à Ozamboga et ses contrées que l'activité de la pêche fut davantage rependue dans les savoir-faire dudit groupe. La présence du grand fleuve Yom, qui longeait la région forestière du village fut un atout favorable. Il permit l'expérimentation de bon nombre de techniques de pêche féminines et masculines mises en œuvre grâce aux capacités cognitives d'une communauté désireuse de se nourrir de plus en plus en aliments aquatiques. Parmi ces techniques de pêche, certaines sources orales parlent surtout d'*alóq* (technique de ramassage des poissons après écopage des eaux), souvent pratiquée en temps d'étiage du cours d'eau Yom et ses nombreux affluents. Actuellement, c'est une des techniques de pêche les plus anciennes chez les Fang qui daterait de l'époque d'Ozamboga, d'après nos interlocuteurs. Regardons, à présent, l'avant-dernière étape de cette migration avec la traversée du fleuve Yom dans la région du Sud-Cameroun (Abomo, 2013 : 67).

- *La traversée du Yom*

Bien que le village Ozamboga fut viable et important en termes d'organisation, la destination finale n'était pas encore atteinte pour Fang Afri et les siens. Ils devaient toujours continuer leur marche vers les rivages ouest africains de l'Atlantique. Mais, il fallait d'abord traverser le fleuve Yom, fleuve à toutes épreuves, avant de continuer la migration. Par manque de pont et de monture sur le cours d'eau, c'est grâce au miracle d'un sorcier du groupe que : « La traversée du fleuve se fit à l'aide d'un gué providentiel, appelé *Nganmedja*, c'est-à-dire le fétiche de Nguema ou le Miracle de la traversée » (Abomo, 2013 : 67). Mba Abessolo (2006 : 47-48), Xavier Cadet (2009 : 348-349) et certaines sources orales, ont aussi repris à ce propos que cette traversée du fleuve se fit, en effet, sur le dos d'un python mystérieux géant à la forme d'un tronc d'arbre et dont la longueur atteignait les deux rives du fleuve. Pendant cette traversée, il est dit que beaucoup de personnes moururent noyées, car elles vou-

laient savoir la nature de leur moyen de traversée. En découvrant que c'était un serpent après lui avoir planté une lance sur la peau, ils furent pris de peur lorsque ce dernier se mit à se tordre de douleur avant de tous les jeter à l'eau. Seuls ceux qui avaient déjà traversé survécurent et continuèrent leur chemin.

Une fois de l'autre côté du fleuve, l'histoire dit que l'après-Yom se caractérisa par des dissensions du reste du groupe. Deux des frères de Fang Afri, à savoir Owondo Ngué Afri (à l'origine des Fang Ewondo et Béti) et Boula Afri (à l'origine des Fang Boulou) du Cameroun, décidèrent de rester juste au bord du fleuve, parce qu'ils y apprécièrent les terres fertiles et l'abondance en ressources halieutiques du fleuve qu'ils venaient de traverser (Abomo, 2013 : 67). Fang Afri et ses frères jumeaux Mvou et Nden Afri continuèrent jusqu'au soleil couchant (le littoral Atlantique), tandis que les Oka'a Afri longèrent le fleuve Woleu (vers l'Est-Guinée équatoriale) ; les Ntumu Afri marchèrent le long du fleuve Ntem (Nord-Gabon, Est-Guinée équatoriale et Sud-Cameroun) ; et enfin, les Mvaé Afri se regroupèrent dans les petits affluents du Ntem (Sud-Est Cameroun et Nord-Est Gabon), (Abomo, 2013 : 68). En dehors de ces derniers, d'autres sous-groupes fangs se dirigèrent vers la Centrafrique et le Congo (Mengome, 2015 :17). Nous continuons enfin notre développement en montrant comment le reste de la communauté de Fang Afri atteignit la côte ouest de l'Atlantique. Ce fut la dernière étape de la migration fang.

- *La « terre promise » : la côte ouest-atlantique*

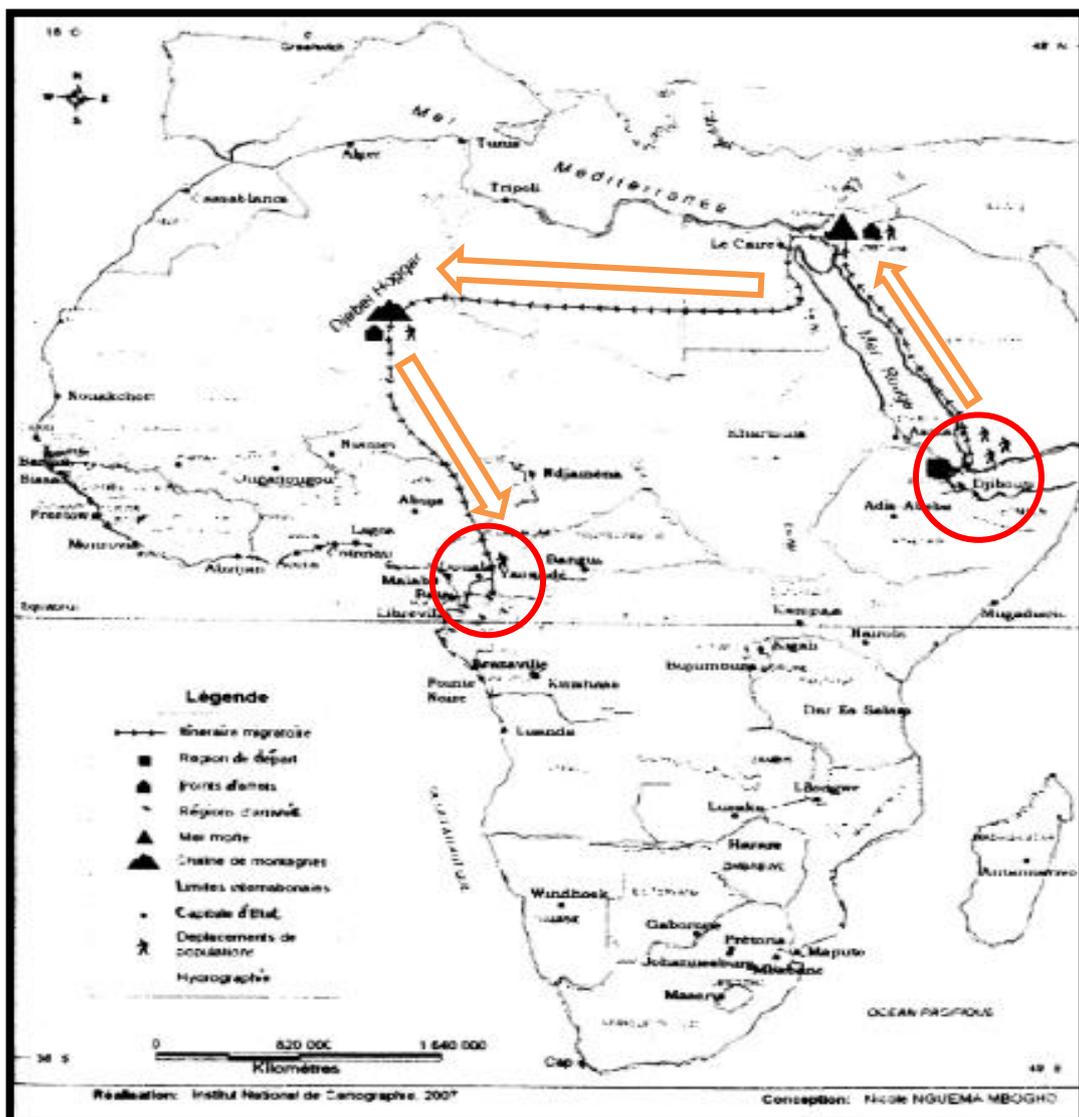
Les frères jumeaux Mvou et Nden Afri, sont ceux qui arrivèrent et vécurent près de la côte et furent les premiers à rencontrer des Européens (Abomo, 2013 : 68). En effet, c'est la côte qu'ils appelaient la « terre promise ». En restant dans cette logique migratoire, on sous-entend qu'au Gabon, les communautés fangs concernées sont les Fang Mekè, car ils sont les seuls du grand groupe Fang à vivre sur la côte. Mais, d'une façon générale, cette logique s'applique normalement tout groupe fang vivant sur la côte dans les pays du golfe de Guinée (de l'Atlantique ouest africaine).

Au sortir de cette migration, il ressort que la pratique de la pêche est surtout liée aux espaces aquatiques qui ont toujours bordé les lieux d'occupation des Fang dans leur migration historique (la mer Rouge, le fleuve Niyissii et le fleuve Yom). Cela nous évoque un lien entre ce peuple et les fleuves Ntem, le Woleu, le Kye, le Komo, l'Okano, qu'il côtoie actuellement dans ses rapports à l'eau et surtout dans la pratique de la pêche au Nord du Gabon en particulier. Ces cours d'eau ont toujours occupé une place fondamentale dans les modes de vie de ces

communautés en ce sens qu' ils leurs ont toujours offert des possibilités d'une importante alimentation en essences aquatiques. Il ressort ainsi un rapport à l'eau très ancien et de plus en plus visible de nos jours dans la pratique de la pêche. Ce rapport semble ainsi marquer l'institution et la structuration de la pêche en communauté fang, depuis leur migration dans le Moyen-Orient jusqu'en Afrique centrale.

Pour terminer, nous avons trouvé utile de compléter cette migration des Fang avec un ancien fond de carte géographique qu'a proposée Paul Mba Abessolo (2006 : 66). Celle-ci présente quelques étapes clés de cette migration au fil des siècles, en partant de la région de la Mer Rouge jusqu'à la côte ouest Atlantique. Pour rendre cette carte plus lisible, nous y avons ajouté quelques flèches en couleurs précisant le sens de la migration et deux cercles pour essayer d'indiquer le départ et l'arrivée des Fang, sur la base de ce qu'a proposé l'auteur. Il s'agit de la carte 10 ci-dessous.

Carte 10 : Parcours migratoire fang (Source : Mba Abessolo, 2006 : 66), modifié le 08/02/2022



Comme nous l'avons souligné en amont, l'origine des Fang pour cerner la source de leurs savoirs et savoir-faire socioculturels et halieutiques, s'appuie également sur le village mythique Ozamboga ainsi que le voyons ci-dessous.

3.1.2. L'origine de l'Homme fang et ses diverses connaissances à partir d'Ozamboga

Certaines autres sources écrites et orales soulignent que l'origine des Fang commencerait directement au village mythique Ozamboga et ses contrées (Nguema Obam, 2009). À l'instar de la migration transafricaine abordée précédemment, Ozamboga contribue également à l'appréhension de l'origine de l'activité halieutique fang, ainsi que nous le verrons tout au long de cette sous-section.

Pour commencer, le contenu, l'explication du nom Ozamboga est mythique. D'après Paul Mba Abessolo (2006 : 60), « Le nom Ozamboga trouve son origine et son sens dans le mythe qu'il désigne et exprime ». Or, le mythe en question est celui du village Ozamboga des Fang. Cela veut dire que ce nom est celui du mythe fondateur de ce village.

En communauté fang, le récit mythique d'Ozamboga (confère en annexe 4) est homogène et réputé. Les Fang le considèrent comme la source de leurs connaissances sociales et symboliques (Mba Abessolo, 2006 : 45-46), au même titre que le mythe Odùduwà que nous avons vu chez les Nigériens yorùbá dans le premier chapitre de cette thèse. On lui associe souvent d'autres mythes et légendes, afin de traduire davantage la quintessence orale de la culture fang, et la source symbolique de leurs savoirs et savoir-faire. Parmi ces mythes et légendes, il s'agit :

- du mythe *Ejo* (celui dont le souffle fit que les choses soient) ;
- du mythe *Aki Ngos* (l'œuf de cuivre qui donna naissance à la vie) ;
- du mythe *Engwang Ondo* (personnage légendaire fang) ;
- du mythe *Evus* (organe symbolique et réceptacle de pouvoir invisible) ;
- et des légendes de *Ngourangourane* ou d'*Akoma Mba* (personnages légendaires fangs).

Pour comprendre comment le village Ozamboga fut fondé, Paulin Nguema Obam rapporte dans un extrait de sa version des faits ce qui suit :

« [...] Dans leur marche, rapporte la tradition, les Fang trouvèrent sur leur route un gros arbre *asa*. Il leur barrait le passage. On fit alors un énorme trou à travers l'arbre et par lequel tous les lignages purent passer. L'ouverture ainsi pratiquée a gardé l'appellation de "Azamboga" [...]. Après la traversée de l'arbre, les Fang fondèrent un village provisoire à cet endroit qu'ils donnèrent le nom de leur exploit : Ozamboga [...]. » (Nguema Obam, 2009 : 45)

L'arbre *asa* ou *azap* (en fang-ntumu), appelé Kévazingo en français local (*Guibourti demousei* ou *pellegriniana*), dont parle cet auteur, est l'un des plus gros arbres de la biodiversité forestière d'Afrique centrale et du Gabon en particulier. Comme le souligne cet extrait de récit, c'est l'exploit symbolique réalisé sur ledit arbre qui est considéré comme la motivation socio-cosmologique du nom Ozamboga et du fondement du village qui le porte.

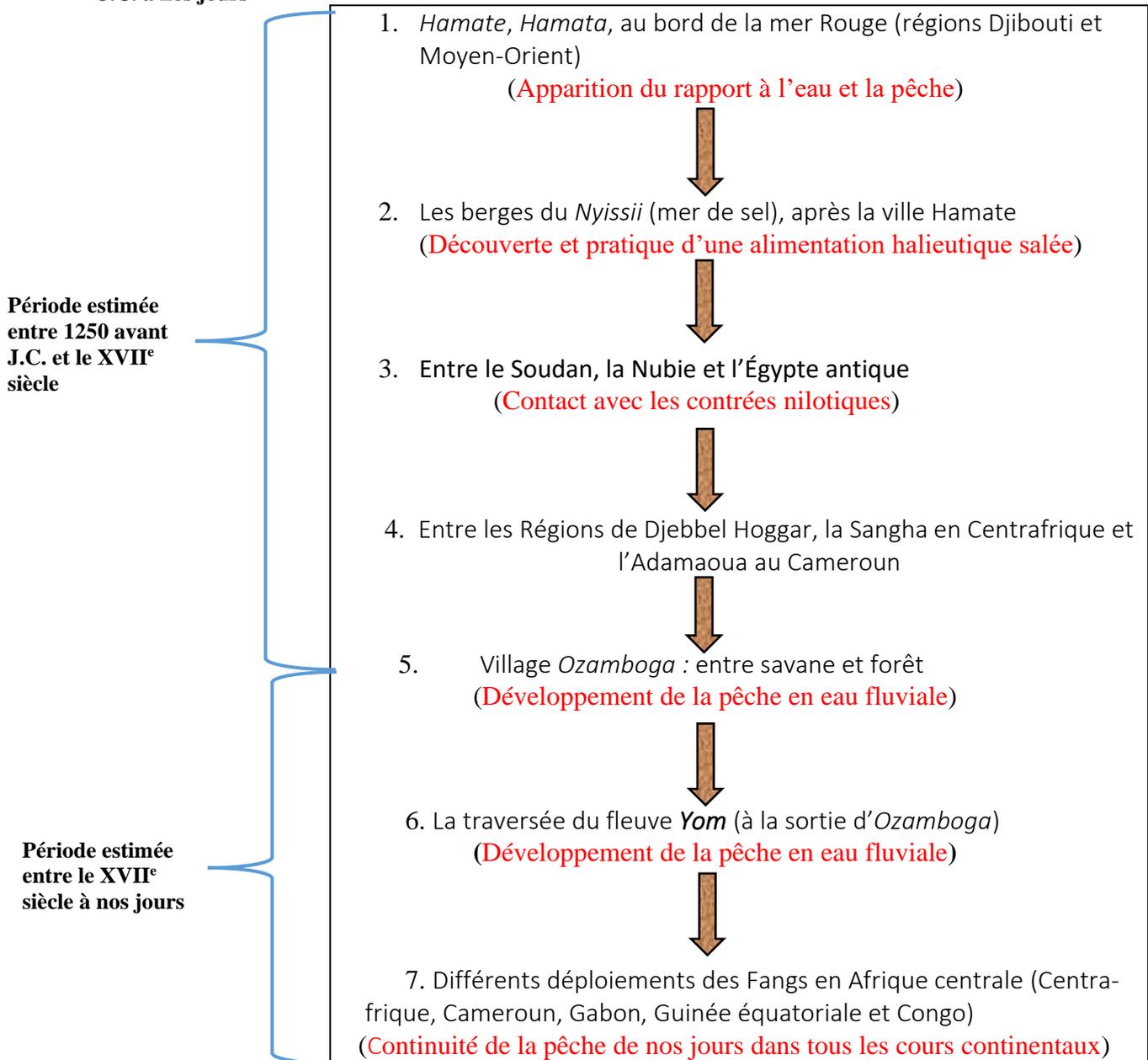
Dans le cadre halieutique, le récit mythique Ozamboga caractérise le peuple fang comme un peuple aux multiples rapports avec la nature et la biodiversité aquatique, au-delà des rapports socio-humains. Une interlocutrice nous a appris un chant qui fait les louanges de l'époque mythique d'Ozamboga. Nous en présentons un extrait ci-dessous :

« Ozamboga fut l'époque de vie de nos ancêtres. Chez nous les Fang, toutes nos connaissances viennent d'Ozamboga. Les populations se nourrissaient des produits de la forêt et de la nature. Les femmes allaient pêcher et partaient au champ alors que les hommes allaient à la chasse. À Ozamboga, on se nourrissait du poisson, de la viande de brousse, des oiseaux des champs [...]. » (Extrait d'entretien avec une femme fang-bulu de 70 ans, d'origine camerounaise et venue en mariage chez les Fang-ntumu au Gabon depuis les années 1970, Bitam, 11/07/2016)

Cet extrait de chant conforte davantage l'apport de l'oralité fang. À travers ses paroles chantées, Ozamboga se présente certes, comme le point phare de l'origine mythique des Fang et de l'ensemble de leurs connaissances sociales, culturelles et symboliques mais aussi la source des connaissances de la chasse, la cueillette et de la pêche artisanale en eau douce. Plus précisément, la présence du fleuve Yom qui longeait le village Ozamboga a amené les Fang à véritablement instaurer la pratique de la pêche dans leurs savoir-faire.

On retrouve également ce type d'analogie dans les contes légendaires du *Mvett*, où un intérêt particulièrement lié à l'origine mythique et symbolique des Fang (ou peuple ékang) et leurs savoirs, occupe une place capitale sans cesse évoqué. En réalité, c'est un des éléments clés du contenu des discours des conteurs mvettistes dans la tradition orale fang (Ndong Ndoutoume, 1975, 1993 ; Ondo, 2014). À chaque début d'une séance de conte d'une légende du *Mvett* en rapport à Ozamboga, le conteur débute toujours par la genèse et le contexte socio-symbolique dudit village et toute la culture fang (savoirs et savoir-faire) qui en a découlé jusqu'à nos jours. Tout ce contexte montre que la pêche et le rapport à l'aquatique, sont aussi des données orales, mythiques, symboliques, instituées et transmises de générations en générations au sein de la communauté fang pour accéder à la ressource halieutique, au même titre que toutes les autres pratiques d'acquisition des ressources naturelles. Pour conclure sur l'origine des Fang ainsi que leurs savoirs et savoir-faire, nous présentons ci-dessous, le schéma 21 résume ces sources écrites et orales, tout en rappelant de façon chronologique les moments en lien avec les milieux aquatiques et l'activité halieutique au sein de ce peuple.

Schéma 21 : Itinéraire migratoire de l'origine des Fang et le rapport à l'activité halieutique de 1250 avant J.C. à nos jours



Composé de deux grandes périodes fondamentales d'après nos analyses, ce schéma montre d'abord que la première est comprise entre 1250 avant Jésus-Christ et le XVII^e siècle. Celle-ci regroupe les cinq premières étapes de la migration fang, c'est-à-dire en partant du village *Hamata* dans les régions de la mer Rouge (entre Djibouti et le Moyen-Orient antique), jusqu'au village *Ozamboga* (en Afrique centrale). La deuxième période commence quant à elle, à la sortie du village *Ozamboga* jusqu'à nos jours. Ensuite, ce schéma montre que la pratique de la pêche chez les Fang date d'environ -1200 ans avant Jésus-Christ (dans le calendrier hébraïque et judéo-chrétien de notre ère). Enfin, il offre une possible à chaque sous-groupe fang de pouvoir remonter ses origines historiques et orales en Afrique.

Dans la prochaine section, nous allons maintenant aborder le cas spécifique des agro-pêcheurs fang-ntumu du bassin du Ntem au Nord du Gabon.

Section 3.2 : Les Fang-ntumu du bassin du Ntem : histoire et organisation socio-économique d'une communauté d'agro-pêcheurs transfrontaliers d'Afrique centrale

La communauté d'agro-pêcheurs fang-ntumu ne date pas d'aujourd'hui, mais de plusieurs siècles en arrière, car découle du grand peuple Fang et de l'ensemble de ses divers savoirs et savoir-faire. Tout au long de cette section, nous aborderons les caractéristiques endogènes de cette communauté en Afrique centrale et dans le bassin du Ntem en particulier.

3.2.1. D'Ozamboga au bassin du Ntem : les descendants de Fang Afri et Ntumu Afri

En provenance d'Ozamboga, le déploiement des cadets de Fang Afri (fils aîné d'Afri Kara) dans la sous-région africaine fait qu'on retrouve actuellement ses familles de descendants dans cinq pays frontaliers d'Afrique centrale à savoir : le Cameroun, la Centrafrique, la Guinée équatoriale, le Congo et le Gabon. Parmi ces familles, il y a : Fang-Ntumu, Fang-Okak, Fang-Mekè, Fang-Mvaï, Fang-Nzaman, Fang-Bulu, Fang-Etôn, Fang-Miwô, Fang-Ogowé, Fang-Mbandom, Fang-Vute, Fang-Boar, Fang-Nzim, Fang-Béti (Alexandre & Binet, 1958 ; Tessmann, 1972 ; Tessmann *et al.*, 1997). On constate de ce fait que le radical « Fang » apparaît dans l'ensemble des dénominations et variantes linguistiques de ces familles de descendants, parce qu'il se réfère à Fang Afri. Cela expliquerait également le fait que toutes ces variantes dialectales présentent une intercompréhension approximative.

Au Gabon, on compte six sous-groupes de Fang, tous situés dans la moitié septentrionale du pays, (Alexandre & Binet, 1958 : 6-8). En provenance du cœur du continent, en passant par la Centrafrique et le Cameroun (Mengome, 2015 : 40), ils sont arrivés au Gabon peu après le XVII^e siècle notamment vers 1840 (Alexandre, 1965 : 503). Parmi ces derniers, il y a :

« Les Ntumu à Oyem et Bitam ; les Mvaï à Minvoul ; l'Okak à Medouneu, Cocobeach et Mitzic ; les Mekè à Libreville et Kango ; les Bétsi à Mitzic ; et enfin les Nzaman à Makokou. » (Mouguiama-Daouda, 2005 : 66)

Ntumu Afri ayant succédé à Fang Afri son aîné à la sortie d'Ozamboga, ce dernier devint l'ancêtre direct des Fang-ntumu qui nous intéresse particulièrement. Quant à Fang Afri, il

est considéré comme leur ancêtre éloigné, tout comme le cas encore plus éloigné de leur père Afri Kara. On peut ainsi remarquer que l'assemblage des noms de ces deux ancêtres (Ntumu Afri et Fang Afri) compose le nom des Fang-ntumu que nous connaissons de nos jours.

Pour corroborer davantage cet aspect, une femme fang-ntumu nous a relaté ce qui suit dans l'extrait d'entretien ci-dessous :

« Les Ntumu viennent de loin. Ils ne sont pas simplement ce que vous voyez là aujourd'hui. Nous sommes tous d'Ozamboga. Mêmes ceux qui sont au Cameroun-là ou Guinée équatoriale là-bas, nos ancêtres sont tous venus du même endroit avant de se séparer [...]. » (Extrait d'entretien avec une femme fang-ntumu de 70 ans, Bitam, 22/11/ 2016)

Le terme "loin" utilisé dans cet extrait d'entretien traduit, en effet, une origine très lointaine, qui remonterait à des dizaines de générations en arrière avant celles actuelles. En réalité, Ozamboga continue de marquer les mémoires collectives des Fang en général et Fang-ntumu du bassin du Ntem en particulier, jusqu'aujourd'hui. C'est un constant rappel de leur origine et la source de leurs diverses connaissances. À ce propos, il est dit qu'au moment de leur dispersion après Ozamboga, chaque sous-groupe fang a emporté avec lui des acquis et capacités nécessaires de production, gestion et organisation des hommes en société, et des capacités en lien avec la nature, la biodiversité, l'univers symbolique et cosmique.

Sachant désormais que les Fang-ntumu viennent d'Ozamboga, nous voulons, à présent, les présenter au sein bassin du Ntem en Afrique centrale. Cela permettra de cerner leur organisation et leurs pratiques socioculturelles au sein dudit bassin, et de ressortir particulièrement le cas des agro-pêcheurs fang-ntumu du Nord-Gabon.

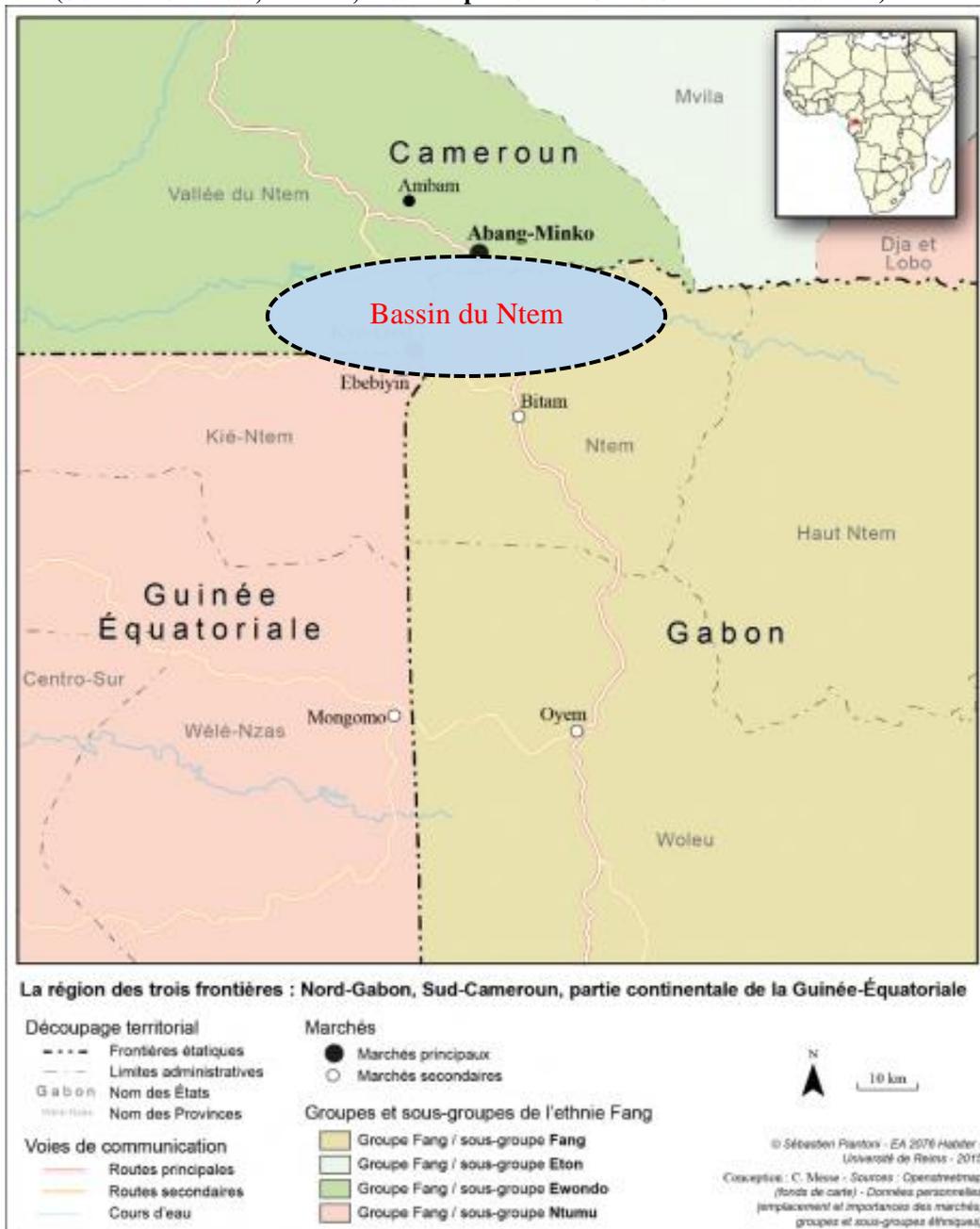
3.2.2. Les Fang-ntumu : une communauté transfrontalière du bassin du Ntem

La communauté fang-ntumu dont nous discutons dans ce travail est située au Nord-Ouest du Gabon, plus précisément dans le département du Ntem de la province du Woleu-Ntem (la neuvième province du Gabon). Cependant, on la retrouve également au Sud Cameroun et dans l'Est de la Guinée équatoriale (Alexandre & Binet, 1958 : 6) . Nous verrons que, les régions où on retrouve les Fang-ntumu au sein des trois pays évoqués, sont toutes incluses dans la grande zone transfrontalière du bassin du fleuve Ntem (Carrière, 2003 ; Dounias, 2016), en Afrique centrale.

Ce fleuve est le principal atout des rapports à l'eau ainsi que la principale source d'alimentation en ressources halieutiques des Fang-ntumu installés de part et d'autre de son bassin transfrontalier. Avec une longueur de 460 km environ, il a un bassin versant d'une superficie de 31 000km², et couvre ainsi les façades frontalières des trois pays cités plus haut.

Plus précisément, on retrouve les Fang-ntumu du bassin du Ntem dans les régions respectives du *Ntem* au Gabon, du *Kyè-Ntem* en Guinée équatoriale et de la *vallée du Ntem* au Cameroun (Alexandre & Binet, *Ibid.*). On constate que les noms de ces régions ont pour radical commun le nom Ntem, c'est-à-dire le nom de ce fleuve de référence dont le bassin alimente tous les autres cours d'eau environnant. La carte géographique 11 présentée ci-dessous propose un aperçu de la zone transfrontalière des trois pays susmentionnés, et le fleuve Ntem, tout en essayant d'identifier la partie du bassin du Ntem qui les lie, et qui nous intéresse en milieu forestier d'Afrique centrale.

Carte 11 : La région des trois frontières : Nord-Gabon, Sud-Cameroun, Partie continentale de la Guinée-équatoriale (Source : C. Messe, 2015 : 2, modifiée par Cédric Ondo Obame le 08/08/2020)



Sur cette carte, on peut observer que le bassin du Ntem part du département du Haut-Ntem (Minvoul), où le fleuve Ntem prend sa source au Nord-Est du Gabon, et s'étend le long du Sud-Cameroun (espace frontalier entre les deux pays), jusqu'à l'Océan Atlantique. La Guinée équatoriale n'est pas directement touchée par le cours du fleuve. Elle est frontalière à ses deux pays voisins par la rivière Kyè qui n'apparaît pas sur la carte, mais est en revanche l'un des plus grands affluents du fleuve Ntem dans cette zone frontalière. C'est pourquoi la carte montre que la région proche du fleuve Ntem en Guinée équatoriale est nommée Kyè-Ntem, afin d'insister sur l'affluence des deux cours d'eau dans cette partie du pays. Alors qu'au Gabon et au Cameroun, on parle respectivement du département et de la vallée du Ntem, car c'est ce cours d'eau qui en est la principale référence.

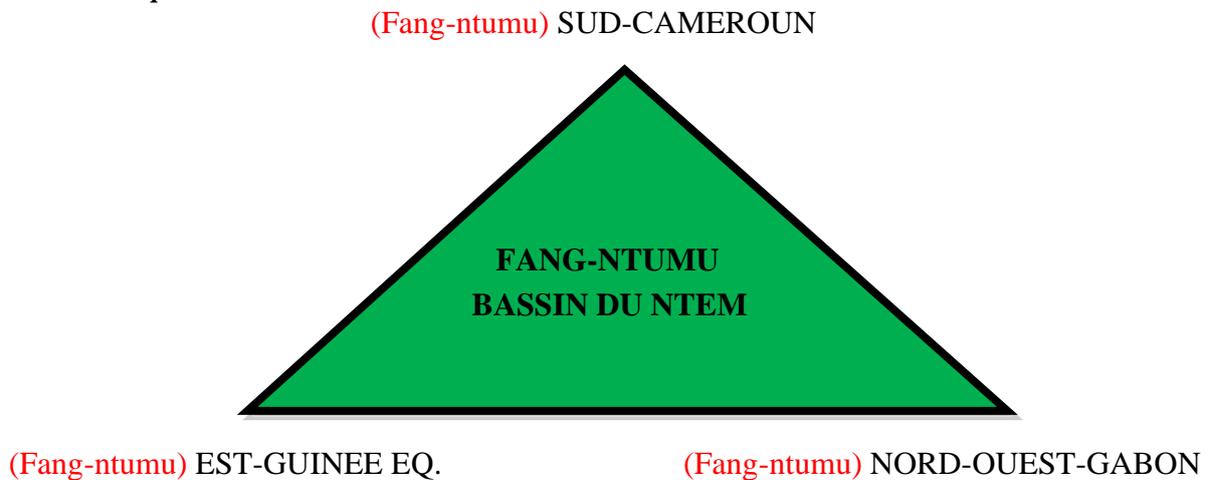
De part et d'autre de ce bassin, dans les trois pays qu'il regroupe, les Fang-ntumu sont organisés de la même façon c'est-à-dire en clans, lignages et familles ethniques. Ils sont tous agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, partagent la même langue, et entretiennent des échanges socioculturels et économiques entre eux, malgré les limites frontalières. C'est pourquoi Christian-Yann Messe Mbega (2015 : 5) parle d'« éthique d'intégration socio spatiale et culturelle entre communautés homogènes, au-delà des limites géographiques ». Ce bassin initie et perpétue des rapports socioéconomiques entre Fang-ntumu des trois pays. Pour compléter ce propos, Serge Loungou (1999 : 443), dans son article intitulé : « La frontière nord du Gabon une brève étude de géographie politique », parle d'une transfrontalité ethnique engendrant une porosité des frontières, à ce niveau de la sous-région d'Afrique centrale. Il met ainsi en exergue la perméabilité socioéconomique (flux commerciaux, flux de savoirs et savoir-faire, et autres) qui régit cette zone « stratégique », à cause du regroupement d'une même ethnie dans une même zone transfrontalière des trois différents pays.

En réalité, plusieurs interlocuteurs nous ont fait savoir qu'avant la délimitation des frontières dans cette partie du continent africain par les colonisateurs, les Fang-ntumu constituaient une seule unité communautaire homogène. Mais après cette délimitation, cette unité a été divisée en trois petites unités, et chacune d'elle s'est retrouvée en zone frontalière de chacun des trois pays.

« Nous les Fang-ntumu, nous sommes les mêmes parce qu'on était d'abord ensemble avant qu'on nous sépare. Mais ça ne fait rien parce qu'on est toujours en contact même-si on n'est pas dans le même pays. Si je traverse seulement le Ntem-là, je suis déjà avec mes frères ntumus du Cameroun. Pareil avec mes frères équatos, si je traverse juste le Kyè qui est derrière-là ». (Extrait d'entretien avec un homme fang-ntumu de 65 ans, Eboro, 20/11/ 2016)

Au-delà de ce qui précède, le bassin du Ntem représente un espace historique, socio-culturel, économique, politique, symbolique, et environnemental, qui transcende chacune des « trois frontières » des pays concernés. Il prend ainsi la forme imaginaire d'un triangle dans lequel chacun de ces trois pays frontaliers occupe un sommet. Au centre de ce triangle se retrouve particulièrement la communauté fang-ntumu, en tant que lien géographique, démographique, linguistique et socioculturel. Dans nos échanges ethnographiques, les Fang-ntumu nous ont toujours dit qu'ils se considèrent eux-mêmes comme des « habitants du grand triangle ». C'est ce que nous avons essayé de représenter ci-dessous.

Schéma 22 : Représentation triangulaire de la communauté transfrontalière fang-ntumu du Bassin du Ntem en Afrique centrale



Comme annoncé, nous allons faire ci-dessous un bref aperçu des Fang-ntumu au sein des trois pays limitrophes, l'objectif étant d'avoir une idée quantitative de l'ensemble du groupe Fang-ntumu qui peuple le bassin du Ntem.

3.2.2.1. Les Fang-Ntumu du Bassin du Ntem au Sud-Cameroun

En décrivant la région du Sud-Cameroun, Stéphanie Carrière (2003) met l'accent sur le peuplement de la boucle du Ntem (bassin du Ntem du côté camerounais). C'est ainsi qu'elle ressort la prédominance des communautés ntumu qui y vivent. Elle précise que :

« Dans la sous-préfecture de Ma'an (département de la vallée du Ntem), le fleuve Ntem se ramifie fortement pour former une région très vaste constituée d'îlots et de terres fréquemment entrecoupés par un réseau hydrographique dense. Cette région correspond à ce que nous nommons la "boucle du Ntem". Du fait de la faible densité de population, les Ntumu sont encore libres d'implanter leurs cultures là où ils le désirent. Mais la proximité du fleuve fait de ces hommes et de ces femmes de grands pêcheurs, ce qui ne va pas sans conditionner fortement l'orientation des terres cultivées en direction des principaux points de pêche. » (Carrière, 2003 : 49)

Les Ntumu peuplent le Sud Cameroun en longeant le fleuve Ntem à l'Est de la frontière avec la Guinée équatoriale et à l'Ouest avec le Gabon. Ils font partie des 3 200 000 habitants fangs (recensement de 2003) que compte le Cameroun au total. Nous pensons même que de 2003 à aujourd'hui, ce nombre a déjà certainement augmenté. On retrouve plus précisément cette communauté dans le département de la vallée du Ntem, notamment dans les villes de Mengomo, Meyo-Centre, Ambam, Kye-Ossi, Olamze, Abang-Minko'o. Toute cette vallée est caractérisée par la « boucle du Ntem ». Montrons à présent, ce qu'il en est de la Guinée équatoriale.

3.2.2.2. Les Fang-Ntumu du Bassin du Ntem à l'Est de la Guinée équatoriale

Ils font partie des 400 000 habitants Fang que compte le pays, soit une estimation d'environ 70%, sur un total de 686 000 habitants (recensement de 2012). Comme nous l'avons souligné avec le cas camerounais, ce nombre a déjà certainement aussi augmenté actuellement. Sur la carte présentée plus haut, on peut voir que cette communauté occupe aussi une partie du bassin du Ntem, notamment dans le chef-lieu Ebebiyin de la province du Kié-Ntem, juste à la frontière avec le Gabon et le Cameroun. Cette région est surtout connue sous le nom de la vallée de la rivière Kyè, un cours d'eau affluent du fleuve Ntem en plein cœur de son bassin, au niveau la frontière avec le Gabon.

En dehors de cette province, on retrouve également en grand nombre les Fang-ntumu de la Guinée équatoriale dans les provinces de Centro-sur (chef-lieu : Evinayong) ; Wele-Nsas (chef-lieu : Mongomo) et Littoral (chef-lieu : Bata). Ils sont en revanche minoritaires dans les trois autres provinces à savoir : Annobon (chef-lieu : San Antonio de Palé) ; Bioko-Norte (chef-lieu : Rebola) et enfin Bioko-Sur (chef-lieu : Luba). Dans tous les cas, ils occupent presque tout le pays actuellement.

3.2.2.3. Les Fang-Ntumu du Bassin du Ntem au Nord-Ouest du Gabon

Au Gabon, les Fang-ntumu sont plus précisément à Bitam et Oyem, des chefs-lieux respectifs des départements du Ntem et du Woleu dans la province du Woleu-Ntem, au Nord du pays. Dans ces deux départements, ils cumulent respectivement environ 49 712 et 74 403 habitants (recensement de 2013). Ils font ainsi partie des 32% que représente la communauté Fang à l'échelle de la population totale du pays (2 119 036 habitants au recensement de 2018). En effet, ce sont surtout les Fang-ntumu de Bitam qui sont en rapport direct avec le bassin du Ntem. Nous voulons particulièrement parler de l'ensemble des villages du canton Ntem 1,

longeant le fleuve Ntem juste à la frontière que le Gabon a avec le Cameroun et la Guinée Equatoriale. Comme ceux des pays voisins, ils pratiquent l'agriculture itinérante sur brûlis, la chasse, la pêche, la cueillette.

Ayant rappelé la sociohistoire et présenté la géographie socio-ethnique des Fang-ntumu du bassin du Ntem, nous allons voir ci-dessous que, les capacités socio-économiques, sociopolitiques, symboliques, et la gestion des écosystèmes forestiers et aquatiques de ce groupe, reposent sur un organe cosmologique homogène nommé l'*Evus*.

3.2.3. Evus : Organe symbolique ni humain, ni animal, et aux facultés diverses en communauté fang-ntumu

L'*Evus* désigne un organe invisible réceptacle de pouvoir symbolique, qui vit dans le ventre l'Homme d'où il opère, et que certains pêcheurs en particulier, peuvent impliquer à leurs diverses activités de pêche. Paulin Nguema Obam (2009 : 83) dit, que : « Cet organe qui n'est ni humain, ni animal », est une sorte de : « Donnée sociale fondamentale de la culture fang qui intervient dans tous les domaines ». Un interlocuteur a attesté dans ce sens que :

« Chez nous les Fangs, l'*Evus* existe, il y a des gens qui travaillent avec ça. Même pour la plantation, ou bien la chasse ou bien la pêche, ou pour tout ce qu'ils ont envie de faire, ils travaillent avec ça. Mêmes nos ancêtres aussi travaillaient avec ça. Mais depuis que y a les églises-là, la tradition disparaît déjà. » (Extrait d'entretien avec un homme Fang de 60 ans, Bitam, 21/09/2018)

L'*Evus* est particulièrement impliqué dans la gestion, l'organisation et la pratique des activités de pêche fang-ntumu. Il apparaît comme un garant de la fructuosité de la pêche, de la chasse en forêt, telle une sorte de « fétiche » pour celui qui le possède. C'est pourquoi le mythe Ozamboga, vu dans la première section, rapporte que les sages et chefs de lignages sont dépositaires d'un organe symbolique et réceptacle de pouvoir mystique, afin de gérer les domaines sociaux tels que la chefferie, le pouvoir en communauté, les stratégies de guerre, les rapports entre les Hommes, les rapports entre les Hommes et la nature.

Tout cela veut donc dire que l'*Evus* ne date pas d'aujourd'hui. Beaucoup de personnes y croient fortement au point d'en dépendre, car il instruit son possesseur en fonction de ses pratiques, de ce qu'il fait et même de son rang social. Mais au-delà de tout ce qui précède, l'*Evus* incarne doublement le bien et le mal en communautés fangs. À ce titre, nous discuterons, ci-dessous, du contexte symbolique et mythique qui donne sens à cet organe invisible.

3.2.3.1. *L'Evus, marqueur du bien et du mal*

Le mythe de l'*Evus*, dont nous présentons une version complète en annexe 5, chez les Fang-ntumu d'Afrique centrale a été abordé par certains auteurs, tels que René Bureau (1971), Pierre Laburthe-Tolra (1975), Louis Mallart Guimera (1982), Bonaventure Mvé Ondo (1991) ou encore Paulin Nguema Obam (2009). D'après ces différents auteurs, ce mythe est, tout comme le mythe Ozamboga, l'un des plus célèbres et des plus usités que l'on rencontre dans l'ensemble de l'aire fang. Car, il incarne la marque du symbolique que les communautés locales nomment par le terme « mystique ». Ainsi, nous avons appris de nos interlocuteurs et de certains auteurs cités ci-dessus que, dans son mythe, l'organe *Evus* comprend doublement le bien et le mal, c'est-à-dire qu'il dispose des facultés de vie et de la mort. Plus précisément, tout cela voudrait dire qu'en fonction des velléités de son détenteur, l'*Evus* est orienté soit pour faire le bien, c'est-à-dire qu'il est utilisé pour le bien-être communautaire, soit pour faire le mal, c'est-à-dire utilisé à des fins maléfiques. C'est donc un organe pluriel, qui revêt des caractéristiques visibles et invisibles. Dans tous ces cas, il reste particulièrement au centre des croyances et représentations religieuses traditionnelles des Fang. À ce propos, Bonaventure Mvé Ondo souligne que :

« Ce qui est certain, c'est que l'on ne peut nier que ce mythe occupe, sur le plan des mentalités, une place centrale dans la compréhension et la perception que les Fangs ont non seulement du monde, des ancêtres et des choses, mais encore des relations hommes-femmes, de la nature humaine et du bien et du mal. [...], Il intervient et apporte ses catégories sémantiques originaires dans toutes sortes de manifestations religieuses, politiques et sociales. » (Mvé Ondo, 1991 : 110)

Dans sa figure maléfique, l'*Evus* est surtout sanguinaire et mortifère, c'est ainsi qu'il exprime la déchéance (Guimera, 1982 ; Mvé Ondo, 1991). Quant à sa figure bienfaitrice, elle garantit au récipiendaire un résultat favorable, en fonction de l'orientation de la pratique sociale exercée. À présent, nous allons essayer de faire un rapprochement entre ce mythe de l'*Evus* et la pratique de la pêche chez les Fang-ntumu.

3.2.3.2. *Le mythe de l'Evus et son implication dans la biodiversité et l'halieutique chez les Fang-ntumu*

La version retenue dudit mythe pour parler de la biodiversité et de la pêche en particulier, est celle de Mallart-Guimera (1975) chez les Fang-Evuzok du Cameroun (Confère annexe 3). Elle nous a semblé plus détaillée dans l'ensemble des versions rencontrées et correspond ainsi avec nos données de terrain chez les Fang-ntumu du Gabon.

Pour commencer, ce mythe fait d'abord la présentation des caractères physiques, capacités maléfiques et bénéfiques de l'*Evus*. Un extrait de son contenu rapporte qu'à travers la désobéissance d'une femme à son mari en se rendant dans une forêt interdite, *Evus* qui y vivait, la séduisit et pénétra son corps pour vivre dans son ventre, avant de devenir un seul corps avec elle. Cette situation laisse entrevoir une cosmologie basée sur la représentation imagée d'un corps symbolique à la forme indéterminée dans un corps humain. On pourrait aussi parler de l'analogie d'un corps dans un autre corps, à l'image d'une femme enceinte. À la différence que l'*Evus* demeure éternellement dans le ventre de son possesseur.

Ensuite, le mythe souligne qu'*Evus* fournit du gibier à la femme et rend très fructueuses ses parties de pêche. En contrepartie, la femme l'amène au village des Hommes. Ceci sous-entend une situation d'échange symbolique entre les deux entités. Pour insister sur la pêche, on remarque qu'il y a un rapport étroit entre l'*Evus* et cette pratique, étant donné que c'est lui qui garantit la fructuosité des parties de pêche de la femme. Il apparaît comme un pourvoyeur de ressources halieutiques pour cette dernière. Ce mythe montre que l'accès maximal à la ressource halieutique en communauté fang-ntumu en particulier, n'est pas souvent le fruit d'un hasard, ou tout simplement le résultat d'une bonne maîtrise des techniques de pêche, mais aussi le résultat de l'implication d'une source d'énergie symbolique du domaine de l'invisible.

Enfin, nous proposons de voir ci-dessous les différents types d'*Evus* présents en communautés fang-ntumu et dont l'usage est souvent fait pour garantir les activités en fonction de l'objectif du possesseur.

3.2.3.3. Les différents types d'*Evus*

Au total, nous avons relevé trois types d'*Evus* que les pêcheurs fangs en particulier, mobilisent souvent dans leurs pratiques. Ce sont mêmes types d'*Evus* que Paulin Nguema-Obam (2009) mentionne également lorsqu'il précise que :

« La tradition distingue trois sortes d'*Evus* avec des fonctions et des caractéristiques bien précises : *Ngongóne Evus*, *Mesè melugu Evus*, *Evus ésè*. Toutes les activités humaines possibles trouvent leur fondement, leur support dans les différents *Evus*. » (Nguema-Obam, 2009 : 91)

Nous faisons donc la présentation de chacun de ces types d'*Evus* en cernant leur lien aux pêcheurs et à la pêche.

3.2.3.3.1. *Ngongóne Evus*

Il est dit dans la tradition fang que tout individu possède le *Ngongóne Evus* en naissant. Transcrit littéralement par « jeune *Evus* ou *Evus* neutre », ce type d'*Evus* :

« Ne connaît pas encore beaucoup de choses. C'est avec ça que tout le monde vient au monde. C'est après qu'il va prendre son chemin. » (Extrait d'entretien avec un homme fang de 50 ans, Bitam, 12/10/2017)

Il s'agit de l'*Evus* de naissance, qui n'a pas encore développé la connaissance des choses de la vie, et c'est pourquoi il est neutre. Son possesseur est appelé en fang-ntumu *mió-mió*, c'est-à-dire celui qui ne connaît pas, qui est innocent ou qui ne voit rien (Nguema-Obam, 2009 : 91). En d'autres termes, il s'agit d'une personne profane, ne pouvant faire preuve d'aucune capacité « mystique » ou de connaissance quelconque. D'après nos interlocuteurs, il arrive souvent que certains individus demeurent dans cet état jusqu'à l'âge adulte. Leur *Evus* demeure jeune et neutre. Ils n'ont donc aucune connaissance des savoirs et savoir-faire « mystiques » ou symboliques. Certains pêcheurs chrétiens que nous avons rencontrés nous ont souvent relevés qu'ils étaient dans cette catégorie. Car, ils pensent que cet *Evus* « neutre » serait en accord avec la doctrine judéo-chrétienne.

3.2.3.3.2. *Mesè melugu Evus*

Celui-ci est différent du premier. *Mesè melugu Evus* se transcrit littéralement par « sorcier *Evus* » ou « l'*Evus* sorcier ». On le retrouve chez des individus capables de connaissances et de pouvoirs symboliques et sorciers c'est à dire des individus ayant atteint le sommet de la connaissance des choses de la vie et de la sorcellerie.

« Ces individus savent beaucoup et peuvent agir à cet effet. De plus, ils ont la possibilité des réunions nocturnes secrètes et parmi eux, on trouve des bons et des méchants. Pendant ces réunions, ils prennent des décisions sur la communauté. D'aucuns parmi eux se nourrissent normalement tandis que d'autres en revanche se nourrissent de façon sorcellaire de sang humain. » (Nguema-Obam, 2009 : 91-92)

Sur le terrain, très peu de pêcheurs sont dans cette catégorie. Selon nos interlocuteurs, c'est une catégorie réservée aux grands maîtres d'initiations, aux chefs de clans.

« Eux, ils sont des personnes qui connaissent beaucoup les choses de la nuit. Ils ont quatre yeux. Ils voient la nuit comme la journée. Ils voient loin, ils ne sont pas comme nous les hommes ignorants. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang de 40 ans, Akam-si, 03/08/2018)

Cet *Evus* donnerait donc à son dépositaire d'accomplir des choses aussi bien naturellement que « mystiquement ». Les Fang utilisent ainsi l'expression locale : « ceux qui ont quatre yeux », pour désigner ces grands maîtres. Il s'agit donc d'une représentation symbolique des personnes possédant l'« *Evus sorcier* », c'est-à-dire **Mesè melugu Evus**. Mais, c'est plutôt dans le troisième et le dernier type d'*Evus* qu'on retrouve la plupart des pêcheurs et agro pêcheur fang-ntumu. Cet *Evus* met en exergue toute pratique nécessitant un quelconque effort de travail dans la vie sociale de l'Homme.

3.2.3.3.3. *Evus ésè*

Transcrit littéralement par : « *Evus travail* » ou « l'*Evus* du travail », il s'agit de l'*Evus* qui aide l'Homme à travailler, à réussir dans l'entreprise, dans une situation où le commun des mortels échoue. Il donne à l'Homme des capacités requises, afin de se surpasser dans l'effort, dans l'épreuve et pouvoir ainsi réussir. Et, c'est plus précisément dans cette catégorie qu'on retrouve beaucoup de pêcheurs, chasseurs, agriculteurs. dans l'ensemble des communautés fangs. Beaucoup de chefs de familles et autres s'en servent aussi pour trancher les litiges, dans les situations difficiles, car il leur apporte de la sagesse. Dans la tradition fang, il est dit que c'est surtout ce type d'*Evus* qu'on transmet aussi aux enfants notamment lorsqu'ils viennent de naître, avant la cicatrisation du cordon ombilical (Paulin Nguema Obam, 2009 : 92). Il leur permettra de mener à bien leur vie et savoir affronter les difficultés de la vie quel que soit le domaine. ***Evus Esè*** est en quelques sortes le « bon *Evus* ». Pour revenir au cadre de la pêche, c'est cet *Evus* qui est approprié. Afin de compléter notre développement, nous proposons ci-dessous en tableau 11 tous ces différents *Evus* et les caractéristiques endogènes qui les définissent chez les pêcheurs fangs.

Tableau 11 : Les différents types d'*Evus* et leurs caractéristiques

Les <i>Evus</i>	Traduction en français	Caractéristiques endogènes chez le pêcheur
Ngongóne Evus	<i>Evus</i> neutre	Il concerne les pêcheurs qui pêchent naturellement, sans aucun savoir symbolique.
Mesè melugu Evus	<i>Evus</i> sorcier	Réservé aux grands maîtres sorciers des rites initiatiques, cet <i>Evus</i> n'est pas vraiment pour les pêcheurs. Toutefois, certains peuvent en posséder.
Evus ésè	<i>Evus</i> du travail	« Bon <i>Evus</i> », car approprié dans le dépassement de l'effort physique du travail de la pêche

Notre prochain sous-point aborde les activités socio-économiques des Fang-ntumu dans le bassin du Ntem.

3.2.4. Des activités socioéconomiques basée sur « les fondamentaux »

Les Fang-Ntumu sont organisés sur cinq activités socioéconomiques fondamentales, tout au long de l'année. Il s'agit de l'agriculture itinérante sur brulis, la pêche, la chasse, la cueillette (arbres fruitiers) et l'élevage des animaux domestiques (poules, chèvres, chiens, porcs, ...). Chacune d'elles est pratiquée en fonction de son moment spécifique dans le cycle annuel des saisons, et aussi en fonction des besoins des différents acteurs sociaux fang-ntumu. Ce qui est aussi intéressant à ce niveau c'est que, ces activités socioéconomiques s'interpénètrent, c'est-à-dire que deux ou trois activités peuvent avoir lieu au cours d'une même saison à la fois.

« Toutes ces communautés ont une économie de subsistance diversifiée, alliant agriculture vivrière, plantations de rente (café, cacao), chasse-piégeage, cueillette de produits forestiers et pêche dans l'année. » (Dounias, 2011 : 212)

La pratique des activités n'est pas hiérarchisée de sorte à suivre un ordre préétabli. Chaque activité est prédominante en fonction d'une saison donnée et n'exclut pas la pratique d'autres activités durant la même saison.

« L'agriculture de subsistance (bananes plantain, manioc, patates douces, ignames, macabo...) produit la part principale de l'apport glucidique (hydrates de carbones) du régime alimentaire des agriculteurs forestiers. En revanche, la part qualitative (protéines, lipides, glucides, vitamines et sels minéraux) de l'alimentation provient d'activités saisonnières de prédation. Les activités de chasse et de piégeage, de pêche et de cueillette se superposent dans l'espace et dans le temps pour compléter les activités agricoles. [...], mais chaque ressource est prélevée selon un calendrier saisonnier spécifique. » (Carrière, 2003 : 79)

Malgré la prédominance des produits agricoles (principale occupation des habitants), on note tout aussi l'importance de la pêche, la chasse et la cueillette. Comme le dit l'auteur, ces activités se complètent. Elles fournissent une alimentation complète aux populations. C'est dans cette interaction que nous appréhendons le système de production alimentaire de l'ensemble des activités socioéconomiques fang-ntumu du bassin du Ntem, tel que l'a également observé Stéphanie Carrière en communautés fang-ntumu du Sud-Cameroun.

« Mixte, leur économie allie l'agriculture à une multitude d'autres activités d'exploitation de la forêt. La chasse, le piégeage, la pêche et la cueillette occupent une place importante dans le calendrier des Ntumu. En effet, toutes ces activités quotidiennes sont étroitement imbriquées, ce qui leur permet, grâce à des savoirs naturalistes et des pratiques élaborées, d'exploiter au mieux toutes les ressources forestières. » (Carrière, 2003 : 96)

Le calendrier d'activités socioéconomiques fang-ntumu montre l'intercomplémentarité ces activités. Composé de quatre saisons, il y a, d'une part, une petite et une grande saison sèche, et d'autre part, une petite et une grande saison des pluies. Celles-ci régulent l'ensemble de toutes les activités forestières et halieutiques de cette communauté tout au long de l'année. Nous présenterons ce calendrier dans l'ordre chronologique des douze mois d'une année commençant début décembre et se terminant fin novembre de l'année suivante, car il comprend une anticipation d'un mois à l'avance en début de chaque année. Avant cela, nous présentons les quatre saisons annoncées et leurs mois correspondants tout au long de l'année.

3.2.4.1. La petite saison sèche Sùù-Ojòn

Comprise entre la grande et la petite saison des pluies *Sùù-Ojòn*, la petite saison sèche va du mois de décembre à février. Elle dure trois mois et correspond d'abord à la période d'activités agricoles telles que l'essartage, les brulis et les semis (surtout aux mois de janvier et février). Ces activités continuent jusqu'au début de la petite saison des pluies (mois de mars) où elles prennent fin. Ensuite, cette petite saison sèche permet aussi la pratique de quelques techniques de pêche au filet et hameçon uniquement chez les hommes. Les femmes n'attendent que la grande saison sèche, car c'est l'unique saison qui favorise leurs activités de pêche au cours d'une année, ainsi que nous le montrons ci-dessous.

3.2.4.2. La grande saison sèche Ojòn

À l'inverse de la petite sèche, *Ojòn* est comprise entre la petite et la grande saison des pluies. Elle dure également trois mois et va du mois de juin au mois d'août. Elle permet la pratique des travaux agricoles, surtout les brûlis et semis des champs au mois d'août, afin de préparer l'entame de la grande saison des pluies qui vient juste après (début septembre). Au cours de l'année, cette grande saison est surtout celle de la pêche collective féminine et aussi de la pratique de certaines techniques de pêches masculines aux hameçons, étant donné que les cours d'eau connaissent un fort étiage (Carrière, 2005 ; Dounias, 2011 ; Comptour *et al.*, 2016).

3.2.4.3. La petite saison des pluies Esəp

Esəp dure trois mois et va du mois de mars au mois de mai. Dans un premier temps, elle complète et marque la fin (au mois de mars) des travaux agricoles amorcés durant la petite saison sèche. Elle marque aussi la fin des premières activités de pêche masculine (filet, barrage, hameçons), qui ne reprendront qu'à partir de juin (en grande saison sèche). La petite saison des pluies correspond surtout à la grande période de chasse et de piégeage. D'après les chasseurs fang-ntumu, cette période est favorable à la chasse, car le gibier sort de sa tanière pour profiter de l'humidité des fines pluies de cette saison comprise entre la petite et la grande saison sèche.

3.2.4.4. La grande saison des pluies Sùù

Sùù est comprise entre la grande et la petite saison sèche. Elle repose particulièrement sur les mois de septembre, octobre et novembre. Tout d'abord, jusqu'au mois d'octobre, elle complète et marque la fin des activités agricoles telles que les brulis et semis amorcés en fin de grande saison sèche au mois d'août. Elle marque, ensuite, la reprise et la fin des activités de chasse et de piégeage qui ont lieu au total deux fois dans l'année. Elle marque enfin, la fin de la grande saison sèche et de ses diverses activités de pêche. Nous présentons ci-dessous le calendrier de toutes les activités fang-ntumu sous la forme d'un tableau, et la représentation de leur cycle annuel sous la forme d'un schéma circulaire.

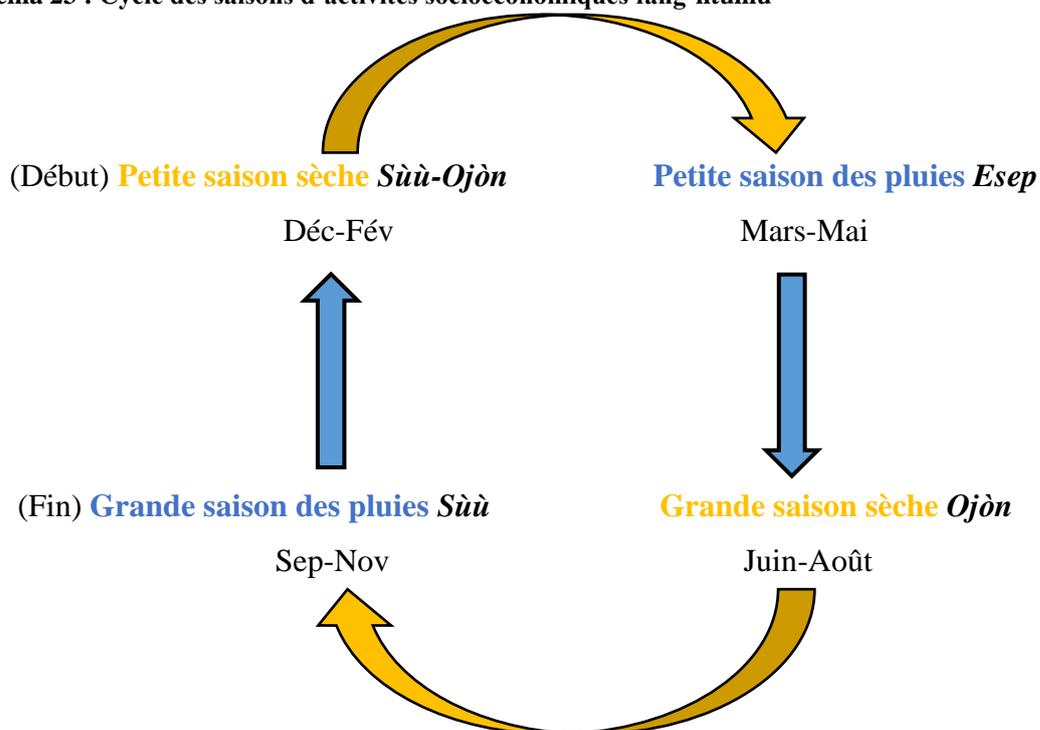
Tableau 12 : Calendrier des activités des Fang-ntumu du bassin du Ntem

Mois	Déc	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Août	Sep	Oct	Nov
Saisons	Pte saison sèche (<i>Sùù-Ojòn</i>)			Pte saison pluies (<i>Esep</i>)			Gde saison sèche (<i>Ojòn</i>)			Gde saison pluies (<i>Sùù</i>)		
Activités agricoles	●—————●						●—————●					
Activités de chasse							●—————●			●—————●		
Activités de pêche	●—————●									●—————●		
Cueillette des aliments et L'élevage des animaux domestiques	●—————●											

Comme annoncé, ce calendrier donne une visibilité précise des saisons d'activités fang-ntumu et leur inter-complémentarité durant l'année. On retient que l'année commence de façon chronologique avec la petite saison sèche. Elle est respectivement suivie de la petite saison des pluies, de la grande saison sèche, et enfin, de la grande saison des pluies. Dans cet ordre, cela revient à souligner que l'année commence en décembre avec la pratique de la pêche masculine, en début de la petite saison sèche, et se termine en novembre avec la chasse et le piégeage, après avoir parcourue au passage l'ensemble de tous les autres mois intermédiaires.

De plus, chaque activité, à savoir l'agriculture itinérante sur brulis, la pêche, la chasse et piégeage, a lieu deux fois tout au long de l'année. Une fois que la période correspondante est arrivée, chacune d'elle devient la préoccupation quotidienne, en fonction des acteurs sociaux. En revanche, l'élevage des animaux domestiques se fait toute l'année, ainsi que les récoltes agricoles (manioc, banane plantain, igname, et bien d'autres). Quant à la cueillette des arbres fruitiers, elle n'a lieu qu'en saison sèche, car c'est à ce moment que les fruits sont souvent mûrs. Quant au cycle annuel des saisons d'activités, il s'appuie également sur les saisons et mois d'activités. Pour une meilleure lisibilité, deux couleurs ont été utilisées. La couleur jaune représente les saisons sèches, tandis que la couleur bleue représente les saisons de pluies.

Schéma 23 : Cycle des saisons d'activités socioéconomiques fang-ntumu



Nous clôturons cette section en présentant les rapports socio-symboliques que les Fang-ntumu cultivent avec les cours d'eau du bassin du Ntem.

3.2.5. Rapports aux cours d'eau en communauté fang-ntumu du bassin du Ntem

L'eau occupe une place importante au sein des communautés fang-ntumu du bassin du Ntem. Elle cumule des usages variés et assure des fonctions utilitariste et symbolique. Autant elle contribue au bien-être socioéconomique des populations villageoises, autant elle assure une fonction symbolique (Assengone, 2011 : 6-7). En réalité, l'eau est doublement considérée comme une source de vie et une substance mortifère, ainsi que nous l'abordons respectivement ci-dessous.

3.3.4.1. Eau comme source de vie

L'eau comme source de vie, met en relief la façon dont les populations abordent et utilisent quotidiennement les cours d'eau qui les environnent dans le bassin du Ntem. Les cours d'eau sont utiles pour plusieurs besoins, comme en témoigne l'extrait d'entretien ci-dessous.

« Les rivières que nous avons ici nous aident beaucoup. Lorsque l'eau des pompes est coupée ici au village, on va à la rivière. On se lave là-bas. Les femmes et enfants vont aussi laver les habits et les assiettes. Pour l'eau à boire, on se rend au puit ou à la source. Les petites rivières permettent aussi aux femmes de tremper leur manioc. Mais, il y a aussi certaines personnes qui exploitent le sable dans les marécages. Il y a même parfois les gens qui soignent certaines maladies, parfois, il peut te dire d'aller à l'eau là-bas pour te nettoyer le corps. » (Extrait d'entretien avec un homme Fang-Ntumu de 50 ans, Akam-si, 01/07/2017)

Les cours d'eau sont utilisés pour les baignades, la lessive, la vaisselle, le rouissage du manioc, exploitation du sable, des rituels symboliques. L'ensemble de ces usages socio-économiques donne lieu à une représentation plurielle d'une ressource hydraulique utile et bénéfique. L'eau cumule alors les fonctions de purificatrice ou guérisseuse (rituels) ; nourricière (notamment la consommation des poissons) ; fournisseuse de matériaux de construction (sable et eau...) ; hygiène (vaisselle, lessive et baignade). Elle revêt un imaginaire associant le visible et l'invisible, au sens d'Alain Boussougou (2012 : 43-68).

Dans sa thèse doctorale portant les autopsies rituelles en Afrique centrale et plus précisément au Cameroun, Célestin Wagoum (2013 : 214) relève qu' : « Il n'y aurait pas dans l'eau uniquement des poissons ou crocodiles, mais aussi des choses situées au-delà de ce qui est visible ». L'eau abrite la vie naturelle et surnaturelle. À ce titre, elle nourrit en ressources aquicoles et est aussi, une sorte de « lien entre les hommes et le monde des esprits ».

De même, dans sa conversation avec “Ogotemméli” en société Dogon du Mali, Marcel Griaule (1997 : 26) rapporte que c’est de l’eau que la terre reçut la vie. De plus, l’eau est la force vitale de la terre. Dieu périe la terre avec de l’eau de même qu’il fit le sang avec elle. En un mot, l’eau incarne la vie et la mort. À ce propos, Célestin Wagoum (2013 : 214) ajoute que : « La puissance de l’eau est comme un élément de renaissance de vie et est incomparable dans la magie, les mythes et les religions ». En réalité, l’eau précède l’humanité, ainsi que toutes ses pratiques socioculturelles, aquatiques et halieutiques. Mais, en dehors du caractère vital de l’eau, il y a également un caractère mortifère tel que nous le décrivons ci-dessous.

3.3.4.2. Eau comme source de mort

Si l’eau est le symbole et source de la vie, elle peut cependant aussi procurer la mort, comme le reprend cet extrait d’entretien :

« Mais, il peut arriver qu’un pêcheur meurt dans l’eau. Ça arrive souvent quand on ne sait pas bien nager. Ou bien, si le pêcheur a pratiqué de la sorcellerie pendant sa pêche, un accident peut arriver à l’eau. Y-a aussi les enfants qui se noient souvent à la rivière [...] ». (Extrait d’entretien avec un pêcheur Fang-Ntumu de 52 ans, Akam-si, 22/09/2017)

Cet extrait d’entretien voudrait signifier que les noyades, naufrages, les imprudences de certains usagers des cours d’eau, et autres cataclysmes naturels aquatiques (raz de marée, inondations), démontrent le côté néfaste et mortifère de l’eau en général. L’eau peut donc tuer. Cette caractéristique se traduit également par la pratique de certains sacrifices propitiatoires aquatiques faits à base de sang d’animaux et de menu bétail tués pour contenter les génies et esprits des eaux. En un mot, l’eau est une donnée naturelle, socioculturelle et symbolique en communauté fang-ntumu du bassin du Ntem.

Dans la dernière section de ce chapitre, nous abordons spécifiquement le village Akam-si au sein du bassin du Ntem, afin de cerner les agro-pêcheurs fang-ntumu qui y vivent.

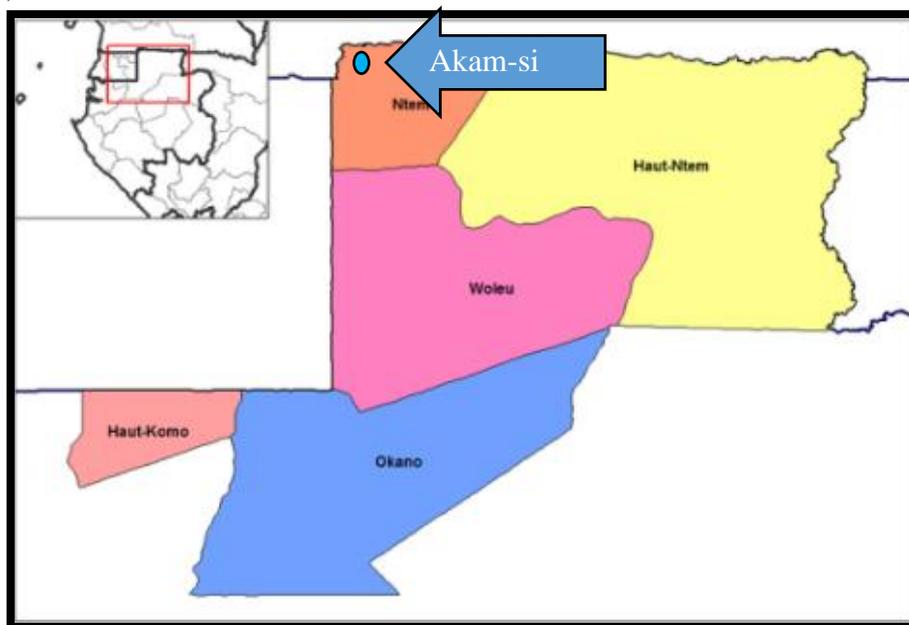
Section 3.3 : Un village aux diverses activités socio-économiques et halieutiques

Le village Akam-si est un exemple parmi tant d’autres pour appréhender les agro-pêcheurs fang-ntumu du bassin du Ntem à une échelle restreinte. Il va nous donc nous permettre de bien comprendre l’organisation ethnographique des activités socio-économiques de sa communauté.

3.3.1. Présentation et description socio-historique du village

Situé dans le canton Ntem 1 du département du Ntem, au Nord-Ouest de la province du Woleu-Ntem, Akam-si se trouve sur l'axe routier des villages Eboro-Ntem et Meyo-kyè (20 km) à la frontière Gabon-Cameroun. Il est plus précisément situé à 8km d'Eboro-Ntem, à 12km de Meyo-kyè, puis à 38 km de la ville de Bitam⁴⁰. La carte géographique 12 présente la localisation géographique dudit village.

Carte 12 : Situation géographique du village Akam-si (source : Forum du peuple ekang, petite histoire du Woleu Ntem, 2011. Consultée et modifiée Cédric Ondo Obame le 15/10/2018



3.3.1.1. Un village centenaire

Le village Akam-si existe depuis plus d'un siècle d'après les témoignages de ses chefs de clans.

« Ce village existe depuis longtemps, on peut dire vers les années 1900 comme ça. Tous nos aïeux ont vécu ici de génération en génération jusqu'aujourd'hui. Non loin d'ici, en allant vers la rivière kyè là-bas, il y a même encore un ancien camp militaire. C'étaient des Allemands, ils habitaient là vers la fin de la deuxième guerre mondiale (...). Les familles à qui appartient cette partie de la forêt aujourd'hui ont même déjà transformé ça en petit village que nous on appelle *afúp- ntañàn*⁴¹. Certaines personnes d'ici habitent même là-bas, dans ces anciennes maisons de près de 80 ans d'existence. Cela veut dire que notre village est très ancien, moi-même je suis née ici et mes enfants aussi donc, c'est un vieux village. C'est ce que je peux dire. » (Extrait d'entretien avec un homme Fang-ntumu de 65 ans du clan essabeigne et chef de regroupement, Akam-si, 12/08/2018)

⁴⁰ Centre urbain de tout le département du Ntem, un des cinq départements que totalise la province du Woleu-Ntem.

⁴¹ Le *champ du blanc*, en référence aux soldats allemands qui y vivaient lors de l'occupation de cette partie du Gabon vers la fin de la deuxième guerre mondiale.

L'histoire du village remonte à la période d'avant la deuxième guerre mondiale. Ce village aurait connu l'influence allemande qui, historiquement, était le premier colon du Cameroun voisin et qui avait même déjà annexé une partie du Nord du Gabon vers 1944. D'autres témoignages soutiennent que cette partie du canton Ntem 1 où se trouve le village Akam-si, était d'abord une terre camerounaise et appartenait aux allemands avant la seconde guerre mondiale. Ce n'est qu'après celle-ci (fin 1945), que ce territoire devint français et définitivement rattaché au Gabon.

3.3.1.2. Le nom du village : « Akam-si »

Les habitants d'Akam-si ont toujours tenu à nous donner la signification du nom de leur village, car d'après eux, ce nom n'est pas « simple » comme on peut l'entendre.

« Il y avait un gros arbre du nom de *Akam* (qui signifie en fang-ntumu : défendre). *Si* veut dire : terre ou en dessous de quelque chose. Cet arbre était très haut et les gens venaient se reposer là. Peu à peu, ils ont commencé à faire des petites maisons à cet endroit et c'est devenu un village. Cet arbre était devenu la référence du village comme lieux. On disait je vais à l'endroit où il y a l'arbre *Akam* ou bien, je vais sous l'arbre *Akam*. Or chez nous en fang-ntumu, ça veut dire : *akam-si*. Donc on disait, *make Akam-si* c'est-à-dire, je vais au village qui est sous l'arbre *akam*. Mais malheureusement, cet arbre n'existe plus de nos jours. C'est seulement le nom qui est resté pour le village. Voilà comment c'est né. » (Extrait d'entretien avec un homme de 65 ans, notable et ancien pêcheur, Akam-si, 12/08/2018)

Un autre interlocuteur nous a souligné qu'« Akam veut dire : glorifier, et Si veut dire : terre. Donc quand tu mélanges les deux, Akam-si veut dire glorifier la terre, c'est simple ». Il s'agit donc d'un nom polysémique qui désigne à la fois, un lieu socio-historique caractérisé par un arbre fondateur, et un lieu caractérisé par la valeur de la terre en tant qu'espace viable et d'interactions diverses.

3.3.1.3. La morphologie du village

Avec près d'un kilomètre de long, Akam-si a une forme rallongée sur un terrain relativement plat, de part et d'autre d'une route de latérite plus praticable en saison sèche (de mai à septembre), et moins en saison de pluies (d'octobre à mars). Deux collines donnent accès au village en amont et en aval. Akam-si contient une pompe hydraulique artisanale, un terrain de football, une école primaire, et trois petites congrégations religieuses (des petites annexes catholiques, protestantes et pentecôtistes rattachées à leurs églises mères respectives à Bitam). Il s'agit d'un village fortement christianisé.

Ci-dessous, nous présentons quelques photographies du village à travers la planche 22 ci-après.

Planche photographique 22 : Présentation du village (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)



Le nom du village

La route du village en saison sèche

Un des corps de garde du village

La pompe hydraulique du village

Une maison de pêcheur au ville
Akam-si

Un lieu de culte chrétien du
village (église catholique saint
sacré cœur d'Akam-si)

3.3.1.4. Une population répartie en trois clans

Constitué de trois clans de parenté fang-ntumu dont *efaq*, *efaq* et *esej*, le village a une population d'environ 500 habitants, surtout, en période de vacances scolaires, car la plupart des familles viennent au village pour se reposer et changer d'air. En période scolaire en revanche, presque tout le monde repart en ville et le village peut avoir 100 personnes environ. Les trois clans divisent le village en trois parties. Les *esej* sont à l'entrée du village, suivis des *efaq* et enfin les *esabej*. Sinon, ce sont les *esabej* et les *efaq* qui sont les fondateurs du village, car les *esej* ne sont arrivés que tardivement.

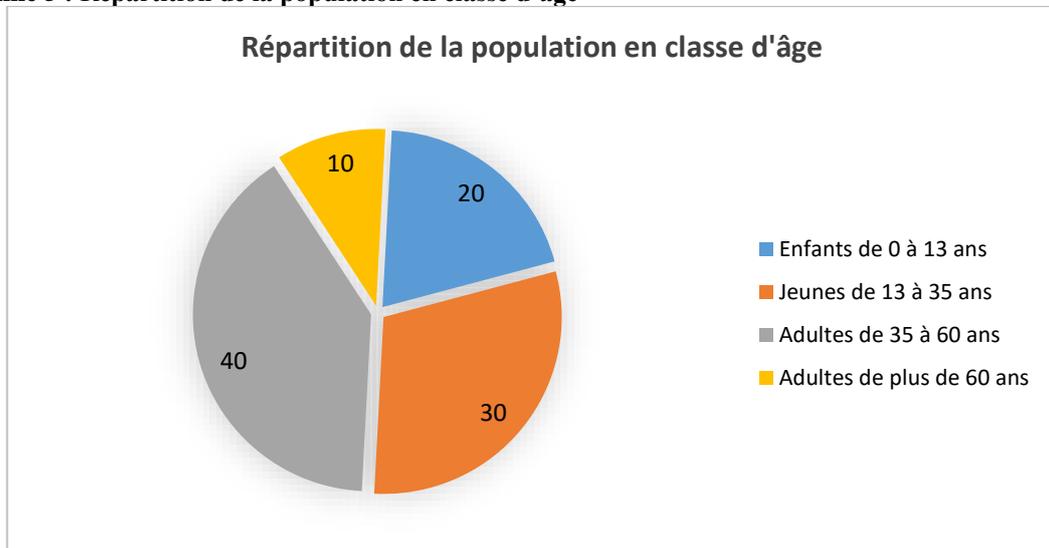
On compte également des expatriés à Akam-si, surtout des Camerounais et Equato-guinéens (fang-ntumu), tous frontaliers avec le Gabon du côté de ce village. Ces derniers sont pour la plupart des clandestins devenus des travailleurs champêtres, chasseurs, pêcheurs, au sein dudit village. Dans un tel contexte, on est en présence d'un village d'accueil et de transit pour nombre de ces étrangers qui traversent clandestinement la frontière. De même certains

des villageois gabonais d’Akam-si traversent eux-aussi la frontière pour se rendre au Cameroun ou en Guinée équatoriale pour des balades et faire des courses à moindre coût, étant donné que la coût de vie est plus élevé du côté gabonais, d’après les témoignages des villageois eux-mêmes.

Certains interlocuteurs affirment que cette proximité des frontières a favorisé, depuis des décennies des échanges divers, tels que : les mariages, des participations à des championnats de football entre villages transfrontaliers. Cette réalité serait une résultante d’une certaine « éthique d’intégration diversifiée entre communautés de proximités en zone frontalière » (Messe, 2015). C’est pour cela que nous avons évoqué dans la deuxième section de ce chapitre, la notion « d’espace triangulaire et d’échanges diversifiés », entre les communautés des trois pays frontaliers en Afrique centrale.

Quatre classes d’âge caractérisent ce village. La classe d’âge des enfants va de 0 à 13 ans. Celle des jeunes va de 13 à 35 ans. Celle des adultes va de 35 à 60 ans et enfin, il y a les hommes et femmes âgés de plus de 60 ans. Les jeunes et les adultes occupent à peu près les 70% de la population, tandis que enfants et les personnes âgées de plus de 60 ans représentent les 30% restants, tel que qu’on peut l’observer à travers le diagramme 5 ci-dessous.

Diagramme 5 : Répartition de la population en classe d’âge



En fonction du sexe, les jeunes et adultes (hommes et femmes) sont aussi ceux qui pratiquent l’agriculture itinérante sur brulis, la chasse, les différentes techniques de pêche et d’autres activités économiques dans le village. Les enfants accompagnent parfois leurs parents pendant ces différentes activités sociales. Quant aux plus vieux, ce sont des retraités pour certains et des anciens agriculteurs et pêcheurs pour d’autres. Ils restent à la maison et

parfois au corps de garde *àbaa*. À travers cette façon de décrire la population d'une communauté telle qu'à Akam-si, Georges Balandier parle de :

« Correspondance et répartition des activités socioculturelles propres à un groupe en fonction des tranches d'âge, du sexe et des appartenances sociales des individus qui le composent. » (Balandier, 1985 : 65)

Dans cette même veine, nous allons aborder le mode de vie et les activités socioéconomiques à Akam-si.

3.3.2. Mode de vie et activités socioéconomiques

À Akam-si, il y a un chef de village chargé de la gestion administrative du village ; un chef de canton chargé de la gestion administrative d'une partie du canton Ntem 1 ; puis, un chef de regroupement chargé de la gestion administrative du regroupement des villages de la zone dont fait partie le village Akam-si. Ces trois personnalités politiques locales représentent l'autorité juridique et administrative d'Akam-si. Ce sont les premiers garants du bon fonctionnement du village. La photographie 6 nous présente la maison d'un des responsables de ce village.

Photographie 6 : Maison d'un chef du village (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)



La nuit, le village est éclairé par endroit avec de petits groupes électriques alimentés avec du pétrole. Un bon nombre des villageois possède un petit groupe électrique à défaut des lampes tempêtes pour éclairer les maisons en terre battue, en terre cuite, en planches ou en briques de ciments pour les plus aisés. Dans ce cadre, la photographie ci-dessus présente la maison en terre battue et crépie de ciment du chef de village. On y aperçoit même un plateau canal plus, signe que ce dernier a un petit groupe électrique lui permettant de s'éclairer et de

suivre les informations au quotidien, à l'aide de son petit poste téléviseur. Dans la suite de cette présentation, nous abordons, ci-dessous, les activités socioéconomiques de ce village.

3.3.2.1. Les activités socioéconomiques d'Akam-si

3.3.2.1.1. L'agriculture itinérante sur brulis

Les villageois d'Akam-si sont d'abord des agriculteurs puisqu'ils vivent en milieu forestier. Les activités agricoles ont lieu du mois de mars au mois de mai, et du mois de septembre au mois de novembre. Ils cultivent le manioc, la banane plantain, le cacao, les ignames et la canne à sucre. Ils pratiquent également de la cueillette dans les arbres fruitiers et le ramassage des fruits de chocolat et autres essences végétales en forêt.

Il s'agit d'un système de production agricole fonctionnant de façon saisonnière et sous la forme d'un cycle comme nous l'avons expliqué plus haut, en nous référant au calendrier d'activités des communautés du Bassin du Ntem. Ci-dessous se trouve en planche photographique 23 quelques prises de vues des activités agricoles du village.

Planche photographique 23 : Quelques ressources agricoles (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)



Au-delà de la consommation familiale, ces produits locaux ont aussi des usages sociaux. Ils constituent les principaux échanges intercommunautaires des villageois parce qu'ils sont présents dans tout type de cérémonies (mariage, deuil, cérémonie religieuse, cérémonies coutumières ou l'accueil d'un hôte). Certaines femmes se rendent souvent aussi en ville avec des petites marchandises agricoles pour les vendre. Ce phénomène se nomme localement

*ewuaj*⁴², il donne lieu au côté marchand de la ressource agricole aux habitants du village. Après l'agriculture, il y a la pêche en eau douce.

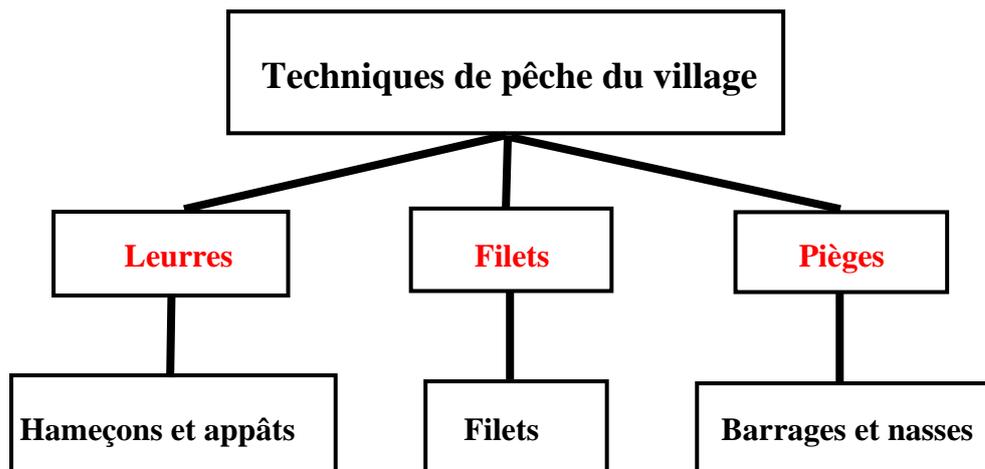
3.3.2.1.2. La pêche en eau douce

Elle est saisonnière et se pratique en fonction des catégories d'acteurs sociaux du village. Plus précisément, les sorties de pêche ont lieu de décembre à février, puis de mai à août tout au long de l'année. Les techniques de pêche comprennent trois principes : les leurres (hameçons et appâts), les filets et les pièges (barrages et nasses).

« Ici au village, on a beaucoup de techniques de pêche. On utilise les hameçons pour faire *bitele*, *bingaq*, *ngaq*, *mimbass*, *ngom*, *eloa* et *ofa*. Il y a aussi des pêcheurs qui utilisent le filet et d'autres encore font les barrages qu'on appelle *ndzip* et *alám*. Mais les femmes font seulement leur pêche *meloq* et *mesama* en saison sèche. Nous on peut avoir du poisson tout le temps selon la disponibilité du pêcheur et la technique qu'il veut utiliser. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur aux hameçons de 35 ans, du clan *essabeigne*, Akam-si, 11/08/2018)

Nous présentons le schéma 24 qui récapitule les techniques de pêche d'Akam-si.

Schéma 24 : Catégorisation des techniques de pêche au village Akam-si



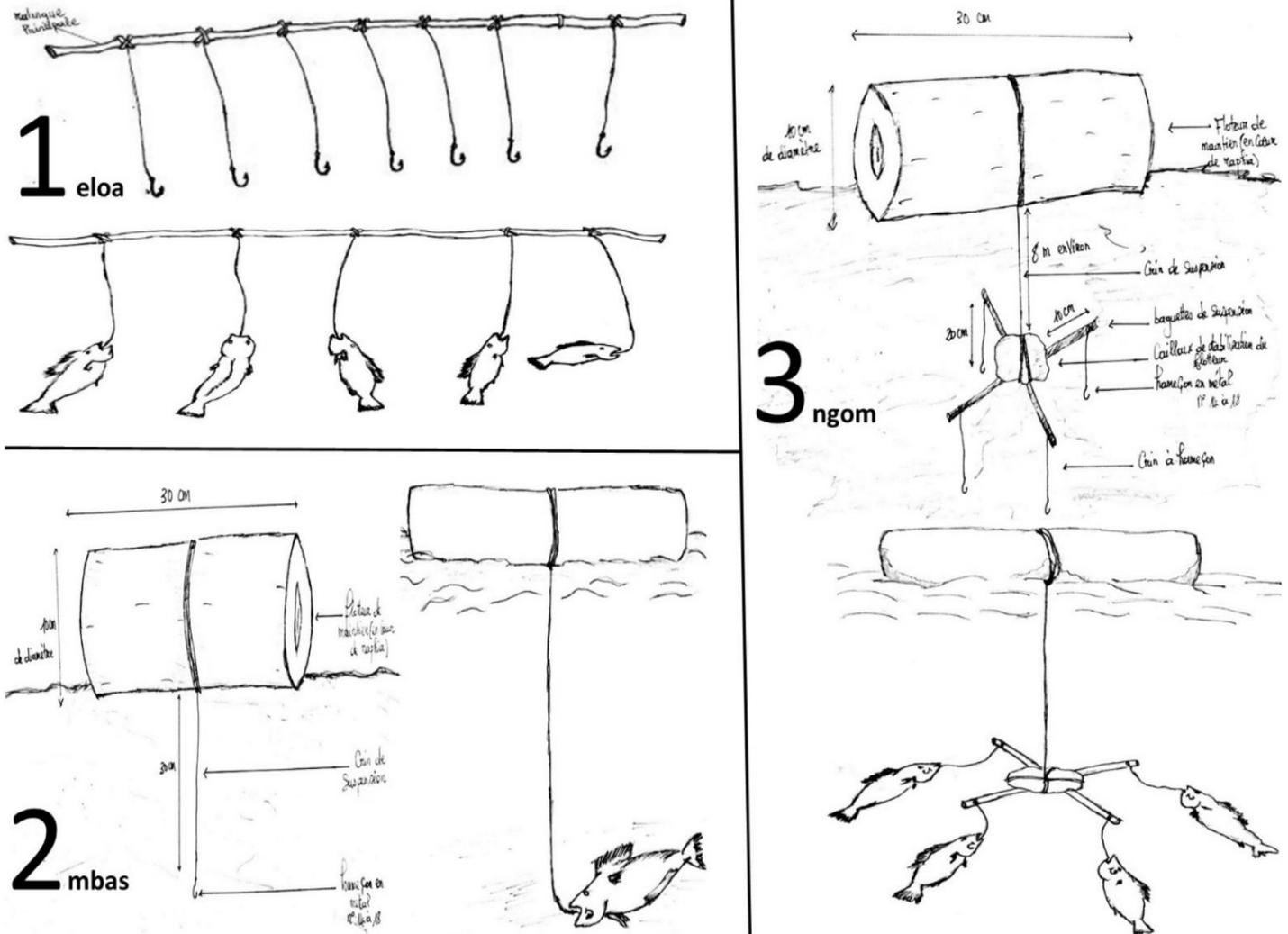
Les leurres (hameçons et appâts) comptent au total sept techniques de pêche uniquement masculines à savoir :

- La ligne de canne verticale *bitele* ;
- Ligne de canne horizontale *bingaq* ;
- Ligne de canne couchée *ngaq* ;
- Flotteurs de ligne *mimbass* ;
- Flotteur de ligne *ngom* ;
- Palangre de surface *eloa* ;
- La canne de ligne à main *ofa*.

⁴² Il s'agit d'un terme fang-ntumu qui désigne la vente des produits agricoles ruraux en ville par les femmes qui proviennent des villages. Le principe consiste à s'organiser durant un ou plusieurs jours en amassant ses produits agricoles et aller ensuite les vendre en ville.

Nous présentons quelques-unes de ces techniques dans la planche ci-dessous. D'autres seront abordées dans la partie des descriptions technologiques au chapitre quatre.

Dessin 5 : représentations des techniques eloa (1), mbas (2) et ngóm (3), (Cédric Ondo Obame, 2023)



Toutes ces techniques sont pratiquées avec les engins suivants :

- Hameçon *asoy-nlop* ;
- Ligne de coton ou de crin ;
- Flotteur ou canne de *Raphia palmera* ;
- Des appâts *bidzié/zuán*.

La planche photographique 24 illustre quelques éléments de pêche fang-ntumu concernant l'usage des lignes avec hameçon.

Planche photographique 24 : Quelques engins de pêche (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2020)



Nous tenons, en outre, à relever que l'hameçon a connu une évolution chez les Fang-ntumu. Par le passé, il était d'abord fabriqué par les pêcheurs eux-mêmes avec l'épingle de l'*Atherus* (porc-épic). Mais, cela n'existe plus depuis que les hameçons en métaux sont arrivés. Edmond Dounias souligne à ce propos que :

« L'utilisation des lignes et des hameçons est une pratique ancienne, mais anecdotique tant plus que les pêcheurs n'ont d'autres choix que d'utiliser des fils éphémères d'origine végétale et des hameçons fabriqués à partir des piquants de porc-épic *ngaq-ngóm*. L'avènement des hameçons en nylon et en métal *ason-nlòp* au milieu du XXe siècle a considérablement accru la fréquence des pêcheries à base d'hameçon et renforcer la pêche à la ligne en tant qu'activité de pêche à part entière. » (Dounias 2016 : 20)

Ensuite, il y a les filets. Le filet est un vieil engin dont les hommes se sont toujours servis pour chasser et pêcher. Au même titre que l'hameçon chez les Fang-ntumu, cet engin a aussi connu un dynamisme au niveau de sa matière. Il est parti de la matière végétale (écorce d'arbuste nommé *okoŋ Tiliaceae clappertonia polyandra* en fang-ntumu), au filet trémail de coton ou de crin de nylon que les pêcheurs continentaux ruraux utilisent aujourd'hui. Le filet fait de matière végétale n'existe plus et les connaissances appliquées à sa fabrication ont quasiment disparu au fil du temps, en communauté fang-ntumu. Nous n'avons pas pu retrouver cet engin sur le terrain parce que les pêcheurs fang-ntumu ne l'utilisent plus depuis des dé-

cennies. Certains ne le connaissent plus que de nom *via* leurs conversations avec les plus anciens.

Actuellement, les pêcheurs ont fini par intégrer les filets modernes dans les connaissances traditionnelles et coutumières, afin de pérenniser le savoir-faire de la pêche au filet. Cette symbiose entre tradition et modernité se présente comme un prolongement des savoirs locaux, en vue de les renforcer et pas de les transformer.

« [...] Avant l'avènement du filet en fibre synthétiques datant du milieu du XXe siècle, la pêche au filet était plutôt anecdotique. Les filets étaient fabriqués à partir des fibres végétales et étaient utilisés collectivement dans les cours d'eau de catégories 1 et 2, et uniquement en saison sèche pour faciliter le séchage des fibres et ainsi maintenir leur longévité. Le filet en nylon d'origine chinoise est une nouveauté indéniable dans les activités de pêche sur tout le continent africain. Néanmoins, s'il est devenu l'outil de production quasi exclusif des pêcheurs côtiers, il n'a pas révolutionné dans les mêmes proportions la pêche en eaux intérieures. L'adoption rapide du filet en nylon est essentiellement due à la résistance des fibres synthétiques au mouillage prolongé. » (Dounias 2016 : 8)

Le filet est un engin de pêche dynamique au sein des communautés de pêcheurs forestiers voire côtiers. Il est parti de la fibre de la plante végétale à la fibre synthétique du nylon aussi bien en eau intérieure qu'en eau côtière. Actuellement, le filet synthétique est utilisé pour toute technique de pêche au filet dans le bassin du Ntem et partout en Afrique. Cela fait que les pêcheurs sont confrontés à l'achat de cet engin, surtout pour ceux qui ne pêchent que pour l'autoconsommation familiale. En revanche, ceux qui commercialisent plus de la moitié de leur poisson arrivent à se l'acheter.

Au village Akam-si, les pêcheurs ont connaissance de deux types de filet, à savoir : l'épervier et le filet trémail. Cependant, c'est seulement le filet trémail qui est régulièrement utilisé, l'épervier l'est moins fréquemment. Les filets trémaux sont achetés en rouleau de 90 à 120m de long et une profondeur d'environ 1 à 2m. Vu que les cours d'eau du village ne sont pas très grands, le pêcheur découpe son filet en fonction de la longueur nécessaire pour sa pêche. Les filets se distinguent surtout par la taille de leurs mailles, que les pêcheurs d'Akam-si et même dans l'ensemble du département du Ntem, désignent en termes de « doigts ». C'est ainsi que nous avons pu recenser quatre types de filets trémaux différents à savoir :

- Le filet trémail d'un (1) doigt (10mm) ;
- Le filet trémail de deux (2) doigts (20mm) ;
- Le filet trémail de trois (3) doigts (30mm) ;
- Le filet trémail de quatre (4) doigts (40mm en diagonale).

Ces filets peuvent être utilisés dans les quatre techniques de pêche suivantes :

- *Adzili-kwas* (couvre-feu) ;
- *Edzien/màán* (entre deux eaux) ;
- *Emvue* (l'épervier) et
- *Nsaq-ochij* (en berges).

Ci-dessous, nous présentons à travers la planche photographique 25, quelques filets trémails des pêcheurs fang-ntumu à Akam-si.

Planche photographique 25 : Filets trémails d'un, deux et trois doigts (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)



Enfin, il y a les pièges parmi lesquels on retrouve surtout les différents types de barrages de pêche. Ce sont les techniques les plus anciennes et les plus complexes chez les Fang-Ntumu en général et particulièrement au village Akam-si.

« Avant même les filets et les hameçons, nos grands-parents faisaient déjà *alám* et *ndzip* depuis. Les blancs ils ont même trouvé que nous on pratique ça. Mais comme c'est dur, ils ont amené leurs filets et les hameçons pour pêcher avec ça. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur d'environ 60 ans, spécialiste de *alám*, Akam-si, 12/08/2018)

Ces techniques sont en revanche, les plus prolifiques en termes de production de poisson. C'est pourquoi, bon nombre de pêcheurs en sont encore spécialistes dans ce village. Ils essaient de préserver ce savoir-faire qui a longtemps contribué à la consommation du poisson dans le village, avant l'arrivée des hameçons et filet synthétiques. D'après les pêcheurs, les techniques de barrage sont des techniques de « prévision » et de capture « en gros ». Elles permettent aussi des captures à long terme.

La durée de capture après installation d'un barrage peut aller jusqu'à cinq mois d'affiler voire plus, d'où l'idée de prévision. C'est aussi pourquoi leur mise en place demande beaucoup de temps de travail (Dounias, 2011 : 4). Les pièges regroupent trois techniques de pêche, à savoir :

- Le barrage à entonnoir *alam* ;
- La haie de nasses tubulaires *ndzip* et
- La pêche féminine collective *alóq*.

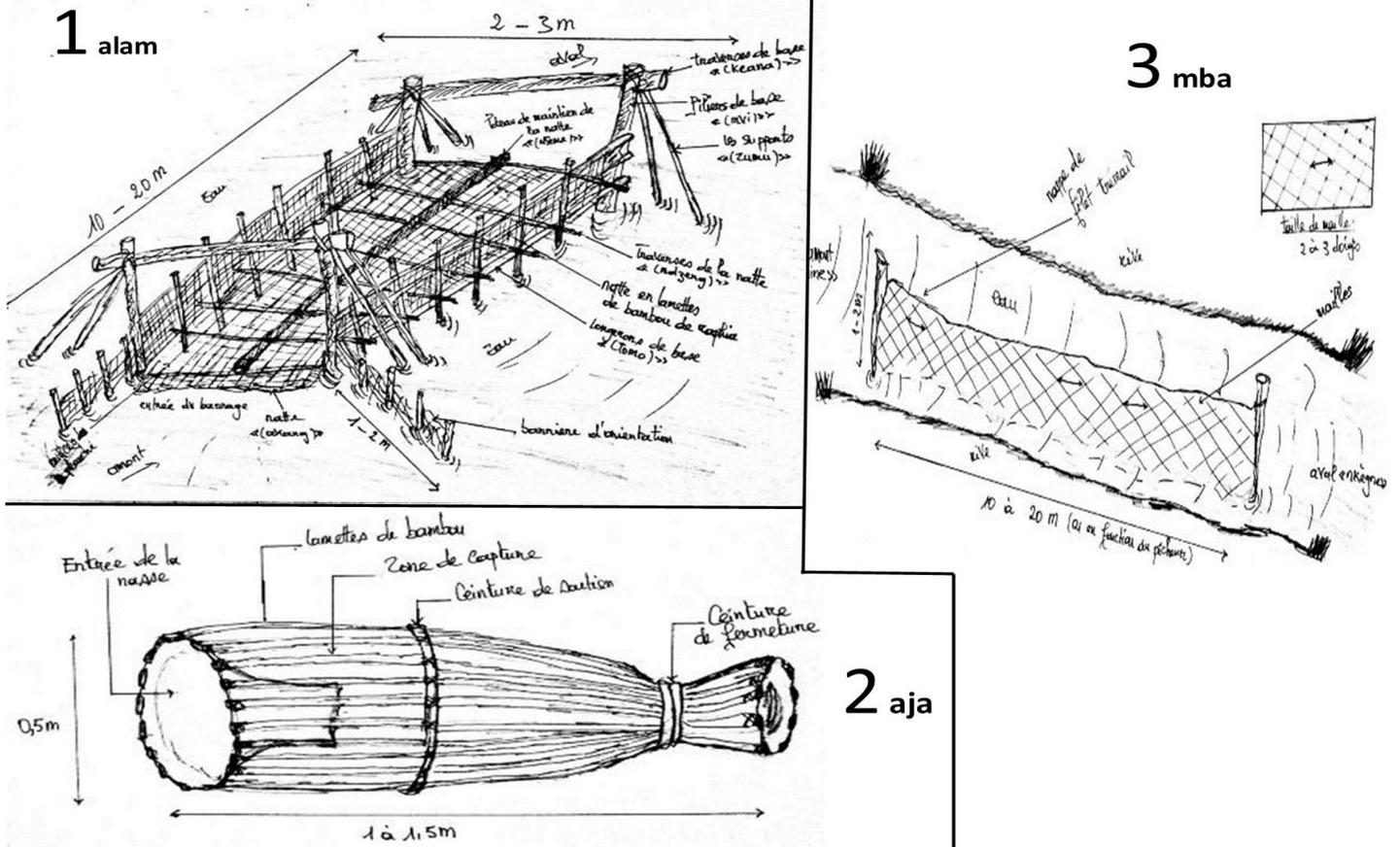
Nous présentons des images de ces pièges dans la planche 26 qui suit.

Planche photographique 26 : des parties de pêche par barrage et digue (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)



Nous complétons cette planche photographique avec la planche de dessins ci-dessous. Celle-ci comporte les techniques *alam*, *mba* et *aja*.

Dessin 6 : représentation de alam (1), aja (2) et mba (3), (Cédric Ondo Obame, 2023)



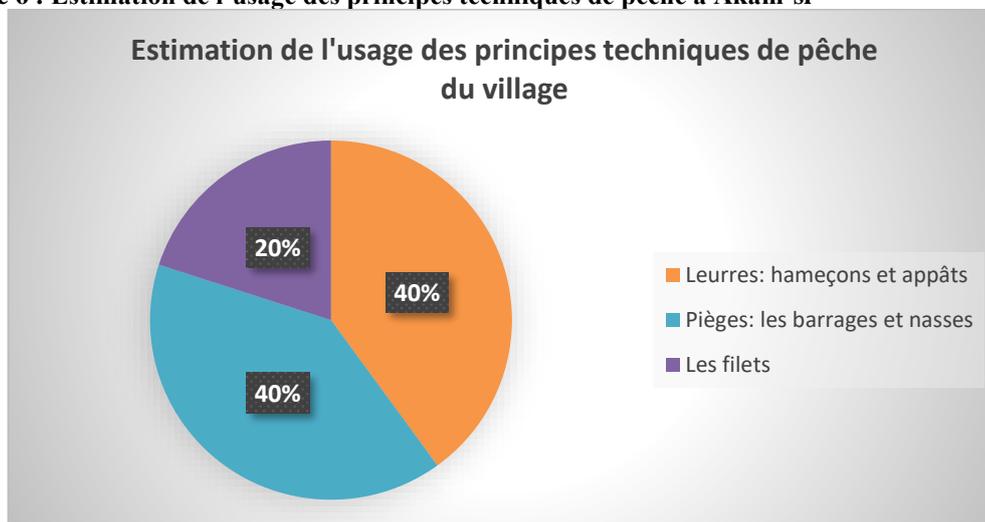
Certaines des techniques inventoriées ci-dessus seront présentées et décrites dans le prochain chapitre. Pour l’instant, nous nous contentons de les énumérer et proposer un calendrier de leurs moments de pratique au village Akam-si. Le tableau 13 présente le calendrier de pêche dudit village au cours d’une année.

Tableau 13 : Calendrier de pêche du village fang-ntumu d’Akam-si

	Janv-Fév-Mars		Avril-Mai-Juin		Juil-Août-Sept		Oct-Nov-Déc	
	Pte saison sèche		Pte saison des pluies		Gde saison sèche		Gde saison des pluies	
	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
<u>Hameçons et appâts</u>	X	X	X	X	X	X		
<u>Les filets</u>	X	X	X	X		X	X	X
<u>Pièges et barrages</u>				X	X	X	X	

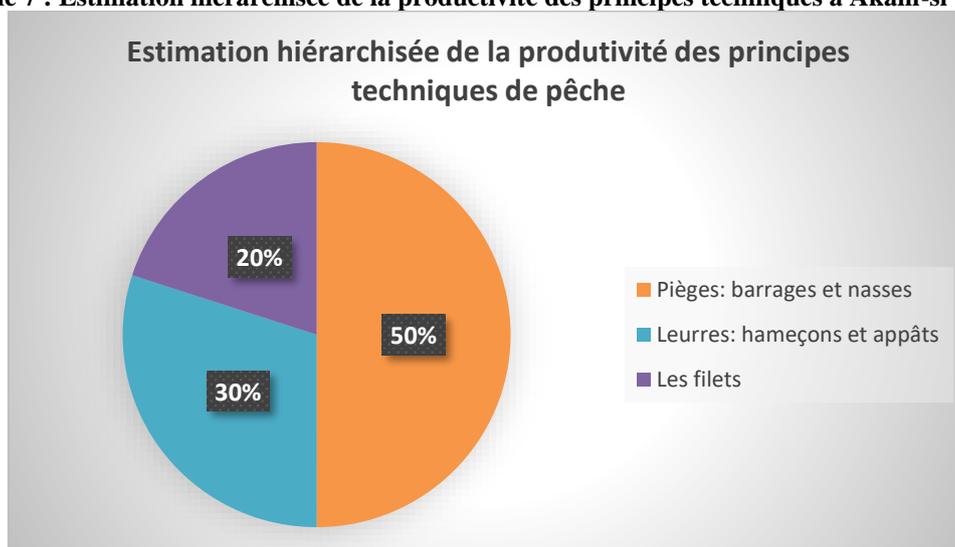
Pour compléter ce calendrier, nous proposons respectivement ci-dessous, les diagrammes 6 et 7, dont le premier porte sur l'estimation de l'usage de chaque principe technique de pêche, et le second, sur l'estimation de leurs productivités halieutiques d'après les pêcheurs.

Diagramme 6 : Estimation de l'usage des principes techniques de pêche à Akam-si



Comme on peut le voir, les leurres et les barrages sont les plus utilisés à Akam-si pour pêcher. Ce diagramme se complète avec celui ci-dessous, où nous montrons que ces mêmes principes techniques sont les plus prolifiques en termes de productivité halieutique au sein dudit village.

Diagramme 7 : Estimation hiérarchisée de la productivité des principes techniques à Akam-si



En dehors de la pêche en eau douce, les agro-pêcheurs d'Akam-si pratiquent aussi la chasse au gibier, ainsi que nous l'abordons dans la sous-section suivante.

3.3.2.1.3. La chasse au gibier « viande de brousse »

Les villageois pêcheurs pratiquent aussi la chasse au gibier *nsom*, du mois de mars au mois de mai, et du mois de septembre au mois de novembre. Ces derniers opèrent grâce à un panel de techniques au même titre que les techniques de pêches que nous verrons à la suite. Parmi les techniques de chasse, on compte :

- Les collets *asimá ekuep* ;
- L'assommoir *ekuirí* ;
- Les filets *avuát* ;
- La fosse *eben* ;
- La chasse à la cour *nsom benvu* et
- La chasse aux armes (fusils *ngá* et lances *akóh*).

En nous référant aux catégories cynégétiques endogènes des communautés fang-ntumu au sens de Georgin Mbeng Ndemzogo (2011 : 31), les villageois d'Akam-si capturent plusieurs catégories de gibiers *tsit*⁴³ ou « viande de brousse » (Bahuchet, 2000 : 331-361). Il s'agit du :

- Gibier à griffes *tsit mekú* ;
- Gibier à sabots *tsit mimbej* ;
- Gibier à pattes *tsit biwas* ;
- Gibier à écailles *tsit bibas* ;
- Gibier *tsit metsín*.

Photographie 7 : Quelques gibiers chassés (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)



⁴³ Terme pour dire gibier ou viande en fang-ntumu.

Sur cette photographie, on aperçoit particulièrement des animaux rongeurs de la catégorie de *tsit meku*, c'est-à-dire, gibier à griffes. Il s'agit : d'un pangolin à longue queue *Manis tetradactyla* nommé *ká*, un *Atherurus africanus* nommé *ngóm* et deux *Cricetomys Gambianus* nommé *kuij*.

La forêt d'Akam-si regorge d'autres espèces de gibier, car il faut rappeler que, le village, comme le département du Ntem dans sa globalité, est frontalier aux forêts camerounaise, équato-guinéenne et du plus grand parc forestier du Gabon (Minkébé) qui se trouve du côté de Minvoul, à l'Est du département du Haut-Ntem. Ainsi, les pêcheurs-chasseurs témoignent souvent d'un sentiment de joie lors des parties de chasses et de pêches dans ces forêts.

En dehors de toutes ces activités, le village enregistre également d'autres pratiques socioéconomiques que nous abordons ci-dessous.

3.3.2.1.4. Autres activités socioéconomiques du village

Les jeunes du village surtout les garçons ont développé une autre activité économique populaire en dehors de la pêche, la pêche et l'agriculture. Il s'agit de la « traversée transfrontalière des personnes et des biens » sur la grande rivière kye à l'aide de petites pirogues monoxyles bordées de planches et fabriquées non loin des cours d'eau. De fait, cette activité leur permet d'avoir quelques revenus financières, afin de s'acheter des fournitures scolaires et subvenir à quelques besoins de premières nécessités. Bien qu'illégale du point de vue de la loi des frontières, ces jeunes villageois courageux pensent plutôt que c'est leur « business de vacances ». Cette activité existe des deux côtés de la frontière par le canal des jeunes des villages riverains et proches de la grande rivière kye. Ce sont surtout les clandestins « sans-papiers » qui passent par là ou encore des personnes ne voulant pas effectuer de détour par la grande route légale. Les tarifs varient en fonction des bagages à faire traverser d'une rive à l'autre.

Quant aux femmes du village, elles ont des petits bars et restaurants dans le village. En plus de cela, elles font des tontines hebdomadaires et mensuelles d'argent en dehors des activités agricoles. D'autres s'organisent individuellement pour aller commercialiser leurs récoltes en ville. C'est cet argent qui leur permet de participer aux tontines et d'aider leurs maris agro-pêcheurs et soutenir aussi les études des enfants. La planche photographique 27 ci-après en présente quelques images.

Planche photographique 27 : Autres activités économiques du village (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)



Enfin, certains hommes pêcheurs et femmes de pêcheurs commercialisent parfois du poisson frais au village. Cela a surtout lieu très tôt le matin, lorsque les pêcheurs qui seraient allés visiter les barrages, filets et hameçons sont de retour. Si les captures ne sont pas conséquentes, le peu de poisson prélevé sera entièrement consommé en famille. Mais, si en revanche elles sont bonnes, une certaine quantité du poisson sera enlevé pour la consommation familiale.

Quant à l'autre moitié, elle sera vendue dans le village ou livré à un client qui aurait fait commande quelques jours au paravent. Ci-dessous, se trouvent en planche 28, quelques photographies de la vente de poissons en gros et en détail au village Akam-si.

Planche photographique 28 : vente de poissons d'eau douce (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)



Pour plus de précisions, nous présentons une estimation de l'ensemble des activités économiques du village en pourcentage à l'aide du diagramme 8.

Diagramme 8 : Estimation en pourcentage des activités économiques du village Akam-si



Les villageois d'Akam-si sont donc par essence agro-pêcheurs. À présent, nous allons aussi discuter des cours d'eau de ce village et appréhender leurs rapports socio-symboliques avec les villageois.

3.3.3. Les cours d'eau à proximité d'Akam-si

Au village Akam-si, il y a quatre catégories de cours d'eau allant des fleuves et grandes rivières, aux petits marécages inondés. Les populations du village et particulièrement les pêcheurs, sollicitent plusieurs ces cours d'eau *ochine* à savoir : la grande rivière **kyε** et les petites rivières dont *Otò-Kyε*, *Mejira*, *Minsoló*, *Nsandzeq* et *Mbèn*. D'autres encore vont plus loin jusqu'à l'affluence du fleuve Ntem, à moins d'une dizaine de kilomètres dans la forêt. Mais le principal cours d'eau est la grande rivière Kyε. L'essentiel de la pêche masculine se pratique dans ce cours d'eau, alors que la pêche féminine qui se résume à une technique voire deux, ne se pratique que dans les petits cours d'eau connexes. Par le passé, hommes et femmes s'organisaient en groupe pour aller pêcher dans les marécages du kyε, lorsque la rivière avait beaucoup tari. D'après les témoignages, il est devenu difficile sinon, impossible de refaire ce genre d'initiative.

« Aujourd'hui, il n'y a plus personnes pour le faire, car ceux qui s'adonnaient le plus à cette aventure de la pêche dans les marécages du kyè en saison sèche sont déjà décédés et nous, nous sommes déjà vieilles. Ce sont les jeunes gens qui parfois vont en groupe faire quelques parties de pêche dans les petites rivières du village ». (Extrait d'entretien avec un groupe de femmes fang-ntumu d'environ 60 ans, anciennes pêcheuses, Akam-si, 12/09/2018)

En outre, tous les cours d'eau du village se rejoignent.

« Le grand fleuve Ntem est au Nord-Est du village et ravitaille la grande rivière kyè. À son tour, la rivière kyè plus proche du village ravitaille tous les autres petits cours d'eau qui sont aussi ses affluents ». (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu, Akam-si, 15/09/2018)

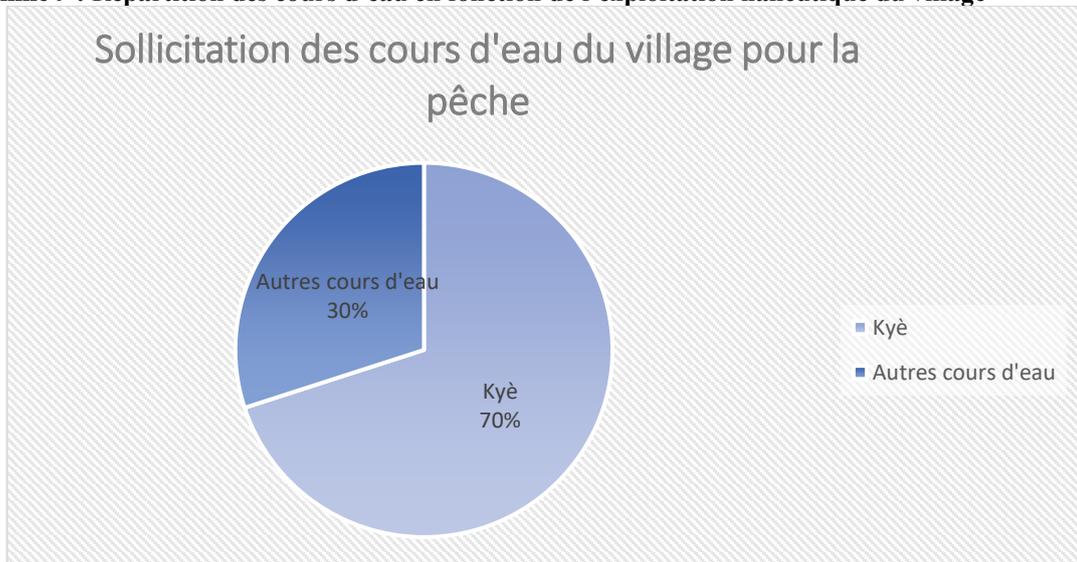
Dans le réseau hydrographique d'Akam-si, les grands cours d'eau ravitaillent les petits, non seulement en eau mais aussi en poissons en toute saison. Pour cela, nous verrons les correspondances entre les cours d'eau les techniques de pêche dans l'aire géographique fang-ntumu du bassin du Ntem dans notre prochain chapitre.

Ci-dessous, la planche 29 présente en images la rivière kyε et le fleuve Ntem au village Akam-si. Elle est suivie du diagramme 9 pour estimer en pourcentage l'usage des cours d'eau du village dans la pratique de la pêche. Cela va permettre de voir quel est le cours d'eau le plus fréquentée par les pêcheurs d'Akam-si.

Planche photographique 29 : Les principaux cours d'eau du village (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2017)



Diagramme 9 : Répartition des cours d'eau en fonction de l'exploitation halieutique du village



Ce diagramme montre qu'à Akam-si, la rivière kyè est le cours d'eau le plus sollicité avec près de 70% en moyenne, alors que les 30% qui restent représentent l'usage des autres cours du village.

*

* *

Après avoir discuté des Fang et spécifiquement de l'organisation des pêcheurs fang-ntumu ainsi que leurs savoirs et savoir-faire, notre développement se poursuit avec notre prochain chapitre en abordant la description des techniques de pêche de cette communauté, ainsi que les cours d'eau fréquentés et la ressource halieutique prélevée.

Chapitre 4 : Description des processus techniques de pêche et présentation du milieu aquatique et sa biomasse chez les agro-pêcheurs fang-ntumu

Comme l'indique son intitulé, ce chapitre décrit et classe les techniques de pêche fang-ntumu, présente son espace aquatique de pêche et la ressource poissonneuse prélevée. Composé de deux sections, la première décrit d'abord les techniques *Emvue* (épervier), *Adzili-kwas* (couvre-feu), *Ofá* (canne à pêche à main) et *Etele* (canne de ligne verticale). Le choix de ces dernières est fait à titre représentatif de l'ensemble des autres techniques qui ne seront pas traitées ici. Ensuite, cette section classe ces techniques de pêche à l'aide de nomenclatures scientifiques et systèmes étics des pêcheurs.

Quant à la deuxième section, elle fait l'inventaire et la classification des cours d'eau de pêche et leur contenu halieutique. Ce travail va ensuite permettre de mettre en lumière, les caractéristiques empiriques de ces cours d'eau et leurs ressources.

Section 4.1 : Description des processus techniques de pêche

En décrivant les techniques de pêche, l'objectif consiste à identifier et analyser leurs chaînes opératoires, tel que nous l'avons fait dans le chapitre 2 avec les techniques nigérianes de pêche. Commençons par la description des techniques de pêche au filet.

4.1.1. Emvue (épervier)

4.1.1.1. Présentation de la technique

Le processus de la technique de pêche épervier *emvue* comprend une seule chaîne opératoire composée de trois grandes phases. À l'intérieur de celles-ci se trouvent respectivement des séries d'opérations, d'actes et de gestes combinés et exécutés par le pêcheur. La première phase porte sur l'acquisition du filet épervier ; la deuxième phase porte sur son jet à l'eau pour le mouillage, et enfin la troisième phase porte sur le retrait immédiat de l'épervier de l'eau après le jet. Avant d'entrer pleinement dans la description de ces étapes, faisons d'abord un bref aperçu de la technique.

Emvue dit épervier en français, est une technique masculine de pêche pratiquée par les jeunes et adultes en communautés fang-ntumu. Elle date de plusieurs décennies et repose essentiellement sur une sorte de filet **avwát**, dont la morphologie est souvent circulaire. Le nom **emvue** en langue fang-ntumu, renvoie à un son onomatopéique qui désigne le son produit par ce filet en retombant dans l'eau après son jet, en situation de pêche. Cette technique diurne se pratique uniquement en saison sèche dans les cours d'eau de troisième catégorie (Dounias, 2011 : 25-30). Peu profond, ces cours d'eau sont souvent caractérisés par leurs fonds marins rocaillieux. D'après les pêcheurs, la présence des cailloux au fond de l'eau favoriserait le piégeage des poissons après le mouillage du filet. Certaines communautés fang-ntumu du Sud-Cameroun pratiquent aussi cette technique de nuit.

« Lorsque la pêche à l'épervier se pratique de nuit, elle est incidemment l'occasion de captures à la machette et à la lampe torche : saisie de grenouilles Goliath *Conraua Goliath* pouvant dépasser un poids de 2kg et 75cm de longueur mais aussi, plus rarement, de faux gavials *Osteolaemus tetrapis* et de mammifères à activité nocturne, comme la loutre à joues blanches *Aonyx congica*, la loutre à cou tacheté *Mellivora lepensis* et le *Potamogale velox*. » (Dounias, 2011 : 214)

Le filet épervier est fait de coton ou de nylon, et contient des plombs de lestage sur tout le long de la ralingue de sa circonférence. Ses mailles varient entre deux et quatre doigts (entre 15 et 30mm) en diagonale. Par le passé, sa nappe était confectionnée de fibres végétales d'un arbuste nommé **okóp** en fang-ntumu par les pêcheurs eux-mêmes. C'était un savoir-faire qui permettait à ces derniers de tisser leurs propres filets. Bien qu'efficaces, ces filets étaient non durables. Il fallait tisser de nouveau filet à chaque fois pour préparer une partie de pêche. Aujourd'hui, les pêcheurs nous ont dit que la modernité leur a apporté un filet épervier synthétique et qu'ils ne font plus de nappe en fibres végétales pour l'épervier.

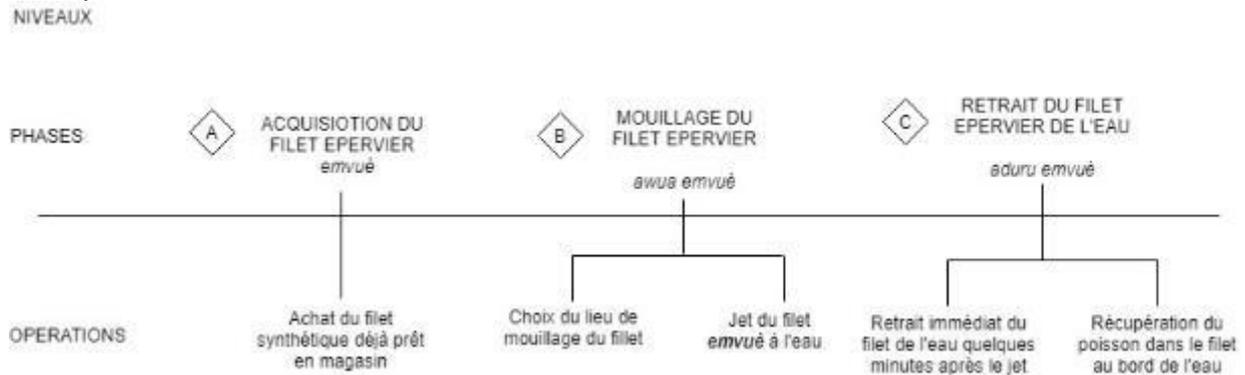
D'après les discours des pêcheurs et nos observations, les poissons ciblés et capturés avec cette technique sont surtout des **kwás bibas** c'est-à-dire, des poissons à écailles de toutes espèces en eau douce, notamment :

- **Ekono** (*Tilapia Oreochromis*);
- **Nkeme** (*Chrysichthys nigrodigitatus*);
- **Mfiqe** (*Xenocharax spilirus*);
- **Obay/nsó** (*Hepsetus odoe*);
- **Mvúa** (*Alestes macroptalmus*).

4.1.1.2. Description de la chaîne opératoire de la technique

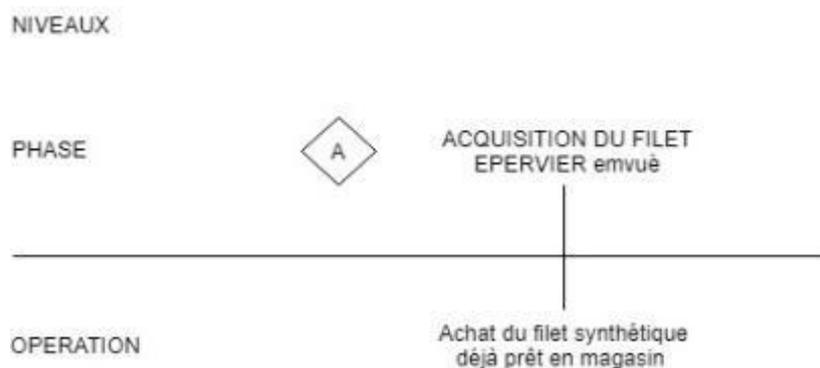
Pour commencer, nous présentons d'abord le schéma des trois grandes phases que nous allons respectivement décrire dans la chaîne opératoire de cette technique de pêche.

Schéma 25 : Le processus technique du filet épervier *emvué*, enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse



*PHASE A : Acquisition du filet épervier *emvué**

Schéma 26 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire



Comme on peut le voir, cette phase n'a qu'une seule opération. Il s'agit de l'achat du filet synthétique épervier en magasin.

- *Opération : acheter le filet épervier*

Le pêcheur se rend en magasin pour acheter ledit filet de forme circulaire et déjà prêt à l'emploi. D'après les pêcheurs, il coûte à peu près 25000Fcf, soit 40 € environ, en fonction de sa taille. Ci-dessous, voici en photographie 8 un filet épervier.

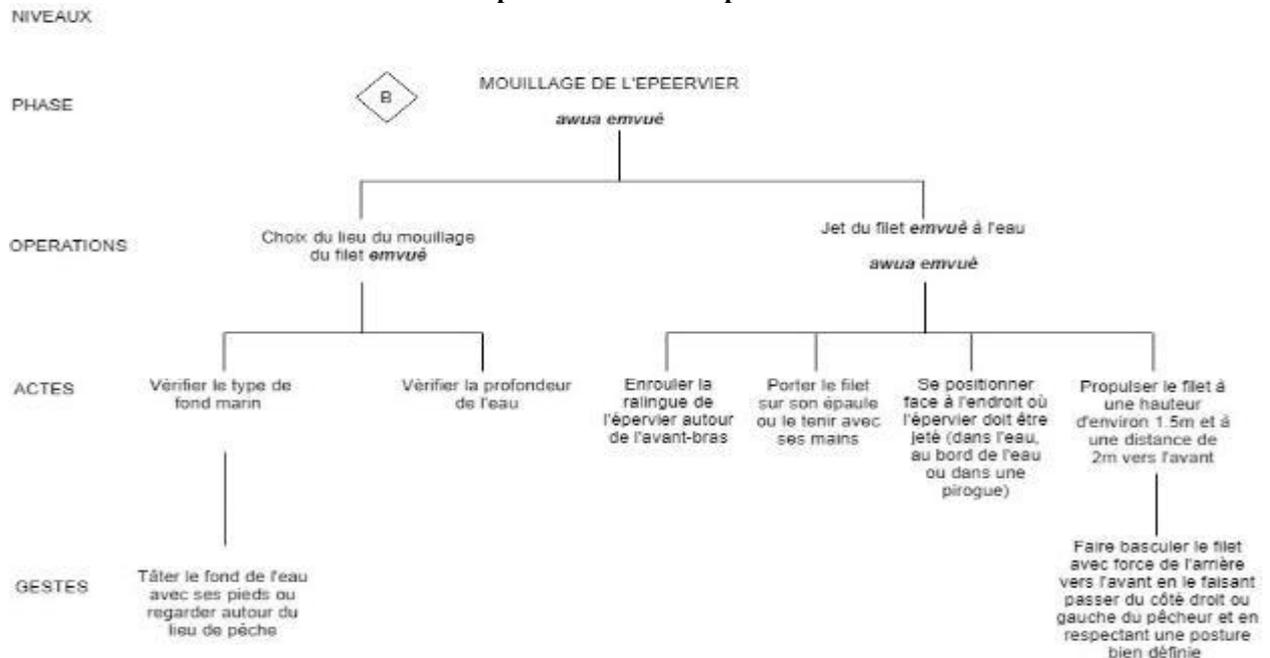
Photographie 8 : Le filet épervier *emvue* (Cédric Ondo Obame, Bitam, 2018)



Après la première phase et son unique opération, vient ensuite la deuxième. Celle-ci porte sur le mouillage de l’engin de pêche épervier. Le schéma ci-dessous nous en présente les différentes étapes.

PHASE B : Mouillage de l’épervier awua emvue

Schéma 27: Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire



Dans cette phase, il est question de deux opérations. Le pêcheur doit premièrement définir le lieu du mouillage de son filet. Après cela, il pourra ensuite procéder à son mouillage.

Mais avant de poursuivre, nous soulignons que depuis le village et plus précisément à la veille de la sortie de pêche, le pêcheur suit certains interdits humains et alimentaires. En effet, il évite, d'une part, tout rapport sexuel avec sa femme et, d'autre part, il se prive de certains aliments (sucrés ou gluants tels que le gombo, le chocolat indigène) et des boissons « froides⁴⁴ » (vin de canne *melamba* ou de palme *bibus*), avant de se rendre à la pêche. Dans l'imaginaire des pêcheurs, ces aliments et boissons refroidissent l'eau et réduisent ainsi les possibilités d'une bonne partie de pêche s'ils sont consommés à la veille ou au jour de la sortie de pêche.

Les conséquences du non-respect de ces interdits varient en fonction du pêcheur. Cela veut dire que d'un pêcheur à autre, la conséquence peut être plus ou moins néfaste. Cependant, on retient que, tout respect d'interdits évite au pêcheur le risque de « malchance » ou stérilité pour sa partie de pêche. Il sera ainsi « pur » et son moment de pêche sera favorable. Dans cette même logique, certains pêcheurs chrétiens adressent parfois une brève prière accompagnée d'un « signe de crois » par un geste rapide de la main, juste avant d'entrer dans l'eau et procéder au mouillage du filet. Pour eux, c'est une façon de « se remettre à la faveur et la pureté de Dieu », puis de « recommander sa protection et sa partie de pêche entre ses mains ». Tout cela nous met en présence d'une dimension symbolique de croyance aux interdits et au Dieu chrétien, dans la pratique de la pêche en communauté fang-ntumu. D'où l'implication de l'invisible chez les pêcheurs.

Afin de ne pas avoir à le rappeler à chaque fois, les éléments symboliques mentionnés ci-dessus sont pris en compte pour toutes les techniques masculines des Fang-ntumu, même pour celles qui ne seront pas traitées dans ce travail. À présent, nous allons voir comment se déroule la première opération de cette phase technologique du mouillage de l'épervier.

- *Première opération : choisir le lieu du mouillage du filet emvue*

Avant le mouillage de l'épervier, le pêcheur définit d'abord sa zone cible de pêche. Pour ce faire, il vérifie le fond marin de l'endroit qui abritera la partie de pêche parce que l'épervier se pratique principalement dans les plans d'eau à fond rocailleux chez les pêcheurs fang-ntumu. Si le pêcheur ne connaît pas déjà au préalable son plan d'eau de pêche, il descend à quelques mètres dans l'eau pour tâter le fond avec ses pieds, sans pour autant déranger la

⁴⁴ Contrairement aux boissons chaudes et fortes, les boissons froides renvoient aux boissons qui risqueraient de refroidir le lieu de pêche.

tranquillité des poissons. Cela lui permettra de ressentir la présence des pierres au fond de l'eau. Sinon, il peut aussi directement regarder autour de lui (au bord de l'eau) pour constater la présence de celles-ci ou pas. Cela évitera de prendre le risque de faire fuir les poissons présents dans ce plan d'eau visé.

« Tu sais, il y a plus de chances d'attraper le poisson avec l'épervier là où il y a les cailloux par rapport à là où il y a le sable ou la boue dans l'eau. Parce que quand tu regardes bien, là où il y a les cailloux dans l'eau, le poisson ne peut pas fuir en bas du filet. Mais si c'est la boue ou le sable, il peut fuir, si le filet n'attrape pas bien le fond. » (Extrait d'entretien avec un groupe de pêcheurs, Akam-si, 15/08/2018)

Toutefois, certains pêcheurs nous ont dit qu'il peut leur arriver d'utiliser l'épervier dans d'autres fonds marins, mais c'est aux risques du pêcheur qui s'hasarde à le faire, parce que ce n'est pas vraiment rassurant, en termes d'efficacité de la technique.

Le deuxième acte est de vérifier la profondeur du plan d'eau à exploiter. Le niveau d'eau maximum ne doit pas dépasser les hanches du pêcheur c'est-à-dire une profondeur d'environ 1m. Cela permet au filet de vite atteindre le fond grâce au poids de ses plombs. Dans le cas contraire, le poisson aurait le temps de s'échapper avant que le filet n'atteigne le fond. Pour vérifier la profondeur, le pêcheur observe attentivement la couleur du plan d'eau pour juger de sa profondeur. « Si l'eau est sombre, c'est que l'endroit est profond. Si l'eau est claire, c'est que l'endroit est peu profond ». C'est le principal principe que les pêcheurs nous ont souvent donné.

- *Deuxième opération : jet du filet emvue à l'eau*

L'opération du jet du filet à l'eau renvoie à son mouillage après que le pêcheur ait clairement défini sa zone de pêche.

Pour commencer, le pêcheur enroule d'abord la ralingue principale de l'épervier autour de son avant-bras et de sa main, car c'est grâce à cela qu'il retiendra le filet après l'avoir jeté. Ensuite, il porte le filet sur son épaule ou soulève avec ses mains, et se dirige au lieu du mouillage. Arrivé sur place, il doit maintenant se positionner (soit dans sa pirogue, au bord de la rivière, ou directement dans l'eau), face à la zone cible c'est-à-dire, l'endroit où le filet doit être jeté. Une fois qu'il est en place, il va enfin procéder au mouillage en réalisant le jet de l'épervier. Pour cela, il lui faut un positionnement adéquat.

Dans son positionnement, les jambes du pêcheur sont légèrement écartées. Cette posture lui sert d'appui afin de bien exécuter son jet. Au moment de réaliser ce dernier, le pêcheur exécute une série d'actes et de gestes. En fait, il commence par préparer son élan en réalisant une série de deux à trois essais. Pour chaque essai, il réalise une demi-flexion sur ses jambes, suivie d'une demi-rotation rapide sur lui-même (de l'arrière vers l'avant), tout en tenant le filet de ses mains. Au moment de l'essai final, il reprend le même enchaînement avant de finalement projeter le filet de toutes ses forces devant lui à une hauteur d'environ 1.5m du niveau de la surface de l'eau. Ce mouvement synchronisé est accompagné d'un léger penchement du corps du pêcheur vers l'avant afin de bien accompagner la projection du filet. L'objectif est de faire déployer le filet pendant qu'il est encore en l'air c'est-à-dire avant qu'il ne retombe dans l'eau.

Au moment où le filet tombe dans l'eau, il est déjà entièrement déployé et couvre la superficie proportionnelle à son extension. Après la retombée du filet, le pêcheur retient, autour de sa main ou de son avant-bras la ralingue qui lui servira à retirer le filet de l'eau après quelques minutes. Dans toute cette manœuvre, le pêcheur use de tout son corps afin de réussir le mouillage de son filet. C'est pourquoi nous parlerons du prolongement du corps du pêcheur dans sa technique à travers sa maîtrise et son adresse dans la pratique de l'épervier. Dans la prochaine phase, on va voir que ce prolongement du corps du pêcheur est aussi très visible au moment du retrait du filet pour prélever le poisson. La photographie 9 ci-dessous présente le jet du filet épervier.

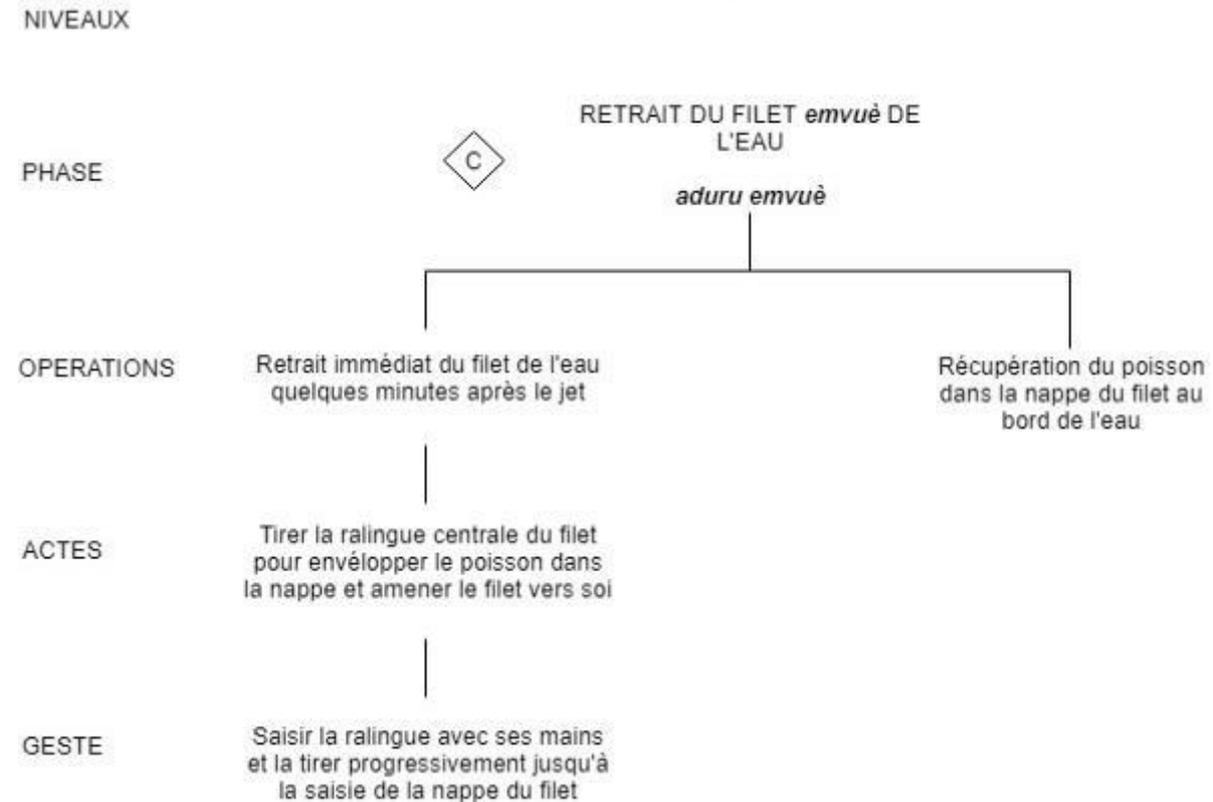
Photographie 9 : Le jet de l'épervier (Source : IRD, E. Dounias, 2016 :14)



Après le mouillage du filet épervier, vient enfin le retrait immédiat de celui-ci en vue de procéder à la capture du poisson, tel que nous l'examinons ci-dessous.

PHASE C : Le retrait du filet emvuè de l'eau

Schéma 28 : Enchaînement de la troisième phase de la chaîne opératoire



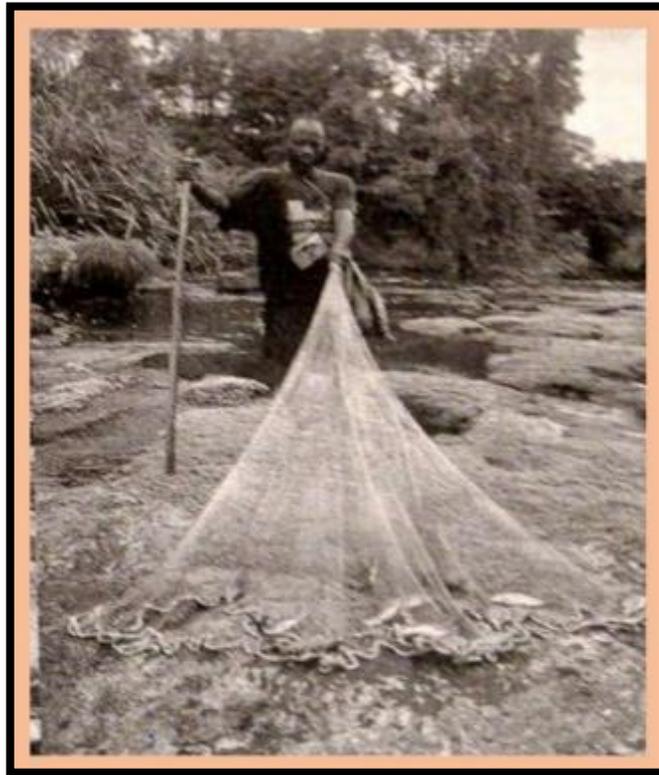
Après le mouillage du filet, juste après quelques minutes, son retrait est immédiatement exécuté par le pêcheur. Cette phase se résume à deux opérations, sinon une en réalité.

- *Opération : sortir immédiatement l'épervier de l'eau quelques minutes après le jet*

En retombant dans l'eau, le poids des plombs du filet épervier fait en sorte que celui-ci immerge immédiatement jusqu'au fond de l'eau, en immobilisant au passage, tous les poissons qui sont dans sa surface de couverture. Mais, pour que les poissons soient pris au piège, il faut que le pêcheur resserre vite le filet en tirant sur la ralingue qu'il tient autour de sa main. C'est ainsi que le poisson sera définitivement piégé. Dans le cas contraire, certains poissons peuvent s'échapper. De toutes ses forces, le pêcheur tire la ralingue pour resserre le filet et le ramener à lui. Après la saisie du filet, il l'apporte au bord de l'eau pour y retirer les proies avant de revenir effectuer d'autres jets.

Chaque poisson sera saisi avec précaution afin d'éviter d'éventuels piqûres, morsures ou blessures. C'est pourquoi cette séquence de saisie de poissons constitue un moment à part entière. La photographie 10 nous montre un pêcheur ayant déjà retiré son filet épervier et prêt à récupérer les proies capturées.

Photographie 10 : Un filet épervier après son retrait de l'eau, (Source : IRD, E. Dounias, 2016 :14)



4.1.1.3. Analyse d'une technique au filet retombant

L'épervier *emvue* est une technique active et chaude. Elle est active parce que dans son processus d'actions, c'est le filet qui va vers le poisson pour le prendre, pour agir sur lui, et non pas l'inverse (Nedelec, 1991). Et, elle est chaude parce que le filet finit par capturer son poisson, grâce au travail de sa nappe de mailles, qui l'immobilise jusqu'au prélèvement (Monod, 1973). Cette situation semble rendre compte de l'interaction qui se produit entre le filet et sa proie tout au long de l'action de capture.

La description du déroulement technologique de l'épervier laisse également apparaître que, le pêcheur respecte certains interdits humains (rapports sexuels) et alimentaires (aliments sucrés et gluants, vin de canne). Cela signifie que ce dernier n'utilise pas seulement des connaissances techniques, mais aussi des connaissances symboliques en rapport à sa pratique de pêche. L'ensemble de toutes ces connaissances lui permet de recommander ses parties de pêche et sa protection aux esprits, génies ou au Dieu chrétien, en fonction de sa croyance.

Pour clore, le déroulement de cette technique présente enfin un rapport étroit du pêcheur à sa technique. En effet, tout au long de sa technique, ce dernier semble s'associer à son filet épervier pour prélever le poisson. Il interagit avec son engin et opère en symbiose avec lui. C'est pourquoi nous parlons en termes d'un prolongement du corps du pêcheur dans sa technique *via* la maîtrise de son filet épervier (excellente réalisation du jet au moment du mouillage). C'est certainement dans ce même type de rapport que Jamin (1972), Bahuchet et Pujol (1975), ont parlé de « pêche directe ou active », et que Pauline Laval (2016), a aussi évoqué le concept de pêche « cynégétique ». Le fait est qu'à l'aide de ses bras, ses mains, ses jambes, le pêcheur s'appuie sur son propre corps, afin de propulser son filet sur le poisson. Le filet devient alors une sorte d'extension du corps de ce dernier pour atteindre la proie. C'est une observation qu'a aussi fait Calos Sautchuk (2005) au sujet de la technique du harpon, chez les pêcheurs d'un petit village du Brésil. Cela fait surtout allusion à la notion de « techniques du corps » développée par Marcel Mauss (2000), une notion qu'il comprend comme la façon dont les hommes, société par société utilisent leur corps pour des performances socio-culturelles et symboliques. La technique de pêche de l'épervier est donc aussi à appréhender à travers ce cadre, au vu de ce qui a été développé.

4.1.2. Adzili-kwas (le couvre-feu)

4.1.2.1. Présentation de la technique

Le processus de la technique du filet maillant mouillé en couvre-feu *adzili-kwas* comprend une seule chaîne opératoire. Celle-ci est composée de trois grandes phases à l'intérieur desquelles se trouvent respectivement des séries d'opérations, d'actes voire de gestes combinés et exécutés par le pêcheur pendant la pratique. Ainsi, la première phase porte sur l'acquisition du filet trémail de pêche, la deuxième phase porte sur son mouillage à l'eau, et enfin la troisième phase porte sur le « couvre-feu » pour capturer le poisson. Mais avant de commencer à décrire cette chaîne opératoire, nous présentons d'abord brièvement la technique.

Le « couvre-feu » encore dit *adzili-kwas*⁴⁵, est une ancienne technique de pêche masculine fang-ntumu du Gabon, qui se pratique par les jeunes et les adultes depuis l'avènement des filets trémaux synthétiques. En communautés fang-mvae et ntumu du Sud-Cameroun,

⁴⁵ Surprendre le poisson

Edmond Dounias (2011) souligne que cette technique qu'il nomme « battue diurne », est aussi connue sous l'appellation locale *adjit-kos*⁴⁶.

Toutes ces terminologies désignent ainsi le mode opératoire de cette technique en situation de pêche, tel que nous le verrons dans la suite. En tant que technique diurne, elle se pratique à pied dans les cours d'eau de troisième catégorie (Dounias, 2011 : 25-30). Avec une profondeur d'environ un mètre (1m) en saison sèche, ces derniers permettent une bonne pratique de cette technique de pêche qui a pour principal engin : le filet trémail *avwát*, un filet synthétique en crin nylon multi filament. La taille de ses mailles varie entre deux et trois doigts en diagonale (20-30mm), et permet la capture des poissons suivant :

- *Ekónó* (*Tilapia oreochromis*) ;
- *Nkeme* (*Chrysichthys nigrodigitatus*) ;
- *Mfié* (*Xenocharax spilirus*) ;
- *Obáñ/nsóó* (*Hepsetus odoe*) ;
- *Mvúú* (*Alestes macroptalmus*).

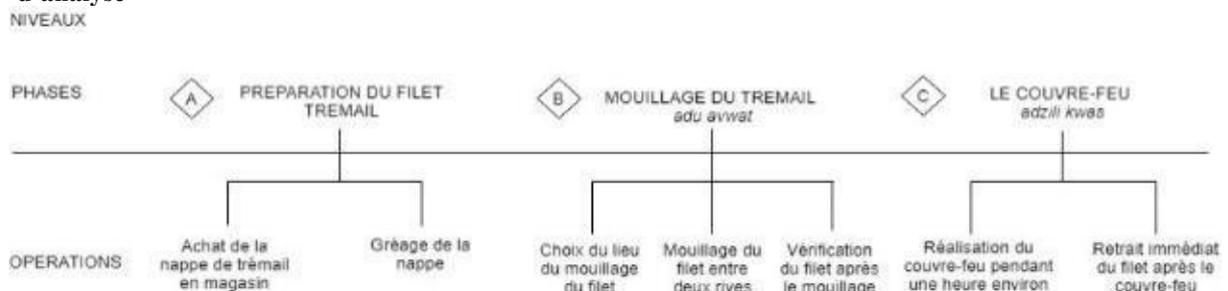
Parfois, il peut aussi arriver de capturer les poissons tels que :

- *Ng ð* (*Silurus*)
- *Apeñ* (*Malepterus beninensis*)
- *Mvié-ngð* (*Silurus asotus*)
- *Evós* (*Synodontis courteti*)
- *Ndòò* (*Parochenoglaanis sp*)
- *Mvòñ* (*Parochenoglanis punctatus*)
- *Nwuáj* (*Anguilla-Anguilla*).

4.1.2.2. Description de la technique

Avant de commencer la description, nous rappelons les trois phases technologiques qui composent la chaîne opératoire de la technique du « couvre-feu », chez les Fang-ntumu.

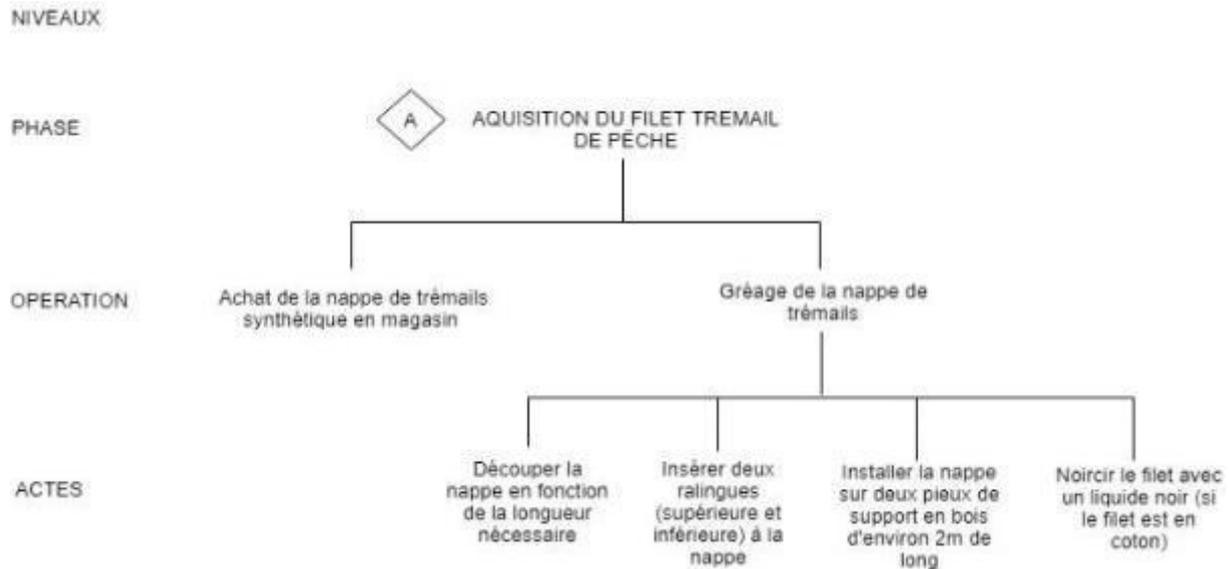
Schéma 29 : Le processus technique du couvre-feu *adzili kwas*, enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse



⁴⁶ Battre le poisson

PHASE A : Préparation du filet trémail

Schéma 30 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire



Cette phase permet au pêcheur d'acquérir et de préparer son filet avant la pêche. Pour ce faire, il doit mener deux opérations à savoir, l'achat de la nappe du filet trémail en magasin et le gréage de celui-ci par la suite.

- *Première opération : l'achat de la nappe de trémail*

Le pêcheur se rend en magasin pour acheter sa nappe de trémail. Celle-ci est achetée en rouleau de 50m pour un prix de 40.000fcfa (environ 60 €). Ce prix varie en fonction de la taille des mailles : un doigt (10mm), deux doigts (20mm), trois doigts (30mm) et parfois quatre doigts (40mm) en diagonale. Après l'achat, le pêcheur devra ensuite passer au gréage de ce dernier afin de l'apprêter à la pêche. D'où la deuxième opération.

- *Deuxième opération : le gréage de la nappe de filet trémail*

Dans cette opération, le pêcheur exécute un premier acte. Il découpe la nappe en portion de 5 à 10m selon la longueur souhaitée. Mais, ce découpage tient surtout compte de la largeur des cours d'eau de pêche. Le pêcheur découpe donc son filet en fonction de la taille de la rivière ou de la zone aquatique qu'il envisage cibler.

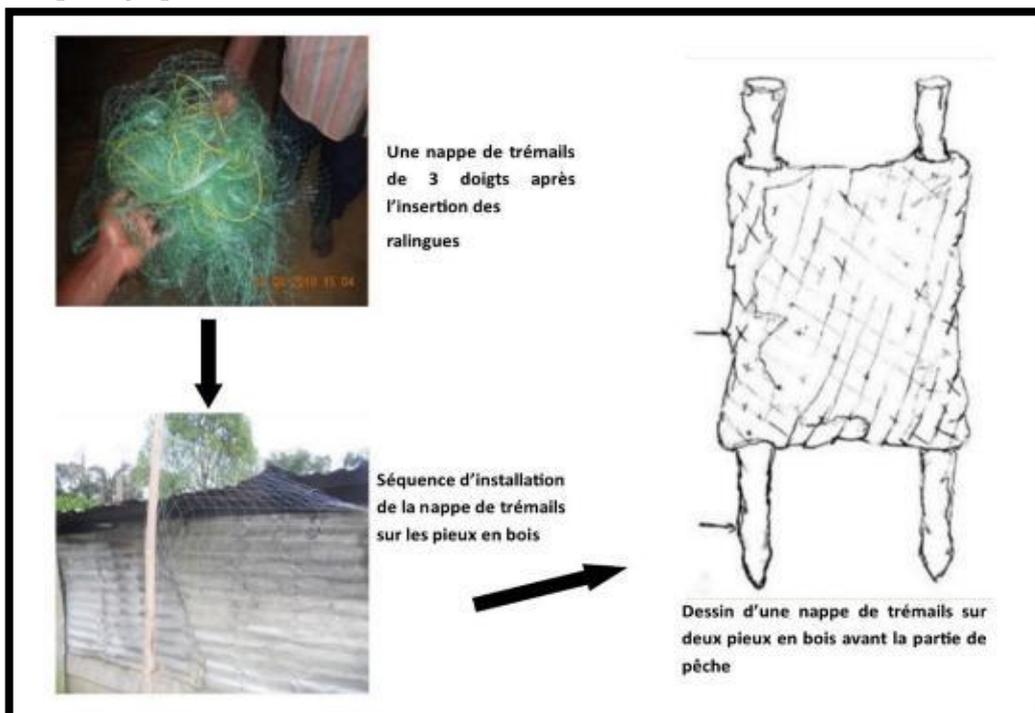
Ensuite, le pêcheur exécute un deuxième acte. Il s'agit d'installer la portion de nappe de filet découpé sur deux pieux de bois d'environ 2m de long. Ces derniers constitueront les

supports du filet et faciliteront son mouillage. À ce propos, le pêcheur se rend en forêt pour se procurer ces pieux (des végétaux solides et résistants à l'eau). Après leur acquisition, il les amène au village ou en campement pour procéder à leur usage. Chacun des deux pieux sera placé verticalement sur une extrémité du filet et sera ensuite solidement attaché au filet à l'aide des bouts des deux ralingues supérieure et inférieure qui longent le filet horizontalement. À cela, les pêcheurs ajouteront aussi des morceaux d'orins en les enroulant autour des pieux de haut en bas, en passant par les mailles de la nappe du filet. Ainsi, l'ensemble du filet deviendra immobile et prêt au mouillage. Mais avant cela, un dernier acte est nécessaire.

Il s'agit de noircir l'ensemble de la nappe du filet et ses deux supports. D'après les pêcheurs, le noircissage du filet est une sorte de camouflage afin de le rendre quasi invisible dans l'eau lorsqu'il sera mouillé. Pour ce faire, ils l'imbibent d'une huile noire recyclée dans les moteurs de véhicule. Cette huile est réputée pour ne pas facilement se dissiper dans l'eau lors du mouillage du filet, c'est pourquoi les pêcheurs l'utilisent. Cet acte est surtout accompli lorsque le filet est en coton et de couleur blanche. Les filets en nylon sont presque transparents dans l'eau et à ce titre, ils n'ont pas besoin de noircissage ou d'un quelconque autre camouflage.

La planche 30 présente quelques séquences du gréage d'une nappe de filet trémaillant après son achat en magasin.

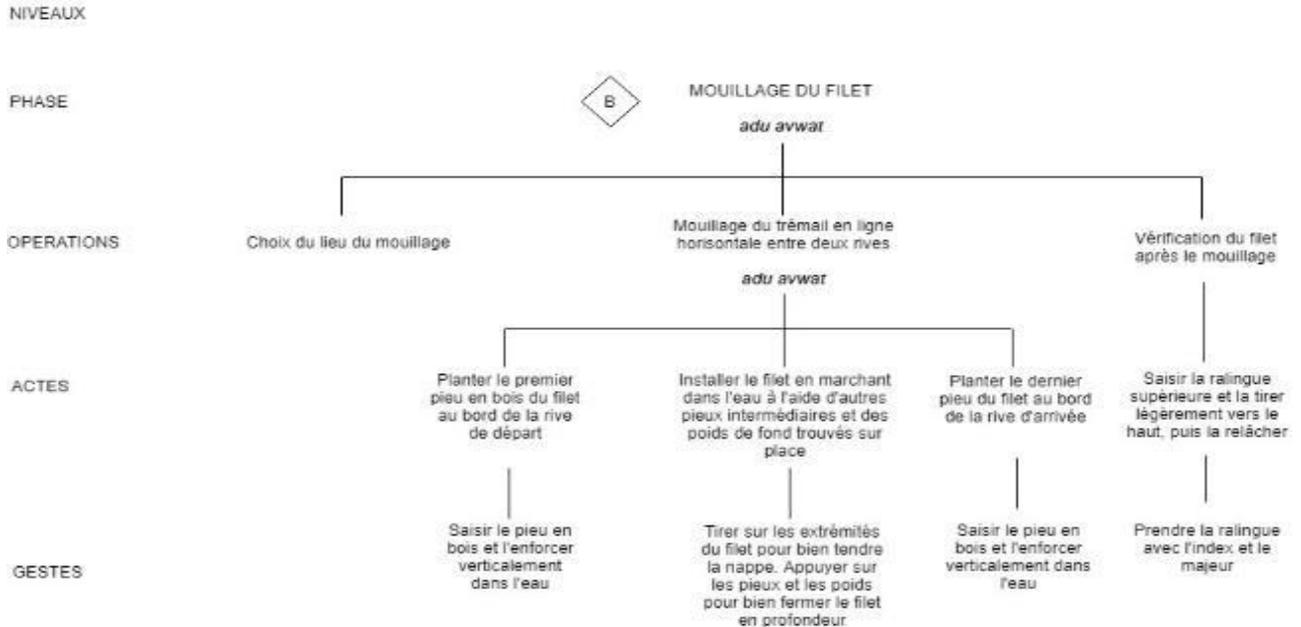
Planche photographique 30 : Séquences de gréage du trémaill en nylon (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018 pour les photographies)



Après cette première phase, vient la seconde : le mouillage du trémail.

PHASE B : Mouillage du filet Adu-avwát

Schéma 31 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire



Cette phase s'exécute en deux opérations. Premièrement, le pêcheur doit identifier ou choisir un lieu du mouillage de son engin avant de le mouiller par la suite.

Comme nous l'avons souligné avec la technique précédente, à ce niveau de la chaîne opératoire, le pêcheur est sensé avoir suivi et respecté certains interdits corporels et alimentaires depuis le village, et surtout à la veille de sa sortie de pêche.

- *Première opération : choix du lieu du mouillage du filet*

Pour identifier le lieu pour mouiller, le pêcheur inspecte le plan d'eau afin de s'assurer que sur une longueur de 100 voire 200m à peu près, il n'y ait rien qui puisse entraver le bon déroulement de la prochaine phase qui est celle du couvre-feu. Aussi, il doit s'assurer de la présence du poisson en abondance dans la zone choisie. Pour cela, il se réfère à des repères tels que la couleur sombre de l'eau ou les souches d'arbres, des éléments clés et susceptibles d'indiquer la présence des poissons. Un pêcheur nous disait ceci :

« Là où tu vois que l'eau est bien noire, c'est que l'endroit est un peu profond et il y a beaucoup de poissons là. Donc pour pêcher, on cherche les endroits où l'eau est noire. » (Pêcheur fang-ntumu, Akam-si, 26/08/2018)

- *Deuxième opération : mouillage du filet trémail en ligne horizontale entre deux rives*

La deuxième opération consiste à faire mouiller le trémail après avoir identifié le plan d'eau adéquat. Pour ce faire, le ou les pêcheurs procèdent au mouillage d'un seul filet trémail en amont du plan d'eau retenu. Ils s'assurent que le trémail est bien installé dans la largeur et la profondeur du plan d'eau, afin qu'aucun poisson n'ait de possibilité de fuite lorsqu'ils commenceront le couvre-feu. Cette opération se fait dans le calme.

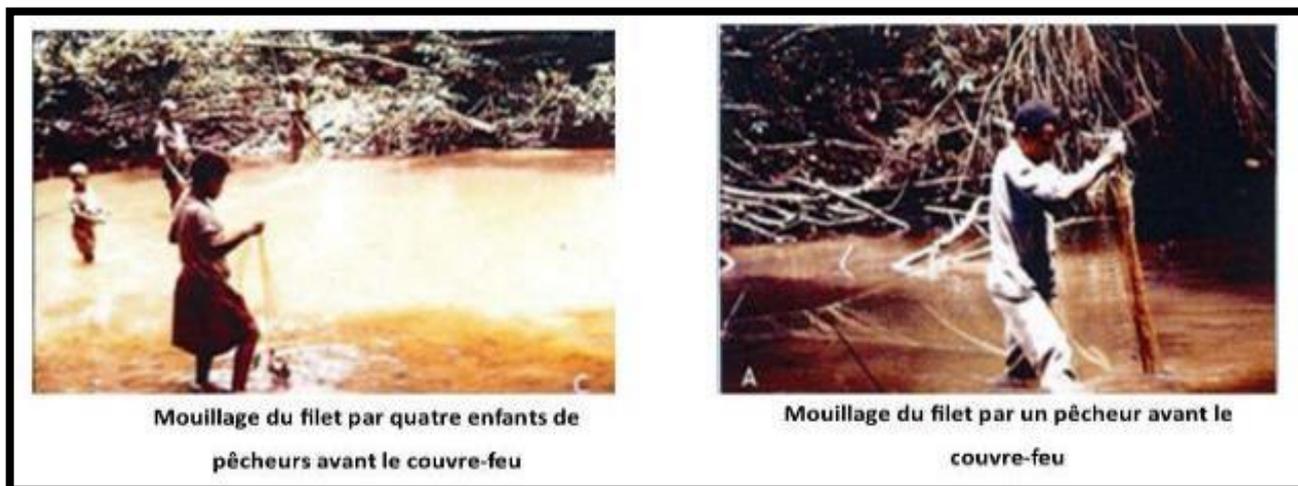
Pour mouiller le filet *adu avwát*, un premier acte est exécuté, il s'agit de planter profondément en vertical le premier bois de support du filet au bord de la rive de départ du mouillage. Cela est accompli par l'un des pêcheurs. Après cela, le deuxième acte est directement enchaîné. Il s'agit de déployer le filet trémail dans l'eau en partant de la rive de départ jusqu'à l'autre rive où le deuxième pieux de support du filet sera lui aussi, solidement planté. Quand le mouillage est fini, il faut maintenant vérifier si le filet est bien en place, d'où une troisième et dernière opération.

- *Troisième opération : vérification du filet après le mouillage*

Pour terminer la phase, le pêcheur vérifie si le filet est bien installé. Pour cela, il le parcourt de bout en bout. À chaque fois, il tient la ralingue supérieure (avec son index et son majeur) et la tire légèrement vers le haut, avant de la relâcher.

Si le filet n'est pas bien installé à certains endroits au fond de l'eau, il ajoute des poids (pierres ou morceaux de bois lourds) au bas du filet afin de bien l'ajuster au fond de l'eau. En fonction du pêcheur, cette opération peut se faire pendant ou après le mouillage du filet, et avant le « couvre-feu », comme on peut le voir en planche photographique 31.

Planche photographique 31 : Mouillage du filet pour le couvre-feu, (Source : Dounias, 2016)



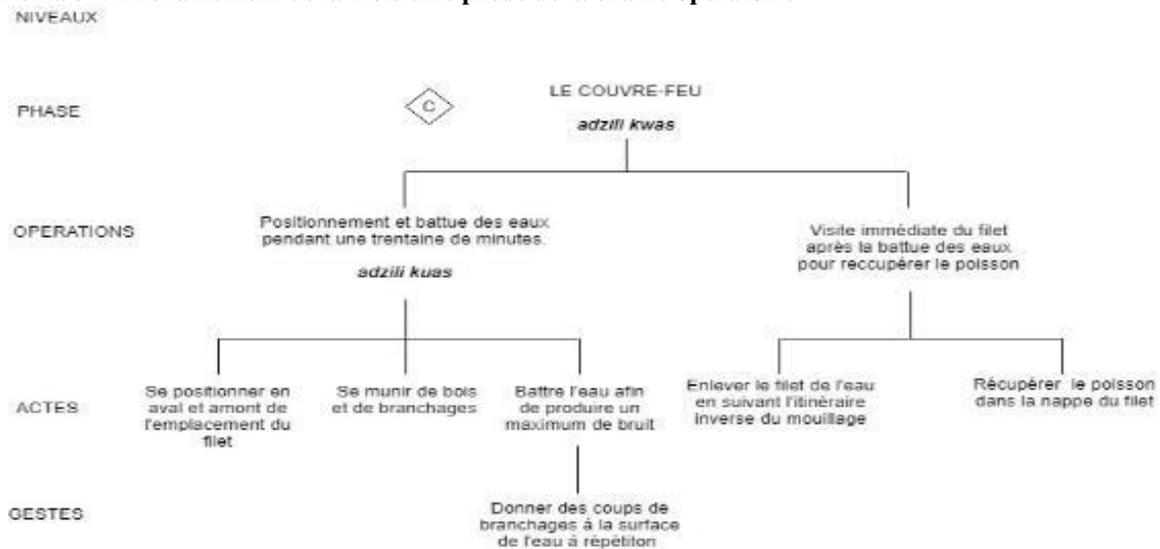
Mouillage du filet par quatre enfants de pêcheurs avant le couvre-feu

Mouillage du filet par un pêcheur avant le couvre-feu

Une fois que l'étape du mouillage du filet est finie, les pêcheurs enchaînent directement avec la dernière phase qui consiste à la phase C du processus c'est-à-dire le « couvre-feu ». C'est ce que nous décrivons ci-dessous.

PHASE C : Le couvre-feu adzili kwas

Schéma 32: Enchaînement de la troisième phase de la chaîne opératoire



Cette phase met en relief l'implication directe des pêcheurs dans la capture des poissons par le filet. Cela se fait par l'orientation et l'incitation des poissons à aller se prendre dans les mailles du filet. Ainsi, deux opérations composent cette phase. Il s'agit de la battue des eaux « couvre-feu » d'une part et du retrait immédiat du filet d'autre part.

- *Première opération : Positionnement et battue des eaux pendant une trentaine de minutes adzili –kwas*

Le « couvre-feu » dure à peu près une trentaine de minutes voire une heure entière, en fonction du périmètre de pêche défini au préalable. Il consiste à la production d'un grand bruit dans l'eau, assez pour perturber la tranquillité des poissons dans leur environnement. L'objectif est de les amener à sortir de leur zone de confort et se disperser dans tous les sens jusqu'à ce qu'ils aillent se prendre au filet. C'est pourquoi l'exécution de cette opération demande plusieurs protagonistes.

Pour commencer, les pêcheurs vont accomplir un premier acte qui est de se positionner dans l'eau à 100 ou 200m environ, en amont et en aval du filet et la zone ciblée en se séparant en deux groupes. Chacun d'eux prendra un côté. Mais s'il n'y a que deux pêcheurs par exemple, ils iront seulement d'un côté pour laisser le filet et la zone ciblée de l'autre côté.

Ensuite, le deuxième acte est de se munir de morceaux de bois et de branchages qui serviront à faire du bruit pendant la battue des eaux. Le filet étant déjà installé et prêt à mailler tout ce qui essaiera de passer à travers ses mailles, les protagonistes pêcheurs vont marcher dans l'eau en la fouettant vigoureusement avec leurs morceaux de bois et branchages. De la sorte, ils vont progresser vers le filet et tous les poissons pris au piège de ce bruit chercheront à s'échapper. Mais, comme il n'y a pas d'autres issues, ils seront contraints de se diriger vers le filet afin de s'y prendre. Dans l'effort du couvre-feu, chaque protagoniste s'impose sa posture, son mouvement et aussi son rythme pour produire le maximum de bruit possible dans l'eau.

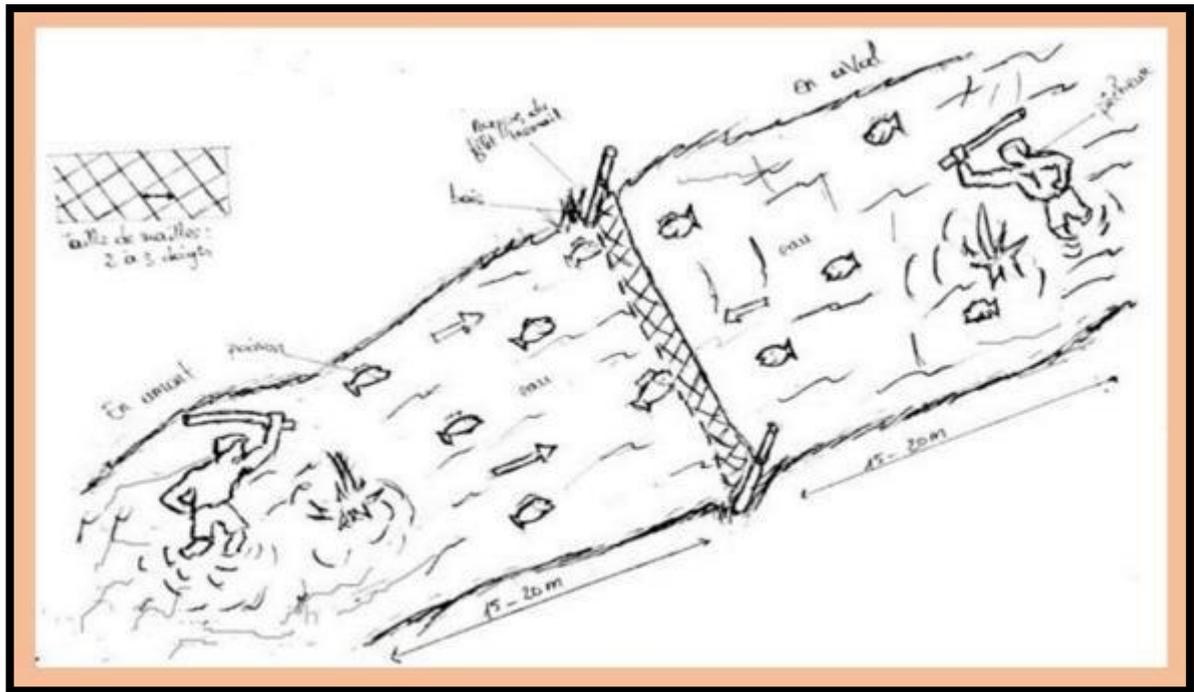
C'est un moment où les pêcheurs sont fortement impliqués dans leur technique de pêche, car ils travaillent en symbiose avec le filet afin d'inciter et orienter l'accès à la ressource. Leur présence est donc primordiale et relève une idée de prolongement de ces derniers dans la technique employée. Nous en présentons quelques images à travers la planche 32.

Planche photographique 32 : Séquences du couvre-feu, (Source : E. Dounias, 2016)



Nous complétons les images de cette séquence de couvre-feu avec le dessin 5 ci-dessous. Ce dernier présente aussi des protagonistes placés de part et d'autre d'un filet, battant l'eau avec des morceaux de bois.

Dessin 7: Représentation d'une séquence de couvre-feu en amont et en aval d'un filet (Cédric Ondo Obame, 2021)



Juste après la battue des eaux, les pêcheurs vont immédiatement visiter le filet pour récupérer le poisson qu'il contient, d'où l'opération ci-dessous.

- *Deuxième opération : Visite immédiate du filet après la battue des eaux pour récupérer le poisson*

Après la séance de couvre-feu, les pêcheurs vont accourir vers le filet pour se saisir des poissons. Cette opération consiste à la visite immédiate du filet, suivie du prélèvement de la ressource. À ce niveau, il y a deux façons de faire. La première c'est que les pêcheurs peuvent retirer le filet en même temps qu'ils se saisissent du poisson. Pour certains pêcheurs, cette façon de faire est plus rassurante car, ils sont sûrs de récupérer tous les poissons.

Les pêcheurs qui adoptent la seconde façon de faire retirent d'abord le premier pieu de support du filet avant de commencer ensuite à sortir l'ensemble du filet de l'eau, au fur et à mesure, jusqu'au deuxième pieu de support. De la sorte, le retrait du filet suit le même procédé que lors de son mouillage. Après cela, le poisson peut être récupéré une fois que le filet est traîné au bord de l'eau. Mais, l'inconvénient est que pendant tout ce temps, il peut arriver que certains poissons réussissent à s'échapper.

4.1.2.3. Analyse d'une technique qui opère par incitation du poisson à sa capture

Au terme de cette description, il ressort que *Adzili-kwas* (couvre-feu) est une technique active et chaude, tout comme l'épervier que nous venons juste de voir précédemment. Au cours de cette technique, on retient que les pêcheurs interagissent avec leur filet en situation de pêche. De fait, ils opèrent en symbiose en situation de pêche afin de capturer le poisson. D'un côté, les pêcheurs se chargent de débusquer le poisson en l'orientant vers le filet qui, à son tour, se charge de le prendre dans sa nappe de mailles. Cela fait qu'au moment de la capture, l'action subie par le poisson est l'immobilisation par contrainte, au sens de Monod (1972).

Pour assurer le succès de sa partie de pêche, le pêcheur doit respecter certains interdits humains, alimentaires voire environnementaux. Il fait ainsi preuve d'une maîtrise corrélée des savoirs et savoir-faire techniques et socio symboliques qui traduisent l'efficacité de sa technique de pêche. Pour Marcel Mauss (1968), une technique, telle qu'elle soit, est toujours un acte traditionnellement efficace. C'est-à-dire que la réalisation d'une technique cumule simultanément les dimensions technique et sociale de la communauté d'appartenance du pêcheur.

Par ailleurs, le fait pour les pêcheurs d'intervenir tout au long du déroulement de la technique et surtout au moment de l'accès de la ressource, fait ressortir un rapport de continuité et de prolongement de ces derniers dans la chaîne opératoire de leur technique de pêche. Cela se traduirait par le fait que le pêcheur, lors du couvre-feu, incite voire oriente les poissons vers le filet pour qu'ils aillent s'y prendre. Cette participation renvoie plus précisément à une sorte d'interdépendance entre le pêcheur et son filet pour piéger et capturer le poisson.

Après avoir décrit deux techniques du filet chez les pêcheurs fang-ntumu, nous décrivons également deux techniques aux hameçons, afin d'observer et comprendre davantage la composition technique et symbolique des chaînes opératoires de pêche de cette communauté.

4.1.3. Ofá (canne à pêche)

4.1.3.1. Présentation de la technique

Le processus de la technique de la canne à pêche *ofá* comprend une seule chaîne opératoire composée de trois grandes phases à l'intérieur desquelles se trouvent respectivement des séries d'opérations, d'actes et de gestes combinés et exécutés par le pêcheur pendant la pratique.

La première phase porte sur la préparation de la canne à pêche ; la deuxième porte sur le mouillage de la ligne de la canne ; et enfin la troisième porte sur l'accrochage du poisson avec la ligne et la canne. Avant d'entrer dans la description de cette chaîne opératoire, nous présentons d'abord la technique.

Le terme *ofá* désigne, en même temps, la canne à pêche et la technique. Il vient du verbe *a-fás* qui signifie sortir précipitamment quelque chose d'un endroit. Dans le cas de cette technique, c'est le poisson qu'il faudra sortir précipitamment de l'eau grâce à l'agilité et la rapidité du pêcheur. Cette technique est l'une des sept qui se pratiquent avec un *asòη-nlòp*⁴⁷ (hameçon en métal) et un *edziεε* ou *zəə*⁴⁸ (appât de lombric) chez les pêcheurs fang-ntumu. À ce propos, un pêcheur soulignait ce qui suit :

« L'*ofá* et même les autres techniques là sont venues quand l'hameçon en métal du blanc est arrivé dans les années soixante. C'est venu remplacer l'hameçon en épine de *porc-épic*⁴⁹ parce qu'on ne trouvait pas ça facilement. Il fallait d'abord tuer un *porc-épic* pour faire l'hameçon. Et le problème c'était aussi qu'on pouvait seulement utiliser l'hameçon là une seule fois parce que ça se fatigue vite. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur âgé de 62 ans, Akam-si, 12/09/2018)

En tant que technique de pêche masculine diurne chez les enfants et les adultes, *ofá* se pratique en toute saison dans les cours d'eau de première et deuxième catégorie (Dounias, 2011 : 25-30). Cette technique implique directement la présence et l'adresse du pêcheur car celui-ci est chargé de manœuvrer son engin afin de capturer le poisson. *Ofá* se compose d'une canne de jeune *Raphia Farinifera* nommé *mpue*. Il s'agit d'un végétal résistant à l'eau et léger dont la longueur va de 2 à 3m. Il y a aussi une ligne de crin nylon d'une longueur de 2 à 3m comportant un flotteur de caoutchouc ou de cœur de bambou de *Raphia Farinifera*. Enfin, il y a aussi un hameçon en métal *asòη-nlòp* (n°17-20) et un plomb. Il s'agit d'une technique avec leurre (hameçon et appât), qui permet surtout la capture des *Kwas-bibas*⁵⁰ d'eaux douces continentales tels que :

- *Ekónó* (*Tilapia oreochromis*);
- *Nkeme* (*Chrysichthys nigrodigitatus*);
- *Mfiqe* (*Xenocharax spilirus*);
- *Obay/nsó* (*Hepsetus odoe*);
- *Mvúú* (*Alestes macroptalmus*).

⁴⁷ Signifie littéralement « dent de pêche » c'est-à-dire l'hameçon.

⁴⁸ L'appât ou leurre en fang-ntumu (surtout le lombric)

⁴⁹ Athérus africanus

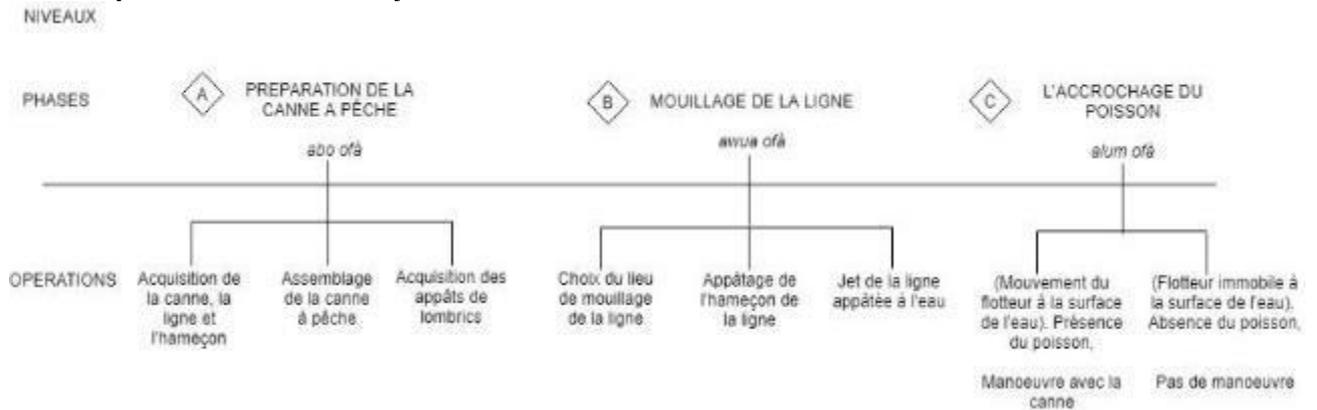
⁵⁰ Poissons à écailles

Cependant, quand le pêcheur accroche un plomb *ngòq* à la ligne de l'*ofá*, il capture parfois des *Siluridés* en plein jour car, la ligne va en profondeur dans l'eau, au lieu de se limiter à la surface.

4.1.3.2. Description de la technique

En entrant dans notre description technologique, nous présentons d'abord ci-dessous un schéma regroupant les trois grandes phases qui composent la chaîne opératoire à décrire.

Schéma 33 : Le processus de la technique de la canne de ligne à main *Ofá* : enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse



PHASE A : Préparation de la canne à pêche abò-ofá

Schéma 34 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire



Cette phase prépare l'engin avant de le mettre en situation de pêche. En effet, le pêcheur doit d'abord regrouper les matériaux nécessaires à la confection de l'engin pour qu'il soit prêt au mouillage. C'est pourquoi, les pêcheurs fang-ntumu disent *abò-ofá*⁵¹. Trois opérations permettent de rendre compte de cette phase de préparation.

- *Première opération : acquisition de la canne, la ligne et l'hameçon en métal*

La préparation de l'engin commence par l'acquisition des matériaux. Pour ce faire, le pêcheur doit d'abord trouver un jeune rachis de *Raphia Farinifera* humide *mpue-zam* d'une longueur de 2 à 3m pour en faire une canne de pêche *mpue*. Il se rend en forêt muni d'une machette *fá* ou d'un couteau affuté *okeŋ* qui lui permettra de couper le rachis de *Raphia*. Après l'avoir coupé, il doit ensuite le nettoyer. Le nettoyage du rachis de raphia dure environ trois minutes (si le pêcheur est rapide). Durant ce moment, le pêcheur est assis à même le sol ou debout afin d'exécuter un geste précis. Il pose sa machette ou son couteau sur la branche de *Raphia* afin de couper ses feuilles. Il réalise alors un geste de « va et vient » répété avec la machette sur l'ensemble de la paroi de la branche. Il obtient alors une longue tige de rachis de raphia dénudée de bout en bout. Cette longue tige de rachis de raphia va constituer la canne de pêche *mpue* de l'engin *ofá*.

En dehors de l'acquisition de la canne de *Raphia*, le pêcheur se rend aussi en magasin pour s'acheter des hameçons *màsòŋ mə nlòp* et la ligne de crin en nylon. Il utilisera tous ces matériaux pour confectionner la canne à pêche *ofá*.

La photographie 11 présentant de jeunes rachis de *Raphia* humides en forêt. Ils constituent la première étape de l'obtention d'une canne à pêche.

⁵¹ Faire l'engin *Ofá*

Photographie 11: De jeunes rachis de *Raphia* humides pour la canne de pêche *Ofá* (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)



- *Deuxième opération : assemblage de la canne abò-ofá*

Cette opération porte sur l'agencement des différents matériaux acquis dans la première opération. Le pêcheur doit assembler entièrement sa canne à pêche étant donné qu'il a déjà en sa possession tous les matériaux qu'il faut.

L'assemblage commence par un premier acte, *akit-nlòp* c'est-à-dire le montage de l'avançon. Pour ce faire, le pêcheur prend d'abord un bout de la ligne de crin pour ensuite filer⁵² l'hameçon. Le bout de la ligne est saisi avec le pouce et l'index d'une main et l'hameçon avec le pouce et l'index de l'autre main tout en faisant attention de ne pas se faire piquer par la pointe de l'hameçon. L'objectif est d'introduire la ligne dans l'œillet de l'hameçon. Alors, le pêcheur fait passer la ligne soit par le haut ou par le bas de l'œillet de l'hameçon. Une fois qu'il parvient à faire entrer la ligne dans l'œillet, il enroule ensuite deux à trois fois une partie de la ligne autour de la hampe de l'hameçon avant de ressortir par l'œillet et terminer par un nœud coulant solide sur la hampe de l'hameçon. C'est de cette façon que l'avançon est monté, d'où le terme *akit-nlòp*. C'est tout un travail de précision et de style chez les pêcheurs spécialistes de cette technique de pêche. Chaque pêcheur a une façon qui lui est propre de réaliser son avançon.

⁵² Introduire la ligne dans l'œillet et ensuite l'enrouler sur la hampe de l'hameçon.

Comme nous le disions en amont, certains pêcheurs ajoutent souvent un petit *ngòq* à l'avançon, juste au-dessus de l'œillet de l'hameçon. Il s'agit d'un petit plomb ou d'un petit caillou qui permet à l'avançon d'aller en profondeur avec l'appât, et ainsi atteindre les poissons qui sont au fond de l'eau (*Siluridés*). Pour placer ce matériau, le pêcheur enroule la ligne de l'avançon sur ce dernier avant de terminer par un nœud coulant solide. Après l'avançon, le pêcheur accroche un flotteur à sa ligne. Ce matériau est souvent fait en rachis de *Raphia* ou en caoutchouc. Son rôle sera de signaler au pêcheur la présence du poisson au bout de la ligne dans l'eau, afin qu'il déclenche la manœuvre d'accrochage à la surface. En principe, le flotteur réagit aux mouvements du poisson au fond de l'eau dès qu'il a déjà accroché l'hameçon.

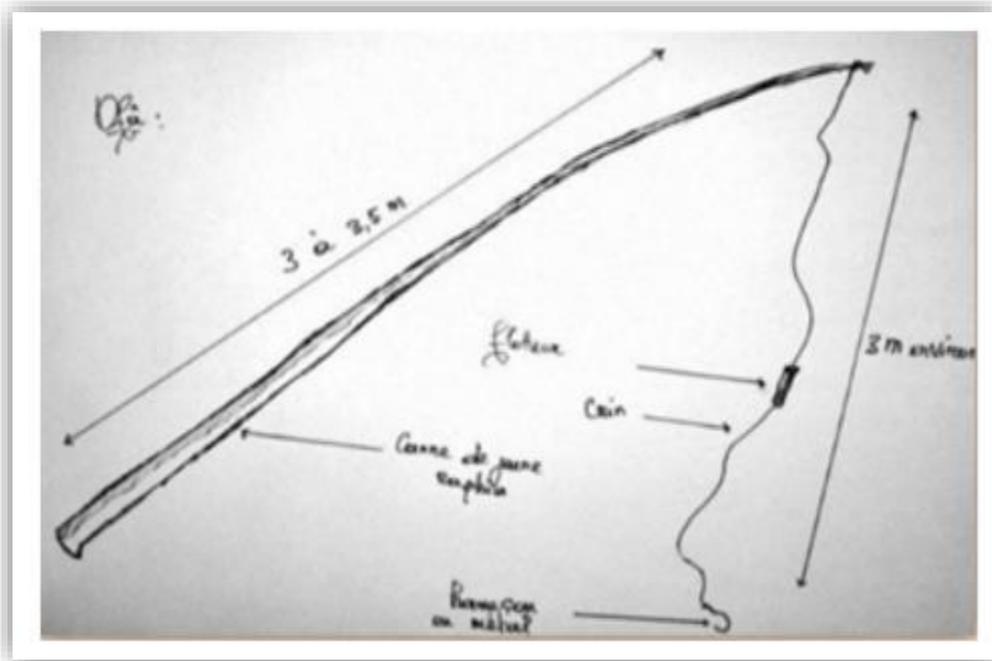
Pour terminer l'assemblage de la canne à pêche *ofà*, le pêcheur doit maintenant joindre l'ensemble de la ligne à la canne de pêche en rachi de *Raphia*. À ce moment précis, la ligne qui fait environ 3m de long, contient déjà un flotteur, un plomb et un avançon. Le pêcheur attache donc l'ensemble de la ligne au bout de la canne. Pour ce faire, il prend la canne et lui fait une petite fente au bout. Il prend ensuite le bout de la ligne qui est à l'opposé de l'avançon et l'introduit dans la fente de la canne. Ensuite, il enroule solidement ce bout de ligne trois à quatre reprises autour du bout de la canne et termine par un nœud solide. Pour soutenir toute cette description, nous présentons dans la planche photographique ci-dessous quelques séquences de la confection de l'*ofà*.

Planche photographique 33 : Réalisation de l'engin de pêche *ofà* (Cédric Ondo Obame, Bitam, 2020)



Pour compléter ces images, nous proposons également le dessin 6 ci-après, qui présente un engin *ofà* complet, après l'assemblage de tous les matériaux nécessaires.

Dessin 8 : Présentation d'une canne à pêche *ofà* (Cédric Ondo Obame, 2018)



- Troisième opération : acquisition des appâts *adzeŋ-bidziεε* (1^{ère} variante)

Comme toute technique du leurre, le pêcheur doit se procurer des appâts, c'est l'objectif de cette troisième opération. Il recherche en particulier les lombrics.

Cette opération est une variante c'est-à-dire qu'elle peut aussi être exécutée dans la phase du mouillage de l'engin. Il revient donc au pêcheur de procéder selon lui.

*Adzeŋ-bidziεε*⁵³ est l'expression que les pêcheurs fang-ntumu utilisent pour la fouille des appâts. Celle-ci se fait dans des endroits boueux ou marécageux. Durant l'acte de fouille, le pêcheur est debout et penché vers l'avant ou parfois accroupi avec des jambes légèrement écartées pour avoir un bon appui. Le pêcheur pioche alors à répétition dans la boue à la profondeur de ses mains ou d'une pelle. La quantité piochée est ensuite retournée et fouillé méticuleusement à chaque piochage dans l'espoir de tomber sur un *edziεε* ou *zəə* (ver de terre ou lombric). Chaque lombric trouvé est en outre sorti entièrement de la boue avec précaution afin de ne pas le tuer ou le couper en deux. Les vers doivent rester en vie jusqu'au moment de la pêche. Ils sont ainsi conservés dans un récipient contenant de la boue pour se nourrir entre temps. Nous présentons quelques séquences de la fouille des appâts à l'aide de la planche photographique 34 ci-dessous.

⁵³ Fouiller les appâts.

Planche photographique 34 : Acquisition des appâts de lombrics (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)

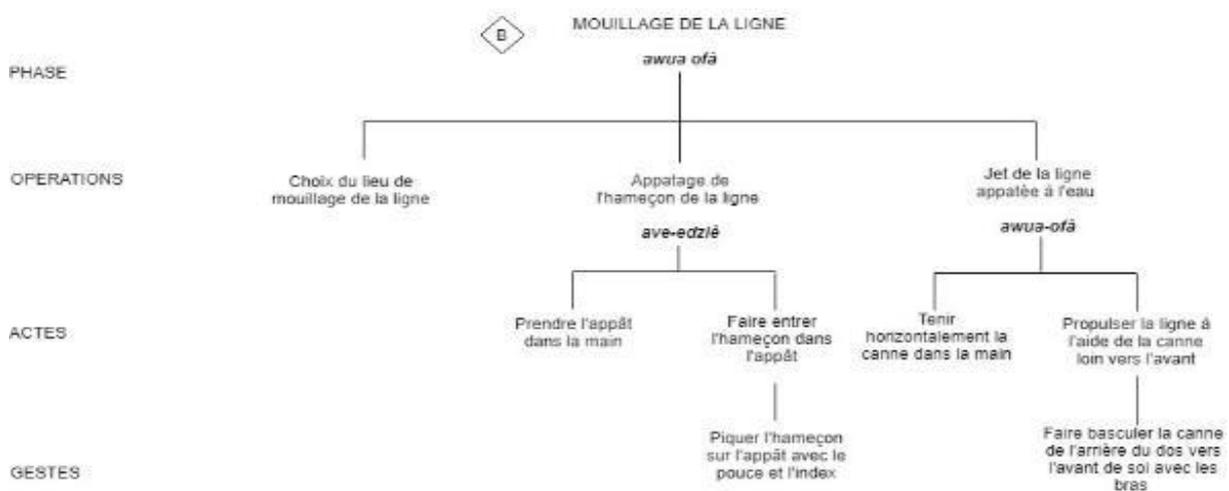


La première phase prend fin avec la fouille des appâts. Ensuite, s'enchaîne la deuxième phase que nous présentons ci-dessous.

PHASE B : Mouillage de la ligne awua-ofá

Schéma 35 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire

NIVEAUX



Alors que le pêcheur s'apprête à aborder la phase du mouillage de sa ligne, il doit d'abord choisir un plan d'eau de pêche adéquat et appâter sa ligne avant de la mouiller. Cette phase compte normalement trois opérations car, comme nous l'avons dit précédemment,

l'acquisition des appâts est une variante qui peut s'exécuter soit dans la première phase ou dans celle-ci.

- *Première opération : choix du lieu du mouillage de la ligne*

De fait, l'engin *ofá* a longue canne et de sa longue ligne. Il avoisine les 6 mètres de long au total. Pour cela, il faut trouver une zone de pêche dégagée et facilement accessible afin de ne pas encombrer les manœuvres du pêcheur au moment de ses prises. C'est pourquoi le pêcheur prend souvent du temps pour inspecter les lieux et ainsi identifier un champ de pêche approprié. L'endroit qui sera choisi devra aussi être relativement profond afin de permettre à la ligne et notamment à l'hameçon de bien aller en profondeur, grâce au petit plomb de lestage qu'il contient.

- *Deuxième opération : l'appâtage avə/afurì-edziεε ou zuán*

Cette deuxième opération porte sur l'appâtage⁵⁴ de l'avançon d'*ofá*, dès que le pêcheur a déjà retenu son lieu de pêche c'est-à-dire l'endroit il mouillera son engin.

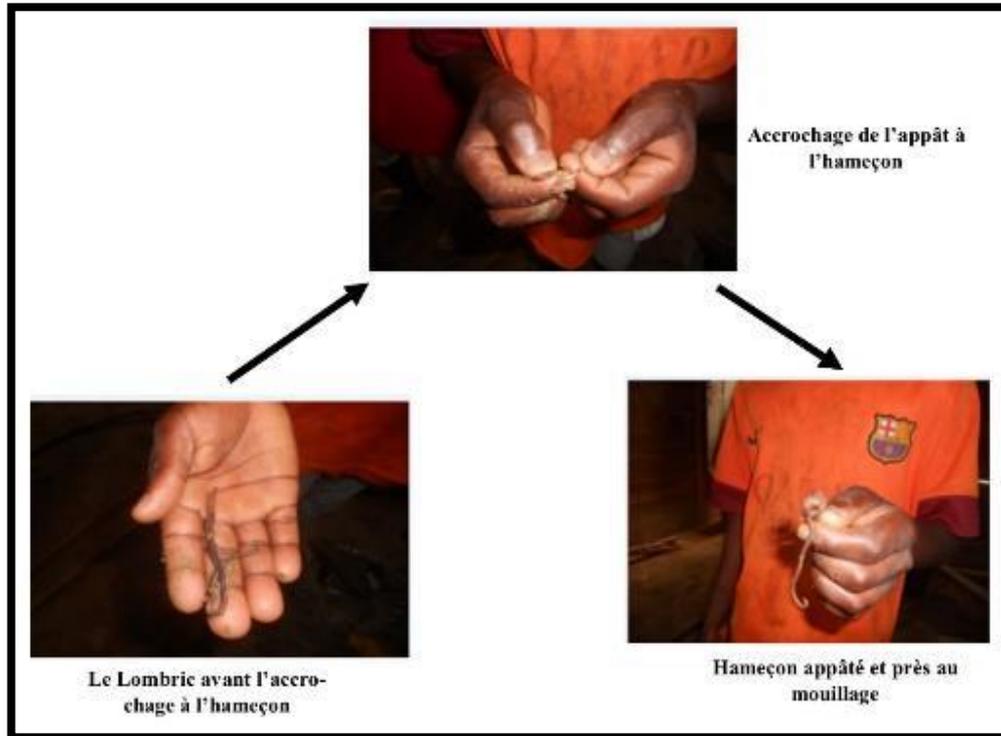
L'appât peut être mort ou vivant mais en journée, les poissons accrochent plus facilement les appâts vivants (ver de terre, criquets, cafards, ...) parce qu'ils les voient en mouvement dans l'eau.

Appâter un hameçon *afurì-edziεε* consiste à accrocher le lombric à l'hameçon. Pour ce faire, deux actes sont nécessaires. D'abord, le pêcheur tient l'appât dans sa main gauche ou droite et l'hameçon dans l'autre. Ensuite, il pique la pointe de l'hameçon sur l'appât (de la tête vers la queue) à l'aide des doigts tenant l'hameçon de sorte à l'en revêtir. En fait, les doigts poussent l'hameçon pour bien pénétrer l'appât. À défaut de couvrir entièrement l'hameçon avec l'appât, certains pêcheurs le couvrent en partie, laissant ainsi la pointe de l'hameçon en vue, près à accrocher la paroi buccale du poisson, même si ce dernier ne l'a pas encore entièrement consommé.

La planche photographique 35 nous présente quelques séquences d'appâtage d'un hameçon de la ligne d'*Ofà*.

⁵⁴ Accrocher l'appât sur l'hameçon.

Planche photographique 35 : Accrochage de l'appât à l'hameçon (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2020)



- *Troisième opération : le jet de la ligne awua-ofá*

La troisième opération porte sur le jet de la ligne à l'eau c'est-à-dire le mouillage de la ligne. Le pêcheur est soit au bord de l'eau ou dans une pirogue où il doit s'assurer que la ligne soit bien tendue au moment du jet. Elle ne doit pas être trop près de la canne sinon, cela risquerait de gêner la manœuvre du pêcheur quand viendra le moment de réaction pour l'accrochage du poisson. Le jet se réalise presque toujours de la même façon. Le pêcheur tient sa canne dans ses mains en l'orientant derrière lui par-dessus d'une de ses épaules. Il la projette ensuite vers l'avant afin de propulser la ligne appâtée vers le large.

Dès que c'est fait, il reste focalisé sur le flotteur en gardant la canne dans ses mains ou en la posant au bord la rive ou encore en la posant dans la pirogue. Après avoir réalisé le jet, le pêcheur reste concentré sur le flotteur qui est sensé l'orienter et lui donner le signal du déclenchement de sa manœuvre d'accrochage. Nous présentons ci-dessous quelques moments de cette séquence dans la planche photographique 36 ci-dessous.

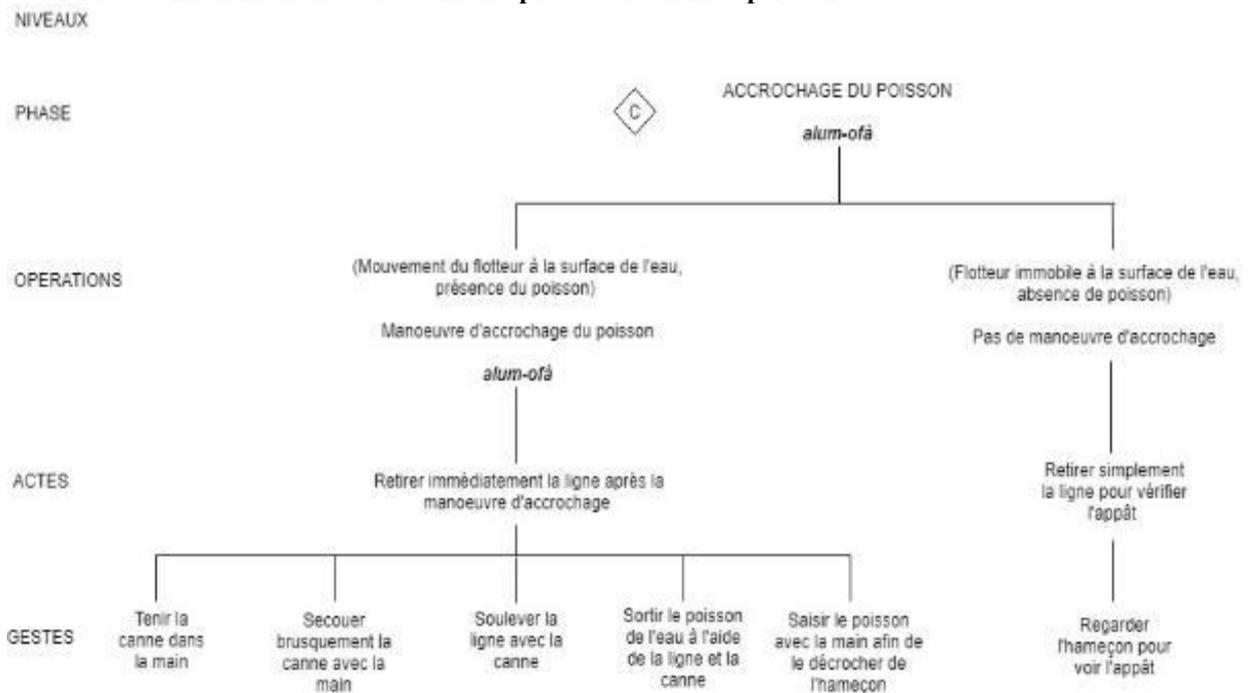
Planche photographique 36 : Des pêcheurs en situation de pêche avec la canne à pêche *ofá* (Cédric Ondo Obame, Bitam, 2020)



La troisième et dernière phase porte sur l'accrochage des poissons en vue de les capturer.

PHASE C : L'accrochage du poisson

Schéma 36 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire



Cette phase est celle au cours de laquelle le pêcheur va faire preuve de toute son adresse pour accrocher le poisson dès qu'il aura mordu à l'hameçon. Après l'accrochage, il devra ensuite le sortir de l'eau afin de s'en saisir. Une seule opération constitue cette phase.

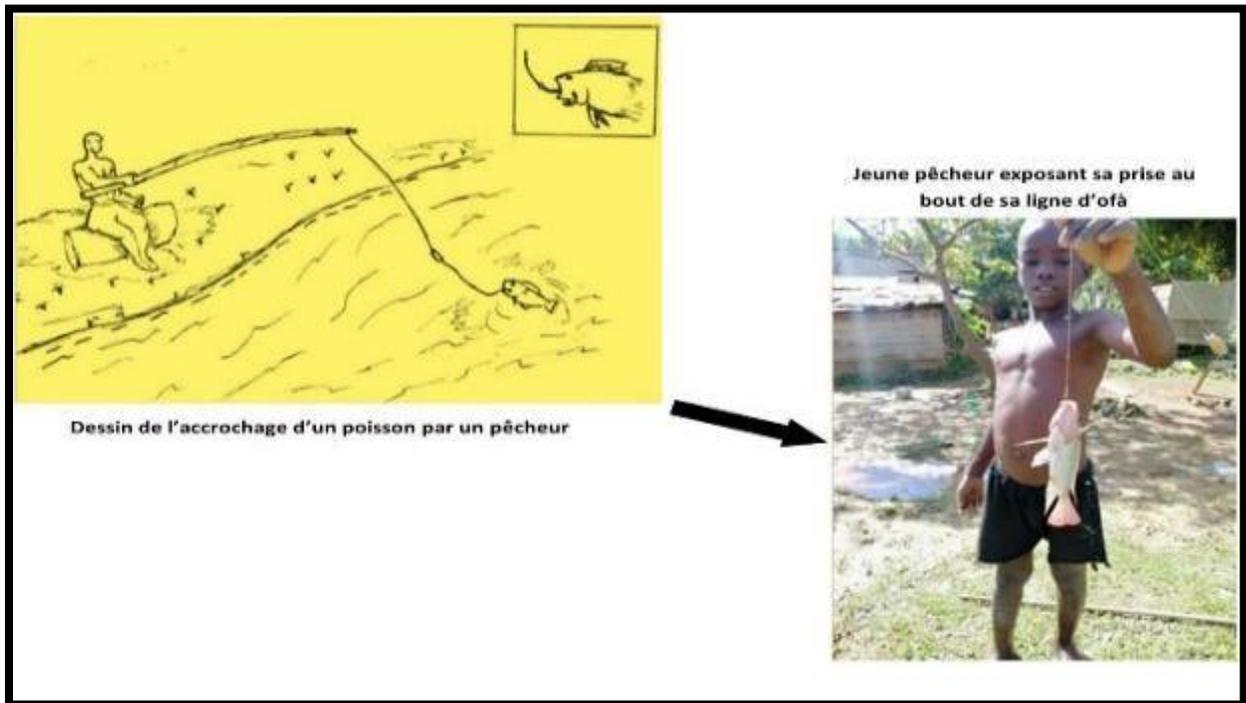
- *L'Opération : la manœuvre d'accrochage du poisson alum-ofá*

Après avoir mouillé la ligne à l'eau, le pêcheur observe attentivement le flotteur à la surface de l'eau. Le flotteur a pour fonction de signaler la présence ou l'absence du poisson au niveau de l'hameçon au fond de l'eau. C'est l'élément déclencheur de la manœuvre d'accrochage du pêcheur. C'est la seule opération que doit réaliser le pêcheur. En réalisant cette opération, il s'agit de s'assurer de la présence ou de l'absence du poisson au bout de la ligne car il peut aussi arriver qu'au moment de la manœuvre le poisson ait déjà réussi à s'échapper. Cela serait alors considéré comme un échec du pêcheur. L'acte à réaliser consisterait donc à retirer immédiatement la ligne après la manœuvre d'accrochage.

Dès l'instant que le flotteur commence à bouger, le pêcheur entame immédiatement sa manœuvre. Celle-ci consiste à se saisir rapidement de la canne et de la secouer d'un geste sec avec sa main ou ses deux mains (en fonction de sa force). Ce geste permet de bien accrocher le poisson avant de le sortir ensuite de l'eau de toutes ses forces en le propulsant au bord de l'eau ou dans la pirogue. Il saisit enfin le poisson avec ses mains (au niveau des branchies) et le décroche de l'hameçon. Après cela, il appâte de nouveau l'hameçon pour effectuer un nouveau mouillage de la même façon qu'il a exécuté le précédent. Il en sera ainsi jusqu'à la fin de la partie de pêche.

Si le flotteur reste immobile, il n'y a pas de manœuvre de la part du pêcheur jusqu'à ce que ce dernier décide de retirer sa ligne afin de vérifier l'état de l'appât ou changer de lieux de mouillage. Si l'appât est encore entier, il mouille la ligne à nouveau. S'il n'y a plus d'appât, il en accroche un autre et mouille encore la ligne. Les images de la planche 37 présentent la capture d'un poisson avec l'engin de pêche *Ofà*.

Planche photographique 37 : Capture d'un poisson avec l'engin *Ofá* (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2020 pour la photographie)



4.1.3.3. Analyse d'une technique qui opère en surface par la manœuvre habile du pêcheur

Ofá est une technique passive et chaude. Elle est passive, car le poisson vient vers l'appât pour se prendre et non l'inverse (Nedelec & George, 1991). Elle est chaude, en revanche, à cause de l'interaction entre le poisson et l'hameçon appâté au moment de la prise. Et, dans ce cadre, l'action subie par le poisson est la perforation buccale localisée (Monod, 1973).

À l'instar des autres techniques de pêche, la chaîne opératoire d'*Ofá* présente également une dimension technologique et une dimension socio symbolique. La première montre que le pêcheur exécute des phases, des opérations, des actes et des gestes techniques jusqu'à la capture du poisson. C'est à ce niveau qu'on parle d'efficacité technique. Mais, tout ceci reste étroitement lié à la deuxième dimension qui caractérise le savoir et savoir-faire cosmologique du pêcheur. C'est pourquoi ce dernier se retrouve souvent en train de suivre certains interdits d'ordres humains et alimentaires, pratiquer certains rites, et dire des prières. L'objectif est, d'une part, de faire réussir sa technique de pêche en la recommandant aux génies ou au dieu chrétien et, d'autre part, d'être protégé de tout danger une fois à l'eau (lieu de pêche).

La description de cette chaîne opératoire fait aussi remarquer un rapport étroit entre le pêcheur et sa technique, car ce dernier se coordonne avec son engin de pêche *Ofà* (canne à pêche), pour capturer le poisson. C'est pourquoi nous évoquons, une fois de plus, l'idée d'un prolongement du corps du pêcheur dans l'exécution de sa technique à travers la maîtrise de sa canne à pêche. Cela s'explique par le fait qu'après avoir appâté et mouillé sa ligne, le pêcheur tient la canne dans sa main jusqu'à ce qu'il accroche le poisson grâce à son habileté. Il semble ainsi s'appuyer sur son propre corps pour accéder à la proie. L'engin *ofá* devient de ce fait, une extension du pêcheur pour aller atteindre le poisson dans l'eau, le capturer, et le sortir de l'eau.

4.1.4. Etele (canne de ligne verticale)

4.1.4.1. Présentation de la technique

Le processus de la technique de pêche de l'*etele* comprend une seule chaîne opératoire. Celle-ci est composée de trois grandes phases à l'intérieur desquelles se trouvent des séries d'opérations, d'actes et de gestes exécutés par le pêcheur pendant la pratique. La première phase porte sur la préparation de la canne *etele* ; la deuxième phase porte sur son mouillage ; et enfin la troisième phase consiste à aller visiter la canne afin de récupérer le poisson capturé. Mais avant d'entrer dans cette description, nous présentons d'abord la technique.

Tout comme *ofá*, l'*etele* est l'une des sept techniques de pêche avec leurre chez les pêcheurs fang-ntumu. Le nom *etele* désigne simultanément la canne de pêche et la technique. Il vient du verbe *a-tele* qui signifie « mettre debout » et dont la motivation renverrait à la façon dont se mouille cet engin en situation de pêche. Cette technique se pratique seulement en saison sèche par les pêcheurs masculins dont l'âge varie entre 15 et 40 ans, dans les cours d'eau de deuxième et troisième catégorie (Dounias, 2011 : 25-30). Parmi ses matériaux, il y a la canne de rachis de *Raphia Farinifera* humide d'environ 1.5m, une ligne de coton de 30cm et un hameçon en métal n°14-18.

Cette technique permet uniquement la capture des poissons Siluriformes de la famille des *Siluridae*s et des poissons Anguilliformes de la famille des *Anguillidae*s d'eaux douces continentales. Il s'agit des poissons suivant :

- *Ngò* (*Silurus*);
- *Aneŋ* (*Malepterus beninensis*);
- *Mvié-ngò* (*Silurus asotus*);
- *Evós* (*Synodontis courteti*);
- *Ndò* (*Parochenoglaanis sp*);
- *Mvòŋ* (*Parochenoglanis punctatus*);
- *Nwuáŋ* (*Anguilla-Anguilla*).

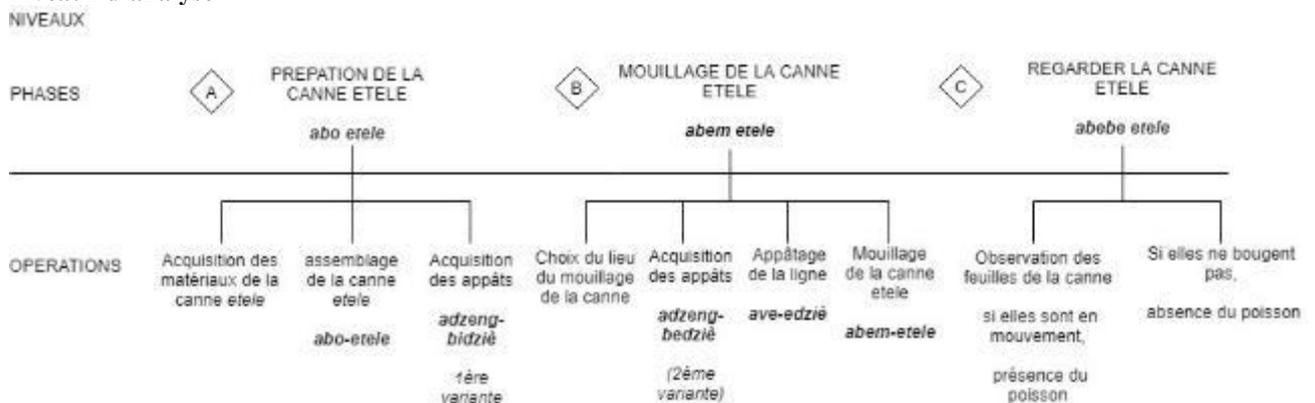
Tous ces poissons sont des démersaux⁵⁵ et des benthiques⁵⁶ en eaux douces continentales. Ils sont par ailleurs localement catégorisés comme étant des *Kwas-bicôp* c'est-à-dire la catégorie des poissons à peau (poissons dépourvus d'écailles). Au sujet de cette technique de pêche et de ces poissons, un pêcheur précisait que :

« La journée, les *kwas-bicôp* sont au fond de l'eau et remontent en surface dans la nuit. *Etele* permet de capturer ça la journée au fond de l'eau là-bas. La canne part jusque-là où le poisson se cache. C'est ça la différence avec les *kwas-bibas*⁵⁷ qui restent à la surface la journée. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu, Akam-si, 04/08/2017)

4.1.4.2. Description de la technique

Trois phases composent la chaîne opératoire de la technique de pêche *etele*, ainsi que nous le voyons ci-dessous.

Schéma 37 : Le processus de la technique de canne de ligne *etele* : enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse



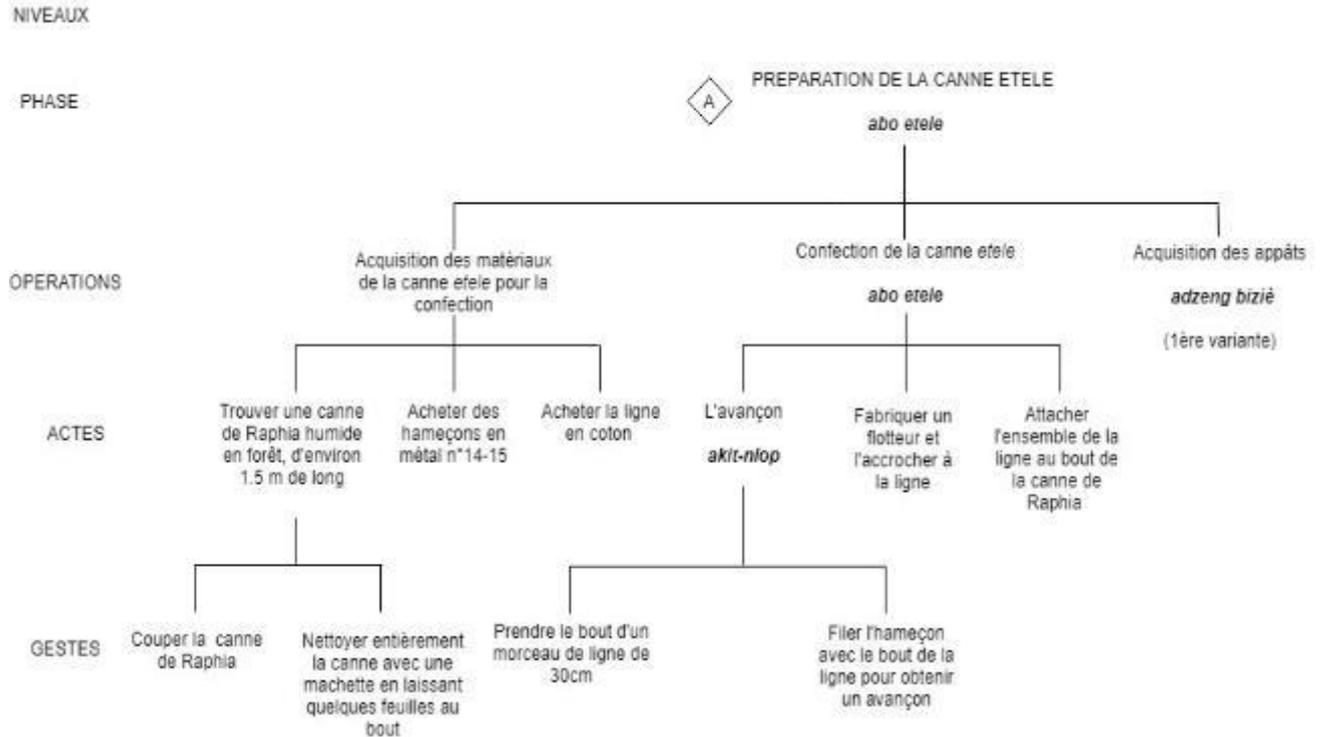
⁵⁵ Démersaux : poissons qui nagent en semi-fond.

⁵⁶ Benthiques : poissons qui nagent près du fond marin.

⁵⁷ Poissons à écailles

PHASE A : Préparation de la canne etele abò-etele

Schéma 38 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire



Cette phase prépare la canne *etele* avant de le mettre en situation de pêche. En effet, le pêcheur doit d'abord regrouper les matériaux nécessaires à sa confection pour qu'il soit prêt au mouillage. C'est pourquoi, les pêcheurs fang-ntumu disent *abò-etele*⁵⁸. Trois opérations permettent de rendre compte de cette phase de préparation.

- *Première opération : acquisition des matériaux de la canne etele pour la confection*

Dans l'acquisition des matériaux, le pêcheur doit d'abord se procurer d'une ou de plusieurs jeunes branches de rachis de *Raphia Farinifera* humide *mimpue mi-zam* d'une longueur d'environ 1.5m chacune pour en faire des cannes de pêche *mimpue*. Pour cela, il se rend en forêt muni d'une machette *fà* ou d'un couteau affuté *okej* afin de les trouver et les couper. Après cela, il doit ensuite les nettoyer.

Le nettoyage d'un rachis de Raphia dure environ trois minutes (si le pêcheur est rapide). Mais, la durée de ce travail dépend du nombre de banches à nettoyer. Durant ce moment, le pêcheur est assis à même le sol ou debout afin d'exécuter un geste précis. Il pose sa machette ou son couteau sur la branche de raphia afin de couper ses feuilles. Il réalise alors un

⁵⁸ Préparer ou faire l'etele.

geste de « va et vient » répété avec la machette sur l'ensemble de la paroi de la branche. Le pêcheur va répéter ce mouvement sur l'ensemble des branches en possession l'une après l'autre. Il obtient enfin des longues tiges de rachis de raphia dénudé ayant quelques bouts de feuilles à leurs extrémités supérieures. Ces bouts de feuilles permettront, de signaler au loin l'accrochage d'un poisson au pêcheur, en situation de pêche. Quant aux tiges en elles-mêmes, elles constitueront les cannes *mimpue* pour l'*etele*.

Après l'acquisition des *mimpue*, le pêcheur doit aussi se procurer des *mesu-menlòp* (hameçons en métal) et du *mvona* (ligne de coton). Pour ce faire, il se rend en magasin pour les acheter. Pour les hameçons, il les achète à l'unité ou en paquet de cent hameçons dont le numéro est compris entre 14 et 18. Quant à la ligne de coton, il l'achète en rouleau de 5 à 10m de long en magasin. Nous présentons quelques uns de ces matériaux dans la planche photographique 38 ci-dessous.

Planche photographique 38 : Quelques matériaux requis pour la technique *etele* (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)



- *Deuxième opération : confection de la canne etele abò-etele*

Cette opération porte sur l'agencement des différents matériaux acquis dans la première opération. Le pêcheur doit maintenant confectionner entièrement son engin ou ses engins étant donné qu'il a déjà en sa possession les *mimpue*, les *mesu menlòp* et le *mvona*.

La confection de l'engin commence alors par un premier acte *akit-nlòp* ou *akit-minlòp* c'est à dire le montage de l'avançon ou des avançons. Le pêcheur exécute cet acte au village *dzá* ou en campement *mván*. Le pêcheur s'assure donc d'avoir à sa disposition son rouleau de *mvona* et son paquet de *mesu menlòp* vu qu'il doit monter plusieurs avançons. Il a alors deux gestes à réaliser. Pour monter un avançon, le pêcheur doit couper à chaque fois un morceau de ligne de coton de 30cm de long de son rouleau. Pour ce faire, il déroule la ligne du rouleau et la mesure avec un morceau de bois d'environ 30cm de long ou avec son avant-bras afin d'avoir une mesure convenable de la ligne. Le morceau de ligne sera ensuite utilisé pour réaliser le deuxième geste qui consiste à filer⁵⁹ l'hameçon.

Le pêcheur prend à chaque fois un morceau de ligne avec le pouce et l'index de sa main droite ; puis un hameçon avec le pouce et l'index de sa main gauche tout en faisant attention de ne pas se faire piquer par la pointe de l'hameçon. L'objectif est d'introduire la ligne dans l'œillet de l'hameçon, tel que déjà expliqué précédemment. C'est alors que l'avançon est monté, d'où le terme *akit-nlòp*. Toutefois, chaque pêcheur peut avoir sa façon de réaliser ses avançons.

Après l'acte *akit-minlòp* (montage des avançons), le pêcheur prend ensuite chaque avançon et l'attache à une canne. Il s'agit donc de joindre les avançons aux cannes afin que les engins soient complètement confectionnés. Ceci constitue le deuxième acte de cette opération. Le pêcheur prend les cannes une à une et les marque d'une petite ouverture avec la machette à l'endroit où sera attaché l'avançon (au niveau de la partie qui va dans l'eau). Cette ouverture permettra à l'avançon de ne pas glisser ou se détacher de la canne si un poisson venait à se débattre violemment pour s'échapper. Le pêcheur fait alors entrer une petite partie de la ligne dans cette ouverture. Pour y arriver, une main tient la canne tandis que l'autre tient le bout de la ligne. Il enroule ensuite à deux ou trois reprises cette partie de la ligne autour de la canne tout en la serrant solidement avant de terminer par un nœud sur l'ouverture faite à la canne.

Ce travail sera repris sur toutes les cannes que le pêcheur a en sa possession, comme le montre la planche 39 ci-dessous.

⁵⁹ Introduire la ligne dans l'œillet et ensuite l'enrouler sur la hampe de l'hameçon.

Planche photographique 39 : De l'hameçon à la finalisation de la canne à pêche *etele* (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)



- *Troisième opération : acquisition des appâts adzey-bidziεε (1^{ère} variante)*

Après la confection des *bitélés*, le pêcheur les laisse de côté pour aller se procurer des appâts de lombrics, c'est l'objectif de cette troisième opération. Cette opération est une variante c'est-à-dire qu'elle peut aussi être exécuté dans la phase du mouillage de l'engin. Il revient donc au pêcheur de procéder selon son bon vouloir.

*Adzey bidziεε*⁶⁰ est l'expression que les pêcheurs fang-ntumu utilisent pour la fouille des appâts, tel que déjà expliqué dans la technique précédente. Les vers doivent rester en vie jusqu'au moment de la pêche, c'est pour cela qu'ils sont conservés dans un récipient contenant de la boue jusqu'au moment de la pêche. Ils ne doivent pas pourrir, tel qu'on le voit ci-dessous en planche photographique 40.

⁶⁰ Fouiller les appâts.

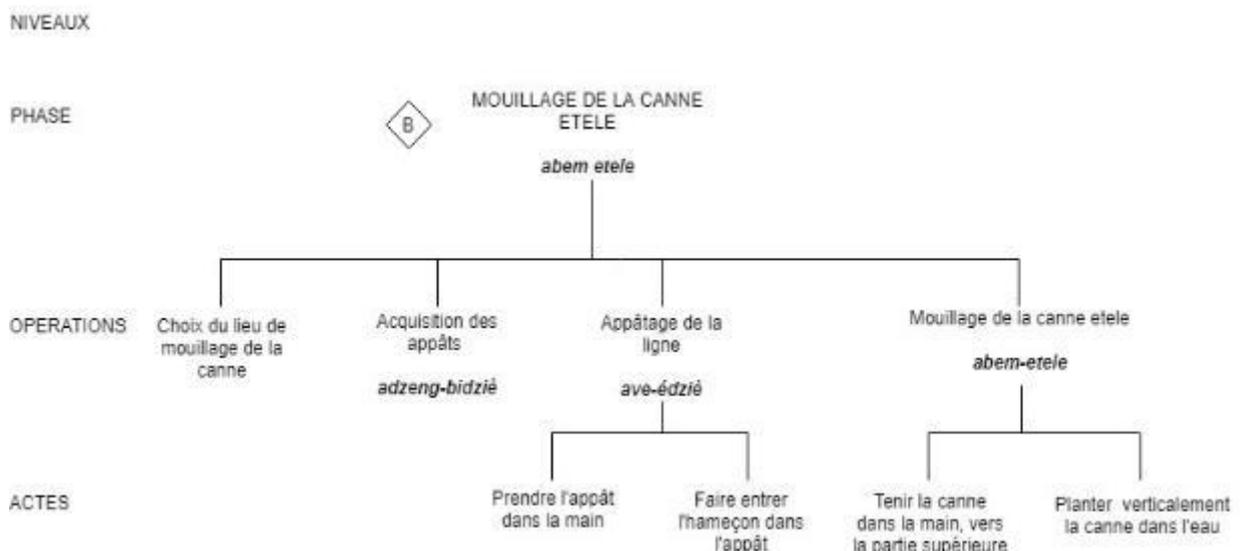
Planche photographique 40 : Acquisition des appâts (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)



Comme on peut le constater sur cette planche photographique, l'acquisition des appâts se fait en matinée surtout si la partie de pêche doit avoir lieu le même jour. Toutefois, certains pêcheurs fouillent parfois les appâts en soirée c'est-à-dire à la veille afin de commencer la partie de pêche très tôt le lendemain sans plus perdre de temps. Après cette étape de la première phase, vient ensuite la deuxième phase portant le mouillage des engins.

PHASE B : Mouillage de la canne etele abəm-etele⁶¹

Schéma 39 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire



⁶¹ Planter l'etele

Cette phase vient après celle de la préparation de l'engin. Le pêcheur porte avec lui le paquet des engins *bitele* pour aborder le mouillage. Il retirera du paquet un seul engin à la fois afin de l'appâter, lui choisir un endroit du mouillage et enfin le mouiller. Cela se fera au fur et à mesure qu'il marchera dans l'eau soit vers l'amont ou vers l'aval. Cette phase compte normalement trois opérations car l'acquisition des appâts est une variante qui peut s'exécuter soit dans la première phase ou dans celle-ci.

Nous rappelons, une fois de plus, que cette phase est précédée d'un suivi d'interdits de la part du pêcheur depuis la veille, afin de préserver sa partie de pêche. Découvrons à présent en quoi consiste la première opération de la chaîne opératoire de cette technique de pêche.

- *Première opération : choix du lieu du mouillage*

Cette première opération consiste à choisir à chaque fois un endroit de mouillage d'un *etele* alors que le pêcheur marche dans cours d'eau relativement asséchée avec en sa possession le paquet des engins et les appâts. En quête d'un « bon endroit », le pêcheur inspecte méticuleusement chaque recoin du cours d'eau en vue de l'exploiter ou non. Ce n'est qu'après avoir trouvé un endroit propice qu'un *etele* pourra être appâté. Cela évite à l'appât de sécher ou de pourrir avant le mouillage de l'engin. Alors, le pêcheur se base sur des caractéristiques endogènes du biotope aquatique qui l'environne tels que la couleur de l'eau, la profondeur, la présence de la boue, ainsi que sur son propre ressenti sur les lieux. Un pêcheur du village Akam-si pouvait dire à ce sujet :

« Quand je mets les bitele à l'eau moi-même je connais là où il faut mettre. Je ne mets pas ça n'importe où. Je regarde bien l'endroit pour être sûr. Si ça m'attire, je mets mon hameçon là, et si ça ne m'attire pas, je passe pour chercher un autre endroit. » (Extrait de discours d'un pêcheur fang-ntumu de 36 ans, Akam-si, 23/08/2018)

Les caractéristiques endogènes du biotope marin et la sensibilité du pêcheur sont tous deux requis pour juger de la qualité du lieu pour la pêche. L'opération consiste donc à trouver des endroits stratégiques pouvant abriter des poissons et ce sera justement à ces endroits qu'il faudra introduire les engins. Parfois, à force de ne pas trouver des endroits convenables en parcourant le cours d'eau de pêche, le pêcheur peut entreprendre d'en créer lui-même, en aménageant de petits plans d'eau et y introduire ses cannes de ligne à chaque fois. Mais, cela nécessite que ce dernier soit vraiment expérimenté et qu'il connaisse bien l'écologie marine du cours d'eau qu'il exploite.

- Deuxième opération : l'appâtage ave/afuri-edziεε ou zuán

Cette deuxième opération porte sur l'appâtage de l'hameçon d'*etele* à chaque fois que le pêcheur retient un endroit de mouillage. L'appât peut être mort ou vivant mais d'après les spécialistes de cette technique, les Siluridae que l'*etele* permet particulièrement de capturer n'ont pas de choix particulier de l'état de l'appât. Il suffit juste que l'appât leur parvienne au fond de l'eau, dans leurs abris pour qu'ils s'en saisissent.

Appâter un hameçon *afuri-edziεε* consiste à accrocher le lombric à l'hameçon. Pour ce faire, deux actes sont nécessaires. D'abord, le pêcheur tient l'appât dans sa main gauche ou droite et l'hameçon dans l'autre. Ensuite, il pique la pointe de l'hameçon sur l'appât (de la tête vers la queue) à l'aide des doigts tenant l'hameçon de sorte à l'en revêtir. Le pêcheur s'assure ainsi de couvrir entièrement ou partiellement l'hameçon selon sa disposition technologique. C'est ce que nous montrons à l'aide la planche photographique 41.

Planche photographique 41: L'appâtage de la ligne de l'engin *etele* (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)



Après avoir appâté l'hameçon, l'engin peut maintenant être immédiatement mouillé à l'endroit retenu par le pêcheur.

- *Troisième opération : mouiller l'engin abam-etele*

Après le choix préalable de l'endroit retenu par le pêcheur et l'appâtage de l'engin, le pêcheur doit maintenant le mouiller *abam-etele*. Comme déjà dit plus haut, l'engin *etele* se mouille « debout » c'est-à-dire en vertical dans l'eau, à l'endroit préalablement choisi. C'est ainsi que s'enchaînent deux actes consécutifs. Le pêcheur prend d'abord l'*etele* dans la main et le plante ensuite dans l'eau c'est-à-dire le met en situation de pêche.

Le pêcheur tient donc la canne l'engin en son milieu et la plante verticalement d'un seul coup dans l'eau. La partie inférieure de la canne à laquelle est attaché l'hameçon appâté est celle qui va au fond de l'eau. C'est la partie qui va se fixer solidement dans la boue. L'hameçon appâté doit rester libre de tous mouvements pour attirer le poisson. Si la canne n'est pas encore bien fixée, le pêcheur la retire et la replante à nouveau au même endroit jusqu'à ce qu'elle tienne. La canne est ainsi enfoncée verticalement à l'aide de la pression de la main du haut vers le bas. C'est donc à ce niveau le geste à accomplir pour cet acte. La partie supérieure quant à elle reste visible en surface pour signaler d'un quelconque accrochage de poisson dans l'eau.

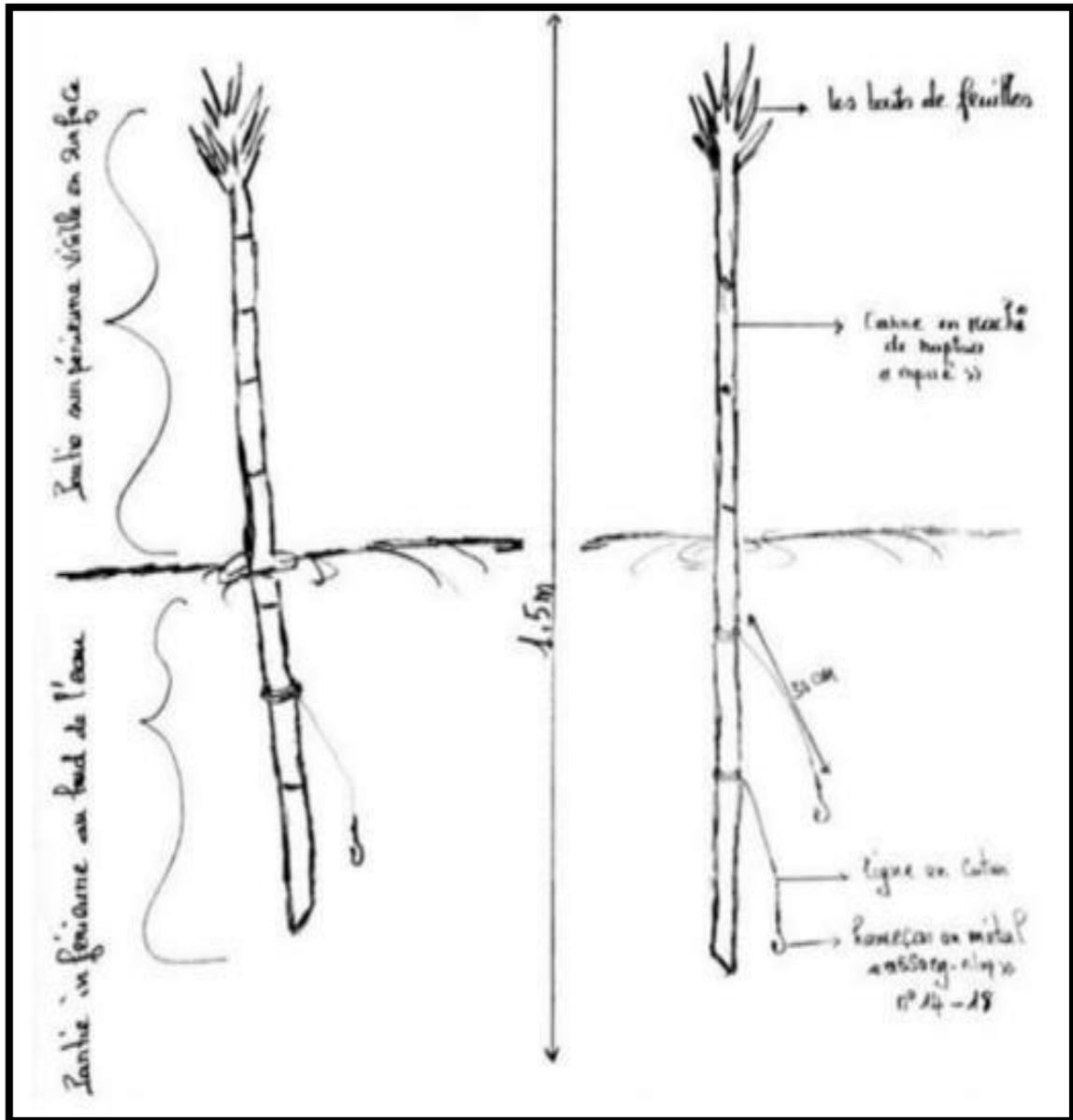
Rappelons-nous que c'est grâce aux bouts de feuilles que le pêcheur laisse au bout de la partie supérieure de la canne qu'il pourra être informé de la présence d'un poisson. Les feuilles se mettront à bouger au rythme des mouvements du poisson cherchant à se libérer de sa captivité. À ce propos, la dernière phase que nous abordons à la suite de celle-ci détaillera encore mieux cet élément. La planche photographique ci-dessous présente une canne *etele* en situation de pêche.

Planche photographique 42 : Mouillage de l'engin *etele* (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)



Cette planche photographique s'illustre davantage à travers le dessin 7 ci-dessous, présentant une canne *etele* de surface et de fond.

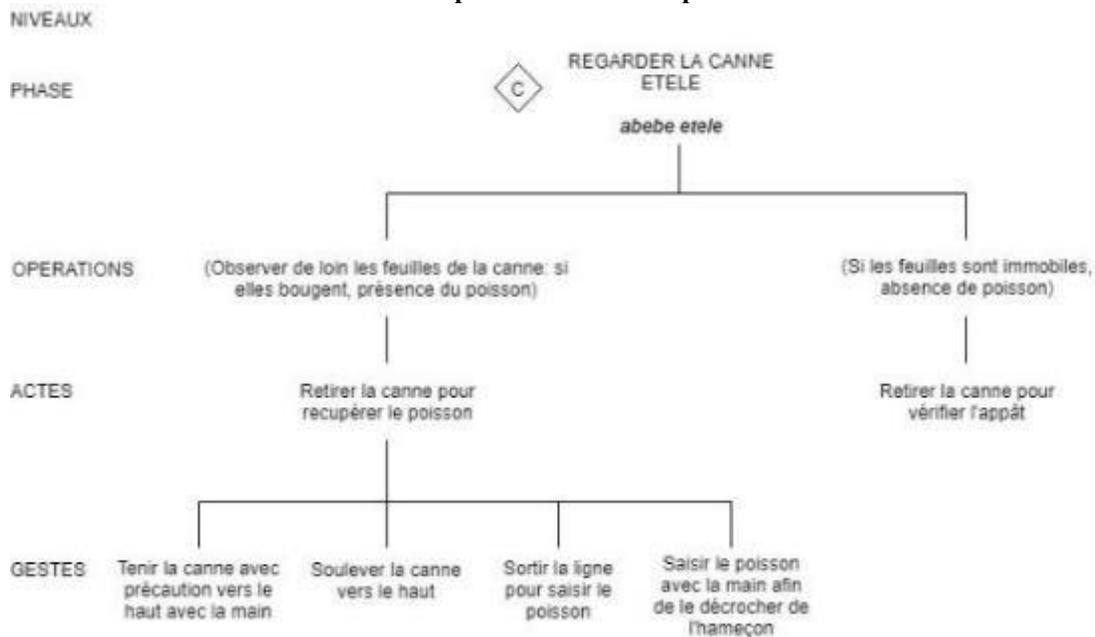
Dessin 9 : Représentation d'une canne *etele* en surface et au fond de l'eau a le mouillage (Cédric Ondo Obame, 2017)



Après l'étape qui précède, vient directement la phase C de cette technique de pêche c'est-à-dire le moment de la visite de la canne *etele*.

PHASE C : Visite de la canne etele ababa-etele

Schéma 40 : Enchaînement de la troisième phase de la chaîne opératoire



Une opération compose cette dernière phase. Mais avant de la décrire, il faut d'abord préciser qu'elle est précédée par trois éléments importants.

Le premier élément porte sur l'attente du pêcheur avant de se lancer dans la visite de l'engin qu'il a mouillé au préalable. Les spécialistes de cette technique disent que la durée d'attente après le mouillage de l'engin est généralement de 15 à 30 minutes. Cette durée varie d'un pêcheur à un autre et dépend également de la productivité du cours d'eau en présence. Cet intervalle de temps laisse donc la possibilité à l'engin de bien accrocher le poisson. À l'inverse, un poisson qui a été pris très tôt peut aussi avoir la possibilité de s'enfuir (un cas peu probable). Mais pendant tout ce temps, le pêcheur est absent.

Les deuxième et troisième éléments sont liés. De fait, lorsque le pêcheur vient visiter l'engin qu'il a mouillé, il observe d'abord au loin les bouts de feuilles de la canne. Si les feuilles sont en mouvement, alors il sait qu'il y a poisson au bout de sa canne. En revanche, s'il n'y a pas de mouvements au niveau des feuilles, il y a trois possibilités : soit, il y a un poisson mais qui ne se débat pas pour fuir ou est déjà mort ; soit, il y avait un poisson mais il s'est enfuit avec l'appât ; enfin soit, il n'y a pas de poisson du tout et l'appât est toujours là. Mais dans tous les cas, le pêcheur doit exécuter l'unique opération de cette phase c'est-à-dire *avá-etele* (le retrait de la canne).

- *Opération : le retrait de la canne avà-etele*

Cette opération consiste à retirer l'engin *etele* au moment de sa visite. Rappelons au préalable que le pêcheur abandonne l'engin à l'eau après le mouillage et se définit une durée d'attente comme nous l'avons dit précédemment. La visite est donc intermittente c'est-à-dire qu'elle se fait par intervalle de temps. Le pêcheur vient visiter l'engin à plusieurs reprises mais en respectant un intervalle de temps.

Le pêcheur saisit alors la canne dans sa partie supérieure et la tire vers le haut afin de sortir l'engin de l'eau. L'objectif est de vérifier s'il y a du poisson ou pas. Dans le cas où n'y a pas de poisson, il regarde alors l'état de l'appât. S'il est encore entier, il mouille à nouveau l'engin (2^e mouillage) soit au même endroit ou ailleurs supposant ainsi qu'il n'y a pas de poisson à l'endroit précédemment choisi. S'il n'y a plus d'appât, il en accroche un autre (2^e appâtage) et mouille à nouveau l'engin (2^e mouillage) en espérant capturer le poisson qui a consommé le précédent appât ou un autre poisson.

Dans le cadre de la présence d'un poisson, le pêcheur prend alors toutes les précautions possibles pour le saisir et le décrocher. S'il s'agit d'un *kwas-mesom* poisson à défenses de la famille des *Siluridaes*, le pêcheur doit d'abord le tuer en le frappant de coup de machette ou de morceau de bois sur la tête. Frapper le poisson avec un objet afin de le tuer est donc le geste à exécuter dans l'acte de saisie. Cela amène alors le pêcheur à être hors de danger (morsure, piqûre, ...) au moment où il accomplit un autre acte, celui de décrocher le poisson à l'hameçon.

Si en revanche le poisson est inoffensif, le pêcheur procède directement à la saisie et au décrochage de ce dernier de l'hameçon. Le pêcheur saisit le poisson au niveau de la tête en maintenant fermement ses doigts notamment son pouce sur la tête et son index au niveau des branchies du poisson. Cette saisie lui permet de bien exécuter le décrochage c'est à dire retirer de l'hameçon de la paroi buccale du poisson. Une fois qu'il l'a fait, le poisson est ensuite mis dans un sac ou paquet. La photographie 12 qui suit ci-après nous présente un poisson accroché à l'hameçon de la ligne de l'engin *etele*.

Enfin, il remet un autre appât (2^e appâtage) et mouille à nouveau l'engin (2^e mouillage) au même endroit ou ailleurs. La photographie 12 nous présente la capture d'un *Silurus Glanis* avec l'*etele*.

Photographie 12 : Un poisson *ngô* (*Silurus Glaanis*) capturé à l'aide d'*etele* (Cédric Ondo Obame, Akamsi, 2018)



4.1.4.3. Analyse d'une technique qui opère passivement en l'absence du pêcheur

De cette description, il ressort que le principe technique de l'*etele* est celui du leurre car utilisant l'hameçon et l'appât. L'action subie par le poisson au moment de la capture est la perforation buccale localisée (Monod, 1973). Surtout, le dispositif reste passif au fond l'eau, car c'est le poisson qui vient vers lui pour se prendre et non pas l'inverse, ainsi que nous l'avons déjà souligné avec les autres descriptions techniques.

Dans la chaîne opératoire du processus technique d'*etele* le pêcheur n'utilise pas seulement de ses savoirs et savoir-faire technique mais aussi sociaux et symbolique pour favoriser l'efficacité de sa technique de pêche. Il respecte des interdits alimentaires, humains voire environnementaux, depuis la veille jusqu'à la fin de la partie de pêche. À cela s'ajoute de brèves prières exécutées, par exemple avant la partie de pêche ou le mouillage des cannes *bitele*. Toute cette abstraction est une réalité qui est en accord avec la dimension technique pour garantir une bonne partie de pêche. D'où une symbiose entre l'efficacité technique et l'efficacité sociale d'une technique quelconque, au sens où l'entendent des auteurs tels que Robert Cresswell (2003) ou George Guille-Escuret (2003).

Également, cette description ressort le rapport du pêcheur à sa technique de pêche. Dans ce rapport, il est principalement question d'une discontinuité ou d'une rupture qui est surtout lisible dans la troisième phase de la chaîne opératoire. Elle consiste à la visite de l'engin *etele* de façon intermittente après le mouillage. Le fait est que le pêcheur se retire souvent pour laisser le dispositif de pêche agir seul. Il abandonne ses *bitele* après les avoir mouillés, et ne reviendra que plus tard pour les visiter et récupérer le poisson capturé. C'est pourquoi la chaîne opératoire de la technique laisse aussi entendre, que la rupture entre le pêcheur et son engin de pêche est « éphémère » c'est-à-dire de courte durée, car traduite par la présence intermittente du pêcheur à travers les temps de visites qu'il se fixe pour récupérer le poisson capturés et changer les appâts. Le pêcheur reste donc absent à chaque fois que l'engin accroche un poisson, même-si cela fait partie de l'efficacité du processus technique. C'est cela qui a certainement amené Albert Percier (1967) à parler de l'attitude du pêcheur, en tant qu'élément descriptif et classificatoire d'un engin ou d'une technique de pêche.

Après avoir décrit les techniques de pêche, nous passons maintenant à leur classification théorique (basée sur des nomenclatures théoriques) et émique (données empiriques des pêcheurs).

4.1.5. Classification des techniques de pêche

À l'instar du chapitre deux sur les techniques de pêche des Yorúbà-Ìlàjẹ, nous nous appuyons, une fois de plus, sur les classifications technologiques complémentaires de Théodore Monod (1973) et d'André Leroi Gourhan (1945), avant de se référer ensuite au système classificatoire émic des pêcheurs fang-ntumu.

4.1.5.1. Selon André Leroi Gourhan et Théodore Monod

Après avoir largement discuté de ces auteurs (chapitre 2, section 1), nous passons directement à la classification des techniques de pêche fang-ntumu en nous appuyant sur leurs nomenclatures classificatoires.

Le tableau 14 ci-dessous présente un récapitulatif des contributions de Monod et Leroi Gourhan, en tenant compte de nos données ethnographiques.

Tableau 14 : Classification théorique des techniques de pêche fang-ntumu d'après T. Monod et A. Leroi Gourhan

Classification d'après Théodore Monod (1973)			Classification d'après André Leroi Gourhan (1945)		
Filet	Hameçon	Barrages et nasses	Filet	Hameçon et appât	Barrages et nasses
Engin à paroi immobilisante	Engin de perforation buccale	Engin à paroi immobilisante	Principe technique avec le filet	Principe technique avec le leurre	Principe du piège
<i>_mbá</i> <i>_edziɛn</i> <i>_envuɛ</i> <i>_adzílí -kuas</i>	<i>_ofá</i> <i>_etele</i> <i>_engak</i> <i>_ngak</i> <i>_ngóm</i> <i>_mbas</i> <i>_eloa</i>	<i>_alám</i> <i>_ndzip</i> <i>_alóq</i>	<i>_mbá</i> <i>_edziɛn</i> <i>_envuɛ</i> <i>_adzílí -kuas</i>	<i>_ofá</i> <i>_etele</i> <i>_engak</i> <i>_ngak</i> <i>_ngóm</i> <i>_mbas</i> <i>_eloa</i>	<i>_alám</i> <i>_ndzip</i> <i>_alóq</i>

Ces auteurs prennent tous deux en compte la morphologie des engins de pêche avant de les catégoriser ensuite. Les mêmes engins de pêche sont, d'une part, classés à partir de leur fonction envers la proie puis, d'autre part, à partir de leur principe technique. Ce tableau permet, entre autres, l'insertion individuelle de chaque technique de pêche fang-ntumu, dans la catégorie classificatoire de son engin de référence. Cela veut dire qu'une technique au filet ou à l'hameçon, est à insérer dans la catégorie de l'engin qui convient, en fonction de la nomenclature classificatoire de l'auteur ciblé. Examinons, à présent, le cas du système classificatoire empirique des pêcheurs fang-ntumu.

4.1.5.2. Le système de classificatoire empirique des pêcheurs

Nous avons vu dans le troisième chapitre que les saisons étaient un des principaux classificateurs des techniques de pêche en communauté fang-ntumu du Ntem. Mais, il n'y a pas que cela. Il y a aussi la nature du poisson sollicité et les cours d'eau de pêche. D'où trois classificateurs permettant de classer les techniques de pêche en communauté fang-ntumu. Pour commencer, la classification basée sur la nature du poisson sollicité repose sur deux grands groupes : *kwás-bicôp* (poisson à peau) et *kwás-bibas* (poisson à écailles). Les techniques de pêche sont aussi réparties dans ces deux groupes endogènes. Les pêcheurs Fang-

ntumu prélèvent les poissons à peau et écailles en prenant surtout en compte la technique utilisée et le cours d'eau de pêche.

« Quand nous pêchons avec nos techniques là, c'est pour attraper soit *kwas-bicôp* ou *kwas-bibas*, quel que soit le cours d'eau et la saison. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 43 ans, Akam-si, 24/12/2017)

Sinon, la nature du poisson sollicité est le principal classificateur des poissons, car cela englobe en même temps le cours d'eau de pêche, la saisonnalité, et les techniques de pêche. Ci-dessous, nous présenterons respectivement deux tableaux classificatoires des techniques de pêche fang-ntumu en fonction de la catégorisation des poissons sollicités.

4.1.5.2.1. Les techniques pour *kwas-bicôp*

Dans la catégorie des techniques pour *kwas-bicôp* (poissons à peau), nous avons le tableau ci-dessous.

Tableau 15 : Les techniques pêche permettant la capture des *kwas-bicôp*

Le leurre (hameçon et appât)	Le filet	Le piège
<p>_etele (canne ligne verticale)</p> <p>_engak (canne de ligne horizontale)</p> <p>_ngak (canne de ligne couchée)</p> <p>_ngóm (flotteur de ligne)</p> <p>_eloa (palangre de surface)</p>	<p>_mbá (mouillage en latéral ou en berges)</p> <p>_edzien (mouillage entre deux eaux)</p>	<p>_alám (barrage à filtre)</p> <p>_ndzip (barrage en haie de nasses)</p> <p>_alóq (barrages féminins)</p>

Dans ce premier groupe, on constate que parmi les trois principes techniques, le leurre compte cinq techniques de pêche, le filet en compte deux, alors que le piège en compte trois. On peut donc comprendre que dans la capture des *kwas-bicôp*, les pêcheurs fang-ntumu utilisent plus de techniques de leurre (lignes et appâts) que celles du filet et des pièges.

4.1.5.2.2. Pour les techniques de *kwas-bibas*

Tableau 16 : Les techniques pêche permettant la capture des *kwas-bibas*

Le leurre	Le filet	Le piège
<p>_ofá (canne de ligne à main)</p> <p>_mbás (flotteur de ligne)</p>	<p>_envue (l'épervier)</p> <p>_adzili -kuas (mouillage en couvre-feu)</p> <p>_mbá (mouillage en latéral ou en berges)</p> <p>_edzien (mouillage entre deux eaux)</p>	<p>_alám (barrage à filtre)</p> <p>_ndzip (barrage en haie de nasses)</p> <p>_alóq (barrages féminins)</p>

Dans le deuxième groupe, on compte deux techniques de leurre, quatre de filet et trois techniques pour les pièges. On conclut donc que pour la capture des *kwas-bibas*, les pêcheurs fang-ntumu du Ntem utilisent plus les techniques avec filet. Toutefois, il faut souligner que d'un pêcheur à un autre, plusieurs techniques de pêche peuvent permettre de prélever simultanément les deux types de poisson.

Pour finir, le classificateur émic portant sur les cours d'eau de pêche sera abordé en détails dans la section ci-après, parce que c'est là qu'il est le plus approprié. Celle-ci va discuter des milieux aquatiques et leurs correspondances technologiques, puis de l'inventaire et la classification de la biomasse sollicitée.

Section 4.2 : Milieux aquatiques fang-ntumu : hydrographie, correspondances technologiques de pêche et biomasse prélevée

Tout au long de cette dernière section, nous allons discuter de l'espace aquatique de pêche fang-ntumu, en vue de cerner la composition de son réseau, ressortir ses correspondances technologiques, inventorier et classer la ressource poissonneuse qui y est prélevée.

4.2.1. Un réseau hydrographique vascularisé et ses techniques de pêche

Aborder les cours d'eau du bassin du transfrontalier du Ntem, nous amène à discuter, d'une part, de leur vascularisation, et d'autre part, de leurs correspondances technologiques de pêche.

Au cœur du réseau hydrographique du bassin du Ntem, se trouve principalement le fleuve Ntem déjà évoqué dans le chapitre précédent, et plusieurs petits cours d'eau qu'il alimente. Ainsi, quatre catégories de hiérarchiques de cours d'eau émergent de ce bassin. Les techniques de pêche sont fortement influencées, voire orientées par ces différents types de cours d'eau. La première catégorie est celle des *Niε-ochiye / njinden*, c'est-à-dire les cours d'eau primaires. La deuxième catégorie est celle des cours d'eau secondaires *Mimbáá* et *atóy*. La troisième catégorie est celle des cours d'eau tertiaires *Ototóy / bive*. Enfin, la dernière catégorie est celles des cours d'eau quaternaires *Bizáp / ebara*.

Nous présentons respectivement ces catégories de cours d'eau avec leurs techniques de pêche correspondantes, tel qu'annoncé précédemment.

4.2.1.1. *Niε-ochíjne/njínden* : les cours d'eau primaires

Cette première catégorie regroupe les grands cours d'eau tels que les fleuves et grandes rivières aussi appelés *mbura-ochij* chez les Fang-ntumu du Nord-Gabon ou *njinden* chez ceux du Sud-Cameroun. Leur particularité est qu'ils ne s'assèchent pas peu importe la saison, car leur flux est permanent et perpétuel. C'est dans cette catégorie que se trouvent le fleuve Ntem et ses principaux affluents dans le bassin du Ntem. En fonction de leur volume d'eau dans l'année, ces grands cours d'eau ne peuvent enregistrer que la pratique de quelques techniques de pêche parce qu'en réalité, ils ne sont pas vraiment d'importants sites de pêche, quoi que riche en quantités de poissons (Dounias, 1993 : 338).

« Rares sont les sociétés qui se risquent à pêcher dans ces cours d'eau à fort débit. Elles doivent en effet pouvoir disposer d'embarcations solides ou être en mesure de construire de puissants dispositifs, capables de résister à la force du courant et à la patiente et inexorable corrosion par l'eau. » (Dounias, 2011 : 212)

Ce que l'auteur développe, entre autres, c'est que la pêche n'est pas facile quel que soit le cours d'eau. C'est ce qui amène souvent les pêcheurs à une sélection des techniques de pêche et à l'usage obligatoire d'embarcations solides notamment une pirogue monoxyde *bie* ou un radeau *elene*. Ainsi, les Fang-ntumu du Ntem utilisent souvent les trois techniques de pêche suivantes :

- La ligne de canne à main *ofa* ;
- Le piège à barrage à filtre *alám* et
- Le filet trémail (3 à 4 doigts) entre deux eaux ou en berges.

4.2.1.2. *Mimbáá et atóŋ* : les cours d'eau secondaires

Constituée des principaux affluents des cours d'eau primaires, il s'agit de la deuxième catégorie de la chaîne hydraulique chez les Fang-Ntumu *mwan-ochij* ou *otóŋ*. En saison sèche, ils subissent considérablement un fort étiage mais ne s'assèchent pas complètement durant l'année, car s'approvisionnent directement du débit des cours d'eau primaires, tout en se partageant les flux de ressources aquatiques. Nous convenons ainsi avec Edmond Dounias (2011 : 210-212), lorsqu'il dit que cette catégorie est celle qui enregistre la grande pluralité de techniques de pêche du bassin du Ntem, parce que c'est ce que nous avons aussi observé. Un pêcheur nous a souligné que :

« Normalement, c'est dans les *mimbá* que les poissons des grandes rivières-là vont souvent se cacher, se reposer et même chercher à manger, donc c'est aussi là qu'on pêche beaucoup parce qu'on connaît ça ... » (Extrait d'entretien avec un pêcheur Fang-Ntumu de 40 ans, Akam-si, 12/03/2017)

Les cours d'eau secondaire permettent la pratique d'environ huit techniques de pêche et la capture d'une grande variabilité de poissons. Sur leurs rivages, les pêcheurs construisent souvent des campements de pêche *mvan-minlɔp* pour une production massive saisonnière du poisson. Les techniques souvent utilisées sont les suivantes :

- La canne de ligne à main *ofá*;
- Le filet épervier *emvue* ;
- Le filet en couvre-feu *adzili-kuas* ;
- La haie de nasse *ndzip* ;
- Les nasses tubuliformes *aja* et *nsoŋ* ;
- Les flotteurs de ligne *mbas* et *ngòm* ;
- La palangre de surface *eloa* et
- La pêche féminine *alóq*.

4.2.1.3. *Ototón/bive* : les cours d'eau tertiaires

Il s'agit des petits cours d'eau *Ototón* ou bras morts de cours d'eau *bive*, qui se caractérisent par une prise d'eau conséquente, en temps de pluies et qui ont tendance à s'assécher en période de fort étiage en saison sèche. Leur particularité est qu'ils offrent aux pêcheurs hommes et femmes de se promener dans les gisements asséchés pour capturer le poisson (surtout des poissons Siluriformes et anguilliformes notamment des *Siluridés*, *Anguillidés* et *Clariidés*), et que leur perte et reprise en volume d'eau peut souvent être rapide selon la saison, ainsi que le souligne Dounias ci-dessous :

« Ils connaissent une possible période d'assèchement. Ils regroupent une multitude de ruisseaux et de bras morts. Ces réseaux tertiaires sont également enclins à déborder au cœur de la saison des pluies et viennent alimenter des aires de bas-fonds aux contours improbables qui forment la 4e catégorie. » (Dounias, 2011 : 212-213)

Ils permettent la pratique des techniques de pêche appropriées telles que :

- La ligne de canne verticale *etele* ;
- La ligne de canne horizontale *engàq* ;
- La ligne de canne couchée *ngaq*
- La pêche féminine *alóq* et
- La haie de nasses *ndzip*.

4.2.1.4. *Bizáp/ebara* : les cours d'eau quaternaires

Cette catégorie regroupe surtout les marécages inondables *ebára*, uniquement en saison des pluies, c'est-à-dire lorsque les volumes d'eau de toutes les autres catégories de cours d'eau débordent.

Elle concerne des forêts humides et les bassins fluviaux plats où les forêts à faible relief sont parfois inondées créant des nappes d'eau stagnantes, après le retrait des eaux jusqu'à la prochaine inondation. On peut ainsi y trouver certaines familles de poissons, tels que les Silurus (*Ngòò*, *Mviè-ngò* et *Dàà*) et poissons chats *clariidés* (*Ndoo*, *Evós*, *Mvóh*), pour profiter et vivre de ces eaux. Dounias souligne de ce fait que :

« Les eaux stagnantes de la 4^e catégorie peuvent persister bien au-delà de l'étiage saisonnier des cours d'eaux tertiaires. De nombreuses espèces de poissons viennent saisonnièrement frayer en ces lieux où la nourriture abondante est propice à la reproduction. » (Dounias, 2011 : 213)

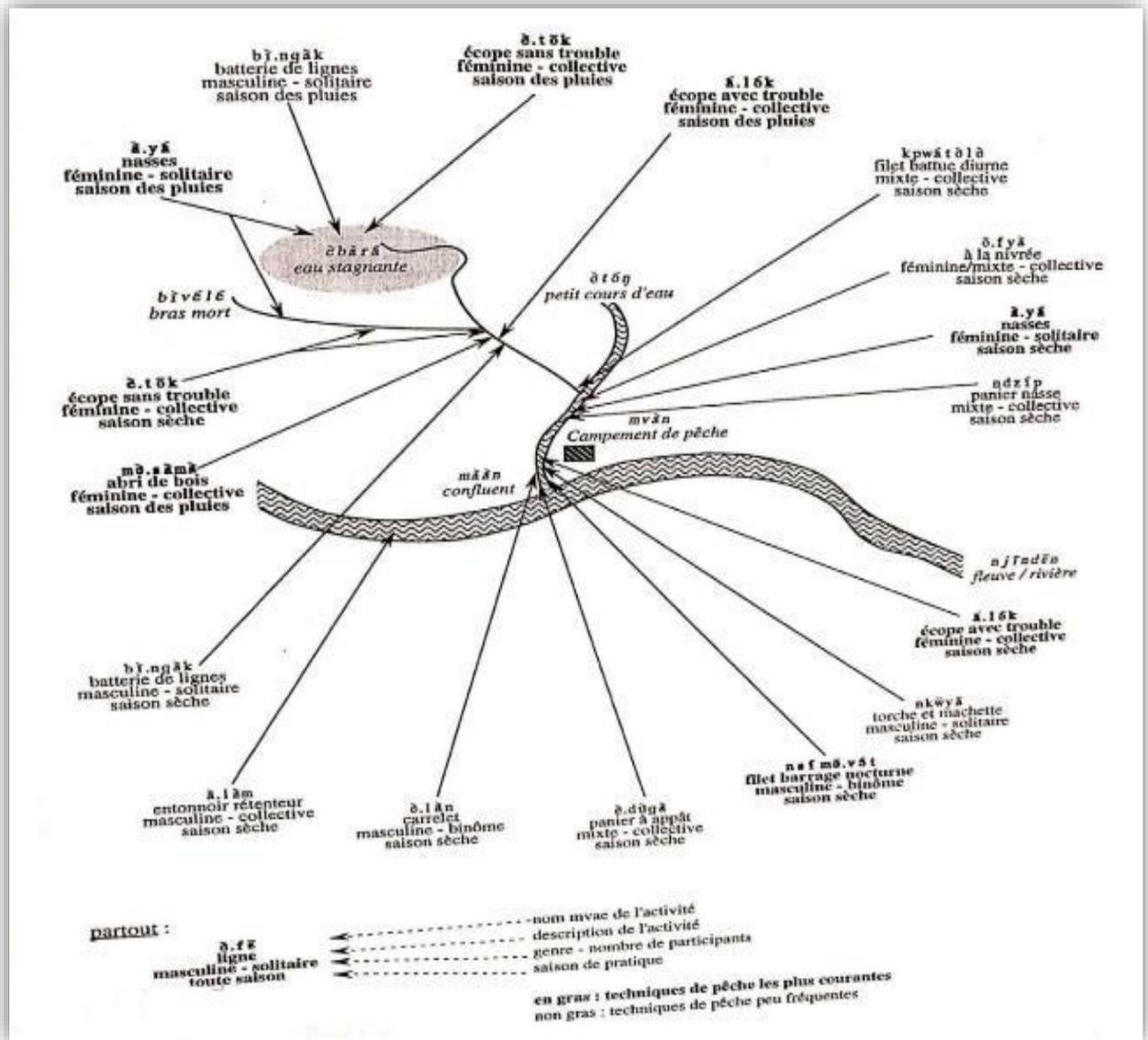
Trois à quatre techniques de pêche y sont souvent utilisés :

- Les nasses tubuliformes *aja* et *nsoh*;
- La canne de ligne *engàq* ;
- La canne de ligne *ngaq* et
- *Alóq* chez les femmes.

Comme on peut le constater, chaque type de cours d'eau regorge des espèces aquatiques spécifiques qui nécessitent des techniques appropriées pour leur capture. C'est pourquoi nous allons davantage parler de correspondances entre ces différents éléments dans les pratiques de pêche des communautés concernées.

Nous proposons ci-dessous une illustration dessinée des correspondances entre les cours d'eau et les techniques de pêche dans l'ensemble du bassin du Ntem, d'après les travaux d'Edmond Dounias (2011) menés au Sud du Cameroun.

Dessin 10 Correspondances entre cours d'eau et techniques de pêche en communauté de pêcheurs et d'agro-pêcheurs fang-ntumu du Bassin du Ntem, (Source : Dounias, 2011 : 209)



Un pêcheur nous a également souligné ce qui suit :

« Ici au village, il y a beaucoup de rivières pour pêcher, parce que y a le poisson. Sauf que, tu ne peux pas aller pêcher comme-ça, sans bien connaître là, où tu vas pêcher. Et puis, quand c'est la saison sèche, tu ne peux pas aller pêcher comme si c'est la saison des pluies. Quand c'est comme-ça, tu dois vraiment savoir la technique que tu vas faire pour attraper le poisson, sinon tu vas perdre ton temps à l'eau. Donc, c'est ça qu'il faut savoir. » Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 50 ans, Akam-si, 25/12/2017)

Le dessin et l'extrait d'entretien ci-dessus présentent une diversité de techniques de pêche correspondant respectivement à l'exploitation de chacun des cours d'eau en présence. Cela signifie que, les pêcheurs des milieux aquatiques continentaux du bassin du Ntem, et du village Akam-si en particulier, pêchent dans des écosystèmes aquatiques variés et complexes.

Au sortir de ces correspondances, les pêcheurs nous ont enfin soulignés que certaines techniques de pêche peuvent être pratiquées dans une, deux ou trois catégories de cours d'eau à la fois. Mais, cela dépend surtout de la saison de pêche en présence. Et, en fonction des connaissances des pêcheurs vis-à-vis des cours d'eau, certaines techniques peuvent s'inter-compléter, tel que nous le voyons ci-dessous.

4.2.2. Quand la saisonnalité des cours d'eau régule la pêche et rend ses techniques inter-complémentaires

La pêche en eau douce continentale notamment chez les Fang, est régulée par la saisonnalité des flux des cours d'eau. Les pêcheurs fang-ntumu s'organisent pour exploiter chacune des catégories de cours d'eau aux moments adéquats de l'année, tout en tenant compte de leurs temps de sécheresse et de débordement. Le facteur saisonnier est donc au centre de la pêche continentale en eau douce, et est régulateur de toute la gamme de techniques mises au point grâce aux connaissances populaires des pêcheurs. Edmond Dounias (2016) rappelle que :

« La diversité des méthodes de pêche et des règles socioculturelles applicables à leur pratique favorise la capture de poissons, de mollusques et crustacés tout au long de l'année [...]. Dans la description de la typologie des cours d'eau Mvae et Ntumu, le niveau d'eau est le processus le plus important et le plus dynamique qui influence la perception locale de la dynamique de l'eau par les pêcheurs. Cette typologie basée sur le niveau d'eau induit des pêcheries sauvages qui se concentrent généralement dans les eaux de catégories 3 et 4 pendant la saison des pluies. En revanche, les pêcheries sauvages de saison sèche se déroulent de préférence dans les eaux des catégories 1 et 2. » (Dounias, 2016 : 21-25)

Les différentes techniques de pêche sont donc conçues par les pêcheurs sur la base de cette saisonnalité des cours d'eau. Nous avons pu ainsi observer que, c'est surtout pendant la saison sèche que la pêche est plus intense chez les Fang-ntumu, car c'est le moment où la quasi-totalité des techniques de pêche sont employées. Mais, nous avons aussi remarqués que ces techniques de pêche pouvaient s'inter-compléter au cours de l'année, en fonction de la saisonnalité des cours d'eau, pour un accès massif à la ressource halieutique. Nous le démontrons ci-dessous.

L'inter-complémentarité des techniques désigne, d'une part, la pratique de deux technologies appartenant à deux activités socioculturelles distinctes (par exemple, la pêche combinée à l'agriculture ou la chasse), et d'autre part, le fait de pratiquer plusieurs techniques de pêche à la fois dans un même cours d'eau. Dans le premier cas, nous parlons d'une complé-

mentarité basée sur la pêche et les autres activités vivrières en communauté de pêcheurs fangntumu. Dans le second, nous parlons des complémentarités directes et indirectes entre techniques de pêche.

Il est souvent arrivé que le pêcheur, après avoir mouillé ses engins de pêche, retourne au village, au champ ou à la chasse pour accomplir d'autres travaux.

« Ici au village, tu peux tout faire. Moi-même, je fais les plantations avec ma femme. Mais, parfois, si on est au champs pour prendre les arachides par exemple ou bien débrousser, je peux aussi aller mettre mon filet ou bien mes nasses dans la rivière qui est juste derrière notre plantation là-bas. Autour de notre plantation, il y a même aussi mes pièges qui sont là. Comme ça, quand on vient au village, on a l'arachide, le poisson et peut-être aussi la viande de brousse si mes pièges ont attrapé quelque chose. » (Extrait d'entretien avec un agro pêcheur fangntumu, Akam-si, 19/08/2018)

« Les poissons sont capturés par un dispositif ou une structure qui anticipe leur comportement et fonctionne généralement en l'absence du pêcheur. Lorsque l'installation est prête, les pêcheurs ont du temps à faire autre chose, d'autres activités socioéconomiques. » (Dounias, 2016 : 21)

Plusieurs activités de production ou d'acquisition peuvent avoir lieu au même moment. Le pêcheur décide ainsi parfois de synchroniser sa partie de pêche à une partie de chasse ou d'activité agricole. Dans ce cas, il choisit d'utiliser une technique de pêche lui permettant de pouvoir concilier les deux activités.

Ensuite, les techniques de pêche peuvent également se compléter entre-elles, en se pratiquant au même moment, ou l'une après l'autre, dans un même intervalle de temps. Certains pêcheurs nous ont souligné que la technique de pêche de la ligne de canne à main *ofà*, peut servir à attraper les petits fretins qui serviront d'appâts ou de leurres dans la pratique d'autres techniques de pêche de ligne. Cela nous amène à parler d'une complémentarité indirecte car, les techniques sont pratiquées l'une à la suite de l'autre et pas en même temps. Cette logique se poursuit avec les nasses tubuliformes *aja* et *nsoŋ* par exemple. En réalité, ces engins de pêche constituent chacune, leurs propres techniques à part entière. Cependant, elles sont aussi utilisées pour la technique de pêche *ndzip* (piège en haie de nasses). Orientées en amont et en aval de la haie, ces engins sont utilisés ensemble pour élargir le champ de capture de la ressource halieutique pendant la pratique de la technique *ndzip*. Il s'agit ici d'une complémentarité directe car les deux techniques sont pratiquées en symbiose et au même moment pour accéder à la ressource.

Pour finir, il faut dire que la diversité des techniques de pêche et la saisonnalité des cours d'eau est amplifiée par une multitude de combinaisons possibles visant à adapter l'activité de pêche aux spécificités de chaque micro-habitat aquatique. Aussi, la flexibilité offerte par une vaste gamme de techniques de pêche concilie une vision à long terme de l'exploitation de la ressource halieutique. Les pêcheurs ne se focalisent donc pas sur une seule espèce aquatique ni un seul type de cours d'eau, mais sur l'ensemble en s'appuyant sur leurs connaissances locales.

En poursuivant notre présentation, nous avons observés que les pêcheurs considèrent aussi certains éléments écologiques et environnementaux tels que la pluie et la lune, dans leurs pratiques de pêche dans l'année. C'est pourquoi nous en discutons ci-dessous.

4.2.3. La pluie et la lune dans la pratique de la pêche

La pluie *mvəŋ* et la lune *ngoan* (ou le clair de lune *mio*) sont deux indicateurs de temps souvent cités par les pêcheurs fang-ntumu. Ils sont déterminants pour leur pratique.

« Quand on pêche et que y a la pluie, y a deux choses-là. Si la pluie est très forte, ça va embêter la pêche même si c'est les hameçons ou le filet ou même la pêche des femmes parce que les poissons vont se cacher. Mais si c'est seulement une petite pluie, là c'est bien et là tu peux même être content parce que les poissons vont sortir pour se balader et pour chercher à manger... Mais, pour la lune, c'est surtout la nuit. Quand la lune est déjà sortie, il ne faut même pas aller à la pêche ou même à la chasse parce que les poissons ou les animaux voient les pièges et les hameçons et les filets. Ils voient ça de loin et ils évitent parce qu'ils savent que là il y a un danger. » (Pêcheurs d'environ 50ans, Akam-si, 06/09/2018)

La pluie et la lune apparaissent dans cet extrait d'entretien comme des régulateurs de la pêche en milieu forestier. Ils marquent les temps favorables et défavorables de la pêche. Cela semble ainsi s'appliquer à l'ensemble des techniques de pêche aussi bien masculines que féminines et l'ensemble des cours d'eau continentaux. Comme le dit cet interlocuteur, une forte pluie s'avère nuisible tandis qu'une fine pluie reste favorable à la pratique de la pêche quel que soit la technique employée. Edmond Dounias (2011 : 215) complète en revanche qu'il est bénéfique de pêcher après une forte pluie « pour accroître la turbidité de l'eau ». L'eau étant devenu fortement troublé, cela est propice car les poissons sont agités et cherchent à se nourrir.

De plus, cela permet la discrétion des lignes d'hameçon appâté dans l'eau, ce qui maximise les possibilités de capture des poissons. Dans le cas de la technique du carrelet que cet auteur a observé en communautés fang-ntumu du Sud-Cameroun, l'usage de cette technique après une forte pluie est surtout bénéfique pour la discrétion du pêcheur, car la technique consiste en ce que ce dernier soit perché sur des bois de traverses fixés à environ deux mètres au-dessus du niveau d'eau. L'auteur explique qu'après une forte pluie l'eau devient trouble, ce qui empêche le poisson d'apercevoir le pêcheur en surface. Cela veut donc dire qu'avec cette technique, il est mieux de pêcher après la pluie et non pendant qu'il pleut, surtout si cette pluie est très intense. C'est d'ailleurs pourquoi les communautés fang-ntumu préfèrent avoir leurs parties de pêche en saison sèche, à l'abri de toute pluie nuisible quel que soit la technique de pêche utilisée.

La lune reste quant à elle défavorable à la pêche en ce sens qu'elle offre aux poissons d'être prudent dans la nuit et ainsi éviter de se prendre (le cas des techniques de ligne et les filets) quel que soit la catégorie de cours d'eau en présence. Les pêcheurs évitent donc toute activité de pêche de nuit pendant la lune, tel que le reprend encore Edmond Dounias (2011 : 215) au sujet de la pêche au carrelet. Il souligne que : « La pêche au carrelet ne se pratique que dans des cours d'eau secondaires à débit modéré. Elle a lieu lors de nuits sans lune, [...], plus propice à la discrétion des pêcheurs. ». La présence de la lune nuit donc à la discrétion du pêcheur. Elle éclaire l'eau et laisse apparaître le reflet de la silhouette du pêcheur dans l'eau, c'est pourquoi, il faut surtout l'éviter.

Ce contexte fang-ntumu est plutôt contraire celui que dont parle Isabelle Leblic (2008 : 29) dans le cas des Kanak de Nouvelle Calédonie dans le Pacifique. Ses travaux au sein de cette communauté lui ont montré que la lune est un indicateur des jours et endroits favorables à la pêche ainsi qu'elle le souligne ci-dessous.

« Les pêcheurs savent qu'en fonction de la position de la lune, ils trouveront telle espèce de poisson à tel endroit (...). En effet, les pêcheurs disent que les bancs de poissons se déplacent le long des récifs en fonction de la position de la lune, de nuit en nuit. » (Leblic, 2008 : 29)

D'une communauté de pêcheur à une autre, la lune peut être un élément nuisible ou favorable dans la pratique de la pêche, tout comme nous l'avons aussi vu au sujet de la pluie. Mais dans tous les cas, il s'agit d'un élément à prendre en compte. Pour clore cet aspect, on retient que la lune et la pluie sont des marqueurs techniques et symboliques qui situent aussi les pêcheurs sur les savoirs de l'écosystème aquatique et sa ressource.

Au-delà de tout ce qui a été dit, nous voulons à présent discuter de la biomasse prélevée en communautés fang-ntumu du bassin du Ntem.

4.2.4. La ressource prélevée et son système de dénomination et de classification

À travers une gamme de techniques de pêche variée, les pêcheurs et agro-pêcheurs fang-ntumu accèdent ainsi au *kwās je ochij* (poissons d'eau douce) dans le bassin du Ntem. Signifiant littéralement poisson, *kwās* est le terme utilisé en langue fang-ntumu. Ainsi, le *kwās-je ochij*, s'oppose à *kwās je maŋ* (poisson de la mer).

Dans la suite du texte, nous verrons que ce terme *kwās* est celui à partir duquel les classificateurs de l'ensemble des poissons prélevés découlent et prennent leur sens. Ce terme se comprend ainsi comme une sorte de « catégorie englobante ». Ci-dessous, nous proposons d'abord l'inventaire des poissons prélevés par les pêcheurs Fang-Ntumu.

4.2.4.1. Inventaire de la ressource halieutique

Il s'agit de présenter la diversité des espèces aquatiques connues et pêchées en communautés fang-ntumu du bassin du Ntem. Celles-ci seront présentées à travers la dénomination de chaque poisson en fang-ntumu, son nom local et son nom scientifique dans le tableau 17. Après cela, nous ferons une classification de la ressource halieutique prélevée en nous appuyant sur des classificateurs endogènes basés sur la morphologie, l'environnement et le comportement des poissons.

Tableau 17 : La ressource halieutique sollicitée dans le bassin du Ntem

Noms endogènes fang	Noms locaux	Noms scientifiques
<i>Tilapia, ekono</i>	Tilapia	<i>Tilapia guineensis/Cabrae/ Chromidotilapia sp</i>
<i>Eso</i>	Carpe	<i>Hermichromis fasciatus</i>
<i>Nkeme</i>	Aleste	<i>Alestes macropthalmus</i>
<i>Emwaŋ</i>	Anguille	<i>Mastacembelus sp</i>
/	Sans-nom	<i>Heterotis niloticus</i>
<i>Obaŋ, nso</i>	Brochet	<i>Hepsetus odoe</i>
<i>Mfiè</i>	Tanche	<i>Distichodus notospilus</i>
<i>Apwe-kuas</i>	Lotte, poisson-vipère	<i>Parachanna obscura</i>

<i>Ntatom</i>	Mormyre	<i>Mormyrids sp</i>
<i>Mviè-ngo</i>	Silure	<i>Clarias buthupongo /gabonensis</i>
<i>Ngɔ</i>	Silure	<i>Silurus glanis</i>
<i>Aɲəŋ</i>	Poisson-courant	<i>Malepterurus ogooeensis</i>
<i>Mvàà</i>	Ablette, gourgeon	<i>Barbus batesii / holotaenia / Brycinus kingsleyae</i>
<i>Ndòo</i>	Silure-chat	<i>Parochenoglaanis sp</i>
<i>Evós</i>	Silure-chat	<i>Synodontis obesus</i>
<i>Mvòŋ</i>	Silure-chat	<i>Parochenoglanis punctatus</i>
<i>Efaq-bun</i>	/	/
<i>Dəə</i>	Silure rallongé	/
<i>Enwas</i>	Crevette	<i>Palaemonideae</i>
<i>Cara</i>	Crabe	<i>Paguroidea</i>

Ce tableau nous permet de classer la ressource halieutique prélevée sur la base des catégories référentielles et des classificateurs endogènes spécifiques et utilisés par les pêcheurs eux-mêmes. La planche 43 qui suit ci-dessous, présente quelques photographies des espèces les plus pêchées.

Planche photographique 43 : Poissons prélevés chez les Fang-ntumu (Woleu-Ntem, 2018)



Après l'inventaire, nous abordons la classification de la ressource halieutique en communautés fang-ntumu du Ntem, d'après les connaissances émiques des pêcheurs.

4.2.4.2. Classification de la ressource halieutique chez les pêcheurs et agro pêcheurs fang-ntumu

Le phénomène classificatoire est un phénomène complexe qui associe trois opérations à savoir : identifier, dénommer et insérer dans un système de référence (Leblic, 2002 : 115).

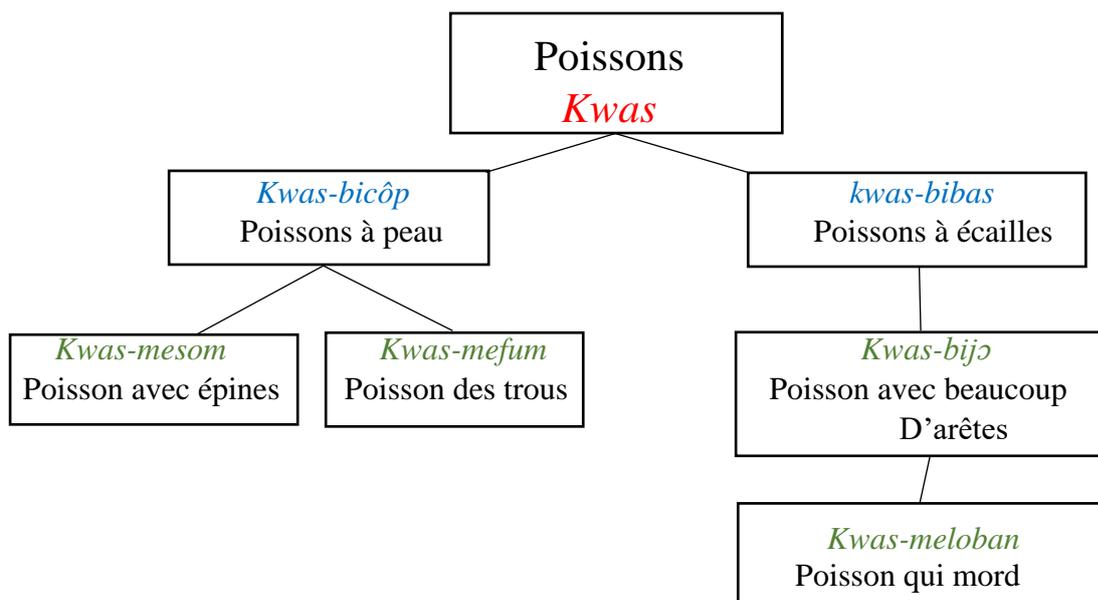
« Dénommer un objet, c'est pouvoir en parler et communiquer avec les autres à propos de cet objet (...). La classification permet, d'une part, le repérage dans l'espace et dans le temps et, d'autre part, de rendre compte de l'ordre du monde ; elle fait donc partie de du phénomène général de socialisation de la nature par un système de structuration. » (Leblic, 2002 : 115)

L'objet dénommé et classé ici est la ressource halieutique c'est à dire le poisson en particulier. À l'intérieur des catégories endogènes retenues, nous aurons des classificateurs permettant de classer l'ensemble des poissons.

« Quand on pêche, on attrape deux qualités de poissons. Il y a *kuas-bibas* et *kuas-bicôp*. Mais dedans il y a aussi *kuas-messôm*, *kuas-mefum*, *kuas-melobane* *kuas-biyô*. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu, Akam-si, 23/09/2018)

En réalité, les pêcheurs Fang-ntumu connaissent deux grands ensembles de poissons à l'intérieur desquels on retrouve des sous-ensembles. Ces deux grands ensembles sont : *kwas-bibas* (poisson à écailles) et *kwas-bicôp* (poisson à peau). Ainsi, *kwas-mesom* et *kwas-mefum* intègrent les *kwas-bicôp*, tandis que les *kwas-bijô* et *kwas-meloban* intègrent *kwas-bibas*, tel que présenté dans le schéma 41 ci-dessous.

Schéma 41 : Classification empirique des poissons en communautés fang-ntumu



Sur le schéma, il apparaît que ses deux catégories secondaires sont *Kwas-bicôp* et *kwas-bibas*. À leurs tours, ces derniers englobent respectivement *kwas bijɔ*, *kwas meloban*, *kwas messom* et *kwas mefum* en tant que sous-catégories. C'est pour cela que le schéma est représenté avec un code couleur afin de bien montrer ces distinctions. Nous allons maintenant voir que les dénominations de ces catégories de poissons identifient et regroupent plusieurs espèces à la fois, en fonction de certains classificateurs endogènes (morphologie, habitat, comportement ou l'anatomie du poisson).

Dans le grand groupe des *kwas-bicôp* (poissons à peau), il y a les *kwas-mesom* (poisson à épines) et les *kwas-mefum* (poissons des trous). Les *kwas-mesom* regroupent principalement la famille des *Clariidés* (poissons chats) à savoir : *ndo*, *evós*, *mvòŋ* et *apɛŋ*. Leur nom classificatoire s'appuie sur la morphologie de ces poissons qui possèdent une grosse épine *asom* située dans chacune de leurs nageoires pectorales. Ces épines (*mesom* au pluriel) constituent aussi leur principale atout d'attaque et de défense car ce sont surtout des poissons prédateurs. Beaucoup de pêcheurs nous ont souligné qu'une piqûre de ces épines est souvent très douloureuse et cette douleur peut durer plusieurs heures.

Les *kwas-mefum* constituent la famille des *Siluridés* à savoir : *ngɔ*, *mvie-ngɔ*, *dəə* et *emway*. Ils sont aussi des prédateurs, tout comme ceux du groupe précédent. Leur nom classificatoire vient du fait qu'ils affectionnent les trous boueux en eau douce. Leur classification repose surtout sur leur habitat. Quant aux *kwas-bibas* (poissons à écailles), ils sont aussi appelés *kwas-bijɔ* (poissons avec beaucoup d'arrêtes) et comprennent les *kwas-meloban* (poissons qui mordent). Le nom classificateur *kwas-bijɔ* se base sur l'anatomie interne des poissons à écailles. Les *kwas-meloban* tels *obaŋ*, *nsóo*, *apwe-kwas*, sont des prédateurs dont les morsures sont très douloureuses. Le comportement de ces espèces explique donc leur nom classificateur.

Le tableau 18 qui va suivre ci-dessous, rappelle la classification des poissons en fonction des termes classificateurs endogènes que nous venons de préciser.

Tableau 18 : Répartition de la ressource halieutique en fonction des termes classificatoires endogènes

KWAS (poissons)			
<i>Kwas-bicôp</i> poisson à peau		<i>Kwas-bibas</i> Poisson à écailles	
<i>Kwas-mesom</i>	<i>Kwas-mefum</i>	<i>Kwas-meloban</i>	<i>Kwas-bijô</i>
L'aspect morphologique	L'habitat	Le comportement	L'anatomie
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Ndôo</i> ➤ <i>Mvôh</i> ➤ <i>Evós</i> ➤ <i>Aneh</i> ➤ . 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Ngô</i> ➤ <i>Mvie-ngô</i> ➤ <i>Dəə</i> ➤ <i>Mwaŋ</i> ➤ . 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Obaŋ</i> ➤ <i>Nsóo</i> ➤ . 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Tilapia</i> ➤ <i>Ekono</i> ➤ <i>Eso</i> ➤ <i>Nkeme</i> ➤ <i>Ekokôo</i> ➤ <i>Mfiè</i> ➤ <i>Apwe-kuas</i> ➤ <i>Ntotom</i> ➤ <i>Mvaa</i> ➤ <i>Efaq-bun</i> ➤ <i>Obaŋ</i> ➤ <i>Nsóo</i> ➤ .

On retient que, quatre classificateurs émiques des Fang-ntumu constituent la classification locale de ces poissons osseux (Super-Ordre des Téléostéens, classe des Ostéichthyens, la sous-classe des Actinoptérygiens). Il faut également souligner qu'à chaque catégorie de poisson correspond des types d'appâts spécifiques que nous listons dans le tableau 19 ci-dessous.

Tableau 19 : Classification de la ressource halieutique en fonction des appâts chez les pêcheurs fang-ntumu

Noms endogènes des appâts	Noms en français des appâts	Noms scientifiques des appâts	Catégories de poisson sollicitées
Pour la pêche diurne			
<i>Zəə</i>	lombric ou ver de terre	<i>Lumbricidae</i>	Tous les poissons
<i>Buan bə kuas</i>	Les petits poissons	/	Kwas-bibas
<i>Mekeŋ mendzaa</i>	Feuille de manioc	<i>Manihot palmata</i>	Kwas-bibas
<i>Nguru</i>	Moucheron	<i>Sarcophaga carnaria</i>	Kwas-bibas
Pour la pêche nocturne			
<i>Zəə</i>	lombric ou ver de terre	<i>Lumbricidae</i>	Tous les poissons
<i>Fəfəŋ</i>	Cafard	<i>Blaberus giganteus</i>	Kwas-bicôp

<i>Sɔbɔ</i>	Savon blanc	/	Kwas-bicôp
<i>Mvín</i>	Noix de palme pilée	<i>Elaeis guineensis</i>	Kwas-bicôp
<i>Kueɲ</i>	Escargots	<i>Achatina fulica</i>	Kwas-bicôp
<i>Bitandaq</i>	Criquets	<i>Locusta</i>	Kwas-bicôp
<i>Mboɲ</i>	Manioc tubercule	<i>Manihot palmata</i>	Les crabes
Autres	Autres	Autres	Autres

Pour corroborer les données de ce tableau, un pêcheur nous ajouta ce qui suit :

« Avec les kwas-bibas, il n'y a pas de problème parce qu'ils mangent tout ce que tu peux mettre à l'hameçon ou dans le piège surtout la journée parce que c'est la journée qu'ils mangent. Mais avec les kwas-bicôp, on peut utiliser beaucoup d'appâts pour les attraper. Il y par exemple, les vers de terre, les petits escargots, le savon blanc, les cafards, les petits morceaux de viandes. Tout ça on peut utiliser et surtout la nuit [...]». (Extrait d'entretien d'un pêcheur fang-ntumu de 45 ans, Akam-si, 27/09/2017)

Les appâts sont utilisés en fonction du type de poisson sollicité. Nous les catégorisons sur la base des deux principales catégories de poissons à savoir *kwas-bicôp* et *kwas-bibas*. Ils sont régulièrement utilisés pour les techniques de leurre (hameçons et appât) et parfois pour attirer les poissons dans les nasses tubuliformes *aja* et *nsoɲ* dans les petit cours d'eau. Les filets et les barrages ne sont pas concernés. Le tableau ci-dessus distingue les appâts utilisés en journée de ceux utilisés la nuit. Il y a, ainsi, plus d'appâts utilisés pour la pêche nocturne que pour la pêche diurne. Seuls les lombrics peuvent être utilisés la nuit et la journée.

*

* *

Au terme de cette deuxième partie qui s'est développée sur l'histoire, l'organisation et les savoir-faire des Fang et particulièrement des pêcheurs fang-ntumu du bassin du Ntem, la dernière partie présentera en deux chapitres, le lien entre les deux communautés de pêcheurs de cette étude. Ce lien portera sur l'apprentissage de la pêche, les actions technologiques de capture des poissons, et les rapports à l'invisible et au foncier halieutique.

Troisième partie : Apprentissages des savoirs technologiques et description des parts de l'invisible et du foncier aquatique dans la pratique de la pêche

Chapitre 5 : L'apprentissage de la pêche et les actions technologiques de prélèvement de la ressource aquatique

Ce chapitre composé de trois sections se focalise d'abord sur l'apprentissage des savoirs et savoir-faire de la pêche et décrit ensuite les actions directes et indirectes des techniques de pêche dans la capture des poissons, en communautés yorùbà-Ìlàjẹ et fang-ntumu au Gabon.

La première section montre comment chacune de ces communautés transmet ses connaissances aux plus jeunes et aux pêcheurs néophytes en vue d'appréhender les processus d'apprentissage en vigueur, les rapports entre maître et apprenti et les stratégies individuelles des apprenants pour acquérir les compétences requises. Nous mettrons alors en exergue ce qui est commun à ces communautés dans l'apprentissage de la pêche. Pour finir, elle décrit également les phénomènes d'emprunt et d'abandon des savoirs et savoir-faire de la pêche.

La deuxième section aborde l'action passive et indirecte des techniques de pêche au filet et hameçon dans la capture du poisson. Le pêcheur s'appuie sur l'écologie des poissons afin de les piéger et les capturer par la suite (Moscovici, 1972 : 87 ; Bahuchet & Pujol, 1975 : 181-182 ; Jamin, 1979 : 30-31 ; Laval, 2016 : 305). Les techniques de pêche utilisées opèrent sur leur proie par anticipation en l'absence du pêcheur. À la fin de cette section, nous proposerons une catégorisation émique des techniques de pêche au filet et hameçon qui sont concernées par cette caractéristique technologique.

La troisième section aborde l'action active et directe des techniques de pêche au filet et hameçon. Le pêcheur prend spécifiquement en compte les signes et habitudes comportementaux du poisson (habitudes alimentaires, déplacements, montées en surface, bulles), en vue de le capturer instantanément (Bahuchet & Pujol, 1975 : 181-182 ; Jamin, 1979 : 32 ; Laval, 2016 : 305). Les techniques de pêche qui correspondent à cette façon de faire opèrent séance tenante et, surtout, en présence du pêcheur, car c'est lui qui initie, oriente et assure la capture de la proie. Nous proposerons également une catégorisation émique des techniques de pêche au filet et hameçon concernées.

Section 5.1 : Entre apprentissage et abandon de la pêche

L'apprentissage des connaissances de la pêche et leur abandon sont des phénomènes présents au sein des communautés de pêcheurs étudiées. Nous allons respectivement les décrire et comprendre leurs statuts endogènes tout au long de cette section.

5.1.1. L'apprentissage de la pêche : variabilité d'objets techniques, acquisition et transmission des savoirs et savoir-faire

L'apprentissage consiste en l'acquisition progressive d'un savoir, d'une connaissance ou d'une compétence spécifique pour en avoir la maîtrise complète. C'est un processus d'intériorisation et d'adaptation d'un individu dans un système de relations techniques et symboliques donné (Gourhan, 1943 ; Geistdoerfer, 1981 ; Delbos & Jorion, 1990 ; Ingold, 2000 ; Sautchuk, 2005). Les pêcheurs nous ont dit que l'apprentissage de la pêche se fait par objet technique spécifique et précis, c'est-à-dire sur la base d'un savoir-faire lié à la technique, car on ne peut pas tout apprendre d'un seul coup.

« Toi-même tu sais ce que tu veux connaître quand tu apprends la pêche. Ça peut être pour le filet, la pirogue, ou bien conduire le moteur de la pirogue. On va te montrer ça. On ne peut pas tout te montrer en même temps comme ça, voilà. Et normalement, ce qui est là c'est que, quand tu apprends quelque chose, c'est parce que toi aussi tu vas montrer ça aux autres, à ton tour [...]. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlàjẹ de 45 ans, Bac-aviation, 12/11/2020)

Les parties de pêche et certaines séquences d'autres activités connexes sont généralement des cadres appropriés pour l'observation et l'expérimentation des différentes techniques d'apprentissage au sein des communautés de pêcheurs. Nous proposons de présenter et d'analyser quelques situations d'apprentissage pour appréhender les logiques de transmission et d'acquisition des connaissances de la pêche chez les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ et fang-ntumu.

En communauté yorùbá-Ìlàjẹ, trois moments d'apprentissages ont particulièrement attiré notre attention. Il s'agit du ramendage du filet, du mouillage/levage du filet et de la conduite de la pirogue. Nous verrons ensuite deux moments d'apprentissages chez les pêcheurs fang-ntumu : le montage des avançons *akit-minlóp* et le mouillage des cannes à lignes d'hameçon appâtés *etele* c'est à dire *abem-etele*.

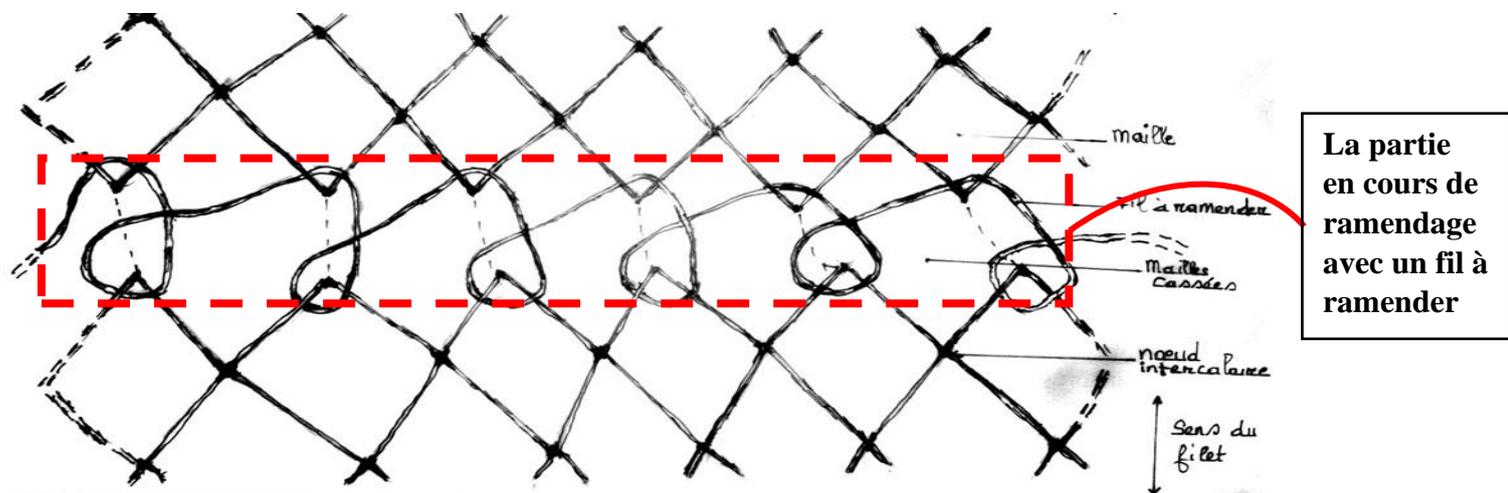
5.1.1.1. Premier apprentissage : le ramendage du filet

Un samedi matin, alors que je me rendais habituellement aux domiciles de certains pêcheurs du débarcadère de Bac-aviation, j'ai trouvé un pêcheur (un de mes interlocuteurs d'environ 50 ans) assis sur un tabouret en bois devant sa petite maison. Il était accompagné de ses deux garçons de huit et douze ans. Il tenait un petit couteau de cuisine dans sa main droite et une aiguille à ramender enroulée d'un fil blanc, dans sa main gauche. Juste devant lui était installée une nappe de filet déchirée en son milieu, sur laquelle étaient posés ses deux pieds. Sous le regard attentif de ses deux enfants, il était en train de ramender cette nappe de filet qui avait été découpée par l'hélice du moteur hors-bord d'une pirogue de pêche, deux jours auparavant en mer. Il s'agissait donc d'une séance d'apprentissage de ramendage d'une nappe entre ce pêcheur et ses garçons. Tout au long de ce travail minutieux et laborieux qui a duré une heure entière, le pêcheur ne cessait pas de dire aux enfants, et surtout au plus âgé, de bien observer comment il procédait pour ramender le filet. Il lui disait que le moment viendrait où il sera aussi amené à le faire. Il lui indiquait que pour bien réparer la partie déchirée d'un filet :

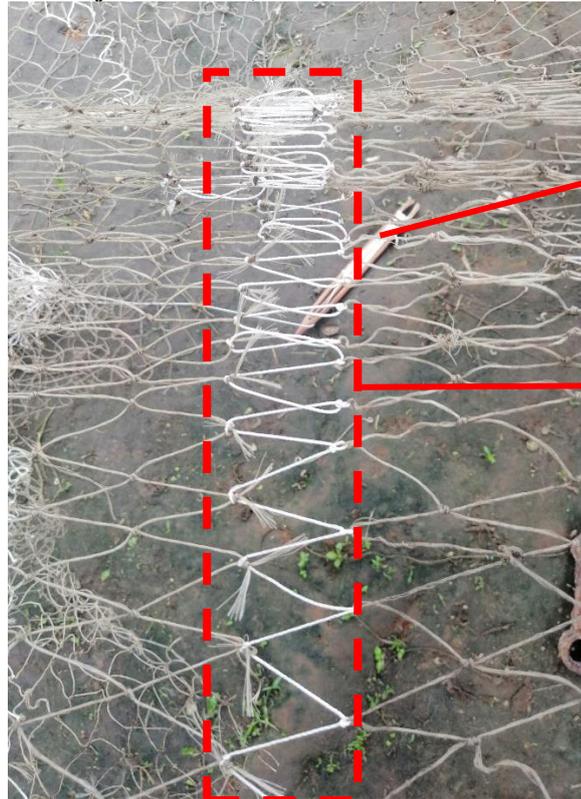
« Il faut coincer les mailles de la nappe du filet avec les doigts des pieds (gros orteils), parce que ça permet de bien tendre le filet [...] et là c'est facile de faire passer le fil dans les mailles pour coudre. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ilàjẹ de 50 ans, Bac-aviation, 21/11/2020)

Il leur montrait avec précision comment faire passer le fil de l'aiguille à ramender entre les mailles intactes qui se trouvaient autour de l'endroit endommagé du filet, pour former d'autres mailles, ou pour directement relier les mailles de bout en bout ainsi que l'illustrent le dessin 9 et la photographie 13 ci-dessous.

Dessin 11 : Illustration de ramendage des mailles d'une nappe de filet (Cédric Ondo Obame, 2023)



Photographie 13 : Une nappe de filet déjà ramendée (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)



Aiguille de ramendage

(La zone de la nappe ramendée)

Le fil à ramender (en blanc) relie les bouts des mailles de la partie déchirée de la nappe du filet, pour en former de nouvelles mailles.

En réalité, ces enfants avaient déjà l'habitude d'assister leur père par le passé, puisqu'il leur avait déjà appris à gréer le filet (découpes de filet, pose des flotteurs sur ralingues). J'ai même pu les voir à l'œuvre une semaine plus tard, à la demande de leur père qui était absent ce jour-là. Ces enfants n'avaient encore jamais essayé de ramender un filet, car ils me disaient que :

« Ça, c'est un peu dur pour connaître ça. Papa fait toujours ça ici à la maison devant nous, mais on ne connaît pas encore [...]. On peut faire seulement ce qu'on connaît déjà bien. Par exemple, on peut faire les cordes des filets, on prépare ça, avant que papa utilise ça pour arranger le filet. On peut aussi enlever les plombs et les flotteurs sur les cordes des filets. C'est un peu facile à faire pour nous par rapport à coudre le filet [...]. » (Extrait d'entretien avec deux garçons de pêcheur yorùbá-Ìlájẹ de 8 et 12 ans, Bac-aviation, 21/11/2020)

Nous avons une image d'un des garçons en plein travail pour la préparation d'une ralingue de filet dans la photographie 14 ci-dessous.

Photographie 14 : Garçon de 8 ans préparant une ralingue de filet pour le grément (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)



Jugés encore trop jeunes par leur père pour aller en mer, ces enfants ont toujours appris à se familiariser au travail de ce dernier en l’aidant à la maison et parfois au débarcadère, lorsqu’ils n’allaient pas à l’école. L’apprentissage des enfants (entre sept et huit ans) commence à terre avec certaines activités portant essentiellement sur le filet. Ce n’est que plus tard, à partir de 17 voire 18 ans, qu’ils vont en mer avec les aînés. C’est un âge qui est considéré comme mûr et permet au jeune homme de pouvoir aller affronter le mal de mer et le travail à bord d’une pirogue. En plus de cela, les pêcheurs ont souvent rapporté que les autorités (police des mer et brigade nautique) leur interdisent d’embarquer avec des mineurs pour la pêche, au risque d’amendes sévères.

5.1.1.2. Deuxième apprentissage : le mouillage et levage du filet

J’ai observé le mouillage et le levage du filet aux côtés d’un pêcheur expérimenté yorùbá-Ìlàjẹ adulte (45 ans) et un jeune apprenti pêcheur gabonais (20 ans), durant une partie de pêche au filet maillant encerclant de surface au large de la baie de Corisco. Après avoir défini la zone de mouillage en amont, le pêcheur expérimenté a demandé à l’apprenti de partir du centre de la pirogue où il était pour aller rapidement le rejoindre à la poupe, car c’est de là que l’opération de mouillage est toujours réalisée. Le filet était déjà disposé dans la pirogue et donc prêt au mouillage avant de partir du débarcadère. Il a demandé à l’apprenti de se saisir de la première portion du filet (en partant du bout du début dudit filet), de la faire passer sur un de ses avant-bras et de se tenir face au plat-bord de la poupe de la pirogue. Sans tarder, il

lui a ordonné de jeter le début du filet à l'eau, juste après le jet de la bouée. Au fur et à mesure que la pirogue avançait, le suite du filet glissait sur l'avant-bras de l'apprenti avant de tomber dans l'eau. Tout au long de cette séquence, le pêcheur expérimenté donnait des instructions de précaution et de précision à son néophyte, afin que le mouillage se fasse dans de bonnes conditions. Il lui disait des phrases telles que :

« Il faut bien regarder si le filet part bien dans l'eau, sinon c'est un double travail que je vais faire [...]. Il faut faire vite, il y a encore beaucoup de travail, sinon le banc de poisson va fuir [...] ».

Pendant tout ce temps, le maître se chargeait de faire avancer la pirogue, grâce au bras de commande du moteur, jusqu'à ce que tout le filet soit à l'eau. Quand l'apprenti se trompait ou baissait le rythme, il le reprenait d'un ton fort et demandait qu'il se concentre tout en se dépêchant tel que nous le montre la photographie 15 ci-dessous.

Photographie 15 : Un apprenti mouillant le filet sous les instructions de son maître au commande de la pirogue (Cédric Ondo Obame, baie de Corisco, 2020)

**Maître pêcheur au
commande de la
pirogue pendant le
mouillage de
l'apprenti**



**Apprenti
pêcheur
mouillant le
filet**

Une vingtaine de minutes après le mouillage vint la séquence du levage du filet. Pour cela, le pêcheur expérimenté peut rester assis vers la poupe ou au centre de la pirogue pour recevoir en relais le filet garni de poissons, que l'apprenti sort progressivement de l'eau au bout de longs et pénibles efforts. Mais, là-encore, il y a des réprimandes et remarques toni-

truantes de la part du pêcheur expérimenté, car le soir commence à tomber, il faut tout faire pour rentrer avant la tombée de la nuit.

Différente de la scène d'apprentissage précédente, celle-ci nous laisse surtout comprendre que, quel que soit le niveau de difficultés de la technique à apprendre, l'apprenti est amené à faire preuve de courage, force et détermination pour y arriver. De plus, on attend de lui qu'il écoute les consignes et instructions de son maître qui a pour objectif de le former et le rendre autonome pour les prochaines situations du même type d'exigence.

5.1.1.3. Troisième apprentissage : la manœuvre de la pirogue lors des sorties de pêche en mer

Un jour, j'ai embarqué dans une pirogue de pêche à Bac-aviation pour une sortie de pêche. Tout au long du trajet du retour pour le débarcadère, le maître pêcheur n'a pas cessé d'expliquer à son apprenti comment faire pour bien manœuvrer la pirogue en toute délicatesse. Tous deux postés à la poupe de la pirogue, alors que moi je me trouvais vers la proue, ils se relayaient à la conduite, jusqu'à ce que l'apprenti eût fini par assimiler les instructions et explications qui lui étaient données. Il lui montrait, en effet, comment accélérer, freiner ou faire ronfler le moteur. Pour savoir s'il avait bien appris, le pêcheur expérimenté a laissé son apprenti seul à la manœuvre sur le reste du trajet du retour de la partie de pêche. Pendant ce temps, il en a profité pour s'occuper des captures qui se trouvaient dans la pirogue pour le ranger dans le bac à glace qui était à bord. À chaque fois qu'il y avait un petit souci technique ou d'orientation chez l'apprenti, il lui disait quoi faire de là où il était, en employant des phrases comme :

« Si la pirogue va sur le côté, toi tu dois guider de l'autre côté, sinon on va entrer dans les mangroves [...]. Ne mets pas trop la vitesse, sinon le devant va trop cogner sur l'eau, et ce n'est pas bon pour la coque [...]. Vas-y doucement mon petit ! ».

La photographie 16 ci-après nous présente les deux pêcheurs en montrant le rôle de chacun pendant l'apprentissage au sein de leur pirogue, surtout l'apprenti qui est en pleine application de son apprentissage de manœuvre de la pirogue sur le chemin de retour de leur partie de pêche.

Photographie 16 : Un apprenti au commande de la pirogue (Cédric Ondo Obame, baie de Corisco, 2020)



L'apprenti en pleine
conduite de la
pirogue pendant
que le maître
s'occupe du poisson

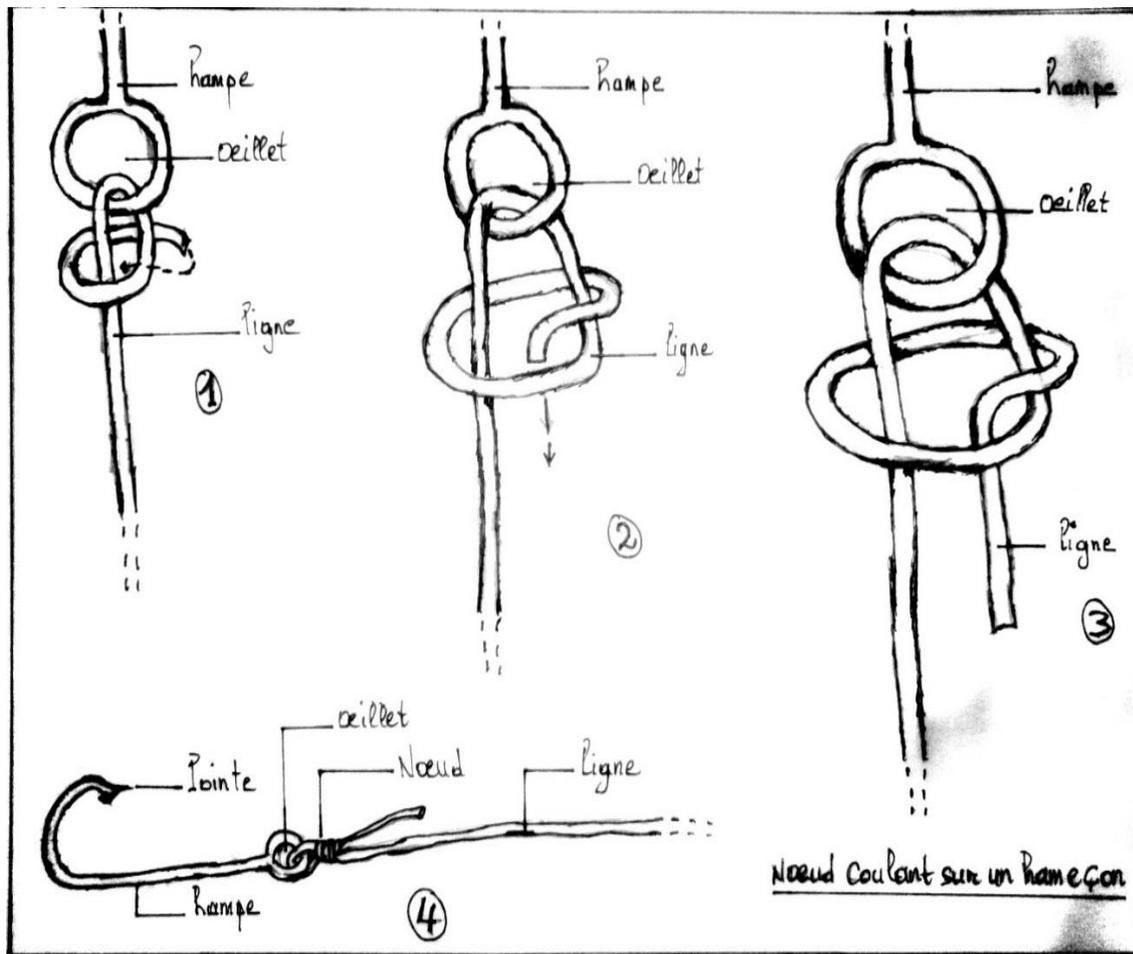
Chez les pêcheurs fang-ntumu, deux moments d'apprentissages nous ont intéressé, à savoir : le montage des avançons *akit-minlôp* et le mouillage des cannes à lignes d'hameçon appâtés etele *abem-etele*.

5.1.1.4. Premier apprentissage : le montage d'avançons *akit-minlôp*

Lors de mon premier terrain chez les Fang-ntumu d'Akam-si en 2018, j'ai pu assister à des moments de montage d'avançons *akit-minlôp* avec deux jeunes pêcheurs d'environ 25 ans, à la veille d'une sortie de pêche aux cannes *etele*. À cette occasion, le plus aguerri montrait à son confrère les différentes façons de faire ce qu'il ne maîtrisait pas bien pour réaliser un avançon. Les ayant aperçus, je me suis joint à eux pour en apprendre davantage.

Devant les deux pêcheurs se trouvaient plusieurs demi-lignes de coton de trente centimètres (30 cm) chacune et des hameçons en métal de numéro dix-sept (n° 17). Pour chaque avançon, il fallait se munir d'une demi-ligne et d'un hameçon. Le principe consistait à réaliser des avançons avec un nœud coulant doublé, c'est-à-dire qu'après avoir fait entrer la ligne dans l'œillet de l'hameçon, il fallait ensuite réaliser deux nœuds coulants successifs avec la ligne pour serrer l'hameçon tel que le montre le dessin 10 ci-après.

Dessin 12 : Schéma technique de montage d'un avançon avec un nœud coulant (Cédric Ondo Obame,



Le plus intéressant était qu'à chaque fois que le pêcheur expérimenté exécutait une action avec une demi-ligne et un hameçon, le néophyte reprenait exactement la même chose. Lorsqu'il n'y arrivait pas, il se reprenait et demandait à son maître de le lui expliquer à nouveau. Pour finir cette séquence, j'ai pu entendre le pêcheur plus âgé dire à l'autre qu'on pouvait identifier chaque pêcheur pratiquant de lignes à partir de sa façon de monter les avançons. Mais, que c'était mieux, voire avantageux, de connaître plusieurs façons de les monter. À la fin de la séance qui avait duré une quarantaine de minutes, ils avaient réalisé soixante avançons tel que le montre la photographie 17 ci-dessous.

Photographie 17 : Présentation des avançons des pêcheurs (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)



5.1.1.5. Deuxième apprentissage : le mouillage des lignes de cannes bitele abem-bitele

Chez les pêcheurs fang-ntumu, j'ai également observé une séance d'apprentissage du mouillage des lignes de cannes *bitele* de la part d'un groupe de trois jeunes pêcheurs de dix-sept à vingt-cinq ans à Akam-si. Je voulais qu'ils m'apprennent comment mouiller les cannes pour cette technique de pêche particulière. Chacun d'eux était disposé à me faire découvrir ce qu'il savait de cette opération en situation de pêche.

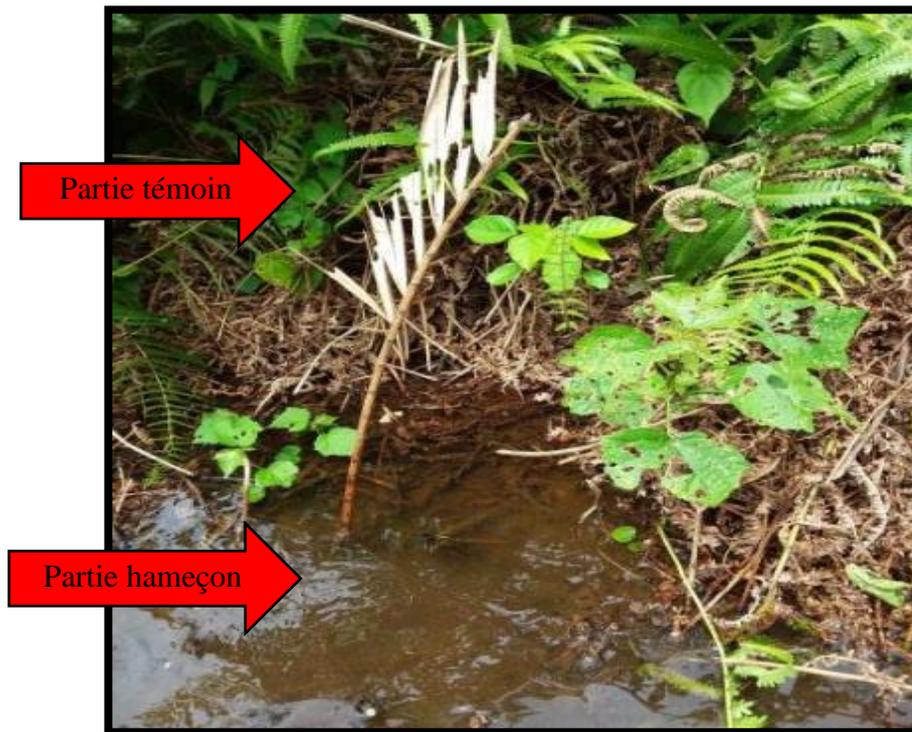
Arrivé à la rivière Mejira non loin du village, il fallait d'abord identifier ou choisir un « bon endroit » de mouillage, c'est-à-dire un espace susceptible de regorger de poisson. D'après eux :

« Il faut bien regarder partout à l'eau, pour voir s'il y a un endroit qui t'attire, ou qui te fait bonne impression. Mais, il ne faut pas aussi trop négliger les endroits quand tu regardes, car le poisson peut se trouver même là où tu ne t'attends pas. »

Après avoir choisi un endroit qui me semblait intéressant, j'ai pris une ligne et je l'ai appâtée, en suivant leurs instructions. Au moment de réaliser le mouillage de la ligne de canne *etele abem-etele*, ils m'ont demandé de tenir la canne et sa ligne à la verticale, vers le bout de la partie supérieure (partie témoin qui signale la présence du poisson au bout de la ligne), tandis que la partie inférieure (qui contient la ligne appâtée) devait se retrouver vers le bas. J'ai enfoncé la canne au fond de l'eau jusqu'à ce qu'elle tienne fermement d'elle-même.

Pour finir, ils m'ont dit que j'avais réussi mon mouillage. Il fallait juste continuer à procéder de la même façon pour toutes les autres cannes *etele* tout au long de la rivière. La photographie 17 nous montre un exemple de mouillage après apprentissage.

Photographie 18 : Une canne étélé en position de mouillage (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2017)



L'apprentissage se définit en termes d'essais, d'erreurs, de risques et d'aléatoires, en vue d'acquérir une compétence bien précise ainsi que l'ont développé certains auteurs dans leurs travaux respectifs à l'instar d'Isabelle Leblic (1984 ; 2007 ; 2008), Catherine Sabinot (2008), Aliette Geistdoerfer (2012), Jaques Pelegrin (2017). N'apprend que celui qui le veut vraiment (Geistdoerfer, 2012 : 50), car l'apprentissage est multidimensionnel et implique des façons de faire, d'agir et de sentir aussi bien chez le maître que chez l'apprenant.

« Quand tu veux apprendre la pêche, la chasse, ou bien pour aller en brousse, tu pars avec celui qui connaît déjà ça. Il va te dire ce que tu dois faire ou bien, ce que tu ne dois pas faire. Ce qu'il fait, c'est aussi ce que tu fais. S'il te dit, marche comme ça, tu marches. S'il te dit, ne parle pas, tu ne parles pas, parce que c'est lui qui connaît. » (Extrait d'entretien avec un jeune pêcheur Fang-ntumu de 25 ans, à Bitam, 15/08/2018)

« Quand on est en mer, le petit qui est avec moi doit savoir que là, c'est déjà la mer. On ne blague plus. On est là, c'est pour le travail. Donc, il doit être concentré et bien suivre comment je fais. Parce que, prochainement, quand on va revenir à l'eau, lui-même il doit déjà savoir un peu comment on fait avec la pirogue, ou bien pour savoir que y'a la sardine là. Par exemple, il doit apprendre comment on se place pour mettre le filet à l'eau, comment on jette la bouée, tu vois un peu quoi... Même là où on part pêcher, il doit aussi savoir regarder ça. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlájẹ, Bac-aviation, 12/12/2020)

L'ensemble des éléments du milieu dans lequel se déroule l'acquisition ou l'apprentissage d'un quelconque savoir-faire constitue selon Blandine Bril (1996) une « écologie d'apprentissage », une notion aussi mobilisée par Sabinot (2008) au sujet de l'apprentissage des savoirs locaux chez les pêcheurs de la Banio au Gabon. Pour ces chercheuses, ce terme inclut le milieu, les personnes, les objets matériels et symboliques et, surtout, l'organisation sociale qui encadre l'apprentissage d'un objet bien spécifique. Nous abordons ainsi les rapports d'apprentissage entre les pêcheurs expérimentés et leurs apprenants ci-dessous.

5.1.1.6. Rapports entre maîtres et apprenti pêcheurs

En participant aux parties de pêche en mer et en eau douce, nous avons remarqué qu'entre pêcheurs apprentis et expérimentés se créent souvent des liens de confiance, de respect et d'écoute. Le pêcheur expérimenté reste la plupart du temps dans son rôle de formateur et est conscient du fait qu'il doit transmettre son savoir à son compagnon.

Lors d'une séance de pêche de la technique *ofà* (canne à pêche), avec un groupe de jeunes pêcheurs fang-ntumu dans un petit lac périphérique d'un sous-quartier de la ville de Bitam⁶², j'ai pu observer qu'un jeune pêcheur (le moins expérimenté de tous) obéissait sans hésiter à tout ce que les autres lui demandaient de faire. Parfois, pour se jouer de lui, on lui demandait de lever sa canne à pêche en lui faisant croire qu'il y avait un poisson au bout de sa ligne, alors que ce n'était souvent pas le cas. Dans tous les cas, il leur obéissait en toute confiance en raison de leur expérience de pêche. De ses amis se dégageait plutôt une sorte de moquerie et de taquinerie envers lui. Après la partie de pêche, je suis allé vers ce jeune pêcheur pour lui demander pourquoi il faisait toujours tout ce que ses amis lui disaient. Il m'a répondu en ces termes :

« C'est normal non, même-si je sais qu'ils se moquaient aussi de moi un peu, mais ça m'a aussi aidé à attraper un gros tilapia et des petites carpes [...]. Mais quand on va encore revenir, là, moi-même je vais savoir pêcher seul. » (Extrait d'entretien avec un jeune pêcheur fang-ntumu de 14 ans, à Bitam, 18/02/2017)

Avec les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ, j'ai surtout noté l'écoute, la confiance, l'obéissance et le respect de la part de l'apprenant envers son maître. Sous le contrôle de ce dernier, l'apprenant est celui qui se prête souvent à l'une des tâches les plus pénibles d'une partie de pêche en mer. Il s'agit de sortir le filet de l'eau (si c'est un équipage de deux membres), pen-

⁶² Centre urbain et chef-lieu du département du Ntem.

dant que le pêcheur expérimenté se charge uniquement de récupérer le poisson une fois que le filet est dans la pirogue. Le néophyte doit être très attentif aux consignes et instructions qui sont données à ce moment précis, puisque c'est le plus important de la partie de pêche. L'objectif est que le filet soit levé avec tout son contenu de poissons.

« Quand je suis avec un petit qui vient avec moi en mer pour pêcher, il doit m'écouter. Il doit savoir que c'est pour apprendre à connaître le travail. Comme moi je travaille vite et je n'aime pas beaucoup parler, il doit être concentré pour suivre tout ce que fais. Si je lui dis quelque chose, il doit faire ça vite, parce que c'est le travail et le poisson ne nous attend pas. Comme il bouge, nous aussi on doit faire vite. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlàjẹ de 48 ans à Bac-aviation, 22/12/2020)

« C'est en mer là-bas que j'ai commencé à connaître le travail de la pêche à la sardine. Pour faire ça, il faut vraiment être rapide. Si tu n'es pas rapide, les grands là (pêcheurs expérimentés) vont te gronder pour que tu travailles vite, parce que leur problème c'est d'attraper le poisson. Donc tu dois les écouter et tu dois montrer que tu es un homme pour supporter le travail. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlàjẹ de 28 ans à Bac-aviation, 22/12/2020)

Ces situations sont similaires à ce qu'a observé Aliette Geistdoerfer (2012) lorsqu'elle a abordé la formation des « marins pêcheurs » aux îles de la Madeleine et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Dans son étude, elle a parlé de « l'apprentissage de l'ordre technique et social » chez les pêcheurs à bord de leurs bateaux. Il s'agit de l'ensemble des dispositions techniques et sociales auxquelles se confronte l'apprenti-pêcheur en devenant marin à bord d'un bateau de pêche. Cet ordre intègre et définit ainsi, non seulement les rapport entre pêcheurs, mais surtout entre le néophyte et le patron de pêche.

« À partir du moment où les outils d'investigation des ressources et de la mer elle-même sont les outils mêmes de la pêche et de navigation et qu'il n'y a pas de formation à terre, ce que l'on peut appeler l'apprentissage de l'ordre technique et social ne peut avoir lieu qu'à bord, en mer, au cours de l'activité elle-même avec les pêcheurs [...]. L'autorité revient au *patron*, qui remplit les tâches essentielles et prend les décisions ; il doit être obéi à terre et en mer, sans discussion. » (Geistdoerfer, 2012 : 46-47)

En définitive, plusieurs interactions lient le maître à son apprenti. Blandine Bril (1996) ajoute que :

« Quel que soit l'objet de l'apprentissage, et indépendamment des caractéristiques cognitives des situations, toute transmission culturelle implique également des conditions d'interaction entre celui qui transmet et celui à qui l'on transmet. Ces interactions sont analysables sur trois dimensions essentiellement (Childs & Greenfield 1980) : l'activité verbale, l'activité non verbale et la proximité au moment de l'interaction [...]. » (Bril, 1996 : 24-25)

Quel que soit le type de rapport ou d'interaction en vigueur, l'objectif visé est que l'apprenti devienne lui-même autonome dans la compétence technologique qu'il apprend. Cela nécessite aussi que ce dernier mette en œuvre ses propres stratégies pour y arriver.

5.1.1.7. Les stratégies individuelles mises en œuvre par l'apprenti

Des stratégies ou tentatives individuelles apparaissent souvent dans l'effort de l'apprenti à apprendre une technique ou un quelconque autre savoir de pêche, chez les pêcheurs fang-ntumu et yorùbá-Ìlàjẹ. Lors des parties de pêche, certains jeunes pêcheurs essaient souvent d'impressionner les pêcheurs expérimentés. Par leur sens d'observation et d'imitation, ils tentent alors de mettre en œuvre certains actes ou gestes techniques à leur façon et parfois avant le bon moment. Quelquefois, ça marche et, d'autres fois, l'essai d'anticipation rate, ce qui énerve de temps en temps les pêcheurs expérimentés, au point de les blâmer.

« C'est mon frère qui m'a appris à pêcher avec la canne à pêche *ofũ*. Donc, on partait au lac qui était derrière chez nous. Il avait sa canne et j'avais aussi pour moi. Là, où il jetait sa ligne, moi aussi je jetais pour moi à côté. Quand son flotteur bougeait, je voyais comment il tirait sa canne vite pour attraper le poisson et balancer ça à la route. C'est comme ça que moi aussi, quand le poisson tirait ma ligne, je soulevais aussi ma canne à ma façon pour attraper le poisson et sortir ça de l'eau. Mais parfois, je tirais ma canne au mauvais moment et je ratais le poisson. Mon frère se moquait même souvent de moi, en me disant que j'étais trop pressé de soulever la ligne [...]. » (Extrait d'entretien avec un jeune pêcheur fang-ntumu de 23 ans à Bitam, 21/08/2017)

« Y avait des moments, quand j'apprenais encore la pêche, je partais à l'eau avec mes frères parce que eux, ils connaissaient déjà le travail. Comme moi j'apprends vite, je regardais seulement une fois et c'était déjà même bon pour moi. Je faisais déjà comme eux quoi [...] Mais parfois, ils me grondaient... » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlàjẹ de 28 ans à Bac-aviation, 22/12/2020)

D'après certains pêcheurs expérimentés, le zèle des jeunes ou pêcheurs néophytes montre aussi leurs capacités à tomber facilement en erreur. C'est pourquoi ils n'aiment pas que ces derniers les accompagnent, car ils peuvent nuire au bon déroulé du travail en situation de pêche.

« Les petits qui viennent avec nous en mer, là, pour apprendre la pêche, ils donnent souvent les maux de tête. Y'a des fois ils écoutent, mais y'a aussi des fois ils croient qu'ils sont déjà des grands pêcheurs et ça retarde le travail à l'eau. Voilà pourquoi, moi, je n'aime plus trop aller avec les petits là. Je préfère quelqu'un qui connaît déjà quand même faire ça. Comme ça, le travail ça va aller vite. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlàjẹ de 44 ans, Ambowè, 12/12/2020)

Si les stratégies individuelles de l'apprenti pêcheur peuvent être bonnes, voire concluantes, elles sont cependant parfois mal exécutées, au point que les pêcheurs expérimentés sont de temps en temps amenés à les sermonner et à réparer leurs erreurs. Ces stratégies sont poussées par le désir d'une maîtrise rapide de la compétence en cours d'apprentissage chez

l'apprenant. De plus, elles sont définies en fonction de la nature de l'objet technique de cette compétence et du niveau de celui qui apprend. Blandine Bril souligne de ce fait que :

«La nature de l'objet d'apprentissage, le niveau de compétence de celui qui apprend sont deux éléments déterminants dans le choix des stratégies d'apprentissage [...]» (Bril, 1996 : 25)

Au sortir des différentes situations d'apprentissages décrites en amont et les stratégies individuelles développés par les jeunes pêcheurs pour maîtriser les connaissances apprises, nous verrons dans la sous-section suivante, que l'apprentissage des techniques de pêche yorùbà-Ìlàḡe et fang-ntumu présente trois grands éléments communs.

5.1.2. Apprendre à pêcher, c'est accompagner, regarder et imiter l'expert praticien

Les jeunes pêcheurs yorùbà-Ìlàḡe et fang-ntumu du Gabon accompagnent les pêcheurs confirmés pour apprendre à pêcher et font tous usage de l'observation et de l'imitation, comme le disent les extraits d'entretien ci-dessous :

« Quand on veut apprendre à pêcher par exemple, il faut être à côté de celui qui connaît faire ça. Tu pars avec lui à la pêche pour voir comment il fait et là, toi aussi tu commences à faire comme lui. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigériens yorùbà-Ìlàḡe âgé de 40 ans, débarcadère de Bac-aviation, 03/12/2018)

« Si quelqu'un veut connaître comment on pêche, lui-même il doit m'accompagner à la rivière pour voir. C'est comme ça qu'il va apprendre et il va faire lui-même. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur de 30 ans, village Akam-si, 11/10/2017)

Nous allons donc discuter de chacune de ces étapes du processus d'apprentissage de la pêche au sein de ces communautés.

5.1.2.1. Accompagner, le début de l'apprentissage

Accompagner est un moment crucial pour le néophyte, car il est tenu d'aller avec l'expert praticien avant de pouvoir enchaîner par la suite les autres étapes de son processus d'apprentissage. Aux débarcadères de Bac-aviation et Ambowè 1 des Yorùbà-Ìlàḡe à Libreville, les jeunes pêcheurs vont souvent avec les pêcheurs expérimentés pour voir comment ils exécutent les techniques de pêche du filet maillant encerclant, calé et dérivant.

En réalité, c'est à ce niveau qu'on mesure l'ampleur du désir, de l'intérêt ou de la passion du néophyte (Mvogo, 1990 : 454) ou d'un enfant (Sautchuk, 2005 : 5) qui veut apprendre à se familiariser avec l'activité concernée. Il doit être disponible, courageux et prêt à se rendre à l'eau, malgré les éventuels dangers ou contraintes du milieu aquatique. Aliette Geistdoerfer (2012) insiste sur cette étape lorsqu'elle parle des apprentis patrons et apprentis matelots qui embarquent dans des doris et autres bateaux pour être au plus près du métier de la pêche aux îles de la Madeleine (Québec) ou à Saint-Pierre-et-Miquelon. Lors de notre ethnographie en terrain gabonais, nous avons entendu des discours comme ceux-ci :

« Mon père m'emmenait toujours à la pêche avec lui quand il ne voulait pas partir seul, ou bien quand il y avait beaucoup de travail à faire à la rivière là-bas. C'est comme ça que moi j'ai commencé à apprendre aussi petit à petit, parce que je regardais comment il faisait avec son trémail et ses hameçons. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur de 30 ans, village Akamsi, 20/03/2016)

« À l'eau là, hum ! c'est pas facile parce que y a aussi les dangers. Pour apprendre à faire la pêche là, tu dois aussi avoir le courage pour aller affronter tout ça comme nous on fait. Il faut même savoir nager hein. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlàjẹ de 40 ans, débarcadère d'Ambowè 1, 12/06/2017)

On pourrait ainsi dire que, la pratique est nécessaire à l'apprentissage, sinon l'explication reste théorique. Dans le premier extrait d'entretien, le pêcheur mentionne les parties de pêche qu'il effectuait avec son père dans son jeune âge, avant de préciser que c'est en l'accompagnant régulièrement qu'il a appris à pêcher. Le second extrait mentionne quant à lui, certains traits de caractère à avoir, notamment le courage, pour aller accompagner les connaisseurs à la pêche en période d'apprentissage. L'accompagnement sous-entend donc la présence effective du néophyte aux côtés du formateur, afin de vivre l'expérience de pêche par lui-même et forger son caractère face aux éventuels difficultés et dangers. Cette étape est souvent étroitement liée avec celle de l'observation que nous développons ci-dessous.

5.1.2.2. Observer pour apprendre

L'étape de l'observation montre, qu'une fois en compagnie du dépositaire du savoir-faire d'une technique de pêche donnée, la suite est de voir ou regarder comment il procède, pour appréhender les mécanismes employés. Un pêcheur a dit que « pour pêcher, il faut aller voir comment on fait ». À propos de l'apprentissage des hameçons chez les enfants de Mayumba, Catherine Sabinot (2008) développe que :

« Pour que la maîtrise de l'hameçon soit acquise aux côtés de son père ou plus généralement en compagnie des enfants de son âge, l'accession au savoir-faire se fait toujours par l'observation. » (Sabinot, 2008 : 139)

Des témoignages empiriques soutiennent également cela.

« Parfois, quand je ne connaissais pas encore pêcher, je partais seulement regarder comment les autres pêchent avec leurs hameçons au bord de notre rivière là. Mais maintenant, moi aussi je connais déjà. » (Extrait d'entretien avec un jeune pêcheur de 18 ans, Akam-si, 14/08/2018)

« J'ai commencé d'abord par voir comment on arrange les filets avec mes frères qui sont là. Après, je suis parti regarder comment on met le filet à l'eau. Maintenant, moi-même, j'ai déjà ma pirogue et je connais déjà tout faire. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlàjẹ de 40 ans, Bac-aviation, 14/05/2017)

Dans le traitement ou maniement des filets (découpage, grément, ramandage, tressure, mouillage...), les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ ont souligné que ce sont des opérations qui nécessitent un important sens de l'observation de la part de celui qui veut apprendre. D'après eux, il y a des choses difficiles à expliquer avec des mots, mais compréhensible en les observant. L'observation aide à connaître et retenir les « bons » et « mauvais » endroits de pêche. Si un endroit de pêche est bon ou mauvais, les pêcheurs peuvent le sentir et le voir, comme l'indique l'extrait d'entretien ci-dessous.

« Tu vois, avec la couleur de l'eau, ou bien là, où y a les souches des arbres morts dans l'eau, ça peut être un bon endroit pour mettre la canne *etele*. Parce que c'est là que les silures-chats aiment habiter. Donc, il faut bien savoir ça et retenir ça [...]. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlàjẹ de 25 ans, Bac-aviation, 11/05/2017)

Pour finir, l'observation est le moment au cours duquel l'apprenti commence véritablement à entrer en contact avec le savoir qu'il est en train d'apprendre. En observant, il se projette déjà sur la mise en pratique de ce qu'il voit. Il observe non seulement l'exécution de la technique, mais aussi toutes autres connaissances connexes. C'est à la suite de cela que vient enfin le moment de l'imitation, c'est-à-dire l'essai de la mise en œuvre de ce qui a été observé.

5.1.2.3. *L'imitation, reproduire ce qu'on a vu*

Après avoir accompagné et observé le pêcheur expérimenté, l'apprenti doit « faire » à son tour.

« Moi j'apprends vite. Quand j'ai seulement vu une fois comment mon père et mes frères pêchent, quand on est reparti, moi-même je connaissais déjà utiliser les filets et conduire la pirogue. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlàjẹ de 30 ans, Bac-aviation, 02/02/2017)

« C'est mon père qui m'a montré comment on utilise les hameçons. Il me disait : fais comme ça et je fais ; mets la ligne ici et je mets ; mets l'appât comme ça et je mets. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 40 ans, Bitam, 12/09/2018)

C'est la dernière étape, celle de l'imitation qui caractérise la mise en pratique de ce que l'apprenti a vu et qu'il essaie donc de réaliser en se souvenant au maximum de ses observations. Comme l'ont décrit Leblic (2007 : 358 *sq.*), Sabinot (2008 : 139), Geistdoerfer (2012 : 49), l'apprentissage des savoirs locaux de la pêche se construit par étape : il importe de voir, de regarder, puis de faire. Pour que son apprentissage soit complet, le jeune pêcheur doit également être en mesure de mobiliser l'ouïe, l'odorat et le toucher comme le souligne Aliette Geistdoerfer ci-dessous.

« Le jeune doit observer, écouter et apprendre à copier, copier et répéter à différents rythmes, les gestes et les comportements et ainsi exercer ses quatre sens : la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher. » (Geistdoerfer, 2012 : 49)

Ayant souvent été en compagnie des pêcheurs en mer et en eau douce, j'ai remarqué qu'ils arrivaient à différencier les lieux de pêche à leur odeur. D'après eux, tous les lieux n'ont pas la même odeur. L'un d'eux pouvait me dire :

« Il y a des endroits à l'eau, toi-même tu sens que là, l'odeur c'est différent. »

Il en va de même pour l'usage de leur ouïe. Au moment opportun, elle leur servait parfois de repère topographique. Il leur arrivait d'écouter les cris d'oiseaux, de grenouilles, le son des vagues, le vent ou le silence de l'environnement, pour savoir où on se trouvait. Dans ce genre de situation, le néophyte est contraint d'acquérir le même type de faculté pour s'en servir plus tard à son tour.

La mise en pratique des techniques et connaissances observées par l'apprenti, sous la direction ou non du maître, marque aussi la fin de son processus d'apprentissage. Mais, il acquiert finalement la maîtrise de son savoir au fur et à mesure qu'il le reproduit. Il est amené à faire des essais avec des réussites, des risques et des erreurs (Sabinot, 2008 : 240 ; Geistdoerfer, 2012). L'essai implique pour le jeune pêcheur de savoir s'il est déjà capable d'exécuter ce qu'il a observé ou pas. S'il parvient à capturer un poisson dans son essai, c'est qu'il a réussi.

En reproduisant la technique de pêche au filet ou à l'hameçon, nous avons remarqué qu'il arrive souvent que le néophyte se crée sa propre manière de faire, en mobilisant sa part de créativité. Cela le différencie souvent des autres pêcheurs, y compris même de son maître. C'est cette part de créativité qui l'amène à devenir un « bon pêcheur » :

« À Houat, un bon pêcheur est celui qui est doué – “il a du pif” –, qui a de la patience – “il sait attendre” –, et “de la chance” ou “du pot” et qui enfin est courageux – “ a de la résistance” (Jorion, 1976) » (Leblic, 1997 : 364-365)

Il devient alors un pêcheur « rusé » (Giovannoni, 1992 : 63-68) ; qui a le « pif » (Jorion, 1976 : 97-99) ; qui sait ressentir « un gros coup » ou qui a une « bonne intuition » (Geistdoerfer, 1977, 2012) ; ou un pêcheur dont tout le monde reconnaît implicitement la valeur, car il fait preuve de la maîtrise de plusieurs connaissances à la fois (Leblic, 1995 : 189).

« Être bon pêcheur correspond à un statut social particulier et local. Car c'est au sein du port auquel on appartient que l'on est reconnu comme tel. À Molène, on ne dit pas "untel est un bon pêcheur ou un mauvais pêcheur", mais tout le monde le sait implicitement. Ceux qui sont "bons pêcheurs" sont ceux à qui l'on reconnaît un certain nombre de qualités. "On pêche plus parce qu'on prend plus de 'risques'", dit-on à Molène. Mais il semble bien qu'autre chose entre en ligne de compte, difficilement définissable par les pêcheurs car de l'ordre du non-dit : c'est la juxtaposition de connaissances et de savoir-faire techniques et naturalistes aux capacités d'analyse des conditions propres à faire une bonne pêche (choix des marées, des lieux de pêche, des engins appropriés...) qui fait un bon pêcheur. Ce n'est pas dans la chance qu'il faut chercher les raisons d'une réussite continue d'un pêcheur. Si celle-ci peut jouer occasionnellement, cela est sans commune mesure avec la pratique consciente et calculée d'un bon pêcheur. » (Leblic, 1995 : 189)

Dans tous les cas, le néophyte adapte la reproduction de la technique observée en fonction de son degré d'appréhension.

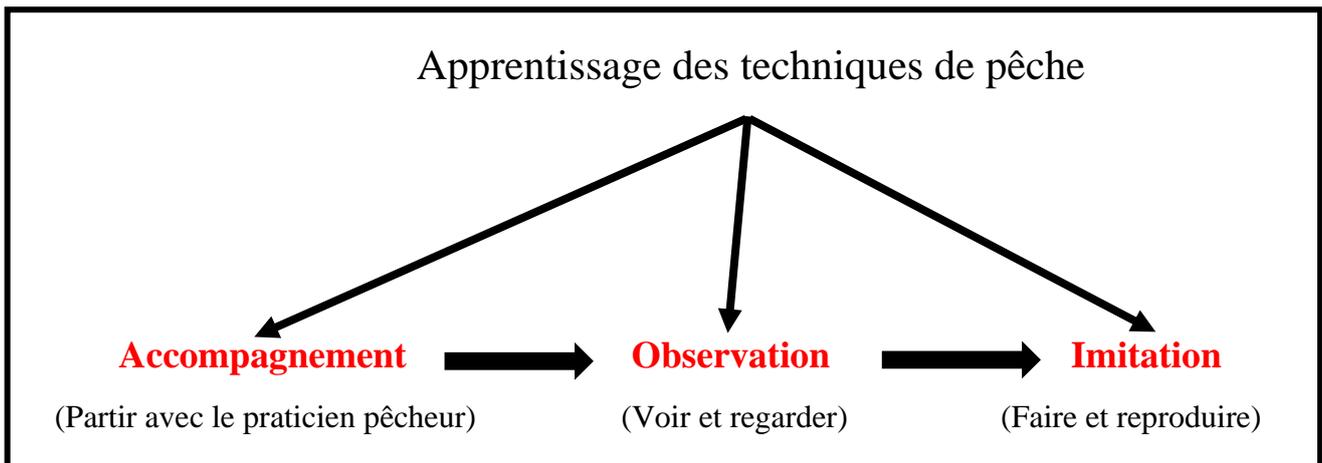
« L'imitation permet de reproduire une technique en créant un nouvel objet, qui peut être nouveau par sa matière, sa taille, ou son utilisation. Il s'agit de copier en comprenant l'intention prêtée à l'objet ou à l'activité originelle. [...] et donc d'être créatif. » (Sabinot, 2008 : 270)

Carlos Sautchuk rapporte un bel exemple de situation d'apprentissage par imitation au sujet de la technique du harponnage des petits poissons *pirarucu* chez les enfants des pêcheurs *laguista* d'un petit village brésilien. D'après ses observations, il décrit que :

« [...] l'enfant occupe le milieu de la pirogue, et il effectue des tâches secondaires et bien délimitées, comme prendre en main et ranger divers objets. Néanmoins, dès le début, le garçonnet porte une petite rame ainsi qu'une hampe proportionnée à sa taille, à laquelle s'ajoute une pointe en bois, puis en métal, selon son âge. Avec ce dispositif, il harponne de petits poissons ou des objets, à la condition que ce ne soit pas en des moments où le silence est indispensable. Les adultes l'aident à confectionner ces outils et réservent des occasions pour que l'enfant les emploie. Les petits peuvent harponner à volonté pendant de longues heures depuis la *feitoria*, et les adultes les entraînent également à partir de la pirogue. Quand il pleut, par exemple, des poissons d'une certaine espèce parcourent, désorientés, la surface de l'eau. À ces moments-là, les enfants s'amuse à harponner et les adultes les assistent. Dans ces situations s'exprime la profonde unité de l'apprentissage technique et de la formation du *laguista* en un sens plus large. Attentifs aux activités enfantines, les adultes font des commentaires et des plaisanteries qui renvoient tant aux habiletés techniques qu'aux aptitudes personnelles du néophyte [...]. » (Sautchuk, 2005 : 6-7)

Nous synthétisons ci-dessous dans le schéma 42 le processus d'apprentissage qui caractérise l'acquisition et la transmission des techniques, savoirs et savoir-faire de pêche au filet et hameçon en communautés de pêcheurs yorùbá-Ìlajẹ et fang-ntumu.

Schéma 42 : Les étapes du processus d'apprentissage des techniques et connaissances de pêche



En dehors de ce cheminement, nous allons également parler de l'emprunt des savoirs et savoir-faire de la pêche au sein des communautés étudiées, car présente aussi une logique d'apprentissage.

5.1.2.4. Le cas de l'emprunt des savoirs et savoir-faire de la pêche

Dans l'apprentissage du métier de pêcheur, l'emprunt entre les différentes communautés de pêcheurs au Gabon est un moyen d'acquérir de nouvelles techniques et savoirs. . Nous allons parler de deux types d'emprunts des savoirs liés à la pêche : « l'emprunt externe » et « l'emprunt interne » (Leblic, 2007 : 161 sq ; 2008 : 177 sq).

5.1.2.4.1. L'emprunt externe : entre différentes communautés

L'emprunt externe des savoirs de pêche se produit entre les pêcheurs de différentes communautés qui s'échangent des techniques et engins de pêche. Sur le littoral estuarien, les pêcheurs nigériens (yorùbà-Ìlájẹ et ijaw), béninois et gabonais s'empruntent entre eux certains engins de pêche (notamment les filets, pirogues) et certaines techniques telles que : le filet encerclant de surface, le filet calé de fond et le filet dérivant de fond. Cet échange repose sur trois principaux critères, à savoir : la performance de l'engin, la rentabilité de la technique et le type de poisson recherché.

Les pêcheurs nigériens yorùbà-Ìlájẹ sont en même temps source d'emprunt et emprunteurs de techniques de pêche sur le littoral estuarien. Dans le premier cas, ils sont avec leurs compatriotes ijo les principaux diffuseurs de plusieurs techniques de pêche utilisées par d'autres pêcheurs sur le littoral estuarien. Parmi celles-ci, la technique du filet maillant encer-

clant de surface pour capturer la sardine (*Ethmalosa fimbriata*) est la plus courante. Elle est même déjà rependue sur l'ensemble du littoral gabonais. À l'inverse, ils ont récemment emprunté la technique du filet maillant dérivant de fond des pêcheurs béninois, afin de maximiser les captures en petits et gros poissons, plus qu'ils n'en produisaient déjà avec la technique du filet maillant calé de fond.

« Avant, nous on ne pêche pas le filet qui dérive avec la marée. Normalement, c'est pour les Béninois. Nous on connaît seulement le filet pour la sardine et pour caler au fond. Mais, maintenant, on pêche déjà aussi parfois le filet qui dérive pour attraper le petit poisson et le gros poisson. Ça vient renforcer le filet calé. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorubà-Ìlajẹ d'environ 45 ans, Ambowè 1, 23/06/2017)

Les pêcheurs autochtones du littoral estuarien sont également spécialistes des techniques de ligne à la main et de la palangre. Pour augmenter leurs productions et faire évoluer leur commerce de poisson, ils empruntent l'essentiel de leurs techniques et engins de pêche aux communautés ouest-africaines. Il s'agit notamment du filet maillant encerclant de surface, filet maillant calé de fond et du filet maillant dérivant de fond.

« Le filet encerclant, normalement, c'est les Nigériens qui pêchent ça pour la sardine. Mais, nous aussi on a pris ça pour essayer de pêcher avec. Au début, c'était pas facile. Mais aujourd'hui, on pêche déjà bien avec ça, même si ce n'est pas tous les jours qu'on pêche avec... » (Extrait d'entretien avec un jeune pêcheur gabonais de 32 ans, Cap Estérias, 12/11/2017)

Examinons, à présent, le cas de l'emprunt interne des savoirs et savoir-faire de la pêche que nous avons également observé.

5.1.2.4.2. L'emprunt interne : entre pêcheurs d'une même communauté

Au village Akam-si et dans l'ensemble des communautés de pêcheurs fang-ntumu du Ntem, les techniques et savoirs liés à la pêche font souvent l'objet d'emprunts entre pêcheurs. De fait, chaque pêcheur se dit spécialiste d'un principe technique spécifique (filet, piège, leurre). Mais, en fonction de la saison ou du cours d'eau de pêche, un pêcheur peut se retrouver en train de pratiquer une technique de pêche non habituelle. Pour que la technique empruntée soit efficace, les pêcheurs les plus aguerris ont souvent tendance à porter conseils à ceux moins habiles, en fonction des techniques de prédilection de tout un chacun. C'est donc une sorte d'emprunt interne, un emprunt entre pêcheurs d'une même communauté, d'où la notion de « transmission verticale » chez Alberto Acerbi et Dominico Parisi (2006), puis repris par Catherine Sabinot (2008). C'est donc aussi un moyen de transmission des savoirs et, en ce sens, fait partie de l'apprentissage. Un pêcheur nous a souligné ce qui suit :

« Moi je pêche surtout avec les hameçons et aujourd'hui, je peux aussi faire le filet ou le barrage. Mais quand j'ai commencé à faire ça, je voyais comment les autres faisaient et attrapaient beaucoup de poissons d'un seul coup. J'ai dit, moi aussi je vais apprendre ça pour voir. Et depuis là, je pêche déjà ça aussi. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 35 ans, Akam-si, 11/08/2018)

La même réalité s'observe aussi chez les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ où ces derniers s'empruntent, entre eux, des façons de faire, d'agir, d'exécuter les techniques et manipuler les engins de pêche. Étant donné qu'il s'agit d'une même communauté, l'emprunt interne semble souvent plus accessible et faisable grâce à la proximité socioculturelle et géographique des pêcheurs. Ces derniers peuvent facilement s'observer et décider de s'essayer dans plusieurs techniques et engins de pêche, même s'ils ne les maîtrisent pas forcément à la base.

Ayant souvent pris part aux séances de pêche au filet maillant encerclant de surface aux côtés de différents pêcheurs de cette communauté ouest-africaine, j'ai remarqué qu'ils mouillaient le filet deux à trois fois au minimum lors d'une même journée. Je me suis alors rapproché d'un ancien pêcheur pour en savoir plus. Il m'a rapporté qu'en réalité, au cours d'une partie de pêche, le mouillage peut ne se faire qu'une seule fois quand il y a du poisson en abondance. Mais, après la restriction des zones de pêche par l'administration dans la baie de Corisco du littoral estuarien, certains pêcheurs ouest-africains ont commencé à multiplier les mouillages en une seule journée parce que les quantités de poissons avaient considérablement diminué et devenaient rares. Cela leur permettait de maximiser les efforts de pêche. En voyant cela, les autres pêcheurs ont aussi commencé à le faire et le continue jusqu'à maintenant. Ce qui a fini par donner lieu à la naissance d'un emprunt interne au sein de cette communauté de pêcheurs au Gabon. Dans la section suivante, nous verrons que ces emprunts de savoirs et de savoir-faire de pêche donnent souvent lieu à des changements et adaptations pratiques au sein des communautés emprunteuses.

5.1.2.4.3. Changement et adaptation des techniques et connaissances empruntées

Le phénomène de l'emprunt (interne ou externe) peut souvent être accompagné de deux principales conséquences : le changement et l'adaptation de la connaissance empruntée. C'est ainsi qu'ayant méticuleusement observé les communautés de pêcheurs sur l'ensemble du littoral gabonais, Catherine Sabinot souligne :

« Bien que friands de nouveaux matériaux et fort compétents pour créer à partir d'objets divers l'outil qui leur est nécessaire, les habitants du Gabon se réapproprient aussi directement des outils importés par les pêcheurs migrants. » (Sabinot, 2008 : 259)

Plusieurs techniques et engins de pêche (filet, hameçon, pirogue, moteur, bac à glace), sont souvent empruntés et réappropriés entre pêcheurs, à travers des usages spécifiques et variés. Ce qui est intéressant, c'est que la réappropriation de ces éléments implique indirectement un certain apprentissage, car il faut préalablement connaître l'emploi d'origine de la technique ou de l'engin emprunté, afin de le réajuster, de le modifier ou pas. Parfois, plusieurs essais ou tests sont nécessaires afin que l'emprunt réussisse, ainsi qu'un pêcheur gabonais d'un village côtier du littoral estuarien (Bambouchine) nous l'a fait entendre. De fait, il a précisé qu'il lui a fallu près d'une année entière pour qu'il commence à bien s'en sortir avec la technique du filet maillant encerclant de surface pour capturer le mullet *Mugil cephalus*. Étant spécialiste de la pêche à la ligne et de la palangre, c'est une technique qu'il a dû emprunter aux pêcheurs béninois en vue de varier ses captures. Aujourd'hui, ça fait cinq ans qu'il la pratique et s'en sort très bien. Il a même ajouté qu'il s'y est déjà habitué et qu'il a fini par développer de petites astuces techniques personnelles pour être plus efficace en situation de pêche. Cela montre un changement, une réadaptation et une réappropriation de la technique chez ce dernier.

Un autre cas de figure est celui d'un pêcheur yorùbá-Ìlàjẹ qui a, lui aussi, fini par emprunter la technique du filet dérivant de fond chez les pêcheurs béninois. C'est une technique qu'il a empruntée après l'avoir observée et avoir constaté que cette technique permettait de maximiser les prises, du fait que le filet se déplaçait au rythme de la marée. Il a précisé ce qui suit :

« Le filet des Béninois qui dérivent dans l'eau là, ça attrape tout quand ça passe. Avant, je ne connaissais même pas ça. Mais après, y a un ami béninois qui m'avait expliqué comment on fait ça. [...]. Je voulais connaître ça parce que ça attrape beaucoup. Au début c'était pas facile mon ami, je faisais des erreurs. Y avait même des moments, le filet se perd dans l'eau et je ne retrouvais pas ça. Parfois même, ça dérive loin, peut-être à plus d'un kilomètre de là, où j'ai mis ça. [...], mais maintenant, je connais déjà ça bien, c'est bon ! » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlàjẹ d'environ 40 ans, Bac-aviation, 12/12/2020)

Bien que les savoir-faire de pêche soient dynamiques et que de nombreux pêcheurs aient partagé avec nous leur curiosité et leur imagination pour développer leurs pratiques, nous avons aussi observé que d'autres abandonnent complètement la pêche. À long terme, cela engendre une rupture progressive, voire au fil des générations une perte de transmission des connaissances liées à la pêche. C'est pourquoi nous examinerons ci-dessous la notion d'abandon de la pratique de la pêche, en tant que rupture et perte des savoirs, au sein des communautés de pêcheurs fang-ntumu et yorùbá-Ìlàjẹ.

5.1.3. Abandon de la pêche, une rupture dans la transmission des savoirs et savoir-faire

Sur le littoral estuarien gabonais et particulièrement dans la Baie de Corisco, beaucoup de pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ sont en train d'abandonner la pratique de la pêche en mer (cf. diagramme de l'évolution de la population des pêcheurs du débarcadère de Bac-aviation, chapitre 1, page 88). Ils délaissent la pêche pour se mettre sur d'autres activités, telles que le transport (taxi), la maçonnerie, la chaudronnerie, les petits commerces, comme en témoigne les extraits d'entretiens ci-dessous.

« Moi je ne pêche plus, je suis déjà taximan depuis sept ans. Je viens seulement ici pour voir mes frères qui pêchent encore. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlájẹ de 43 ans, Bac-aviation, 11/11/2017)

« Il y a beaucoup de nos frères ici et aussi dans les autres débarcadères là-bas qui ne pêchent plus. Ils ne veulent même plus entendre parler de ça. Ils préfèrent déjà le travail qu'ils font maintenant. Ils sont partis avec leurs femmes et les enfants. Donc, la pêche, ce n'est plus pour eux. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlájẹ de 50 ans, Bac-aviation, 11/11/2017)

Le phénomène de l'abandon de la pêche existe au sein de ces communautés de pêcheurs depuis plusieurs années à cause de deux raisons. La première est celle du rétrécissement de leurs zones de pêche dû à la création du parc Akanda entre Libreville et Cocobeach en 2002. D'après les pêcheurs, ce parc est venu les priver de leurs anciennes zones de pêche, d'où la diminution considérable de leurs quantités de captures. La seconde concerne les difficultés des procédures de régularisation et d'autorisation de pêche. Sinon, quelles que soient les raisons de l'arrêt de la pêche, un nombre de praticien réduit conduit à une perte de plus en plus marquée de la transmission des savoirs associés. Ceux qui ne pêchent plus et qui ont quitté le débarcadère pour d'autres activités ne sont plus en mesure de transmettre le savoir de la pêche tel que le reprend ce témoignage :

« Comme moi, j'ai déjà laissé la pêche là, je ne pars plus à l'eau depuis cinq ans. Je ne peux plus vraiment bien pêcher même si ça ne change pas. Mais, il y a des choses que j'ai déjà quand même oubliées parce que je ne pêche plus. Mais mes frères qui sont ici connaissent tout ça bien. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlájẹ de 43 ans, Bac-aviation, 11/11/2017)

Au village Akam-si et même chez l'ensemble des pêcheurs fang-ntumu du Ntem, l'exode rural est le phénomène qui justifie profondément l'abandon de la pêche en zone villageoise. Très peu de jeunes restent au village pour pratiquer l'agriculture, la pêche ou la chasse. Et plusieurs parmi ceux qui ont déjà acquis la connaissance de la pêche finissent eux

aussi par partir en ville. De ce fait, les hommes les plus âgés restés au village finissent par abandonner la pratique et cessent de transmettre leurs savoirs.

« Ici au village, on pêche même plus comme avant. Il n'y a plus beaucoup de pêcheurs. Les gens sont déjà fatigués et préfèrent aller chercher du travail en ville. » (Extrait d'entretien avec un ancien pêcheur fang-ntumu d'environ 50 ans, Akam-si, 22/08/2018)

D'autres raisons expliquent l'abandon de la pêche : le fait que certaines techniques de pêche comme *alàm* (barrage à antonoire) ou *ndzip* (barrage en haie de nasse tubuliformes) sont très difficiles à pratiquer parce qu'elles exigent une force de travail conséquente. La construction, l'installation et l'entretien quotidien des barrages épuisent durablement le pêcheur qui pratique. C'est pour cela que certains villageois commencent à les oublier, bien qu'elles soient prolifiques. Seuls quelques anciens pêcheurs s'en rappellent et les pratiquent encore. Actuellement, très peu de personnes s'hasardent à vouloir les apprendre.

« Tu vois la pêche avec *alàm*, c'est trop dur et ça prend beaucoup de temps pour construire ça dans l'eau. Moi, je ne fais plus ça. C'est mon père qui faisait ça et c'est lui qui m'avait montré. Mais c'est trop dur, même-si ça attrape beaucoup quand tu supportes le travail que ça demande. Maintenant, je préfère les hameçons ou les filets. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 35 ans, Akam-si, 24/08/2018)

Pour conclure cette section, l'abandon de la pêche s'inscrit à l'opposé de son apprentissage et de sa transmission, car contribue plutôt à la perte progressive des savoirs et savoir-faire. Toutefois, ces deux phénomènes socioculturels démontrent, entre autres, le caractère dynamique de la pêche au sein des sociétés étudiées. Ils exposent les représentations et actions des communautés vis-à-vis de la pêche au fil du temps. Dans la suite de notre réflexion, notre prochaine section va discuter de l'action passive et indirecte des techniques de pêche sur les poissons, sur la base des connaissances environnementales aquatiques des pêcheurs.

Section 5.2 : Action passive et indirecte des techniques de pêche et connaissances de l'environnement des poissons

Les pêcheurs yorùbà-Ìlàjẹ et fang-ntumu pratiquent certaines techniques de pêche au filet et à l'hameçon pour capturer le poisson en leur absence. Ces techniques sont dites passives et indirectes parce qu'elles s'appuient principalement sur la connaissance de l'environnement du poisson pour le piéger et le capturer. Nous commencerons par appréhender cette relation poisson-environnement et ses caractéristiques, avant de voir ensuite son apport dans l'action des techniques en situation de pêche.

5.2.1. Comprendre l'environnement du poisson pour le piéger

C'est en fonction des connaissances que les pêcheurs ont d'un cours d'eau, qu'ils choisissent d'y exercer des techniques de pêche appropriées, car chacun d'eux est unique et comprend des caractéristiques qui lui sont propres (profondeur, fond, intensité des rapides, couleur). C'est aussi grâce à cela que les pêcheurs se font une idée du type d'espèce de poisson potentiellement en présence. Ainsi, il est plus que nécessaire pour ces derniers de « connaître » l'environnement du poisson, afin de bien le piéger et le capturer.

« Normalement, pour savoir pêcher, il faut aussi bien connaître la mer. Parce que y a les endroits où y'a le banc de poissons et y'a aussi les endroits là, où y'a pas le poisson. Y'a même les endroits où il ne faut aller. Mais, quand on met le filet à l'eau, on sait que le poisson va venir passer là et le filet va attraper ça. Nous-mêmes on connaît déjà tout ça. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlàjẹ de 40 ans, Ambowè 1, 11/06/2017)

« On connaît déjà nos rivières ici avec les poissons qu'on trouve dedans. Tu sais que les poissons marchent dans l'eau comme les animaux marchent dans la forêt. Il faut seulement comprendre comment ils se déplacent et c'est comme ça que tu mets ton hameçon ou ton filet là. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu d'environ 35 ans, Bitam, 12/08/2018)

« Normalement, le poisson c'est partout dans l'eau mais seulement que, il faut bien savoir la place que tu mets le filet. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlàjẹ de 40 ans, Bac-aviation, 12/06/2017)

Connaître le milieu de vie du poisson permet d'avoir une idée de ses possibles trajectoires de déplacements en fond, semi-fond ou à la surface de l'eau. Cela permet aussi de prévoir la façon dont la technique doit être exécutée pour le capturer. Le mode de vie du poisson oriente ainsi le pêcheur à travers un certain nombre d'indicateurs écologiques déjà soulignés précédemment. Grâce à la maîtrise de ces indicateurs, le pêcheur procède ensuite à l'installation de son dispositif technique de pêche en prévoyant une capture du poisson au moment opportun ou en son absence. C'est pourquoi Jamin (1979 : 31) parle de « manipulation du milieu de la proie » en vue de la prendre.

« Quand tu arrives à la rivière pour pêcher, tu regardes pour voir là où tu peux pêcher et attraper quelque chose. En regardant, tu connais toi-même les signes de l'eau. Tu sais que là, y'a le poisson, ou que, y'a pas. Quand un endroit t'attire, même-si c'est fermé avec l'herbe, tu vas ouvrir ça avec la machette parce que tu veux pêcher là. C'est ça !! » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu d'environ 40 ans, Bitam, 12/06/2017)

Nous allons voir que cette maîtrise de l'environnement aquatique amène souvent le pêcheur (*via* sa technique), à poser un acte technologique spécifique dans le processus de piégeage et de capture du poisson, tel que nous le présentons ci-dessous.

5.2.2. S'absenter ou se dissimuler pendant la pêche

Après avoir installé son dispositif technique au lieu de pêche, le pêcheur s'absente ou s'y dissimule ensuite (Jamin, 1972, *in* Bahuchet & Pujol, 1975 : 182), jusqu'à ce que le dispositif procède de lui-même à la capture du poisson, à l'aide des caractéristiques endogènes du milieu aquatique en présence. C'est ce que Pauline Laval (2016 : 305) entend par la « posture ceptologique du pêcheur », dans sa thèse doctorale sur les pêcheurs brésiliens oyapocks.

Chez les pêcheurs nigériens yorùbà-Ìlájẹ et l'ensemble des pêcheurs ouest africains du littoral gabonais, cette façon de faire est mise en œuvre à travers l'usage des filets calés et dérivants qui restent mouillés pendant plusieurs heures ou plusieurs jours, avant que les pêcheurs ne viennent les relever. En effet, les pêcheurs disent que ces filets passent une longue durée sous l'eau pour agir sur les possibles trajectoires des poissons avec l'aide des marées, houles, vagues, vents, courants d'eau. Cela signifie que la bonne connaissance de ces caractéristiques marines aide les pêcheurs à piéger et capturer le poisson avec leurs filets indirectement. Chez les pêcheurs fang-ntumu également, ce type d'acte du pêcheur s'exprime à travers l'usage du filet trémail et de certaines batteries d'hameçons. Les pêcheurs mouillent également leurs engins de pêche pendant plusieurs heures, toute une journée ou toute une nuit, pour revenir les relever plus tard. La raison avancée en rivière est identique à celle évoquée précédemment en mer.

En définitive, l'absence ou la dissimulation du pêcheur au moment de la pêche a surtout lieu après le mouillage du filet ou de l'hameçon appâté. Celui-ci ne réapparaît que pour visiter ou relever son dispositif. En fonction de la technique utilisée, cette absence peut être de longue ou de courte durée et amène le pêcheur à faire preuve de patience, ce qui fait partie processus technique de pêche. Voir ci-après les trois cas de figure de techniques de pêche qui capturent le poisson de façon passive et indirecte.

5.2.2.1. Filets trémaills mouillés entre deux eaux et en bordure d'un cours d'eau

Les pêcheurs fang-ntumu utilisent ces deux techniques en eau douce pour accéder à une gamme de ressources diversifiée de manière passive et indirecte. Après le mouillage du trémail, le pêcheur se fixe un temps de visites d'un intervalle d'environ deux (2) à trois (3) heures.

Ou alors, ils mouillent le filet un jour et ne reviennent que dans la matinée du lendemain, afin de visiter le trémail et récupérer son contenu de poissons. Dans les deux cas, le filet reste mouillé, en attendant que le poisson vienne se loger dans ses mailles pour être capturé et toute cette étape se déroule en l'absence du pêcheur, ainsi que le reprennent les extraits d'entretien ci-dessous.

« Le filet n'attire pas le poisson comme quand on pêche avec les hameçons et les appâts. Tu mets seulement ça dans l'eau, tu attends et tu viens regarder après quand toi-même tu veux. Et, tu vas toujours trouver les poissons dedans, parce que eux-mêmes ils viennent entrer dedans et après ils sont coincés. Toi tu viens seulement les attraper quand tu enlèves le filet. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 40 ans, Akam-si, 22/06/2017)

« Normalement, quand tu mets le filet dans l'eau là, où toi-même tu as choisi de mettre ça, tu ne connais pas si il y a beaucoup de poissons qui sont là ou bien qui vont passer parce que tu n'es pas dieu. Mais, avec les signes que tu vois quand tu regardes l'eau, tu sais quand-même que là, tu vas trouver quelque chose quand tu vas venir regarder le filet. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 45 ans, Akam-si, 05/09/2018)

« Dans l'eau, les poissons marchent partout. Mais ça dépend, si tu mets le filet le soir ce n'est pas la même chose que si tu mets ça le matin ou la journée. Parce que ce n'est pas les mêmes poissons qui marchent la nuit qui marchent aussi la journée. Donc quand tu mets le filet, il faut bien savoir ça. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 52 ans, à Akam-si, 05/09/2018)

D'après les pêcheurs, le caractère passif et indirect du trémail au moment de la capture du poisson est aussi dû au fait que le « filet se confond à la couleur de l'eau quand il est dans l'eau, donc, il trompe souvent les poissons ». Ils font donc référence à la matière synthétique en nylon de celui-ci qui prend d'après eux la couleur de l'eau. Et, c'est cela qui constitue son camouflage dans l'eau afin de tromper et capturer le poisson.

« Tu vois le filet en nylon là qu'on utilise maintenant là, il a la couleur de l'eau quand tu regardes bien. Dans l'eau, il est un peu transparent. Comme ça, le poisson ne le voit pas bien et il vient seulement pour passer. Mais après, il sent que quelque chose l'a déjà attrapé. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu 38 ans, Bitam, 22/06/2017)

« Le filet trémail, quand tu mets ça dans l'eau, ça devient vraiment comme l'eau. Voilà pourquoi, on met les signes comme le flotteur et les bois au début et à la fin du filet pour retrouver ça quand on vient regarder. Sinon, ça peut se perdre, ou bien tu peux t'embrouiller de l'endroit où tu as mis ça. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 30 ans, village Akam-si, 22/08/2018)

La capture des poissons à l'aide de ces techniques repose sur une rupture prolongée entre le pêcheur et son filet de pêche, c'est-à-dire un abandon de longue durée du dispositif de pêche. C'est pourquoi Edmond Dounias a souligné dans le cadre des pêcheurs fang-ntumu du Sud-Cameroun que :

« Les filets sont trempés tard dans la nuit, après la montée des poissons, et sont relevés au petit matin. » (Dounias, 2011 : 221)

Les techniques aux filets calés et dérivants de fond des pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ comprennent également cet aspect technologique. C'est ce que nous allons démontrer à présent.

5.2.2.2. *Les filets dormants calés et dérivants de fond des Yorùbá-Ìlájẹ*

Les techniques du filet calé et dérivant de fond des pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ permettent aussi la capture de proies de façon indirecte et passive. Après le mouillage du filet de jour ou de nuit, les pêcheurs vont patienter pour quelques jours dans leur pirogue, ou sur une plage proche du lieu de pêche, avant de venir le relever. Entre temps, celui-ci reste en place au fond de l'eau pour piéger les poissons. C'est dans ce cadre qu'ils parlent de « filet qui dort dans l'eau ».

« Le filet calé, quand tu regardes bien, ce qui est dans la pirogue là-bas, on a mis ça les poids pour que ça reste au fond de l'eau en mer, ça ne doit pas bouger. Donc, quand c'est dans l'eau là, ça attend seulement le poisson qui va venir passer par-là, pour que ça attrape ça. Le filet-là ne bouge pas. Quand on a fini de mettre ça dans l'eau, là, on va attendre quelque part, ou bien on dort dans la pirogue, on prépare, on mange, on raconte entre nous. Ça peut durer même pour trois ou quatre jours comme ça. Après, on vient tirer ça pour gagner le poisson qui est dedans. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlájẹ de 28 ans, Bac-aviation, 23/03/2017)

« [...], bon ! le filet qui avance avec la marée là, c'est pas la même chose avec celui qui reste calé. Lui-là, il n'a pas les gros poids, seulement les plombs pour que il reste entre le fond et la surface, parce qu'il a aussi des flotteurs en haut. C'est là qu'il est accroché. Donc, quand on met ça dans l'eau, on laisse pour que la marée amène ça partout. Nous on reste dans la pirogue ou bien, on part au bord de l'île qui n'est pas loin de là, où on pêche. [...]. On fait même deux jours comme-ça, après on revient regarder le filet et prendre le poisson qui est déjà dedans. Le filet avance seul et ça attrape aussi le poisson seul, nous on ne fait rien. C'est le travail entre le filet et le poisson dans l'eau là-bas. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlájẹ de 28 ans à Bac-aviation, 23/03/2017)

Ici, le temps que se fixe le pêcheur entre le moment du mouillage et celui du retrait du filet n'est pas entrecoupé de visites intermédiaires, tel que nous le verrons ci-après avec certaines techniques aux hameçons des Fang-ntumu. En effet, les processus techniques de ces pêches prévoient un effacement de longue durée du pêcheur.

5.2.2.3. *Les techniques aux hameçons*

Les techniques de pêche *bitele*, *bingaq*, *eloa*, *ngaq*, *mbas* et *ngóm* des Fang-ntumu permettent aussi de capturer le poisson de façon passive et indirecte.

Quelle que soit la technique parmi les six citées ci-dessus, après avoir mouillé la ligne appâtée, le pêcheur va patienter au bord de l'eau pendant 20 à 30 minutes environ, avant de venir visiter le dispositif de pêche. Cet intervalle de temps laisse la possibilité à la ligne appâtée de leurrer, attirer et accrocher le poisson qui vient délibérément happer l'appât. Toute cette séquence a lieu en l'absence du pêcheur qui a prévu d'avance de laisser l'ensemble de son dispositif de pêche opérer de lui-même.

« Quand on pêche avec les hameçons, on utilise toujours les appâts. Mais, on ne choisit pas ça comme ça, c'est parce qu'on connaît ce que les poissons aiment manger. Donc, on accroche l'appât à l'hameçon et on met ça dans l'eau, là où tu sais qu'il y a le poisson. Si le poisson passe par là, il va voir l'appât et il va venir pour manger et c'est là qu'il sera piégé. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 40 ans, Bitam, 03/09/2018)

« Il y a les poissons qui mangent tout comme les poissons à écailles *kuas bibas* mais, quand tu veux seulement attraper les silures et les silures chats, tu prends maintenant ce qu'ils aiment manger comme : le savon blanc, les cafards, les escargots pour pêcher avec ça la nuit. Parce que ce sont des poissons qui marchent la nuit. Quand tu mets l'appât, tu laisses et ils vont venir manger. Quand tu reviens, tu vas trouver le poisson. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 40 ans, Akam-si, 12/08/2018)

« Quand on pêche les hameçons *bingak*, *bitélé* ou bien les autres techniques là, quand tu as déjà mis les appâts et tu mets ça à l'eau. Après, tu pars au bord de l'eau pour aller attendre même trente ou quarante minutes comme ça. Quand tu vas revenir regarder, tu vas quand-même trouver quelque chose. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu d'environ 35 ans, village Akam-si, 23/09/2017)

Une fois mouillé, l'hameçon appâté ne va pas vers le poisson pour l'accrocher, bien au contraire, c'est le poisson qui, après avoir aperçu l'appât, vient le manger (Nedelec, 1990). Cela peut prendre plusieurs minutes, voire des heures, des journées entières, car la capture n'est pas automatique. Pour les pêcheurs fang-ntumu, les appâts ont pour fonction de multiplier les possibilités de capture en attirant les proies. C'est pourquoi, il faut régulièrement visiter les lignes en respectant un intervalle temps bien précis sinon le poisson (qui y est peut-être déjà accroché) peut encore réussir à s'échapper. Il s'agit ainsi d'effacement intermittent du pêcheur durant le processus technique. Nous allons à présent exposer un ensemble non exhaustif de techniques de pêche indirectes et passives des pêcheurs yorubá-Ìlájẹ et fang-ntumu au Gabon.

5.2.3. Inventaire des techniques de pêche passives et indirectes

Cet inventaire non exhaustif est présenté dans le tableau 20 scindé en deux parties. La première est constituée des techniques de pêche au filet des deux communautés de pêcheurs, tandis que la deuxième partie contient les techniques de pêche se pratiquant avec l'hameçon et l'appât.

Les techniques seront respectivement présentées dans l'ordre suivant : le nom de la technique, la saison et le moment de pratique et enfin les communautés de pêcheurs qui l'emploient.

Tableau 20: Inventaire des techniques de pêche passives et indirectes au filet et aux hameçons chez les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ et fang-ntumu

Principes techniques	Noms des techniques	Saisons et moments de pratique	Communautés
Avec filet	Filet calé de fond	Toutes saisons et marée, jour et nuit	Yorùbá-Ìlájẹ
	Filet dérivé de fond		
	Filet mouillé en berge <i>avwát mbà</i>	Toutes saisons, jour et nuit	Fang-ntumu
	Filet mouillé entre deux eaux <i>avwát edzien</i>	Saison sèche, jour et nuit	
Avec leurre (hameçon et appât)	<i>Ofà</i> (ligne de canne à main)	Toutes saisons, jour	Fang-ntumu et yorùbá-Ìlájẹ
	<i>Etele</i> (canne de ligne verticale)	Saison sèche, jour	Fang-ntumu
	<i>Ngaq</i> (canne de ligne couchée)		
	<i>Ngòm</i> (flotteur de ligne)		
	<i>Mbas</i> (flotteur de ligne)		
	<i>Engàq</i> (canne de ligne horizontale)	Saison sèche, nuit	
	<i>Eloa</i> (palangre de surface)	Saison sèche, jour et nuit	

En dehors du filet et des hameçons chez les pêcheurs fang-ntumu, d'autres techniques de pêche masculines illustrent aussi cette dimension passive et indirecte. Il s'agit des techniques qui opèrent à l'aide d'un piège telles que *alám* (barrage à filtre) et *ndzip* (haie de nasses tubuliformes), qui se pratiquent uniquement avec des essences végétales.

En situation de pêche, ces techniques demandent, *a priori*, des investigations minutieuses du cours d'eau ciblé (forte intensité de la pression d'eau, fond marin rocailleux, présence d'une chute d'eau, profondeur du niveau d'eau). Tout cela fait que le pêcheur doit bien cerner l'environnement des poissons, avant d'installer son piège. Dès que ces pièges sont en

place, le poisson vient de lui-même s'y prendre grâce à l'appât en l'absence prolongée du pêcheur.

Un autre bel exemple est celui des femmes pêcheurs fang-ntumu en eau douce, avec leur technique de *fis*, aussi appelée *etɔ̀q*. Chez ces femmes, cette technique consiste à aménager de petits espaces, au sein d'un cours d'eau de taille moyenne, avec des branchages et vieux morceaux de bois en saison sèche. Avec la montée des eaux, les poissons trouveront refuge dans ces sortes d'abris-pièges et y demeureront toute l'année. À la prochaine grande saison sèche, les femmes reviendront tout simplement procéder à la capture de ces poissons pris au piège tout au long de l'année, au moyen de l'écopage des eaux *alɔ̀q*.

Nous allons maintenant voir, dans la prochaine section, les techniques de pêche qui interviennent, cette fois-ci, par action active et directe sur les poissons en présence et sous le contrôle du pêcheur.

Section 5.3 : Action active et directe des techniques de pêche et connaissance des signes comportementaux des poissons

À l'inverse de ce que nous avons vu dans la section précédente, les pêcheurs yorúbà-Ìlàjẹ et fang-ntumu utilisent aussi certaines de leurs techniques de pêche au filet et hameçon pour capturer le poisson sous l'intervention instantanée du pêcheur. Ces techniques sont dites actives et directes. Commençons par identifier les signaux comportementaux des poissons sur lesquels se basent l'usage de telles techniques.

5.3.1. Comprendre les signes comportementaux du poisson pour le surprendre

Connaître le poisson et pouvoir l'identifier en situation de pêche exigent du pêcheur qu'il développe, en amont, une bonne appréhension de certains traits du comportement habituel de l'espèce visée (modes de déplacements, alimentation, signes de présence, habitat).

« On ne jette pas l'épervier n'importe où. Il faut d'abord regarder là, où tu vas jeter, si y a le poisson là. Dès que tu vois ou tu sens que y a les poissons, tu jettes vite ça là pour les attraper. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 40 ans, Bitam, 11/12/2016)

« Pour la sardine qu'on pêche ici, il y a le moment qu'on pêche ça. Ce n'est pas tout le temps. Il y a la période qu'on pêche ça et la période qu'on ne pêche pas. Mais quand on part pêcher ça, avant de mettre le filet à l'eau, on vérifie d'abord si y a les bancs de sardines qui sont là, sinon on va faire le travail pour rien. Quand on les voit comme ça, là on encercle vite le filet avec la pirogue. Après on commence à taper l'eau. Comme ça, quand le poisson veut fuir, il entre directement dans le filet. Après, on va les attraper quand on enlève le filet. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlájẹ d'environ 45 ans, Bac-aviation, 22/02/2017)

« Toi-même tu connais la qualité [espèce] de poissons que tu veux attraper parce que si c'est la nuit que tu pêches, tu connais déjà ce que tu vas attraper. Si c'est la journée, tu connais aussi, même-ci tu pêches avec le filet ou bien les hameçons. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 35 ans, Akam-si, 03/03/2017)

« Quand moi je pars pêcher avec mon filet ou bien avec mes hameçons *bingak* dans la nuit, je connais déjà la qualité de poisson que je vais prendre. Je sais que la nuit, c'est seulement les silures et poissons chats qui marchent. Et, je sais aussi ce qu'ils aiment manger donc, je pêche les hameçons avec ça. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 45 ans, le 23/08/2018)

Le pêcheur doit connaître de façon détaillée les moments (jour et nuit), les périodes (lune, marée, pluie) de déplacement de la proie, y compris son comportement alimentaire. En fonction de tous ces paramètres, il pourra parfaitement localiser la proie et chercher à l'atteindre immédiatement. Dans cette configuration et tel que nous l'avons montré dans la section précédente, ce dernier sera également amené à poser une action spécifique dans le processus de capture immédiate du poisson.

5.3.2. Rester à l'affût pour surprendre le poisson

Cette action impose au pêcheur une bonne habilité qui lui permettra de bien manœuvrer son engin de pêche en temps opportun, pour atteindre et capturer le poisson. Celui-ci doit être capable de localiser sa proie, de déployer rapidement son dispositif de pêche et de passer à l'offensive. Il n'est pas question qu'il se mette à l'écart comme nous l'avons vu précédemment, car c'est lui qui doit être aux commandes de la capture. Il reste alors à l'affût pour surprendre sa proie. C'est certainement dans cette perspective que Pauline Laval (2016 : 304-305) a parlé de « posture cynégétique ».

Chez les pêcheurs fang-ntumu, cette façon de faire concerne surtout les techniques de l'épervier *emvufe, ofà* (canne à pêche) et *adzili-kuas* (filet en couvre-feu). Chez les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ en revanche, elle n'est adoptée que pour la technique du filet encerclant de surface *tapé-tapé*. Examinons respectivement ces différents cas de figures dans nos prochains sous-titres.

5.3.2.1. L'épervier *emvue* et la canne à pêche *ofà*

Chez les pêcheurs fang-ntumu et dans d'autres communautés de pêcheurs gabonais, africains et d'ailleurs, les techniques à l'épervier *emvue* et la canne à pêche *ofà* permettent de capturer le poisson d'une façon active et directe.

La première consiste à se saisir du filet pour le jeter immédiatement sur le poisson, après l'avoir repéré. L'objectif recherché est l'immobilisation de ce dernier dans l'épervier. Le jet de l'épervier est fait de sorte que celui-ci couvre une grande superficie au moment où il va retomber dans l'eau. Tous les poissons pris au piège sous la nappe de mailles du filet sont immobilisés dès lors que leur taille est supérieure à celle des mailles. Après cela, le pêcheur attend quelques minutes, le temps de permettre au filet de bien descendre en profondeur grâce à ses poids de lest. Le pêcheur retire ensuite le filet sans tarder, en tirant sur sa ralingue principale. Cela lui permet d'envelopper tout le poisson captif à l'intérieur de l'engin, avant de le sortir de l'eau. Les extraits de témoignage ci-dessous nous en donnent un aperçu.

« L'*emvue* c'est rapide. Tu n'attends pas beaucoup avec ça. Tu regardes dans l'eau comme ça, toi-même tu sens que là il y a le poisson. Après tu jettes l'*emvue* et tu enlèves aussi vite pour attraper le poisson. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 35 ans environ, village Akam-si, 12/08/2018)

« Si tu veux attraper le poisson avec l'*emvue*, il faut bien lancer ça et il faut bien regarder si là où tu lances y a le poisson là. Après, tu dois vite tirer l'*emvue* pour attraper le poisson. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 25 ans environ, village Akam-si, 23/08/2018)

La technique du filet épervier *emvue* diffère des autres techniques de pêche au filet utilisées dans cette communauté. Sa particularité est qu'elle impose l'implication directe et immédiate du « corps du pêcheur » dans son processus technologique. Cela s'explique par le fait que cette technique nécessite un excellent contrôle de l'engin par le pêcheur pour acquérir la ressource. En étudiant les pêcheurs fang-ntumu, *mvae* et *yasa* du Sud Cameroun, Edmond Dounias (2011 : 212) souligne qu'il s'agit d'une technique qui requiert « un pêcheur adulte et confirmé ». Ces critères sont aussi ceux que nous avons relevés chez les Fang-ntumu du Gabon. On a souvent entendu des formulations telles que :

« Ce n'est pas tout le monde qui pêche l'épervier » ;
« Ça c'est seulement pour ceux qui savent et qui ont la force dans les bras » ;
« Si tu lances ça mal, ça t'amène ».

Cette technique fait appel à une certaine expérience du pêcheur dans le bon usage de son corps et la manipulation de son engin de pêche. C'est certainement pourquoi Isabelle Leblanc (2008 : 80) parle aussi de la force du lancer de l'épervier, car elle est liée au fait que l'engin doit retomber et descendre rapidement en fond sous le poids des plombs, chez les pêcheurs kanak de Nouvelle-Calédonie. Pour elle, cette force est canalisée par le bon usage du corps du pêcheur au contact direct avec son engin de pêche. Le pêcheur utilise ses mains, bras, jambes voire l'ensemble de tout son corps pour réaliser son mouvement de jet.

Quant à la technique de l'*ofà*, elle consiste à appâter et à mouiller la ligne de la canne à pêche. Après cela, le pêcheur observe attentivement le flotteur attaché à la ligne à la surface de l'eau. Celui-ci a pour fonction d'indiquer la présence ou l'absence du poisson au niveau de l'hameçon appâté au fond de l'eau. Il est l'élément déclencheur de la manœuvre d'accrochage que doit exécuter le pêcheur. Dès l'instant que le flotteur commence à bouger, le pêcheur prend rapidement et fermement sa canne et la secoue d'un geste brusque avec sa main ou ses deux mains (en fonction de sa force), ce qui lui permet de bien accrocher le poisson avant de le sortir ensuite de l'eau de toutes ses forces et de le propulser au bord de l'eau ou dans la pirogue. Et, là encore, on remarque que le corps du pêcheur intervient pleinement. En tenant la canne avec ses mains pour accrocher le poisson et le sortir de l'eau, on a comme l'impression que le pêcheur se « prolonge » dans sa canne et sa ligne, en vue d'être en contact direct avec le poisson qui est au bout de la ligne au fond de l'eau. C'est certainement pourquoi Carlos Emmanuel Sautchuk (2005 : 4) évoque la notion d'« extension sensori-motrice du corps du pêcheur *proeiro*⁶³ » dans sa technique, à travers la maîtrise de son engin de pêche, lequel le lie à distance avec le poisson recherché.

De même, Leroi Gourhan (1945) et Jean Jamin à sa suite (1972, *in* Bahuchet & Pujol, 1975 : 182) ont parlé de « l'emploi de l'arme [...] en tant qu'instrument de prolongement du bras [...] », dans le cadre de la chasse. Ici, l'arme en question est la canne à pêche tenue par le bras du pêcheur.

« [...] Quand tu tiens la canne à pêche *Ofà* dans ta main pendant que tu es entrain de pêcher, tu sens bien comment le poisson s'accroche au bout de la ligne quand il a déjà avalé l'appât. Donc là, c'est toi même qui doit tout faire pour attraper ça et sortir ça de l'eau. Si tu laisses sans rien faire, le poisson va repartir. Tu soulèves la canne fort pour que l'hameçon se coince dans la bouche du poisson et tu tires. C'est la canne-là qui va t'aider à tirer le poisson au bord et il faut être rapide [...] » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 38 ans environ, village Akam-si, 23/08/2018)

⁶³ Pêcheur au harpon (Sautchuk, 2005 : 4).

Alors, que ce soit le cas de l'épervier ou celui de la canne à pêche, il s'agit d'un instrument intermédiaire d'action directe du pêcheur envers sa proie. Poursuivons à présent, avec les techniques du filet encerclant de surface *tapé-tapé* des Yorùbá-Ìlájẹ et du filet trémail en « couvre-feu » des Fang-ntumu.

5.3.2.2. Filet encerclant *tapé-tapé*⁶⁴ et filet couvre-feu *adzílí-kwas*

À la différence du filet épervier qui retombe sur le poisson pour l'immobiliser, ceux encerclant de surface *tapé-tapé* des Yorùbá-Ìlájẹ et en couvre-feu *adzílí-kwas* des Fang-ntumu opèrent autrement.

Le premier encercle d'abord le poisson avant de l'envelopper ensuite sous forme de poche au moment de son retrait de l'eau. Mais, tout cela demande également de l'habileté et de la rapidité de la part des pêcheurs, car ils doivent resserrer le filet avant que le poisson n'ait eu le temps de chercher à sortir du cercle, après le *tapé-tapé*. Une fois de plus, cela implique la présence obligatoire du pêcheur du début jusqu'à la fin du travail, comme le souligne l'extrait de témoignage ci-dessous.

« Quand on a déjà vu les sardines, on sait qu'ils sont là. Là, on attend plus, on encercle vite avec le filet. Comme on a déjà encerclé comme ça, on fait maintenant le *tapé-tapé*. Tous les poissons, ils ont peur et ils vont fuir. Mais, on a déjà encerclé, ils ne peuvent plus fuir. On attrape seulement ça avec le filet, quand on enlève ça dans l'eau. [...]. Quand on mit le filet, c'est là qu'on fait tout le bruit qu'on veut. On n'aime bien faire ça. Pendant 30 minutes ou une heure comme ça, on fait les tours dans le cercle avec la pirogue. L'eau est vraiment dérangée et les poissons ont peur du bruit. Même si les poissons sont à 5 m de profondeur, ils vont comprendre le bruit et ils veulent s'échapper. Mais c'est là que le filet va maintenant les attraper. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlájẹ de 45 ans environ, débarcadère de Bac-aviation, 25/09/2017)

Ici, le contact direct et immédiat entre le filet et le poisson se traduit par l'encercllement, suivi de l'opération du *tapé-tapé*. C'est à ce moment précis que le poisson se retrouve piégé et contraint par le filet. Lorsque cette opération commence, les poissons ne peuvent plus sortir de la zone piégée jusqu'à la levée du filet. Le pêcheur reste ainsi présent tout au long de la partie de pêche pour la coordonner. Après la battue des eaux, son rôle se poursuit avec la levée immédiate du filet pour récupérer tout le poisson piégé. Cette étape engage l'effort harmonieux de toutes les personnes présentes, après être sorti du périmètre d'encercllement du filet. Une fois que l'espace de l'eau battue est libéré, c'est à ce moment qu'intervient le retrait de la nappe de filet de l'eau, suivi de la récupération du poisson.

⁶⁴ Le nom de la technique vient du fait qu'il faut taper sur l'eau pour encercler le poisson.

Alors, grâce à sa présence permanente, le pêcheur remplit un rôle stratégique important vis-à-vis de son dispositif technique de pêche. Il est celui qui choisit la zone d'encerclement après avoir repéré les poissons, coordonne l'encerclement avec le filet, et désorienter les poissons piégés en troublant l'eau afin qu'ils aillent se faire dans les mailles du filet.

Cette même logique se poursuit avec la technique *adzili-kwas* des pêcheurs fangntumu que nous développons ici. Le couvre-feu *adzili-kwas* se pratique avec un filet trémail dont les mailles varient entre deux et trois doigts en diagonale. En effet, les pêcheurs choisissent d'abord un endroit où ils sont convaincus de la présence du poisson. Après cela, ils vont commencer à mouiller leur filet dans la zone ciblée sous forme de barrage, c'est-à-dire en coupant le cours d'eau en deux (entre les deux rivages). Ensuite, vient immédiatement la phase du couvre-feu.

À l'instar du *tapé-tapé* des pêcheurs yorùbà-Ìlájẹ, le couvre-feu des pêcheurs fangntumu consiste à contraindre le poisson à aller se mailler immédiatement dans le filet. Pour ce faire, les pêcheurs se placent en amont et en aval du filet à une distance d'environ 50 m. Ils commencent ainsi le couvre-feu de part et d'autre du filet en progressant au fur et à mesure vers son emplacement de sorte à mobiliser tout le poisson se trouvant dans ce périmètre de pêche. Pour le faire, ils battent l'eau avec des branchages, des morceaux de bois et autres feuillages. Perturbés par le bruit, les poissons se dispersent et n'hésitent pas à aller en direction du filet où ils vont s'emmailer. Arrivés au niveau du filet, le couvre-feu prend fin et les pêcheurs procèdent séance tenante à la capture des poissons en le retirant des mailles du filet.

« Si on ne tape pas l'eau, on ne peut pas attraper le poisson vite ou bien le même jour. Voilà pour il faut faire le couvre-feu quand on a déjà mis le filet. Et aussi, il faut faire ça vite pour bloquer tous les poissons qui voulaient partir loin. Quand on fait le bruit, c'est pour que les poissons là partent seulement là où y a le filet. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fangntumu de 35 ans, Bitam, 20/11/2017)

« Quand on fait *adzili-kuas*, on fait ça là où on sait que y'a le poisson. On connaît que y'a le poisson parce qu'on voit ça nager et on voit aussi quand ils respirent, y'a les bulles dans l'eau. Quand on a déjà vu ça, met vite le filet. Après on descend pour commencer à taper l'eau avec tout ce qu'on trouve là. On peut même aussi faire le bruit avec les pieds et les mains. Quand c'est fini, on attrape maintenant tous les poissons qui sont dans le filet. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fangntumu de 40 ans, village Akam-si, 12/09/2018)

Dans les deux techniques au filet mobilisées, il ressort que le contact direct et immédiat des pêcheurs avec le poisson est réalisé par les opérations du *tapé-tapé* et de *couvre-feu*. C'est grâce à elles que la capture de la ressource a lieu directement après l'installation du filet dans la zone cible, et grâce aux pêcheurs qui incitent les poissons à aller dans les mailles des

filets. L'efficacité de ces dispositifs de capture est donc complétée par la présence permanente de ces derniers. Cette présence se traduit, d'une part, par un lien continu du pêcheur à sa technique à la suite de l'implication de son corps, c'est-à-dire la manipulation habile de son engin de pêche avec ses membres pour atteindre le poisson et, d'autre part, par la dispersion et l'incitation des poissons à aller vers l'engin de pêche pour s'y prendre. Nous complétons, enfin, notre développement avec un inventaire non exhaustif des techniques de pêche au filet et hameçon qui intègrent l'action immédiate sur le poisson.

5.3.3. Inventaire des techniques actives et directes

Ces techniques de pêche (au filet et à l'hameçon) dont la principale caractéristique est l'accès immédiate à la ressource halieutique au sein de nos communautés de pêcheurs peuvent être dites à action immédiate. Nous en proposons pour conclure cette partie un inventaire non exhaustif à l'aide d'un tableau 21 scindé en deux parties. Comme dans la section précédente, nous aurons le nom de la technique, sa saison et son moment de pratique et, enfin, le moment où les communautés de pêcheurs l'emploient.

Tableau 21 : liste des techniques de pêche actives et directes au filet et hameçon chez les pêcheurs yorùbà-ìlájẹ et fang-ntumu

Principes techniques	Noms des techniques	Saisons et moments de pratique	Communautés
Filet	<i>Emvue</i> (épervier)	Saison sèche (jour)	Fang-ntumu
	Filet encerclant de surface	Toutes saisons et marées (jour)	Yorùbà-Ìlájẹ
	<i>Adzìlì-kwas</i> (couvre-feu)	Saison sèche (jour)	Fang-ntumu
Leurre (hameçon et appât)	Canne à pêche <i>ofà</i>	Toutes saisons (jour)	Fang-ntumu et yorùbà-Ìlájẹ

Dans ce tableau, une seule technique est basée sur la ligne de canne à l'hameçon, appelée *ofà* pour les pêcheurs fang-ntumu. Elle est utilisée par ces derniers et aussi par les enfants des pêcheurs yorùbà-ìlájẹ. Le plus marquant est que cette technique de pêche masculine est quasiment la seule à combiner action directe et indirecte sur le poisson. C'est pourquoi elle apparaît dans les deux catégorisations. Cela s'explique par le fait qu'après avoir mouillé l'hameçon appâté, le pêcheur se retrouve en train d'attendre, aussi longtemps que possible, qu'un poisson vienne mordre à l'hameçon (c'est la dimension passive). Mais, dès que la ligne signale la présence du poisson au bout de l'hameçon, le pêcheur doit, dans l'immédiat, exéc-

ter une manœuvre d'accrochage de la proie et ensuite la sortir de l'eau (c'est la dimension active).

Dans cette même configuration, on a aussi le cas des femmes pêcheurs fang-ntumu avec la technique *alóq* (l'écopage des eaux). Il s'agit de leur technique de pêche la plus utilisée et la plus connue depuis des générations. De fait, dans son processus opératoire, *alóq* ne se pratique qu'en saison sèche, c'est-à-dire lors que les cours d'eau ont subi un fort étiage dans l'année. Ce moment facilite la construction des digues qui aident ces femmes à délimiter leurs plans d'écopage tout en piégeant les poissons qui s'y trouvent. Chaque plan d'eau est ensuite vidé, afin d'accéder directement à la ressource poissonneuse : à la main, avec des nasses rondes ou avec l'usage d'armes (coups de gourdin ou de machette). Cette technique est donc, à la fois, passive et directe, car la pêcheuse agit elle-même sur le poisson tout en se servant de l'espace de vie de ce dernier.

*

* *

Arrivé au terme de notre exposé sur l'apprentissage de la pêche et les actions technologiques directes et indirectes de prélèvement de la ressource au sein des deux communautés de pêcheurs, le prochain et dernier chapitre va aborder les interdits de pêche et les parts de l'invisible et du foncier aquatique.

Chapitre 6 : Interdits, invisible et foncier aquatique

Ce dernier chapitre aborde la place des interdits, de l'invisible et du foncier aquatique dans la pratique des pêches artisanales côtières et fluviales au Gabon. En réalité, ces trois données sont mutuellement complémentaires en ce sens que l'invisible constitue la dimension efficace de l'interdit tandis que celui-ci reste un élément caractéristique voire déterminant dans le foncier aquatique au Gabon.

Plusieurs observations et recherches montrent que les dimensions variées des interdits dans la pratique la pêche se présentent comme des mesures socioculturelles, psychologiques, normatives et coercitives qui s'imposent au groupe, en vue de préserver un milieu, une ressource, un corps (Mbeng, 2011 : 37-38). Si les interdits sont respectés, ils sont bénéfiques et leur efficacité est immédiate. Dans le cas contraire, ils deviennent néfastes et on en subit les représailles (Smith, 1979 ; Labère, 2004), même dans le cadre de la pêche.

Quant à la part de l'invisible dans la pratique de la pêche, elle est en lien avec les entités aquatiques invisibles (Boungou, 1986 ; Pagézy, 2006 ; Comptour *et al.*, 2016). Nous verrons plus précisément que certains pêcheurs, à travers des cérémonies et rites propitiatoires de pêche, s'appuient sur des entités cosmologiques tels des génies ancestraux, sirènes, totems, pour garantir le bon déroulement et la productivité de leur pêche. Pour les mêmes raisons, d'autres pêcheurs font également usage de « médicaments », « fétiches » ou « charmes » de pêche, (Price, 1964 ; Cimpric, 2011). Nous discuterons donc de l'action, du statut et la fonction de l'invisible vis-à-vis des pêcheurs et de leur savoir-faire halieutique.

Enfin, aborder le rôle du foncier aquatique dans la pratique de la pêche au sein des communautés pêcheurs gabonais démontre, plus précisément, que l'appropriation de l'espace aquatique permet de comprendre l'organisation des pratiques foncières des pêcheurs, à partir de leurs techniques de pêche fluviales et maritimes, et en questionnant les « terroirs de pêche », « territoires de pêche », « zones marines de pêche » et « zones marines protégées » qui sont au centre de l'analyse de l'espace aquatique et halieutique gabonais.

Section 6.1 : Les interdits dans la pratique de la pêche

Nous avons recensé plusieurs interdits de pêche chez les Fang-ntumu et Yorùbá-Ìlàjẹ. Respectivement désigné par *Eki* et *Èwò* dans les langues de ces communautés, ces interdits portent sur la pratique de la pêche en elle-même, sur les pêcheurs, sur les engins, sur les lieux de pêche, ainsi que sur les ressources qui sont prélevées. Cela met en œuvre leurs dimensions technique, humaine, symbolique, alimentaire, écologique et juridique. Ils sont ancrés dans les systèmes de croyances endogènes – soit des données socio-symboliques qui sous-tendent et soutiennent l'importance des interdits en fonction de la pratique concernée au sein d'une communauté donnée – et des savoirs locaux des pêcheurs ; ils contribuent directement ou indirectement à la capture du poisson. En réalité, les interdits codifient, normalisent, régulent et soumettent les Hommes, les sociétés et les pratiques sociales (Smith, 1979 : 5-6 ; Mbeng, 2011 : 38 ; Leblic, 2008 : 193-196 ; Artaud, 2014 : 2-3). C'est pourquoi nous exposons et analysons ci-dessous les interdits de pêche collectés au sein des communautés étudiées, tout en les catégorisant.

6.1.1. Interdits corporels genrés

6.1.1.1. *Abstinence sexuelle avant la sortie de pêche*

En communauté de pêcheurs fang-ntumu, à la veille d'une partie de pêche, les pêcheurs s'abstiennent souvent des rapports sexuels, car ils disent que l'acte sexuel souille l'homme, surtout si on a eu des rapports sexuels avec une femme qui a la « malchance » *abirà*, c'est-à-dire qui peut apporter « la poisse⁶⁵ » *osàmà* au pêcheur.

« Tu vois, quand tu prépares ta pêche ou ta chasse, il ne faut même pas s'approcher de la femme pour dormir avec elle, sinon, tu vas regretter toi-même après. Y'a les femmes là, il faut vraiment faire attention. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 62 ans, Akam-si, 21/09/2018)

Mais, les pêcheurs disent aussi qu'il y a des femmes qui apportent la « chance » *màqà* et ne sont pas forcément nuisibles au pêcheur. Bien au contraire, elles « ouvrent » le corps de ce dernier à plus d'opportunités et de garantie d'une bonne pêche.

65 Désigné localement par terme *osàmà* en fang-ntumu, la poisse désigne une situation de honte due à un résultat médiocre.

« Normalement, ce n'est pas bon de dormir avec la femme la nuit, si tu dois aller à la pêche le matin parce que ça peut t'embêter là-bas à l'eau. Tu seras fatigué et tu risques même de ne pas attraper grand-chose. Mais, je me rappelle qu'une ou deux fois comme-ça, j'ai eu des rapports avec ma femme. Arrivé à la rivière, ça ne m'a même rien fait, j'ai eu beaucoup de poissons comme d'habitude. Peut-être que c'était ma chance ». (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 45 ans, Akam-si, 22/09/2018)

En réalité, ce pêcheur essaie de nous dire qu'il peut arriver que l'interdit soit transgressé sans représailles. Dans son cas, sa « chance » a certainement été due à la bonne disposition de la femme avec qui il a entretenu son rapport sexuel avant sa partie de pêche. Mais, dans tous les cas, il vaut mieux éviter de prendre le risque, car les pêcheurs ont souvent expliqué que :

« pendant l'acte sexuel, les deux partenaires s'échangent leurs fluides corporels et s'interconnectent symboliquement. À partir de cet instant, l'homme se vide de sa force et compromet sa pureté. Or, pour pêcher, il lui faut être fort et pur afin que la pêche soit fructueuse *mewij*. Dans le cas contraire, elle devient infructueuse *abòŋ*. »

Cet interdit existe également avec la même représentation sociale et symbolique chez les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlàjẹ, à un détail près. Lorsqu'un pêcheur reconnaît avoir eu des rapports sexuels avec une femme à la veille de sa partie de pêche, il doit d'abord se purifier c'est-à-dire prendre un bain d'eau froide à la maison ou au débarcadère, avant d'aller toucher à son matériel de pêche et se rendre en mer. C'est ainsi qu'il nettoie la souillure accumulée par son corps, pour retrouver sa pureté initiale.

« Moi si je fais ça [rapports sexuels à la veille de la pêche], je vais d'abord me laver avec l'eau froide à la maison. Ou bien, je vais aller plonger d'abord dans l'eau là-bas pour avoir la force et l'énergie, avant d'aller à la pêche. Sinon, c'est pas bon de faire ça. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian Ìlàjẹ de 40 ans, Bac-aviation, 12/08/2018)

L'eau est l'élément purificateur qui permet au pêcheur de passer de l'état de souillure à celui de pureté. C'est grâce à cette vertu cosmologique que les Yorùbá-Ìlàjẹ ne se limitent pas qu'au respect de l'interdit sexuel, car ils savent aussi le réparer en cas transgression. Quant aux Fang-ntumu, ils ne se limitent qu'à l'abstinence sexuelle la veille. Cela montre dans les deux cas que les pêcheurs ne négligent pas l'impact compromettant que peut avoir l'acte sexuel dans le bon déroulement d'une partie de pêche. Pour ne pas avoir à enfreindre cet interdit à la veille de la pêche, certains de ces pêcheurs se contraignent à quitter le lit conjugal, dorment au salon ou en isolement (campement de pêche *mván*). C'est certainement dans un cadre similaire que Marie-Claire Bataille-Benguigui (1994) a pu conclure dans l'un de ses travaux aux îles tongas que :

« La pêche est précédée de rites purificateurs ou d'exclusions temporaires de la société. » (Bataille Benguigui, 1994 : 272)

Cet interdit que nous qualifions de corporel est, non seulement lié au corps du pêcheur, mais aussi à celui de la femme. Dans le prochain point, nous allons voir qu'un autre interdit de ce type intègre également cette catégorie.

6.1.1.2. Interdiction pour les femmes de toucher au matériel de pêche des hommes

D'après la gente masculine de pêche yorùbá-Ìlájẹ et fang-ntumu, les femmes ne sont pas autorisées à entrer en contact avec les engins de pêche des hommes (filet trémail, hameçon, cannes à pêche, pirogue, appâts), au risque de les « souiller », tout comme nous l'avons précédemment mentionné au sujet des rapports sexuels. Ils n'ont pas cessé de nous souligner que c'est surtout en période menstruelle de la femme que cet interdit est encore plus en vigueur. Cette représentation symbolique du corps et surtout du sang menstruelle de la femme sous-entend que cette dernière demeure incompatible avec l'activité de pêche masculine.

« Tu vois, c'est surtout quand la femme est en règle qu'elle ne doit même pas essayer de toucher le filet, ou bien attraper les cannes, ou bien les hameçons. Sinon, elle va maudire ça. Ça va donner la malchance. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian Ìlájẹ de 40 ans, Akam-si, 10/08/2018)

De même, les femmes ne sont pas autorisées à aller chercher les appâts qui serviront à une partie de pêche, car c'est une activité exclusivement masculine. Si elles le faisaient, ces appâts ne produiraient rien en situation de pêche, car devenus stériles. La femme est ainsi perçue comme une figure de souillure de la pêche masculine. Dans ses travaux au sujet d'une anthropologie du sang en sociétés burkinabé et ivoirienne, Michel Cros (1990) pense ainsi que le sang menstruel des femmes est quelque chose « d'amer et néfaste ». En ayant des rapports sexuels la veille, l'homme serait contaminé et risquerait de compromettre le cours et l'issue de la partie de pêche du lendemain.

En communauté de pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ, en revanche, il y a une autre explication très intéressante. Si cet interdit est formulé aux femmes, c'est parce que les engins de pêche sont considérés comme des objets féminisés. Seuls les hommes en ont le droit d'usage, afin de les « féconder » symboliquement et favoriser leur efficacité dans la production de la ressource halieutique. À ce propos, un pêcheur nous a expliqué que les « trous » (mailles) du filet sont perçus comme l'appareil génital de la femme. Lorsque le pêcheur est en contact avec les mailles du filet (gréement, rangement, tresse, mouillage), en réalité, il est en train d'avoir des rapports intimes avec ce dernier. Le résultat de cette intimité se matérialise lors de la capture du poisson en temps de pêche. Cela montre davantage que le filet est un

engin de pêche féminisé. Donc, tout usage féminin de cet engin serait perçu comme « contre-nature » et frappé d'infructuosité.

« Peut-être chez les autres pêcheurs béninois ou ijo là-bas, la femme peut toucher à leurs choses de la pêche. Mais chez nous, elle n'a pas le droit de faire ça. La femme que tu vois là, elle n'est pas simple, hein [...]. Est-ce que tu sais que, le filet qu'on pêche avec là, si la femme prend ça pour pêcher aussi avec, elle ne va rien attraper, je te dis, parce que c'est le travail de l'homme [...]. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian-Ìlàjẹ de 45 ans, Bac-aviation, 06/09/2018)

Ce même type de discours est aussi tenu au sujet de la pirogue de pêche au sein de cette même communauté de pêcheurs, tel que le souligne l'extrait d'entretien ci-dessous :

« La pirogue est l'amie intime du pêcheur. La femme ne doit pas monter dans la pirogue qui fait la pêche, c'est pas bon. Moi je n'autorise pas souvent ça [...], parce que ça peut t'embêter après comme la blague. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian-Ìlàjẹ de 32 ans, Bac-aviation, 05/09/2018)

En discutant avec quelques femmes de cette communauté sur leur rapport à la pêche masculine, certaines ont clairement dit qu'il ne leur était pas possible de s'en mêler, car cela était du ressort des hommes. Elles doivent rester à l'écart de cette activité, des engins de pêche et préfèrent ainsi toujours attendre le retour des hommes au débarcadère pour s'emparer du poisson et s'en occuper. Les interdits de pêche formulés à leur égard ne les dérangent pas : elles rapportent que « chacun [homme et femme] a son travail ». Elles semblent donc accepter leur place sociale et surtout leur rôle dans cette activité genrée.

En plus des « interdits corporels », d'autres interdits sont liés à la pirogue et aux apâts.

6.1.2. Interdits liés aux matériels de pêche

6.1.2.1. Ne pas monter à bord avec les chaussures

Cet interdit concerne uniquement les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ. Pour eux, monter dans une pirogue de pêche avec ses souliers est interdit de peur de la souiller des « saletés de la terre ». Certains pêcheurs s'arrangent donc à avoir deux paires de chaussures en leur possession, car une paire est pour marcher en terre ferme, tandis que l'autre sera uniquement utilisée à bord de la pirogue, à défaut de rester pieds nus.

« Avec les chaussures, on marche partout et on piétine tout. Donc, les chaussures sont toujours sales. On ne peut pas venir monter encore avec ça dans la pirogue, parce que la pirogue c'est propre dedans avec l'eau. » (Extrait d'entretien avec pêcheur nigérian yorùbá-Ìlàjẹ de 40 ans, Ambowè 1, 11/11/2017)

« [En me réprimandant directement alors que j'étais monté dans sa pirogue avec mes chaussures sans faïres exprès] Tu sais normalement tu ne dois pas monter dans la pirogue avec les chaussures parce que c'est sale. Tu vois que moi-même je suis pieds nus. Mais comme tu ne savais pas ça, ce n'est rien ! » (Extrait d'entretien avec un pêcheur de 43 ans, Bac-aviation, 23/11/2017)

Le terme « propre » utilisé par le premier pêcheur marque la pureté de la paroi intérieure de la pirogue. Tandis que le terme « sale » du second pêcheur marque la souillure des chaussures. Ainsi, les chaussures utilisées à terre ne sont pas compatibles avec l'environnement symbolique qu'est l'intérieur de la pirogue dans les représentations des pêcheurs.

Les chaussures sont du domaine terrestre, tandis que la pirogue est du domaine aquatique. Dans l'imaginaire des pêcheurs, ce qui relève du domaine de la terre est sale, alors que ce qui est du domaine de l'eau est propre et pur. La pirogue étant féminisée au sein de cette communauté, sa paroi interne est une figure imagée de l'intérieur du ventre ou du sexe de la femme. Par conséquent, il ne faudrait pas la salir ou la souiller avec les immondices que traînent les chaussures en terre ferme. C'est ce qui explique certainement pourquoi les pêcheurs préfèrent être pieds nus à bord de leurs embarcations. Je me souviens, à ce propos, de m'être souvent déchaussé avant d'embarquer dans les pirogues de pêche au sein de cette communauté, afin de ne pas enfreindre cet interdit. J'ai également entendu des pêcheurs demander à d'autres passagers ou équipiers de pêche de retirer leurs chaussures et de rester pieds-nus dans l'embarcation. Cela traduit donc l'importance de cet interdit dans la gestion symbolique de leurs embarcations de pêche.

Ce même type de représentation s'applique également aux appâts de lombrics utilisés dans les techniques aux hameçons.

6.1.2.2. Ne pas entrer les appâts dans la maison

Cet interdit concerne uniquement les Fang-ntumu. Après avoir fouillé les appâts (lombrics) à la veille d'une partie de pêche, les pêcheurs ne les emmènent pas à la maison. Ils les laissent dehors afin de ne pas courir le risque les rendre non productifs lors de leur usage en temps de pêche. De plus, cela préserve leur fraîcheur naturelle et les garde en vie. Dans la maison en revanche, ils seront imprégnés et contaminés par la chaleur de la maison qui finira par les tuer. Or, un appât mort n'est pas favorable à une bonne pêche, d'après les dires des pêcheurs.

« Ce que moi je connais c'est que, si tu fais entrer les appâts dans la maison, ça va perdre l'odeur, l'éclat et la capacité de se faire repérer à distance par le poisson. Parfois même, j'ai remarqué que les appâts vont vite mourir et pourrir avant de les amener à la pêche. Quand c'est déjà mort ce n'est plus bon. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 32 ans, Akam-si, 05/08/2018)

La chaleur et l'odeur de l'intérieur de la maison compromettent la disposition naturelle de l'appât à leurrer le poisson, d'où la nécessité de le laisser dehors à la veille de la partie de pêche. C'est en raison de cet interdit que certains pêcheurs choisissent souvent d'aller fouiller les appâts le jour de la pêche, quelques heures ou dizaines de minutes avant d'aller à l'eau. D'autres le font même tout au long de la partie de pêche ainsi que le souligne l'extrait d'entretien ci-dessous :

« [...], moi je fouille mes appâts à la rivière et j'utilise ça directement à la pêche. comme ça, ça reste vivant et c'est encore frais. Même quand c'est dans l'eau, ça bouge encore et le poisson voit ça vite. » (Extrait d'entretien avec un jeune pêcheur fang-ntumu de 20 ans, Akam-si, 05/08/2020)

Cela veut dire, que la capture du poisson dépend aussi de l'aspect physique de l'appât au moment de la pêche.

Au-delà de la dimension des engins de pêche, les interdits ont également une dimension alimentaire, ainsi que le montrons dans notre prochain sous-titre.

6.1.3. Interdits alimentaires

6.1.3.1. Ne pas consommer les aliments « gluants ou sucrés » et les boissons « froides »

Avant d'aller à une partie de pêche pour visiter les lignes d'hameçon ou des barrages, les pêcheurs fang-ntumu évitent la consommation des aliments gluants *andən* ou sucrés *azəq*. Il s'agit des aliments tels que le miel *wijn* et l'*Irvingia gabonensis* aussi appelé chocolat indigène ou *andoq* en fang. D'autres citent aussi l'*Abelmoschus esculentus* (gombo ou *etətam* en fang) dans cette liste d'aliments incompatibles avec la pratique de la pêche. Si ces aliments sont consommés, cela rendrait la partie de pêche « froide » *avweŋ* et peu fructueuse *abòŋ*.

Dans l'imaginaire de ces pêcheurs, le sucre n'est pas bon pour l'homme, il ne traduit pas la virilité et empêche l'homme d'être pleinement productif dans ses pratiques socioculturelles à l'instar de la pêche. De même, les aliments gluants ne sont pas consistants, mais plutôt légers. Or, les pêcheurs précisent que, si le pêcheur a bien mangé, il maximise ses possibilités d'une bonne pêche. Mais s'il a faim ou s'il a mangé des aliments légers, il réduit ses chances.

Cela veut donc dire qu'il est nécessaire que le pêcheur mange de façon consistante avant une partie de pêche parce qu'il y a un rapport étroit entre ce qui est consommé, sa quantité et le résultat de la partie de pêche. Cela traduit ce que nous entendons par la dialectique du « lourd et du léger » au sujet de l'alimentation du pêcheur avant la pêche.

« On ne part pas à la pêche avec la faim au ventre, sinon on n'attrape rien. Toi-même tu sais que si tu ne manges pas, tu seras fatigué. Donc, ta pêche aussi sera comme ça. Il faut toujours manger quelque chose avant de partir à la pêche. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 50 ans, Akam-si, 14/07/2017)

« Tu ne peux pas aller à la pêche sans manger. Tu seras fatigué et tu risques de pas tuer beaucoup de poissons. Mais, il ne faut pas aussi manger n'importe quoi, comme ce qui est sucré-là, ou bien ce qui glisse-là (gombo) parce que c'est pas lourd. Il faut manger ce qui peut te faire tenir du début jusqu'à la fin de la pêche. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 45 ans, à Akam-si, 15/07/2017)

En dehors des aliments prohibés et incompatibles à la pêche, il y a aussi des boissons indésirables tels que le vin de palme *bibus* ou le vin de canne *mālamba*. Ces boissons locales sont considérées comme des boissons « froides » dans l'imaginaire des pêcheurs, c'est pour cela qu'ils les évitent à la veille d'une sortie de pêche.

« Quand je pars à la pêche, je ne bois plus *bibus* ou *mālamba* parce que à chaque fois que je prenais ça, je ne tuais pas grand-chose. L'eau était souvent très froide. C'est après que j'avais compris que c'était à cause ça. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 45 ans, Akam-si, 24/04/2017)

« *Bibus* et *mālamba* ne sont pas bon avant d'aller à la pêche. Mêmes les jus que vous achetez chez les boutiquiers-là aussi. C'est froid pour la pêche [...]. Si tu bois ça avant la pêche, tu peux passer toute la journée à l'eau sans vraiment attraper grand-chose parce que l'eau devient froide dès que tu arrives pour pêcher ». (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 50 ans, Akam-si, 25/04/2017)

Consommer une « boisson froide » entraîne chez le pêcheur une atmosphère morose tout au long de la partie de pêche. Sa présence refroidit le lieu de pêche et les poissons en sont impactés. Donc, tout comme les aliments, le type de boisson consommé par le pêcheur influe aussi sur l'espace marin aquatique et son contenu.

Les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ nous ont aussi parlé de boissons « froides » notamment les jus sucrés et gazeux (Coca, Fanta, Sprite, ou tout simplement des sodas). C'est pourquoi ils préfèrent prendre un peu de whisky ou autres boissons alcoolisées, à la veille de la partie de pêche ou en quittant le débarcadère afin de « réchauffer » le corps et rendre la partie de pêche « chaude ». Il s'agit donc d'une opposition entre « boisson froides » et « boissons chaudes » dans le rapport à la pêche. Les pêcheurs précisent enfin que les jus gazeux

sont pour les femmes et les enfants et ne renforcent pas le travail viril des hommes, encore moins celui de la pêche.

Les interdits alimentaires présentés ci-dessus ressortent aussi d'une opposition froid/chaud. Nous allons voir maintenant ceux liés à certains poissons ayant une valeur symbolique.

6.1.3.2. Ne pas manger les « poissons totems », « poissons initiatiques » et « poissons prémices »

Les interdits de pêche fang-ntumu touchent également certaines catégories de poissons. Pour commencer, il y a ceux qu'on appelle les « poissons totems » (Leblic, 2008 : 200). Il s'agit des poissons qui sont considérés par certains clans et familles d'individus comme des poissons identitaires ou sacrés, constituant leur origine socioculturelle et symbolique. À ce titre, ils sont interdits de pêche et de consommation, en fonction du groupe, du clan ou de la famille d'appartenance du pêcheur, ou même de ses propres dispositions socio-symboliques.

Consommer ces poissons serait un sacrilège, un acte mal perçu au sein de la communauté de référence. Ce serait comme si le pêcheur se capturait ou se mangeait lui-même, en fonction du type de rapport qui le lie à ce poisson. Si un tel poisson est pris par inadvertance en temps de pêche, il est immédiatement rejeté à l'eau.

« On ne mange pas le totem parce que c'est ça qui nous représente. Par exemple, le silure-là, c'est la totem de la famille. Donc, si j'attrape ça sans le vouloir, je vais rejeter ça à l'eau. Ou alors, je peux seulement aller vendre ça, mais je ne peux pas manger, ça non. Ça va me causer des problèmes au ventre comme la diarrhée et je vais tout vomir. Pour éviter ça, nous tous dans notre famille, on ne mange pas le silure. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 50 ans, à Akam-si le 12/12/2017)

« Les poissons ne sont pas seulement des proies à capturer et à consommer mais, qu'ils font partie de tout un imaginaire, qu'ils intègrent dans un monde de divinités tutélaires et ancestrales qui n'a pas disparu avec la christianisation [...]. Il n'y a pas une séparation totale entre l'homme et le poisson mais le constant rappel d'un passé qui voyait une symbiose et une filiation entre les ancêtres humains et les requins, les tortues ou les bonites. » (Bataille-Benguigui, 1994 :1-2)

Dans cet extrait d'entretien, le *Silurus glanis* constitue le poisson totem de la famille *ndà-bot* de ce pêcheur. Il ne peut donc pas envisager de le capturer, encore moins de le consommer. Car, ce poisson constitue son identité et repère sociosymbolique. Cependant, un pêcheur d'une famille différente, dont le totem *ejəŋ* est autre chose (un autre poisson, un animal, un élément de la nature), capturera et consommera ce poisson sans problèmes.

Au Gabon, plusieurs groupes et clans s'identifient à des poissons ou autres animaux marins comme totem. Chez les Benga⁶⁶, pour ne prendre que ce cas de figure, la tortue de mer est un animal que seuls les pêcheurs initiés ont le droit de pêcher. À ce titre, ces pêcheurs connaissent les endroits où vivent ces tortues, afin d'aller les prélever. Après la capture, la tortue de mer est souvent utilisée dans des cérémonies de mariage, en tant que symbole de la longévité du couple et la fertilité de la femme (DGPA, WCS & IRD, 2018 : 50). Elle est également souvent utilisée dans un rituel symbolique post-natal pour compenser le sang perdu par la femme après l'accouchement. En dehors de ces contextes sociosymboliques, elle reste interdite à la pêche et la consommation, surtout pour les pêcheurs non-initiés de cette communauté du littoral gabonais.

En dehors des poissons totems, il y a le cas des poissons initiatiques en communauté fang-ntumu et dans d'autres communautés gabonaises (Tsogo, Punu, Sékiani, Pové, Apindji, et bien d'autres), où l'initié à l'interdiction de consommer toute espèce de poisson ayant servi à son initiation au risque de la désacraliser. L'interdit laisse ainsi entrevoir un rapport de non-consommation du poisson ou de l'animal marin initiatique. Au cours d'une conversation avec un guérisseur tradipraticien *nganga*, nous avons appris que certains rituels de guérison et d'initiation nécessitent d'être clôturés par la consommation d'un repas de poisson, selon la maladie du patient. Ainsi, chaque espèce de poisson utilisée dans ce cadre thérapeutique devient automatiquement interdite au dit patient ou initié, car scelle sa guérison. La consommation d'un tel poisson de la part de celui concerné pourrait déclencher à nouveau la maladie. Ayant observé des rapports similaires entre les Hommes et certains poissons aux îles Tonga où elle a mené ses recherches, Marie-Claire Bataille-Benguigui (1994) déduit que :

« [...], les poissons ne sont pas seulement des proies à capturer et à consommer mais, qu'ils font partie de tout un imaginaire, qu'ils intègrent dans un monde de divinités tutélaires et ancestrales [...]. Il n'y a pas une séparation totale entre l'homme et le poisson [...]. » (Bataille-Benguigui, 1994 :1-2)

Quant à l'interdit portant sur la non-consommation des « poissons prémices », c'est encore chez les pêcheurs fang-ntumu que nous l'avons appris à travers l'usage de certaines techniques de pêche telles que le barrage à entonnoir *alám* et le barrage à la haie de nasse *ndzip*. En effet, il est interdit aux pêcheurs de partager ou de vendre les premières prises issues de ces deux techniques de pêche. Ils doivent entièrement les consommer sur le lieu de

⁶⁶ Communauté de pêcheurs gabonais du littoral estuarien de la Baie de Corisco, vivant dans la même strate majeure de pêche maritime que les communautés de pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ à Libreville.

pêche, ou les manger au village avec les personnes qui habitent dans la même maison que chacun d'entre eux. Cela leur permet, ainsi qu'à la technique employée, de conserver leur productivité jusqu'à l'effondrement du barrage près de six mois plus tard. Dans le cas contraire, ces derniers seront frappés de stérilité pour le reste des visites de pêche.

« Les premiers poissons que tu trouves d'abord quand tu pars regarder ton *alâm* ou ton *ndzip* pour la première fois, on ne partage pas ça. Tu manges tout chez toi sans donner aux gens du dehors. Tu peux même décider de tout préparer sur-place à la rivière, là où se trouve ton barrage. Un étranger ne doit même pas goûter à ces premiers poissons. Sinon, quand il va partir, il partira avec le reste de la production de ton barrage. Tu n'attraperas plus rien après, c'est pourquoi il faut tout manger la première fois. C'est comme ça. » (Extrait d'entretien avec un pêcheurs fang-ntumu de 45 ans, Akam-si, 20/10/2020)

Les premières prises sont considérées comme sacrées, ce sont les poissons-prémices. Ils marquent l'efficacité de la technique, ainsi que l'adresse du pêcheur et l'efficacité des engins de pêche. Ils sont le signe annonciateur et la garantie d'une capture maximale de la ressource poissonneuse lors des prochaines visites qui suivront sur le lieu de pêche. Si le pêcheur venait à les partager ou les vendre, c'est comme s'il partageait ou vendait toutes les autres prises qui devraient suivre après les prémices. Du coup, le pêcheur compromet l'efficacité de sa technique par avance. Par conséquent, sa production ne sera plus garantie.

L'autre catégorie des interdits de pêche que nous abordons ci-dessous est de nature écologique, c'est-à-dire liée à la protection de l'espace aquatique, du lieu de pêche.

6.1.4. Interdits protecteurs du milieu : ne pas uriner ou de déféquer dans l'eau

Un pêcheur fang-ntumu nous a raconté qu'en se rendant à une partie de pêche avec un frère, ce dernier avait uriné dans l'eau, en amont de l'endroit où ils s'étaient arrêtés pour pêcher. Sur tout le temps passé à cet endroit, ils n'avaient pu prendre que quelques poissons. Ils décidèrent donc de remonter à plus de 200 m en amont de l'endroit initial. Là, ils ont eu du poisson en abondance.

En essayant de comprendre la situation, il s'est souvenu que son frère avait uriné dans l'eau et que cette urine avait certainement coulé avec l'eau en aval. En conséquence, leur présence avait été signalée aux poissons aux alentours, jusqu'à une certaine distance en aval. C'est pourquoi ils ne capturaient quasiment rien. L'endroit avait été infecté voire pollué par l'urine du frère. Depuis cette expérience, il a toujours évité de se soulager ou faire ses besoins dans l'eau pendant ses parties de pêche.

Un autre pêcheur nous a donné l'exemple de faire des selles dans l'eau. Il a souligné que cela n'était pas approprié en situation de pêche parce que ça fait fuir les poissons. Il rapporte que les poissons se rendent compte de la présence humaine en ressentant l'odeur des selles et deviennent prudents. En déféquant dans l'eau, cela salit l'habitat des génies qui y vivent. En conséquence, ils peuvent décider de rendre la partie de pêche infructueuse. On peut ainsi comprendre que ne pas respecter cet interdit entraîne des répercussions tant physiques que symboliques, car le cours d'eau est l'espace de vie en même temps des poissons et des génies.

En communauté de pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ, nous avons plutôt remarqué que certains pêcheurs ont souvent transgressé cet interdit à la fin de la partie de pêche, c'est-à-dire sur le chemin du retour de la pêche. Ils ne l'avaient jamais fait à l'aller, ni pendant la pêche. C'est comme s'ils savaient que braver cet interdit avant la pêche réduirait les possibilités d'une bonne pêche. Tandis qu'en le faisant sur le chemin du retour, l'interdit n'a plus de valeur, parce que la partie de pêche est déjà terminée.

Un jour, alors que nous étions dans un débarcadère de pêche à Bac-aviation, un pêcheur yorùbá-Ìlájẹ nous a raconté avoir vu une sirène se manifester en pleine mer, à cause des comportements malsains de certains pêcheurs qui souillaient les eaux marines. Il nous a rapporté que :

« Un matin, alors qu'un pêcheur faisait ses selles dans l'eau (en mer), une queue de sirène est sortie de l'eau et l'a frappé au dos, et l'a entraîné ensuite au fond de l'eau. Celui-là n'est jamais ressorti [...]. On avait attendu pour voir s'il va ressortir, mais rien. C'est là qu'on a compris que c'était à cause de ce qu'il a fait. » (Extrait d'entretien avec pêcheur nigérian yorùbá-Ìlájẹ de 53 ans, Bac-aviation, 12/11/2017)

Une expérience similaire est décrite par Bouimon Tchago (1997) chez les Toupouri du Sud-Est du Tchad et du Nord Cameroun. Il raconte la façon dont les génies qui vivent sous l'eau protègent leur espace de vie, de toute forme d'abus des Hommes. Il s'appuie surtout sur le cas d'un génie en particulier, *barkaki*, qui est le plus redoutable d'après les Toupouri.

« Le génie barkaki vit sous l'eau, dans un village identique à ceux qui existent sur terre, entouré de ses enfants, les poissons. En tant que gardien, il veille sur sa progéniture. Les noyades sont interprétées comme le signe de son courroux. On dit qu'il entraîne ses victimes dans les eaux profondes pour les mettre à mort en les poignardant avec une aiguillon et rejette leur corps au large du fleuve ou du lac. On raconte aussi qu'il peut garder un individu sous l'eau pendant plusieurs jours voire plusieurs mois et le relâcher vivant si, entre temps, la famille de la victime lui a fait quelques offrandes (immolation d'un mouton au bord du fleuve ou du lac) et surtout (cas le plus important) si elle ne s'est pas lamentée et si elle n'a pas pleuré sur le sort de la victime. » (Tchago, 1997 : 378-379)

Des entités symboliques veillent et protègent chaque espace aquatique des comportements déviants des Hommes et, en particulier, des pêcheurs (Leblic, 2008 : 198 ; Mbeng, 2011 : 38). Un cours d'eau n'est pas simplement un lieu de pêche, mais aussi un lieu où vivent les génies. Les pêcheurs doivent respecter cette dimension symbolique de l'espace aquatique afin d'éviter des représailles qui pourrait entraîner la perte de leur vie, à défaut d'une partie de pêche stérile. Ce type d'interdit a donc une efficacité symbolique et surtout, une fonction écologique (Artaud, 2014).

Pour finir, le dernier interdit que nous allons présenter est lié à la ressource halieutique et à son statut juridique du fait que certains poissons sont protégés par l'administration.

6.1.5. Interdits administratifs

Nous avons recensé une autre sorte d'interdit portant cette fois-ci sur la capture de certaines espèces marines protégées par l'administration. C'est surtout la communauté de pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ et l'ensemble des pêcheurs du littoral estuarien qui sont concernés. Des espèces telles que la tortue luth *Dermochelys coriacea*, le dauphin *Delphinidea odontoceti* et bien d'autres sont interdits à la capture sur le territoire marin gabonais. Si un pêcheur se faisait appréhender avec une de ces espèces, la sanction serait une amende financière conséquente, avec risque de réquisition du matériel de pêche. Dans le pire des cas, c'est la prison.

L'administration a surtout instaurée des périodes de césures trimestrielles de capture de certaines espèces aquatiques à l'instar de la sardine *Ethmalose* (très recherchée par les pêcheurs ouest-africains), ainsi que la prohibition de la pêche dans les parcs marins et autres aires maritimes protégées. Ces interdits administratifs permettent une gestion parcimonieuse des espèces protégées, une régulation de la ressource poissonneuse par les prélèvements réduits de certaines espèces de poissons et la gestion des espaces aquatiques sur le littoral estuarien. C'est ce que reprend l'extrait d'entretien ci-dessous.

« Quand l'Etat a déjà dit qu'on ne pêche pas la sardine pendant trois mois, normalement, nous, on pêche souvent les autres poissons. Parce que si les gens-là t'attrapent, tu vas avoir vraiment des problèmes et tu peux même perdre ton moteur et tes filets ». (Extrait d'entretien avec pêcheur nigérian yorùbá-Ìlàjẹ de 53 ans, Ambowè 1, 13/11/2017)

Pour terminer, les interdits occupent une place importante dans la pratique de la pêche et y revêtent un caractère multidimensionnel. Toujours soutenus par un sens cosmologique que lui confère l'imaginaire collectif du groupe en présence, ils concernent les dimensions alimentaires et corporelles des pêcheurs, les engins de pêche, l'espace aquatique, et l'animal marin (le poisson). Surtout, ils demeurent indissociables de l'efficacité sociale et technolo-

gique de cette pratique, au même titre que la part de l'invisible que nous abordons dans la section ci-dessous.

Section 6.2 : Invisible et pratiques rituelles

En communautés de pêcheurs fang-ntumu et yorùbá-Ìlàjẹ, et même dans l'ensemble des communautés de pêcheurs africains, l'invisible est associée à bien de pratiques de pêche et contribue également à leur efficacité sociale et technologique. Nous allons aborder certaines de ces pratiques pour montrer que l'invisible est une réalité de plus en plus dynamique et continue de se construire en synergie avec les entités et pratiques sociosymboliques au sein des sociétés africaines (Bernault & Tonda, 2000). Nous allons présenter les cérémonies propitiatoires, les prières, les fétiches/médicaments de pêche, ainsi que l'usage thérapeutique de certaines espèces de poisson. Ces éléments nous permettront de comprendre la part ou l'implication de l'invisible dans la pratique de la pêche au sein des communautés ethnographiques étudiées.

6.2.1. Cérémonies propitiatoires et prières de pêche à l'endroit des génies et de Dieu

Afin de s'attirer les faveurs d'une bonne pêche, de se préserver de tout danger à l'eau, ou d'exprimer une certaine gratitude à l'issue d'une année de pêche par exemple, certains pêcheurs fang-ntumu et yorùbá-Ìlàjẹ pratiquent de temps à autres des cérémonies propitiatoires et formulent des prières de pêche à l'endroit des génies des eaux et du Dieu judéo-chrétien (pour les pêcheurs convertis).

Dans cette optique, nous allons d'abord parler du *saraka*⁶⁷, une cérémonie propitiatoire annuelle pratiquée par les communautés sékiani et benga du littoral estuarien à l'endroit des génies de la mer, notamment les sirènes et autres esprits marins (DGPA, WCS & IRD, 2018). Nous parlerons ensuite du *sà*⁶⁸, qui fut souvent pratiqué en communautés fang-ntumu du Nord-Gabon par le passé, au même titre que certains anciens rites socioculturels et symboliques dont le *ngil*⁶⁹, le *malán*⁷⁰ ou le *meburu*⁷¹. Enfin, nous parlerons de la prière de pêche formulée à « Dieu » chez les pêcheurs chrétiens.

⁶⁷ Terme qui signifie sacrifice en communauté sékiani du Gabon, sur le littoral estuarien.

⁶⁸ Terme qui signifie sacrifice en communauté fang-ntumu du Nord-Gabon.

⁶⁹ Rite traditionnel masculin fang-ntumu.

Le *saraka* et le *sà*, dont nous avons présenté les récits de déroulement en annexes 4 et 5, engagent directement ou indirectement les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ et fang-ntumu dans leurs rapports respectifs à la pêche. Ils ont pour fonction symbolique la recommandation des activités de pêche aux génies de l'eau, en vue de leur demander de bonnes faveurs pour la pêche, puis de les en remercier.

« Ici à la côte, quand ça ne donne plus, on fait une cérémonie qu'on appelle *saraka* pour les génies de l'eau comme les sirènes et les esprits. Quand on fait ça, on arrose la boisson et la nourriture partout dans les coins de rivières et d'autres endroits que nous connaissons en mer, c'est tout, et tous les pêcheurs vont avoir le poisson. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur côtier Sékiani, débarcadère Cocobeach, 11/10/2017)

« C'était avant, que nos grands-parents faisaient le *sà*. Moi j'étais même encore petit et la rivière Kyè donnait encore beaucoup de poissons. Maintenant, on ne tue plus rien et les gens ne font plus le *sà*, alors que c'est ce qu'il faut maintenant pour tuer encore le poisson comme avant, parce que les génies de la rivière Kyè là, où on pêche là-bas, sont fâchés. » (Extrait d'entretien avec un ancien pêcheur fang-ntumu de 65 ans, à Akam-si, le 18/09/2018)

Ces cérémonies traduisent, entre autres, le maintien et l'expression des connaissances symboliques des communautés côtières et continentales, vivant en rapports étroits avec les espaces aquatiques au Gabon, sur la dimension invisible. Elles offrent ainsi une lecture des savoir-faire symboliques ritualisés, associés aux savoir-faire technologiques de pêche (Bataille Benguigui, 1994 : 175 ; Leblic, 2008 : 196-197), dans l'espace aquatique africain. Elles traduisent, enfin, les relations que les hommes entretiennent avec les forces et entités aquatiques invisibles telles que les esprits, les génies et les sirènes aussi appelées localement « *Mamy water*⁷² » ou « *Mamy wata* » chez les pêcheurs africains de l'Atlantique (Wintrob, 1970 ; Drewal, 2008 ; Okwuosa, 2017 ; Dounias *et al.*, 2019), ou encore « *minenga je ochij/ewata* » chez les Fang-ntumu et *siren* chez les Yorùbá. En réalité, le *Mamy wata* est le génie le plus sollicité au sein des communautés qui fréquentent les espaces aquatiques. Pour les pêcheurs, c'est elle qui commande l'espace aquatique dans son ensemble et c'est à elle qu'appartiendraient les poissons, qui sont ses enfants. Une bonne pêche nécessiterait ainsi de se « concilier les bonnes grâces des forces naturelles » (Dounias *et al.*, *Ibid.* : 235) notamment de *Mamy wata* dans certains cas. C'est pourquoi certains pêcheurs ont souligné que :

« Il faut toujours lui faire quelques offrandes sacrificielles de temps à autres, si on veut faire de bonnes pêches ».

⁷⁰ Rite traditionnel mixte fang-ntumu.

⁷¹ Rite traditionnel féminin fang-ntumu.

⁷² La femme ou la mère de l'eau.

Les *Mamy wata* sont donc des créatures symboliques puissantes et terrifiantes (Sabinot, 2008 : 2005-209 ; Okwuosa, 2017). Pour Aliette Geistdoerfer (2002 : 10-12), ces créatures qu'elle appelle aussi sirènes dans ses travaux, sont des « monstres marins fabuleux » qui, avec la mer, participent à la création du monde et au maintien de l'humanité. Ce sont des êtres non humains (Houdart & Thiery, 2011), déifiés par les communautés humaines en lien avec les milieux aquatiques. C'est dans ce décor que nous abordons ci-dessous la cérémonie propitiatoire du *saraka* du littoral estuarien pour appréhender son organisation et surtout son implication sociosymbolique dans la pratique de la pêche, surtout chez les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ.

6.2.1.1. *Le saraka, autour d'un intérêt pluricommunautaire de pêche*

Le *saraka*, « sacrifice » en langue benga du Gabon, est une cérémonie organisée autour d'un ensemble de rites propitiatoires communautaires envers les « gens de l'eau » sur le littoral estuarien. Chaque année, il a lieu au mois de novembre, à moins d'un décalage exceptionnel dû à des raisons endogènes symboliques et socioculturelles. Certains initiés traditionnels du groupe sékiani disent que le mois de novembre est stratégique, car il précède le mois de la fin d'année. C'est donc un mois calme et favorable pour communier avec les génies. Cet événement a pour objectif de réunir les pêcheurs côtiers sékianis et bengas de Cocobeach et de Libreville et n'exclut pas totalement les pêcheurs migrants qui habitent les périphéries de ces zones parce que ses motivations sont d'ordre communautaire et intercommunautaire comme nous le verrons par la suite.

Avant le jour de la cérémonie, les lieux de sacrifices doivent d'abord être choisis et ciblés par les maîtres rituels sur l'ensemble du littoral estuarien. Il s'agit des lieux « propres » et connus pour régulièrement abriter les génies en terre ferme comme en mer (petites îles, affluents de la mer, plages, grotte marines). Parfois, ces lieux sont nettoyés par les membres initiés de ces communautés côtières parce que « les génies n'aiment pas l'insalubrité ». Ces initiés sont aussi les seuls à savoir où se trouvent les sirènes (*Mami wata*) sur le littoral estuarien, afin de bien cibler les offrandes sacrificielles et propitiatoires du *saraka*. Pour bien cerner le *saraka* et ses différentes péripéties, nous avons présenté un récit de son déroulement en annexe. Il s'agit d'une version collectée chez un interlocuteur benga de notre zone d'étude.

Même si cette cérémonie est uniquement accomplie par les communautés marines autochtones de la côte, le sacrifice de propitiation accompli est, cependant, dans l'intérêt de tous les pêcheurs, y compris les étrangers. C'est pourquoi tous se doivent de respecter l'interdiction d'aller en mer pendant le *saraka*, au risque d'encourir des accidents de pirogues en mer ou s'attirer des vents de mauvaises augures qui compromettront la pêche.

Les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ en particulier nous ont dit qu'ils n'assistent jamais à cet événement, même si toutes les communautés de pêcheurs de la zone du littoral estuarien sont conviées. Toutefois, ils respectent toujours l'interdit de ne pas aller en mer le jour de la cérémonie et y participent à distance, à l'instar des autres communautés de pêcheurs étrangers. Leur chef envoie généralement leur contribution financière aux organisateurs de ladite cérémonie, car « quand les génies donnent, ils donnent à tout le monde et ne font pas de différence », a déclaré un pêcheur yorùbá-Ìlájẹ de Bac-aviation. Ils ont ajouté que c'est aussi leur façon de respecter les traditions des communautés autochtones.

Dans son déroulement (confère annexe 6), la cérémonie met surtout en exergue la notion du « don contre don », au sens de Marcel Mauss (1973). Cela est visible à travers l'échange symbolique entre les pêcheurs et les génies durant la séance rituelle. Les pêcheurs offrent des biens matériels aux génies qui, en contrepartie, leurs assureraient des parties de pêches sécurisées et fructueuses tout au long de l'année. Plus précisément, les maîtres de cérémonie sacrifient d'abord du sang animalier (boucs, volailles, ...) et des boissons fortement alcoolisées (surtout du whisky) pour nourrir et abreuver les génies. D'après eux, le sang marque la considération des génies et sacralise leur statut symbolique, supérieur et divin, dans leurs rapports aux hommes. Quant à la boisson alcoolisée, elle introduit le prestige envers ces êtres invisibles et sacrés.

« On ne peut faire le sacrifice du saraka si y a pas le sang ou bien le whisky qui est fort là, parce que eux [génies], ils aiment ça. Donc il faut verser tout ça dans l'eau et même au bord de la plage-là, parce que y a les endroits qu'on choisit pour faire ça. Donc, eux-mêmes ils savent comment ils récupèrent ça, parce qu'ils ne mangent pas comme nous, ils ne sont pas comme nous. Ce sont des esprits qu'on ne voit pas, mais on sait qu'ils sont là [...]. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur benga de 50 ans, Cap-Estérias, 20/11/2018)

En dehors du sang animalier et les boissons fortes, on offre également de grandes quantités de pièces d'argent (environ 100 000 fcfa, soit 170 €, voire plus) aux génies. Apparemment, il ne faut surtout pas de billets de banque, car les génies ne les apprécient pas. Les pièces d'argent constituent la vraie richesse durable parce qu'elles ne périssent pas. Elles de-

meurent longtemps en possession des génies dans le règne symbolique, tandis que les billets de banque se mouillent et s'abîment rapidement au contact de l'eau. Alors, dans l'imaginaire des sacrificateurs, les génies reçoivent d'abord tous ces sacrifices, ensuite, ils doivent répondre, en guise de contre don, par la sécurité et la fructuosité des parties de pêche tel que nous l'avons introduit plus haut. Nous allons démontrer et compléter ces aspects avec la deuxième cérémonie propitiatoire qui est celle du *sà* chez les Fang-ntumu d'Akam-si.

6.2.1.2. *Le sà, contenter les génies de la rivière Kyè pour accroître les prises*

Le *sà* a la même logique sous-jacente que le *saraka*, à la différence que l'un se pratique en eau marine de la côte estuarienne, tandis que l'autre a lieu en eau douce continentale. Composée d'un ensemble de rites propitiatoires, les pêcheurs nous ont souligné que les aïeux du village Akam-si et ses contrées pratiquaient le *sà* à la rivière Kyè au début ou à la fin d'une année (en fonction de la nécessité). L'objectif était toujours de demander des faveurs aux génies pour l'année qui va commencer ou, plutôt, leur rendre grâce pour le rendement halieutique de l'année écoulée. « On ne fait pas le *sà* comme ça. On fait ça au début de l'année ou à la fin. Mais, les sages du village eux-mêmes, ils savaient le moment pour faire ça », a souligné un ancien pêcheur du village.

La cérémonie se déroule toujours à un endroit bien défini et choisi sur un des rivages du Kyè quelques semaines auparavant par les sages du village. Selon les discours des uns et des autres, il est toujours mieux d'accomplir le *sà* à la source des chutes d'eau de la rivière Kyè *asoq-kyè*, car ce sont des endroits réputés avoir un écoulement rapide et intense des flots d'eau. D'un point de vue symbolique, c'est aussi à ce type d'endroit que « les génies des eaux fluviales aiment vivre », a précisé un interlocuteur.

Tout comme le récit de déroulement du *saraka*, nous avons également celui du *sà* en annexe 7, afin de cerner les différents moments de son déroulement. Le *sà* intègre également la notion de contre-don et connaît une dimension collective, solennelle des acteurs sociaux en présence. Cela donne lieu à la légitimité de l'événement et des sacrifices qui y sont faits, puis démontre l'unicité des membres du groupe dans leur démarche vis-à-vis des entités aquatiques auxquelles ils vouent leurs sacrifices.

« Quand nos grands-parents faisaient ça, c'était toujours en groupe pour représenter le village. Ils annonçaient à tout le monde qu'il y aura le *sà*. Tous les sages et les chefs de nos clans du village ici et leurs représentants étaient toujours présents parce qu'on récitait d'abord les généalogies de chaque clan avant de commencer. Voilà un peu ce que je sais ». (Extrait d'entretien avec un ancien pêcheur fang-ntumu de 65 ans, Akam-si, 17/11/2020)

Comme nous l'avons souligné précédemment, ces moments propitiatoires mettent également en exergue le rapport au sang animalier en temps de sacrifice, envers les gens de l'eau. De fait, le sang des animaux qu'on verse dans l'eau consiste avant tout à abreuver les génies, au-delà de son aspect purificateur de l'espace aquatique de toutes les souillures de l'année. Ce sang devient donc sacré et favorable, étant donné son contexte de production et d'usage. Dans ce cadre, Michel Cros (1990) parle d'un sang « amer faste », c'est-à-dire un sang sacrificiel qui attire des faveurs (contrairement au sang amer néfaste vu au sujet du sang menstruel de la femme dans la première section de ce chapitre).

En dehors du sang sacrificiel animalier, des boissons fortes sont également versées dans l'eau pendant la cérémonie. Celles-ci constituent l'apéritif des génies en guise de reconnaissance de leur pouvoir, puissance et capacité de faire selon leur bon plaisir. Cet apéritif est accompagné d'une alimentation des génies en chair animalière, c'est-à-dire qu'on abandonne l'animal égorgé lors du sacrifice à l'eau, afin de nourrir les génies. D'après nos interlocuteurs :

« Les génies ne refusaient jamais les sacrifices parce qu'ils étaient toujours bien accomplis, et ils répondaient toujours favorablement. »

Quant aux pièces d'argent jetées à l'eau pendant la cérémonie, elles symbolisent « la richesse précieuse ». Offrir tous ces éléments en propitiation aux génies renverrait à une marque de respect et de reconnaissance de leur pouvoir et de leur capacité à donner du poisson en grandes quantités tout au long de l'année. Cela montre la grande considération des hommes envers les êtres et entités invisibles du monde aquatique.

Comme annoncé, parlons à présent de la place et de l'importance des prières des pêcheurs chrétiens, des actes rituels tout aussi révélateurs de l'invisible en rapport avec la pêche.

6.2.1.3. Les prières des pêcheurs chrétiens au « Dieu protecteur et pourvoyeur »

Les prières des pêcheurs chrétiens sont individuelles, aussi bien pour les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ que pour les pêcheurs fang-ntumu. Elles n'ont pas la dimension communautaire du *saraka* ou du *sà*. En effet, chaque pêcheur fait sa prière à sa façon et l'oriente en fonction de son objectif. Il n'a besoin de la présence de qui que ce soit, c'est seulement entre lui et son « Dieu ».

« Je fais seulement ma prière avant de partir à l'eau. Je demande à Dieu de me garder pour que tout se passe bien. Je demande aussi que j'attrape beaucoup de poissons parce que c'est avec ça que je garde ma petite famille, voilà. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 43 ans, Akam-si, 24/08/2018)

« Moi je ne connais pas beaucoup de choses, je pars seulement à la pêche. Je fais simplement ma prière et ce que Dieu me donne, je prends parce que c'est lui qui donne. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlájẹ de 38 ans, Bac-aviation, 11/11/2017)

Les prières des pêcheurs chrétiens ont aussi le même objectif que les cérémonies propitiatoires de pêche vues en amont. Elles permettent aux pêcheurs de recommander leurs pêches à « Dieu » ou de le remercier pour ses bonnes faveurs. Ces pêcheurs sont conscients de l'existence d'un être suprême qui aurait le pouvoir de toute chose. Rien de ce qui existe ne se ferait sans son approbation, y compris la pêche. D'où la nécessité pour eux d'avoir la foi, d'y croire et d'y recourir. D'après certains pêcheurs chrétiens, ce « Dieu » est omnipotent, omniscient et omniprésent. Ils parlent de lui comme étant le tout puissant, maître et créateur de la pêche. Cela voudrait donc dire que la pratique de la pêche relèverait du rapport divin entre les Hommes et les entités supérieures et invisibles. Pour revenir sur les caractéristiques de « Dieu », Sophie Houdard et Olivier Thiery (2011) souligne que :

« La carte d'identité de Dieu comprend les caractéristiques suivantes : invisible, représenté, polymorphe, versatile, fluide, interpellable, agissant, tolérant, peu exigeant, modérateur. [...] Dieu est hydrique, flou et souple, présent et absent, fabriqué et autonome. » (Houdard & Thiery, 2011 : 331-332)

Souvent faites à l'église, à la maison, au débarcadère avant d'embarquer ou directement sur le lieu de pêche, les prières font objet de ritualisation. Dans la façon de prier, certains pêcheurs fang-ntumu et yorùbá-Ìlájẹ font certains gestes ou adoptent certaines postures rituelles. La prière peut être faite à genoux, couché, assis ou debout. En priant, les pêcheurs font des gestes tels que baisser la tête, mains jointes et collées à la poitrine, signe de croix avec la main droite ou gauche, bras tendus vers le ciel, en révérence à ce « Dieu ». Dans ce contexte, le pêcheur ne donne aucun élément matériel en contrepartie à l'entité à qui il voue ses prières. Il n'a que sa foi et les paroles qui sortent de sa bouche à mettre en œuvre. Cela

nous amène à comprendre que les prières des pêcheurs mettent surtout en exergue la dimension de la parole prononcée. Il s'agit d'une parole qui est dite dans l'objectif d'avoir un résultat de la part de l'entité divine concernée. Les prières constituent ainsi des compétences langagières ou jeux de parole à dimension sacrée. Ci-dessous, nous avons un exemple de prière qu'un pêcheur chrétien nous a partagée.

« Dieu le père, je te prie, pour me recommander à toi tout au long de ma partie de pêche. Seigneur, ne permet à rien de mal ne m'arrive. Toi seul conduis-moi. Qu'aucune mauvaise chose de la forêt ni des rivières et fleuves ne m'approche. Seigneur, je suis venu chercher de quoi me nourrir et vendre aussi. Aide-moi à capturer du poisson en abondance. Seigneur, je te remercie au nom du père et du fils et du saint esprit, amen ! [...]. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 40 ans, Akam-si, 24/10/2020)

Dans cette brève prière, il ressort que les pêcheurs savent clairement ce qu'il faut dire, afin d'amener leur « Dieu » à les entendre, à répondre et à accepter leur reconnaissance. C'est dans ce cadre que Marcel Jousse (1974) parle de la « manducation de la parole ». Il s'agit d'une parole symbolique, porteuse de sens et dite pour un objectif bien précis. Mais à cette parole s'ajoute la foi du pêcheur. Sans elle, on a comme l'impression que le pêcheur risque de ne pas être exaucé parce qu'elle intègre la performance, l'efficacité de la technique de pêche utilisée et contribue à l'accès à la ressource.

Dans ce même contexte, examinons ci-dessous le cas du « médicament », « fétiche » ou « charme » de pêche chez certains pêcheurs.

6.2.2. Le « médicament » : un complément efficace de pêche pour certains pêcheurs

Le médicament de pêche utilisé chez certains pêcheurs est une affaire personnelle et individuelle, car il relève de la vie privée, de l'intimité du pêcheur. C'est son secret parce que « les pêcheurs qui font usage des médicaments n'aiment pas que l'on sache qu'ils en ont ». S'ils sont soupçonnés d'en avoir, ils le nient toujours publiquement. C'est comme si la possession d'un charme de pêche relevait d'une certaine illégalité morale dans les imaginaires collectifs des communautés. Ci-dessous, nous abordons les vertus et implications symboliques du « médicament » de pêche et ses différents types.

6.2.2.1. Une source de protection et de production du pêcheur

Certains pêcheurs assureraient donc leur protection et complèteraient l'efficacité de leurs techniques et engin de pêche par l'usage de « médicaments » ou « fétiches » *bian*⁷³. Il s'agit d'objets symboliques (talismans, gris-gris, fétiches, feuilles ou écorces d'arbre...), de pactes « mystiques » ou « sorciers » avec les génies, ou encore des formules symboliques que ces pêcheurs possèderaient. Ils les appliquent à leur pêche, comme faisant partie de leurs connaissances technologiques. Le médicament a pour fonction sous-jacente d'assurer au pêcheur, non seulement une pêche fructueuse, mais aussi une protection tout au long de la partie de pêche.

Nombre de pêcheurs fang-ntumu et yorùbá-Ìlájẹ connaissent bien l'usage de « médicament », ou alors, ils en ont souvent entendu parlé autour d'eux. Ainsi, l'usage du médicament pour la pêche peut être aussi bien bénéfique que nocif. Avant de poursuivre, nous voulons d'abord relever que, le terme « médicament » a été abordé par certains auteurs à l'instar de Claude Meillassoux (1974) alors qu'il abordait les chasseurs détenteurs du « médicament » chez les Gouro de Côte d'Ivoire. Il a compris que le « médicament » permettait à ces chasseurs de découvrir (ou débusquer) le gibier avant de l'atteindre technologiquement. Le médicament est à ce niveau un facteur de découverte, de protection et de production de la ressource recherchée. Celui qui le possède se doit de l'entretenir, de l'utiliser et de lui consacrer des prières, sacrifices et il doit respecter ses interdits pour qu'il reste toujours efficace. Sinon, il deviendrait inefficace.

« Il y a des pêcheurs qui pêchent avec les médicaments. Ils ont foi en leurs médicaments. Ils les prient avant et après une partie de pêche. C'est pour être protéger et faire une bonne pêche. Par exemple, certains pêchent avec leurs propres selles, d'autres ont des bagues, colliers autour du bras ou des talismans. D'autres encore sacrifient un membre de leur corps pour être un grand pêcheur. Mais, dans tout ça, ce n'est pas cadeau parce que celui qui fait ça doit respecter ce que le médicament demande. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 55 ans, Eboro, 15/07/2017)

« Moi je pêche naturellement. Mais, nous-mêmes on connaît certains de nos frères-là qui font ça [médicaments] à l'eau là-bas. Ils savent comment appeler le poisson pour venir là où ils pêchent. Après, ils attrapent ça. Même les Béninois qui pêchent le mulot l'autre côté-là-bas font aussi les choses comme ça beaucoup. Un jour, on m'a même raconté qu'ils cassent souvent les œufs dans l'eau mais, y'a qu'eux-mêmes qui savent ce que ça veut dire. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlájẹ de 40 ans, Bac-aviation le 21/11/2017)

⁷³ Médicament ou fétiche en langue fang-ntumu.

Dans ses travaux sur la magie et la pêche en Martinique, Richard Price (1964) comprend que le recours à la magie ravive l'espoir du pêcheur et lui accorde faveur dans sa pratique. Cette magie se matérialise par l'usage des types de « médicament » bien défini chez ces pêcheurs martiniquais. Dans cette même optique, Pierre Grenand (2006 : 7) parle plutôt des « charmes du chasseur », lorsqu'il appréhende l'équipement et les figures du chasseur dans l'opposition entre chasse commerciale et chasse de subsistance en Amazonie. Pour lui, ces charmes constituent des atouts favorables du chasseur, afin de charmer et attirer sa proie et la capturer ensuite.

« Un charme de chasse permet d'accroître la probabilité de capturer du gibier en améliorant les performances du chasseur, les performances physiques du chien de chasse ainsi que la précision de l'arme et l'efficacité des munitions. Un charme de chasse est employé soit temporairement, soit en cas de malchance et vise donc à restaurer un équilibre entre l'Homme et la Nature [...]. » (Grenand, 2006 : 7)

Tout ceci nous donne l'impression que l'homme (chasseur ou pêcheur), conscient de ses limites à prélever considérablement les éléments de la nature, fait appel à des sources immatérielles d'énergies complémentaires. C'est comme si ce dernier, pour dompter la nature et ses essences, serait contraint de s'appuyer sur d'autres forces, elles-mêmes partie prenante de la nature, pour renforcer ses connaissances et savoir-faire au risque d'en être incapable.

Avec les pêcheurs fang-ntumu et yorùbá-Ìlàjẹ, l'utilisation du médicament de pêche est sans doute une aide, un recours qui assure une pêche favorable, quelle que soit la technique de pêche de chaque communauté. En revanche, nous avons remarqué que les pêcheurs faisant usage des médicaments respectent toujours un interdit spécifique, en dehors de ceux que nous avons déjà présenté dans la section dédiée aux dimensions variées des interdits de pêche. De fait, il est dit que :

« Ils ne consomment quasiment jamais leurs prises, ils préfèrent les partager aux autres membres de la famille ou les vendre, si la quantité est conséquente. »

Ainsi, lorsque le poisson est capturé grâce à un médicament, le pêcheur ne s'en nourrit pas lui-même, mais sa famille oui. C'est juste un interdit qui relève purement du symbolique en fonction du pêcheur. Cet interdit sous-entend le côté nocif de l'usage du médicament pour la pêche. Pour comprendre pourquoi, nous commençons par voir comment le pêcheur peut être lui-même son propre « médicament » de pêche, soit la question du « corps-fétiche » du pêcheur.

6.2.2.2. Corps-fétiche ou corps ritualisé du pêcheur sorcier

Dans certaines circonstances, le pêcheur peut constituer son propre médicament de pêche, son propre fétiche, à travers son corps. Plus précisément, il s'agit d'une catégorie de pêcheurs dont le fétiche de pêche reposerait soit sur le sacrifice d'une partie de son corps, soit dans l'aptitude mystique à « concevoir » à l'aide de son corps le poisson qu'il repêche ensuite. C'est surtout ce dernier aspect qui a le plus attiré notre attention. Les Fang-ntumu appellent cela *asii-kwas*. C'est ce qui nous pousse à parler de corps-fétiche ou corps ritualisé du pêcheur.

« Avant hein ! moi mon oncle me disait que c'étaient les femmes qui pouvaient *asii* les silures quand elles allaient pêcher toutes seules dans leurs *bitoq*. Personne ne pouvait savoir quand elles revenaient au village. Mais si tu regardes bien, si tu vois qu'elles ne mangent pas le poisson qu'elles ont ramené, c'est que y a un problème, c'est pas clair. Elles préfèrent manger autre chose comme les feuilles de manioc par exemple, parce que elles-mêmes elles savent comment elles ont fait pour avoir le poisson », (Extrait d'entretien avec un ancien pêcheur fang-ntumu de 60 ans, Akam-si, 11/09/2018)

« Il y avait des femmes qui, lorsqu'elles se rendaient dans leurs *fis*⁷⁴ pour pêcher, s'il n'y a pas assez de poissons à capturer, elles pouvaient vomir ou accoucher du poisson, surtout les silures. Mais, ces choses sont en train de disparaître de nos jours », (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 50 ans, Bitam, 19/09/2018)

Il s'agissait surtout de certaines femmes détentrices de l'*Evus sorcier* (*Evus* des individus capables de pouvoirs symboliques et ayant atteint le sommet de la connaissance des choses de la vie) et initiées à « la sorcellerie » *mbô* qui exerçaient cette aptitude, grâce à leur technique de pêche *fis* ou *bitoq*. Par le passé, il arrivait en effet qu'une femme de la catégorie décrite ci-dessus, se rende à ses *fis* pour une partie de pêche. Quand la pêche n'était pas fructueuse, elle utilisait ses dispositions cosmiques pour concevoir le poisson notamment des *Siluridae* dans son *fis*, avant de l'attraper par la suite. Didier Paugy (2011 : 142-143) a d'ailleurs souligné que le silure *Silurus glanis* est le poisson d'eaux douces continentales d'Afrique qui serait le plus mystérieux. Pour lui, il est souvent considéré comme un poisson « mystique » et symbolique, en fonction de la culture africaine en présence. Il s'agit d'un poisson totémique, initiatique, artistique.

En dehors du cas des femmes, nos interlocuteurs nous ont également dit que les hommes commençaient aussi à le faire dans le cadre de la chasse et certains ont commencé à le faire lors de leurs parties de pêche individuelles. À Akam-si ou dans d'autres contrées fang, il a souvent été dit à ce propos, que :

⁷⁴ *Fis/etoq* désigne une technique féminine consistant à aménager un abri de poisson à un endroit bien défini par la pêcheuse dans un cours d'eau.

« Certains pêcheurs aux dispositions symboliques pouvaient invoquer les poissons dans leurs filets ou lignes, grâce à la force et l'énergie de leur *Evus* sorcier qui vit en eux. C'est lui qui le permet.

Avoir une telle disposition symbolique dans son corps relèverait de logique du « corps-fétiche », du corps ritualisé ou encore de l'animal dans le corps du pêcheur (Cimpric, 2011). Nous parlons d'un corps qui serait un refuge, un réceptacle voire un biotope dans lequel un animal symbolique vivrait en situation latente. Nous dirons même que ce corps s'identifierait à l'animal en question, car il n'y a qu'un animal pour en reproduire un autre. Ceci nous fait aussi penser, par analogie, au phénomène de la lycanthropie ou zoanthropie⁷⁵ bien que les contextes et les finalités ne soient pas les mêmes. Ici, le corps du pêcheur est utilisé pour produire le poisson.

Aleksandre Cimpric (2011 : 873-892) aborde ce même type de fait quand il parle de la « métamorphose du pêcheur ». Dans son étude sur les représentations relatives à l'eau, il parle des pêcheurs qui se transforment en *talimbi* (caïman) pour capturer le poisson dans certaines régions centrafricaines et nord-congolaises. Il précise toutefois que ce n'est pas n'importe quel individu qui peut avoir ce type d'aptitude. Il lui faudrait des prédispositions symboliques notamment l'*Evus* pour parler des Fang-ntumu. C'est ce qui constitue le siège et la source d'énergie du corps-fétiche du pêcheur pour l'accès aux quantités de poissons conséquentes, quel que soit le type de pêche.

Chez les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ, nous avons a plutôt relevé un aspect tout aussi intéressant, ainsi que l'annonce cet extrait de propos :

« Y a certaines personnes dans notre famille au Nigeria là-bas, quand il veut attraper beaucoup le poisson tout le temps, il peut même sacrifier quelque chose sur son corps pour donner ça aux génies. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlàjẹ de 50 ans, Ambowè, 10/11/2020)

En réalité, cet extrait d'entretien aborde la question du pacte de pêche basé sur le sacrifice d'une partie du corps du pêcheur (doigt, phalange, œil, ou un autre organe) pour s'assurer des parties de pêche favorables en tout temps. Comme nous l'avons annoncé en amont, l'invisible se montre davantage comme une réalité dynamique et indissociable des pratiques socioculturelles au sein des communautés de pêcheurs.

⁷⁵ Lycanthropie ou zoanthropie : phénomène qui consiste en la métamorphose d'un homme en animal pour semer la terreur.

Les pêcheurs dont le corps est un médicament ou un fétiche de pêche, ne consomment pas souvent leurs prises au risque de ne pas en ressentir de « goût » ou de « se manger ». C'est ce que nous abordons dans le sous-point qui va suivre.

6.2.2.2.1. *On ne se mange pas soi-même*

Pour éviter de « se manger » et ainsi transgresser l'interdit en vigueur, certains pêcheurs ayant sacrifié leur corps ou un membre de celui-ci, s'abstiennent de consommer leurs propres prises.

« Ceux qui font les médicaments pour pêcher là, tu vas voir que leurs poissons-là, ils ne mangent pas ça lui-même. Il préfère vendre, donner à manger à la famille ou partager ça dehors. Parce que, s'il mange, il gaspille son médicament. Même le gout du poisson, il ne ressent rien et obligé, il laisse. Il ne peut pas avoir le goût de ça à la bouche. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 40 ans, Akam-si, 18/12/2017)

« Tu sais mon père m'avait dit quelque chose : faut pas faire les sacrifices pour la pêche. Mais y a les gens qui donnent des choses comme le doigt comme ça au génies pour ça. C'est pourquoi leur poisson là, eux-mêmes ils ne mangent pas. Si il mange, il risque d'avoir des problèmes comme la diarrhée. Ou bien, il peut tomber gravement malade comme ça ou être paralysé, ou même mourir. Les choses-là ne blaguent pas oh. » (Extrait d'entretien avec pêcheur yorubá-Ìlàjẹ de 35 ans, Ambowè, 14/12/2018)

Dans ces extraits d'entretien, cet interdit est plus qu'une prévention. C'est une conséquence lourde, voire un prix à payer pour les pêcheurs qui utilisent généralement leurs corps (sacrifice d'un membre) comme médicament de pêche. Quant à ceux qui ne le font pas, ils n'ont pas d'interdits propres en dehors des interdits généraux que nous avons déjà présentés en section 1. Quant à cet interdit en particulier, il amène surtout à saisir la dimension sacrée du corps de certains/ces pêcheurs. À ce titre, le pêcheur mutilé volontairement est conscient de l'état de son corps et connaît son apport dans le succès de sa pêche. Il ne peut donc pas s'hasarder à la consommation de son poisson si son corps a été impliqué du point de vue des rites propitiatoires. Car, en réalité, le poisson prélevé est le fruit sacrificiel et symbolique de son corps.

Étant donné qu'il ne peut se manger lui-même, le pêcheur doit de ce fait se débarrasser de son poisson en le vendant et en le partageant. S'il peut en donner à sa famille pour manger, lui-même n'en mangera pas en raison de la véritable source de son poisson. Ce type de pêcheur ne peut être qu'un producteur de la ressource et pas un consommateur, aussi longtemps qu'il fera usage de son corps comme médicament de pêche. À ce propos, nombre de pêcheurs et consommateurs de ressources halieutiques nous ont souligné que les poissons ainsi pêchés

sont « mal tués » et que « le poisson mal tué est facile à reconnaître, car il pourrit vite et il n'a pas de goût », ont-ils ajouté. C'est ce que nous développons ci-dessous.

6.2.2.2.2. « *Le poisson mal tué n'a pas de goût et il pourrit vite* »

Ici, il est question d'une sorte de conséquence directe de l'usage de médicaments ou fétiches dans la pratique de la pêche, voire de la chasse en communautés fang-ntumu. Cela signifierait-il que toute pratique sociale visant à prélever des essences de la nature doit être exercée de façon naturelle et pure afin de préserver la saveur du gibier ou du poisson capturé ? Il semblerait que oui ; dans le cas contraire, ils perdent leur goût.

« Quand un gibier ou un poisson est mal tué, ça se voit. Ça ne dure pas longtemps après ça pourrit plus vite que ce qui est tué normalement. Même quand tu manges ça, tu ne sens même pas le vrai goût de la viande ou du poisson comme d'habitude. C'est là que tu sais que y'a un problème avec celui qui a tué ça. Il n'est pas simple » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 55 ans, Bitam, 14/07/2017)

Aussi longtemps que l'homme utilisera des médicaments et fétiches pour soutenir ou renforcer son acquisition des ressources naturelles, cela sera toujours suivi de conséquences à long ou à court terme sur ces ressources. Le fait que le poisson capturé avec des médicaments ou fétiches pourrisse vite et soit sans goût laisse comprendre que ces agissements sont incompatibles avec les lois de la nature. Ainsi, on pourrait voir cela comme un châtement que la nature inflige à l'Homme en retirant toute saveur sur ce qui a été mal acquis ou mal capturé. Cela expliquerait donc le fait que certains pêcheurs (utilisant des objets fétiches), une fois de retour de la pêche, vendent immédiatement leurs captures ou les remettent immédiatement aux mareyeuses. Car, s'ils les gardent plus longtemps, ils pourrissent plus vite que de façon normale et font l'objet de soupçons.

« Je me rappelle que j'ai pris un jour la sardine fraîche chez un ami pêcheur comme moi pour aller manger ça dans le bouillon parce que, il venait d'arriver de la pêche. Humm, et pourtant c'était bien dans la marmite. Mais, dès que j'ai commencé seulement à manger le premier poisson, ah mon petit, je n'ai même pas senti le goût de la sardine-là et j'ai laissé. Toi-même tu vois un peu ça non, j'ai seulement compris que c'est ça qu'on parle là » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlájẹ, Ambowè, 11/11/2020).

Si l'usage de médicaments de pêche par certains maximise la production de la ressource halieutique, celle-ci semblerait ne pas toujours être de bonne qualité, car le complément de production qu'est le médicament de pêche ou le fétiche aurait des effets nuisibles sur elle.

Dans le dernier point de cette section, nous allons aborder un autre aspect qui nous a interpellé, celui des poissons thérapeutiques au sein des communautés de pêcheurs. Cette dimension introduit aussi une certaine part de connaissances liées au symbolique et à l'invisible à travers la ritualisation de l'animal marin à de fins thérapeutiques, ainsi que nous le voyons ci-dessous.

6.2.3. Ritualisation de l'animal marin : les poissons qui soignent certaines maladies

La connaissance des poissons thérapeutiques est surtout une dimension socialisante du rapport symbolique à la faune aquatique dans l'activité de pêche au Gabon. De temps en temps, les pêcheurs ont des commandes de certaines espèces poissons et crustacés, utiles pour guérir certaines maladies, en appui avec des rituels de guérison. Cet aspect nous a intéressé car il permet de montrer que le poisson capturé par les pêcheurs n'a pas comme seule finalité l'autoconsommation ou la commercialisation. Il sert aussi à soigner et, en fonction de la maladie, des rituels thérapeutiques sont accomplis en combinant certains poissons à des feuilles et écorces d'arbres.

Chez les pêcheurs fang-ntumu, des *ngangas*⁷⁶ nous ont souligné qu'ils utilisaient certaines espèces halieutiques pour réaliser des protections et des solutions dans l'objectif de soigner ou de protéger leurs patients des attaques sorcellaires telles que l'*elùma*⁷⁷. C'est dans cette optique que GeorGIN Mbeng (2011) définit l'« animal thérapeutique », alors qu'il abordait les rapports à l'animal (gibier) au Gabon dans sa thèse. Il rapporte que :

« L'animal a une grande importance dans les soins de santé qui sont offertes aux populations. En effet, le *nganga* dans ses traitements fera usage non seulement des essences végétales mais aussi des parties d'animaux pour confectionner ses médicaments [...]. » (Mbeng, 2011 : 39)

Cette analyse correspond à celle d'Éric de Rosny (1992), avec l'exemple de la chèvre pour le traitement contre la maladie *ekong* en société fang-bulu du Sud Cameroun. Il relève qu'après le rituel de l'immolation de l'animal :

« [...]. La chèvre est dépecée et grillée. Elle est ensuite découpée en petits morceaux qu'on fait manger aux non-souffrants de l'*ekong* afin de les en préserver [...]. » (De Rosny, 1992 : 97)

⁷⁶ Le *nganga* est le guérisseur traditionnel, un individu doté de connaissances thérapeutiques et sorcellaires.

⁷⁷ Terme en fang-ntumu pour désigner le « fusil nocturne », c'est-à-dire un type de sortilège mystique.

À travers cette analogie de l'animal thérapeutique (gibier ou animal domestique), Catherine Sabinot (2008 : 72-73) a relevé, pour sa part, des poissons et crustacés utilisés par les communautés vili de la lagune de la Banio à Mayumba (Sud du littoral gabonais). Elle y relève d'abord le cas du « poisson courant » dit poisson-chat électrique, *Malapterus electricus*, nommé *lídékà* en langue vili du Gabon. D'après ses observations, ce poisson est :

« Porteur d'électricité en surface de son corps. Il est utilisé séché et réduit en poudre afin de donner de "l'énergie électrique" à une personne souhaitant se battre. Frais, on peut aussi le cuire dans de l'eau salée et le manger en entier pour "soigner les ovaires". Pour soulager le mal de dos, un peu de sa peau macérée dans l'eau avec des écorces de bois peut être appliquée dans une incision faite à la lame de rasoir dans le dos [...]. » (Sabinot, 2008 : 72)

Ensuite, elle prend le cas du poisson mâchoiron *Arius africanus* et de la raie *Batoidea*. Elle souligne que, dans cette communauté, ces poissons permettent de soigner l'asthme.

« Selon certains, il suffit de le manger préparé en bouillon. Pour d'autres, c'est l'aiguillon du poisson qui doit être trempé dans de l'eau avec des écorces ; l'eau est ensuite bue chaque jour jusqu'à la guérison [...]. Les mâchoirons de mer soulagent également les maux de dents. Quant à la queue de raie, elle est utilisée pour soigner les maux de ventre ». (Sabinot, *Ibid.* : 72)

Enfin, elle relève le cas des coquillages et crustacés, surtout la crevette, le coquillage *liséfù* *Cardium costatum*, les coquillages *tsùm* *Marginella helmatina* et l'escargot de mer *nkàl mbwà* *Architectonia nobilis*. Chacun d'eux a des vertus thérapeutiques en communauté vili du Gabon. Pour ne prendre que le cas de la crevette par exemple, elle rapporte que :

« Presque toute maladie contractée par l'ingestion des denrées prohibées possède son antidote. Ainsi, la crevette exclue du régime de la femme enceinte peut être utilisée pour soigner les rougeurs cutanées qu'elle a provoquées au nouveau-né. La carapace de crevette ainsi qu'une peau de banane doivent être séchées et grillées sur le feu. Mélangées à de l'huile d'amande, des feuilles et des graines de [*mbáándà zási*] le ricin *Ricinus communis* ainsi que des feuilles de [*lwízi*] *Eclipta alba*, elles formeront une pommade à appliquer sur l'enfant la nuit en l'absence de lumière ». (Sabinot, *Ibid.* : 72)

En s'inspirant de ces contributions, nous présentons dans le tableau 22 ci-dessous, trois catégories de ressources halieutiques thérapeutiques chez les Fang-ntumu et Yorùbá-Ìlàjẹ au Gabon. Il comprend les poissons à peau, les poissons à écailles et les crustacés. La catégorie « autres » regroupera les animaux aquatiques non classés dans les précédentes catégories mais connus par les pêcheurs. Chaque catégorie sera présentée avec ses espèces de poissons et les maladies que ces poissons soigneraient.

Au niveau de la catégorie des poissons à peau, on retrouve en majorité la gamme des silures et silures-chats chez les Fang-ntumu et le requin chez les Yorùbá-Ìlàjẹ. Ces poissons sont utilisés pour participer aux soins d'une dizaine de pathologies environ.

Ensuite, il y a la catégorie des poissons à écailles qui regroupe également plusieurs espèces de poissons (carpe, tilapia et mormyre) chez les Fang-ntumu uniquement. Chacune de ces espèces guérit une maladie bien déterminée. Les deux premières soignent les ampoules et brûlures, tandis que la dernière est utilisée pour l'atténuation des sentences et l'apaisement des malades mentaux. Quant aux crustacés, la crevette est souvent utilisée pour trois maladies à savoir la stérilité chez la femme, la grossesse douloureuse et l'énurésie chronique chez l'enfant. Le crabe quant à lui est souvent utilisé pour guérir le nouveau-né victime de sorcellerie ou pour neutraliser la sorcellerie chez un individu adulte. Enfin, il y a la catégorie « autres » qui est uniquement constituée des tortues marines et d'eau douce chez les Yorùbá-Ìlájẹ et Fang-ntumu. Dans les deux cas, c'est la cendre de la carapace brûlée qui est souvent collectée pour sécher les brûlures et soigner les entorses. Dans ce dernier cas, elle est souvent mélangée à l'huile d'amande noire. En somme, l'animal marin et le poisson en particulier procurent la santé physique et contribuent à l'identité socioculturelle et la protection symbolique de l'Homme, grâce à un processus de ritualisation ou de sacralisation de ce dernier.

Tableau 22 : Catégorisation de quelques poissons thérapeutiques

Les poissons à peau			
Nom local du poisson	Noms en langue fang-ntumu	Nom scientifique	Usage thérapeutique
Le silure <i>Kuas-mefum</i>	<i>Ngđ</i>	<i>Silurus sp.</i>	Le silure est utilisé pour soigner la grande et petite fontanelle ⁷⁸ chez le nourrisson.
			Le silure est aussi utilisé pour appliquer des protections mystiques après un suivi thérapeutique indigène.
			Vif, il est utilisé pour soigner les bourdonnements du ventre chez l'enfant.
Les silures-chats <i>Kuas-mesom</i>	<i>Mvđ</i>	<i>Parochenoglanis punctatus</i>	Il est utilisé pour soulager le mal de dos chez la femme enceinte.
	<i>Mvoŋ</i>		Il est utilisé pour le mal de dos de façon générale.
	<i>Mvoŋ</i>		Il est utilisé en mixture avec du concombre pour soigner la maladie du <i>kôŋ</i> ⁷⁹ .
	<i>Ndò</i>	<i>Parochenoglaanis sp.</i>	Il est utilisé fumé pour faire la protection contre les « fusils nocturnes » c'est-à-dire des sorts « mystiques ».
	<i>Ambwaŋ</i>		La femme enceinte doit manger la tête tout au long de sa grossesse afin d'éviter à son bébé la grande et la petite fontanelle, et lui assurer une bonne santé à la naissance.
	<i>Apeŋ</i>	<i>Malepterus electricus</i>	Fumé, il est souvent utilisé pour faire des protections contre les pratiques de sorcellerie.
Requin	<i>Yanyan</i>	<i>Selachimorpha sp.</i> , <i>Selachii sp. ???</i>	Il est souvent utilisé en met pour des protections contre les pratiques sorcellaires chez les Yorùbá-Ìlájẹ et autres peuples côtiers.

⁷⁸ Il y a d'abord la grande fontanelle située vers l'avant, sur le dessus de la tête du nouveau-né. Elle a la forme d'un losange et elle mesure environ de 3 cm à 6 cm de largeur. Il y a aussi la petite fontanelle située à l'arrière de la tête. Elle ressemble à un petit triangle d'environ 1 cm de largeur.

⁷⁹ Maladie qui consiste à simuler la mort physique d'une personne dans un endroit donné alors que son esprit est en captivité à un autre endroit pour des travaux manuels forcés.

Les poissons à écailles			
Carpe/ Tilapia	<i>Ekono</i>	<i>Chromidotilapia /Tilapia oreochromis</i>	Ces poissons à écailles sont souvent utilisés pour soigner les ampoules corporelles et les brûlures.
Mormyre	<i>Ntətəm</i>	<i>Mormyrops nigricans</i>	Utilisé avec du concombre en paquet, il est utilisé pour réduire ou annuler une sentence sévère.
			Préparé en paquet, il est utilisé pour apaiser les agitations des malades mentaux.
Les crustacés			
Crevette	<i>Mwas</i>	<i>Palaemonideae</i>	La crevette porteuse d'œufs fécondés est souvent utilisée pour soigner la stérilité chez la femme ou pour soulager la femme enceinte d'une grossesse douloureuse.
			Une patte de crevette est souvent utilisée pour soigner l'énurésie chronique chez l'enfant.
Crabe	<i>Cara</i>	<i>Paguroidea</i>	Le crabe est souvent utilisé pour soigner le nourrisson qui a été victime de sorcellerie.
			Utilisé pour neutraliser la sorcellerie chez un individu.
Autres			
Tortue d'eau douce ou tortue de mer	<i>Ku-ochij</i>	<i>Chelonioidea</i>	Prendre la cendre de la carapace brûlée de la tortue d'eau douce pour sécher les brûlures.
	<i>Ku-ochij</i>	<i>Chelonioidea</i>	Prendre de la cendre de la carapace brûlée de la tortue d'eau douce et la mélanger avec de l'huile d'amande pour les entorses.

En dehors de l'implication de la part de l'invisible dans la pratique de la pêche au sein de nos communautés de pêcheurs, nous allons montrer dans la dernière section qui va suivre, qu'il y a également une implication basée sur la part du foncier aquatique.

Section 6.3 : Foncier aquatique, occupation et gestion des espaces halieutiques

La part du foncier en rapport aux espaces halieutiques repose sur le statut coutumier, juridique, administratif et socioculturel des espaces aquatiques au sein des communautés de pêcheurs du littoral et des eaux intérieures. Ce statut est, comme nous l'avons souligné, caractérisé par des normes, interdits ou permis d'accès à des espaces aquatiques au Gabon. Dans un sens plus large, il occupe une place importante dans l'ensemble de la côte ouest africaine de l'Atlantique (Cormier-Salem, 1995 : 57-58). C'est pourquoi cette section a pour objectif de montrer en quoi l'exploitation des ressources halieutiques marines et d'eau douce relève-t-elle des enjeux fonciers.

Pour commencer, nous appréhenderons d'abord quelques logiques endogènes d'appropriation des espaces halieutiques au sein des communautés de pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ et fang-ntumu.

6.3.1. Logiques sous-jacentes endogènes d'appropriation des espaces halieutiques

Grâce à l'usage répété de leurs techniques de pêche dans des espaces aquatiques régulièrement fréquentés et aux savoirs coutumiers locaux en vigueur, les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ et fang-ntumu ont fini par développer et intégrer certaines logiques endogènes d'appropriation de ces milieux aquatiques, ainsi que nous l'abordons ci-dessous.

6.3.1.1. *S'approprier provisoirement un espace aquatique en situation de pêche*

Un jour, nous sommes allés en mer avec deux pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ de Bac-aviation pour pêcher la sardine à l'aide du filet encerclant de surface *tapé-tapé*. Au bout d'une quarantaine de minutes de trajet en pirogue, nous avons atteint la zone de pêche. Quelques temps après avoir localisé les bancs de poissons depuis la surface de l'eau, les pêcheurs ont mouillé leur filet. Ce qui est remarquable, c'est que durant tout notre temps de pêche à cet endroit, aucun autre groupe de pêcheurs n'est venu mouillé son filet à environ 300 m à la ronde. On les apercevait au loin et vice versa. D'après les pêcheurs, cette distance n'évite pas seulement des éventuels croisements de différents filets dans l'eau au risque de s'entremêler, mais confère surtout aux pêcheurs une appropriation provisoire de l'espace occupé jusqu'à la fin de la fin de la partie de pêche.

Les pêcheurs s'approprient de façon temporaire les espaces dans lesquels ils mettent en œuvre leurs techniques de pêche. C'est pourquoi en mer ou en eau douce, ils parlent toujours en termes de « ma » ou « notre » zone de pêche. L'usage de ces pronoms possessifs traduit en eux un certain sentiment de possession et d'appropriation provisoire des milieux aquatiques fréquentés et occupé à long ou à court terme.

« Tu vois, actuellement nous tous on pêche dans la même zone en mer, c'est pour nous tous. Mais là-bas, si tu trouves que l'autre pêcheur a déjà mis son filet quelque part, tu ne peux plus encore mettre ton filet là parce que l'endroit-là c'est déjà pour lui. Donc, tu dois aller chercher pour toi pour mettre ton filet, sinon ça va causer des problèmes. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigériens yorùbá-Ìlàjẹ de 42 ans, Ambowè, 24/11/2020)

« Si on va à la pêche en groupe avec nos lignes, chacun va chercher là où il va mettre sa ligne à l'eau. Chacun aura sa place, l'autre ne doit pas venir mettre la ligne chez l'autre. C'est comme ça, chacun cherche ses places pour pêcher jusqu'à quand on retourne au village. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 28 ans, Akam-si, 21/10/2020)

L'appropriation des endroits de pêche passe aussi par le type et l'envergure de la technique de pêche utilisée dans le cours d'eau en présence.

« [...] Quand on a déjà encerclé le poisson avec le filet, même si le cercle là ça prend beaucoup la place, les autres pêcheurs vont attendre qu'on finit d'abord pour nous. Ils ne peuvent pas venir là. C'est comme ça parce qu'on est d'abord les premiers à venir encercler à la place-là. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigériens yorùbá-Ìlàjẹ de 45 ans, Bacaviation, 25/11/2020)

« Tu sais que je pars souvent faire les hameçons avec mon petit à la rivière qui est en bas-là. Quand on arrive à l'eau, chacun à ses cannes. Pour ne pas faire l'embouteillage, on décide que chacun prend un côté de la rivière pour mettre ses cannes. Comme ça personne n'embête l'autre avec sa façon de pêcher [...]. (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 32 ans, Akam-si, 21/10/2020)

Le facteur technologique est très déterminant et nous amène à comprendre que le choix d'utiliser une technique de pêche dans un cours d'eau n'est pas fortuit. Il y a des techniques de pêche simples, complexes, de petite ou de grande envergure en situation de pêche, toutes susceptibles de correspondre au cours d'eau ciblé comme le soulignent les extraits d'entretien ci-dessus. Ainsi, la durée d'exécution et l'envergure de déploiement d'une technique de pêche dans un plan d'eau confère au pêcheur la responsabilité de ce dernier.

Toutefois au Gabon, il n'y a pas que l'appropriation provisoire d'espace aquatique de pêche, il y a également des propriétés aquatiques légitimes. C'est pour cela que nous allons voir ci-dessous la logique foncière qui se dégage lorsque l'espace aquatique de pêche appartient à un individu, une famille, un clan ou à une communauté.

6.3.1.2. Quand l'espace halieutique est une propriété légitime

En communauté de pêcheurs fang-ntumu du village Akam-si, un cours d'eau appartient, *a priori*, à l'ensemble de la communauté villageoise. Sa gestion est communautaire, au même titre que le statut local et traditionnel des forêts et leurs ressources (Mbot, 1997 ; Alianga, 1998 ; Ondo Obame, 2016). Cependant, la pratique de certaines techniques de pêche à certains endroits des cours d'eau nécessite une autorisation ou un accord préalable des propriétaires légitimes de ces endroits. Les cours d'eau, à l'instar de la rivière Kyè qui alimentent le village Akam-si jusqu'au fleuve Ntem, sont morcelés en zones *abòŋ* ou *mbaa*⁸⁰. Chacune de ces zones appartient à l'un des trois clans qui constituent la population du village depuis des générations.

⁸⁰ Partie d'un court d'eau appartenant à un individu, une lignée familiale ou un clan.

Ces zones aquatiques sont nommées et connues par les habitants en faisant référence à leurs propriétaires claniques (à l’instar de *mbaa* Ella, c’est-à-dire la zone aquatique d’Ella et sa famille). Dans ce cas, aucune activité de pêche ne peut avoir lieu au sein d’une de ces zones par un non-ressortissant de la famille de référence, sans autorisation préalable, au risque de causer des conflits. Cette situation met alors en exergue la question de la gestion des propriétés aquatiques de pêche, tout comme celle des ressources forestières selon les normes foncières coutumières de la communauté. C’est ce que précise un interlocuteur dans l’extrait d’entretien ci-dessous.

« Dans notre famille, nous avons hérité de deux grands endroits à la rivière Kyè là-bas que nos grands-parents ont laissés. Tout le monde sait que c’est pour nous. Donc personne ne peut aller positionner ses barrages là-bas sans d’abord venir me demander la permission parce que c’est moi qui représente la famille ici au village. » (Extrait d’entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 60 ans, Akam-si, 20/09/2018)

De même, les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlàjẹ et l’ensemble des communautés de pêcheurs ouest africains du littoral estuarien ont souvent été confrontés à cette question du foncier des espaces marins dans cette partie de la côte gabonaise. Sans cesse qualifiés d’arrivants, d’étrangers, migrants, ces pêcheurs ont souvent été repoussés par les communautés gabonaises autochtones du littoral, sous prétexte qu’ils n’ont pas le droit de venir dans leurs zones de pêche coutumière (à proximité de la côte, embouchures, mangroves). Pour ces communautés autochtones, ces lieux de pêche sont leurs « propriétés » locales, car elles sont comprises dans leur patrimoine coutumier aquatique depuis des générations. Les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ en particulier, sont donc souvent obligés de repartir au large, tel que l’indique la loi portant sur la répartition juridique et administrative des zones de pêche au Gabon.

« Ce sont les pêcheurs nigériens Calaba-là qui viennent pêcher ici, alors qu’ici c’est chez nous à côté-là. On a toujours pêché là au bord, on ne part pas au large parce que notre pêche n’est pas grande comme pour eux. Mais, eux ils quittent au large là-bas pour venir encore ici. C’est pour ça qu’on les chasse souvent quand on les croise à côté-là [...]. » (Extrait d’entretien avec un pêcheur autochtone de 30 ans, Cap-Estérias, 15/11/2017)

Cet extrait d’entretien montre qu’on est réellement en présence d’une logique sociale de possession d’un espace aquatique et de sa ressource. On peut ainsi voir que les autochtones se sentent libre de tout agissement pour défendre leur « propriété aquatique », car celle-ci est considérée comme un bien coutumier naturel. Par conséquent, les pêcheurs étrangers ne devraient pas s’aventurer à l’usage de ce bien, au risque de ne pas tenir compte des représentations coutumières locales.

C’est dans ce sens que nous proposons de voir ci-dessous en quoi consiste le « droit de part du propriétaire » sur la ressource prélevée dans son terroir aquatique de pêche.

6.3.1.3. Le « droit de part du propriétaire » sur la ressource prélevée

Le « droit de part du propriétaire » sur la ressource prélevée signifie que le propriétaire (un individu ou groupe d'individus répondant du titre de détenteur d'une zone de pêche) a un droit de regard et de décision sur cette ressource (exploitation, préservation, vulgarisation). Ce droit permet de cerner la dimension foncière du rapport à l'espace aquatique en s'appuyant sur les connaissances coutumières et administratives des communautés de pêcheurs.

Chez les Fang-ntumu, ce droit du propriétaire préconise que lorsqu'une partie de pêche a eu lieu dans un terroir de pêche quelconque en l'absence de son propriétaire (individu), il est obligatoire de lui réserver sa part du poisson. Si ce dernier est présent, c'est lui qui effectue le partage du poisson issu de son terroir avec les autres membres pêcheurs après la partie de pêche. Le partage n'est jamais équitable avec, d'un côté, le propriétaire du plan d'eau et le pêcheur exploitant de l'autre. La rationalité endogène voudrait ainsi qu'on considère en même temps le droit du possesseur et l'effort de travail du pêcheur exploitant. Cela fait que même si c'est le propriétaire qui partage le butin, il a toujours tendance à privilégier de lui-même l'effort du pêcheur exploitant en lui laissant la plus grosse part c'est à dire environ 30% pour lui-même et 70% pour ce dernier. S'il n'est pas très intéressé par la quantité du butin récolté, il peut davantage en prendre moins c'est-à-dire environ 10 à 20% pour lui-même et le reste des 80 à 90% pour le pêcheur exploitant. Parfois, il arrive qu'il n'en veuille rien et laisse tout le poisson au pêcheur. Car ce qui lui importe en réalité, c'est qu'on lui reconnaisse sa propriété et qu'on lui fasse honneur de lui montrer le butin et lui demander d'en faire le partage. (Ondo Obame, 2016 : 79-81). Dans ce cadre, les terroirs halieutiques deviennent des constructions sociales et culturelles des espaces aquatiques naturels, établies dans l'objectif de gérer la ressource halieutique par les communautés humaines.

« Ce sont nos grands-parents qui ont laissés ça comme ça. Donc, nous on suit seulement. Quand tu pars pour pêcher dans la partie qui appartient à une autre personne, d'abord tu vas lui demander la permission et quand tu reviens de la pêche, tu dois aussi lui donner sa part de poissons. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 42 ans, Akam-si, 14/11/2020)

Chez les Nigériens yorùbá-Ìlájẹ et les autres communautés de pêcheurs ouest-africains du littoral estuarien, nous avons également observé que le droit de « part du propriétaire » existe. Souvent, il est implicitement appliqué sous une autre forme notamment par les agents administratifs nautiques (brigade nautique, police des mers, gendarmerie), qui ont la charge du contrôle de ces pêcheurs étrangers dans l'espace aquatique gabonais. En effet, lorsque les pêcheurs effectuent leurs sorties en mer, chaque pirogue de pêche présente sa carte de pêche, son autorisation de pêche, son immatriculation et son équipage aux différents postes de con-

trôle nautique, avant d'accéder à la mer profonde. En dehors de cela, les pêcheurs payent également les droits de passage (argent, carburant des navettes des agents nautiques, nourritures commandés par les agents nautiques), à ces différents postes nautiques sur le long du voyage. De même pour le retour, après la pêche, chaque pirogue donne une assiette de poissons de deux kilogrammes (kg) environ à ces agents. C'est ainsi que ces derniers font usage de leur « droit de propriétaire » ou de garant administratif du territoire marin exploité par les pêcheurs étrangers. Si ces choses ne sont pas faites, la pirogue et son équipage ne pourront pas avoir accès au lieu de pêche. En quelque sorte, on pourrait aussi parler de « droit de passage » de la part des part des étrangers envers les autorités autochtones.

« Comme toi-même tu as vu qu'on a fait là pour arriver en mer avec la brigade nautique, la police du parc et les autres là, c'est comme ça qu'on donne tous les jours. Quand ils nous demandent même les choses, on achète ça et on vient donner. Donc pour aller en mer-là, il faut préparer quelque chose dans la poche pour eux tous. C'est ça notre souffrance ! » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ilàjẹ de 40 ans, Bac-aviation, 11/12/2020)

Les agissements de ces agents nautiques ne sont pas officiels et donnent lieu à des sortes d'intimidation et de domination symbolique vis-à-vis de ces pêcheurs étrangers. En plus de cela, on a comme l'impression que ce droit fait ressortir une obligation morale sous-entendue chez celui qui exploite un terroir de pêche dont il n'est pas « propriétaire » ou dont il en a pas la légitimité. Toujours dans le cadre du foncier halieutique au sein des communautés de pêcheurs étudiées, un autre aspect a attiré notre attention. Il s'agit de montrer comment les terroirs aquatiques se transforment en terroirs de pêche, tel que nous le montrons ci-dessous.

6.3.2. Du terroir aquatique au terroir de pêche

En mer, fleuves ou rivières, ce sont les techniques de pêche qui transforment les terroirs aquatiques en terroirs de pêche. Il s'agit des techniques dont la pratique récurrente au sein d'espaces aquatiques donnés conduit souvent, à long terme, à l'élaboration de terroir de pêche.

Pour la communauté fang-ntumu qui pêche en rivière, les techniques masculines de barrage *alám* et *ndzip* ou encore la technique féminine du *fis* sont les plus indiquées pour transformer un espace aquatique en terroir de pêche. Ces techniques consistent en l'aménagement d'espaces aquatiques bien choisis par les pêcheurs afin d'y construire ou d'y installer des dispositifs techniques de pêche. Dès que cela est fait, ces dispositifs et espaces de pêche sont sous la juridiction du pêcheur qui en est l'auteur. Il en est de même pour les techniques aux filets et hameçons. Cette situation fait qu'à la longue, le pêcheur finit par memori-

ser les endroits aquatiques naturels habituellement exploités, lesquels deviendront par la suite ses terroirs de pêche.

Souvent apparue dans le cadre agraire en Afrique de l'Ouest et centrale (Salem, 2000 ; 2004), la question de terroir concerne également les espaces aquatique de pêche comme l'entend Cormier Salem ci-dessous.

« Ce terme, par la richesse de ses sens, exprime bien la façon dont les communautés de paysans-pêcheurs perçoivent et gèrent leur espace aquatique, fluide, mouvant mais, malgré tout, construit et approprié en référence à l'espace terrestre. Le concept de terroir aquatique peut être utilisé pour désigner donc un espace structuré pour l'exploitation des ressources aquatiques et dépend entièrement d'une communauté en présence. Il correspond à l'ensemble des zones humides, étendues inondables ou inondées, appropriées, aménagées, utilisées à des fins piscicoles, agricoles ou pastorales, par un groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence. [...], un terroir aquatique peut être constitué d'un ou plusieurs terroirs de pêche. » (Salem, 1995 : 52-53)

Quant au terroir de pêche, il met plutôt en avant les endroits aquatiques régulièrement exploités par les pêcheurs. Il s'entend, plus précisément, comme une circonscription :

« [...], dont les limites ne sont pas matérialisées par des bornes mais néanmoins reconnues par tous et transmises dans les mémoires collectives. » (Salem, 2004 : 59)

En reprenant Gallais (1967), Cormier-Salem complète ce qui suit :

« Ainsi, Gallais (1967 : 234) définit le terroir foncier comme «< l'ensemble des surfaces, sur lesquelles, à titre individuel, familial ou lignager, les membres du groupe disposent d'un droit opposable au moins dans certaines circonstances, à son utilisateur extérieur au village ou à la communauté >>. En s'inspirant de ces différentes définitions, dans le cas de terroirs exclusivement ou prioritairement constitués d'espaces aquatiques, il n'a pas paru abusif de parler de «< terroirs aquatiques, même si ces termes peuvent paraître antinomiques. » (Salem, 2004 : 60)

Un terroir de pêche comprend surtout une dimension historique et chronologique qui donne à voir comment on est parti d'un espace marin naturel et vierge pour arriver à un lieu de pêche reconnu, non seulement par le pêcheur lui-même, mais aussi par l'ensemble de la communauté au fil du temps.

Dans la pêche à terre (en rivière, fleuve...) fang-ntumu, lorsqu'une femme aménageait une portion de plan d'eau dans une rivière, celle-ci devenait son terroir aquatique et, par extension, son terroir de pêche, c'est-à-dire son *fis* ou son *etog*. Cela est toujours d'actualité de nos jours. En tant que propriétaire d'un tel terroir, cette femme y fait valoir ses droits en toute occasion de pêche. En son absence (ou à sa mort), sa famille, son clan ou sa communauté en deviennent les référents. Il en va de même pour les techniques masculines *alâm*, *ndzip* également pratiquées en rivières au sein de la même communauté. Avec ces techniques, l'enjeu

foncier s'appuie sur l'appropriation des terroirs aquatiques fréquentés, qui par la suite, donnent lieu aux terroirs de pêche sous contrôle des pêcheurs qui en sont détenteurs.

En mer, avec les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlàjẹ, chacune de leurs trois techniques de pêche marque un terroir de pêche bien défini au sein de leurs zones de pêche. La technique du filet maillant encerclant de surface n'est pratiquée qu'à des endroits bien reconnus par tous les pêcheurs de la communauté pour ne prélever que la sardine *Ethmalosa fimbriata*, au large de la baie de Corisco. Mais, il y a certainement près d'un siècle en arrière, cette baie n'était pas un terroir de pêche à l'*Ethmalose*, ce n'était qu'un plan d'eau naturel et vierge. Aujourd'hui, elle est devenue le principal terroir de pêche de cette communauté et de bien d'autres, sur cette partie du littoral, avec le concours de l'administration des pêches au Gabon. Ce qui fait, qu'en dehors de l'implication des autorités compétentes du domaine marin et halieutique, ces terroirs de pêche sont aussi sous la juridiction de toutes les communautés de pêcheurs qui les fréquentent au quotidien. Nombre de pêcheurs nous ont souvent parlé de plusieurs de leurs accrochages avec les pêcheurs de la Guinée équatoriale en mer (dans les eaux de l'île Mbanié). De fait, cette île étant conflictuelle entre les deux pays voisins, le conflit semblerait également s'étendre dans en mer et surtout entre les pêcheurs des deux pays qui ont toujours chacun réclamé le droit d'y pêcher. De temps en temps, ces pêcheurs se chassent mutuellement des terroirs de pêches des alentours de l'espace aquatique de l'île frontalière de Mbanié. Cela voudrait donc dire qu'en fonction du pays pour lequel on pêche officiellement, on se sent dans l'obligation de défendre ses terroirs aquatiques et de pêche.

À présent, nous allons cerner l'implication de l'administration dans la question foncière des espaces de pêche. Nous analyserons l'objet de cette implication pour comprendre sa perception chez les pêcheurs côtiers.

6.3.3. Une implication administrative entre contrainte et tolérance de l'accès à la ressource en mer ?

L'intervention de l'administration laisse entrevoir un conflit de deux imaginaires du rapport aux espaces marins et leurs ressources sur le littoral estuarien. D'un côté, elle est une figure de contrainte de pêche, afin de préserver la ressource. De l'autre, elle tolère la pêche, pour nourrir les populations en poissons. Nous appréhenderons ce dilemme en fonction des communautés de pêcheurs et des espaces aquatiques concernés.

6.3.3.1. L'implication administrative à deux vitesses

Les pêcheurs étrangers et gabonais de la zone du littoral estuarien disent qu'ils ont souvent fait l'objet d'un ensemble mesures administratives au cours des vingt dernières années, en raison de leur intense activité de pêche (DGPA, WCS & IRD, 2018 ; Cardiec, 2021). En réalité, les pêcheurs étrangers ouest-africains sont les plus ciblés par les agissements de l'État, les pêcheurs autochtones des villages côtiers le sont moins. Certains agents administratifs ont souligné que :

« Cela part de la grande différence d'efforts et de dispositifs de pêche entre ces communautés de pêcheurs, d'où une application des règles administratives à deux vitesses ».

Il y a un durcissement de l'État envers les premiers, tandis qu'il y a des compromis et encouragements envers les seconds. L'intervention administrative porte plus précisément sur la gestion et le contrôle absolu des activités, dispositifs et lieux de la pêche artisanale dans cette zone côtière, voire sur l'ensemble du littoral. L'objectif sous-jacent de cette intervention est la préservation à long terme des espaces marins halieutiques gabonais (Code de l'environnement, 2014 ; WCS & IRD, 2018). C'est pourquoi l'administration des pêches ne cesse de nos jours d'apporter des réaménagements techniques et environnementaux dans ce secteur. Cependant, cela induit des entraves à la pêche des communautés de pêcheurs étrangers qui ont mis en place des dispositifs de pêche leur permettant des prélèvements massifs de la ressource. Cette situation a duré pendant des décennies, car l'État n'y mettait pas réellement de la rigueur, malgré un certain nombre de décrets, d'arrêtés et de décisions formulés depuis les années soixante (Badjina, 2011 : 187-205).

À partir des années 2000, toute la zone estuarienne de la baie de Corisco a connu des réaménagements dans le cadre de la pêche artisanale maritime. Très vite, des restrictions de zones de pêche y ont été faites en faveur de la création du parc Akanda (en application de l'article 52 du code gabonais de l'environnement promulgué en 2014, portant sur la protection des ressources naturelles et de l'aménagement durable du territoire). Cela a donné lieu à plusieurs déguerpissements de villages de pêcheurs nigériens (yorùbá-Ìlájẹ et ijo) au Nord et au Sud du littoral (Loungou, 2014). L'administration avait même aussi mis en place des interdictions d'usage de certaines techniques et engins de pêche tel que le filet monofilament, dans les eaux marines gabonaises (arrêté n°0076/MEFCR/DGEF/DPMCM, 1986 ; code de conduite pour une pêche responsable ; FAO, 2005).

Dans ces dispositions, les pêcheurs gabonais des villages de la côte ont continué avoir accès à certains endroits englobé par le parc pour deux raisons. La première est que, géographiquement et historiquement, leurs villages, cours d'eau et forêts sont inclus dans ce parc. La deuxième raison porte sur leurs faibles dispositifs de pêche, car ils pratiquent ce que l'administration des pêches appelle « pêche coutumière » (décret n°0062/PR/MEFPE, 1994 ; DGPA, WCS & IRD, 2018). Quant aux pêcheurs ouest africains, ils ont automatiquement été mis hors de ce parc (comme le l'entend l'arrêté n°0136/MEFCR/DGEF/DOMQ1, 1986), et se retrouvent au large de la côte (à partir des 3000 nautiques). C'est ainsi que se traduit l'implication à deux vitesses de l'administration envers l'ensemble des communautés de pêcheurs sur la côte estuarienne gabonaise.

Profondément animée par une logique foncière de conservation du domaine aquatique et ses ressources sur le littoral estuarien, cette implication administrative nous renvoie aux travaux de Binot et Joiris (2007). Elles ont travaillé, en effet, sur les règles d'accès et de gestion des ressources pour les acteurs des périphéries d'aires protégées en Afrique centrale. En développant leur pensée sur les enjeux fonciers de conservation en vigueur, elles ont également mis l'accent sur les processus de négociation d'accès aux espaces locaux protégés. Pour elles, l'administration a aussi un rôle à jouer, c'est elle (avec ses projets de réaménagement et de développement) qui a la charge de réguler l'accès aux espaces protégés et leurs périphéries. Cette régulation peut être favorable ou bien perçue par certaines communautés, tout comme elle peut constituer une contrainte pour d'autres.

En outre, l'implication administrative va aussi dans le cadre des démarches officielles de pêche qui s'imposent à l'ensemble des communautés de pêcheurs étrangers (et autochtones) du littoral. Les pêcheurs étrangers disent que ces démarches constituent l'une des grosses contraintes auxquelles ils font face, en dehors de la restriction des zones de pêche causée par la création du parc Akanda, que nous verrons plus tard. Ces démarches les contraignent et les découragent beaucoup dans l'exercice de la pêche. De plus, le total des frais à payer (les dépenses des sorties de pêche et le coup des engins) est plus élevé que ce qu'ils capturent en mer actuellement du fait de l'éloignement des zones de pêche ? Ces pêcheurs clament de ce fait une injustice entre eux et les pêcheurs autochtones. Ils pensent même que cette injustice se fait ressentir au niveau des démarches administratives de pêche qui incombent respectivement aux uns et aux autres.

6.3.3.2. Des démarches administratives en fonction des activités de pêche et des pêcheurs

Conformément à la loi n° 15/2005 du 8 août 2005 portant code des pêches et de l'aquaculture en République gabonaise, l'activité de la pêche fait l'objet d'une réglementation, notamment au sujet des différentes démarches administratives que doivent mener les pêcheurs pour être en règle. Plus de dix ans au paravent, c'est ce que déclarait déjà le décret n°0062/PR/MEFPE portant également sur la réglementation de la pêche en République gabonaise et publié le 10/01/1994. Ces deux textes juridiques stipulent que pour être un pêcheur marin artisan, c'est-à-dire tous ceux qui exercent la pêche au-delà de la zone des 3000 nautiques (réservée aux usages coutumiers des nationaux des villages côtiers), il faut être en règle auprès de l'administration. Mais, à ce niveau, ce sont les pêcheurs artisans étrangers qui sont directement concernés. Certains pêcheurs gabonais désireux d'aller au large le sont aussi parce qu'ils commencent à disposer d'un matériel adéquat.

Tout pêcheur doit avoir ses documents légaux afin d'être couvert dans son activité, en dehors d'appartenir préalablement à une coopérative de pêche, tel que le souligne Noel Ovono Edzang (2013) dans l'extrait d'entretien ci-dessous.

« Pour exercer leur activité, les pêcheurs migrants doivent s'acquitter de certaines taxes auprès de la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture (DGPA) à savoir, une carte de pêcheur (3 000 fcfa) et une licence de pêche (de 60 000 fcfa). Ils doivent aussi immatriculer leurs pirogues auprès des services de la Marine Marchande (soit 30 000fcfa). Après ces formalités, le pêcheur migrant peut exercer son activité sur toute l'étendue du territoire gabonais pendant une année. L'année suivante, il doit à nouveau s'acquitter de ces taxes (carte de pêcheur et licence de pêche). Ces taxes sont également payées par les pêcheurs gabonais. Elles sont de 3 000 fcfa pour la carte de pêcheur, 30 000fcfa pour la licence de pêche et 30 000 fcfa pour l'immatriculation de la pirogue à la Marine Marchande. Ils renouvellent également chaque année, la carte de pêcheur et la licence de pêche [...]. » (Ovono Edzang, 2013 : 117-118)

Ces conditions sont encore reprises dans un article de la direction des pêches et de l'aquaculture du Gabon, publié en 2014 et portant sur les procédures d'acquisition des autorisations et des cartes de pêche artisanale. Pour acquérir une carte de pêcheur par exemple, cet article dit qu'il faudra d'abord que le demandeur ait déjà une autorisation de pêche au préalable. C'est la condition *sine qua none* pour prétendre à une carte de pêcheur. Délivrée pour une somme 10 000 fcfa soit 16 €/an, la carte de pêcheur est strictement personnelle.

Pour acquérir une autorisation de pêche, cet article dit aussi que chaque demandeur doit faire une demande recevable auprès des autorités compétentes et doit s'acquitter du paiement de ses droits de pêche. Cette autorisation concerne deux catégories de pêcheurs. La première concerne les pêcheurs artisans continentaux, tandis que la seconde concerne les pêcheurs artisans marins. Ce même article souligne que l'autorisation de pêche artisanale continentale est exclusivement réservée aux pêcheurs nationaux. Pour l'acquérir, il faut une somme de 50 000 fcfa (soit environ 75 €/an). C'est dans ce cadre que se retrouvent les pêcheurs fang-ntumu et tout autre pêcheur continental dans l'étendu du pays. Mais, en réalité, il ne s'agit que d'une norme prévisionnelle et théorique qui n'est pas vraiment appliquée sur le terrain. Car, les pêcheurs fang-ntumu ne nous ont jamais souligné qu'ils payaient cet argent pour avoir une quelconque carte de pêcheur dans les rivières et fleuves.

L'autorisation de pêche artisanale maritime en revanche, est accessible à tous les pêcheurs désireux de pêcher en mer dans le pays. Mais, les frais de cette autorisation varient selon qu'on est pêcheur étranger ou gabonais et cette autorisation se fait en fonction de la technique de pêche utilisée par le pêcheur qui en fait la demande. C'est ainsi que nous retenons en particulier le cas des pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ parmi l'ensemble des pêcheurs ouest africains du littoral estuarien. Ci-dessous, nous présentons les différents types de frais correspondants aux autorisations de pêche artisanale maritime au Gabon, d'après la direction générale des pêches et de l'aquacultures (DGPA). Il y a au total trois types de frais et nous les présentons en précisant les communautés concernées.

- 200 000 fcfa (environ 310 €/an), surtout de la technique de pêche de la senne tournante (*tiré-tiré*) chez certains pêcheurs béninois qui aiment bien la pratiquer. Mais, d'autres communautés la pratique parfois. Dans ce cas, il faudra payer les frais correspondants.
- 150 000 fcfa (environ 230 €/an), pour les pêcheurs étrangers pratiquant d'autres techniques de pêche en mer dans l'ensemble du littoral. C'est le cas des pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlàjẹ à travers leurs techniques d'encerclement de surface, de cale et de dérive de fond.
- 100 000 fcfa (environ 154 €/an), uniquement pour des pêcheurs nationaux autochtones exerçant en eau marine dans l'ensemble du littoral.

Concernant ces démarches administratives de pêche, il faut retenir que celles-ci intègrent un système de gestion et de régulation des pêches marines et côtières. Pour les pêcheurs étrangers, « ce système se présente surtout en leur défaveur et avantage plus les autochtones », a signalé un pêcheur de Bac-aviation. Ces démarches comprennent également un caractère foncier d'exploitation des ressources halieutiques sur le territoire gabonais. Cette dimension foncière est davantage marquée par le parc Akanda qui est devenu le centre de plusieurs ajustements dans l'activité de pêche du littoral estuarien depuis sa création, ainsi que nous le démontrons ci-dessous.

6.3.3.3. Le Parc d'Akanda, centre d'un conflit des imaginaires du foncier marin estuarien

Depuis sa création en 2002, le Parc d'Akanda laisse entrevoir un conflit d'imaginaires halieutiques, car l'État l'a créé pour ralentir le rythme effréné de l'activité des communautés de pêcheurs ouest africains avec leurs prélèvements « abusifs » de la ressource aquatique du littoral estuarien, d'après les témoignages des communautés autochtones. Il comprend des règles de sauvegarde et surtout de gestion des ressources pour tous les acteurs qui le côtoient. Constitué d'un domaine forestier et aquatique, ce parc implique une logique foncière de conservation de sa faune et de sa ressource aquatique.

« Quand on a fait la dernière réunion avec les agents du parc là, ils ont dit que le parc là c'est pour vous les jeunes que le Parc est là. C'est pour garder le poisson pour vous les jeunes. Ils ont dit qu'on ne doit plus encore pêcher dedans parce que c'est déjà défendu par l'Etat. On doit maintenant aller pêcher loin vers l'île Nendé là-bas. Alors que avant, on tuait le poisson beaucoup là, on ne durait même pas. Donc le parc là, c'est venu tout dérangé maintenant [...]. », (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlàjẹ de 60 ans, Bac-aviation le 27/11/2017)

« Le Parc Akanda a pour objectif de préserver durablement la ressource aquatique. Parce qu'il faut signaler que cette partie du littoral a beaucoup été exploité par les pêcheurs étrangers. Je pense que si c'était seulement les populations de la côté-là, il ne devait pas y avoir de problème. C'est pourquoi on est là pour surveiller le parc parce que certains ouest africains viennent même souvent pêcher dans la nuit à l'intérieur [...]. » (Extrait d'entretien avec un agent éco-garde du Parc Akanda, le 21/11/2020)

Au regard de ces extraits d'entretiens au sujet du parc, il ressort, d'un côté, un imaginaire sur l'exploitation des espaces aquatiques et leurs ressources et, de l'autre, un imaginaire de conservation ou de préservation de ces espaces. Par analogie, ce type de conflit d'imaginaires dialectiques a aussi respectivement été abordé au Gabon par Paulin Kialo (2005) dans sa thèse doctorale portant sur l'exploitation et la conservation de la forêt en

communauté pové, et par GeorGIN Mbeng (2011), sur la commercialisation et la conservation de la faune au Gabon. On retient que le croisement de tous ces imaginaires alimente la dimension conflictuelle des gestions des écosystèmes et de la biodiversité dans son ensemble, aussi bien au Gabon qu'ailleurs.

En réalité, dans l'imaginaire des pêcheurs gabonais et surtout des étrangers, l'existence du parc d'Akanda n'est pas encore effective, d'où les transgressions récurrentes de zones de pêche des uns et des autres. Ils ne sont pas encore habitués au fait qu'il puisse exister des limites d'exploitation de la ressource halieutique en mer. Ou alors, ils refusent ces limites, car ils sont perpétuellement à la recherche massive de la ressource. C'est pourquoi les pêcheurs disent à chaque fois que :

« Il n'y a pas de limites à l'eau parce que mêmes les poissons qui sont au fond de l'eau ne respectent aucune limite quand ils nagent. »

Ils ne sont motivés que par l'envie d'un accès illimité à la ressource. C'est ainsi que nous abordons dans notre prochaine sous-partie les tensions qui alimentent la zone tampon du parc Akanda, car beaucoup de pêcheurs réclament d'y exercer leur pêche, à défaut de ne plus aller à l'intérieur de ce dernier.

6.3.3.3.1. La zone tampon du parc, une autre source de tension

Avec environ une largeur de cinq (5) kilomètres autour des limites du parc Akanda (DGPA, WCS & IRD, 2018), la zone tampon est aussi le théâtre de plusieurs tensions. La loi des parcs prévoit que toute activité pouvant nuire au parc y est interdite. Or, il est difficile de dire si cela inclut aussi la zone tampon, d'après les discours des pêcheurs. C'est alors qu'émerge un questionnement, celui de savoir s'il serait vraiment préjudiciable de pêcher en zone tampon ? Ou encore, qui est autorisé à y pratiquer la pêche, les étrangers ou les autochtones ? Autant de questions qu'on pourrait se poser pour bien cerner l'espace tampon du parc Akanda, car le partage récent des territoires de pêche, entre les autochtones et les étrangers après la création du parc, n'a pas véritablement pris en compte un certain nombre de paramètres endogènes. « Les choses se sont faites à la hâte par l'administration, sans une consultation préalable des communautés de pêcheurs », a déclaré un pêcheur du débarcadère de Bambouchine à Libreville.

Sur le terrain, les pêcheurs gabonais ont pleinement accès à l'espace tampon, tandis que ce n'est pas le cas pour les communautés de pêcheurs ouest africains. Malgré cela, ces pêcheurs ne le voient pas comme un privilège, car les pêcheurs étrangers finissent souvent par se retrouver, eux-aussi, dans ces espaces aquatiques de la zone tampon du parc. Cette situation a même souvent engendré de terribles conflits entre ces différents protagonistes.

« Pour qu'on ne part pas pêcher loin, ils [l'administration] nous ont donné une zone tampon ici parce que nous on ne pêche pas beaucoup. Mais les calabas nigériens là avec les Béninois et les autres, on se retrouve déjà nous tous dedans, alors que c'est normalement seulement pour nous. Quand on les voit comme ça, on les chasse et c'est là où y a des problèmes tout le temps », (Extrait d'entretien avec un pêcheur gabonais côtier de 40 ans, au Cap-Estérias, le 27/12/2020).

Dans le rapport de l'étude de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture en collaboration avec le WCS en collaboration avec l'IRD réalisé en 2018, il est dit que les pêcheurs étrangers ont d'abord eu accès à la zone tampon du Parc Akanda au début de sa création. Puis, un conflit a eu lieu entre ces pêcheurs et les agents de conservation dudit parc. En conséquence, la zone tampon leur a été fermée jusqu'à présent comme le raconte un pêcheur ci-dessous.

« Avant on pêchait toujours dans cette zone mais, les gens du parc ont perdu un moteur volé par un pêcheur, et avec cette colère ils ont interdit l'accès à la zone tampon. Mais après ça, nous nous sommes rapproché des gens des parcs pour qu'on nous libère la zone et ils ont promis nous libérer 2 km de la zone tampon, ça n'a jamais été fait. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorubá-Ìlájẹ de 40 ans, Bac-aviation le 17/10/2017)

Pour les étrangers, l'interdiction de pêcher dans le parc reste irrévocable, apparemment, à la suite à d'un malentendu entre ces pêcheurs et agents du parc. C'est ce qui fait que la décision n'est pas acceptée par ces derniers quoique respectée en grande majorité, du fait d'une surveillance accrue. Cette réalité est aussi celle des pêcheurs yorubá-Ìlájẹ de Bac-aviation car, leurs zones de pêche ont aussi été repoussées hors du parc (DGPA, WCS & IRD, 2018 : 52). Si les pêcheurs béninois, prélevant uniquement le mullet *Mugil* sont tolérés par les agents du parc dans la zone tampon, ils ne sont pas acceptés par les populations locales, car ils sont également considérés comme des étrangers (DGPA, WCS & IRD, *Ibid.* : 54-55).

« Il convient de relever que la zone tampon du parc National d'Akanda est très sensible et qu'elle représente un enjeu autant pour les communautés gabonaises qu'étrangères. La législation actuelle présente un vide juridique à ce propos et il est souhaitable de combler ce vide en utilisant le CCGL⁸¹. » (DGPA, WCS & IRD, 2018 : 56).

⁸¹ Comité consultatif de gestion locale. Constitué de pêcheurs et de chefs de villages côtiers autochtones, il permettrait de veiller sur la gestion responsable des ressources naturelles à une échelle locale.

Ce comité consultatif de gestion locale serait une bonne idée pour gérer localement l'accès à la zone tampon du parc, étant donné que l'administration ne prévoit encore rien à ce propos. Mais, comme cela ne reste qu'une alternative des populations locales, cette possibilité se retrouve limitée face aux éco-gardes et agents des parcs nationaux. En somme, la zone tampon du parc demeure en perpétuelle tension entre tous ses riverains protagonistes.

Au fil des sorties de pêche en compagnie des pêcheurs, force a été de constater que c'étaient toujours le(s) même(s) espace(s) qui était/ent toujours fréquenté(s) à cause de la restriction imposée par le parc. Ainsi, nous allons voir comment cette restriction des zones de pêche contribue actuellement à la diminution des captures sur le littoral estuarien.

6.3.3.3.2. La restriction des zones de pêche, facteur de diminution des prélèvements chez les pêcheurs ouest africains

L'unique zone marine (baie de Corisco) attribuée aux pêcheurs ouest africains du littoral estuarien s'avère très étroite aujourd'hui d'après les témoignages de ces derniers, car ils sont devenus des dizaines de pêcheurs à la partager au quotidien. Ils sont désormais serrés et cela sous-entend qu'ils n'attrapent plus assez de poisson à cet endroit. Pour essayer d'y remédier, ils prolongent leurs séjours en mer, car la ressource poissonneuse commence à manquer et la situation se dégrade au fil des années.

« Avant, on gagne le poisson parce que y avait pas le parc. Tu pêches partout mais, depuis que y a le parc, le poisson ça diminue. Avant quand tu parts à la pêche tu peux gagner 4 cuvettes. Maintenant, tu peux gagner peut-être Deux cuvettes, une cuvette et demie et même parfois tu ne gagnes même rien pour amortir les dépenses. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ìlàjẹ, Bac-aviation, 24/10/2017)

« Le poisson n'est plus comme avant. Avant je faisais la pêche, c'était bon. Avant bon si c'est trop 100kg. Là maintenant, on peut partir tout de suite là, même une cuvette y a rien. Parfois tu pars tu fais peut-être les dépenses de 150 000f mais quand tu reviens y a seulement 50 000f, même pas de bénéfice, donc on a perdu. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlàjẹ de 35 ans, Ambowè 1, 24/10/2017)

« Ça que vous voyez là, les poissons que nous on gagne là, c'est ça qu'on ravitaille les populations. Mais normalement, y a les zones même maintenant pour voir le poisson c'est difficile. Par exemple moi là, je n'ai même pas aucun poisson à la maison. Quelques fois je peux aller payer les embaumées là pour manger. Tu sais que les poissons et l'agriculture sont le meilleur travail du monde qui ravitaille même les populations. Mais si on ne gagne pas. C'est pour ça avant quand quelqu'un vient comme vous êtes venus là, je dis voilà, prends un peu pour les enfants. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlàjẹ de 65 ans, Bac-aviation, 25/10/2017)

Tous les pêcheurs de la zone estuarienne constatent que la diminution de la ressource halieutique est devenue une réalité. Lors de nos parties de pêche en mer, nous avons pu aussi le constater. Dans le cas de la pêche à l'*Ethmalosa fimbriata* (sardine), les pêcheurs étaient

souvent obligés de mouiller le filet au moins trois fois, sinon plus, en une seule journée de dix heures de pêche. Pour le cas des filets maillants calé et dérivé en fond, les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ atteignaient parfois une semaine entière en mer. Désormais, il leur faut encore plus d'efforts dans le travail et plus de temps à l'eau, afin d'essayer de multiplier les possibilités de captures quel que soit la technique de pêche utilisée.

Au vue de toutes ces nouvelles dispositions, les pêcheurs étrangers ont souvent suggéré à l'administration des solutions palliatives aux nouvelles mesures qui contraignent profondément leur pêche sur le littoral estuarien. Ces suggestions véhiculent une idéologie de gestion partagée ou participative (Joiris, 2010) des espaces de pêche, et le prochain sous-titre montre en quoi cela consiste.

6.3.4. L'idéologie d'une gestion partagée ou participative des espaces halieutiques du littoral

Dans une enquête cadre réalisée en janvier 2003 dans la province de l'Estuaire par la direction générale des pêches et de l'aquaculture (DGPA), il est dit que les pêcheurs migrants étrangers représentent 87,96% de l'effectif total des pêcheurs artisans. Noël Ovono Edzang (2013 : 113) précise que cette étude analysait la place de ces pêcheurs étrangers dans la pêche artisanale gabonaise en évaluant la place accordée aux pêcheurs étrangers dans les politiques publiques et leur implication dans l'aménagement des pêches. Il entend par-là, la participation des pêcheurs ouest-africains à la gestion de la ressource halieutique sur le littoral gabonais. Ils devraient normalement être pris en compte dans la gestion des espaces aquatiques et leurs ressources, puisque ce sont eux qui les fréquentent au quotidien depuis des décennies.

Mais, la réalité est que ces communautés sont de plus en plus marginalisées aussi bien par l'administration que par les groupes de pêcheurs autochtones. Malgré cela, ces pêcheur ont souvent formulé des suggestions auprès des autorités compétentes pour essayer de ramener un équilibre dans la production de leurs activités de pêche. Ces propositions ont souvent été faites au cours de quelques rencontres (notamment entre 2016 et 2018) de ces pêcheurs avec certains agents de la Brigade ou de la direction des pêche, souvent venus vers eux pour des enquêtes cadres de production halieutique. C'est justement à ce niveau qu'un Comité consultatif de gestion locale (comme l'entendent les pêcheurs eux-mêmes) ainsi que nous l'avons souligné en amont, pourrait aider à mieux porter ce type de suggestion auprès de l'administration. Dans ce sens, nous allons examiner ce que demandent ces pêcheurs.

6.3.4.1. Ce que veulent les pêcheurs étrangers

Les suggestions des pêcheurs étrangers du littoral estuarien concernent directement la zone aquatique couverte par le Parc Akanda. L'idée majeure proposée dans la plupart des discours est de demander à l'administration « un accès semestriel dans les anciennes zones de pêche du parc, afin de leur permettre d'arriver encore à avoir de bonnes quantités de poissons ». Ils demandent plus précisément une période ouverte allant de trois à six mois de pêche dans l'année au lieu de douze mois sur douze.

Pour soutenir leur propos, ils se basent, dans un premier temps, sur le cas de l'*Ethmalosa fimbriata* (sardine) qui est prélevée périodiquement dans l'année. Sur le littoral, ce poisson est pêché dix mois sur douze, les deux autres mois (du 1^{er} septembre au 31 octobre de chaque année) étant réservés à la période de reproduction de l'espèce (Décision N°4/MEFEPEPN du 6 janvier 2003 portant institution d'une période de fermeture de la pêche à la sardine). Les pêcheurs pensent que cette norme périodique pourrait aussi s'appliquer dans le cadre de l'accès au parc, car le poisson devient de plus en plus rare dans l'actuelle zone de pêche durant ces trois mois de fermeture de la pêche à la sardine. Ils ajoutent que cela pourrait aider à tenir face aux multiples contraintes administratives auxquelles ils font face, tout au long de l'année pour pêcher dans la « petite zone de pêche » qui leur a été attribuée. Ils disent même qu'ils seraient prêts à supporter davantage ces contraintes, si cette proposition était prise en compte. Ainsi, les marchés de la capitale pourront toujours être considérablement fournis en poisson issus de la pêche artisanale.

« Mon petit, comme ils nous ont expliqué là que le parc c'est pour garder le poisson pour vous les jeunes gabonais, c'est bien. Mais nous aussi, on vit avec le pêche là et là que ils nous ont mis là-bas à l'eau, c'est déjà trop petit parce que on est beaucoup de pêcheurs dans une petite place. On n'attrape plus rien. Ce qu'on demande là c'est que si l'Etat peut seulement nous dire qu'on pêche là où y a le parc même trois mois comme ça chaque année, ça va nous aider un peu pour nourrir la famille et vendre aussi aux gabonais eux-mêmes. Parce que l'Etat oublie que c'est les Gabonais eux-mêmes qui mangent aussi le poisson qu'on pêche, on n'amène pas ça au Nigeria, hum ! » (Extrait d'entretien avec un pêcheur yorùbá-Ìlájẹ de 55 ans, Ambowè, 15/12/2020)

Dans un deuxième temps, ils soulignent que la restriction des zones de pêche, intrinsèquement liée à la diminution du poisson dans l'actuelle zone de pêche, incite actuellement beaucoup de pêcheurs ouest-africains à abandonner la pêche en mer. Beaucoup se reconvertissent en taximan, maçon, commerçant, mécanicien. Ils abandonnent la pêche pour les métiers urbains. En conséquence, la pratique de la pêche artisanale risque de disparaître à plus ou moins long terme dans cette partie du littoral gabonais. Or, cela ne fera qu'empirer le constat

amer d'une pénurie du poisson frais dans les marchés locaux de la capitale. Donc, pour éviter cela, ces pêcheurs voudraient bien un accès régulé dans leurs anciennes zones de pêche du parc Akanda.

« Normalement depuis que y a le parc là, la pêche ça ne donne plus comme avant. Et, maintenant par exemple, c'est moi-même qui force encore ça. J'ai deux frères qui ont déjà laissé ça, ils sont déjà les commerçant à la gare routière là-bas. Ils ne partent plus à l'eau parce que y a plus le poisson. Mais moi aussi je vais bientôt laisser l'histoire-là. Si les gens du parc là (éco gardes) peut même nous laisser pêcher même un petit temps là-bas, ça va quand même nous arranger parce que là où on pêche maintenant, c'est trop loin parce que ça prend le carburant, et c'est vraiment trop petit, alors qu'on est beaucoup avec les Béninois aussi et les Ijos. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur nigérian yorùbá-Ilàjẹ de 35 ans, à Bac-aviation, 27/11/2020)

Avec ces suggestions d'accès régulés aux espaces halieutiques du Parc Akanda, on voit bien que ces pêcheurs ne veulent tout simplement pas subir les directives de l'État vis-à-vis de leur travail. Ils semblent dire à l'État que cela éviterait des récives d'infractions de pêche dans le parc s'il y a une période d'accès régulée dans l'année. De plus, ces propositions donnent l'impression que ces pêcheurs ne veulent pas être spectateurs du « déclin de la pêche artisanale maritime » dans cette zone côtière. Car c'est ce qui risquerait d'arriver à long terme, s'il n'y a plus d'activité de pêche maritime productive. Mais, on constate que l'État demeure sourd à toutes ces propositions, comme l'indique l'intitulé ci-dessous.

6.3.4.2. La « sourde oreille » de État qui traduit un paradoxe

Les relations entre l'administration et les pêcheurs ouest-africains sont surtout teintés de méfiance car, tous les pêcheurs migrants ne sont pas toujours en règle. Ils cumulent souvent des défauts de carte de séjour, de carte de pêcheur, de licence de pêche ou d'immatriculation des pirogues. En conséquence, l'administration ne vient presque jamais à leur rencontre (Ovono Edzang, 2013 : 123). De leur côté, les pêcheurs migrants ne supportent pas d'aller vers l'administration, pour ces mêmes raisons. D'où un contact froid entre les deux parties. Toutefois, l'administration souhaite qu'il y ait continuellement du poisson dans les marchés de la ville c'est pourquoi, elle prévoit quelques zones de pêche, bien que réduites. Elle est bien consciente que le poisson est une grande source de protéines pour la population gabonaise. Mais, le fait est que les zones laissées en libre accès semblent ne plus être suffisantes pour leurs attentes en protéines halieutiques. On aurait dit que les politiques administratives veulent à la fois, « la chose et son contraire », comme a pu le dire un ancien pêcheur béninois au débarcadère d'Ambowè 1.

Pour revenir à l'idée d'une gestion partagée ou participative des espaces halieutiques, c'est-à-dire à un accès régulé de pêche dans le parc, l'administration n'y a jamais donnée de suite concrète. Rien n'a encore été décidé de façon officielle à ce sujet. Il n'y a que les pêcheurs coutumiers qui ont accès au parc de façon limitée. Pour les pêcheurs étrangers, c'est totalement irréversible pour l'instant. Mais, les délits de violation de zones de pêche ne font que se multiplier, car le parc Akanda reste visiblement le terroir idoine d'une pêche prolifique pour ces derniers, ainsi que le reprend la citation ci-dessous.

« En termes de gestion de la zone marine estuarienne, les populations formulent certaines attentes. Parmi celles-ci la volonté de redonner accès à certaines zones du parc, au moins pour certains types de pêche. » (DGPA, WCS & IRD, 2018 : 56)

Au demeurant, l'administration, bien que désireuse de voir le poisson en abondance dans les marchés urbains, ne veut pas prendre en compte les propositions de l'ensemble des communautés de pêcheurs étrangers du littoral estuarien. Cette situation traduit donc un grand paradoxe. Cela voudrait aussi dire que l'idée d'une gestion partagée ou participative des espaces halieutiques n'est encore qu'une illusion. C'est pourquoi un agent de la direction de la pêche artisanale à Libreville nous a déclaré que :

« l'administration pense qu'en prenant en compte les propositions des pêcheurs étrangers, cela ne fera qu'accentuer l'exploitation abusive des ressources côtières, car l'activité de ces pêcheurs n'est basée que sur le profit. Ce serait donc une erreur de le faire pour l'instant [...]. De surcroît, il y a déjà beaucoup de difficultés à les contrôler actuellement, combien de fois si on leur permettait de faire ce qu'ils demandent-là. Bon ! peut-être plus tard en fonction des nouveaux défis du secteurs de la pêche, car pour l'instant, je ne sais pas. L'enjeu est vraiment très important [...]. »

En reprenant ces propos, on peut comprendre qu'il n'est pas question que cette requête soit considérée pour le moment. Ou alors, cela n'aura certainement jamais lieu.

*

* *

Au sortir de ce dernier chapitre, il ressort que l'interdit, l'invisible et le foncier halieutique sont étroitement liés à la pratique de la pêche. Ils la normalisent, la régulent et la codifient au sein des communautés de pêcheurs gabonais. Pour clore notre travail, nos prochaines pages vont présenter notre conclusion générale. Celle-ci sera respectivement suivie des annexes, des références bibliographiques, l'index des auteurs, et des tables d'illustrations et des matières.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail est le premier qui compare la pêche maritime côtière à celle continentale villageoise au Gabon. Sur la base de deux sociétés de pêcheurs distinctes à savoir : les Nigériens yorùbá-Ìlàjẹ de la côte estuarienne et les Gabonais fang-ntumu au Nord du pays, la comparaison s'est fondamentalement appuyée sur les chaînes opératoires des différentes techniques de pêche employées afin de proposer un nouveau regard sur l'analyse de la technologie halieutique au Gabon. Ce travail vient ainsi s'ajouter aux précédents travaux pour contribuer modestement à l'intérêt croissant sur l'étude de la pêche gabonaise en anthropologie, tout en se démarquant par sa particularité d'avoir mobilisé simultanément deux modèles de pêche différents.

La thèse doctorale de Guy-Serge Bignoumba (1995), portant sur « la contribution à l'étude géographique de la pêche maritime en tant qu'activité secondaire dans un pays tourné principalement vers l'exploitation de ses ressources continentales », a été le premier véritable travail d'analyse consacré à la pêche maritime au Gabon. Inscrite en géographie maritime, cette contribution a fait l'état des lieux de cette activité littorale et a déterminé son statut dans la hiérarchie d'exploitation des ressources naturelles du pays. Cette thèse a, ensuite, ouvert la voie à plusieurs autres contributions du même auteur et à d'autres chercheurs pluridisciplinaires au fil des années. C'est ainsi que treize ans plus tard, la thèse doctorale de Catherine Sabinot (2008) portant sur « la dynamique d'acquisition des savoirs et savoir-faire dans un contexte pluriculturel » au Sud du littoral gabonais (Banio-Mayumba), fut la première en anthropologie maritime et écoanthropologie à pleinement se consacrer aux activités de pêche maritime et autres activités littorales du pays. Nous la considérons comme un travail pionnier et fondamental de l'anthropologie maritime au Gabon. D'autres travaux de cette auteure qui ont suivi après sa thèse, sont également à considérer dans cette optique. Après cette dernière, il y a également eu la thèse doctorale d'anthropologie maritime et socioculturelle de Linda Badjina (2011) portant sur « les dynamiques de changements dans l'activité de pêche au Gabon de 1900 à nos jours ». En mettant l'accent sur l'aspect dynamique des savoirs et activités de pêche du pays, cette thèse constitue la deuxième étude doctorale gabonaise d'anthropologie entièrement dédiée à la pêche.

Tous ces travaux ont respectivement décrit et démontré, non seulement les rapports que les communautés locales entretiennent avec leurs espaces marins (Peron & Rieucou, 1996), mais surtout leur rapport à la pêche artisanale maritime au Gabon. Notre recherche s'en est inspirée en se focalisant spécifiquement sur la technologie halieutique (processus

techniques, chaînes opératoires, ainsi que la part sociale et symbolique) des communautés mobilisées. La pêche ressort ainsi, d'une part, comme un fait social total au sens de Marcel Mauss (un fait qui mobilise l'ensemble de la société). D'autre part, elle se présente comme un fait technique total (Schlanger, 1991), c'est-à-dire qu'en tant que technique d'acquisition et de production, l'analyse de la pêche prend en compte des connaissances (historiques, écologiques, symboliques, juridiques, linguistiques) des communautés de pêcheurs en présence. Par conséquent, on retient qu'il n'y a pas de rupture entre l'aspect technique et celui social dans la pratique de la pêche. La corrélation des deux aspects constitue le socle de l'efficacité de cette activité. Ainsi, les pêcheurs sont amenés à exécuter étape par étape les enchaînements technologiques et symboliques (phases, opérations, actes et gestes techniques, associés aux interdits et autres savoirs sociaux nécessaires.) de leurs techniques pour capturer les poissons. C'est pourquoi Marcel Mauss (1968) a défini la technique comme un acte traditionnel efficace et fondamentalement sociale ; et que Leroi-Gourhan (1945) l'a résumé comme un acte socialisé sur la matière.

De la description des sociétés de pêcheurs à l'analyse de leurs savoirs et savoir-faire

Dans ce contenu ethnographique, nous avons commencé par décrire les contextes sociohistoriques, géographiques, économiques et écologiques de chacune des deux sociétés de pêcheurs abordées dans les deux premières parties. Nous avons également décrit et classé leurs techniques de pêche, leurs cours d'eau et les ressources halieutiques prélevées.

Nous avons vu que les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlàjẹ font partie de la grande communauté des pêcheurs ouest africains (Bénois, Ghanéens, Sénégalais, Saotoméens, Nigériens.), qui a toujours migré en sous-région Atlantique du Golfe de Guinée depuis près d'un siècle. Le fait est que ces pêcheurs ont toujours été à la recherche de territoires de pêche plus fructueux, au-delà de plusieurs autres raisons contraignantes d'ordres politiques, économiques, halieutiques, sociales (Chauveau, 1986, 2000 ; Ovono Edzang, 2006 ; Sabinot, 2008). Ayant pour principale référence le mythe *Odùduwa* comme source et fondement de leur civilisation et leurs connaissances halieutiques en particulier, les Yorùbá-Ìlàjẹ connaissent la mer depuis leurs pays d'origine. C'est pourquoi leurs rapports à cet espace se traduit par des connaissances sociales, économiques, symboliques, très développées en pays d'accueil. Au sein de leurs débarcadères de pêche souvent éloignés des agglomérations urbaines, ils s'organisent en systèmes associatifs d'entraides et d'intégrations entre pêcheurs. Les quantités de poissons

produites sont commercialisées en quasi-totalité (frais ou fumés). Ils pratiquent donc une pêche commerciale.

Quant aux agro-pêcheurs fang-ntumu, nous avons vu qu'ils font partie du peuple fang de la sous-région d'Afrique centrale et particulièrement du Nord-Gabon. Leurs savoirs et savoir-faire de la pêche sont intrinsèquement liés aux sources historiques (longue migration transafricaine) et orales (mythe d'*Ozamboga*) de leur peuple de référence (Fang), ainsi qu'à leur rapport à l'eau au fil des siècles de leur existence. Leurs activités de pêche suivent un cycle bien défini, bien que leur calendrier s'interpénètre avec ceux des autres activités sociales rurales tout au long d'une année. Caractérisée par l'autoconsommation des ressources naturelles, cette communauté concilie espace forestier terrestre et espace aquatique fluvial dans ses activités durant l'année.

Dans la troisième partie, nous avons abordé des similitudes technologiques de pêche chez les deux communautés de pêcheurs. Nous avons ainsi montré que pour apprendre une quelconque technique de pêche, les néophytes doivent respectivement accompagner, regarder et imiter les pêcheurs expérimentés en situation de pêche. Nous avons également vu que les techniques de pêche sont utilisées en tenant compte de leurs actions actives et directes, puis de leurs actions passives et indirectes sur les poissons. Ces actions conduisent les pêcheurs à deux types de rapports avec ces techniques à savoir : le prolongement et la rupture.

Le premier se fait par l'intermédiaire du corps du pêcheur, c'est-à-dire la maîtrise directe de son engin de pêche avec des mouvements synchronisés des membres corporels en vue de capturer le poisson. Dans le cas échéant, le pêcheur peut aussi inciter ou contraindre le poisson à s'orienter vers l'engin de pêche (filet et hameçon) pour s'y prendre. Quant au second rapport, il fait référence aux ruptures courte et prolongée du pêcheur dans le déroulement de sa technique. La première forme de rupture repose sur des visites intermittentes du pêcheur à son engin de pêche tout au long de la séance de pêche dans un cours d'eau. Alors que la rupture prolongée fait référence à l'absence quasi définitive du pêcheur au lieu de pêche pour ne revenir qu'après un ou plusieurs jours, pendant que son engin de pêche reste à l'affût dans l'eau.

Nous avons, enfin, montré qu'au sein des deux communautés de pêcheurs gabonais abordées, les pratiques de pêche se réalisent en lien avec le monde invisible. Cela se traduit par la mobilisation des interdits, cérémonies et rites propitiatoires, prières, augures. L'objectif de cette part de l'invisible est de garantir le succès des techniques et engins de pêche, ainsi

que de préserver les pêcheurs de tout danger en situation de pêche. Au même titre que l'implication du monde invisible dans la pêche, les pêcheurs mobilisent également le foncier aquatique. Celui-ci intervient surtout pour ressortir les conflits de légitimation, d'occupation et d'exploitation des espaces de pêche au sein des deux communautés de pêcheurs. D'une communauté à une autre, les espaces aquatiques de pêche sont considérés comme des propriétés légitimes (ou illégitimes), temporaires ou permanentes. C'est pour cela qu'il a été nécessaire d'appréhender les normes coutumières et administratives de la pêche dans la gestion des espaces aquatiques au Gabon.

Les limites d'une étude comparée sur la pêche gabonaise

La première limite à prendre en considération dans cette étude comparée repose sur le fait de n'avoir pu travailler qu'avec les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ et les pêcheurs fang-ntumu. Sur le littoral estuarien où nous avons travaillé on compte, d'une part, des communautés de pêcheurs autochtones telles que les Benga, Sékiani, les Fang-mekè, et d'autre part, des communautés de pêcheurs étrangers à savoir les Nigériens ijo, les Béninois, ainsi que quelques minorités de pêcheurs Saotoméens, Équato-guinéens et ghanéens. Toutes tournées sur l'exploitation de la ressource marine halieutique, ces communautés peuvent également constituer des sujets pertinents de recherche en fonction de la problématique formulée. De même, le bassin gabonais du Ntem abrite d'autres communautés forestières en dehors des Fang-ntumu à l'instar des Fang-mvaï qui entretiennent aussi des rapports avec les espaces fluviaux qui les environnent. Ces communautés pourraient également alimenter bien des recherches en halieutiques au même titre que les Fang-ntumu traités ici. Il s'agit donc d'une limite non négligeable bien que nous ayons indiqué les raisons du choix des communautés d'étude.

Ensuite, ce travail ne s'est limité qu'aux filets et hameçons chez les pêcheurs masculins des deux communautés étudiées. Cela signifie que plusieurs autres techniques de pêche maritime et fluviale n'ont pas été abordées au cours de notre analyse en fonction de notre orientation de recherche et sa délimitation. Chez les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ, il n'y avait pas un autre principe technique de pêche en dehors de ceux évoqués. En communautés de pêcheurs fang-ntumu en revanche, les procédés techniques étaient diversifiés. Cela veut dire qu'en dehors du filet et des hameçons, des questionnements pertinents pourraient également être formulés sur les techniques de barrages masculins de pêche à savoir *alam* et *ndzip*, car il s'agit d'un principe technique que ces communautés connaissent et pratiquent beaucoup depuis des

génération, mais que nous n'avons souvent abordé qu'à titre indicatif afin de rester dans la circonscription de notre recherche. L'autre précision à préciser en termes de limite à ce niveau c'est que, nous ne nous sommes focalisés que sur la pêche artisanale fluviale et celle maritime. La pêche industrielle et ses pratiques n'ont pas été abordées.

Pour terminer, la pêche féminine n'a pas été traitée dans ce travail afin d'équilibrer notre comparaison au sein des communautés étudiées. Toutefois chez les Fang-ntumu (contrairement aux Yorùbá-Ìlájẹ, où les femmes ne sont que des mareyeuses qui restent au débarcadère pour y attendre le poisson), la gente féminine regorge des savoirs et savoir-faire de pêche capables d'alimenter des orientations pertinentes de recherches. Les femmes fréquentent des rivières pour y pêcher avec des nasses rondes *tán* en mobilisant des techniques telles que *mesama* ou *abula*, *alóq*, *fis* ou *etoq*. Ces connaissances et savoir-faire contribuent à leur identité socioculturelle au même titre que l'agriculture sur brulis *afùp* (Carrière, 2005 ; Kialo, 2010 ; Assengone, 2011). Ainsi, le fait de ne pas avoir abordé ces techniques de pêche féminines en détails constitue aussi une limite non négligeable à ce travail ethnographique.

À l'issue de la comparaison des pêches maritimes côtières et continentales villageoises

Au sortir de cette étude des sociétés de pêcheurs gabonais, il a été montré qu'il y a un rapport différentiel avec les espaces de pêche fréquentés. Sur le littoral estuarien, les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ ainsi que l'ensemble des autres communautés de pêcheurs ouest-africains pratiquent une occupation et une appropriation provisoire des espaces exploitées. Ce qui démontre un rapport discontinu avec ces espaces. Ils ne sont, en effet, autorisés à exercer que dans les zones aquatiques qui leur ont été provisoirement attribuées par l'administration des pêches. Une activité de pêche en dehors de ces espaces est, soit illégale aux yeux de l'administration, soit une source de conflit avec les communautés côtières autochtones. Cela signifie en réalité que ces pêcheurs ne peuvent se réclamer d'aucun droit ou privilège d'une quelconque appropriation définitive de leurs lieux de pêche, car ils ne sont là que pour un temps. Quelles que soient les techniques de pêche que les pêcheurs étrangers mettent en œuvre, ils sont susceptibles d'être contraints de changer leurs lieux de pêche à la demande de l'administration. Leur statut de pêcheurs étrangers définit en effet leur rapport d'occupation et d'exploitation des espaces halieutiques dans l'ensemble du littoral gabonais.

Chez les Fang-ntumu en revanche, ce rapport aux espaces de pêche se présente différemment. Il est encadré par des normes coutumières locales où l'espace aquatique est exploité et considéré comme un patrimoine à gérer avec parcimonie. Cela donne lieu à un

rapport que je qualifie de permanent et continu. Les techniques de pêche mises en œuvre contribuent aux stratégies d'occupation, de gestion et d'appropriation de plan d'eau fluviaux. Parmi ces techniques, il s'agit d'*alàm*, *ndzip* et *aboq fis*, qui consistent respectivement en l'établissement de barrages dans un cours d'eau donné pour capturer. Pour cela, elles nécessitent une durée d'installation comprise entre deux semaines et un mois. Après cette installation, la durée d'action du barrage peut aller jusqu'à six mois avant que ce dernier ne soit renouvelé. En somme, ces représentations différentielles du rapport à l'espace aquatique mettent en exergue la question du foncier halieutique au Gabon. Ce foncier halieutique comprend non seulement les normes administratives, mais également les normes coutumières locales.

Ensuite, il y a la dimension technologique portant sur les rapports des pêcheurs avec leurs techniques de pêche. Cette dimension met en évidence l'absence et la présence du pêcheur dans l'ensemble de l'action technologique pour capturer le poisson en situation de pêche. Ces rapports sont effet prédéfinis dans le système technologique des pêcheurs en fonction de la nature de la technique utilisée, du principe technique d'appartenance, et de la communauté en présence. La dimension technologique se rapporte également à l'apprentissage des activités halieutiques au sein des sociétés de pêcheurs fang-ntumu et yorùbá-Ìlàjẹ. Cet apprentissage marque l'acquisition des connaissances de pêche et permet leur transmission au sein d'une même communauté ou entre différentes communautés, de génération en génération. Il nécessite un écosystème favorable afin de permettre au pêcheur néophyte de faire ses preuves. L'apprentissage des techniques de pêche suit, enfin, un cheminement linéaire d'éléments qui se complètent mutuellement à savoir : l'accompagnement, l'observation et l'imitation, au-delà des différences et représentations socioculturelles de chaque communauté.

Pour clore, il y a la dimension des interdits et la part de l'invisible chez les pêcheurs. Ces éléments cosmologiques de la pêche contribuent à la protection, production et l'efficacité du pêcheur et sa technique. Ils sont lisibles à travers le corps du pêcheur, ses engins, les noms des pirogues, des amulettes (talismans, fétiches), des rites et pratiques propitiatoires. Sans eux, la pratique de pêche est incomplète, car ils précèdent chaque chaîne opératoire et complètent leurs actions technologiques. L'interdit et l'invisible mettent les pêcheurs en phase avec eux-mêmes, ainsi qu'avec l'activité de pêche, le monde aquatique et ses entités. C'est

pour cette raison que les pêcheurs connaissent plusieurs interdits individuels et collectifs et s'adonnent également à des pratiques ésotériques.

De potentielles perspectives d'étude et de valorisation à envisager

La première chose à proposer en perspectives porte sur le statut des pêcheurs étrangers au Gabon. L'objectif est, d'une part, d'approfondir des recherches anthropologiques pour comprendre ce statut, et voir dans quelles mesures l'administration pourrait associer ou pas ces pêcheurs pour essayer de convenir d'une « gestion partagée ou participative » des espaces aquatiques de pêche au Gabon. Ces pêcheurs seraient ainsi plus impliqués, responsabilisés et davantage sensibilisés (Ovono Edzang, 2013), au lieu de simplement leur appliquer drastiquement des normes qui ne tiendraient pas compte de leurs réalités et de leurs connaissances sur le terrain. D'autre part, Catherine Sabinot (2008) a abordé dans sa thèse doctorale les transmissions des savoirs littoraux entre les communautés de pêcheurs étrangers (Béninois et Sénégalais) et les autochtones (Gabonais vili) dans la zone côtière de la Banio où elle présente une collaboration plus ou moins stable entre-elles. Mais cette situation est un peu différente dans la zone estuarienne où nous avons travaillé. Car, on observe plutôt de façon récurrente des situations conflictuelles entre pêcheurs étrangers et autochtones au sujet de l'accès aux zones de pêche assignées par l'administration depuis quelques années (surtout depuis la création du Parc Akanda en 2002). Alors d'une zone littorale à une autre, les rapports entre les communautés présentes sont contrastés. De son côté, l'administration a également ses propres représentations empiriques de ces communautés de pêcheurs étrangers et autochtones. Il serait donc envisageable d'approfondir des recherches sur l'évolution de ces rapports dans l'ensemble de l'espace côtier afin de voir dans quelle mesure cela pourrait être un atout au développement halieutique maritime côtier au Gabon tel qu'on peut le voir dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest notamment au Sénégal, Ghana, Nigeria, Benin (Cheveau, 1986 ; 1991 ; Oyinbo, 2013 ; Seck, 2014 ; Nketia, 2018 ; Olalekan, 2018).

Un autre aspect important est de mobiliser d'avantage l'anthropologie des techniques ou l'ethno-technologie pour décrire et définir la fonction de l'élément technologique dans l'ensemble des pratiques socioéconomiques gabonaises rurales et urbaines. Dans ce sens, le cadre halieutique permettrait particulièrement de mener des recherches auprès des communautés de pêcheurs pour voir si la promotion et la vulgarisation des techniques de pêche gabonaise, à travers une élaboration de fiches techniques de pêche (fluviales et maritimes), peuvent

contribuer au développement local de cette activité voire constituer une attraction pour les générations gabonaises futures. Par exemple, les fiches permettront de mieux évaluer et contextualiser les techniques en ce sens que chacune d'elles comprendra des éléments spécifiques à savoir : la communauté de référence ; l'histoire de la technique ; les matériaux d'usage ; le calendrier de pratique ; espèce de poisson sollicitée ; la chaîne opératoire. Ces fiches contiendront des informations précises sur chaque technique de pêche et ses savoirs.

Enfin, le dernier élément concerne la pêche féminine, qui n'a pas constituée l'objet de ce recherche. Chez les Fang-ntumu voire l'ensemble des communautés continentales en particulier (contrairement aux Yorùbá-Ìlájẹ, où les femmes ne sont que des mareyeuses qui restent au débarcadère pour y attendre le poisson), la gente féminine regorge des savoirs et savoir-faire de pêche capables d'alimenter des orientations pertinentes de recherche. Les femmes fréquentent des rivières pour y pêcher avec des nasses rondes *tán* en mobilisant des techniques telles que *mesama* ou *abula*, *alóq*, *fis* ou *etoq*. Ces connaissances et savoir-faire contribuent à leur identité socioculturelle au même titre que l'agriculture sur brulis *afùp* (Carrierre, 2005 ; Kialo, 2010 ; Assengone, 2011). Ainsi, un travail ethnographique et anthropologique pourrait s'intéresser à cette pêche féminine en profondeur pour voir dans quelle mesure elle contribuerait véritablement au rendement halieutique et économique du pays dans les années à venir.

ANNEXES

Annexe 1 : glossaire des pêcheurs fang-ntumu et yorùbá-ìlájẹ au Gabon

Ce glossaire comprend les principaux termes techniques et expressions liées à la pêche chez les pêcheurs villageois continentaux fang-ntumu et pêcheurs artisans marins yorùbá-ìlájẹ au Gabon. En plus de leurs langues vernaculaires respectives, ces pêcheurs utilisent aussi le français. C'est surtout le cas des pêcheurs yorùbá-ìlájẹ, parce qu'ils partagent le littoral estuarien gabonais avec d'autres communautés de pêcheurs, et l'administration gabonaise des pêches. Cela veut dire que leur vocabulaire de pêche est hétérogène. Chez les Fang-ntumu en revanche, la quasi-totalité des désignations est en fang-ntumu. Leur vocabulaire de pêche est plutôt homogène.

Ce glossaire est structuré en thématiques. À l'intérieur de chacune d'elle, les termes et expressions se rapportant à la pêche sont rangés en ordre alphabétique sous deux colonnes. À l'aide de l'alphabet phonétique internationale (API), la présentation de chaque terme ou expression comporte (en fonction des données recueillis et du terme en présence), des éléments tels que :

- une transcription littérale,
- une signification littérale,
- une définition sociologique

Afin de distinguer les termes et expressions des langues des pêcheurs, nous avons opté d'intégrer des sections A et B à l'intérieur de chaque thématique. Nous précisons que les termes et expressions de pêche de ce glossaire proviennent directement des pêcheurs eux-mêmes.

1. Techniques de pêche

- *Section A : En fang-ntumu*

Alàm : Ce terme vient du verbe ***a-lam***, qui signifie piéger ou faire un piège en langue fang-ntumu. Dans un autre contexte, il découle aussi du mot ***olàm***, c'est-à-dire le *piège*. Il désigne ainsi l'engin de pêche et sa technique d'usage. La technique est masculine et opère de jour comme de nuit sous forme de piège, à l'aide d'un barrage

à entonnoir muni d'un planché filtre en natte de bambous.

Alóq : ***Alóq*** dont le pluriel est ***màlók***, vient du verbe ***a-lók*** qui désigne l'action de vider ou de causer un trouble selon les contextes. Ici, il s'agit plus tôt de vider un plan d'eau circonscrit pour y ramasser du poisson. C'est une technique de pêche

féminine collective diurne qui s'exécute avec des digues et troubles des eaux.

Adzili-kwas : Littéralement, *adzili* vient du verbe coincer, trouver, débusquer, (selon le contexte). *Kwas* désigne le poisson. Ça donne : coincer le poisson. En d'autres termes, il s'agit de contraindre le poisson à se diriger vers un filet *avwát* (préalablement installé sous forme de barrage), pour être capturé. Cela se fait à l'aide d'une longue séquence de trouble des eaux par tapage (on tape dans l'eau avec des branchages et morceaux de bois). C'est à cause de cette séquence que les pêcheurs désignent aussi cette technique de pêche diurne par l'expression « couvre-feu ».

Ajà : Ce terme vient du verbe *a-jà* qui désigne l'action de fermer ou de barrer un passage. Etant donné qu'il est question d'une nasse tubuliforme, l'objectif est

Eloa : À la base, le terme *eloa* désigne l'écoulement permanent d'un lit d'eau. En tant que technique masculine de pêche diurne et nocturne, *eloa* est aussi le terme qui désigne la palangre de surface. Celle-ci ne se pratique que dans les cours d'eau qui coule en permanence en saison d'étiage des eaux. Les pêcheurs disent qu'ils l'appellent ainsi parce que cette palangre relie toujours les deux rives d'un cours d'eau, tout en laissant pendre ses lignes (de 30cm de long) au fond de l'eau vers l'aval. Ce terme désigne donc l'engin de pêche et sa technique d'usage.

Emvue : D'après les pêcheurs, ce terme viendrait du mot *vue*, une sorte de son onomatopéique qui se fait entendre lorsque le filet épervier retombe dans l'eau après son jet en situation de pêche. *Emvue* désigne ainsi la technique masculine de pêche diurne au filet épervier chez les Fang-ntumu.

qu'une fois que le poisson entre dans la nasse *ajà*, il ne doit pas en ressortir, il reste coincé à l'intérieur car son orifice d'entrée ne permet pas d'en ressortir. Avec une taille d'environ un mètre de long, cette nasse constitue d'une part une technique de pêche à part entière (on la trempe dans l'eau en y mettant des appâts), opérant de jour comme de nuit. D'autre part, elle est aussi utilisée dans la haie de nasses *ndzip*, où elle est toujours tournée en aval pour piéger les poissons qui remontent le courant d'eau.

Etele : Ce terme dont le pluriel est *bitele* vient du verbe *a-tele* qui signifie mettre debout. Il renvoie au positionnement vertical de la canne *etele* dans l'eau, c'est-à-dire lors de son mouillage en situation de pêche. Ce terme désigne donc l'engin de pêche et sa technique d'usage. Il s'agit surtout d'une technique est diurne qui opère avec une canne de ligne verticale.

Engàq : Ce terme vient du verbe *a-ngâ* qui signifie poser ou placer, en fonction du sens. Dans le cadre de la pêche, ce terme désigne en même temps l'engin de pêche et sa technique. Plus précisément, il renvoie au mouillage de la canne *engàq* en situation de pêche. C'est une technique de pêche nocturne qui opère avec une canne de ligne horizontale. Le pluriel de ce terme est *bingàq*.

Mbás : Ce terme renvoie à objet léger et susceptible de flotter à la surface de l'eau, sans risque d'immersion. Pour les pêcheurs, ce terme désigne un gros flotteur auquel est suspendue une ligne de coton de 1m, munie d'un hameçon. Plus précisément, ce terme désigne l'engin de pêche et la technique employée. La technique diurne et opère avec un flotteur de ligne.

Mbæ : Ce terme vient du verbe *a-bæ* qui signifie blesser quelque chose ou quelqu'un. Dans le cadre de la pêche, il s'agit de donner ou infliger une blessure

mortelle au poisson à coup de machette. On parle ainsi d'une technique masculine de pêche nocturne à la machette.

Màsama : Ce terme vient du verbe *a-sama* qui renvoie à l'action de pêcher à la nasse ronde *tán* chez les femmes fang-ntumu.

Màsama désigne alors le nom de la technique féminine de pêche diurne à la nasse ronde avec trouble des eaux.

Ndzip : Ce terme vient du verbe *a-dzip* qui veut dire fermer quelque chose. Dans le cadre de la pêche, il s'agit de fermer un cours d'eau à faible étiage dans sa largeur à l'aide d'une haie constituée d'essences végétales. Afin de laisser passer l'eau, cette haie contient des ouvertures au niveau desquelles sont installées des nasses tubuliformes *ajà* et *nsoŋ* qui ont pour rôle de piéger les poissons qui voudront traverser la haie. Ce terme désigne donc l'engin de pêche et sa technique (barrage en haie de nasses tubuliformes) qui opère de jour comme de nuit.

Ngáq : Ce mot renvoie à l'introduction de quelque chose à un endroit difficile d'accès. Dans le cadre de la pêche, il s'agit d'introduire en plein jour, une ligne d'hameçon appâtée sous des souches d'arbres ou dans des trous boueux susceptibles de contenir des poissons siluridés et anguillidés, en vue de les capturer. Ce terme désigne donc l'engin de pêche et sa technique d'usage.

- *Section B : En français (utilisé par les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ*)

Filet encerclant de surface : C'est la technique masculine de pêche au filet maillant encerclant chez les Yorùbá-Ìlàjẹ. Elle consiste à mouiller le filet autour d'un banc de poissons déjà repéré en amont, afin de les capturer.

Ngòm : Tout comme le terme *mbàs* vu plus haut, celui de *ngòm* désigne également un objet susceptible de flotter sur l'eau sans risque d'immersion. Mais, celui-ci est lesté au fond de l'eau par un poids. Dans le cadre de la pêche, il s'agit d'un gros flotteur auquel est suspendue une ligne de coton d'environ 8m, munie d'un petit caillou lié à deux morceaux de bois croisés et portant chacun deux demi-lignes d'hameçons de 30cm. Pour les pêcheurs, *ngòm* désigne aussi bien l'engin de pêche que de la technique elle-même. Il s'agit surtout d'une technique diurne opérant par flotteur de ligne avec quatre hameçons.

Nsój : Ce terme désigne d'abord quelque chose de pointue, si on retire le ton haut sur le « ɔ » (*nsɔŋ*). Pour la pêche, il s'agit plus tôt d'une nasse masculine tubuliforme qui fait environ trois mètres de long. Toujours tournée vers l'amont pour recevoir les poissons qui descendent avec le courant d'eau, elle n'est utilisée que dans la haie de nasses *ndzip*.

Ofá : Ce terme vient du verbe *a-fás* qui signifie sortir quelque chose d'un endroit avec empressement. Et pour la pêche, il s'agit de sortir le poisson de l'eau, après l'avoir accroché à l'aide d'une ligne appâtée. Plus précisément, *ofá* désigne non seulement l'engin de pêche (canne, ligne et hameçon), utilisée pour prélever le poisson, mais aussi la technique elle-même. Et cette dernière est diurne.

Filet dérivant de fond : C'est la technique masculine de pêche au filet maillant dérivant chez les yorùbá-Ìlàjẹ. Elle consiste à mouiller le filet en semi-fond, afin qu'il dérive avec la marée.

Filet calé de fond : C'est la technique masculine de pêche au filet maillant calé yorùbá-Ìlàjẹ. Elle consiste à mouiller le filet en fond de l'eau, afin qu'il reste calé quel que soit la marée.

Pêche à la ligne : C'est la technique de pêche masculine à la ligne avec hameçon qui est utilisée par les enfants yorùbá-Ìlàjẹ dans les débarcadères en marée montante. Elle leur sert de jeu et consiste à appâter une ligne et la jeter à l'eau pour prendre de petits poissons.

2. Expressions connexes aux techniques de pêche

- Section A : En fang-ntumu

Abam-etele : *Abam* vient du verbe planter ou enfoncer, et *etele* désigne une canne de ligne verticale. Cette expression désigne ainsi l'action de mouiller cette canne de ligne en situation de pêche. Ce mouillage consiste à planter la canne en position verticale dans un plan d'eau. Cela peut aussi s'employer pour la canne de ligne horizontale *engàq*, et on dira : *abam engàq*.

Abij-kwas : Littéralement Transcrit par : attraper-poisson, cette expression désigne chez les pêcheurs fang-ntumu, l'action de capturer, attraper ou saisir un poisson. Elle s'emploie surtout lorsqu'il faut récupérer le poisson dans les mailles du filet, dans une nasse, dans un piège, ou pour le décrocher à l'hameçon. Dans un autre sens, cette expression signifie aussi : tuer le poisson.

Abɔ-etele : *Abɔ* vient du verbe *a-bɔ* qui veut dire faire, et *etele* désigne la canne de ligne verticale. Il s'agit donc de faire ou confectionner cette canne de ligne en rassemblant ses différents matériaux : une canne d'environ 1.5m, une demi-ligne de coton de 30cm et un hameçon. On peut aussi obtenir cette expression avec les autres techniques : *abɔ...* (*ofà, engàq, ngaq, eloa, mbas*).

Abon : Ce terme est employé pour désigner celui ou celle dont une partie de pêche ou de chasse n'a pas été fructueuse, ou ne l'est pas souvent, lors de ses différentes sorties.

Son antonyme est *mawij*. Mais lorsque ce terme est employé avec un ton haut sur le « o », il désigne un rivage. Avec un ton bas en revanche, il désigne le genou.

Afuri-zàà/zwàn : *Afuri* vient du verbe *a-furi* qui signifie mettre. Les termes *zàà* et *zwàn* sont quant à eux utilisés pour dire appât. Ainsi, l'expression *Afuri-zàà/zwàn* se traduit par mettre l'appât. Mais c'est surtout dans l'usage des techniques de pêche avec ligne et hameçon, que cette dernière est utilisée. Il s'agit donc de l'appâtage de l'hameçon en situation de pêche.

Ajɔp : Littéralement, ce terme veut dire, sortir quelque chose ou quelqu'un d'un endroit d'une façon inattendue. Pour les pêcheurs, il désigne l'action de pêcher en fang-ntumu, puisqu'il s'agit de prélever le poisson sans qu'il ne s'y attende quel que soit la technique utilisée. Par-contre, ce terme n'est pas utilisé pour la pêche féminine qui a ses propres termes de pêche.

Ajɔp-ofá : *Ajɔp* est transcrit par : l'action de pêcher, et *ofá* désigne l'engin de pêche (canne, ligne et hameçon), utilisée pour prélever le poisson. Donc, cette expression désigne l'action de pêcher à la canne pêche *ofá*. Cette formulation peut aussi se faire avec toutes les autres techniques. On aura alors l'expression : *Ajɔp (ofá, etele, engàq, eloa)*, c'est-à-dire : pêcher à la technique...

(on complète le nom de la technique concernée en fang-ntumu).

Akit-nlóp : *Akit* vient du verbe *a-kit* qui veut dire assaisonner ou perfectionner (selon le sens). Quant au terme *nlóp*, il désigne l'hameçon de pêche. Il s'agit ainsi de perfectionner un hameçon, ce qui veut dire lui réaliser un avançon avec une ligne de coton ou de crin, d'après les pêcheurs.

Alùm-ofá : *Alùm* vient du verbe *a-lum* qui signifie lancer un objet sur une cible en vue de l'atteindre, en lui causant un dommage.

Ofá désigne la canne à pêche. Les pêcheurs emploient cette expression pour désigner l'action de manœuvrer une canne à pêche avec les mains en vue d'accrocher le poisson, avant de le sortir de l'eau par la suite.

Alúú : Ce terme vient de *Alú* qui désigne la nuit en fang-ntumu. Mais, les pêcheurs l'emploient aussi pour désigner la pêche de nuit, quel que soit la technique utilisée.

Awua-emvue : *Awua* vient du verbe *a-wua* qui signifie jeter, et *emvue* désigne le nom du filet épervier. Cette expression désigne ainsi l'action de réaliser le jet du filet épervier à l'eau, en situation de pêche.

• *Section B : En yorúbà-Ìlájẹ (et en français)*

Apeja : Ce terme vient du pronom personnel *a* (il/celui), du verbe *pa* (tuer) et *aja* (poisson) en langue yorúbá. Il s'agit donc de celui qui tue le poisson, c'est-à-dire le pêcheur.

Èwò : Ce terme désigne l'interdit. Dans le cas de la pêche, il s'agit de ce que le pêcheur ne doit pas faire, ou doit arrêter de faire juste pour le temps de la pêche.

Adu-avwát : *Adu* vient du verbe *a-du* qui signifie tremper, et *avwát* désigne le filet trémail. Il s'agit du mouillage du filet à l'eau en situation de pêche.

Adzəŋ-bidzíte : *Adzəŋ* vient du verbe *a-dzeng* qui veut dire chercher, et *bidzíte* est aussi un autre terme que les pêcheurs utilisent pour désigner les appâts. Cette expression est donc utilisée pour désigner la fouille des appâts de lombrique (par exemple) en milieux boueux, marécageux, humides.

Atsiŋ-avwat : *Atsiŋ* vient du verbe tisser ou ramender, et *avwát* désigne le filet trémail. Cette expression renvoie au ramendage du filet lorsqu'il a été déchiré.

Eki : Il s'agit d'un terme utilisé dans la fang-ntumu pour désigner l'interdit. Il ressort aussi dans le cadre de la pêche pour parler des interdits de pêche.

Məwijn : Du verbe *a-wijn* qui signifie tuer, ce terme est souvent employé pour désigner celui dont la partie de pêche ou de chasse a été fructueuse, ou l'est souvent à chacune de ses sorties de pêche. C'est le contraire de *aboŋ*.

Njəp-kwas : *Njəp* vient du verbe *a-jəp* qui signifie pêcher, *kwas* désigne le poisson. Cette expression désigne le pêcheur.

Ìmò-èrò : Terme transcrit littéralement pour désigner l'ingénierie. Il est aussi utilisé pour désigner une technique quel qu'elle soit (technique de pêche par exemple).

Ìpeja : Ce terme est transcrit par : tuer *pa* et poisson *aja*. Il désigne le fait de capturer le poisson c'est-à-dire la pêche.

Ìmò-ẹ̀rọ ipẹja : Expression transcrite littéralement pour désigner l'ingénierie de la pêche. Les pêcheurs l'utilisent pour dire technique de pêche.

Obìnrin : Terme utilisé pour désigner la femme. Il est employé en référence aux travaux des femmes liées à la pêche notamment le fumage et la vente du poisson au débarcadère.

Odùduwà : Personnage mythique et fondateur à Ifè où le peuple yorùbá fut fondé au Nigeria. Il est fils d' Olódùmarè dieu de tout chez les Yoruba.

(En français)

Aller à l'eau : Cette expression est utilisée par l'ensemble des pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ pour désigner le fait d'embarquer dans une pirogue au débarcadère et se rendre au lieu de pêche en mer. C'est un emprunt du français.

Caler le filet : Cette expression est utilisée dans la technique du filet maillant calé de fond. Il s'agit de faire caler le filet au fond de l'eau avec des poids au moment du mouillage.

Mareyeuses : Il s'agit des femmes qui travaillent en collaboration avec les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ au débarcadère. Elles fournissent les financements aux pêcheurs pour le matériel de pêche. En retour, ces derniers leur confient le poisson pour qu'elles les écoulent sur le marché.

Mettre le filet à l'eau : C'est une expression qui est utilisé pour désigner le mouillage du filet en situation de pêche.

Rester à terre : Cette expression désigne le fait de ne pas embarquer dans une pirogue de pêche, et rester au débarcadère. C'est un emprunt du français.

Olusètò : Il renvoie littéralement à ceux qui sont symboliquement responsables du domaine aquatique et des poissons. Il s'agit des génies des eaux.

ọ̀kùnrin : Terme utilisé pour désigner un homme. C'est en référence à leurs efforts de pêche dans les débarcadères.

Olódùmarè: Personnage mythique désignant le dieu suprême de tout chez les Yorùbá. Il est aussi le père d'Odùduwà qu'il envoya créer et peupler la terre.

Ọmọ : terme désignant les enfants.

Encercler le poisson : Expression utilisée dans la technique du filet maillant encerclant de surface. Elle désigne le moment où les pêcheurs encerclent le banc de poissons (sardines) avec leur filet.

Mailles : Emprunté du français, ce terme indique les ouvertures qui composent une nappe de filet. Elles constituent également l'unité de mesure de celle-ci. Chez les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ, les mailles varient entre 25 et 60 mm en diagonale.

Tirer le filet : Désigne le fait de sortir le filet de l'eau afin de se saisir des poissons capturés. C'est un emprunt du français.

Tapé-tapé : Empruntée du français, cette expression désigne dans un premier temps les innombrables tours en boucle que font les pêcheurs avec leur pirogue dans le plan d'eau circonscrit par le cercle du filet lors de la technique de pêche du filet encerclant de surface. Elle désigne également l'action de percussion de l'eau ou la coque de la pirogue par les pêcheurs avec des perches et pagaies, dans l'objectif de créer un maximum de bruit, à l'intérieur du cercle

du filet, autour d'un banc de sardines. Etourdis, ces derniers iront se mailler

d'eux-mêmes dans le filet.

3. Matériaux de pêche

- Section A : En fang-ntumu

Asoy-nlóp : *Asoy* veut dire dent et *nlóp* désigne une canne à pêche quelconque. Cette expression veut donc dire : dent de la canne à pêche c'est-à-dire l'hameçon de pêche.

Arwát : *arwát* vient du verbe *a-vwat* qui veut dire fatiguer. Pour les pêcheurs, il s'agit d'un outil qui procure une fatigue mortelle, car lorsqu'un poisson est pris dans les mailles du filet, il se fatigue jusqu'à ce qu'il meurt. C'est pour cela que ce terme est utilisé pour désigner le filet en fang-ntumu.

Bié : Ce terme est employé pour désigner la pirogue monoxyle de pêche. Celle-ci est faite à base du bois de Parasolier *Musanga cecropioides*, un bois léger et qui a la capacité de bien flotter.

Elene : Les pêcheurs utilisent ce terme pour désigner le radeau de pêche. Il est fait de morceaux de bois de Parasolier *Musanga cecropioides* de trois mètres environ, capable de flotter sur l'eau.

Ekana : Dans la pêche féminine collective avec trouble des eaux *alóq*, ce terme désigne une sorte d'assiette semi creuse utilisée pour le vidage des plans d'eau

- Section B : En yorùbá (et en français)

Àwòṅ : Il s'agit du filet de pêche.

circonscrits pour les parties de pêche. Cette assiette est faite en bois léger et résistant à l'eau.

Fà /okəŋ : Le premier terme désigne la machette et le deuxième désigne le couteau. Ces outils sont souvent tous deux utilisés pour l'acquisition des cannes à pêche, découpages des filets et autres nécessités liées la pêche.

Mpwεε : Ce terme désigne la branche de rachi de *Raphia* que les pêcheurs utilisent comme canne pour toutes les techniques de pêche nécessitant une ou plusieurs cannes.

Mvona : Il s'agit de la ligne de coton qui est utilisée dans la pratique de certaines techniques aux hameçons notamment *etele*, *engàq* et parfois *ngáq*.

Ngəq : Il s'agit du plomb (en aluminium ou un petit caillou), qui est souvent accroché au niveau de l'avant de la ligne d'une canne à pêche *ofá*.

Tán : Ce terme désigne la nasse ronde utilisée dans les deux techniques de pêche féminines avec trouble des eaux à savoir *alóq* et *màsama*.

Buoy : Ce terme désigne la bouée chez les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ. Il est repris en de l'anglais.

Ìkó : Termes utilisés pour désigner l'hameçon de pêche.

Léfòóléfòó : Littéralement, le terme vient du verbe **lé** (flotter), et désigne ce qui flotte à la surface de l'eau. Pour les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ, il s'agit des flotteurs du filet de pêche.

(En français)

Aiguille/Bic du pêcheur : Il s'agit de l'aiguille à ramender que les pêcheurs utilisent aussi pour faire les tresses. Ce sont des emprunts du français.

Corde : Les pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ utilisent ce terme pour parler des ralingues et des orins des filets de pêche. C'est un emprunt du français

Crin : Il s'agit du crin en nylon utilisé pour servir de ligne dans la technique de pêche *ofá*. Ce terme n'a pas d'équivalent endogène en fang-ntumu. Il est utilisé avec sa terminologie française.

Engin : Termes utilisés pour désigner le moteur de propulsion des pirogues de pêche. Il est repris de l'anglais.

Okò : Il s'agit de la pirogue monoxyle de pêche.

Yiyín : Désigne la glace qu'utilisent les pêcheurs pour la conservation du poisson dans les pirogues, durant les parties de pêche.

Flotteur : Emprunté de la terminologie française, il désigne un petit engin léger et flottant, que l'on accroche à la ligne d'une canne à pêche à main. C'est lui qui signale au pêcheur le contact du poisson avec l'hameçon appâté. Il n'a pas de terme de désignation en fang-ntumu.

Mono/multi filament : Il s'agit de la nature ou la texture des filets utilisés par les pêcheurs. Récemment, le mono filament a été interdit d'usage de pêche par l'administration des pêches au Gabon, au profit du multi filament.

Plombs : Empruntés du français, les plombs sont des petits objets en métal qui sont installés sur la ralingue inférieure de la nappe de filet pour l'alourdir lorsqu'il est déjà mouillé.

4. Milieux aquatiques et écologique de la pêche

- Section A : En fang-ntumu

Abóy : Ce terme est employé pour désigne le rivage d'un cours d'eau. C'est là que débarquent les pêcheurs et que d'autres usagers de l'eau viennent travailler (lessive, baignade, vaisselle, rouissage du manioc).

Bizap : Du singulier *ezap*, *bizap* est un terme qui est utilisé pour désigner les cours d'eau marécageux.

Bivéé /Ojon : Ces deux termes désignent la période saisonnière de sécheresse des cours d'eau, au cours d'une année.

Ebara /Ototóy : Ces deux termes désignent les cours d'eau à très faible débit dans la chaîne hydrographique fang-ntumu. Leur augmentation en volume d'eau dépend

entièrement des inondations des grands cours d'eau.

Edzien : Du verbe *a-dzien* qui signifie rencontrer, celui d'*edzien* désigne le lieu de croisement de deux cours d'eau (entre deux eaux). C'est souvent à ces endroits que les pêcheurs aiment mouiller leurs filets trémails en vue de piéger un grand nombre de poissons.

Etàm : *Etàm* dont le pluriel est *bitàm*, est un terme que les pêcheurs emploient pour désigner un étendu d'eau de pêche délimité. Celui-ci est souvent sous la forme d'un lac ou un étang.

Evuuy : Ce terme désigne le vent, en référence aux différents vents que les pêcheurs rencontrent souvent dans leurs différentes parties de pêche.

Məkuná /Sùù : Le premier signifie augmentation et le second signifie abondance d'eau en saison de pluies. Ainsi, les deux termes désignent la période des montées des eaux dans les cours d'eau en saison des pluies chez les Fang-ntumu.

Mbáá : *mbáá* dont le pluriel est *mimbáá*, désigne le méandre d'un cours d'eau c'est-à-dire une petite branche de lit d'eau qui se crée lorsqu'un cours d'eau principale est son flux d'eau maximal en saison de pluies.

Mbórajə : C'est un terme qui désigne la boue, en référence aux cours d'eau à fond marin boueux et aux cours d'eau marécageux.

Məndzim : C'est un terme qui est généralement utilisé pour désigner l'eau.

Mvàn : Les pêcheurs l'emploient pour désigner un campement c'est-à-dire un lieu socio-écologique souvent éloigné du village, en forêt. C'est là que les pêcheurs,

chasseurs ou même les agriculteurs viennent souvent séjourner pour produire les ressources naturelles en abondance, avant de repartir au village.

Mvəj : Il s'agit du terme utilisé chez les Fang-ntumu pour désigner la pluie. Les pêcheurs l'emploient aussi en référence aux intempéries pluvieuses souvent rencontrées en situation de pêche.

Mió : c'est un terme utilisé pour désigner le clair de lune. Pour les pêcheurs fang-ntumu, il ne favorise pas une bonne pêche, car il permet aux poissons d'apercevoir les hameçons et les filets au fond de l'eau. Les poissons deviennent prudents et évitent de se faire prendre.

Mós : ce mot est employé pour désigner le jour. Et les pêcheurs en parlent en référence aux techniques de pêche diurnes.

Niə-ochij : *Niə* veut dire mère et *ochij* veut dire cours d'eau. Cela voudrait donc dire cours d'eau mère. Plus précisément, il s'agit du lit principal d'un cours d'eau. C'est celui-ci qui est l'origine des méandres *mimbáá*, lorsqu'il déborde en période pluies.

Ngwàn : Ce mot est utilisé pour désigner la lune. Les pêcheurs en parlent surtout lorsqu'ils se retrouvent en période de clair de lune *mió*.

Nsəljə : Il s'agit d'un terme qui désigne le sable chez les Fang-ntumu. Pour la pêche, il intervient en référence aux cours d'eau de pêche à fond marin sablonneux.

Nsaq-ochij : *Nsaq* désigne le bord ou la bordure d'un cours d'eau. Quant à *ochij*, il désigne le cours d'eau.

Nsaq-ochij désigne ainsi la berge d'un cours d'eau. Certains pêcheurs aiment

également mouiller leurs filets à ces endroits là pour capturer les poissons qui viennent pour se nourrir en bordure.

Ochij : C'est le terme qui est utilisé pour désigner les (grands et moyens) cours d'eau tels que les fleuves et rivières.

- *Section B : En yorùbà- Ìlàjẹ (et en français)*

Afẹfẹ : Ce terme désigne le vent. C'est utilisé en référence aux vents marins.

Alẹ : Il désigne la nuit, en référence à la pêche nocturne.

Àpáta : Terme utilisé pour désigner les roches. C'est en référence aux surfaces et fonds marins rocaillieux.

Etí òkun : Littéralement veut dire : *bord mer*. Il s'agit du bord de la mer.

Etí ọsà : Ce terme est utilisé pour désigner la marée.

Ìgbì òkun : Cette expression signifie littéralement *vague mer*. Il s'agit donc de la vague de la mer.

Ilẹ : Terme utilisé pour désigner la terre ferme où débarquent et vivent les pêcheurs.

Lyanrin : Terme utilisé pour désigner le sable. C'est en référence aux surfaces et fonds marins sablonneux.

Ojọ : Il est utilisé pour désigner le jour, en référence à la pêche diurne.

(En français)

Au large : Expression utilisée pour parler de la pleine mer d'après les pêcheurs yorùbà-Ìlàjẹ, c'est-à-dire, à partir des deux milles nautiques.

Ochij-mekóq : **Ochij** veut dire cours d'eau et **mekóq** signifie pierres ou cailloux. Il s'agit donc d'un cours d'eau à fond marin rocaillieux.

Ọjò : Terme utilisé pour désigner la pluie, en référence aux intempéries en situation de pêche.

òkun : Terme utilisé pour désigner la mer.

Omi : Il s'agit du terme général pour désigner l'eau.

Ọsàò : Il est utilisé pour désigner la petite marée.

Ọsàtù : Il est utilisé pour désigner la grande marée.

Ọsà/ odò : Ces termes désignent les rivières, en référence aux cours d'eau situés dans les mangroves, en dehors de la mer.

Ọsùpá : Terme utilisé pour désigner la lune. Pour les pêcheurs yorùbà-Ìlàjẹ, elle n'est pas très favorable à la capture des poissons, car ces derniers peuvent apercevoir le filet dans l'eau, et l'éviter.

Pètẹ̀pètẹ̀ : Terme utilisé pour désigner la boue. C'est en référence aux surfaces et fonds marins boueux.

Au bord : Expression utilisée pour désigner l'endroit qui délimite les flots d'un étendu d'eau marin avec la terre ferme.

Corisco : Il s'agit de la baie de Corisco, où pêchent l'ensemble des pêcheurs artisans marins du littoral estuarien.

Mangrove : Le même terme est utilisé par les pêcheurs yorubá-Ìlàjẹ. Cette plante recouvre souvent les alentours de leurs débarcadères.

Nendé : Il s'agit de l'île Nendé qui est situé dans le Parc-Akanda. C'est l'itinéraire emprunté par les pêcheurs du débarcadère de Bac-aviation pour se rendre en mer. Mais par le passé, c'était là que ces pêcheurs pêchaient avant la création du parc.

Zones de pêche : Il s'agit des endroits où les pêcheurs pratiquent leurs parties de pêche en mer sur le littoral estuarien. C'est un emprunt du français.

5. Poissons et catégorisation de la ressource halieutique

- *Section A : En fang-ntumu*

Abàmlinkono : D'après les pêcheurs Fang-ntumu, ce terme est utilisé pour désigner le poisson salé.

Akàn-kwas : *Akàn* veut dire paquet et *kwas* veut dire poisson. Il est donc question d'un paquet de poissons. Mais, les pêcheurs ont précisé qu'on dit *akàn-kwas* uniquement pour un paquet de poissons fumés. Le paquet est réalisé à l'aide de l'usage d'une ligne végétale humide. On la fait d'abord passer par un trou fait sur la queue du poisson, et on la ramène au niveau de la tête en passant les branchies et ressortir par la bouche du poisson. Une liane peut regrouper jusqu'à cinq poissons voire plus, et en faire un paquet prêt à être fumé.

Ebɔɔ-kwas : *Ebɔɔ* veut dire ce qui est pourri et *kwas* veut dire poisson. Littéralement, ça donne pourri poisson. Cette expression désigne un poisson pourri, à la différence du poisson frais, fumé, séché, salé, cuit ou cru.

Dzòm-kwas : *Dzòm* veut dire paquet et *kwas* veut dire poisson. Il est donc question d'un paquet de poissons. A la différence de l'expression qui précède, celle-ci désigne plutôt un paquet de poissons frais ou cuits. Plus précisément, il s'agit d'un paquet fait à base de feuilles de jonc, pour emballer le poisson.

Etuáj-kwas : *Etuáj* veut dire trousseau (comme un trousseau de clefs), et *kwas* désigne le poisson. On peut donc dire trousseau de poissons. Mais en réalité, les pêcheurs parlent d'un paquet de poissons frais. Le pêcheur fait souvent ce type de paquet de poisson lorsqu'ils sont encore en train de pêcher, et surtout quand il n'a pas de sac pour y mettre le poisson déjà capturer. Il le fait aussi pour vendre le poisson de façon ambulante au village ou dans le quartier.

Kwas : C'est le terme employé pour désigner le poisson quel que soit son espèce chez les Fang-ntumu.

Kwas ja ochij : Littéralement cette expression se dit : poisson de cours d'eau. Chez les Fang-ntumu, est utilisée pour désigner les poissons d'eau douce.

Kwas ja maɲ : Littéralement, cette expression se dit : poisson de mer. Elle désigne ainsi les poissons de la mer. Les pêcheurs Fang-ntumu en parlent pour faire une distinction avec les poissons d'eau douce.

Kwas-bijɔ : **Kwas** désigne le poisson et **bijɔ** désigne les arrêtes d'un poisson. On peut ainsi dire poissons aux arrêtes. Cette expression désigne l'ensemble des poissons osseux des eaux continentales fang-ntumu. Plus précisément, elle est utilisée pour parler des poissons qui ont beaucoup d'arrêtes quand on les mange.

Kwas-bibas : **Kwas** veut dire poisson et **bibas** signifie écailles. Cela donne poisson écailles. Cette expression désigne alors tous les poissons recouverts d'écailles dans l'écologie aquatique fang-ntumu.

Kwas-məsom : **Kwas** veut dire poisson et **məsom** veut dire aiguillons. Ça donne poisson aiguillons. Cette expression désigne les poissons qui possèdent des aiguillons, dont les piqûres sont souvent très douloureuses pendant des jours.

Kwas-bicop : **Kwas** veut dire poisson et **bicop** signifie peaux. Ça donne poisson peau. Il s'agit de tous les poissons qui ne

sont recouverts que de leur peau, sans la moindre écaille, notamment des poissons siluriformes et anguilliformes.

Kwas-məfum : **Kwas** veut dire poisson et **məfum** désigne les souches d'arbre (dans un plan d'eau). Littéralement, ça donne poisson souches d'arbre. Il s'agit plus précisément des poissons qui vivent sous des souches d'arbres et trous boueux dans l'eau.

Mwanə-kwas : **Mwanə** veut dire petit et **kwas** signifie poisson. Littéralement, ça donne petit poisson. Cette expression désigne les poissons de petite taille en eau douce.

Mbelan-kwas : **mbelan** signifie cuit et **kwas** signifie poisson. Littéralement, ça donne cuit poisson. Cette expression désigne donc du poisson cuit.

Mbura-kwas : **Mbura** veut dire gros et **kwas** veut dire poisson. Littéralement on obtient gros poisson. Ainsi, il s'agit des poissons de grande taille.

Nkot-kwas : **Nkot** veut dire sec ou séché, et **kwas** veut dire poisson. Littéralement, on obtient sec poisson. Cette expression désigne donc les poissons séchés ou fumés.

Numi-kwas : **Numi** signifie cru et **kwas** signifie poisson. Littéralement, ça donne cru poisson. Il s'agit du poisson cru.

- *Section B : En yorùbá-Ìlájẹ (et en français)*

Eja : C'est le terme qui est utilisé pour désigner le poisson chez les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ.

Eja tútù : Littéralement, cette expression veut dire : *poisson frais*. Il s'agit donc du

poisson fraîchement débarqué, ou qui n'est ni fumé, ni salé.

Eja fínfín : Cette expression veut littéralement dire : *poisson fumé*. Il désigne ainsi l'action de fumer le poisson.

Eja mu : Il s'agit du poisson fumé.

(*En français*)

Divers : Terme utilisé pour désigner les poissons autres que la sardine, le mullet et le poisson rouge. C'est un emprunt du français.

Gros-poisson : Expression utilisée pour catégoriser les poissons de plus de 50kg. C'est un emprunt du français.

Le rouge : Il s'agit du poisson rouge, un poisson que les pêcheurs yorùbá-Ìlájẹ

Eja òkun : Expression utilisée pour désigner le poisson de la mer.

capturent également dans leurs différentes parties de pêche.

Petit-poisson : Expression utilisée pour désigner les poissons de moins de 50kg.

Sardine : Il s'agit du poisson *Ethmalosa fimbriata* aussi nommé **folo**. C'est l'espèce la plus capturée par les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlájẹ et ijo au Gabon. Ce poisson constitue sa propre catégorie de poisson dans les captures de ces pêcheurs.

Annexe 2 : présentation des langues des pêcheurs : le yorùbá-ìlàjẹ et le fang-ntumu

En étudiant les pêcheurs, nous nous sommes aussi intéressés à leurs moyens de communication pour appréhender les pratiques langagières (Houis, 1971 ; Bautier-Castaing, 1981 ; Bornand & Leguy, 2013 ; Degorce, 2014) liées à la pêche. Ainsi, nous rappelons qu'en dehors du yorùbá à variante « Ìlàjẹ »⁸² et du fang à variante ntumu, nos communautés de pêcheurs parlent également le français et/ou l'anglais et le pidgin (surtout pour les Nigériens), en fonction des habitudes langagières des uns et des autres.

Mais nous nous intéresserons uniquement à la présentation de leurs deux langues vernaculaires de référence dans l'ordre des éléments suivants : la phonologie, l'orthographe, la famille linguistique, et quelques éléments de grammaire.

1. Le yorùbá : d'une langue composée à une langue standard

Pour commencer, Michka Sachnine (2004), introduit que :

« Le pays yorùbá était constitué de royaumes indépendants ou semi-indépendants et de cités-États dont les noms correspondaient à celui de la langue et de l'ethnonyme. Il n'existait donc pas, jusqu'à une période relativement récente, de sentiment réel d'appartenance à une même communauté. » (Sachnine, 2004 : 26)

Le pays des Yorùbás au Nigeria comptait plusieurs dialectes parlés, chacun dans une région précise. Ces dialectes constituaient les noms endogènes de ces régions et les possibilités d'intercompréhension entre ces derniers étaient relativement ambiguës. Chaque région parlait « son yorùbá » à travers son dialecte, jusqu'à ce qu'un « yorùbá standard » s'impose à tous les groupes endogènes yorùbá, grâce à des chercheurs linguistes yorùbá eux-mêmes.

« Il n'existait pas de langue yorùbá identifiée, mais un continuum dialectal relativement différencié, le degré d'intercompréhension entre les différents parlers 'yorùbá' variant considérablement d'une zone à l'autre. Pour des raisons extralinguistiques, un yorùbá standard qui deviendra la langue commune a commencé à se développer vers la première moitié du XIXe siècle. » (Sachnine, 2014 : 10)

Depuis son officialisation, le yorùbá standard est désormais compris et parlé par l'ensemble des communautés se réclamant de la culture yorùbá. De plus, il est enseigné dans les écoles et employé par les médias et même par l'administration, surtout au Nigeria. Nous

⁸² Dont les caractéristiques linguistiques reposent entièrement sur le yorùbá standard et que nous avons repris en s'appuyant sur des travaux de spécialistes de ladite langue.

rappelons une fois de plus que toute la présentation que nous faisons de cette langue est largement inspirée de Michka Sachnine (2014) ainsi que nous le montrons ci-dessous.

- Groupe et famille linguistique

Le yorùbá fut longtemps classé dans le groupe des langues Kwa de la famille Niger-Congo. Mais selon les dernières recherches, il fait maintenant partie des langues *défoïdes* de la famille Bénoué-Congo, elles-mêmes incluses dans la macro-famille Niger-Congo, (Sachnine, 2014 : 15).

- L'orthographe de la langue

C'est une langue à trois tons⁸³ ponctuels phonologiques. Chaque voyelle étant porteuse d'une hauteur musicale pertinente. Le ton haut se note avec l'accent aigu sur la voyelle (**â, é, ê, í, ô, án, ín, òn**). L'absence de signe sur la voyelle indique un ton moyen (**a, e, e, u**). Enfin, le ton bas se note avec l'accent grave sur la voyelle (**à, è, è, ì, ò, àn, in, òn, ùn**).

Elle est aussi constituée d'une structure syllabique ouverte, sans suites consonantiques, sans déterminants obligatoires et sans genre grammatical marqué.

- Quelques éléments de grammaire

Nous retenons comme éléments de grammaire du yorùbá standard les structures des phrases simples et des phrases complexes. De fait, les phrases simples correspondent à des propositions indépendantes, c'est-à-dire que chaque proposition constitue en elle-même une unité complète, à la fois sémantiquement et grammaticalement (Sachnine, 2014 : 18). Quant aux phrases complexes, elles correspondent à des propositions dépendantes, la dépendance pouvant relever de la subordination ou de la coordination. Dans les deux cas, la construction d'une phrase sémantiquement et grammaticalement complète est liée à trois types de dépendance entre au moins deux propositions pour la subordination et à un seul pour la coordination.

⁸³ Les spécialistes de cette langues utilisent généralement les notes DO-RE-MI pour marquer et prononcer ces tons. Sans la compréhension préalable du fonctionnement des tons, il est difficile pour un interlocuteur étranger (occidental en particulier) de comprendre ladite langue.

- La phonologie et l'écriture

Pour la phonologie et l'écriture du yoruba standard, nous nous appuyons sur les phonèmes, à savoir les consonnes et les voyelles. L'écriture du yorùbá étant basé sur l'alphabet latin, il compte dix-huit consonnes graphiquement notées, mais [ɽ] et [ɳ] étant en distribution complémentaire, seules dix-sept sont des phonèmes. Il possède deux séries vocaliques : l'une de sept voyelles orales et l'autre de quatre voyelles nasales dont l'une est une occurrence unique dans le parler standard. Commençons donc par les consonnes avant de terminer par les voyelles.

- Les consonnes

Pour les consonnes, les labio-vélaires sourde /kp/ et sonore /gb/ n'ont pas leurs équivalents pour un locuteur étranger, tel qu'un Français par exemple. Les phonèmes concernant les consonnes en langue yorùbá, d'après Michka Sachnine (2014 :25) sont les suivants : **f, b, m, w, t, s, d, n, l, y, k, g** qui se prononcent comme en français. Mais, il y a quelques précisions concernant les autres phonèmes ci-dessous :

- /r/ se prononce comme 'r' en anglais ;
- /s/ toujours sourd, se prononce comme le 's' de « soleil » ;
- /ʃ/ se prononce comme le 'ch' de « champagne » ;
- /j/ se prononce comme je 'j' de « jazz » ;
- /g/ toujours vélaire se prononce comme le 'g' de « gare » ;
- /h/ n'est que faiblement aspiré :
- /kp/ et /gb/ : les deux constitutifs de chacun de ces phonèmes doivent être prononcés simultanément.

- Les voyelles orales

Les voyelles orales d'après Michka Sachnine (2014 : 28) sont les suivantes :

- /e/ se prononce comme le 'é' de « été » ;
- /ɛ/ se prononce comme le 'ai' de « lait » ;
- /u/ se prononce comme le 'ou' de « cou » ;
- /o/ se prononce comme le 'o' de « oh » ;
- /ɔ/ se prononce comme le 'o' de « hotte ».

Les voyelles **i, e, a** et **o** se prononcent comme celles du français.

- Les voyelles nasales

Les voyelles nasales d'après Michka Sachnine (2014 : 29) sont les suivantes :

- /in/ n'a pas d'équivalent en français et se réalise très fermé ;
- / en/ se prononce comme le 'in' de « brin » ;
- /un/ n'a pas d'équivalent en français et se réalise très fermé ;
- [on] se prononce comme le 'on' de « thon »
- [an] se prononce comme le 'an' de « tant ».

Après cette présentation linguistique du yorùbá des pêcheurs nigériens yorùbás du littoral estuarien, nous présentons également la langue fang suivi de sa variante ntumu chez les pêcheurs gabonais du bassin du Ntem.

2. La langue fang : souche du fang-ntumu

Pour appréhender les caractéristiques linguistiques du fang-ntumu, commençons par présenter celles de la langue fang en général. Le fang emploie l'alphabet latin comme les yorùbá standard. Elle est composée de lettres simples et de lettres composées (Akomo-Zoghe, 2010 ; 2013 : 13). Il en est de même pour le fang-ntumu qui en est une variante, ainsi que nous le verrons en profondeur dans la suite du texte.

Le fang est généralement composée de divers parlars qui constituent ses différentes variantes régionales parfaitement intelligibles. Celles-ci sont au nombre de quatorze (14) en Afrique centrale (Mintsa, 2008 : 30). Chacune d'elles porte un accent qui lui est propre et le distingue des autres. On parle ainsi de *mevala me fang*, c'est-à-dire les différentes façons dont la langue fang est articulée et prononcée par les locuteurs d'une région à une autre.

Aujourd'hui, il faut dire que le fang a développé une attribution à chacune de ses variantes, en leur donnant un nom spécifique que ce soit au Gabon, au Cameroun, en Guinée équatoriale ou en Centrafrique. Il s'agit d'un ensemble de sous-langues dialectales dérivées du fang et inter compréhensibles. C'est à ce niveau qu'on regrette de ne pas avoir une langue fang standard quand bien même, cela pourrait être possible. Un fang standard aurait nettement fait beaucoup de bien, car il aurait permis une homogénéité dans la construction et la description de la langue. Mais, là n'est pas notre préoccupation. Présentons les caractéristiques du fang.

- Groupe et famille linguistique
D'après Patrick Mouguiama-Daouda (2005) :

« Toutes les langues du Gabon appartiennent à la branche occidentale du Bantu. Ces langues font ainsi partie des groupes A30, A70, A80, B10, B20, B30, B40, B60, B70 et H10. » (Mouguiama-Daouda, 2005 : 60)

La langue fang notée par A70 (Mintsa, 2008 : 30) et toutes ses variantes y compris le « ntumu », est une langue du grand groupe des Bantou. Patrick Mouguiama-Daouda complète également qu'au Gabon :

« Le groupe A70 (fang) occupe la moitié septentrionale du pays : le ntumu à Oyem et Bitam ; le mvaï à Minvoul ; l'okak à Medouneu, Cocobeach et Mitzic ; le meké à Libreville et Kango ; le bétsi à Mitzic ; et enfin le nzaman à Makokou. » (Mouguiama-Daouda, 2005 : 66)

- L'orthographe de la langue

Le fang en général comprend trois tons : un ton haut, un ton bas et un ton moyen (Raponda-Walker, 1955 : 9 ; Nguema Obam, 2005 : 35 ; Akomo-Zoghe, 2013 : 16). La variante ntumu, tout comme les autres aussi, n'échappent pas à cette réalité. Les tons permettent de faire la différence entre les homophones et les paronymes. Chaque mot porte ainsi sa tonalité, c'est-à-dire la tonalité de la syllabe la plus importante du mot à prononcer. Le signe de l'accent circonflexe « ê » est la marque du ton moyen ; le signe de l'accent grave « è » est la marque du ton bas ou descendant et enfin, le signe de l'accent aigu « é » est la marque du ton haut ou montant.

- La phonologie et l'écriture

Elle est constituée de consonnes et de voyelles. Commençons par les voyelles orales et nasales.

- *Voyelles orales*

Elles sont au nombre de neuf parmi lesquelles il y a : **a, é, è, i, e, o, u, ô** et **ü**. Les voyelles longues sont doublées (**aa, uu, ii**).

- *Voyelles nasales*

Parmi les voyelles nasales il y a : **ing, eng, ang, ung** et **ong**.

- *Les consonnes*

D'après la présentation de Simon-Pierre Akomo-Zoghe (2013 : 14), on a : **p, b, m, d, f, h, n, l, t, r, v, s, z** qui se prononcent comme en français. En revanche, le /y/ et le /w/ sont respectivement des semi-voyelles alvéolaire et bilabiale. En ce sens, ils constituent deux sons qui se rapprochent des deux voyelles **i** et **u**.

- *Les consonnes composées*

/ny/ (gn) ; gh ; kh ; /pw/ ; /bw/ ; /kw/ ; /dw/ .

- *Les consonnes combinées :*

Parmi elles, il y a les deux plosives particulières que sont **kpw** et **gbw** différentes des plosives labio-vélaires que sont **kp** et **gb**, **pw**, **bw** et **kw**.

À partir des caractéristiques linguistiques du fang, nous déduisons et présentons les spécificités du fang-ntumu, qui est la variante parlée par nos interlocuteurs sur le terrain au nord-Gabon. Le fang ntumu n'ayant pas particulièrement d'éléments linguistiques propres et officiels, en dehors de quelques travaux sur la langue fang en général, nous avons essayé de le transcrire en API (alphabet phonétique international). À ce propos, nous avons reçu l'aide d'une enseignante de linguistique de l'Université de Paris 8 et membre du LGIDF (langues et grammaires en Ile de France), avec qui nous avons produit un travail collectif sur la fiche langue du fang-ntumu (Ondo Obame & Zribi Hertz, 2021). Cette fiche langue nous a été d'un apport considérable dans la présentation du fang-ntumu dans cette thèse. Elle pourrait aussi aider pour les travaux de recherche à venir. Nous nous sommes aussi inspirés de quelques travaux sur les classes nominales du fang-bulu du Sud Cameroun, au sein du groupe LGIDF.

3. Éléments de phonologie du fang-ntumu

Les voyelles antérieures arrondies [y]-[ø]-[œ] (*bu-bœufs-bœuf*) sont absentes en ntumu. La voyelle notée [ə], fréquente en ntumu, est non arrondie et absente en français. Les voyelles ntumu peuvent se nasaliser au contact d'une consonne nasale (ainsi *fang* se prononce [fãŋ]), mais la nasalité vocalique ne distingue jamais des mots à elle seule comme c'est le cas en français (*pas/pan, beau/bon, baie/bain*). Les consonnes du français sont toutes présentes en ntumu, y compris la semi-consonne [ɥ] (ex. [*á-yíŋ* 'tuer']), bien que la voyelle [y] n'existe pas. Mais le ntumu a aussi des séries de consonnes complexes que le français n'a pas : affriquées ([ts], [dz]), prénasalisées ([^mp, ^{mf}, ^{nf}, ^{nt}...), labialisées ([^mw, ^vw, ^tw...), vélarisées ([^kp, ^gb, ^kp^w, ^gb^w ...).

Le fang (dans toutes ses variétés) est une langue tonale qui distingue trois registres que nous transcrivons respectivement par l'accent aigu (ton haut : *ngá* 'sa femme'), l'absence d'accent (ton médian : *nga* 'fusil'), et l'accent grave (ton bas : *ngà* 'n'est-ce pas ?'). Le ntumu est peut-être la variété de fang où les tons sont les plus marqués.

4. Éléments de grammaire fang-ntumu : Verbes, phrases et domaine nominal

L'ordre des constituants lexicaux dans la phrase déclarative ntumu est : Sujet-Verbe-Objet-Circonstant (1a).

Un pronom sujet est obligatoire, même en présence d'un sujet lexical (1c, d) : dans ce cas le pronom-sujet de 3ème personne s'accorde en classe avec le sujet — chaque classe est identifiée par un numéro de 1 à 8 — voir section "Domaine nominal" : bien distinguer dans nos gloses *1sg* ('1ère personne du singulier') de (par ex.) *1. enfant* ('nom de classe 1 signifiant 'enfant') ou *1.SUJ.ACC* ('pronom sujet accompli de classe 1). Le ton et le timbre de la voyelle du pronom sujet peuvent aussi contribuer à indiquer l'aspect, accompli ou inaccompli.

_ Pour les Pronoms sujets à l'accompli :

1sg	2sg	3sg (classe 1)	1pl	2pl	3pl (classe 2)
<i>mà</i>	<i>Ò</i>	<i>Á</i>	<i>bí,</i>	<i>Mí</i>	<i>bà</i>

Pour les Pronoms sujets à l'inaccompli :

<i>mà</i>	<i>Wà</i>	<i>À</i>	<i>bí,</i>	<i>Mí</i>	<i>Bà</i>
-----------	-----------	----------	------------	-----------	-----------

L'aspect accompli est également exprimé par le mot *jàŋ* (qu'on pourrait traduire par 'déjà') placé immédiatement à droite du verbe (1a, c). En l'absence d'un sujet lexical, le pronom sujet suffit à identifier le référent du sujet :

	<i>mə̀</i>	-jóp	<i>jàŋ</i>	<i>kwás</i>	<i>jà</i>	<i>avwát</i>
(1a)	1.Je.sg.ACC	-pêcher	DEJA. ACC.	poisson	avec	filet
	J'ai déjà pêché{un/le} poisson avec {un/le} filet.					
	<i>mà</i>	-jóp		<i>kwás.</i>		
(1b)	1.Je.sg.INAC	-pêcher		poisson.		
	Je pêche {un/le} poisson.					
	<i>móóŋ</i>	<i>á</i>	-jóp	<i>jàŋ</i>		<i>kwás.</i>
(1c)	1.enfant. Suj.	1.Suj.Acc	-pêcher	déjà. Acc.		poisson
	{L'/un} enfant a déjà pêché {un/le} poisson.					
	<i>móóŋ</i>	<i>à</i>	-jóp	<i>kwás.</i>		
(1d)	1. enfant. Suj.	1.inac-	pêcher	poisson		
	L'/un enfant pêche {un/le} poisson.					
	<i>bóóŋ</i>	<i>bá</i>	-jóp	<i>kwás.</i>		
(1e)	2.enfants	2.suj.inac	-pêcher	poisson.		
	Les/des enfants pêchent {un/le} poisson.					

Le temps de référence est indiqué lexicalement — par exemple par 'Hier/demain à six heures' en (2). Les marqueurs d'antériorité *ngà* (2a) et de futur *jà* (2b) s'insèrent entre le pronom sujet et le verbe :

(2a)	óṅṅṅe	mə-wálá	mə-sámán	móóṅ	á-ngè	-jóp	kwás.
	adv.hier	8-heures	8-six	1.enfant	1.SUJ.ACC-ANT	pêcher	poisson
	Hier à six heures, l'enfant avait pêché {un/le} poisson.						
(2b)	ókírí	mə-wálá	mə-sámán	móóṅ	à -jè-	jóp	kwás.
	adv.demain	8-heure	8-six	1.enfant	1.SUJ-FUT	pêcher	poisson
	Demain à six heures, l'enfant pêchera {un/le} poisson.						

Les pronoms sont distingués en personne et nombre aux première et deuxième personnes ('je-tu-nous-vous'), et en classe à la 3ème personne (de même que les pronoms de 3ème personne distinguent le genre en français) : ainsi, le pronom-sujet *a* en (3a) et le pronom-objet *ṅá* en (3c) représentent des noms (singuliers) de classe 1, le pronom-objet *dè* en (3b) représente un nom (singulier) de classe 5, et le pronom-objet *bó* en (3d), un nom (pluriel) de classe 2.

(3a)	á-	-jèn	jàṅ	{kwás /wúnú / bè-kwas}.
	1.Je.sg.ACC	-voir	DEJA. ACC.	5.poisson/1.fenêtre/2.poissons
	{Il/elle} a vu (un(e)/le/la/les/des {poisson/fenêtre/poissons}).			
(3b)	á-	-jèn	jàṅ	dè.
	1.Je.sg.INAC	-voir	DEJA. ACC.	5.obj
	Il/elle l'a vu(e) [l' = classe 5].			
(3c)	á-	-jèn	jàṅ	ṅá.
	1. Suj. Acc	-voir	déjà. ACC	1.ça/lui.OBJ
	Il/elle l'a vu(e). [l' = classe 1]			
(3d)	á-	jèn	jàṅ	bó.
	1.Suj.ACC	-voir	DEJA. ACC	2.eux.OBJ
	Il/elle les a vu(e)s. [les = classe 2]			

La négation de phrase est exprimée à l'accompli par le morphème *dzíkì*, auquel le pronom-sujet est préfixé (4b) ; et à l'inaccompli par sa variante *-kì* suffixée au verbe (4c). En phrase négative, le marqueur d'accompli *jàṅ* n'apparaît pas (4b). Pour traduire en ntoumou les mots à polarité négative comme *rien* ou *personne*, on place les noms nus signifiant 'chose' ou 'être humain' sous la portée de la négation (4d, e) ; en phrase affirmative, ces mêmes noms nus servent à exprimer l'indéfini humain (fr. *quelqu'un*) et non humain (fr. *quelque chose*) (4f).

(4a)	móóṅ	á	-jóp	jàṅ	kwás
	1.enfant.sg.	-Il.Suj. Acc	-pêcher	DEJA. ACC.	poisson
	L'enfant a déjà pêché{un/le} poisson.				
	móóṅ	á	-dzíkì	-jóp	kwás.

(4b)	1.enfant.sg.	1.II.SUJ.ACC	-ne pas. NEG	pêcher	poisson.
	L'enfant n'a pas pêché de poisson.				
(4c)	móóŋ	á	-jóp	-kì	kwás.
	1.enfant.Sg.	1.II.Suj.Acc	-pêcher	-ne pas. Neg	poisson.
{L'/un} enfant ne pêche pas {un/le} poisson.					
(4d)	móóŋ	à	-dzíkì	jóp	dzòm.
	1.enfant.Suj.	1.II.Inac-	-ne rien. NEG	pêcher	chose/rien.obj
L'enfant n'a rien pêché.					
(4e)	móóŋ	á-	dzíkì	jén	mbòt.
	1.enfant.sg.	1SUJ.ACC	n'a pas-NEG	voir	personne/humain
L'enfant n'a vu personne.					
(4f)	móóŋ	á-	jén	jàŋ	dzòm/mbòt.
	1.enfant sg.ACC.	1SUJ.ACC	voir	déjà. ACC.	chose/être.humain
L'enfant a vu {quelque chose/ quelqu'un}.					

Le ntumu a un verbe existentiel qui, comme le verbe *être* en français, est irrégulier puisqu'il distingue plusieurs bases selon le temps : présent = *nə* (5a-c); passé *mbáq* (5d); futur = *təbò* (avec altération du pronom sujet) (5e), et peut être suivi d'un terme de propriété (5a), d'un groupe nominal (5b), ou d'un locatif (5c). En phrase locative, il correspond aussi au français *il y a* quand son sujet est compris comme indéfini.

(5a)	kwás	é	-nə	{éválá/ nnán}.	
	5.poisson.sg.	-il.Suj.	-être.PRS	rouge/gros	
Le poisson est {rouge/gros}.					
(5b)	sí	tè	é	-nə	Gabon.
	5.pays	ce	5.il.SUJ	-être.PRS	Gabon.
Ce pays c'est le Gabon.					
(5c)	kwás	é	-nə	á	tábèlè
	5.poisson	5.il.SUJ	-être.PRS	sur	table
Le poisson est sur la table.					
(5d)	kwás	é	-mbáq	á	tábèlè
	5.poisson	5.il.SUJ	-être.PASS	sur	table
Le poisson était sur la table.					
(5e)	kwás	d-é	-təbò	á	tábèlè
	5.poisson	5.il.SUJ	-être.FUT	sur	table
Le poisson sera sur la table.					

Un autre verbe ntoumou correspond à divers autres emplois du français *avoir* (y compris exprimant l'âge de quelqu'un (6b)) :

(6a)	kwas	tè	é	-bələ	mèsòm.	
	5.poisson	Cet.DEM.	5.il.SUJ	avoir.prés.	8-aiguillons.obj.	
Ce poisson a des aiguillons.						
(6b)	móóη	tè	á	-bələ	mì-mbú	mì- táan
	1.enfant	cet.DEM.	1.il.SUJ	avoir.prés.	4-années	4-cinq
Cet enfant a cinq ans.						

Les questions sont signalées par la particule interrogative *və* insérée entre le pronom sujet et le verbe. Dans les questions totales (OUI/NON) on insère en outre la particule *jə* en tête de phrase (7a). Dans l'interrogation partielle, le complément questionné est soit placé en tête de phrase (7c,e), soit laissé dans sa position de base (7d).

(7a)	jə	móóη	á-	və	jén	Kwas ?
	Est-ce que.QST.	1.enfant.suj.	1.il.SUJ.ACC.	a	Voir.PASS	5.poisson
Est-ce que l'enfant a vu {un/le} poisson ?						
(7b)	za	á-	və-	jén	kwas ?	
	1.qui.QST.	1. il.SUJ.ACC.	a	Voir.PASS	5.poisson	
Qui a vu {un/le} poisson ?						
(7c)	za	móóη	á	və-	jén ?	
	1.qui.QST.	1.enfant	1.il.suj.acc	a	voir	
Qui l'enfant a-t-il vu ?						
(7d)	móóη	á	- və-	jén	za ?	
	1.enfant	1. SUJ.ACC.	a	voir.PASS.	1.qui.QST.Prs	
Qui est-ce que l'enfant a vu ?						
(7e)	dzi	móóη	á-	və-	jén ?	
	5.quoi.QST.	1.enfant.sg	1.il.SUJ.ACC.	a	voir ?	
Qu'est-ce que l'enfant a vu ?						

- *Le domaine nominal*

Une caractéristique des langues bantoues est la répartition des noms en classes morphologiques conventionnellement numérotées. Celles à numéro impair regroupent généralement des noms singuliers et celles à numéro pair, des noms pluriels ou indéénombrables. La classe est irrégulièrement indiquée par un préfixe sur le nom lui-même (ex. *mí-mbéη* 'portes',

classe 4, *è-lé* 'arbre', classe 5, mais *kwás* 'poisson', classe 5), et régulièrement par la forme de ses dépendants : ainsi, le cardinal s'accorde avec le nom qu'il modifie, ex : 'six' = *sámán*, 'portes' = *mí-mbeɲ* (classe 3), 'six portes' = *mí-mbeɲ mí-sámán*. Les noms dénotant des humains singuliers et pluriels relèvent généralement des classes 1 (au singulier) et 2 (au pluriel), mais ces mêmes classes incluent aussi des noms d'inanimés. Pour un nom dénombrable, la correspondance entre classes singulière et plurielle n'est pas systématique : ainsi, certains noms de la classe 5 ont leur pluriel en classe 2, d'autres en classe 8. L'appartenance d'un nom à une classe, et la classe de son pluriel s'il s'agit d'un nom dénombrable, sont donc à signaler dans le dictionnaire comme le genre des noms en français.

Le ntumu n'a pas d'articles (défini, indéfini, partitif) : un nom nu (sans déterminant) s'interprète contextuellement comme défini ou indéfini. Les termes de propriété (correspondant aux adjectifs épithètes) sont invariables et précèdent le nom : *mbura kwás*, '(un/le) gros poisson'. Les modificateurs génitifs suivent le nom et sont formés d'un préfixe de classe (accordé avec le nom) et d'une base incarnant soit un pronom personnel (pour un possesseur de première ou deuxième personne) (8c) ; soit une sorte de démonstratif (pour un possesseur de 3ème personne d'une classe quelconque) : singulier *-éɲ* (8c), pluriel *-bá* (8e,f).

(8a)	é	-kwás	Lili		
	son.POSS.	5.poisson	5.SUJ.PERS.		
	Le poisson de Lili				
(8b)	é	-kwás	d-am		
	Mon.POSS.	5.poisson.OBJ.	à moi.suj.		
	Mon poisson				
(8c)	é	-kwás	d-éɲ		
	son.POSS.	5.poisson.OBJ.	à lui/elle.suj.		
	Son poisson				

Glossaire des abréviations : ACC = accompli ; ANT = antérieur DM = démonstratif ; FUT = futur ; INAC = inaccompli ; NEG = négation ; OBJ = pronom objet ; PL = pluriel ; PRS = présent ; Q = question ; ADV : adverbe ; SG = singulier ; SUJ = pronom sujet ; 1, 2..., 8 : classes nominales ; 1sg, 1pl.... : première personne du singulier/pluriel.

Annexe 3 : trois versions du mythe Odùduwà à Ifẹ̀ (Nigeria)

Versions 1 et 2 :

« [...] The tradition states that the earth was merely a watery and marshy waste, and divinities (possibly human beings) used to descend from heaven through spider's web to hunt on the vast expanse of water. To create solid earth, Olódùmarè (the supreme being) gave Ọ̀bàtálá (Ọ̀rìṣà-Ìlá) a handful of earth, a cockerel, and a palm nut, and he created solid earth. At a spot on the water (now identified as Ilé-Ifẹ̀), Ọ̀bàtálá released a pigeon that spread sand to create dry land. The palm kernels explain how trees came into being [...] ». (Toyin and Akintunde, 2016: 250)

Another strand of tradition claims that Ọ̀bàtálá began his journey from heaven (descending through a mystical chain) with a snail's shell filled with sand, a white hen, a black cat, five pieces of iron, and a palm nut. Ọ̀bàtálá became drunk, and Odùduwà seized the instruments of authority, led the divinities to the world, and landed on a hill called Ọ̀kè-Ọ̀ràmfẹ̀ in Ilẹ̀-Ifẹ̀. Thus, Ilé-Ifẹ̀ became the cradle of the Yorùbá [...] ». (Toyin and Akintunde, 2016: 250)

Version 3 :

« [...] All the oral evidences point to the fact that Ifẹ̀ was not directly created by God-Olorun. It was created by his only begotten son ODÙDUWÀ, assisted by Ọ̀bàtálá, otherwise called, and addressed as Ọ̀rìṣà-Ìlá, including Orunmila.

This is how Ifẹ̀ was created. It was once reported to Olodumare by his messengers/gods that down under the heaven was water covering all the surfaces of the earth. Thus the messengers asked Olódùmarè if the earth should be covered by sand so that it became livable. Olódùmarè answered, "Yes, it would be a great thing to cover the water with sand. But this would be an ambitious enterprise. Who is going to undertake the enterprise? And should it be done?"

Odùduwà said, "I will undertake the enterprise. I will do whatever it takes to go down and cover the watery surface with sand and then make it livable."

Consequently, Odùduwà visited Orunmila and asked him what to do in order to succeed in his mission. Orunmila who Olorun has invested with Ifa Divination [...] brought out his board of divination and cast the palm-nuts several times, sighing, pouting, and wrinkling up his forehead. Eventually he said to Odùduwà, "These are the things you must do. You must descend to the watery surface of the earth with a chain of gold. You must take with you a shell full of sand, a white hen to scatter the sand all over the watery surface. In additions, you must take with you a palm-nut. This you will plant after spreading the sand and find the surface solid enough to tread."

Odùduwà followed the instructions to the letter. Thus he began to descend. We don't know how long it took him to reach the surface of the earth. After spreading the sand with the help of the hen, he planted the palm-nut, and went back to Olódùmarè and told him that he had accomplished the enterprise. Olódùmarè was happy with him. He told him to go back and occupy the earth with his scepter of authority. So Odùduwà went back and settled in a place which he called Ifẹ̀-meaning love-as the king. In short, he has created the earth with love of God. Later, we are told that he asked Orunmila, and Obatala, otherwise known as Orisa-Nla to join him. Ọ̀rìṣà-Ìlá started molding figures into human beings and Olódùmarè gave breath of life to each of them. These human's beings formed the first beings in Ifẹ̀.

While Ọ̀bàtálá was molding figures into human beings, Orunmila was divining and spelling out the dos and don'ts of life, beginning with the philosophy of life, the religion of Ifẹ̀ people and their responsibilities to God and the literature which was/is under the chapter and verse of a nondescript creature called Ijapa [...].

This is how Ifẹ̀ became an ancestral home for all the sons and daughters of Western Nigeria after the seed of life had been sown by ODÙDUWÀ. » (Yemi Ogunyemi, 2010 : 10-11)

Annexe 4 : le mythe Ozamboga

« [...] Alors qu'ils marchaient, que le jour commençait à décliner, ils virent le soleil disparaître derrière la montagne. Tous s'écrièrent : "Comment atteindrons-nous l'autre côté de la montagne ? Pourquoi le soleil disparaît-il dans un endroit aussi effrayant ? Que se passe-t-il ? S'agit-il de ce grand fleuve ou autre chose ?"

Fang Afiri ordonna que des jeunes rapides aillent immédiatement. Ils partirent. À peine s'étaient-ils éloignés que les autres appelèrent en criant : "Qu'avez-vous découvert ?" Ils répondirent : "Nous sommes arrivés au pied d'un énorme arbre. De l'autre côté, loin devant nous, tous les arbres paraissent avoir la même taille comme si on les avait taillés. Il est impossible qu'un homme franchisse cet espace. À gauche c'est un immense vide impossible à traverser même pour un oiseau qui vole comme le perroquet. En bas, au fond, rien que du brouillard. À droite, c'est la même chose."

Tout le groupe s'assembla. Quand ils aperçurent le spectacle qui s'offrait à leur vue, ils s'exclamèrent : "C'est pour cette raison que les jeunes gens ont poussés des cris ! Par où passer, notre marche va-t-elle s'arrêter ici ?" Pendant qu'ils se posaient ces questions, on vit Nkoé Afiri se lever. Il se mit à exécuter un pas de danse : Fia-Fia-Fia. C'était une vieille danse pygmée que Nkoé Afiri dansa ce jour-là. Il leur dit : "C'est moi-même qui vous conduis, vous êtes les gens de ma troupe. Fang Afiri vous indiquera le chemin comme ses pères le lui ont enseigné." Il leur demanda : "Voulez-vous que je vous indique la route ?" "Oui !" répondirent-ils. "La route est au pied de l'arbre", dit-il. Ils prirent le sac contenant les ossements de leur mère et les déposèrent au pied de l'arbre. Fang Afiri dit : "Construisons des huttes pour six villages, pendant que Nkoé Afiri nous trouvera le moyen de franchir l'obstacle constitué par l'arbre."

Nkoé Afiri dit : "Je conseille que nous pratiquions une ouverture suffisamment grande de façon à pouvoir passer et atteindre l'autre côté." Fang Afiri réunit tous ses frères et leur dit : "Fouillez chacun dans son bagage. Je vais chercher dans chaque bagage quelque chose que je suis le seul à savoir." Il fouilla tous les bagages et s'arrêta après avoir trouvé une herminette. "Prenez cette herminette. Emmanchez-la. Elle vous aidera à faire ce que Nkoé vous a conseillé." Lorsque Nkoé aperçut l'herminette, il la saisit avec joie, se dirigea vers l'arbre et se mit au travail. Fang Afiri dit : "Nous sommes sept lignages. Nous devons tous nous atteler à ce travail avec l'herminette trouvée dans le bagage de Ntumu Afiri. C'est seulement de cette façon que nous parviendrons à percer l'arbre." Ils se mirent à la besogne entonnèrent des chants, tels des joueurs de tambour *nkul*, tambour à membrane *mbè*, de tambour cylindrique *ngôm*. Ils ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils eurent achevé de trouser l'arbre. Ils agrandirent le trou et le firent assez large pour laisser passer un homme avec tout son bagage.

Le travail terminé, ils dirent à Nkoé Afiri : "Maintenant, tu vas devant avec ta famille. Tu nous trouveras la route. Quant à nous, nous demeurerons ici et construirons un village." Il partit. Ils restèrent à faire comme ils avaient convenu. Ils construisirent des huttes pour six villages. Chaque famille eut le sien, à l'exception des jumeaux Mevu et Ndene Afiri qui eurent un même village. Ils fondèrent Ozamboga. Chacun avec sa famille eut son village. Les uns firent des plantations du côté gauche, les autres du côté droit, sans aller au-delà du gouffre. Beaucoup d'autres allèrent faire leurs plantations le long de la route qu'ils avaient suivie en venant. C'est à Ozamboga que tous les anciens moururent. Avant de mourir, ils avaient demandé à leurs enfants de ne pas laisser leurs restes en cet endroit mais de les prendre avec eux [...]. » (Nguema Obam, 2009 : 45-47)

Annexe 5 : le mythe Evus

« [...] Les Evuzok disent que l'Evus est une "chose" dzomo qui siège dans le ventre de certaines personnes, et qu'elle est bonne ou mauvaise selon la nature spécifique de ses pouvoirs. S'efforçant de mieux définir cette chose, ils disent encore que l'Evus n'a ni haut, ni bas ; qu'il a deux bras et deux jambes mais pas de cœur ; qu'il est comme une petite boule très ronde ; qu'il ne ressemble en rien à un esprit nsisim ni à un homme. L'Evus, affirment-ils, est un crabe, une araignée, une chauve-souris, ou une grenouille. Il est enfin comparé à un arbre qui enfonce ses racines dans le ventre de celui qui le possède et étend ses branches dans tout le corps.

Dans les récits mythiques sur ses origines dans le monde des humains, il apparaît comme habitant tout seul dans la forêt, sa demeure étant le creux d'un arbre, son unique nourriture le gibier cru. Selon ces récits, son introduction dans le village des hommes se fait par l'intermédiaire d'une femme qui, désobéissant à son mari, part trouver l'Evus dans la forêt. Dès cette rencontre, un système d'échanges s'instaure entre eux. Evus fournit du gibier à la femme et rend très fructueux ses parties de pêche.

Celle-ci, émerveillée, lui propose de partir avec elle au village. Evus accepte, mais à condition que là-bas, on lui donne une bonne nourriture. Surgit un petit problème sur le moyen pour Evus d'aller au village, car il n'a pas de jambes pour marcher et sa nature ne lui permet pas comme la femme le lui propose d'être transporté sur son dos ou dans son panier. Finalement, Evus suggère lui-même la solution. Il dit à la femme de s'asseoir les jambes écartées. Dans cette posture, Evus la pénètre entièrement par son vagin jusqu'à ce que tous deux deviennent un même être. Dès leur arrivée au village, Evus, toujours logé dans le ventre de la femme demande à manger. Il ne se satisfait pas de la nourriture préparée par celle-ci sous prétextes que les poulets ne constituent pas une véritable nourriture (comparable au gibier). Pour la même raison, il refuse de consommer les légumes. Après avoir mangé tous les animaux domestiques (destinés aux échanges et aux sacrifices), il exige des vies humaines [...]. » (Mallart-Guimera, 1975 : 36)

Annexe 6 : une version du récit de déroulement du rite propitiatoire du « Saraka » chez les communautés de pêcheurs du littoral estuarien

« [...] Avant la cérémonie, un message d'annonce est d'abord envoyé à toutes les communautés de pêcheurs artisans de la côte, deux ou trois mois en avance afin de leur permettre de contribuer. Et, le jour de la cérémonie, personnes sur tout le littoral du Nord au Sud, ne va pêcher en mer parce que les génies seront debout pour venir manger avec nous. Donc, il ne faut même pas essayer sinon, tu leur manques de respect, et ils seront en colère avec toi. Toi-même tu verras ce qui va t'arriver à l'eau là-bas.

Le jour de la cérémonie, on réunit d'abord toute la marchandise de la cérémonie (boissons fortement alcoolisées, nourritures cuites, grande quantité de pièces d'argent, menu bétail vivant). Après cela, le maître de la cérémonie fait la prière d'ouverture au cours de laquelle il présente, d'une part, la généalogie de son clan d'appartenance en tant que fils gabonais autochtone côtier, et d'autre part, il annonce aux ancêtres, aux génies et à l'assemblée présente les raisons de la cérémonie. Ensuite, il consacre toute la marchandise c'est-à-dire qu'il présente chaque chose, l'une après l'autre, aux ancêtres et génies dans la prière. Après ces moments de prière et de prononciation de paroles sacrées sur la marchandise et envers les divinités de l'eau (pendant une trentaine de minutes), le cérémonial peut commencer.

Une partie de la nourriture préparée reste à terre pour le repas de fin de cérémonie, et l'autre sera versée au bord de l'eau. On amène seulement les animaux vivants (moutons, coqs, poules) dans les pirogues pour aller égorger ça dans les zones qu'on a choisies en mer et au bord de l'eau. On amène aussi les boissons de whisky et sacs de pièces d'argent. On met tout ça à bord de 4 ou 5 pirogues. Chacune d'elle va amener sa part de marchandises dans sa zone de sacrifice. En fonction de l'endroit où on se trouve, on commence toujours en amont pour terminer en aval et pas l'inverse parce que c'est comme ça que les esprits de l'eau marchent aussi. Dans chaque pirogue et dans chaque zone, il y a toujours un ou plusieurs initiés pour diriger le rituel sacrificiel. Ils sont là pour égorger les animaux et verser leur sang dans l'eau. Après, ils versent les boissons dans l'eau et jettent aussi les pièces d'argent dedans. C'est comme ça qu'on donne aux esprits et aux génies qui vivent à l'eau.

Quand tout le monde a fini dans sa zone, on se retrouve tous à l'endroit où il y a la cérémonie générale au bord de l'eau. Après cela, on peut maintenant manger les repas qui sont restés et prendre les boissons aussi. Comme ça, on sait qu'on mange ensemble avec les génies et les ancêtres. Quand tout ça est fini, le maître de cérémonie vient prier pour la fin et on se sépare. Toute la fête peut durer plusieurs heures en matinée ou en après-midi, tout dépend de la décision des esprits de l'eau [...]. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur benga de 50 ans, Cap Estérias, 12/11/2017)

Annexe 7 : une version du récit de déroulement du rite propitiatoire du « Sà » chez les Fang-ntumu du village Akam-si (bassin du Ntem, Nord-Gabon)

« [...] Quand nos grands-parents prévoyaient de faire le Sà, une annonce générale passait d'abord dans tout le village un ou deux mois avant. La cérémonie était faite par le clan essa-beigne car c'est le premier clan du village. Les gens se préparaient pour ça parce que tout le monde pêchait à kyè. Donc, ça concernait tout le monde. Chacun apportait ce qu'il a préparé pour les génies. Mais qui était le plus important c'est le mouton car on donne son sang aux génies. On donne aussi beaucoup de pièces d'argent et des boissons fortement alcoolisées. Normalement on peut encore faire aujourd'hui, mais ceux qui connaissent sont déjà tous morts. C'est pourquoi ça a disparu.

Donc, quand on a déjà rassemblé tout ce qu'on va sacrifier, on amène maintenant ça au bord de l'eau, non loin de la chute d'eau principale de la rivière Kyè. C'est là que les sages essa-beigne devaient d'abord réciter leurs généalogies à tour de rôle, car c'était eux les maîtres de cérémonie. Ensuite, ils devaient annoncer publiquement aux génies l'objet de leur présence sur leur territoire. Ils pouvaient demander la protection lors des parties de pêche ; dire merci pour les parties de pêche prolifiques de l'année ; ou alors demander faveurs pour avoir de grandes quantités de poissons tout au long de l'année. La cérémonie pouvait durer toute la matinée, avant le lever du soleil de midi.

Après tout ça, il fallait maintenant donner à manger aux gens de la rivière kyè. Pour cela, on égorgeait le mouton et on versait son sang en amont de la chute pour qu'il descende en aval. De la sorte, on était sûre qu'une bonne partie du cours d'eau en était imprégné. Après cela, on jetait aussi le reste du mouton à l'eau. Ensuite, on pouvait maintenant verser les boissons et jeter les pièces d'argent au même endroit. Quand tout ça est déjà fait, nos ancêtres étaient maintenant sûres que la pêche allait être fructueuse. Ils pouvaient maintenant venir annoncer à tout le monde au village qu'ils peuvent déjà aller à la pêche à Kyè pour toute l'année, et être certain d'avoir des parties de pêche fructueuses et sans dangers.

Mais aujourd'hui, comme je l'ai dit, le Sà a disparu à kyè et voilà pourquoi on ne tue plus rien. On dit aux gens essa-beigne de se réunir de nos jours mais comme ce sont des jeunes, ils ne veulent pas parce qu'ils croient que c'est dangereux, alors qu'il le faut, car notre rivière là est déjà trop sal [...]. » (Extrait d'entretien avec un pêcheur fang-ntumu de 65 ans, Akam-si, 25/09/2018).

Annexe 8 : quelques photographies technologiques de pêche non présentées dans le texte

1. Technique *alam* (barrage à entonnoir avec filtre)



2. Technique *ndzip* (barrage en haie de nasses tubuliformes)



3. Technique du filet trémaille mouillé en latéral



4. Ramendage de nappe de filet



BIBLIOGRAPHIE

Abomo-Maurin Marie-Rose, 2013. « Les descendants d’Afri Kara à la recherche de la terre promise : le mythe fondateur fang-boulou-beti ». *Études littéraires africaines* 36, pp. 61-73.

Acerbi Alberto & Parisi Domenico, 2006. « Transmission culturelle entre les générations et à l’intérieur de celles-ci ». *Journal of Artificial Societies and Social Simulation* 9 (1), pp. 1-12.

Adell Nicolas, 2011. *Anthropologie des savoirs*, Paris, Armand Colin, 334 p.

Akomo-Zoghe Cyriaque Simon-Pierre, 2010. *Parlons fang. Culture et langue fang du Gabon et d’ailleurs*, Paris, L’Harmattan, 295 p.

Akomo-Zoghe Cyriaque Simon-Pierre, 2012. *Le guide de conjugaison en fang*, Paris, L’Harmattan, 121 p.

Akomo-Zoghe Cyriaque Simon-Pierre, 2013. *Vocabulaire français-fang*, Paris, L’Harmattan, 266 p.

Akomo-Zoghe Cyriaque Simon-Pierre, 2018. *1^{er} Congrès International Fang de Mitzi-Gabon (1947). Objectifs, enjeux, perspectives*, Paris, L’Harmattan, 158 p.

Alexandre Pierre, 1965. « Proto-histoire du groupe bété-bulu-fang : essai de synthèse provisoire ». *Cahier d’études africaines* 20, pp. 503-560.

Alexandre Pierre & Binet Jacques, 1958. *Le groupe dit Pahouin (Fang - Boulou - Beti)*, Paris, Presse Universitaire de France (PUF), 152 p.

Alianga Martin, 1998. « Patrimoine foncier et communautarisme ». *Revue gabonaise des sciences de l’Homme*, pp. 123-136.

Anta Diop Cheikh, 2011. *Nations nègres et culture. De l’antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l’Afrique Noire d’aujourd’hui*, Paris, Présence africaine, 564 p.

Appadurai Arjun, 1986 [2020]. *The social life of Things: Commodities in Cultural perspective*, London, Cambridge University Press, 329 p.

Artaud Hélène, 2014. « De l’ « efficacité » symbolique des interdits à leurs fonctionnalités écologiques. Variations sur le « tabou » en milieux maritime ». *Revue d’Ethnoécologie* 6, pp. 1-15.

Artaud Hélène, 2017. *Poïétique des flots. Une anthropologie sensible de la mer dans le banc d’Arguin (Mauritanie)*, Paris, éditions PETRA, 352 p.

Artaud Hélène, 2018. « Anthropologie maritime ou anthropologie de la mer ? ». *Revue d'ethnoécologie* 13, pp. 1-9.

Augé Marc, 1992. *Non-lieu, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 160 p.

Bahuchet Serge & Pujol Raymond, 1975. « Étude ethnozoologique de la chasse et des pièges chez les Isongo de la forêt centrafricaine ». *L'Homme et l'Animal*, pp. 181-192.

Bahuchet Serge, 1992. « Esquisse de l'ethnologie des Yasa du Cameroun ». *Anthropos* 4/6, pp. 511-520.

Bahuchet Serge, 2000. « La filière "viande de brousse" ». In *Programme Avenir des Forêts Tropicales*, vol. 2, pp. 331-363.

Bahuchet Serge & Rameau Pauline, 2016. « Quelques engins de pêche en eau douce d'Afrique centrale ». *Revue d'ethnoécologie* 10, pp. 1-31.

Bahuchet Serge, 2017. *Les jardiniers de la nature*, Paris, édition Odile Jacob, 381 p.

Bahuchet Serge, Rameau Pauline & Reyes Nastassia, 2018. « Engins de pêche dans les collections du musée de l'Homme ». *Revue d'Ethnoécologie* 13, pp. 1-117.

Balandier Georges, 1955. *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, Presse universitaire de France (PUF), 529 p.

Balandier Georges, 1985. *Sociologie des Brazzaville noires*, Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 306 p.

Balfet Hélène *et al.*, 1991. *Observer l'action technique : Des chaînes opératoires pour quoi faire ?* Paris, éditions du CNRS, 191 p.

Bataille-Benguigui Marie-Claire, 1989. « La pêche artisanale aux îles Tonga : antagonisme entre projets de développement et traditions », *Quat. Living Resour* 1, vol 2, pp. 31-43.

Bataille-Benguigui Marie-Claire, 1992. « Pêcheurs de mer, pêcheurs de terre. La mer dans la pensée tongienne ». *Études rurales* 127-128, pp. 55-73.

Bataille-Benguigui Marie-Claire, 1994. *Le côté de la mer. Quotidien et imaginaire aux îles Tonga (Polynésie occidentale)*, Bordeaux, Centre de recherches des espaces tropicaux, Collection Iles et Archipels, 322 p.

Bautier-Castaing Elisabeth, 1981. « La notion de pratiques langagières : un outil heuristique pour une linguistique des dialectes sociaux ». *Langage et société* 15, pp. 3-35.

Beaud Stéphane & Weber Florence, 2003. *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte, 334 p.

Bernault Florence & Tonda Joseph, 2000. « Dynamique de l'invisible en Afrique ». *Politique africaine* 79, pp. 5-16.

Bernier Pierre, 1981. « Pêche côtière, intervention de l'État et développement des forces productives à Rivière St-Paul ». *Anthropologie et société. Les sociétés de pêcheurs* 1, vol 5, pp. 97-115.

Berthier Nicole, 2016. *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 350 p.

Bignoumba Guy-Serge, 1998. « La pêche atlantique et les États de l'Afrique de l'Ouest, le cas du Gabon ». *Norois* 180, pp. 685-701.

Bignoumba Guy-Serge, 1999. « Politique maritime du Gabon à l'aube du troisième millénaire : l'indispensable ouverture sur la mer ». *Les Cahiers d'Outre-Mer* 52-208, pp. 359-372.

Bignoumba Guy-Serge, 2007. « Coopération internationale et exploitation des ressources halieutiques au Gabon ». *Les Cahiers d'Outre-Mer* 240, pp 1-9.

Bignoumba Guy-Serge, 2010. « Les pêches maritimes en Afrique centrale : les préalables à une exploitation durable des ressources ». *Norois* 216, pp 47-56.

Bignoumba Guy-Serge *et al.*, 2017. « La mer convoitée, usages et occupations de l'espace maritime gabonais ». In <https://www.researchgate.net/publication/313852911>, pp. 131-163.

Binot Aurélie & Joiris Daou Véronique, 2007. « Règles d'accès et gestion des ressources pour les acteurs des périphéries d'aires protégées. Foncier et conversation de la faune en Afrique subtropicale ». *VertigO-Revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 4, pp. 1-12.

Biodun Jekayinfa, 2001. *Histoire de la hiérarchie de grands rois de Yoruba land*, Lagos : Lichfield, Nigeria Limited, 128 p.

Bonte Pierre & Izard Michel, 2010. *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presse universitaire de France (PUF), 864 p.

Bouju Stéphane, 1993. « Anthropologie et halieutique ; réflexion sur l'élaboration d'une typologie et sur l'intérêt de l'utilisation de la notion de technotope ». In *QUESTIONS SUR LA DYNAMIQUE DE L'EXPLOITATION HALIEUTIQUE*, ORSTOM Editions, pp. 245-262.

Boungou Gaspard, 1986. « Sociologie des ressources en eau dans le plateau de Mbe pour des besoins d'alimentation agricole et d'élevage ». Bondy : *ORSTOM* 19, pp. 13-32.

Bouso Tidiane, 2000. « La pêche dans l'estuaire du Sine-Saloum (Sénégal). Typologie d'exploitation des villages et campements de pêche ». In *Les espaces de l'halieutique*, Editions IRD, pp. 349-370.

Bornand Sandra & Leguy Cécile, 2013. *Anthropologie des pratiques langagières*, Paris, Armand Colin, 205 p.

Bortey Nketia Alabi Doku *et al.*, 2018. « Fisheries resources of Ghana: present status and future direction ». *International Journal of Fisheries and Aquatic Research* 4, Volume 3, pp. 35-41.

Breton Yvan, 1981. « L'anthropologie sociale et les sociétés de pêcheurs. Réflexions sur la naissance d'un sous-champ disciplinaire ». *Anthropologie et Sociétés* 1, vol. 5, pp. 7-27.

Bril Blandine, 1984. « Description du geste technique : quelles méthodes ? ». *Techniques & cultures*, pp. 81-96.

Bril Blandine, 1991. *Apprentissage et culture*. In *Savoir-faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, édité par D. Chevallier : [15-21], Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 265 p.

Bril Blandine, 1996. « Apprentissage et culture ». In *Savoir-faire et pouvoir transmettre*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, pp. 22-27.

Bril Blandine, 2002. « Apprentissage et contexte ». In *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, n°35, 2, pp. 251-268.

Brocheux Pierre, 1983. « Georges Condominas, L'espace social. À propos de l'Asie du Sud-Est. » In: *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 38^e année, N. 2, 1983. pp. 305-306.

Bronner Gérald, 2004. « Contribution à une théorie de l'abandon des croyances : La fin du père Noël. *Cahiers internationaux de sociologie* 116, 1, pp. 117-140.

Cadet Xavier, 2009. *Histoire des Fang, peuple gabonais*, Paris, L'Harmattan, 459 p.

Carrière Stéphanie, 2003. *Les orphelins de la forêt. Pratiques paysannes et écologie forestière (Les Ntumu du Sud-Cameroun)*, Paris, éditions de l'IRD, 374 p.

Chaigneau André, 1970. *Manuel du piégeur*, (6^{ème} éd révisée, coll. Bibliothèque Scientifique), Paris, Payot, 198 p.

Charles-Dominique & Adama Mbaye, 2000. « Les usages de l'espace dans la pêche artisanale sénégalaise ». In : *Les espaces de l'halieutique*, éditions de l'IRD, pp. 371-385.

Chauveau Jean Pierre, 1986. « Une histoire maritime africaine est-elle possible ? Historiographie et histoire de la navigation et de la pêche africaines à la côte occidentale depuis le XVe siècle ». *Cahier des études africaines* 101-102, pp. 173-235.

Chauveau Jean Pierre, 1991. « L'apport des synthèses régionales. Perspectives historiques et institutionnelles sur la recherche interdisciplinaire dans le domaine des pêches artisanales ». In *La recherche face à la Pêche Artisanale. Symp. Int. ORSTOM-IFREMER*, Montpellier France, 3-7 juillet 1989, édité par J.-R. Durand, J. Lemoalle & J. Weber : [51-62]. vol.t.1. ORSTOM Paris, pp. 51-62.

Chauveau Jean Pierre, Eyolf Jul-Larsen & Chabou Christian, 2000. *Les pêches piroguières en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 390 p.

Cimpric Aleksandre, 2011. « Les transformations symboliques relatives à l'eau ». *Cahier d'études africaines* 204, pp. 873-892.

Coiffier Christian, 2001. « Une pirogue chez les Iatmul du fleuve Sépik (Papouasie Nouvelle-Guinée) », *Techniques & Culture*, 35-36, pp 1-19.

Comptour Marion, Caillon Sophie & McKey Doyle, 2016. « Pond fishing in the Congolese cuvette: a story of fishermen, animals, and water spirits ». *Revue d'Ethnoécologie* 10, pp. 1-28.

Conklin Harold, 1954b. « An ethnoecological approach to shifting agriculture ». *Transactions of the New York Academy of Sciences* 17 (2), pp.133-142.

Condominas Georges, 1980. *L'espace social. A propos de Asie du Sud-Est*, Paris Flammarion, 539p.

Copans Jean, 2010. *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*, Paris, Armand Colin, 127 p.

Cormier-Salem Marie-Christine, 1992. *Gestion et évolution des espaces aquatiques : la Casamance*, Paris, ORSTOM, 583 p.

Cormier-Salem Marie-Christine, 1995. « Paysans-pêcheurs du terroir et marins-pêcheurs du parcours. Les géographes et l'espace aquatique ». *L'Espace géographique* 24-1, pp. 46-59.

Cormier-Salem Marie-Christine, 2000. « Appropriation des ressources, enjeu foncier et espace halieutique sur le littoral ouest-africain ». In Chauveau J.-P., Jul-Larsen E., et Chaboud

C. (éds), Les pêches piroguières en Afrique de l'Ouest : Pouvoirs, mobilités, marchés, Paris, Karthala, 4 : pp. 205-229.

Cormier-Salem Marie-Christine, 2004. « Terroirs aquatiques et territoires de pêche. Enjeux fonciers halieutiques des sociétés littorales ouest-africaines ». *Collection Persée*, pp. 57-81.

Cormier-Salem Marie-Christine & Mbaye Adama, 2018. « Les « terroirs » maritimes revisités ». *Revue d'ethnoécologie* 13, pp. 1-25.

Coupaye Ludovic, 2010. « Décrire des objets hybrides. Les grandes ignames décorées du village de Nyamikum, province de l'Est Sepik, Papouasie-Nouvelle-Guinée ». *Techniques & culture* 52-53, pp. 50-67.

Couty Philippe, 1989. « Mais c'était dans un autre pays. Recherches sur le pêche et le commerce du poisson dans le Bassin tchadien avant et après les indépendances ». *Cahier des sciences humaines* 25, pp. 9-19.

Cresswell Robert, 1982. « Transferts de techniques et chaînes opératoires ». Actes de la table ronde « Technologie culturelle ». *Techniques & Cultures*, pp. 143-159.

Cresswell Robert, 2003. « Geste technique, fait social total. Le technique est-il dans le social ou face à lui ? ». *Techniques & Cultures* 40, Paris, 40, pp. 1-22.

Cros Michèle, 1990. *Anthropologie du sang en Afrique : essai d'hématologie symbolique chez les Lobi du Burkina Faso et de Côte-d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 297 p.

Dahou Tarik, 2018. *Gouverner la mer en Algérie. Politique en eaux troubles*, Paris, Karthala, 257 p.

Débarbieux Bernard, 1993. « Du haut lieu en général et du mont Blanc en particulier ». *Espace géographique* 1, tome 22, pp 5-13.

De Colombel Véronique & Tersis Nicole, 2002. *Lexique et motivation, perspectives ethnolinguistiques*, Paris, Peeters, 263 p.

De Rosny Éric, 1992. *L'Afrique des guérisons*, Paris, Karthala, 223 p.

Degorce Alice, 2014. « Anthropologie des pratiques langagières ». *Cahiers d'études africaines* 213-214, pp. 1-5.

Delbos Geneviève & Paul Jorion, 1990. *La Transmission des savoirs*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, 310p.

Deschamps Gérard, 2009. *Les filets maillants*, Versailles, éditions Quae, 269 p.

Desgrandchamps Marie-Luce, 2012. « Organiser à l'avance l'imprévisible » : la guerre Nigeria-Biafra et son impact sur le CICR », *Revue internationale de crois rouge*, vol 94, pp. 221-246.

Dos Santos José Rodrigues, 1997. « La notion de « savoir » en anthropologie ». *Journal des anthropologues* 70, pp. 17-39.

Dounias Edmond, 2011. « La pêche chez les peuples forestiers d'Afrique centrale ». In : Paugy Didier et al., 2011. *Poissons d'Afrique et peuples de l'eau*. Marseille : IRD, p. 209-231.

Dounias Edmond & Oishi Takanori, 2016. « Inland traditional capture fisheries in the Congo Basin: Introduction ». *Revue d'Ethnoécologie* 10, pp. 1-8.

Dounias Edmond et al., 2016. « The safety net role of inland fishing in the subsistence strategy of multi-active forest dwellers in southern Cameroon ». *Revue d'Ethnoécologie* 10, pp. 1-47.

Dounias Edmond, Carrière Stéphanie & Moizo Bernard, 2019. « La pêche en rivière. Une diversité bioculturelle méconnue et menacée ». In : Michon Gèneviève et al., 2019. *Habiter la forêt tropicale au XXI^e siècle*. IRD, p. 233-243.

Doyon Sabrina & Paquet Pierre-Alexandre, 2018. « Pêche, conservation environnementale et aire protégée. Marginalisation socio-économique et négociations de l'espace littoral au sein d'une réserve de biosphère au Yucatán, Mexique ». *Revue d'ethnoécologie* 14, pp. 1-23.

Drewal Henry John et al., 2008. « Mami Wata. Arts for Spirits in Africa and its Diasporas ». *Fowler Museum at UCLA?* 10, pp. 60-83.

Durkheim Emile, 1897. *Le suicide : Etude de sociologie*, Paris, Editeur Félix Alcan, 462 p.

Dwyer Peter, Just Roger & Minnegal Monica, 2003. « A sea of small names: Fishers and their boats in Victoria ». *Anthropological Forum* 13(1), pp. 5-26.

Femi Ade Ogbontiba, 1997. *Glory of the Yoruba race: Past, present, future: challenges of the 21st century*. Ibadan, Global Books, 200 p.

Firth Raymond, 1946. *Malay fishermen : their peasant economy*. Kegan Paul, Trench, Trubner, and CO., Broadway House: 68-74 Carter Lane E C4. London, 354p

Friedberg Claudine, 1984. « Quelques réflexion sur l'étude des savoirs et savoir-faire naturalistes populaires en France. ». *Bulletin de l'Association française des anthropologues* 15, pp. 47-50.

Friedberg Claudine, 1997. « Ethnoscience et sciences cognitives ». *Journal des anthropologues* 70, pp. 41-49.

Friedberg Claudine, 1999. « Les savoirs populaires sur la nature ». *Sciences humaines*, n° Hors-série 24, pp. 8-11.

Gallais Jean, 1967. *Le delta intérieur du Niger, étude de géographie régionale*, IFAN-Dakar, 2 tomes, 621 p.

Galley Samuel, 1964. *Dictionnaire fang-français et français-fang : Suivi d'une grammaire fang*, Suisse, édition Henri Messeiller Neuchâtel, 588 p.

Gascuel Didier *et al.*, 2000. *Les espaces de l'halieutique*, Paris, éditions de l'IRD, 636 p.

Gast Marceau, 1982. « Système technique, éthique sociale et idéologie ». *Techniques & culture*, pp 125-141.

Geistdoerfer Aliette, 1977. « Connaissances techniques et patrimoine maritime », *Études rurales* 65, pp. 49-58.

Geistdoerfer Aliette, 1982. « Fonctions spécifiques des techniques de pêche dans une production halieutique », *Techniques & culture. Actes de la table ronde, Technologie culturelle* (Ivry), Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, pp. 87-95.

Geistdoerfer Aliette, 1987a. « Les travailleuses de la mer », in B. Koechlin, F. Sigaut, J.M.C. Thomas & G. Toffin (éds), *De la voûte céleste au terroir, du jardin au foyer : Mosaïque sociographique. Textes offerts à Lucien Bernot*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, pp. 249-265.

Geistdoerfer Aliette, 1987b. *Pêcheurs acadiens, pêcheurs madelinots. Ethnologie d'une communauté de pêcheurs*, Paris-Québec, éditions du CNRS-Presses de l'université Laval, 496 p.

Geistdoerfer Aliette & Ivanoff Jacques, 2002. « Des figures fabuleuses marines pour construire un monde et des êtres exceptionnels ». In *Imagi-Mer : Créations fantastiques, créations mythiques*. Anthropologie maritime, coll Kétos ? CETMA, Paris, pp. 9-41.

Geistdoerfer Aliette *et al.*, 2002. *IMAGI-MER, créations fantastiques, créations mythiques*, Paris, cetma, mnhn, coll. Anthropologie maritime «Kétos» 1, 414 p.

Geistdoerfer Aliette, 2007. « L'anthropologie maritime : un domaine en évolution : hors cadre traditionnel de l'anthropologie sociale », *Zainak* 29, pp. 23-38.

Geistdoerfer Alette, 2012. « La formation des marins au gré des marées (1^{ère} partie). Apprendre tous les jours pour entrer dans la 4^e dimension, Devenir marin pêcheur », *La Revue maritime* 493, pp. 44-51.

Giasson Marie, 1985. « Compte rendu de [Anthropologie Maritime, Centre d'Ethno-Technologie en Milieux Aquatiques 1, Paris, 1984] », *Anthropologie et Sociétés* 9 (3), pp. 272-272.

Gilbert David, 2008. « La pêche côtière océanienne et son environnement », *Journal de la Société des Océanistes*, pp. 247-270.

Giovannoni Vincent, 1992. « Le bon pêcheur est un pêcheur... rusé. Notes pour une approche anthropologique de la pêche "aux petits métiers" dans l'étang de Thau », *Écologie humaine*, pp. 63-67.

Godelier Maurice, 2003. *La production des grands hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 388 p.

Godelier Maurice, 2010. *L'idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés*. Paris, Coll. Champs essais, Flammarion, 348 p.

Golé Koffi Antoine, 2011. « L'internationalisation de la guerre du Biafra (1067-1970) : essai d'analyse des enjeux politiques et idéologiques ». *Rev. IV. Hist* 19, pp. 24-40.

Gomès Philippe, 2007. « Inscription des récifs au patrimoine de l'humanité : le premier projet identitaire calédonien ». *Revue juridique et économique de Nouvelle Calédonie*, pp. 4-7.

Grenand Pierre, 2006. « Équipement et figures du chasseur. Chasse commerciale, chasse de subsistance : une opposition ambiguë. Exemples amazoniens ». In *La chasse, pratique sociale et symboliques*, Colloques de la Maison René-Ginouvès. Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie, pp. 3-11.

Griaule Marcel, 1997. *Dieu d'eau*, Paris, Edition Fayard, Coll. Sciences humaines, 240 p.

Guillaume Jacques *et al.*, 2015. *Espaces maritimes et territoires marins*, Paris, Ellipses édition Marketing, 240 p.

Guchet Xavier, 2008. « Évolution technique et objectivité technique chez Leroi-Gourhan et Simondon ». *Maison des sciences de l'Homme* 2, pp. 1-10.

Guille-Escuret Georges, 2003. « Efficacité technique, efficacité sociale. Le technique est-il dans le social ou face à lui ? ». *Technique & culture* 40, pp. 1-29.

Hombert J.M. & Perrois Louis, 2007. « Introduction : Paul Belloni Du Chaillu, un étonnant voyageur ». In : Hombert J.M. (dir.), Perrois Louis (dir.). *Cœur d'Afrique : gorilles, cannibales et pygmées dans le Gabon de Paul Du Chaillu*, Paris : CNRS, pp. 9-13.

Houis Maurice, 1971. *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, Paris, Presse universitaire de France (PUF), 232 p.

Houdart Sophie & Olivier Thiery, 2011. *Humains non humains, comment repeupler les sciences sociales*, Paris, La découverte, 359 p.

Haudricourt André & Hédin Louis, 1943. *L'homme et les plantes cultivées*, Paris, Gallimard, vol 1, 233 p.

Ingold Tim, 2000. *The Perception of the Environment: Essays on Livelihood, Dwelling and Skill*. London : Routledge, 465p.

Ingold Tim, 2013. *Marcher avec les dragons*. [Traduit de l'anglais par Pierre Madelin], Paris, Editions [Zones Sensibles](#), 528 p.

Jacques Barreau, 2015. « À propos du concept d'ethnoscience ». *Les savoirs naturalistes populaires*, édition de la *Maison Des Sciences de L'homme*, coll. Ethnologie de France, pp 5-12.

Jamin Jean, 1979. *La tenderie aux grives chez les ardennais du plateau*, essai ethnobiologie 2, mémoire de certificat U.E.R. Sciences sociales, Paris, Université R Descartes, Ethnobotanique et ethnozoologie, 220 p.

Johannes Robert .E, 1981b. « Working with fishermen to improve coastal tropical fisheries and resource management ». *Bulletin of Marine Science* 31, pp.673–680.

Johannes Robert . E, 1993. « Integrating traditional ecological knowledge and management with environmental impact assessment ». p. 33–40. In: Inglis J.T. (ed.). *Traditional ecological knowledge : Concepts and cases*. Ottawa, International Program on Traditional Eco-logical Knowledge, and International Development Research Centre.

Johnson Samuel, 1921. *The History of the Yorùbás*. Lagos, Nigeria : CSS. In Toyin Falola & Akintunde Akinyemi, 2016. *Encyclopedia of the Yorùbá*, edited by Toyin Falola and Akintunde Akinyemi, 371p.

Joiris Daou Véronique & Bigombe Logo Patrice, 2010. *Gestion participative des forêts d'Afrique centrale : un modèle à l'épreuve de la réalité*, Versailles : Ed. Quae, 1 vol. 236 p.

Joiris Daou-Véronique, Bigombe Logo Patrice & Abega Séverin Cécile, 2014. « La gestion participative des forêts en Afrique centrale ». *Revue d'ethnoécologie* 6, pp. 1-29.

Jorion Paul, 1976. « Adjuration du hasard et maîtrise du destin. Éléments de l'idéologie d'une vie productive hasardeuse : la pêche artisanale dans l'île de Houat (Morbihan) en 1973-1974 ». *L'Homme* 4, tome 16, pp. 95-104.

Juillerat Bernard, 2004. « À l'origine des techniques, l'interdit ? Escales océaniques ». In *Techniques & Culture* 43-44, pp. 1-18.

Kilani Mondher, 2012. *Anthropologie du local au global*, Paris, Armand Colin, 400 p.

Labère Nelly, 2004. « Le tabou : éditorial ». *Questes, Revue pluridisciplinaire des études médiévales* 7, pp. 1-7.

Laburthe-Tolra Pierre, 1975. « Minlaaba ». In doctorat d'Etat, Paris V, Atelier de reproduction des thèses, université de Lille III, Librairie H. Champion, Paris, 1977, t.2, pp. 10-22.

Lalouel Jacques, 1957. « Anthropologie des Fang », *Bulletin et mémoires de la société d'anthropologie de Paris* 8-7-6, pp. 371-382.

Le Breton David, 2012. *L'interactionnisme symbolique*, Paris, Presse universitaire de France (PUF), coll. Quadrige, 256 p.

Leblic Isabelle, 1984. « La fabrication d'un casier à homard à Molène, Nord Finistère ». In Centre d'Ethno-technologie en Milieux Aquatiques. *Anthropologie maritime* 1, CETMA, MNHN, Paris, pp. 13-34.

Leblic Isabelle & Marie-Hélène Teulières, 1985. « Transformation dans l'exploitation du littoral de deux sociétés de pêcheurs kanaks », *Anthropologie maritime*, n°2, acte du colloque "Le littoral. Milieu et société", CETMA, MNHN, Paris, pp. 269-278.

Leblic Isabelle, 1989a. « Les clans pêcheurs en Nouvelle Calédonie : le cas de l'île des Pins ». *Cahier des sciences humaines* 1-2, vol 25, Paris, pp. 109-123.

Leblic Isabelle, 1989b. « Notes sur les fonctions symboliques et rituelles de quelques animaux marins pour certains clans de Nouvelle-Calédonie ». In Patrice Méniel (éd.), *Anthropozoologica*, 3^e numéro spécial, actes du colloque international de Compiègne *Animal et pratiques religieuses : les manifestations matérielles*, Société de recherche interdisciplinaire L'homme et l'animal, Paris, pp. 187-196.

Leblic Isabelle, 1995. « À propos de l'onomastique navale : noms de bateaux et identité molénaise (Finistère Nord) ». *Anthropologie maritime*, Centre d'Ethno-technologie en milieux aquatiques 5, pp.185-200.

Leblic Isabelle, 2001. « Une pirogue pontée à l'île des Pins (Nouvelle-Calédonie) ». *Techniques & Culture*, n°35-36, Paris, pp. 301-326.

Leblic Isabelle, 2002a. « Classification des poissons dans quelques langues de Nouvelle-Calédonie ». In *Lexique et motivation, perspectives ethnolinguistiques*, Peeters, Paris, pp. 115-142.

Leblic Isabelle, 2002b. « Polymorphismes des animaux marins bénéfiques et maléfiques en Nouvelle-Calédonie », in A. Geistdoerfer, J. Ivanoff & I. Leblic (éds), *Imagi-mer. Créations fantastiques, créations mythiques*, coll. Anthropologie maritime «Kétos» 1, cetma, mnhn, Paris, pp. 229-242.

Leblic Isabelle, 2007. *Molène, une île tournée vers la mer*, Paris, Peeters-Selaf 439, 542 p.

Leblic Isabelle, 2008. *Vivre de la mer, vivre avec la terre...en pays kanak. Savoirs et techniques des pêcheurs du sud de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Société des Océanistes, 283 p.

Leblic Isabelle, 2013. « Introduction : La part de « d’immatériel » dans les objets de culture dite « matérielle ». *Journal de Société des Océanistes* 135-137, pp. 5-15.

Lebreton Florian & Gontier Camille, 2014. « La culture maritime et les acteurs Brestois, une maritimité en (re)construction ? ». *ResearchGate*, Université de Bretagne Occidentale, pp. 1-7.

Leguy Cécile, 2013. « Une conception pragmatique du langage chez Marcel Mauss? Erwan Dianteill. Marcel Mauss. L’anthropologie de l’un et du multiple ». *Presses Universitaires de France*, pp. 57-79.

Le Roux Pierre, 2016. « Ethnoscience, Une définition de l’ethnoscience, Approche historique et épistémologique ». In Aurélie Choné, Isabelle Hajek, Philippe Hamman (sous la dir. de) : *Guide des humanités environnementales*, Lille, Septentrion. Presses universitaires (« Environnement et société »), 630 p., pp. 287-295.

Lemonnier Pierre, 1976. « La description des chaînes opératoires : Contribution à l’analyse des systèmes techniques ». *Techniques & Culture* 1, p101-150.

Lemonnier Pierre, 2004. « Mythiques chaînes opératoires ». *Techniques & Culture* 43-44, pp 1-13.

Lemonnier Pierre, 2010. « L’Étude des systèmes techniques. Une urgence en technologie culturelle ». *Techniques & Culture* 54-55 volume 1, pp 49-67.

Lemonnier Pierre, 2013. « De l’immatériel dans le matériel...et réciproquement ! Techniques et communication non verbale. *Journal de la Société des Océanistes* 136-137, pp 15-26.

Leroi-Gourhan André, 1943. *L’homme et la matière*, Paris, Albin Michel, 345 p.

Leroi-Gourhan André, 1945. *Milieu et Techniques*, Paris, Albin Michel, 495 p.

Leroi-Gourhan André, 1952. « Sur la position scientifique de l'ethnologie ». *La revue philosophique*, pp. 506-518.

Leroi-Gourhan André, 1965. *Préhistoire de l'art occidental*, Paris, Mazenod, Collection : Art et les grandes civilisations, 482 p.

Levain Alix & Laval Pauline, 2018. « Jusqu'où va la mer ? Une exploration des marges de l'anthropologie maritime ». *Revue d'ethnoécologie* 13, Laboratoire Eco-anthropologie et Ethnobiologie, pp. 1-35.

Lévi-Strauss Claude, 2008. *Nature, culture et société*, Paris, Flammarion, 128 p.

Loungou Serge, 1999. « La frontière nord du Gabon : une brève étude de géographie politique ». *Espace, populations, sociétés* 3. Mélanges, pp. 439-449.

Loungou Serge, 2014. « La destruction des villages de pêcheurs au sud de Libreville. Une opération entre impératif sécuritaire et spéculation foncière ». *L'Espace Politique* 22, pp. 1-7.

Luneau S. et al., 2003. *Guide des engins de pêche fluviale et lacustre en France Métropolitaine*, Paris, Collection mise au point, Conseil supérieur de la pêche, 198 p.

Maizi Moity Pascale, 2006. « Artisanes et artisans dans la transformation de poisson au Sénégal ». In *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail/IRD, pp. 103-126.

Mallart-Guimera Louis, 1982. « Ni dos, ni ventre. Religion, magie et sorcellerie chez les Evuzok (Cameroun) ». *L'Homme*, XV, Tome 2, pp. 35-65.

Mauss Marcel, 1934. « Les techniques du corps ». *Journal de Psychologie*, communication présentée à la Société de Psychologie, XXXII, n°3-4, pp. 1-20.

Mauss Marcel, 1967. « La chasse ». In *Manuel d'Ethnographie*, (Coll. Petite Bibliothèque Payot, n° 102), Paris, Payot, 262 p., pp. 58-60.

Marcel Mauss, 1968. « Les techniques du corps » [1936], dans *Sociologie et Anthropologie* [posth. 1950], PUF, p. 371-372.

Mauss Marcel, 1973. *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* In *Sociologie et Anthropologie*, Paris, Presse universitaire de France (PUF), Collection Quadrige, 279 p.

Mariat-Roy Émilie & Sécula Christophe, 2018. « Aliette Geistdoerfer, le CETMA-Anthropologie maritime et son centre de documentation ». *Revue d'ethnoécologie*, Varia + Dossiers anthropologie maritime 13, pp. 1-5.

- Mba Abessolo Paul, 2006. *Aux sources de culture fang*, Paris, L'Harmattan, 104 p.
- Mbot Jean-Émile, 1997. « Les formes traditionnelles de gestion des écosystèmes ». *Cahier gabonais d'anthropologie* 1, pp. 7-18.
- Mbot Jean-Émile, 2004. « Le campement comme mode de gestion de l'environnement ». *Revue gabonaise des sciences de l'Homme* 5, pp. 179-188.
- Meillassoux Claude, 1974. *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire ; de l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, Paris, Mouton, 382 p.
- Mengome Armand Joachin, 2015. *La longue Marche des populations fang, des berges du delta du Nil aux rives de l'Estuaire du Gabon*, Paris, L'Harmattan, Paris, 62 p.
- Messe Mbega Christian-Yan, 2015. « Les régions transfrontalières : un exemple d'intégration socio spatiale de la population en Afrique centrale ? ». *Ethique publique* 1, vol 17, pp. 1-10.
- Metegue N'nah Nicolas, 2006. *Histoire du Gabon. Des origines à l'aube du XXIe siècle*, Paris, L'Harmattan, 372 p.
- Mintsa Joe, 2008. *Le Complet de La Langue Fang. Prononciation-Orthographe-Grammaire-Syntaxe-Lexique*, Morrisville, Lulu Press, USA, 445 p.
- Monod Théodore, 1973. « Contribution à l'élaboration d'une classification fonctionnelle des engins de pêche ». *Bulletin de Muséum National d'Histoire Naturelle, écologie générale* 12, N°156, mai-juin, pp. 205-231.
- Moscovici Serge, 1972. *La société contre nature*, Paris, Union générale d'éditions, (coll.10/18, série 7, n° 678), 444 p.
- Mouguiama-Daouda Patrick, 2005. *Contribution de la linguistique à l'histoire des peuples du Gabon. La méthode comparative et son application au bantu*, Paris, éditions du CNRS, 174 p.
- Mouguiama-Daouda Patrick, 2007. « Les noms des oiseaux en Lembaama (b62) dénominations, croyances et indices classificatoires ». *Psychologie et culture* 11-12, vol 6, pp. 75-103.
- Munoz Louis, 2003. *Une tradition vivante : études sur la civilisation yoruba*, Ibadan, Nigeria, édition illustrée, Bookcraft, 242 p.
- Mvogo Dominique, 1990. « Théorie de l'apprentissage chez Jean-Jacques Rousseau ». *Revue des sciences de l'éducation* 16 (3), pp. 451-460.
- Mvé Ondo Bonaventure, 1991. *Sagesse et initiation à travers les contes, mythes et légendes fang*, Libreville-Paris, CCF-Saint-Exupéry-Sépie, 215 p.

Nedelec C & George J-P, 1991. *Dictionnaire des engins de pêche*, Rennes, IFREMER, éditions Ouest-France, 278 p.

Nguema-Obam Paulin, 2005. *Fang du Gabon. Les tambours de la tradition*, Paris, Karthala, 192 p.

Nguema-Obam Paulin, 2009. *Mythes et légendes fang*, Paris, L'Harmattan, 111 p.

Nza-Mateki, 2005. *Pratiques culturelles au village*, Libreville-Gabon, éditions Raponda Walker, 100 p.

Okwuosa Lawrence *et al.*, 2017. « The disappearing Mammy Water myth and the crisis of values in Oguta, South Eastern Nigeria ». *HTS Teologiese Studies/Theological Studies*, pp. 1-8.

Olalekan Jacob Olaoye & Wahab Gbenga Ojebiyi, 2018. « Marines Fisheries in Nigeria: A Review ». Chapter 7. In *Marine Ecology - Biotic and Abiotic Interactions*, pp. 155-176.

Ondoua Engutu Ane, 1954. *Dulu Bon b'Afrikara* (écrit En Boulou) et [traduit par] Abomo-Maurin Marie-Rose (2012). *Les Pérégrinations Des Descendants d'Afri Kara*, Paris, L'Harmattan, 201 p.

Ondo Angèle Christine, 2014. *Mvett Ekang : forme et sens*, Paris, L'Harmattan, 212 p.

Ondo Obame Cédric & Zribi Hertz Anne, 2021. « Le fang-ntoumou. Quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du français langue seconde par les locuteurs du fang-ntoumou », *fiche-langue*, Paris, *LGIDF*, pp. 1-4.

Ovono Edzang Noel, 2006. « Activités halieutiques et profil de pauvreté dans la Noya (Gabon). Exemple des populations riveraines du parc national d'Akanda ». *Revue de l'IRSH*, vol. 9-10, pp. 145-159.

Ovono Edzang Noel, 2013. « Les pêcheurs migrants dans la province de l'Estuaire (Gabon) Approches pour une intégration aux plans d'aménagement ». *Géo-Eco-Trop* 37, 1: pp. 113-126.

Ovono Mendame Jean René, 2015. *Le disque dur de Pierre-Claver Zeng. Paroles, rythmes et symboles*, France, éditions Gunten, 254 p.

Oyinbo Oyakhilomen & Rekwot Grace Zibah, 2013. « Fishery production and economic growth in Nigeria: pathway for sustainable economic development ». *Journal of Sustainable Development in Africa* 2, Volume 15, Clarion University of Pennsylvania, pp. 99-109.

Pagézy Hélène, 2006. « Le contexte magico-religieux de la pêche au lac Tumba : entre le "normal" et "l'insolite" ». *Journal des africanistes* 76(2), pp. 44-62.

Paugy Didier, Lévêque Christian & Mouas Isabelle, 2011. *Poissons d'Afrique et peuples de l'eau*, Marseille, édition IRD, 320 p.

Pelegrin Jacques, 2017. « Sur le milieu intérieur d'André Leroi-Gourhan et l'analyse de la taille de pierre au Paléolithique ». In F. Audouze et N. Schlanger. *Autour de l'homme : contexte et actualité d'André Leroi-Gourhan*, pp. 1-11.

Percier Albert, 1967. *Cours d'océanographie et de technique des pêches*, Biarritz, Centre d'études et de recherches scientifiques, 266 p.

Perron Françoise & Rieucan Jean, 1996. *La maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 336 p.

Perouse de Montclos Marc-Antoine, 1999. « Pétrole et conflits communautaires au Nigeria : une perspective historique ». *Afrique contemporaine* 190, 2^e trimestre, pp. 20-38.

Ploux Sylvie & Karlin Claudine, 1992. *Fait technique et degré de sens dans l'analyse d'un processus de débitage Magdalénien. Techniques & Culture*, pp. 61-78.

Pottier Patrick & Menie Ovono Zéphirin, 2017. *Les régions littorales du Gabon. Eléments de réflexion pour une planification stratégique du territoire*. Coédition LETG-Nantes Géolittomer, UMR 6554 CNRS (France) & Éditions Raponda-Walker (Gabon), 418 p.

Price Richard, 1964. « Magie et pêche à la Martinique ». *L'Homme* 2, tome 4, pp. 84-113.

Quivy Raymond, Van Campenhoudt, Jacques Marquet, 1993[2017]. *Manuel de recherche en sciences sociales*. édition Dunod, 5^e édition, Collection Psycho Sup. 384p.

Quivy Raymond, Van Campenhoudt, Jacques Marquet, 1993[2022]. *Manuel de recherche en sciences sociales*, Armand Colin, 6^e édition. 352p.

Toyin Falola & Akintunde Akinyemi, 2016. *Encyclopedia of the Yorùbá*, edited by Toyin Falola and Akintunde Akinyemi, 371p.

Ronald Wintorb *et al.*, 1970. « Mammy water: folk beliefs and psychotic elaborations in Liberia ». *Canadian Psychiatric Association Journal* 2, vol 15, pp. 143-157.

Raponda Walker André & Sillans Roger, 1955. « Les Plantes utiles du Gabon. Essai d'inventaire et de concordance des noms vernaculaires et scientifiques. Descriptions des espèces, propriétés, utilisations ». *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée* 5-6, vol. 2, pp. 232-262.

Raponda Walker André & Sillans Roger, 1962. *Rites et croyances des peuples du Gabon*, Paris, Présence Africaine, 377 p.

Raponda Walker André & Sillans Roger, 1995. *Les plantes utiles du Gabon*, Paris-Libreville, Sépia, Fondation Raponda Walker, Centre Culturel Saint-Exupéry, 520 p.

Roué Marie, 2019. « Un hommage à Claudine Friedberg : ethnoscience, taxonomies et interdisciplinarité ». *Natures Sciences Sociétés* 27, 4, pp. 445-451.

Sabinot Catherine, 2007. « Des Hommes, des cultures, des savoirs et des savoir-faire en mouvement sur le littoral gabonais. Dynamique des savoirs et savoir-faire ». In Rouillard P. (éd.), *Mobilités, immobilismes. L'emprunt et son refus*, pp. 69-82.

Sabinot Catherine & Lacombe S., 2015. « La pêche en tribu face à l'industrie minière dans le sud-est de la Nouvelle-Calédonie. *Revue de la Société Internationale d'Ethnographie* 5, pp. 120-137.

Sabinot Catherine, 2020. « Apprendre la mer au Gabon et défier les approches disciplinaires ». *Revue d'Ethnoécologie, Varia* 18, pp. 1-21.

Sabinot Catherine, 2021. « Native and migrant fishers on the Gabonese coast: how to share places, resources, know-how and languages? ». *African Identities* 3, vol 19, pp. 322-341.

Sachine Michka, 1996. « Nourrir les dieux yoruba ». *Journal des africanistes*, Tome 66, fascicule 1-2, pp. 105-136.

Sachine Michka, 2004. « Représentation du masculin et du féminin dans l'univers yoruba ». In *du terrain au cognitif. Linguistique, Ethnolinguistique, Ethnoscience*. A Jacqueline M.C Thomas, éditions Peeters, LEUVREN, pp. 267-280.

Sachine, 2014. *Grammaire du yorùbá standard*, Paris, Karthala, collection Hommes et Sociétés, 288 p.

Sautchuk Carlos Emanuel, 2005. «Laguistas et Pescadores». *Techniques & Culture* 45, éditions de la Maison des sciences de l'Homme, pp. 1-20.

Sauvaire Romy, 2013. *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*, édition Dunod, Coll Psycho sup, 156p.

Schlanger Nathan, 1991. « Le fait technique total. La raison pratique et les raisons de la pratique dans l'œuvre de Mauss ». *REPERE*, Département d'archéologie. Université Cambridge, pp. 114-129.

Sidéra Isabelle *et al.*, 2006. *La chasse. Pratiques sociales et symboliques*, Paris, Colloques de la Maison René-Ginouvès, HAL Id: halshs-00078861, 266 p.

Sidi Chabi Moussa & Dadjia-Tiou Panaewazibiou, 2022. « Yoruba beliefs and monarchy in Yorubaland as seen through Ola Rotimi's *the Gods are not to blame* ». *Akofena* 5, Vol.1, pp. 313-322.

Sigmund Freud, 1913. *Totem et Tabou*, dans Œuvres complètes de Freud/Psychanalyse, Volume XI, Paris, Presse universitaire de France (PUF), 387 p.

Sigaut François, 1996. « L'apprentissage vu par les ethnologues, un stéréotype ? ». *Savoir-faire et pouvoir transmettre*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, pp. 33-42.

Smith Pierre, 1979. « L'efficacité des interdits ». *L'Homme*, volume 19, pp. 5-47.

Tchago Bouimon, 1997. « Eau et pouvoir chez le peuple Toupouri ». In jungrraithmayr, BARTEAU et SEIBERT. *L'homme et l'eau dans le bassin du Tchad*, Paris *ORSTOM*, pp. 375-383.

Tessmann Gunther, 1972. *Die Pangwe*. Johnson Reprint Corporation, New York / London, 402 p. une partie traduite dans : Laburthe-Tolra Philippe, Falgayrettes-Leveau Christiane et Tessmann Günther, *Fang*, Paris, musée Dapper, 1997.

Tsira Ndong Ndoutoume, 1975. *Le Mvett*, Paris, Présence africaine 2, 315 p.

Tsira Ndong Ndoutoume, 1993. *Le Mvett: L'Homme, la mort et l'immortalité*. Paris, L'Harmattan, 317 p.

Tonda Joseph, 2000. « Capital sorcier et travail de Dieu ». *Politiques africaines*, pp. 48-65.

Yemi D. Ogunyemi, 2010. *The oral traditions in ILE-IFE. The Yoruba people and their book of enlightenment*, London, Cambridge Station, Academica Press, LLC, 177 p.

- **Thèses doctorales et mémoires consultées**

Adiwa Kouerey, 1986. *La vie rurale dans les pays Myènè du delta intérieur de l'Ogooué*. Thèse de doctorat en Géographie et écologie tropicale, Université de Bordeaux 3, 425 p.

Assengone Georgina, 2011. *L'Imaginaire de l'eau chez les fang du Woleu-Ntem, mémoire de maîtrise*, option environnement en Anthropologie, Université Omar Bongo, Libreville-Gabon. 120 p.

Bignoumba Guy-Serge, 1995. *La pêche maritime au Gabon : contribution à l'étude géographique d'une activité secondaire dans un pays tourne principalement vers l'exploitation de ses ressources continentales*. Thèse de doctorat en géographie, Université de Nantes, 372 p.

Boussougou Alain, 2012. *La concentration des populations dans les anciens chantiers d'exploitation forestière en Afrique centrale : Esquisse d'une anthropologie des rapports à la forêt*

dans les territoires recomposés au Cameroun et au Gabon. Thèse de doctorat en Ethnologie, Université Paris 1, 297 p.

Cardiec Floriane, 2021. Pêche artisanale maritime au Gabon : caractérisation, spatialisation et aires marines protégées. Thèse de doctorat en halieutique, Ecole doctorale des sciences de la mer et du littoral (Plouzané), Université de Bretagne occidentale, 244 p.

Dounias Edmond, 1993. Dynamique et gestion différentielles du système de production à dominante agricole des Mvae du Sud-Cameroun forestier. Thèse de doctorat, Université de Montpellier 2, sciences et techniques du Languedoc, 663 p.

Engombengani Linda Badjina, 2011. Dynamique des changements dans l'activité de la pêche au Gabon de 1900 à nos jours. Thèse doctorale en anthropologie sociale et culturelle, Université Bordeaux 2, 425 p.

Geistdoerfer Aliette, 1981. La Pêche côtière aux Iles de la Madeleine – Québec. Thèse pour le Doctorat d'État ès-lettres et sciences humaines, sous la dir. d'André Leroi-Gourhan. Université Paris V – René Descartes, 1242 p.

Kialo Paulin, 2005. Pové et forestiers face à une même forêt au Gabon : esquisse d'une anthropologie comparée de la forêt. Thèse de doctorat en anthropologie de l'environnement, Paris 1, 380 p.

Mbeng Ndemezo Georgin, 2011. La commercialisation du gibier au Gabon. Anthropologie du conflit des imaginaires du rapport à l'animal. Thèse de doctorat en sociologie et anthropologie, Université Lumière Lyon 2. École doctorale Sciences sociales, Centre de recherches et d'études anthropologiques (CREA), 363 p.

Medjo Mvé Peter, 1997. "*Essai sur la phonologie panchronique des parlers fang du Gabon et ses implications historiques*", Thèse, Sciences du Langage, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 544 p.

Mouguiama-Daouda Patrick, 1995. Les Dénominations ethno ichtyologiques chez les Bantous du Gabon : étude de linguistique historique. Thèse de doctorat en Linguistique, Université de Lyon 2, 588 p.

Laval Pauline, 2016. Captures estuariennes. Une ethnoécologie de la pêche sur le bas Oya-pock (frontière franco-brésilienne). Thèse doctorale en Ethnoécologie, MNHN, Paris, 582 p.

Lembe Aline-Joëlle, 2014. Pêches maritimes et développement durable dans les états côtiers d'Afrique centrale : des dysfonctionnements à l'exploitation durable des ressources halieutiques. Thèse de doctorat de géographie. Ecole doctorale droit et sciences sociales institut de géographie et d'aménagement régional (IGARUN), Université de Nantes, 401 p.

Ondo Obame Cédric, 2016. Anthropologie des techniques dans la pratique de pêche au canton Ntem 1, mémoire de Master d'Anthropologie, Université Omar Bongo, Libreville, 117 p.

Righou Idè, 2004. Les Nzébi du Gabon : des origines à 1915 : essai d'étude historique, Thèse de doctorat en histoire africaine, Université de Paris I, 436 p.

Sabinot Catherine, 2008. Dynamique des savoirs et des savoir-faire dans un contexte pluriculturel. Étude comparative des activités littorales au Gabon. Thèse de doctorat en Ethnoécologie, MNHN, 438 p.

Sébastien Guiltat, 2011. Les rôles des sports côtiers dans le développement territorial de l'Ouest de La Réunion : entre nouvelle maritimité et jeux des acteurs. Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, l'Université de La Réunion, 310 p.

Seck Aichétou, 2014. Les pêcheurs migrants de Guet-Ndar (Saint-Louis du Sénégal) : analyse d'une territorialité diverse entre espaces de conflits et espaces de gestion. Thèse de doctorat de Géographie, Université de Liège, 356 p.

Wagoum Célestin, 2013. Anthropologie comparée des autopsies rituelles en Afrique centrale. Thèse de doctorat en anthropologie, Université Omar Bongo, Libreville-Gabon, 376 p.

Weiss Thomas Lothar, 1996. Les migrations nigérianes dans le sud-ouest du Cameroun. Thèse de doctorat de géographie, Université de Paris-Sorbonne, 663 p.

• **Rapports de travaux spécialisés**

Agence nationale des Parcs nationaux (ANPN), 2016. Diagnostic de la pêche artisanale dans la zone du cap Estérias et de Cocobeach, Janvier, 84 p.

Centre d'Ethno-technologie en milieux aquatiques, 1984. *Anthropologie maritime : La chasse des jeunes phoques aux îles de la Madelaine, Québec, n'est pas une tuerie sanguinaire*, Bulletin n°1, 87 p.

Centre d'Ethno-technologie en milieux aquatique, 1985. *Anthropologie maritime : Société d'Ethnologie française, Actes du colloque national. "Le littoral, milieux et société"*, Cahier n°2, 327 p.

Centre d'Ethno-technologie en milieux aquatiques, 1988. *Anthropologie maritime : Histoire des pêcheurs... Histoire de pêcheurs* », Cahier n°3, 139 p.

Centre d'Ethno-technologie en milieux aquatiques, 1992. *Anthropologie maritime : Statuts et fonctions des femmes dans les communautés maritimes et fluviales*, Cahier n°4, 207 p.

Centre d’Ethno-technologie en milieux aquatiques, 1995. *Anthropologie maritime : Les hommes et les bateaux, Usages, appropriation et représentations*, Cahier n°5, 255 p.

Direction générale de la pêche et de l’aquaculture (DGPA), 2003. Rapport de synthèse. Libreville : 35 p.

Direction générale de la pêche et de l’aquaculture (DGPA), 2005. Rapport enquête-cadre des pêches artisanales. Libreville : 37 p.

Direction générale de la pêche et de l’aquaculture (DGPA) et wildlife conservation society (WCS), 2014. La pêche artisanale maritime dans le nord du Gabon. Description des pratiques et zones de pêches. *Gabon Bleu*, Juin, 53 p.

Direction générales des pêches et de l’aquaculture (DGPA), wildlife conservation society (WCS) et institut de recherche pour le développement (IRD), 2018. Lot n 3 : Analyse de la productivité halieutique associée aux milieux littoraux de l’Arc d’Émeraude Au Gabon, Novembre, 60 p.

Food and agriculture organization (FAO), 2004. Information sur l’aménagement des pêches dans la République gabonaise, janvier, 45 p.

FAO. 2018. La situation mondiale des pêches et de l’aquaculture 2018. Atteindre les objectifs de développement durable. Rome, Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture, 261 p.

Wildlife conservation society (WCS) et agence nationale des Parcs nationaux (ANPN), 2013. La pêche artisanale maritime de Mayumba, mars, 61 p.

- **Textes juridiques et administratifs**

Arrêté n° 0076/MEFCR/DGEF/DPMCM interdisant certaines techniques de pêche en République gabonaise, 29/03/1986.

Arrêté n° 0136/MEFCR/DGEF/DOMQ1 réglementant l'exercice de la pêche maritime des pêcheurs étrangers en territoire gabonais, 20/05/1986.

Arrêté n°0003/MAEPDR/CAB, fixant les modalités d’immatriculation des Sociétés Coopératives en République Gabonaises, publié au journal officiel de la République Gabonaise le 30/12/2011.

Code de conduite pour une pêche responsable, la FAO, 1995 à Rome, 8 articles, 27p.

Décret n° 01178/PR/MEF organisant le recensement des pirogues de pêche, 07/12/1970.

Décret n° 0062/PR/MEFPE portant réglementation de la pêche en la République gabonaise, 10/01/1994.

Décision n° 4/MEFEPEPN du 6 janvier 2003 portant institution d'une période de fermeture de la pêche à la sardine. 06/01/2003.

Décret n°0579/PRIMPE du 30 novembre 2015 fixant les modalités et conditions d'exercice de la pêche, 30/11/2015

Loi n°16/93, Code gabonais de l'environnement, relativement à la production et l'amélioration de l'environnement, 26 août 1993, 96 articles, 5p.

Loi n°015, Code de pêche et de l'aquaculture du Gabon, 2005, 113 articles, 15p.

Loi n°007/14, Code gabonais de l'environnement, relativement à la protection de l'environnement en République gabonaise, le 01 août 2014, 164 articles, 47p.

Loi n°003/2007 relative aux Parc Nationaux au Gabon, Article 14.

- **Webographie**

Arthur Bogason, 2009. Disponible sur http://www.r-f-a.org/fileadmin/admin/document/Definition_de_la_peche_artisanale_-_WFF.pdf

[Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: Actualités | FAO au Gabon | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture](#), 2023.

Kialo Paulin, 2008. « Les activités forestières de la femme fang », Partie 1. Disponible sur <http://www.ethnoweb.com/articles.php?action=show&numart=168>, pp 1-7.

<https://www.aquaportail.com/definition-3206-demersal.html>, catégories scientifiques de poissons.

Nkoghe Mvé Moïse. Les Fang du Gabon : hier et aujourd'hui tels qu'ils sont : <http://institutfrancaisfondsgabon.org/index.php/ouvrages-numerises/9-derniere-numerisation/51-les-fang-du-gabon-hier-et-aujourd-hui-tels-qu-ils-sont>.

INDEX DES AUTEURS

A

Abomo Maurin 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 416, 430
Alberto Acerbi 305
Alexandre pierre 184, 416, 422
Alexandre Pierre, Binet Jacques 184, 185, 186
Appadurai Arjun 16, 71, 416
Artaud Hélène 40, 75, 325, 416, 417
Assengone Georgina 15, 32, 199
Augé Marc 75

B

Badjina Linda . 17, 32, 38, 59, 61, 67, 69, 91, 99, 109, 362, 434
Bahuchet Serge129, 230, 285, 311, 319, 417
Balandier George..... 205, 417
Balfet Hélène 41, 417
Barreau Jacques 425
Bataille-Benguigui 21, 24, 25, 38, 326, 332, 333, 338, 417
Bautier-Castaing 417
Beaud Stéphane, Weber Florence 45, 47
Bernard Débarbieux 75
Bernault Florence et Tonda Joseph 337
Bertier Nicole 44
Bignoumba Guy-Serge... 13, 17, 32, 58, 59, 61, 64, 67, 69, 108, 418, 433
BiodunJekayinfa 76, 78, 418
Bouimon Tchago..... 335
Bouju Stéphane 34
Boungou Gaspard 324, 419
Boussougou Alain 15, 24, 199, 433
Breton Yvan 21, 22, 419, 426
Bril Blandine 296, 297, 299, 419
Bronner Gerald 419

C

Cardiec Floriane..... 17, 19, 27, 28, 38, 58, 68, 69, 99, 106, 113, 362, 433
Carrière Stéphane 185, 188, 195, 196, 419
Chauveau Jean Pierre 63, 64, 376, 420
Christian Coiffier 26
Cimpric Aleksandre..... 26, 324, 348, 420
Claude Meillassoux..... 345
Comptour Marion..... 196, 324, 420
Copans Jean..... 44, 420
Coupaye Ludovic 37, 42, 421
Cresswell Robert 36, 37, 41, 116, 265, 421
Cros Michèle..... 327, 342, 421

D

Delbos Généviève..... 286
De Rosny Eric..... 351, 421
Degorce Alice..... 421
Desgrandchamps Marie Luce 80, 422

DGPA 9, 17, 28, 58, 59, 62, 86, 87, 95, 100, 112, 117, 364, 365, 370, 436
Diop Cheikh Anta 79, 176, 416
Dominico Parisi 305
Dounias Edmond 21, 22, 185, 195, 209, 210, 212, 222, 227, 229, 231, 235, 237, 240, 252, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 312, 318, 422, 433
Drewal Henry 27, 338, 422
Du Chaillu Paul 31

E

Ekouala Landry 32
Escuret Georges 42, 265

F

FAO 9, 19, 58, 111, 436
Friedberg Claudine 43, 423

G

Geistdoerfer Alette 21, 22, 23, 25, 38, 74, 75, 94, 96, 157, 295, 300, 302, 303, 339, 423, 424, 428
Giovannoni Vincent..... 424
Godelier Maurice 19, 424
GoleKoffi 14, 80
Gomès Phillipe 424
Gourhan André .. 35, 36, 41, 42, 116, 157, 158, 159, 266, 267, 319, 424, 427, 431
Grenand Pierre..... 346, 424
Griaule Marcel 200, 424
Guilhat Sébastien..... 435
Guimera Mallart..... 191, 410, 428

H

Haudricourt André George..... 425
Houdart Sophie et Thiery Olivier..... 75, 339
Houis Maurice..... 425

I

Ingold Tim 42, 43, 425

J

Jamin Jean..... 129, 140, 230, 285, 310, 311, 319, 425
Joachin Moussavou 32
Joiris Daou Véronique 28, 363, 370, 418, 425
Jorion Paul..... 302, 303, 421, 425

K

Kialo Paulin 15, 22, 24, 32, 366, 434, 437
Kilani Mondher 29, 425
Kouerey Adiwa 15, 22, 32, 433

L

Labère Nelly..... 324, 426
Laburthe-Tolra..... 191, 426
Laval Pauline..... 21, 22, 140, 230, 285, 311, 317, 428, 434
Leblic Isabelle 5, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 29, 36, 38, 75, 110, 116, 166, 167, 169, 277, 280, 319, 325, 332, 336, 338, 426, 427
Lemonnier Pierre.....34, 36, 37, 41, 42, 427
Loungou Serge.....13, 32, 58, 62, 67, 69, 70, 72, 82, 108, 187, 362, 428

M

Maizi Moity 99, 428
Mallart Guimera 191
Marcel Jousse..... 344
Mariat-Roy 40, 428
Marie Roué..... 43
Mateki Nza 15, 430
Mauss Marcel.....42, 230, 239, 340, 427, 428, 432
Mba Abessolo..... 173, 174, 175, 176, 177, 178, 180, 181, 428
Mbaye Adama 27, 421
Mbeng GeorGIN54, 215, 325, 336, 351, 366, 434
Mbot Jean Emile..... 428, 429
Mengome Armand 173, 176, 179, 184, 429
Menie Ovono..... 59, 60, 431
Mesmin Edou 32
Messe Christian 186, 187, 204, 429
Monod Théodore35, 42, 116, 129, 149, 157, 158, 159, 229, 239, 251, 265, 266, 267, 429
Moscovici Serge..... 285, 429
Mouguiama Daouda 184, 400, 401, 434
Munoz Louis 77, 429
Mvé Ondo..... 191
Mvogo Dominique..... 300, 429

N

Ndong Ndoutoume..... 176, 182, 433
Nedelec C 34, 117, 120, 129, 140, 229, 251, 314, 429
Nguema Obam 177, 181, 190, 191, 194, 401, 409
Nketia Bortey 64, 381, 419

O

Obontiba Femi..... 77
Okwuosa Lawrence 27, 338, 339, 430
Olalekan Jacob..... 64, 67, 381, 430
Olumide..... 79
Ondo Angèle..... 6, 54, 61, 82, 86, 87, 176, 181, 182, 186, 191, 201, 429, 430
Ondo Obame Cédric .. 18, 32, 54, 61, 82, 86, 87, 201, 402, 430, 434
Ondo Obame Cédric, Zribi Hertz Anne 402

Ovono Edzang17, 32, 58, 59, 61, 64, 66, 69, 71, 81, 85, 97, 98, 107, 364, 370, 372, 376, 430
Ovono Mendame 174, 430
Oyinbo Oyakhilomen 64, 67, 381, 430

P

Pagézy Hélène..... 324, 430
Paugy Didier38, 347, 430
Pelegrin Jacques..... 295, 431
Percier Albert 35, 36, 42, 117, 141, 157, 266, 431
Pérouse 80
Peter Dwyer 109
Pierre Grenand..... 346
Pottier Patrick59, 68, 431
Price Richard25, 324, 346, 431
Pujol Raymond 129, 230, 285, 311, 319, 417

R

Raponda-Walker31, 401, 431
Righou Ide 15
Rose 430

S

Sabinot Catherine 5, 21, 22, 24, 27, 29, 32, 38, 50, 58, 59, 64, 66, 69, 74, 75, 96, 98, 99, 102, 106, 109, 296, 300, 302, 303, 305, 306, 339, 352, 376, 432, 434
Sachnine Michka397, 398, 399, 432
Salem Marie Cormier 27, 28, 354, 359, 360, 420, 421
Sautchuk Carlos..... 230, 286, 300, 303, 319, 432
Seck AïchétoU..... 64, 67, 381, 435
Sidi Chabi 76
Sillans Roger 31, 431
Smith Pierre324, 325, 433
Strauss..... 428

T

Tarik Dahou..... 421
Tessman Gunther..... 184
Teulières Marie 38

W

Wagoum Célestin.....199, 200, 435
WCS.. 9, 16, 17, 28, 50, 62, 84, 86, 87, 89, 91, 95, 98, 100, 112, 114, 117, 337, 362, 363, 367, 368, 373, 436
Weiss Thomas Lothar65, 66, 82, 435
Wintorb27, 338, 431

Y

Yemi Ogunyemi76, 77, 408

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Les Tableaux

Tableau 1 : La conceptualisation des « processus techniques de pêche » (PTP)	37
Tableau 2 : Les débarcadères de pêche de la baie de Corisco en fonction de leurs communautés de pêcheurs	85
Tableau 3 : Déplacements inter-débarcadères des pêcheurs nigériens yorùbá-ìlájẹ de Bac-aviation, entre Cocobeach et Libreville	92
Tableau 4 : Calendrier de pêche du débarcadère de Bac-aviation (techniques et saisons de pêche) (1)	111
Tableau 5 : Calendrier de pêche du débarcadère de Bac-aviation (techniques, saisons, marées et moments de pêche) (2).....	111
Tableau 6 : Classification théorique des techniques de pêche yorùbá-ìlájẹ d'après T. Monod et A. Gourhan	159
Tableau 7 : Classificateurs des techniques de pêche au filet des pêcheurs yorùbá-ìlájẹ	161
Tableau 8 : Caractéristiques des fonds marins et leurs ressources	164
Tableau 9 : Inventaire de la ressource connue et prélevée chez les pêcheurs yorùbá-ìlájẹ.....	167
Tableau 10 : Répartition empirique des poissons de surface et de fond	171
Tableau 11 : Les différents types d'Evus et leurs caractéristiques.....	194
Tableau 12 : Calendrier des activités des Fang-ntumu du bassin du Ntem.....	197
Tableau 13 : Calendrier de pêche du village fang-ntumu d'Akam-si	213
Tableau 14 : Classification théorique des techniques de pêche fang-ntumu d'après T. Monod et A. Leroi Gourhan.....	267
Tableau 15 : Les techniques pêche permettant la capture des kwas-bicòp.....	268
Tableau 16 : Les techniques pêche permettant la capture des kwas-bibas.....	268
Tableau 17 : La ressource halieutique sollicitée dans le bassin du Ntem	278
Tableau 18 : Répartition de la ressource halieutique en fonction des termes classificatoires endogènes.....	282
Tableau 19 : Classification de la ressource halieutique en fonction des appâts chez les pêcheurs fang-ntumu	282
Tableau 20: Inventaire des techniques de pêche passives et indirectes au filet et aux hameçons chez les pêcheurs yorùbá-ìlájẹ et fang-ntumu	315
Tableau 21 : liste des techniques de pêche actives et directes au filet et hameçon chez les pêcheurs yorùbá-ìlájẹ et fang-ntumu	322
Tableau 22 : Catégorisation de quelques poissons thérapeutiques	353

Les cartes géographiques:

Carte 1: Localisation de la zone d'étude au Gabon. Source : Georgin Mbeng (2012 : 25), modifié par Cédric Ondo Obame, le 12/08/2020	54
Carte 2 : Carte de la façade maritime gabonaise et de ses rivages littoraux (source : Menie Ovono et Charrier, 2017 : 23)	60
Carte 3 : Localisation des sites d'occupation des pêcheurs migrants dans le département de la Noya et zones de conflits entre pêcheurs dans les baies de Corisco et Mondah - province de l'Estuaire (source : Ovono Edzang, 2011 : 114), modifiée par Cédric Ondo Obame le 11/06/2021	61
Carte 4 : Migrations des populations de pêcheurs en Afrique à partir de la fin du XIX ^e siècle aux années 1980 (source : Chauveau, 1991)	63
Carte 5 : Géographie des migrations à destination du Gabon (source : Loungou et Charrier, 2017 : 142)	65
Carte 6 : Trajectoire migratoire des pêcheurs nigériens yorùbá-ìlájẹ en direction du Gabon (source : données cartographiques Google Map 2020), modifié par Cédric Ondo Obame le 23/04/2020	82
Carte 7 : Localisation du débarcadère de Bac-aviation dans la façade maritime de Libreville (source : données cartographique Google Map), modifié par Cédric Ondo Obame le 17/02/2024.....	89
Carte 8 : Ancienne et nouvelle zones de pêche de tous les pêcheurs de la baie de Corisco (source : ANPN & WCS, 2016).....	114
Carte 9 : Zone actuelle de pêche des pêcheurs de Bac-aviation (source : Google Map, 2018, modifié par nous le 22/07/2020)	115
Carte 10 : Parcours migratoire fang (Source : Mba Abessolo, 2006 : 66), modifié le 08/02/2022.....	180

Carte 11 : La région des trois frontières : Nord-Gabon, Sud-Cameroun, Partie continentale de la Guinée-équatoriale (Source : C. Messe, 2015 : 2, modifiée par Cédric Ondo Obame le 08/08/2020) 186

Les planches photographiques :

Planche photographique 1 : Quelques activités masculines du débarcadère (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)	95
Planche photographique 2: Quelques activités féminines au débarcadère (Cédric, Ondo Obame, Bac-aviation, 2020).....	98
Planche photographique 3 : Activités de fumage de la sardine (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2018) ..	100
Planche photographique 4 : Commercialisation du poisson (Cédric Ondo Obame, Libreville, 2018)	101
Planche photographique 5 : Quelques enfants du débarcadère (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)..	103
Planche photographique 6 : Présentation des filets de pêche (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2018).....	105
Planche photographique 7 : Présentation des pirogues avec leurs noms et matricules (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)	108
Planche photographique 8 : Le matériel de pêche à acquérir par les pêcheurs (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2018)	119
Planche photographique 9 : Quelques séquences de gréement du filet de pêche (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation 2020)	121
Planche photographique 10 : Moments clés du mouillage du filet en encerclement de surface avant le <i>tapé-tapé</i> (Cédric Ondo Obame, Baie de Corisco, 2020, pour les 2 photographies)	125
Planche photographique 11 : Retrait du filet et prélèvement des poissons (Cédric Ondo Obame, Baie de Corisco, 2020)	128
Planche photographique 12 : Quelques matériaux de la technique du filet dérivé de fond (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)	132
Planche photographique 13 : Quelques séquences de gréement du filet dérivant de fond (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)	133
Planche photographique 14 : Rangement du filet dérivant en pirogue (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020).....	134
Planche photographique 15 : Mouillage du filet (Cédric Ondo Obame, Baie de Corisco, 2020).....	137
Planche photographique 16 : Le retrait du filet dérivant pour prélever le poisson (Cédric Ondo Obame, Baie de Corisco, 2020).....	139
Planche photographique 17 : Quelques matériaux nécessaires pour la pêche au filet calé de fond (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020).....	143
Planche photographique 18 : Quelques séquences de gréement du filet calé de fond (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)	144
Planche photographique 19 : Rangement du filet calé dans la pirogue (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020).....	144
Planche photographique 20 : Retrait du filet et prélèvement d'un poisson (Cédric Ondo Obame, Baie de Corisco, 2020)	148
Planche photographique 21 : Présentation de quelques espèces prélevées par les pêcheurs sur le littoral estuarien (Cédric Ondo Obame, Libreville, 2020)	169
Planche photographique 22 : Présentation du village (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018).....	203
Planche photographique 23 : Quelques ressources agricoles (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)	206
Planche photographique 24 : Quelques engins de pêche (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2020).....	209
Planche photographique 25 : Filets trémails d'un, deux et trois doigts (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)	211
Planche photographique 26 : des parties de pêche par barrage et digue (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)	212
Planche photographique 27 : Autres activités économiques du village (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)	217
Planche photographique 28 : vente de poissons d'eau douce (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)	218
Planche photographique 29 : Les principaux cours d'eau du village (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2017) ..	220

Planche photographique 30 : Séquences de gréage du trémail en nylon (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018 pour les photographies)	233
Planche photographique 31 : Mouillage du filet pour le couvre-feu, (Source : Dounias, 2016)	235
Planche photographique 32 : Séquences du couvre-feu, (Source : E. Dounias, 2016)	237
Planche photographique 33 : Réalisation de l'engin de pêche <i>ofà</i> (Cédric Ondo Obame, Bitam, 2020)	244
Planche photographique 34 : Acquisition des appâts de lombrics (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)	246
Planche photographique 35 : Accrochage de l'appât à l'hameçon (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2020)	248
Planche photographique 36 : Des pêcheurs en situation de pêche avec la canne à pêche <i>ofá</i> (Cédric Ondo Obame, Bitam, 2020)	249
Planche photographique 37 : Capture d'un poisson avec l'engin <i>Ofà</i> (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2020 pour la photographie)	251
Planche photographique 38 : Quelques matériaux requis pour la technique <i>etele</i> (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)	255
Planche photographique 39 : De l'hameçon à la finalisation de la canne à pêche <i>etele</i> (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)	257
Planche photographique 40 : Acquisition des appâts (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)	258
Planche photographique 41: L'appâtage de la ligne de l'engin <i>etele</i> (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)	260
Planche photographique 42 : Mouillage de l'engin <i>etele</i> (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)	261
Planche photographique 43 : Poissons prélevés chez les Fang-ntumu (Woleu-Ntem, 2018).....	279

Les photographies :

Photographie 1: Église des pêcheurs yorubá-ìlàjẹ « église des Séraphins et des Chérubins » (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)	104
Photographie 2 : Deux pirogues de pêche au débarcadère (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)	107
Photographie 3 : Un moteur hors-bord de 45 chevaux de marque Yamaha (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020).....	110
Photographie 4: Présentation d'un filet encerclant rangé dans une pirogue (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2018)	122
Photographie 5 : Mouillage du filet en calé de fond (Cédric Ondo Obame, Baie de Corisco, 2020)	146
Photographie 6 : Maison d'un chef du village (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)	205
Photographie 7 : Quelques gibiers chassés (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)	215
Photographie 8 : Le filet épervier <i>emvue</i> (Cédric Ondo Obame, Bitam, 2018)	224
Photographie 9 : Le jet de l'épervier (Source : IRD, E. Dounias, 2016 :14).....	227
Photographie 10 : Un filet épervier après son retrait de l'eau, (Source : IRD, E. Dounias, 2016 :14)	229
Photographie 11: De jeunes rachis de <i>Raphia</i> humides pour la canne de pêche <i>Ofá</i> (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)	243
Photographie 12 : Un poisson <i>ngò</i> (<i>Silurus Glaanis</i>) capturé à l'aide d' <i>etele</i> (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018).....	265
Photographie 13 : Une nappe de filet déjà ramendée (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020).....	288
Photographie 14 : Garçon de 8 ans préparant une ralingue de filet pour le grément (Cédric Ondo Obame, Bac-aviation, 2020)	289
Photographie 15 : Un apprenti mouillant le filet sous les instructions de son maître au commande de la pirogue (Cédric Ondo Obame, baie de Corisco, 2020)	290
Photographie 16 : Un apprenti au commande de la pirogue (Cédric Ondo Obame, baie de Corisco, 2020) ..	292
Photographie 17 : Présentation des avançons des pêcheurs (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2018)	294
Photographie 18 : Une canne étélé en position de mouillage (Cédric Ondo Obame, Akam-si, 2017)	295

Les diagrammes :

Diagramme 1 : Estimation en pourcentage des pêcheurs de l'ensemble de la zone estuarienne (source : DGPA & WCS, 2014. Réalisation de Cédric Ondo Obame).....	86
Diagramme 2 : Estimation quantitative des débarcadères en fonction des communautés de pêcheurs du littoral estuarien (source : DGPA & WCS, 2014. Réalisation de Cédric Ondo Obame)	86

Diagramme 3 : Répartition des débarcadères par communautés et coopératives de pêche (source : DGPA & WCS, 2014. Réalisation de Cédric Ondo Obame	87
Diagramme 4: Estimation moyenne des captures par technique de pêche au débarcadère des Bac-aviation (source : DGPA & WCS, 2016. Réalisation de l'auteur)	112
Diagramme 5 : Répartition de la population en classe d'âge	204
Diagramme 6 : Estimation de l'usage des principes techniques de pêche à Akam-si	214
Diagramme 7 : Estimation hiérarchisée de la productivité des principes techniques à Akam-si	214
Diagramme 8 : Estimation en pourcentage des activités économiques du village Akam-si.....	218
Diagramme 9 : Répartition des cours d'eau en fonction de l'exploitation halieutique du village.....	220

Les schémas :

Schéma 1: Les techniques de pêche des communautés de pêcheurs de la zone d'étude	87
Schéma 2 : Les techniques de pêche au filet chez les pêcheurs nigériens yorùbá-ìlájẹ	105
Schéma 3 : Pêche au filet mailant encerclant de surface tapé-tapé, enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse.....	118
Schéma 4 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire du tapé-tapé.....	118
Schéma 5 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire du tapé-tapé.....	122
Schéma 6 : Enchaînement de la troisième phase de la chaîne opératoire du tapé-tapé	126
Schéma 7 : Le processus de la technique du filet mailant dérivant de fond, enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse.....	130
Schéma 8 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire	131
Schéma 9 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire	134
Schéma 10 : Enchaînement de la troisième phase de la chaîne opératoire.....	138
Schéma 11 : Le processus de la technique du filet mailant calé de fond, enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse.....	141
Schéma 12 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire	142
Schéma 13 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire	145
Schéma 14 : Enchaînement de la troisième phase de la chaîne opératoire.....	147
Schéma 15 : Le processus technique de la canne à pêche à main : enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse.....	151
Schéma 16 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire	151
Schéma 17 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire	153
Schéma 18 : Enchaînement de la troisième phase de la chaîne opératoire.....	154
Schéma 19 : classification empirique des poissons chez les pêcheurs yorùbá-ìlájẹ (1).....	170
Schéma 20: Classification empirique des poissons chez les pêcheurs yorùbá-ìlájẹ (2)	170
Schéma 21 : Itinéraire migratoire de l'origine des Fang et le rapport à l'activité halieutique de 1250 avant J.C. à nos jours.....	183
Schéma 22 : Représentation triangulaire de la communauté transfrontalière fang-ntumu du Bassin du Ntem en Afrique centrale	188
Schéma 23 : Cycle des saisons d'activités socioéconomiques fang-ntumu.....	198
Schéma 24 : Catégorisation des techniques de pêche au village Akam-si	207
Schéma 25 : Le processus technique du filet épervier <i>emvue</i> , enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse.....	223
Schéma 26 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire	223
Schéma 27: Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire	224
Schéma 28 : Enchaînement de la troisième phase de la chaîne opératoire.....	228
Schéma 29 : Le processus technique du couvre-feu <i>adzili kwas</i> , enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse.....	231
Schéma 30 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire	232
Schéma 31 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire	234
Schéma 32: Enchaînement de la troisième phase de la chaîne opératoire.....	236

Schéma 33 : Le processus de la technique de la canne de ligne à main <i>Ofá</i> : enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse	241
Schéma 34 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire	241
Schéma 35 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire	246
Schéma 36 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire	249
Schéma 37 : Le processus de la technique de canne de ligne <i>etele</i> : enchaînement des deux premiers niveaux d'analyse.....	253
Schéma 38 : Enchaînement de la première phase de la chaîne opératoire	254
Schéma 39 : Enchaînement de la deuxième phase de la chaîne opératoire	258
Schéma 40 : Enchaînement de la troisième phase de la chaîne opératoire.....	263
Schéma 41 : Classification empirique des poissons en communautés fang-ntumu	280
Schéma 42 : Les étapes du processus d'apprentissage des techniques et connaissances de pêche	304

Les dessins :

Dessin 1 : (1). Sens des mouvements de la pirogue ; (2). Sens des poissons pendant le « <i>tapé-tapé</i> » (Cédric Ondo Obame, 2021)	127
Dessin 2 : Un filet dérivant au fond de l'eau, après le mouillage (Cédric Ondo Obame, 2020)	137
Dessin 3 : Un filet calé de fond dans l'eau après le mouillage (Cédric Ondo Obame, 2020)	147
Dessin 4 : Un enfant en train de pêcher avec sa canne à pêche (Cédric Ondo Obame, 2021).....	156
Dessin 5 : représentations des techniques <i>eloa</i> (1), <i>mbas</i> (2) et <i>ngóm</i> (3), (Cédric Ondo Obame, 2023)	208
Dessin 6 : représentation de <i>alam</i> (1), <i>aja</i> (2) et <i>mba</i> (3), (Cédric Ondo Obame, 2023).....	213
Dessin 7: Représentation d'une séquence de couvre-feu en amont et en aval d'un filet (Cédric Ondo Obame, 2021).....	238
Dessin 8 : Présentation d'une canne à pêche <i>ofá</i> (Cédric Ondo Obame, 2018)	245
Dessin 9 : Représentation d'une canne <i>etele</i> en surface et au fond de l'eau a le mouillage (Cédric Ondo Obame, 2017)	262
Dessin 10: Correspondances entre cours d'eau et techniques de pêche en communauté de pêcheurs et d'agro-pêcheurs fang-ntumu du Bassin du Ntem, (Source : Dounias, 2011 : 209).....	273
Dessin 11 : Illustration de ramendage des mailles d'une nappe de filet (Cédric Ondo Obame, 2023)	287
Dessin 12 : Schéma technique de montage d'un avançon avec un nœud coulant (Cédric Ondo Obame,)	293

Les graphiques :

Graphique 1 : Évolution de la population des pêcheurs du débarcadère de Bac-aviation.....	91
---	----

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	2
REMERCIEMENTS.....	5
DÉDICACE.....	6
AVIS AU LECTEUR	7
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
I. Choix du sujet, des terrains ethnographiques et construction de la problématique	11
I.1. Travailler sur la pêche au Gabon	11
I.2. Les deux sociétés de pêcheurs étudiées : les Yorùbá-Ìlàjẹ et les Fang-ntumu	16
I.3. Le sujet.....	18
II. Problématique et orientations théoriques	20
II.1. État de l’art	21
II.1.1. L’étude des sociétés de pêcheurs	21
Décrire et comparer : deux méthodes de recherche privilégiées	29
II.1.2. Dynamiques et changements dans la pratique de la pêche	30
II.1.3. La technologie appliquée à la pêche : une système complexe d’acquisition de la ressource aquatique.....	34
Le concept de processus technique de pêche (PTP)	36
II.1.4. L’ethno-technologie en milieu aquatique, l’anthropologie écologique et l’ethnoscience(s).....	38
L’ethno-technologie en milieu aquatique comme champ disciplinaire de recherche.....	38
Les approches théoriques de l’anthropologie écologique et l’ethnoscience(s) ...	42
III. Les enquêtes ethnographiques au Gabon.....	44
III.1. La collecte des données.....	44
III.1.1. Les entretiens : rencontres et échanges directs avec les pêcheurs.....	45
III.1.2. Les observations directes et participantes pour s’intégrer.....	46
III.2. À Akam-si	48

III.3. À Bac-aviation	50
III.4. Annonce du plan	55
Première partie : Pêcheurs ouest-africains et pêcheurs nigériens yorùbà-Ìlàjẹ au Gabon : contexte socio-historique et organisation socio-halieu- tique des communautés tournées vers la mer	57
Chapitre 1 : Des communautés de pêcheurs ouest-africains sur le littoral estuarien gabonais : un enjeu	58
Section 1.1 : La baie de Corisco du littoral estuarien : un espace au cœur des migrations des pêcheurs ouest-africains au Gabon	58
1.1.1. Une porte stratégique d'entrée des pêcheurs migrants au sein du littoral estuarien	59
1.1.1.1. Situation géographique de la baie de Corisco.....	59
1.1.1.2. Un espace stratégique de flux migratoires et d'activités halieu- tiques diverses	62
1.1.2. Histoire des migrations de pêcheurs ouest-africains en zone atlantique	63
1.1.2.1. Les déplacements des pêcheurs dans le Golfe de Guinée.....	63
1.1.2.2. Deux types de flux migratoires vers le Gabon.....	64
1.1.3. Motivations migratoires variées	65
1.1.3.1. Chacun a sa raison pour migrer	65
1.1.3.2. Quand les caractéristiques endogènes du Gabon motivent les immigrations ouest-africaines de pêche	67
1.1.4. Installation et mode de vie « en marge » sur le littoral gabonais	69
1.1.4.1. Choix des sites d'installation des pêcheurs ouest-africains au Gabon ...	70
1.1.4.2. Structuration en systèmes associatifs sur le littoral : tontines et coopératives	71
Section 1.2 : Pêcheurs yorùbà-Ìlàjẹ : représentation de l'espace marin et migrations du Delta du Niger au littoral estuarien (baie de Corisco)	73
1.2.1. L'espace marin : un espace socio-symbolique dans le rapport à l'eau et à la pêche chez les Yorùbà-Ìlàjẹ	73

1.2.2. Le mythe Odùduwà : source de « tout » chez tous les Yorúbà	76
1.2.2.1. Tout part d’Ifè.....	76
1.2.2.2. Rapport à la pêche dans le mythe Odùduwà à Ifè	77
1.2.2.3. Le contact égyptien du peuple Yorúbà	79
1.2.3. La guerre du Biafra, un tournant majeur de la migration nigériane des pêcheurs yorúbà-Ìlájẹ vers le Gabon	79
1.2.4. Trajectoires migratoires des pêcheurs nigériens yorúbá-Ìlájẹ vers le Gabon	81
1.2.4.1. Trajectoire directe (sans transit)	81
1.2.4.2. Trajectoire indirecte ou par transit.....	82
Section 1.3 : Le débarcadère de Bac-aviation, une strate mineure de pêche artisanale maritime à Libreville.....	83
1.3.1. Panorama des débarcadères de pêche artisanale maritime de la baie de Corisco	84
1.3.2. Bac-aviation, un débarcadère yorúbá-Ìlájẹ aux diverses activités de pêche .	88
1.3.2.1. Implantation et peuplement du débarcadère	88
1.3.2.2. Peuplement des pêcheurs du débarcadère.....	90
1.3.2.2.1. Une population de pêcheurs en décroissance au fil des années	90
1.3.2.2.2. Bac-aviation, sujet de mobilités inter-débarcadères	91
1.3.2.3. Mode de vie et activités socioéconomiques du débarcadère	92
1.3.2.3.1. La coopérative de pêche de Bac-aviation	92
1.3.2.3.2. Des activités socio-économiques genrées au sein du débarcadère	93
• Les hommes « Ọkùnrin », les garants de l’effort de pêche.....	94
• Les femmes « Ọbinrin » et la fonction de mareyeuse.....	96
• Les enfants « ọmọ » : observateurs, aides et joueurs au débarcadère	102
1.3.3. Dispositifs, engins et calendriers de pêche du débarcadère de Bac-aviation	104
1.3.3.1. Les filets àwọ̀n.....	105
1.3.3.2. Les pirogues ọ̀kọ.....	106
1.3.3.3. Les moteurs hors-bords engin.....	110
1.3.3.4. Calendriers de pêche du débarcadère de Bac-aviation	110

1.3.4. Les zones de pêche des pêcheurs yorùbá-Ìlàjẹ de Bac-aviation.....	113
Chapitre 2 : Processus techniques de pêche et présentation du milieu aquatique et sa biomasse chez les pêcheurs nigériens yorùbá-Ìlàjẹ	116
Section 2.1 : Description des processus techniques et chaînes opératoires de pêche	116
2.1.1. Technique du filet maillant encerclant de surface (tapé-tapé)	117
2.1.1.1. Présentation de la technique	117
2.1.1.2. Description de la chaîne opératoire de la technique	117
PHASE A : préparation du filet encerclant tapé-tapé.....	118
• Première opération : Achat des nappes de filet en magasin.....	118
• Deuxième opération : Gréage des nappes du filet	119
• Troisième opération : Rangement du filet dans la pirogue	121
PHASE B : Mouillage du filet tapé-tapé.....	122
• Première opération : Choix du lieu de mouillage	123
• Deuxième opération : Mouillage du filet en cercle à la surface de l'eau.....	124
PHASE C : La capture du poisson par le tapé-tapé.....	126
• Première opération : Réalisation du tapé-tapé	126
• Deuxième opération : Retrait du filet après le tapé-tapé.....	128
2.1.1.3. Analyse d'une technique qui opère par encerclement	128
2.1.2. Technique du filet maillant dérivant de fond	129
2.1.2.1. Présentation de la technique	129
2.1.2.2. Description de la chaîne opératoire dans le processus technique	130
PHASE A : Préparation du filet dérivant de fond	131
• Première opération : L'achat des nappes de filet en magasin	131
• Deuxième opération : Gréement du filet.....	132
• Troisième opération : Rangement du filet en pirogue.....	133
PHASE B : Mouillage du filet en semi-fond.....	134
• Première opération : Choix du lieu de mouillage	135
• Deuxième opération : Le mouillage du filet en dérive de fond.....	136
PHASE C : Retrait du filet de l'eau	138
• Opération : Retirer le filet de l'eau pour récupérer le poisson	138
2.1.2.3. Analyse d'une technique opérant par la dérive du filet au fond de l'eau	139
2.1.3. Technique du filet maillant calé de fond	140

2.1.3.1. Présentation de la technique	140
2.1.3.2. Description de la chaîne opératoire dans le processus technique	141
PHASE A : Préparation du filet calé de fond	142
• Première opération : Achat des nappes de filet en magasin.....	142
• Deuxième opération : Gréement du filet.....	143
• Troisième opération : Rangement du filet en pirogue.....	144
PHASE B : Mouillage du filet en fond.....	145
• Première opération : Choix du lieu de mouillage	145
• Deuxième opération : Mouillage du filet en cale de fond.....	146
PHASE C : Retrait du filet de l'eau après l'attente	147
• Opération : Retirer le filet pour récupérer le poisson.....	148
2.1.3.3. Analyse d'une technique opérant par calage du filet en fond.....	149
1.4. La canne à pêche chez les enfants : une pratique ludique qui suit un cheminement technologique.....	149
2.1.4.1. Présentation de la technique	149
2.1.4.2. Description de la chaîne opératoire dans le processus technologique ..	151
PHASE A : Préparation de la canne à pêche.....	151
• Première opération : Acquisition de la canne, la ligne et l'hameçon.....	152
• Deuxième opération : Assemblage de la canne à pêche	152
• Troisième opération : Acquisition des appâts de lombrics	153
PHASE B : Mouillage de la ligne	153
• Première opération : Choix du lieu de mouillage de la ligne.....	153
• Deuxième opération : Appâtage de l'hameçon de la ligne	154
• Troisième opération : Jet de la ligne appâtée à l'eau	154
PHASE C : L'accrochage du poisson.....	154
• Première opération : Manœuvre d'accrochage du poisson	155
• Deuxième opération : Pas de manœuvre d'accrochage	155
2.1.4.3. Analyse d'une technique de pêche ludique qui opère en surface	155
2.1.5. Classification des techniques de pêche à partir de leurs engins	157
2.1.5.1. André Leroi Gourhan et Théodore Monod : des nomenclatures complémentaires	157
2.1.5.2. Le système classificatoire empirique des pêcheurs	159
2.1.5.2.1. La taille des mailles du filet ou de l'hameçon	160
2.1.5.2.2. L'espèce sollicitée	160

2.1.5.2.3. La profondeur d'usage en eau marine	161
Section 2.2 : Le milieu aquatique et sa biomasse dans la pêche des Nigériens yorùbà- Ìlàḗ	162
2.2.1. Les fonds marins, une caractéristique des lieux de pêche en mer	162
2.1.1. Les fonds marins sablonneux.....	162
2.1.2. Les fonds marins rocaillieux.....	163
2.1.3. Les fonds marins boueux	163
2.2.2. Les indicateurs spatio-temporels en mer pour accéder à la ressource marine	164
2.2.2.1. La pluie, le vent et la marée.....	164
2.2.2.2. La lune	165
2.2.3. La ressource prélevée : dénomination et classification empirique.....	166
2.2.3.1. Inventaire de la ressource halieutique prélevée ou connue	167
2.2.3.2. La classification de la ressource halieutique chez les pêcheurs yorùbà- Ìlàḗ.....	169

**Deuxième partie : Approches historique et socio-économique d'un peuple
transfrontalier et aux savoirs et savoir-faire halieutiques en Afrique centrale..... 172**

Chapitre 3 : La communauté fang-ntumu : origine, mode de vie et rapports halieutiques	173
--	-----

Section 3.1 : Origine des Fang et leurs savoirs et savoir-faire..... 173

3.1.1. Migration transafricaine : (De la mer Rouge du Moyen Orient antique aux bords de l'Atlantique ouest africaine (Golfe de Guinée))	173
--	-----

- Hamate et Hamata, point de départ de la migration fang sur les bords de la mer Rouge
(entre l'actuel Djibouti et le Moyen-Orient antique)
- Sur les berges du Nyissii (mer de sel) : mort d'Hamata et relève d'Afri kara
- Poursuite de la migration vers l'Atlantique ouest africaine avec Fang Afri et ses six
frères 176
- L'entrée en savane et en forêt : le village **Ozamboga** et ses contrées
- La traversée du Yom.....
- La « terre promise » : la côte ouest-atlantique.....

3.1.2. L'origine de l'Homme fang et ses diverses connaissances à partir d'Ozamboga	181
Section 3.2 : Les Fang-ntumu du bassin du Ntem : histoire et organisation socio- économique d'une communauté d'agro-pêcheurs transfrontaliers d'Afrique centrale...	184
3.2.1. D'Ozamboga au bassin du Ntem : les descendants de Fang Afri et Ntumu Afri	184
3.2.2. Les Fang-ntumu : une communauté transfrontalière du bassin du Ntem....	185
3.2.2.1. Les Fang-Ntumu du Bassin du Ntem au Sud-Cameroun.....	188
3.2.2.2. Les Fang-Ntumu du Bassin du Ntem à l'Est de la Guinée équatoriale	189
3.2.2.3. Les Fang-Ntumu du Bassin du Ntem au Nord-Ouest du Gabon	189
3.2.3. Evus : Organe symbolique ni humain, ni animal, et aux facultés diverses en communauté fang-ntumu.....	190
3.2.3.1. L'Evus, marqueur du bien et du mal	191
3.2.3.2. Le mythe de l'Evus et son implication dans la biodiversité et l'halieutique chez les Fang-ntumu.....	191
3.2.3.3. Les différents types d'Evus	192
3.2.3.3.1. Ngongóne Evus	193
3.2.3.3.2. Mesè melugu Evus	193
3.2.3.3.3. Evus ésè.....	194
3.2.4. Des activités socioéconomiques basée sur « les fondamentaux ».....	195
3.2.4.1. La petite saison sèche Sùù-Ojòn.....	196
3.2.4.2. La grande saison sèche Ojòn	196
3.2.4.3. La petite saison des pluies Esəp.....	197
3.2.4.4. La grande saison des pluies Sùù	197
3.2.5. Rapports aux cours d'eau en communauté fang-ntumu du bassin du Ntem	199
3.3.4.1. Eau comme source de vie	199
3.3.4.2. Eau comme source de mort.....	200
Section 3.3 : Un village aux diverses activités socio-économiques et halieutiques .	200
3.3.1. Présentation et description socio-historique du village.....	201

3.3.1.1. Un village centenaire	201
3.3.1.2. Le nom du village : « Akam-si »	202
3.3.1.3. La morphologie du village.....	202
3.3.1.4. Une population répartie en trois clans	203
3.3.2. Mode de vie et activités socioéconomiques	205
3.3.2.1. Les activités socioéconomiques d'Akam-si.....	206
3.3.2.1.1. L'agriculture itinérante sur brulis	206
3.3.2.1.2. La pêche en eau douce.....	207
3.3.2.1.3. La chasse au gibier « viande de brousse ».....	215
3.3.2.1.4. Autres activités socioéconomiques du village.....	216
3.3.3. Les cours d'eau à proximité d'Akam-si	219
Chapitre 4 : Description des processus techniques de pêche et présentation du milieu	
aquatique et sa biomasse chez les agro-pêcheurs fang-ntumu.....	221
Section 4.1 : Description des processus techniques de pêche.....	221
4.1.1. Emvue (épervier).....	221
4.1.1.1. Présentation de la technique	221
4.1.1.2. Description de la chaîne opératoire de la technique	223
PHASE A : Acquisition du filet épervier emvue.....	223
• Opération : acheter le filet épervier	223
PHASE B : Mouillage de l'épervier awua emvue.....	224
• Première opération : choisir le lieu du mouillage du filet emvue	225
• Deuxième opération : jet du filet emvue à l'eau	226
PHASE C : Le retrait du filet emvue de l'eau	228
• Opération : sortir immédiatement l'épervier de l'eau quelques minutes après le jet ...	228
4.1.1.3. Analyse d'une technique au filet retombant.....	229
4.1.2. Adzílí-kwas (le couvre-feu).....	230
4.1.2.1. Présentation de la technique	230
4.1.2.2. Description de la technique	231
PHASE A : Préparation du filet trémail	232
• Première opération : l'achat de la nappe de trémail.....	232
• Deuxième opération : le gréage de la nappe de filet trémail.....	232
PHASE B : Mouillage du filet Adu-avwát.....	234

• Première opération : choix du lieu du mouillage du filet.....	234
• Deuxième opération : mouillage du filet trémail en ligne horizontale entre deux rives 235	
• Troisième opération : vérification du filet après le mouillage	235
PHASE C : Le couvre-feu adzili kwas	236
• Première opération : Positionnement et battue des eaux pendant une trentaine de minutes adzili –kwas.....	236
• Deuxième opération : Visite immédiate du filet après la battue des eaux pour récupérer le poisson	238
4.1.2.3. Analyse d'une technique qui opère par incitation du poisson à sa capture	239
4.1.3. Ofá (canne à pêche).....	239
4.1.3.1. Présentation de la technique	239
4.1.3.2. Description de la technique	241
PHASE A : Préparation de la canne à pêche abò-ofá.....	241
• Première opération : acquisition de la canne, la ligne et l'hameçon en métal	242
• Deuxième opération : assemblage de la canne abò-ofá.....	243
• Troisième opération : acquisition des appâts adzeη-bidziεε (1 ^{ère} variante).....	245
PHASE B : Mouillage de la ligne awua-ofá.....	246
• Première opération : choix du lieu du mouillage de la ligne.....	247
• Deuxième opération : l'appâtage avə/afuri-edziεε ou zuán	247
• Troisième opération : le jet de la ligne awua-ofá.....	248
PHASE C : L'accrochage du poisson.....	249
• L'Opération : la manœuvre d'accrochage du poisson alum-ofá	250
4.1.3.3. Analyse d'une technique qui opère en surface par la manœuvre habile du pêcheur.....	251
4.1.4. Etele (canne de ligne verticale)	252
4.1.4.1. Présentation de la technique	252
4.1.4.2. Description de la technique	253
PHASE A : Préparation de la canne etele abò-etele	254
• Première opération : acquisition des matériaux de la canne etele pour la confection..	254
• Deuxième opération : confection de la canne etele abò-etele	255
• Troisième opération : acquisition des appâts adzeη-bidziεε (1 ^{ère} variante).....	257
PHASE B : Mouillage de la canne etele abəm-etele	258
• Première opération : choix du lieu du mouillage	259

• Deuxième opération : l'appâtage ave/afuri-edziεε ou zuán	260
• Troisième opération : mouiller l'engin abəm-etele.....	261
PHASE C : Visite de la canne etele abəbə-etele	263
• Opération : le retrait de la canne avà-etele.....	264
4.1.4.3. Analyse d'une technique qui opère passivement en l'absence du pêcheur	265
4.1.5. Classification des techniques de pêche	266
4.1.5.1. Selon André Leroi Gourhan et Théodore Monod.....	266
4.1.5.2. Le système de classificatoire empirique des pêcheurs	267
4.1.5.2.1. Les techniques pour kwas-bicôp	268
4.1.5.2.2. Pour les techniques de kwas-bibas	268
Section 4.2 : Milieux aquatiques fang-ntumu : hydrographie, correspondances technologiques de pêche et biomasse prélevée	269
4.2.1. Un réseau hydrographique vascularisé et ses techniques de pêche.....	269
4.2.1.1. Nïε-ochípe/njínden : les cours d'eau primaires	270
4.2.1.2. Mimbáá et atónj : les cours d'eau secondaires	270
4.2.1.3. Ototónj/bive : les cours d'eau tertiaires	271
4.2.1.4. Bizáp/ebara : les cours d'eau quaternaires.....	271
4.2.2. Quand la saisonnalité des cours d'eau régule la pêche et rend ses techniques inter-complémentaires	274
4.2.3. La pluie et la lune dans la pratique de la pêche.....	276
4.2.4. La ressource prélevée et son système de dénomination et de classification	278
4.2.4.1. Inventaire de la ressource halieutique.....	278
4.2.4.2. Classification de la ressource halieutique chez les pêcheurs et agro pêcheurs fang-ntumu	280
Troisième partie : Apprentissages des savoirs technologiques et description des parts de l'invisible et du foncier aquatique dans la pratique de la pêche.....	284
Chapitre 5 : L'apprentissage de la pêche et les actions technologiques de prélèvement de la ressource aquatique	285
Section 5.1 : Entre apprentissage et abandon de la pêche.....	286

5.1.1. L'apprentissage de la pêche : variabilité d'objets techniques, acquisition et transmission des savoirs et savoir-faire.....	286
5.1.1.1. Premier apprentissage : le ramendage du filet.....	287
5.1.1.2. Deuxième apprentissage : le mouillage et levage du filet	289
5.1.1.3. Troisième apprentissage : la manœuvre de la pirogue lors des sorties de pêche en mer.....	291
5.1.1.4. Premier apprentissage : le montage d'avançons akit-minlôp	292
5.1.1.5. Deuxième apprentissage : le mouillage des lignes de cannes bitele abem-bitele	294
5.1.1.6. Rapports entre maîtres et apprenti pêcheurs.....	296
5.1.1.7. Les stratégies individuelles mises en œuvre par l'apprenti	298
5.1.2. Apprendre à pêcher, c'est accompagner, regarder et imiter l'expert praticien	299
5.1.2.1. Accompagner, le début de l'apprentissage	299
5.1.2.2. Observer pour apprendre	300
5.1.2.3. L'imitation, reproduire ce qu'on a vu.....	301
5.1.2.4. Le cas de l'emprunt des savoirs et savoir-faire de la pêche	304
5.1.2.4.1. L'emprunt externe : entre différentes communautés	304
5.1.2.4.2. L'emprunt interne : entre pêcheurs d'une même communauté	305
5.1.2.4.3. Changement et adaptation des techniques et connaissances empruntées	306
5.1.3. Abandon de la pêche, une rupture dans la transmission des savoirs et savoir-faire.....	308
Section 5.2 : Action passive et indirecte des techniques de pêche et connaissances de l'environnement des poissons	309
5.2.1. Comprendre l'environnement du poisson pour le piéger	310
5.2.2. S'absenter ou se dissimuler pendant la pêche	311
5.2.2.1. <i>Filets trémails mouillés entre deux eaux et en bordure d'un cours d'eau</i>	311
5.2.2.2. <i>Les filets dormants calés et dérivants de fond des Yorùbá-ìlájẹ</i>	313

5.2.2.3. Les techniques aux hameçons	313
5.2.3. Inventaire des techniques de pêche passives et indirectes	314
Section 5.3 : Action active et directe des techniques de pêche et connaissance des signes comportementaux des poissons.....	316
5.3.1. Comprendre les signes comportementaux du poisson pour le surprendre ..	316
5.3.2. Rester à l'affût pour surprendre le poisson	317
5.3.2.1. L'épervier emvue et la canne à pêche ofà.....	318
5.3.2.2. Filet encerclant tapé-tapé et filet couvre-feu adzílí-kwas.....	320
5.3.3. Inventaire des techniques actives et directes	322
Chapitre 6 : Interdits, invisible et foncier aquatique.....	324
Section 6.1 : Les interdits dans la pratique de la pêche	325
6.1.1. Interdits corporels genrés	325
6.1.1.1. Abstinence sexuelle avant la sortie de pêche.....	325
6.1.1.2. Interdiction pour les femmes de toucher au matériel de pêche des hommes.....	327
6.1.2. Interdits liés aux matériels de pêche.....	328
6.1.2.1. Ne pas monter à bord avec les chaussures.....	328
6.1.2.2. Ne pas entrer les appâts dans la maison.....	329
6.1.3. Interdits alimentaires	330
6.1.3.1. Ne pas consommer les aliments « gluants ou sucrés » et les boissons « froides »	330
6.1.3.2. Ne pas manger les « poissons totems », « poissons initiatiques » et « poissons prémices »	332
6.1.4. Interdits protecteurs du milieu : ne pas uriner ou de déféquer dans l'eau...	334
6.1.5. Interdits administratifs.....	336
Section 6.2 : Invisible et pratiques rituelles	337
6.2.1. Cérémonies propitiatoires et prières de pêche à l'endroit des génies et de Dieu	337

6.2.1.1. Le saraka, autour d'un intérêt pluricommunautaire de pêche.....	339
6.2.1.2. Le sà, contenter les génies de la rivière Kyè pour accroître les prises .	341
6.2.1.3. Les prières des pêcheurs chrétiens au « Dieu protecteur et pourvoyeur »	343
6.2.2. Le « médicament » : un complément efficace de pêche pour certains pêcheurs.....	344
6.2.2.1. Une source de protection et de production du pêcheur.....	345
6.2.2.2. Corps-fétiche ou corps ritualisé du pêcheur sorcier	347
6.2.2.2.1. On ne se mange pas soi-même	349
6.2.2.2.2. « Le poisson mal tué n'a pas de goût et il pourrit vite ».....	350
6.2.3. Ritualisation de l'animal marin : les poissons qui soignent certaines maladies	351
Section 6.3 : Foncier aquatique, occupation et gestion des espaces halieutiques ...	354
6.3.1. Logiques sous-jacentes endogènes d'appropriation des espaces halieutiques	355
6.3.1.1. S'approprier provisoirement un espace aquatique en situation de pêche	355
6.3.1.2. Quand l'espace halieutique est une propriété légitime	356
6.3.1.3. Le « droit de part du propriétaire » sur la ressource prélevée	358
6.3.2. Du terroir aquatique au terroir de pêche.....	359
6.3.3. Une implication administrative entre contrainte et tolérance de l'accès à la ressource en mer ?	361
6.3.3.1. L'implication administrative à deux vitesses	362
6.3.3.2. Des démarches administratives en fonction des activités de pêche et des pêcheurs	364
6.3.3.3. Le Parc d'Akanda, centre d'un conflit des imaginaires du foncier marin estuarien.....	366
6.3.3.3.1. La zone tampon du parc, une autre source de tension	367
6.3.3.3.2. La restriction des zones de pêche, facteur de diminution des prélèvements chez les pêcheurs ouest africains	369

6.3.4. L'idéologie d'une gestion partagée ou participative des espaces halieutiques du littoral	370
6.3.4.1. Ce que veulent les pêcheurs étrangers	371
6.3.4.2. La « sourde oreille » de l'État qui traduit un paradoxe	372
CONCLUSION GÉNÉRALE	374
De la description des sociétés de pêcheurs à l'analyse de leurs savoirs et savoir-faire	376
Les limites d'une étude comparée sur la pêche gabonaise	378
À l'issue de la comparaison des pêches maritimes côtières et continentales villageoises	379
De potentielles perspectives d'étude et de valorisation à envisager	381
ANNEXES	383
Annexe 1 : glossaire des pêcheurs fang-ntumu et yorùbá-Ìlàjẹ au Gabon	384
Annexe 2 : présentation des langues des pêcheurs : le yorùbá-Ìlàjẹ et le fang-ntumu .	397
Annexe 3 : trois versions du mythe Odùduwà à Ifẹ (Nigeria)	408
Annexe 4 : le mythe Ozamboga.....	409
Annexe 5 : le mythe Evus	410
Annexe 6 : une version du récit de déroulement du rite propitiatoire du « Saraka » chez les communautés de pêcheurs du littoral estuarien	411
Annexe 7 : une version du récit de déroulement du rite propitiatoire du « Sà » chez les Fang-ntumu du village Akam-si (bassin du Ntem, Nord-Gabon)	412
Annexe 8 : quelques photographies technologiques de pêche non présentées dans le texte	413
BIBLIOGRAPHIE	415
INDEX DES AUTEURS	438
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	441
TABLE DES MATIÈRES	447

Cédric ONDO OBAME

Pêche maritime côtière et pêche continentale villageoise au Gabon : analyse comparée des processus techniques et investissements socioculturels, linguistiques et halieutiques

Les communautés de pêcheurs du Golfe de Guinée, notamment au Gabon, n'ont cessé d'alimenter de nombreuses recherches. En mobilisant les différents types de pêche pratiqués et révélant les logiques d'occupation, d'exploitation, de préservation et de spatialisation des terroirs aquatiques, la pêche désigne au sein de ces communautés un système technique d'acquisition de la ressource halieutique et rassemble des connaissances technologiques, sociales, symboliques, environnementales, pratiquées et orientées en fonction des besoins du groupe en présence. À travers une ethno-technologie en milieu aquatique, cette thèse propose l'analyse comparée des savoirs et savoir-faire locaux des pêcheurs nigériens yorùbà-ìlàjẹ du littoral estuarien et fang-ntumu du bassin intérieur du Ntem au Gabon, en s'appuyant sur leurs processus et chaînes opératoires de pêche. De cette analyse se dégagent des similitudes dans les logiques et pratiques de ces communautés de pêcheurs, au-delà de leurs différences. Il s'agit des processus d'apprentissage de la pêche – des actions de captures des techniques employées – rapports des pêcheurs à leurs techniques de pêche – et enfin, des parts d'invisible et du foncier aquatique mise en œuvre. Ce travail démontre donc, que la pêche gabonaise contribue à l'appréhension des pratiques aquatiques, des dynamiques socio-culturelles des communautés halieutiques africaines, et sous-entend une certaine universalité des savoirs et savoir-faire technologiques de pêche en Afrique et surtout au Gabon.

Mots clés : société, pêcheurs, technique, processus, chaîne opératoire, migrants, Yorùbà-ìlàjẹ, Fang-ntumu, littoral estuarien, bassin Ntem.

Coastal sea fishing and village inland fishing in Gabon : comparative analysis of technical processes and sociocultural, linguistic and fisheries investments

The fishing communities in the Gulf of Guinea, especially in Gabon have not ceased to feed a good deal of research. By mobilizing the different types of fishing that are practiced and highlighting the logic of occupation, exploitation, management and spatialization of watercourses and resources in aquatic soils, fishery thus designates among these communities a technical system for the acquisition of, halieutic resources and brings together technological, social, symbolic, environmental knowledge, practiced according to the needs of the group in question. Based on aquatic ethno-ology, this thesis proposes a comparative analysis of the knowledge and know-how of the Nigerian Yorùbà-ìlàjẹ fishermen of the estuarine coast, and that of their Fang-Ntumu counterparts from the interior basin of the Ntem river in Gabon, while relying on their fishing processes and operational chains. Beyond their differences, the analysis reveals similarities in the logics and practices of these fishing communities, including processes involved in learning how to fish – the capturing actions of the techniques employed - the relationship between fishermen and their fishing techniques - and finally, the portion of invisible and aquatic space used. This study thus demonstrates that Gabonese fishery makes a significant contribution to the understanding of aquatic practices, to the socio-cultural dynamics of African fishing communities, and suggests a certain universality of technological fishing knowledge and know-how in Africa, and especially in Gabon.

Keywords: community, fishing, technique, process, operational chain, migrants, Yorùbà-ìlàjẹ, Fang-ntumu, estuarine coast, basin of the Ntem.